

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU
CANADA

Depuis le jeudi 28 février 1952 jusqu'au jeudi 20 novembre 1952,
inclusivement, durant la première année du règne de
Notre Souveraine Dame la Reine Elizabeth II

SIXIÈME SESSION DU VINGT ET UNIÈME PARLEMENT DU CANADA

L'honorable W. ROSS MACDONALD, ORATEUR

SESSION DE 1952

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1953

JOURNAL
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU
CANADA

Depuis le jour de sa création, le 20 novembre 1867, le Journal de la Chambre des Communes a été publié par le Gouvernement du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Proclamation	iii
Journaux de la Chambre des communes	1
Index	705
Liste des appendices	785

Thompson, W. Ross, M. P., Ottawa

SESSION DE 1982

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



EDMOND CHAPMAN, COMPTON & CO. LTD.
PRINTERS IN CHARGE OF THE PUBLICATION
OF PARLIAMENTS

1982

1982

PROCLAMATION



T. RINFRET,
Administrateur.
[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX, par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi.

A Nos bien-aimés et fidèles Sénateurs du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé jusqu'au septième jour du mois de février 1952; néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé opportun de le proroger de nouveau jusqu'au jeudi vingt-huitième jour du mois de février 1952; ainsi donc vous et chacun de vous n'êtes pas tenus et contraints d'être présents en Notre cité d'Ottawa le septième jour du mois de février 1952, et Nous voulons que vous et chacun de vous soyez entièrement exonérés à cet égard; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa susdite, le jeudi vingt-huitième jour du mois de février 1952, à 3 heures de l'après-midi, pour L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter et conclure les matières qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun du Canada, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, le très honorable THIBAudeau RINFRET, juge en chef du Canada et Administrateur de Notre Gouvernement du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, Canada, ce vingt-neuvième jour de janvier en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-deux, le seizième de Notre règne.

Par ordre,

Le sous-secrétaire d'État,

C. STEIN.

N° 1

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 28 FÉVRIER 1952

Les membres de la Chambre des communes, convoqués par proclamation de l'Administrateur du Gouvernement du Canada, se sont réunis aujourd'hui, date fixée par ladite proclamation, pour l'expédition des affaires.

PRIÈRE.

M. l'Orateur fait part à la Chambre de la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 19 février 1952.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le très honorable Vincent Massey, C.H., qui sera assermenté comme Gouverneur général du Canada dans la matinée du jeudi 28 février 1952, arrivera ce jour même à l'entrée principale de l'Hôtel du Parlement à trois heures de l'après-midi.

Lorsqu'on l'aura avisé que tout est prêt, Son Excellence se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la sixième session de la vingt et unième Législature du Canada.

Veillez agréer,

Monsieur l'Orateur,

l'assurance de ma haute considération,

Le secrétaire du Gouverneur général,

H. F. G. LETSON,
major général.

L'honorable Orateur
de la Chambre des communes,
Ottawa.

Le gentilhomme huissier de la Verge noire apporte le message suivant:—

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.

La Chambre, en conséquence, se rend au Sénat;

Et à son retour:

M. l'Orateur informe la Chambre que, durant l'intersession, il a reçu des communications de la part de quelques députés l'informant que les vacances suivantes se sont produites parmi la députation:

L'honorable Gabriel-Édouard Rinfret, député du district électoral d'Outremont-St-Jean, à la suite de son acceptation d'une charge rétribuée par la Couronne.

De M. Louis Orville Breithaupt, député du district électoral de Waterloo-Nord, démissionnaire.

Et que, en conséquence, il a transmis ses mandats au Directeur général des élections afin qu'il émette de nouveaux brefs pour la tenue d'une élection dans chacun desdits districts électoraux.

DISTRICT ÉLECTORAL D'OUTREMONT-ST-JEAN

Canada }
A savoir: } Chambre des communes

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes qu'une vacance est survenue dans la représentation de la Chambre des communes pour le district électoral d'Outremont-St-Jean, dans la province de Québec, à la suite de l'acceptation, par l'honorable G.-E. Rinfret, député dudit district, d'une charge rétribuée par la Couronne.

Donné sous nos seings et sceaux, en la ville d'Ottawa, ce treizième jour de février 1952.

LOUIS-S. ST-LAURENT, (L.S.)

Député du district électoral de Québec-Est

HUGUES LAPOINTE, (L.S.)

Député du district électoral de Lotbinière.

DISTRICT ÉLECTORAL DE WATERLOO-NORD

Canada }
A savoir: }

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes:

Je, Louis Orville Breithaupt, député à la Chambre des communes du Canada pour le district électoral de Waterloo-Nord, dans la province d'Ontario, donne par la présente ma démission de député dudit district électoral à ladite Chambre des communes.

Donné sous mon seing et sceau, à Ottawa (Canada), le vingt-deuxième jour de janvier 1952.

LOUIS O. BREITHAUPT (L.S.)

Témoin:

C. D. HOWE.

Témoin:

PAUL MARTIN.

Le député suivant, ayant au préalable prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège à la Chambre:

M. Carl Olof Nickle, député du district électoral de Calgary-Ouest.

M. St-Laurent présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 1, Loi concernant la prestation des serments d'office, qui est lu une première fois.

M. l'Orateur rapporte que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, ce jour même, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres du Parlement, et qu'afin d'éviter les erreurs il en a obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Nous nous rencontrons à un moment où la population du Canada pleure, avec les autres peuples du Commonwealth, la mort de son regretté souverain, le roi George VI. Feu Sa Majesté était très aimée de tous Ses sujets canadiens, qui conservent un vif souvenir de Sa visite en ce pays et des nombreux liens qui l'unissaient à Son peuple canadien. Nulle part au Commonwealth n'a-t-on éprouvé plus que chez nous le sentiment d'un deuil personnel. Je me joins à vous pour exprimer de profondes condoléances à Sa Majesté la Reine, à la reine Elizabeth la reine mère, à la reine Marie, à la princesse Margaret et à tous les membres de la famille royale.

Le peuple canadien a déjà eu l'avantage de rencontrer sa nouvelle souveraine. Au cours de Sa visite en notre pays, il y a quelques mois, Sa Majesté a créé, chez Ses sujets canadiens, une impression profonde et durable. En assumant Ses lourdes responsabilités, Sa Majesté peut être assurée de la loyauté et du dévouement tout entiers du peuple canadien.

Je suis profondément sensible à l'insigne honneur que m'a fait feu Sa Majesté en me désignant comme Son représentant personnel dans mon pays natal. J'assume mes fonctions de représentant de la Reine avec un vif plaisir à la pensée des relations que j'aurai désormais avec vous. J'apprécie hautement l'avantage d'être associé aux travaux que vous accomplissez au Parlement pour le bien-être et le bonheur du peuple canadien.

La situation internationale ne cesse de causer de l'inquiétude et d'obliger mes Ministres à consacrer beaucoup d'attention à nos affaires extérieures. Le Gouvernement demeure convaincu que les nations du monde libre doivent continuer d'augmenter leur puissance conjuguée, afin de garantir une paix et une sécurité durables en décourageant réellement l'agression.

En Corée, il n'a pas encore été possible d'en venir à un armistice, mais les négociations tendant à cette fin se poursuivent toujours. Les troupes canadiennes, de concert avec leurs camarades d'autres membres des Nations Unies, continuent de servir avec distinction dans ce pays malheureux.

Une formation de l'Armée canadienne fait maintenant effectivement partie des forces intégrées de l'Alliance de l'Atlantique-Nord en Europe; d'autres éléments du Corps d'aviation royal canadien sont graduellement acheminés outre-mer. Des modifications à la législation relative à nos forces armées seront soumises à votre approbation.

Vous serez aussi invités à approuver une nouvelle contribution du Canada au Plan de Colombo et une aide technique aux pays insuffisamment développés.

Un traité de paix avec le Japon a été signé et sera soumis à votre examen.

Au pays, notre économie est encore très active. Le commerce extérieur et les mises de fonds atteignent des niveaux sans précédent. De façon générale, l'emploi reste à un niveau élevé. Les pressions inflationnistes se font toujours fortement sentir et elles exigent le maintien de mesures anti-inflationnistes.

Par malheur, la fièvre aphteuse est apparue chez les bestiaux dans un secteur peu étendu de la Saskatchewan. On a pris immédiatement des mesures pour circonscrire la zone atteinte, pour extirper la maladie et pour faire face à l'état de choses découlant de l'interdiction des envois de bétail et de viande aux États-Unis sous l'empire de la loi de ce pays.

Un conseil d'ingénieurs a été établi pour préparer une demande à soumettre à la Commission mixte internationale relativement à la mise en valeur de l'énergie hydro-électrique dans la section internationale du fleuve Saint-Laurent.

A titre de mesure destinée à favoriser la mise en valeur de nos ressources naturelles, vous serez invités à étudier des dispositions législatives tendant à permettre au Chemin de fer national-canadien d'aménager un embranchement entre Terrace et Kitimat, en Colombie-Britannique.

Vous serez invités à étudier des mesures législatives visant à modifier la loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants et la loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants.

On vous soumettra un projet de loi tendant à reviser la loi de l'immigration. Si l'on réussit à disposer de ce bill au cours de la présente session, vous serez saisis d'amendements connexes à la loi sur la citoyenneté canadienne.

Vous serez invités à approuver un projet de loi ayant pour objet d'autoriser le gouvernement fédéral à conclure avec les provinces de nouveaux accords relatifs à la location de domaines fiscaux.

Vous serez invités à étudier une mesure pourvoyant au rajustement de la représentation à la Chambre des communes.

Vous serez priés d'étudier un projet de révision complète du Code criminel préparé par une commission qui y travaille depuis trois ans.

On présentera un projet de loi en vue d'autoriser certaines mesures préliminaires à l'établissement d'une bibliothèque nationale.

On soumettra également un projet de loi relatif aux marques de commerce.

Vous serez saisis d'autres mesures comportant des modifications à la loi des aliments et drogues; à la loi des grains du Canada; à la loi des installations frigorifiques; à la loi du prêt agricole canadien; à la loi de la pension du service civil; à la loi du cours monétaire; à la loi de la marine marchande au Canada; à la loi des Territoires du Nord-Ouest; à la loi de l'aéronautique; à la loi sur la radio; à la loi d'indemnisation des employés de l'État (1947) et à la loi de 1940 sur l'assurance-chômage.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez priés de pourvoir, pour la prochaine année financière, à tous les services essentiels, ainsi qu'à la défense du pays et à l'exécution des engagements que nous avons contractés sous l'empire de la Charte des Nations Unies et du Traité de l'Atlantique-Nord.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence bénir vos délibérations.

Sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné,—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération vendredi prochain, et que, à moins que la Chambre n'en ordonne autrement, ledit ordre ait priorité sur tous les autres travaux, sauf la présentation de bills et les avis de motions du Gouvernement, jusqu'à conclusion du débat.

Sur motion de M. St-Laurent, appuyé par M. Drew, il est résolu: Qu'une humble adresse, dont suit le texte, soit présentée à Sa Majesté la Reine:

A SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE:

Très Gracieuse Souveraine,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada, en Parlement assemblés, désirons respectueusement exprimer à Votre Majesté notre profonde sympathie dans l'affliction que vous a causée la disparition du feu Roi, Père bien-aimé de Votre Majesté.

Les Canadiens, dont nous sommes les représentants, partagent personnellement le deuil de Votre Majesté et de la Famille royale. Le Roi George VI a été un grand roi et un homme de bien. Par Sa fidélité au devoir, Son courage marqué, l'exemple qu'Il a donné comme époux et comme père, l'intérêt qu'Il portait au bien-être de ceux sur lesquels Il régnait, Il s'est rendu très cher à Ses sujets canadiens. Nous n'oublierons pas la visite qu'Il a faite en notre pays en compagnie de Votre Mère bien-aimée; les Canadiens n'oublieront pas non plus les liens heureux et nombreux établis durant la période où Il a régné sur nous. En communion avec toutes les parties du Commonwealth, nous chérissons à jamais et profondément Sa mémoire.

Nous accueillons avec joie l'accession de Votre Majesté au Trône et nous désirons Vous exprimer sincèrement notre loyauté et notre dévouement. Lorsque, accompagnée de Votre Époux, Vous avez visité notre pays, il y a quelques mois, Vous avez produit sur le peuple canadien une impression profonde et durable. Nous sommes certains que Votre Majesté s'efforcera toujours de favoriser le bonheur et le bien-être de tous Ses sujets. A titre de membres du Parlement du Canada, nous avons le désir et la détermination de soutenir et d'appuyer Votre Majesté dans toute la mesure de notre autorité et de nos capacités, et nous prions la Divine Providence de Vous assister dans l'exercice de Vos lourdes responsabilités.

Sur motion de M. St-Laurent, appuyé par M. Drew, il est résolu:

Que le message de condoléances suivant soit transmis à Sa Majesté la reine mère Elizabeth:

Gracieuse Majesté,

Nous, les Communes du Canada, en Parlement assemblés, demandons respectueusement la permission d'offrir à Votre Majesté notre sincère sympathie dans Votre grand deuil et Votre profond chagrin. Nous partageons la douleur et la perte que Votre Majesté éprouve de la disparition de Notre Souverain défunt, le Roi George VI, qui était grandement aimé de tous Ses sujets.

Nous formons des vœux pour que, en ce moment, Votre Majesté soit réconfortée et soutenue par le souvenir de ce que Votre affectueuse compagnie a valu au défunt Roi pendant toute la durée de Sa vie et de Son règne; par la mémoire des services partagés; par la sympathie et par l'affection générales qui entourent Votre Majesté dans Votre grande affliction.

La Chambre s'ajourne ensuite, à 4 h. 40 de l'après-midi, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 2

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 29 FÉVRIER 1952

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Copies d'arrêtés en conseil concernant des changements ministériels et autres, ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 943, approuvé le 5 février 1952: nommant l'honorable Alcide Côté, membre du conseil privé de la reine pour le Canada, ministre des Postes.

Arrêté en conseil C.P. 733, approuvé le 5 février 1952: acceptant la démission de M. George J. McIlraith, M.P., adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense.

Arrêté en conseil C.P. 899, approuvé le 12 février 1952: nommant M. John Horace Dickey, M.P., adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense.

Aussi,—Exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 9 et 23 janvier, 13 et 27 février 1952, en vertu des dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1^{re} session) (en anglais et en français).

Aussi,—Résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1^{er} décembre 1951 au 31 janvier 1952.

Et aussi,—Cinquante-deuxième rapport annuel de la Commission du district fédéral pour l'année terminée le 31 décembre 1951. Statuts du Canada 1926-1927, chapitre 55, articles 15 et 16, modifiés, (en anglais et en français).

Sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné,—Qu'un comité spécial soit institué en vue de dresser et de remettre avec toute la diligence voulue la liste des députés appelés à faire partie des comités permanents de la Chambre, aux termes de l'article 63 du Règlement, et que ledit comité se compose de MM. Fournier (*Hull*), Harris (*Grey-Bruce*), Casselman, Shaw et Weir.

M. St-Laurent remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, que M. l'Orateur lit ainsi qu'il suit:

VINCENT MASSEY:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes une copie authentique d'une délibération approuvée du Conseil nommant l'honorable Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics, l'honorable D. C. Abbott, ministre des Finances, l'honorable J. J. McCann, ministre du Revenu national et l'honorable F. G. Bradley, secrétaire d'État, pour agir, avec l'Orateur de la Chambre des communes, à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre 145 des Statuts révisés du Canada 1927, intitulé: Loi de la Chambre des communes.

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa,
le 28 février 1952.

Sur motion de M. St-Laurent, M. Louis-René Beaudoin, député du district électoral de Vaudreuil-Soulanges, est nommé vice-président des comités pléniers de la Chambre.

M. l'Orateur présente le rapport des Bibliothécaires du Parlement, dont la teneur suit:

A l'Honorable Orateur de la Chambre des communes.

Les bibliothécaires conjoints ont présenté leur dernier rapport à la date relativement récente du 9 octobre 1951. Depuis lors, il ne reste à exposer que les faits suivants:

On a adopté une importante mesure au cours de janvier, alors que fut transférée aux Archives publiques la collection des monnaies et médailles amassées jusqu'ici par la bibliothèque. Deux raisons ont motivé cette manière d'agir. En premier lieu, cette opération nous permet d'aménager des vitrines où seront exposés les livres intéressants et les reliures d'art choisis parmi les collections de la bibliothèque. On nous demande nombre de renseignements sur ces objets qui présenteront pour la plupart des visiteurs un bien plus grand intérêt que les monnaies et les médailles, appréciées surtout par les spécialistes. En second lieu, ce transfert mettra ces pièces de monnaie à la disposition d'une institution sœur qui possède déjà une grande quantité de ces objets et qui a adopté un plan bien défini de tenir à jour ses collections par l'addition systématique des pièces canadiennes courantes et nouvelles. Le total des médailles et des monnaies transférées se chiffre à 1797, dont plusieurs rares et précieuses, et qui contribueront à accroître l'intérêt des collections des Archives publiques, et à les compléter. Mentionnons spécialement les médailles qui datent du Régime français et la magnifique collection de monnaies de Terre-Neuve.

Malgré l'encombrement de la bibliothèque, sujet de nombreuses plaintes depuis plus d'un quart de siècle, et l'acquisition annuelle de sept à huit mille volumes, on a maintenu la grande salle de la bibliothèque dans un état plutôt satisfaisant. On nous a déjà réservé un local à la Cour suprême, et nous espérons en obtenir un autre, cette année.

L'accroissement des livres déposés, en vertu de la Loi de 1931 sur le droit d'auteur, continue de s'accroître. Au début, en 1932, le nombre des livres inscrits était de 139; il s'est élevé jusqu'à 475, en 1943. En 1951, ces dépôts comprenaient 1386 ouvrages en double, répartis en plusieurs tomes, le tout représentant environ 3000 volumes.

Vu le manque d'espace, nous ne cataloguons pas les livres de caractère purement spécialisé ou technique, les contes d'enfants, etc. mais nous les plaçons en réserve à la Cour suprême pour être remis plus tard à la Bibliothèque nationale.

Tout le personnel, à l'exception des employés temporaires dont la nomination ne relève pas de la Commission du service civil, ont reçu leur part des récentes augmentations de traitements. Espérons que les traitements de ces derniers employés seront bientôt révisés.

Depuis plusieurs années, M. Robert Hamilton, bibliothécaire adjoint, s'est occupé de compiler des citations et des expressions à l'usage des sénateurs et des députés ainsi que du grand public. Il a maintenant publié un ouvrage: *Canadian quotations and phrases, literary and historical*, qui sera de la plus grande utilité pour toutes les bibliothèques et particulièrement pour notre service de renseignement. C'est la première compilation du genre.

Respectueusement soumis,

FÉLIX DESROCHERS

F. A. HARDY

Bibliothécaires conjoints.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, ce 28 février 1952.

M. l'Orateur présente aussi à la Chambre.—Rapport des délibérations de la Commission de la régie intérieure de la Chambre des communes pour la période du 10 octobre au 31 décembre 1951, conformément aux dispositions de l'article 80 du Règlement.

Aussi,—Rapport du Directeur général des élections sur certaines élections partielles et certaines élections dans les Territoires du Nord-Ouest, tenues au cours de l'année 1951, en vertu du paragraphe 6 de l'article 56 de la Loi de 1938 sur les élections fédérales (en anglais et en français).

Et aussi,—Rapport du Directeur général des élections, en vertu de l'article 58 de la Loi de 1938 sur les élections fédérales.

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du conseil d'administration de la Galerie nationale du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en anglais et en français).

Il présente aussi à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C. P. 1084, approuvé le 26 février 1952: autorisant le ministre des Travaux publics à conclure un contrat avec *Tannoy Rentals Ltd.*, de Londres (Angleterre), et *Cossor (Canada) Ltd.*, de Halifax (Nouvelle-Écosse), pour la livraison, l'installation et l'opération d'un système d'amplification du son dans la salle des délibérations de la Chambre des communes à Ottawa.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 décembre 1951,—État indiquant:—1. A-t-on procédé à une enquête sur les moyens et la façon de prévenir l'érosion du littoral du lac Erié, à la suite du délabrement de la jetée est à Port-Bruce (Ontario)?

2. Sinon, le Gouvernement songe-t-il à prendre les mesures nécessaires à enrayer les effets de l'érosion et à en supprimer la cause?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du secrétaire d'État du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en français).

Aussi,—Rapport du département des Impressions et de la Papeterie publiques pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en français).

Il présente aussi à la Chambre,—Rapport des Archives publiques pour l'année civile 1950 (en français).

Et aussi,—Copie de l'arrêté en conseil C. P. 836, approuvé le 12 février 1952: abrogeant les tarifs actuels des honoraires, frais, allocations et dépenses à payer et à allouer aux directeurs de scrutin employés aux élections tenues en vertu de la Loi de 1938 sur les élections fédérales, en tant qu'applicables à la tenue d'élections générales et d'élections partielles, et les remplaçant par un nouveau tarif d'honoraires (en anglais et en français).

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport de la Gendarmerie royale du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en anglais et en français).

Il présente aussi à la Chambre,—Copie d'une ordonnance générale rendue par les juges de la Cour suprême du Canada le 13 décembre 1951, modifiant les règles et ordonnances de la Cour suprême du Canada, aux termes de l'article 104 de la Loi de la Cour suprême, S.R.C., 1927, chapitre 35, modifiée (en anglais et en français).

Et aussi,—Copie d'un amendement aux règles et ordonnances générales de la Cour de l'Échiquier du Canada, en date du 13 décembre 1951, aux termes de l'article 88 de la Loi de la Cour de l'Échiquier, chapitre 34, S.R.C., 1927.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Liste des répartitions et mises au point des dettes contractées pour avances de graines de semence, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme, avec indication détaillée de ces acquittements et libérations, etc., pour la période du 25 septembre 1951 au 25 février 1952, conformément à l'article 2 du chapitre 51 des Statuts du Canada, 1926-1927, Loi concernant certaines créances de la Couronne.

M. Harris (Grey-Bruce), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel sur les permis temporaires émis en vertu du paragraphe 2 de l'article 4 de la Loi de l'immigration, indiquant les personnes admises au Canada au cours de la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 1951 inclusivement.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu des dispositions de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, modifiée, chapitre 30, Statuts du Canada 1944-1945, comme il suit:

Arrêté en conseil C. P. 5873, approuvé le 6 novembre 1951: autorisant la Société d'assurance des crédits à l'exportation à conclure un contrat d'assurance avec *The Canada-Israel Corporation* portant achat de marchandises canadiennes par ladite corporation.

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Relevé des soldes impayés, etc., dans les banques à charte du Canada au 31 décembre 1951. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 30, article 118 (3).

Aussi,—Relevé des soldes impayés, etc., dans les banques constituées en corporation en vertu de la Loi des banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1951. Statuts du Canada, 1947-1948, chapitre 65, article 4.

Aussi,—Relevé des actionnaires des banques à charte du Canada pour l'année financière de chaque banque terminée au cours de 1951. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 30, article 118 (3).

Aussi,—Relevé des actionnaires des banques constituées en corporation en vertu de la Loi des banques d'épargne de Québec pour l'année 1951. Statuts du Canada, chapitre 39, article 9.

Aussi,—Rapport annuel de la Banque du Canada au ministre des Finances et relevé des comptes pour l'année terminée le 31 décembre 1951. Statuts du Canada, 1938, chapitre 42, article 15.

Aussi,—Quatorzième rapport annuel sur le fonctionnement de la Loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938, pour l'année terminée le 31 décembre 1951. Statuts du Canada, 1938, chapitre 33, article 10.

Aussi,—Rapport du surintendant de l'assurance sur les compagnies de prêt et de fiducie pour l'année terminée le 31 décembre 1950.

Aussi,—Relevé des bénéfiques et des frais d'exploitation courants des banques à charte du Canada pour l'année financière 1951, ainsi que la moyenne pour les années financières 1937-1951, en vertu de l'article 53 (10), chapitre 30, des Statuts du Canada 1944.

Et aussi,—Exemplaire du cent-cinquième rapport annuel du conseil d'administration de la compagnie d'assurances *Canada Life* pour l'année terminée le 31 décembre 1951. Statuts du Canada, 1849, chapitre 168, article 28.

M. Campney, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 novembre 1951:—Copie d'un rapport présenté par M. P. A. Whelen, au cours des années 1945 et 1946, relativement à la solde et aux heures de travail dans les magasins de la marine à Bedford (Nouvelle-Écosse).

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 novembre 1951:—Copie du rapport de la Gendarmerie royale du Canada relatif à l'enquête tenue au dépôt de munitions et de matériel de guerre numéro 27, à London (Ontario).

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 6255, approuvé le 20 novembre 1951: modifiant les règlements édictés en vertu de la Loi sur les aliments et drogues (en anglais et en français).

A l'appel de l'ordre portant la prise en considération de la motion tendant à présenter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session:—

M. George, appuyé par M. Gauthier (Lac-Saint-Jean), propose:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Drew.

Sur motion de M. St-Laurent, la Chambre s'ajourne ensuite, à 5 h. 30 de l'après-midi, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 3

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 3 MARS 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le gouverneur en conseil a nommé M. Thomas Russell Montgomery au poste de greffier adjoint de la Chambre des communes, en remplacement de M. Edward Russell Hopkins, qui a résigné ses fonctions.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Copie de l'arrêté en conseil C. P. 1234, approuvé le 3 mars 1952: concernant l'importation au Canada du bétail ainsi que des viandes et des produits dérivés, et rendu en vertu des dispositions de la Loi sur les permis d'exportation et d'importation et la Loi sur les pouvoirs d'urgence (en anglais et en français).

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— État relatif aux permis de boissons alcooliques délivrés au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1951, en vertu des dispositions de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, article 93, chapitre 142, S.R.C., 1927.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Exemple du rapport provisoire et des recommandations de la Commission consultative de la Bibliothèque nationale, daté de novembre 1951 (en anglais et en français).

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,— Rapport annuel du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 décembre 1951,—État indiquant:—1. Quel est le nom de toutes les personnes employées sous le régime de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies en Saskatchewan au cours des dix premiers mois de 1951?

2. Quelle somme a-t-on versée à chacune de ces personnes à titre a) de salaires ou gages, b) de frais de subsistance, c) de frais de voyage, d) de tous autres frais?

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 décembre 1951:—Copie de tous avis de congédiement ou de destitution pour certaines causes, signifiés à des fonctionnaires permanents des divisions de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les corporations du ministère du Revenu national a) à Montréal, b) à Toronto, c) à Winnipeg, depuis le 1^{er} janvier 1950.

M. MacDougall, appuyé par M. Cavers, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 2, Loi modifiant la Loi de la fête du Dominion et la Loi du jour de Victoria, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Knowles, appuyé par M. Gillis, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 3, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Knowles, appuyé par M. Wright, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 4, Loi pourvoyant à la juridiction de la Cour de l'Échiquier du Canada en matière de divorce, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Argue, appuyé par M. Bryce, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935. (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M^{me} Fairclough, appuyée par M. Pearkes, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 6, Loi favorisant les justes méthodes d'emploi au Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Avec le consentement unanime, M. Gardiner propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier aujourd'hui en vue de l'examen du projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse, tendant à assurer, à ce propos, le paiement

d'une indemnité, à même les deniers votés par le Parlement, aux propriétaires des animaux abattus, ainsi qu'à l'égard de tout bâtiment, fourrage, grain ou autre chose dont la destruction a été ordonnée.

Sur ce, M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre, que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier aujourd'hui en vue de l'examen dudit projet de résolution.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 4

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 4 MARS 1952

PRIÈRE.

Deux pétitions sont déposées sur le bureau.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Ressources et du Développement économique pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en anglais et en français).

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C. P. 6653, approuvé le 11 décembre 1951: établissant les règlements concernant l'étiquetage de la térébenthine, et rendu en vertu des dispositions de la Loi sur la marque de commerce nationale et l'étiquetage exact, chapitre 31, Statuts du Canada, 1939 (2^e session).

M. Lesage, adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, présente à la Chambre,—Rapport annuel du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1951 (en anglais et en français).

Et aussi,—Liste de documents diplomatiques, Recueil des traités, 1951, ainsi qu'il suit:—

Convention (n° 88) de l'Organisation internationale du Travail concernant l'organisation du service de l'emploi, ratifiée par le Canada le 24 août 1950, en vigueur le 24 août 1951 (Recueil des traités, 1951, n° 20).

Échange de notes (26 janvier et 24 avril 1951) entre le Canada et le Ceylan comportant un accord relatif à l'entrée au Canada des citoyens du Ceylan désireux de s'y établir, en vigueur le 24 avril 1951.

Échange de notes (13 novembre et 8 décembre 1951) constituant un accord abrogeant l'accord du 22 mars 1946, relatif à la mainlevée du contrôle du Gouvernement canadien sur certains biens privés, en vigueur le 8 décembre 1951.

Échange de notes (10 septembre 1951) entre le Canada et l'Inde mettant officiellement en vigueur la déclaration de principes formulée d'un commun accord par les deux pays en vue du développement économique de l'Inde sur une base coopérative, en vigueur le 10 septembre 1951.

Échange de notes (10 septembre 1951) entre le Canada et le Pakistan mettant officiellement en vigueur la déclaration de principes formulée d'un commun accord par les deux pays en vue du développement économique du Pakistan sur une base coopérative, en vigueur le 10 septembre 1951 (Recueil des traités, 1951, n° 18).

Échange de notes (23 octobre 1951) entre le Canada et le Pakistan comportant un accord relatif à l'entrée au Canada des citoyens pakistanais désireux de s'y établir, en vigueur le 23 octobre 1951 (Recueil des traités, 1951, n° 21).

Échanges de notes (27 juillet et 14 août 1951) comportant un accord étendant à certains territoires coloniaux l'accord relatif aux doubles impositions, intervenu le 5 juin 1946 entre le Canada et le Royaume-Uni, (en vigueur le 25 septembre 1951).

Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour modifier et compléter la convention et le protocole qui l'accompagne en date du 4 mars 1942, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôt sur le revenu, signée le 12 juin 1950, en vigueur le 1^{er} janvier 1951.

Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour modifier et compléter la convention en date du 8 juin 1944, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts et droits de succession, signée le 12 juin 1950, en vigueur le 21 novembre 1951.

Échange de notes (10 et 11 octobre 1951) entre le Canada et le Venezuela constituant un accord portant renouvellement pour une autre année des dispositions du *modus vivendi* signé le 11 octobre 1950, en vigueur le 11 octobre 1951 (Recueil des traités, 1951, n° 24).

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'une lettre, en date du 3 mars 1952, adressée par M. G. A. Gaherty, membre de la Commission royale pour le projet d'aménagement de la rivière Saskatchewan du Sud, au premier ministre du Canada, concernant l'enquête menée par la commission chargée d'étudier ledit projet.

Avec le consentement unanime, la Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution concernant un projet de loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse, tendant à assurer, à ce propos, le paiement d'une indemnité, à même les deniers votés par le Parlement, aux propriétaires des animaux abattus, ainsi qu'à l'égard de tout bâtiment, fourrage, grain ou autre chose dont la destruction a été ordonnée.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et adoptée.

M. Gardiner présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 7, Loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, M. Gardiner propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite, à 11 h. 10 du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 5

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 5 MARS 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu une communication de deux députés l'informant que la vacance suivante s'est produite parmi la députation;

M. Clovis-Thomas Richard, député du district électoral de Gloucester, par suite de son acceptation d'une charge rétribuée par la Couronne.

Et que, en conséquence, il a transmis son mandat au Directeur général des élections afin qu'il émette un nouveau bref ordonnant la tenue d'une élection dans ledit district électoral.

DISTRICT ÉLECTORAL DE GLOUCESTER

Canada }
A savoir: }

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article dix de la Loi de la Chambre des communes, qu'une vacance est survenue dans la représentation de la Chambre des communes pour le district électoral de Gloucester, dans la province du Nouveau-Brunswick, par suite de l'acceptation, par M. Clovis-Thomas Richard, député dudit district, d'une charge rétribuée par la Couronne.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce quatrième jour de mars 1952.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.)

Député du district électoral de Québec-Est.

M. F. GREGG (L.S.)

Député du district électoral de York-Sunbury.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le premier rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 4 mars, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De l'Académie royale canadienne des Arts, demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.—M. Cameron.

De *The British Northwestern Fire Insurance Company* demandant l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de *British Northwestern Insurance Company*.—M. Henry.

M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministre des Mines et des Relevés techniques pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en anglais et en français).

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, présente à la Chambre,—Rapport des travaux exécutés et des dépenses effectuées au 31 décembre 1951, et des dépenses estimatives pour 1952, à l'égard de la construction de certaines installations terminus dans la ville de Montréal, conformément à l'article onze du chapitre douze des Statuts du Canada, 1929 (Loi des terminus nationaux canadiens à Montréal, 1929).

Aussi,—Rapport du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada sur les travaux exécutés et les dépenses effectuées au cours de l'année civile 1951 et au 31 décembre 1951, par suite de la Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba (chapitre 44, 15 George VI, 1951).

Et aussi,—État relatif aux baux de quais, jetées et brise-lames pour l'année civile 1951, conformément à l'article 18 du chapitre 89, Loi concernant les ports et jetées du Gouvernement.

Avec le consentement unanime, le Bill n° 7, Loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, M. Gardiner propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Diefenbaker, appuyé par M. Charlton, propose en amendement: Que le bill n° 7 ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité plénier afin qu'on y examine de nouveau la possibilité d'ajouter au paragraphe (1) de l'article 2, une disposition en vertu de laquelle la compensation prévue ne sera, en aucun cas, inférieure à la valeur économique de la bête ou des bêtes au moment où on a posé le diagnostic de ladite maladie.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

M. Gardiner soulève l'objection que l'amendement est semblable à celui qui a été proposé en comité plénier et déclaré irrecevable et, partant, ne devrait pas être étudié de nouveau, vu qu'il a déjà fait l'objet d'une décision au cours de la session.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. L'ORATEUR: J'ai étudié la question avant qu'on soulève la motion d'ordre. A mon avis, il n'y a aucun doute que l'amendement serait irrégulier s'il comportait l'ordre de verser des fonds. Des amendements semblables ont été déclarés irréguliers, mais, autant que je me souviens, dans chaque cas ils comportaient un ordre donné au Gouvernement. Je me reporte à la page 735 des *Procès-verbaux* de 1947:

M. Bentley a ensuite proposé, appuyé par M. Green, que le bill n° 413 ne soit pas lu maintenant pour la troisième fois, mais qu'il soit de nouveau déféré au comité plénier avec instruction de modifier ledit bill de façon à étendre aux marins de la marine marchande les dispositions qui s'appliquent déjà aux anciens combattants dans ledit bill.

Monsieur l'Orateur a déclaré la modification proposée irrégulière parce qu'elle comportait une dépense.

Les députés savent tous que très souvent les avis de motion présentés par les députés mentionnent que le gouvernement devrait étudier certaines questions comportant dépense d'argent et qu'on juge toujours ces motions recevables. L'amendement proposé à la Chambre, si j'en comprends bien, veut que la Chambre renvoie le bill au comité pour que ce dernier puisse étudier de nouveau la possibilité d'y ajouter une disposition qui comporterait sans aucun doute des dépenses. Si on veut proposer un amendement à cet article en comité il faudra que ce soit un membre du Gouvernement qui en prenne l'initiative. Si c'était un simple député qui, en comité, proposait cet amendement, je crois comprendre qu'il serait irrecevable. C'est, si je ne m'abuse, la décision rendue par le président du comité. Loin de moi la pensée, pourtant, de décider ce que doit faire le président du comité. J'estime que si, en renvoyant la mesure au comité, on suppose une dépense, il faudrait que ce soit un ministre qui propose l'amendement. Le président du comité plénier a rendu une décision qui me paraît correcte, et le comité l'a acceptée. Si le comité ne l'avait pas acceptée, il y aurait eu appel à la Chambre, non pas à l'Orateur.

Ma seule préoccupation, c'est que la décision que je rends soit judicieuse. La Chambre est saisie d'une motion visant à déférer cette question au comité. En vertu de nos règles de procédure, la Chambre a le pouvoir de déférer le projet de loi au comité pour qu'il l'examine en entier ou n'en étudie qu'un article, même si le comité plénier a déjà étudié l'article en question. Il est vrai que la question qu'on a proposé d'examiner a été étudiée au comité plénier, et le président du comité a déclaré l'amendement irrecevable parce qu'il a été présenté par un simple député. Si la Chambre décide de renvoyer le projet de loi au comité et qu'un simple député propose de nouveau cette motion, je crois, que la motion serait irrecevable. Cependant, quand le projet de loi est renvoyé au comité, la motion tendant à le modifier peut être proposée par un membre du Gouvernement, si le Gouvernement le juge à propos, et elle est alors recevable.

A mon avis, le projet d'amendement ne comporte pas de directives invitant le comité à prendre des mesures qui entraîneraient une dépense d'argent. Il vise simplement à renvoyer le projet de loi au comité, afin que ce dernier puisse étudier certaines questions qui ont déjà été étudiées, mais sur lesquelles il peut se prononcer, d'après le Règlement. Je déclare donc le projet d'amendement recevable.

Et ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Adamson,	Coldwell,	Herridge,	McLure,
Argue,	Courtemanche,	Higgins,	Nickle,
Beyerstein,	Diefenbaker,	Hodgson,	Noseworthy,
Black (Cumberland),	Dinsdale,	Johnston,	Nowlan,
Blackmore,	Drew,	Jones,	Quelch,
Brooks,	Fair,	Knight,	Ross (Souris),
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Fairclough (M ^{me}),	Knowles,	Shaw,
Bryce,	Ferguson,	Lennard,	Stewart (Winnipeg-Nord),
Cardiff,	Gillis,	Low,	Thomas,
Casselman,	Graydon,	Macdonnell	Tustin,
Catherwood,	Harkness,	(Greenwood),	White (Hastings-Peterborough),
Charlton,	Harris (Danforth),	MacLean (Queens),	Wright—50.
Churchill,	Hees,	McGregor,	

NON:

Messieurs

Abbott,	Côté (Matapédia-Matane),	Helme,	Murray (Cariboo),
Anderson,	Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),	Henderson,	Murray (Oxford),
Applewhaite,	Cournoyer,	Hetland,	Nadon,
Arsenault,	Crestohl,	Hosking,	Parent,
Balcom,	Croll,	Howe,	Pearson,
Bater,	Darroch,	Huffman,	Pinard,
Beaudoin,	Decore,	James,	Foulin,
Bennett,	Denis,	Jeffery,	Pouliot,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),	Dewar,	Kickham,	Prudham,
Blue,	Dion,	Kirk (Digby-Yarmouth),	Ratelle,
Boisvert,	Dubé,	Lafontaine,	Richard
Boivin,	Dumas,	Langlois (Berthier-Maskinongé),	(Ottawa-Est),
Bonnier,	Eudes,	Langlois (Gaspé),	Richard (Saint-Maurice-Lafleche),
Boucher,	Eyre,	Larson,	Roberge,
Bradette,	Ferrie,	Leduc,	Robertson,
Bradley,	Fournier (Hull),	Lefrançois,	Rochefort,
Breton,	Fournier (Maison-neuve-Rosemont),	Lesage,	Ross (Hamilton-Est),
Brisson,	Fulford,	Macdonald	Rousseau,
Brown (Essex-Ouest),	Gardiner,	(Edmonton-Est),	St-Laurent,
Bruneau,	Garland,	MacKenzie,	Smith (Moose-Mountain),
Byrne,	Gauthier	MacNaught,	Smith (York-Nord),
Cameron,	(Lac-Saint-Jean),	Macnaughton,	Stick,
Campney,	Gauthier (Lapointe),	McCulloch,	Stuart (Charlotte),
Cannon,	Gauthier (Portneuf),	McCusker,	Studer,
Carroll,	Gauthier (Sudbury),	McDonald (Parry-Sound-Muskoka),	Tremblay,
Carter,	George,	McLean (Huron-Perth),	Valois,
Cauchon,	Gingues,	McMillan,	Ward,
Cavers,	Goode,	Major,	Warren,
Chevrier,	Gour (Russell),	Maltais,	Weaver,
Claxton,	Harris (Grey-Bruce),	Massé,	Welbourn,
Cleaver,	Harrison,	Monette,	Whiteside,
Cloutier,	Hellyer,	Mott,	Winkler,
Conacher,			Winters,
Corry,			Wood—130.

Et comme la motion principale est de nouveau mise en délibération: Que le bill n° 7, Loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse, soit maintenant lu une troisième fois;

M. Argue, appuyé par M. Bryce, propose en amendement: Que le bill n° 7 ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité plénier de la Chambre qui examinera à nouveau l'à-propos d'y apporter une modification autorisant le ministre de l'Agriculture à ordonner qu'on assure la provende et le fourrage à tous les propriétaires d'animaux qui se trouvent dans une zone soumise à la quarantaine par suite de l'existence, au Canada, de la fièvre aphteuse, et à prendre les mesures nécessaires à cette fin.

M. l'Orateur déclare la proposition d'amendement irrecevable parce qu'elle dépasse les dispositions de la résolution et du projet de loi.

Et comme la motion principale est de nouveau mise aux voix;

M. Wright, appuyé par M. Knowles, propose en amendement: Que le bill n° 7 ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité plénier de la Chambre qui examinera à nouveau l'à-propos d'y apporter une modification autorisant le ministre de l'Agriculture à ordonner qu'on assure la provende et le fourrage à tous les propriétaires d'animaux qui se trouvent dans une zone soumise à la quarantaine par suite de l'existence, au Canada, de la fièvre aphteuse, et à prendre les mesures nécessaires à cette fin.

M. l'Orateur déclare la proposition d'amendement irrecevable parce qu'elle dépasse les dispositions de la résolution et du projet de loi.

Et la motion principale est de nouveau mise aux voix: Que le Bill n° 7, Loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse, soit maintenant lu une troisième fois, et elle est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite, à 5 h. 50 de l'après-midi, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 6

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 6 MARS 1952

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. L'ORATEUR:

Hier, alors que la Chambre délibérait sur la motion portant troisième lecture du bill relatif à la fièvre aphteuse, M. Diefenbaker a proposé un amendement. Le ministre de l'Agriculture a soutenu que la proposition d'amendement était irrégulière. Cependant, je l'ai admise. Depuis lors, j'ai examiné plus à fond la proposition d'amendement et, même si elle était régulière en principe, je doute du résultat pratique qui en eût découlé si elle avait été adoptée. Le comité eût examiné de nouveau un amendement nécessitant une dépense de fonds publics. Mais le comité n'aurait pu y donner suite sans une motion présentée par un membre du Gouvernement. Le Gouvernement avait déclaré qu'il ne proposerait pas un tel amendement. En conséquence, je doute qu'on eût fait œuvre utile en déférant de nouveau la question au comité. La présente déclaration a pour objet de prévenir la Chambre que, pour les motifs que j'ai mentionnés et pour d'autres encore, si une proposition d'amendement semblable est présentée plus tard, je ne m'estimerai pas lié par la décision que j'ai rendue hier.

La Présentation de bills est appelée ainsi qu'il suit:—

M. Arsenault—Bill intitulé: "Loi concernant la fête de la Confédération".

Du consentement unanime, sur motion de M. Arsenault, ladite proposition de bill est retirée.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. George, appuyé par M. Gauthier (*Lac-Saint-Jean*):—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et comme le débat se poursuit de nouveau;

M. Drew, appuyé par M. Graydon, propose en amendement: Que soient ajoutés à l'Adresse les alinéas suivants:

“Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence

- a) continuent de prélever des impôts excessifs, onéreux et injustes;
- b) refusent de supprimer le gaspillage et la prodigalité et de réduire les frais d'administration de l'État;
- c) négligent de recourir aux mesures propres à enrayer l'inflation et la hausse du coût de la vie.”

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 6 mars 1952.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, à six heures du soir, afin de donner la sanction royale à un certain bill.

Veillez agréer, Monsieur l'Orateur, l'assurance de ma haute considération,

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général,
J. F. DELAUTE.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des communes,
Ottawa.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant sans amendement:

Bill n° 7, Loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse.

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend à la salle du Sénat;

Et à son retour;

M. l'Orateur rapporte que Son Honneur l'honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale au bill suivant:

Loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse.

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. George, appuyé par M. Gauthier (*Lac-Saint-Jean*):

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Drew, appuyé par M. Graydon:

"Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence

- a) continuent de prélever des impôts excessifs, onéreux et injustes;
- b) refusent de supprimer le gaspillage et la prodigalité et de réduire les frais d'administration de l'État;
- c) négligent de recourir aux mesures propres à enrayer l'inflation et la hausse du coût de la vie."

Et comme le débat se poursuit de nouveau;

M. Coldwell, appuyé par M. Knowles, propose en sous-amendement: Que les mots suivants soient ajoutés à l'amendement:

"La Chambre regrette, en outre, que les conseillers de Votre Excellence aient omis de lui recommander l'instauration d'un programme national d'assurance-santé, prévoyant la participation des provinces."

Après discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Adamson,	Charlton,	Green,	MacLean (Queens),
Argue,	Churchill,	Harkness,	McGregor,
Aylesworth,	Coldwell,	Hees,	McLure,
Beyerstein,	Courtemanche,	Herridge,	Meeker,
Black (Cumberland),	Dinsdale,	Higgins,	Murphy,
Blackmore,	Drew,	Hodgson,	Nickle,
Blair,	Fair,	Johnston,	Quelch,
Browne (Saint-Jean- Ouest),	Fairclough (M ^m),	Jones,	Stewart (Winnipeg- Nord),
Bryce,	Ferguson,	Knight,	Thomas,
Cardiff,	Fleming,	Knowles,	Wright—45.
Casselman,	Gillis,	Lennard,	
	Graydon,	Macdonnell (Greenwood),	

NON:

Messieurs

Abbott,	Côté (Saint-Jean- Iberville- Napierville),	Harris (Grey-Bruce),	McLean (Huron- Perth),
Anderson,		Harrison,	Maltais,
Applewhaite,	Crestohl,	Hetland,	Monette,
Arsenault,	Cruikshank,	Hosking,	Mott,
Balcom,	Decure,	Hunter,	Murray (Cariboo),
Bater,	Demers,	James,	Murray (Oxford),
Bennett,	Denis,	Kirk (Antigonish- Guysborough),	Power,
Bertrand,	Dion,	Kirk (Digby- Yarmouth),	Prudham,
Black (Châteauguay- Huntingdon- Laprairie),	Dubé,	Lafontaine,	Ratelle,
Blue,	Eyre,	Laing,	Richard (Ottawa-Est),
Boisvert,	Ferrie,	Langlois (Berthier- Maskinongé),	Riley,
Boivin,	Follwell,	Langlois (Gaspé),	Roberge,
Bonnier,	Fontaine,	Lapointe,	Rousseau,
Boucher,	Fournier (Hull),	Larson,	St-Laurent,
Bradette,	Fournier (Maison- neuve-Rosemont),	Leduc,	Sinnott,
Brown (Essex- Ouest),	Fulford,	Lesage,	Stick,
Bruneau,	Garland,	Macdonald (Edmonton-Est),	Tremblay,
Byrne,	Garson,	McCann,	Valois,
Campney,	Gauthier (Portneuf),	McCusker,	Ward,
Carter,	George,	McDonald (Parry- Sound-Muskoka),	Weir,
Corry,	Gibson,	McIvor,	Welbourn,
Côté (Matapédia- Matane),	Gingues,		Winters,
	Gour (Russell),		Wood,
	Gregg,		Wylie—90.

Et la proposition d'amendement à la motion principale, mise aux voix, est rejetée, au vote suivante:—

OUI:

Messieurs

Adamson,	Charlton,	Green,	Macdonnell
Argue,	Churchill,	Harkness,	(Greenwood),
Aylesworth,	Coldwell,	Hees,	MacLean (Queens),
Beyerstein,	Courtemanche,	Herridge,	McLure,
Black (Cumberland),	Dinsdale,	Higgins,	Meeker,
Blackmore,	Drew,	Hodgson,	Murphy,
Blair,	Fair,	Johnston,	Nickle,
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Fairclough (M ^{me}),	Jones,	Quelch,
Bryce,	Ferguson,	Knight,	Stewart (Winnipeg-Nord),
Cardiff,	Fleming,	Knowles,	Thomas,
Casselman,	Gillis,	Lennard,	Wright—44.
	Graydon,		

NON:

Messieurs

Abbott,	Crestohl,	Harrison,	McLean (Huron-Perth),
Anderson,	Cruikshank,	Hetland,	Maltais,
Applewhaite,	Decore,	Hosking,	Monette,
Arsenault,	Demers,	Hunter,	Mott,
Balcom,	Denis,	James,	Murray (Cariboo),
Bater,	Dion,	Kirk (Antigonish-Guysborough),	Murray (Oxford),
Bertrand,	Dubé,	Kirk (Digby-Yarmouth),	Power,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),	Eyre,	Lafontaine,	Prudham,
Blue,	Ferrie,	Laing,	Ratelle,
Boisvert,	Follwell,	Langlois (Berthier-Maskinongé),	Richard (Ottawa-Est),
Boivin,	Fontaine,	Langlois (Gaspé),	Riley,
Bonnier,	Fournier (Hull),	Lapointe,	Roberge,
Boucher,	Fournier (Maison-neuve-Rosemont),	Larson,	Rousseau,
Bradette,	Fulford,	Leduc,	St-Laurent,
Brown (Essex-Ouest),	Garland,	Lesage,	Sinnott,
Bruneau,	Garson,	Macdonald (Edmonton-Est),	Stick,
Byrne,	Gauthier (Portneuf),	McCann,	Tremblay,
Campney,	George,	McCusker,	Valois,
Carter,	Gibson,	McDonald (Parry-Sound-Muskoka),	Ward,
Corry,	Gingues,	McIvor,	Weir,
Côté (Matapédia-Matane),	Gour (Russell),		Welbourn,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),	Gregg,		Winters,
	Harris (Grey-Bruce),		Wood—88.

Et le débat se poursuivant sur la motion principale, ledit débat est ajourné sur motion de M. Abbott.

Sur motion de M. Fournier (Hull), la Chambre s'ajourne ensuite, à 10h. 55 du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N^o 7

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 7 MARS 1952

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le deuxième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, présentée le 6 mars, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De Stanley E. Phillips, d'Edson (Alberta), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Hotel Mutual Insurance Company*.—*M. Welbourn*.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 décembre 1951:—Copie de toute correspondance échangée entre M. R. G. Peers et le gouvernement canadien, ou l'un de ses ministères ou organismes, depuis le 1^{er} janvier 1946.

Et aussi,—Rapport de la Commission du service civil sur les positions exclues, en tout ou en partie, de l'application de la Loi du service civil au cours de l'année civile 1951, en vertu des dispositions de l'article 59 de ladite loi, chapitre 22, S.R.C., 1927.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Rapport, pour l'année civile 1951, sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur les permis d'exportation et d'importation, Statuts du Canada, 1947, chapitre 17, modifié, (en anglais et en français).

M. Prudham propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour étendre l'application de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or aux années 1952 et 1953, et pour éclaircir les dispositions du paragraphe cinq de l'article trois en vue d'assurer l'aide prévue lorsque ce paragraphe a été édicté en 1951.

Sur ce, M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour l'examen dudit projet de résolution.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. George, appuyé par M. Gauthier (*Lac-Saint-Jean*):—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et comme le débat se poursuit de nouveau;

M. Fair, appuyé par M. Quelch, propose en amendement: Que soient ajoutés à l'Adresse les mots suivants:

“Nous regrettons que les conseillers de Son Excellence n'aient pas:

a) Fourni de stimulants suffisants à l'expansion possible et essentielle de la production de denrées alimentaires au Canada, ni

b) Assuré l'écoulement et la distribution sur une base économique, de toute partie de notre production alimentaire qui pourrait constituer un excédent.”

Et comme la question est mise en délibération;

M. Bryce, appuyé par M. Knight, propose en sous-amendement: Que le projet d'amendement soit modifié par l'addition de l'alinéa suivant:

“c) Établi une autorité fédérale chargée de s'occuper de la viande et des produits laitiers au cours de la présente situation critique et ayant le pouvoir de fixer des prix minimums pour les producteurs, de protéger les consommateurs par la réglementation des prix de détail et de prendre les mesures voulues en vue de la répartition équitable de ces produits au cours de ladite situation critique.”

Et un débat s'élevant et se poursuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Knowles.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite, à 10 h. 50 du soir, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 8

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 10 MARS 1952

PRIÈRE.

Dix-sept pétitions sont déposées sur le bureau.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, présente à la Chambre,—Quarante-septième rapport de la Commission des Transports du Canada pour l'année civile terminée le 31 décembre 1951.

Aussi,—Exemplaire des règlements nos 1/51 et 2/52 et des circulaires nos 1/51 à 15/52, publiés par la Commission des Transports aériens.

Aussi,—Rapport annuel du ministre des Transports sur les cas où des navires ont été dispensés, en 1951, de certaines dispositions relatives aux navires, aux termes de l'article 488A de la Loi de la marine marchande du Canada, 1934, modifiée.

Et aussi,—Rapport du ministre des Transports sur les cas où des navires ont été dispensés, en 1951, de l'obligation d'avoir à bord des capitaines, seconds et mécaniciens titulaires d'un certificat, aux termes de l'article 133A, de la Loi de la marine marchande du Canada, 1934, modifiée.

M. St-Laurent présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 8, Loi remaniant la représentation à la Chambre des communes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Chevrier présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 9, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. George tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, et sur la proposition d'amendement de M. Fair et la proposition de sous-amendement de M. Bryce.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Dinsdale.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 9

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 11 MARS 1952

PRIÈRE.

Quinze pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le troisième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 10 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Catherine Vaughan Troy Campbell, demeurant présentement à Toronto, (Ontario), épouse de Gerald Arthur Campbell, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Phyllis Joan Cross Cohen, autrement connue sous le nom de Grosvenor, épouse de Denis Cohen, autrement connu sous le nom de Grosvenor, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Myrtle Marie Gangin dit Gilmore Cooney, épouse de James Louis Allan Cooney, de Verdun, P.Q.—*M. Winkler.*

De Bernice Pomp, autrement connue sous le nom de Frank Gates, épouse de Peter Gates, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De John Gavigan de Montréal, P.Q., époux de Martha Seck Gavigan.—*M. Winkler.*

De Mary Margaret Graham, demeurant présentement à Ottawa, (Ontario), épouse de Arthur Duncan Graham, de Hull, P.Q.—*M. Winkler.*

De Dorothy Gertrude French Gorrell, épouse de Herbert Archibald Gorrell, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Dorothy Ailsie Jean Coghlin Hands, épouse de Cedric Herbert Beresford Hands, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De John Hellman de Montréal, P.Q., époux de Loise Matz Hellman.—*M. Winkler.*

De Frances Bailey Berman, autrement connue sous le nom de Hersh bain, épouse de Morris Berman, autrement connu sous le nom de Hersh bain de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Cosmo Iellamo, de Montréal, P.Q., époux de Doris Diraddo Iellamo.—
M. *Winkler*.

De Jennie Harris Klaiman, épouse de Solly Klaiman, de Montréal, P.Q.—
M. *Winkler*.

De Erita Ethel Elliott Morris, épouse de Fred Morris de Montréal, P.Q.—
M. *Winkler*.

De Dorothy Minnie Hogbin Neale, demeurant présentement à Verdun, P.Q.,
épouse de James Bernard Neale, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Elsie Alexandria Thompson Parr, de Montréal, P.Q., épouse de Charles
Henry Parr, demeurant présentement à Fort Erié (Ontario).—M. *Winkler*.

De Joan Mary Hoerner Rawley, demeurant présentement à Montréal, P.Q.,
épouse de William Kenna Rawley, d'Outremont, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Alma Dorothy Lines Robertson, demeurant présentement à St-Lambert,
P.Q., épouse de John Gilbee Robertson, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, dépose.—Réponse
à un ordre de la Chambre, en date du 5 novembre 1951,—État indiquant: Le
Gouvernement a-t-il ou a-t-il eu des engagements financiers dans des entre-
prises riveraines des Grands Lacs autres que l'entreprise d'écoulement des eaux
de Burke, à Erieau?

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—
Copie d'une lettre, en date du 9 mars 1952, adressée par le président de
l'Imperial Tobacco Company Limited, de Montréal, P.Q., à l'honorable D. C.
Abbott, C.R., ministre des Finances, à Ottawa, relativement à la vente et à la
distribution de cigarettes au Canada au cours des années 1949, 1950 et 1951.

M. Gregg propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en
comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi de 1947
sur l'indemnisation des employés de l'État, en vue d'élargir les dispositions
relatives au paiement d'une indemnité, contenues dans l'article huit de la loi.

Sur ce, M. Gregg, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre
que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit
projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier
pour l'examen dudit projet de résolution.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion
de M. George tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur
général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, et sur
la proposition d'amendement de M. Fair et la proposition de sous-amendement
de M. Bryce.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion
de M. McCann.

Sur motion de M. Fournier (Hull), la Chambre s'ajourne ensuite, à 10 h. 55
du soir, à demain à trois heures de l'après-midi.

N° 10

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 12 MARS 1952

PRIÈRE.

Quinze pétitions sont déposées sur le bureau.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. L'ORATEUR: Me serait-il permis de formuler une déclaration en ce moment? Il semble que certains députés aient compris aux observations que j'ai formulées lundi que notre façon de procéder pour ce qui est des affaires courantes en général était modifiée. Il n'était pas dans mon intention que mes observations eussent cet effet. Si j'ai formulé cette déclaration, c'est parce que j'ai cru qu'au cours de la dernière session, j'ai laissé s'implanter une façon de procéder qui permettait à un député de poser, à l'ouverture de la séance, une prétendue question de privilège et d'étudier certains événements qui avaient eu lieu à l'extérieur de la Chambre. Cette façon de procéder constituait une dérogation au Règlement et je n'ai pas cru qu'il fût dans l'intérêt du Parlement de la tolérer plus longtemps.

Ainsi que le déclare *Beauchesne*, "la question de privilège devrait rarement être posée au Parlement". Il ajoute: "La désobéissance volontaire aux décrets et règlements du Parlement dans l'exercice de ses fonctions constitutionnelles, les insultes et les obstructions faites au cours d'un débat, constituent des manquements aux privilèges de la Chambre." Ces manquements aux privilèges ainsi que d'autres devraient être portés à l'attention de la Chambre lorsqu'ils se produisent et devraient être étudiés immédiatement et suivis de la motion appropriée.

Je n'ai pas besoin de rappeler aux honorables députés qu'il n'y a pas question de privilège lorsqu'il s'agit de savoir si un député aurait dû ou n'aurait pas dû prononcer un discours à l'extérieur de la Chambre ou s'il aurait été préférable qu'il prononçât ce discours à la Chambre. Si le discours en question a été prononcé par désobéissance volontaire aux décrets et règlements du Parlement ou s'il renferme des calomnies à l'égard de députés, il donne lieu bien

entendu, à une question de privilège qu'il faut poser à la Chambre. Autrement, l'affaire devrait être portée à l'attention de la Chambre au moyen d'une question posée au député ou au cabinet, lors de l'appel de l'ordre du jour. Je demanderais aux députés de ne pas poser la question de privilège à moins d'être assurés qu'il s'agit véritablement d'une question de privilège.

Il ne faut pas accorder à ma déclaration de lundi une interprétation qui interdirait aux ministres, à l'appel des motions, de faire d'importants énoncés de politique publique. Il n'existe pas de règle précise à cet égard; c'est plutôt une pratique que l'usage a sanctionnée, tant au Royaume-Uni qu'au Canada. Par le passé, j'ai toujours permis au chef de l'opposition de poser des questions au sujet de ces énoncés. J'ai l'intention de m'en tenir à cette ligne de conduite. Bien entendu, il ne peut y avoir débat en pareille circonstance.

Mon seul souci est de ne pas restreindre indûment, par mes décisions, les droits et privilèges des députés; je suis sûr qu'ils continueront à m'accorder leur collaboration, pour que je puisse m'acquitter ainsi de mes fonctions.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quatrième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 11 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Margaret Elizabeth Strange Colton, épouse de Charles Martin Colton, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Alexander Malcom Dick, de St-Laurent, P.Q., époux de Dorothy Hene Honeyman Dick, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Kathleen Marjorie Hastings Hawkins, demeurant présentement à St-Laurent, P.Q., épouse de James Norman Hawkins de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Hyman Krull, de Montréal, P.Q., époux de Mona Gladstone Krull.—M. *Winkler*.

De Grace Catherine Piché Lovegrove, épouse de Walter Benjiman Lovegrove, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Irene Britton Lynn, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse de William Arthur Lynn, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Lillian May Holloway O'Brien, épouse de Joseph Michael O'Brien, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Jean Marie Weeks Opzoomer, épouse de Cornelis Opzoomer, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Cécile Emilie Viger Ross, résidant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Harry Gerald Ross, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Shirley Doreen King Rowe, de Brigus (Terre-Neuve), demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Charles Austin Rowe, demeurant présentement aux États-Unis.—M. *Winkler*.

De Bruce Edward Steggles, de Verdun, P.Q., époux de Anne Géraldine St-Amand Steggles, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Edna Gibson Smith Schiller, épouse d'Edward Norman Schiller, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Mary Mildred Antoinette Castonguay Smythson, demeurant présentement à Dolbeau, P.Q., épouse de Frank Charles Smythson, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Hilda Richardson Tait, épouse de George Charles Tait, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Doris Abbott Watts, demeurant présentement à Chateauguay, P.Q., épouse de Arthur Bertram Watts, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, présente à la Chambre,—Résumé du régime révisé de pension pour les Chemins de fer nationaux du Canada.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Fraser—1. A-t-on institué une commission en vue d'enquêter sur les incendies qui ont détruit des immeubles et des fournitures de défense?

2. Dans l'affirmative, quel est le nom des membres de cette commission?

3. La Commission a-t-elle présenté un rapport? Dans l'affirmative, quelles ont été ses conclusions?

4. A combien se sont élevées les pertes globales causées par des incendies aux édifices, aux matériaux et aux fournitures de défense, en 1951, à quels endroits y a-t-il eu des incendies et quel a été le montant des pertes dans chaque cas?

5. A combien se sont élevées les pertes globales causées par des incendies aux édifices, aux matériaux et aux fournitures de défense au cours des deux premiers mois de 1952, à quels endroits y a-t-il eu des incendies et quel a été le montant des pertes dans chaque cas?

M. Campney, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Lennard—1. Quelle quantité de peaux d'animaux à fourrure a-t-on importée au Canada, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1951?

2. Quelle quantité de chaque espèce a-t-on importée et de quels pays provenaient ces importations?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Lennard—1. Dans quels magazines, journaux ou autres périodiques le gouvernement fédéral a-t-il effectué de la publicité relative aux rentes sur l'État, au cours de la période du 1^{er} janvier 1951 au 31 mars 1952?

2. Quel a été le coût global de cette publicité dans chacun de ces moyens de réclame?

Par M. Charlton—1. Au cours des douze derniers mois, des envois de marchandises emballées dans le foin, la paille ou tout autre produit brut du sol, en provenance de l'Europe, ont-ils été livrés à Regina ou à tout autre endroit de la Saskatchewan, sans que ces marchandises aient été dûment désinfectées, avant leur expédition, par un vétérinaire dûment qualifié et autorisé du gouvernement du pays d'où elles provenaient?

2. Aux ports d'entrée, procède-t-on à la désinfection des vêtements des immigrants qui viennent au Canada en provenance de tout pays où existe la fièvre aphteuse?

3. A-t-on importé du bétail de l'Angleterre, de l'Irlande ou de l'Écosse au cours des douze derniers mois? Dans l'affirmative, à quelle date et dans quelles conditions?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Wright—1. a) Le gouvernement du Canada, b) les Chemins de fer nationaux, ont-ils passé des contrats ou des baux avec l'*Imperial Oil Company Limited* pour les concessions de pétrole et de gaz naturel dont ils sont propriétaires dans la province de la Saskatchewan?

2. Dans l'affirmative, quel est le nombre de ces contrats?

3. A-t-on demandé des soumissions dans chaque cas?

4. L'*Imperial Oil Company Limited* a-t-elle fait des soumissions?

5. A-t-on accepté les plus hautes soumissions dans chaque cas?

Par M. Knowles—1. Quelle valeur, en dollars, représente le volume global des impressions effectuées sous la direction de l'Imprimeur du Roi, au cours de l'année 1951?

2. Quel a été le volume des impressions effectuées à l'Imprimerie nationale?

3. Quel a été le volume des impressions confiées à des imprimeries privées?

4. Dans le cas de ces dernières, quelles sociétés ont obtenu des contrats d'impression?

5. Quelle valeur, en dollars, représente le volume des impressions confiées à chacune des sociétés susmentionnées au cours de 1951?

6. Quelles sont les imprimeries susmentionnées qui sont autorisées à faire usage de l'étiquette syndicale *Allied Printing Trades Council*?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Coldwell—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance échangée entre le Gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces des Prairies, depuis le 1^{er} octobre 1951 et le 1^{er} mars 1952, concernant les propositions relatives au versement d'avances pour le blé emmagasiné dans les fermes et le paiement des frais d'entreposage aux cultivateurs résidant dans les districts où il n'y a pas d'espace disponible dans les élévateurs, ainsi que la correspondance de même nature ayant trait à la loi de 1951 sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies, adoptée au cours de la cinquième session de la législature actuelle.

Par M. Coldwell—ORDRE DE LA CHAMBRE—État donnant des précisions sur les brevets appartenant à des ennemis, confiés au Sequestre des biens ennemis à la suite de la dernière guerre et subséquemment vendus par le Gouvernement, ainsi que le nom des acheteurs et le prix de vente de ces brevets.

Par M. Argue—ADRESSE à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre le Gouvernement du Canada, ou l'un de ses ministères ou organismes, et le gouvernement de la Saskatchewan, le *Saskatchewan Wheat Pool*, la Fédération de l'Agriculture de la Saskatchewan, et la *Saskatchewan Farmers' Union*, entre le 1^{er} septembre 1951 et le 28 février 1952, concernant les méthodes d'octroi d'aide financière aux cultivateurs possédant du grain non récolté ou non livré.

Par M. Argue—ADRESSE à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre le Gouvernement du Canada, ou l'un de ses ministères ou organismes, et le gouvernement de la Saskatchewan, le *Saskatchewan Wheat Pool*, la Fédération de l'Agriculture de la Saskatchewan, la *Saskatchewan Farmers' Union* et les coopératives agricoles locales, entre le 1^{er} septembre 1951 et le 28 février 1952, concernant a) l'importation et l'utilisation des séchoirs de grain mobiles, b) l'expédition du grain humide aux séchoirs terminus par les cultivateurs et les sociétés d'élevateurs.

Par M. Diefenbaker—ADRESSE à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toutes communications échangées entre les vétérinaires provinciaux ou fédéraux et le ministère fédéral de l'Agriculture ainsi que tous dossiers datés depuis le 17 novembre 1951, relativement à l'épidémie de stomatite vésiculaire et de fièvre aphteuse dont est atteint le bétail en Saskatchewan, ainsi que tous certificats ou déclarations concernant les analyses indiquant les conclusions de l'examen chimique subi par les animaux soupçonnés d'être atteints de l'une ou l'autre maladie.

Par M. Wright—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tout contrat passé par le Gouvernement relativement à la location ou à l'expropriation des concessions de pétrole ou de gaz naturel dans les réserves indiennes de la province de la Saskatchewan.

Par M. Knowles—ADRESSE à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance échangée entre le premier ministre et (ou) le gouvernement du Canada et le premier ministre et (ou) le gouvernement du Manitoba, datée depuis le 1^{er} juin 1950, relativement au versement d'une indemnité aux propriétaires de maisons pour les dommages causés à leurs biens ou pour les pertes subies par suite de la construction de digues destinées à les protéger contre les inondations éventuelles de la rivière Rouge.

Par M. Low—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère des Postes et les personnes domiciliées dans le comté de Guysboro (Nouvelle-Écosse), relativement à l'entreprise de transport postal entre Fisherman's Harbour et Port Hilford, au cours de 1951.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. George tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, et sur la proposition d'amendement de M. Fair et la proposition de sous-amendement de M. Bryce.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Stuart (*Charlotte*).

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 11

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 13 MARS 1952

PRIÈRE.

Vingt pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le cinquième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 11 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Silas Maxwell Barrow, de Grand Falls (Terre-Neuve), époux de Dorothy Marie Bennett Barrow, demeurant présentement à Windsor (Terre-Neuve).—*M. Winkler.*

D'Edna Guenard Brassard, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse d'Arthur Brassard, de Fort Coulonge, P.Q.—*M. Winkler.*

De Helen Maude Walmesley Cherry, épouse de John Ebert Cherry, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Peter Nicol Crowe, de St-Hubert, P.Q., époux de Kathleen Joan Smith Crowe, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Nancy Jean Tolmie Dawson, épouse de Kenneth Joseph Dawson, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

D'Eileen Shirley Guttman Fagen, épouse de Ben Fagen, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Pauline Augusta McCaskill Foulis, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Cecil McKenzie Foulis, de Westmount, P.Q.—*M. Winkler.*

De Fred Jenne Fyles, de Montréal, P.Q., époux d'Evelyn Campbell McKinney Fyles.—*M. Winkler.*

De Sarah Grossman Grotzky, épouse de Myer David Grotzky, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Hilda Avrith Grossman, épouse d'Abraham Kiva Grossman, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Mary Rita Estella Brennan Henderson, de Montréal, P.Q., épouse d'Andrew Gordon Henderson, demeurant présentement à Kingston (Ontario).—*M. Winkler.*

De Misha Paunovic, de Montréal, P.Q., époux de Magdalena Haray Enyede Paunovic.—*M. Winkler.*

D'Isabel Welch Remillard, demeurant présentement à Lachine, P.Q., épouse de Georges Remillard de Farnham, P.Q.—*M. Winkler.*

De Rose Dorothy Weatherbee Stopps, demeurant présentement à Verdun, épouse de Ralph Gilbert Stopps, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Margaret Ann Greenaway Worrell, demeurant présentement aux États-Unis, épouse d'Arthur Augustine Worrell, de Verdun, P.Q.—*M. Winkler.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le premier rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de premier rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Catherine Vaughan Troy Campbell, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Gerald Arthur Campbell, de Montréal, P.Q.

De Phyllis Joan Cross Cohen, autrement connue sous le nom de Grosvenor, épouse de Denis Cohen, autrement dit Grosvenor, de Montréal, P.Q.

De Myrtle Jesse Marie Ganjin dite Gilmore Cooney, épouse de James Louis Allan Cooney, de Verdun, P.Q.

De Bernice Pomp, autrement connue sous le nom de Frank Gates, épouse de Peter Gates, de Montréal, P.Q.

De John Gavigan, de Montréal, P.Q., époux de Martha Seck Gavigan.

De Mary Margaret Graham, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse de Arthur Duncan Graham, de Hull, P.Q.

De Dorothy Gertrude French Gorrell, épouse de Herbert Archibald Gorrell, de Montréal, P.Q.

De John Hellmann, de Montréal, P.Q., époux de Loise Matz Hellmann.

De Frances Bailey Berman, autrement connue sous le nom de Hersh bain, épouse de Morris Berman, autrement connu sous le nom de Hersh bain, de Montréal, P.Q.

De Jennie Harris Klaiman, épouse de Solly Klaiman, de Montréal, P.Q.

De Erita Ethel Elliott Morris, épouse de Fred Morris, de Montréal, P.Q.

De Dorothy Minnie Hogbin Neale, épouse de James Bernard Neale, de Montréal, P.Q.

D'Elsie Alexandria Thompson Parr, de Montréal, P.Q., épouse de Charles Henry Parr, demeurant présentement à Fort Erié (Ontario).

De Joan Mary Hoerner Rawley, épouse de William Kenna Rawley, d'Outremont, P.Q.

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Réponse à la question suivante inscrite au *Feuilleton* du 13 mars 1952:—

Par M. Charlton:—1. Doit-on faire rapport de la stomatite vésiculaire aux termes de la Loi des épizooties?

2. Les fonctionnaires de la division de l'hygiène vétérinaire, préposés à la Saskatchewan, ont-ils imposé quelque formalité d'isolement ou de quarantaine à la ferme de M. Leonard Wass, à McLean (Saskatchewan)? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date?

3. A-t-on effectué sur des animaux des inoculations servant aux épreuves, dans le district de Regina? Dans le cas de l'affirmative, sur quels animaux?

4. Si ces injections ont été pratiquées sur des chevaux, a-t-on obtenu des réactions positives? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date, et à qui a-t-on présenté des rapports?

5. Quelque fonctionnaire de la division de l'hygiène vétérinaire, préposé à la Saskatchewan, a-t-il refusé d'accepter, de la part de vétérinaires privés, des spécimens de substance contaminée? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date et pour quels motifs?

6. Les inspecteurs de la division de l'hygiène vétérinaire ont-ils fait rapport de symptômes de clinique à l'égard desquels on avait des soupçons, à l'un ou l'autre des abattoirs de Regina? Dans le cas de l'affirmative, quelle était la teneur de ce rapport et à quelle date ce rapport a-t-il été reçu?

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 12 mars 1952, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1^{re} session), (en anglais et en français).

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport sur l'application de la Partie V de la Loi de la Gendarmerie royale du Canada, 1948, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, relativement aux pensions, contributions, gratifications, allocations de retraite, etc., conformément à l'article 105, chapitre 28, Statuts du Canada, 1948.

M. Lesage, adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, présente à la Chambre,—Rapport sur la participation active du Canada à l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (OAA), pour l'année terminée le 31 décembre 1951 (en anglais et en français).

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion de M. George tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, et sur la proposition d'amendement de M. Fair et la proposition de sous-amendement de M. Bryce.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

Avec la permission, la Chambre revient aux *Motions*, sous la rubrique des *Affaires de routine*.

Sur ce, M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1512, approuvé le 13 mars 1952: abrogeant l'arrêté en conseil C.P. 1028 du 19 février 1952, qui décrétait l'établissement d'une région de quarantaine dans certaines régions de la Saskatchewan en raison de la manifestation de la fièvre aphteuse dans ladite province.

Aussi,—Copie de l'ordonnance ministérielle n° 1, en date du 13 mars 1952, signée par le ministre de l'Agriculture: déclarant que la fièvre aphteuse s'est manifestée dans la province de la Saskatchewan et que certains animaux sont susceptibles d'en être atteints, et rétablissant une région de quarantaine dans ladite province.

Et aussi,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1513, approuvé le 13 mars 1952: défendant le transport dans la région de quarantaine de la province de la Saskatchewan, sans la permission d'un inspecteur ou de toute autre personne que peut désigner le ministre de l'Agriculture, de la chair, des peaux, des sabots, des cornes, ou de quelque autre partie d'un bovin, d'un mouton, d'une chèvre, ou d'un autre ruminant, et d'un porc.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. George tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, et sur la proposition d'amendement de M. Fair et la proposition de sous-amendement de M. Bryce.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Adamson.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 12

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 14 MARS 1952

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le sixième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 13 mars, demandant chacune l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Florence Edith Holland Clarke, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Robert William Clarke, de Lennoxville, P.Q.—*M. Winkler.*

D'Alfred Ernest Farebrother, de Hampstead, P.Q., époux de Frances Lilian Rawlings Farebrother, demeurant présentement à St-Laurent, P.Q.—*M. Winkler.*

De Louisa Crawford Gordonsmith, épouse d'Arthur Howard Gordonsmith, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Rhoda Hayes Goulet, demeurant présentement à Ottawa (Ontario), épouse d'Hector Goulet, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

D'Alfred Machabée, de Montréal, P.Q., époux de Gisèle Lefebvre Machabée.—*M. Winkler.*

De Phyllis Muriel Skelcher MacDonald, épouse de James Ronald MacDonald, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Vivian Clement Mole, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Frederick William Mole, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Frederick Ernest Marlow, de Montréal, P.Q., époux de Joyce Marie Watson Marlow, demeurant présentement en Angleterre.—*M. Winkler.*

D'Olga Pretula McGonnigal, épouse de Philip McGonnigal, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Malfice Ciccone Nadeau, demeurant présentement à Montréal P.Q., épouse de Joseph Germain Nadeau, de Ste-Thérèse, P.Q.—*M. Winkler.*

De Thérèse Michel Paquette, épouse d'Eloi Paquette, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

D'Olga Katchan Parisella, épouse de Joseph Parisella, de Montréal, P.Q.—
M. Winkler.

D'Audrey Jessie Elizabeth Kinnear Park, épouse de James Cheves Park,
de Montréal, P.Q.—M. Winkler.

De Frederick James Perkins, de Montréal, P.Q., époux de Marie Delima
Evelina Raymond Perkins.—M. Winkler.

De Winnifred Shirley Nice Perry, demeurant présentement à Verdun, P.Q.,
épouse de George Vincent Perry, de Montréal, P.Q.—M. Winkler.

De Helen Myrtle Woods Poulos, demeurant présentement à Verdun, P.Q.,
épouse de Nicholas Ivan Poulos, de Gander (Terreneuve).—M. Winkler.

D'André Roy, de Montréal, P.Q., époux de Germaine Bissonnette Roy.—
M. Winkler.

De Libertia Vivinar McClusky Rutherford, demeurant présentement à
St-Laurent, P.Q., épouse de Desmond Alec Rutherford, de Montréal, P.Q.—
M. Winkler.

D'Alice Courey Salhany, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse
de John Salhany, de Shawinigan-Falls, P.Q.—M. Winkler.

De Karl Gunnar Tammi, de Rouyn, P.Q., époux d'Ida Hotakka Tammi,
demeurant présentement à Oak Ridges (Ontario).—M. Winkler.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le
deuxième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés,
ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur
des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit
à titre de deuxième rapport:

Votre examineur a dûment examiné les pétitions suivantes en obtention
de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de
dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate
que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans
chaque cas:

D'Edna Guenard Brassard, épouse d'Arthur Brassard, de Fort Cou-
longe, P.Q.

De Helen Maude Walmesley Cherry, épouse de John Ebert Cherry, de
Montréal, P.Q.

De Peter Nicol Crowe, de St-Hubert, P.Q., époux de Kathleen Joan Smith
Crowe.

De Margaret Elizabeth Strange Colton, épouse de Charles Martin Colton,
de Montréal, P.Q.

D'Alexander Malcolm Dick, de St-Laurent, P.Q., époux de Dorothy Hene
Honeyman Dick.

De Nancy Jean Tolmie Dawson, épouse de Kenneth Joseph Dawson, de
Montréal, P.Q.

D'Eileen Shirley Guttman Fagen, épouse de Ben Fagen, de Montréal, P.Q.

De Pauline Augusta McCaskill Foulis, épouse de Cecil McKenzie Foulis, de
Westmount, P.Q.

De Fred Jenne Fyles de Montréal, P.Q., époux d'Evelyn Campbell McKin-
ney Fyles.

De Hilda Avrith Grossman, épouse d'Abraham Kiva Grossman, de
Montréal, P.Q.

De Sarah Grossman Grotsky, épouse de Myer David Grotsky, de
Montréal, P.Q.

De Kathleen Marjorie Hastings Hawkins, épouse de James Norman
Hawkins, de Montréal, P.Q.

De Mary Rita Estella Brennan Henderson, de Montréal, P.Q. épouse d'Andrew Gordon Henderson, demeurant présentement à Kingston (Ontario).

De Hyman Krull, de Montréal, P.Q., époux de Mona Gladstone Krull.

De Grace Catherine Piché Lovegrove, épouse de Walter Benjiman Lovegrove, de Montréal, P.Q.

D'Irene Britton Lynn, épouse de William Arthur Lynn, de Montréal, P.Q.

De Jean Marie Weeks Opzoomer, épouse de Cornelis William Opzoomer, de Montréal, P.Q.

De Misha Paunovic, de Montréal, P.Q., époux de Magdalena Harry Enyede Paunovic.

D'Isabel Welch Remillard, épouse de Georges Remillard, de Farnham, P.Q.

De Cécile Emilie Viger Ross, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Harry Gerald Ross, de Montréal, P.Q.

De Bruce Edward Steggles, de Verdun, P.Q., époux d'Anne Geraldine St. Amand Steggles.

De Rose Dorothy Weatherbee Stopps, épouse de Ralph Gilbert Stopps, de Montréal, P.Q.

De Margaret Ann Greenaway Worrell, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique, épouse d'Arthur Augustine Worrell, de Verdun, P.Q.

D'Edna Gibson Smith Schiller, épouse d'Edward Norman Schiller, de Montréal, P.Q.

De Mary Mildred Antoinette Castonguay Smythson, épouse de Frank Charles Smythson, de Montréal, P.Q.

De Hilda Richardson Tait, épouse de George Charles Tait, de Montréal, P.Q.

De Doris Abbott Watts, épouse d'Arthur Bertram Watts, de Montréal, P.Q.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1^{er} au 29 février 1952.

M. Chevrier propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi permettant au gouverneur en conseil d'autoriser la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à construire une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique, sur un parcours approximatif de 46 milles, au coût estimatif de \$10,000,000.00 et suivant une dépense moyenne de \$217,391.30 par mille. Le projet de loi pourvoira à l'émission, par la Compagnie, de valeurs qui peuvent être garanties par le gouvernement, relativement au coût de construction. Pour permettre à la Compagnie d'entreprendre immédiatement la construction de ladite ligne de chemin de fer, des prêts temporaires peuvent être consentis à la Compagnie, sur le Fonds du revenu consolidé, assujétis aux conditions déterminées par le gouverneur en conseil et garantis par des valeurs de la Compagnie.

Sur ce, M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour l'examen dudit projet de résolution.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. George, appuyé par M. Gauthier (*Lac-Saint-Jean*):—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Fair, appuyé par M. Quelch:

“Nous regrettons que les conseillers de Son Excellence n'aient pas:

a) Fourni de stimulants suffisants à l'expansion possible et essentielle de la production de denrées alimentaires au Canada, ni

b) Assuré l'écoulement et la distribution sur une base économique, de toute partie de notre production alimentaire qui pourrait constituer un excédent.”

Et sur la motion proposée en sous-amendement par M. Bryce, appuyé par M. Knight:

“c) Établi une autorité fédérale chargée de s'occuper de la viande et des produits laitiers au cours de la présente situation critique et ayant le pouvoir de fixer des prix minimums pour les producteurs, de protéger les consommateurs par la réglementation des prix de détail et de prendre les mesures voulues en vue de la répartition équitable de ces produits au cours de ladite situation critique.”

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Argue,	Gillis,	Knight,	Shaw,
Beyerstein,	Hansell,	Knowles,	Stewart (Winnipeg-
Blackmore,	Herridge,	Low,	Nord),
Bryce,	Johnston,	Noseworthy,	Thatcher,
Fair,	Jones,	Quelch,	Thomas,
			Wright—20.

NON:

Messieurs

Abbott,	Blue,	Browne (Saint-Jean-	Casselman,
Adamson,	Boisvert,	Ouest),	Catherwood,
Anderson,	Boucher,	Bruneau,	Cavers,
Applewhaite,	Bradette,	Byrne,	Charlton,
Balcom,	Bradley,	Campney,	Churchill,
Bater,	Brisson,	Cardiff,	Claxton,
Beaudoin,	Brooks,	Carroll,	Cleaver,
Black (Cumberland),		Carter,	Cloutier,

Corry,	Gauthier (Lapointe),	Lafontaine,	Mutch,
Côté (Saint-Jean- Iberville- Napierville),	George,	Laing,	Nowlan,
Darroch,	Gibson,	Langlois (Gaspé),	Prudham,
Decore,	Gingras,	Lennard,	Richard
Dewar,	Goode,	Macdonald	(Ottawa-Est),
Dickey,	Graydon,	(Edmonton-Est),	Ross (Souris),
Dion,	Green,	MacDougall,	St-Laurent,
Drew,	Gregg,	MacLean (Cap- Breton-Nord	Simmons,
Dumas,	Harkness,	et Victoria),	Sinclair,
Eyre,	Harris (Grey-Bruce),	MacLean (Queens),	Smith (Moose- Mountain),
Ferrie,	Harrison,	MacNaught,	Stick,
Fournier (Hull),	Hees,	McCulloch,	Stuart (Charlotte),
Fulford,	Helme,	McCusker,	Tustin,
Fulton,	Hetland,	McDonald (Parry- Sound-Muskoka),	Ward,
Gardiner,	Higgins,	McGregor,	Weir,
Garland,	Hodgson,	McLure,	Welbourn,
Garson,	Huffman,	McWilliam,	White (Middlesex- Est),
Gauthier	Jutras,	Mott,	Whiteside,
(Lac-Saint-Jean),	Kickham,		Wood—102.
	Kirk (Digby- Yarmouth),		

Et le débat se poursuivant sur la proposition d'amendement à la motion principale, ledit débat est ajourné sur motion de M. Noseworthy.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 13

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 17 MARS 1952

PRIÈRE.

Quinze pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le troisième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de troisième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Florence Edith Holland Clarke, épouse de Robert William Clarke, de Lennoxville, P.Q.

D'Alfred Ernest Farebrother, de Hampstead, P.Q., époux de Frances Lilian Rawlings Farebrother.

De Louisa Crawford Gordonsmith, épouse d'Arthur Howard Gordonsmith, de Montréal, P.Q.

De Rhoda Hayes Goulet, demeurant présentement à Ottawa, Ontario, épouse d'Hector Goulet, de Montréal, P.Q.

De Phyllis Muriel Skelcher MacDonald, épouse de James Ronald MacDonald, de Montréal, P.Q.

De Vivian Clement Mole, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Frederick William Mole, de Montréal, P.Q.

D'Olga Pretula McGonnigal, épouse de Philip McGonnigal, de Montréal, P.Q.

De Malrice Ciccone Nadeau, épouse de Joseph Germain Nadeau, de Ste-Thérèse, P.Q.

D'Olga Katchan Parisella, épouse de Joseph Parisella, de Montréal, P.Q.
D'Audrey Jessie Elizabeth Kinnear Park, épouse de James Cheves Park,
de Montréal, P.Q.

De Frederick James Perkins, de Montréal, P.Q., époux de Marie Délima
Evelina Raymond Perkins.

De Winnifred Shirley Nice Perry, épouse de George Vincent Perry, de
Montréal, P.Q.

De Helen Myrtle Poulos, épouse de Nicholas Ivan Poulos, de Gander
(Terreneuve).

D'André Roy, de Montréal, P.Q., époux de Germaine Bissonnette Roy.

De Karl Gunnar Tammi, de Rouyn, P.Q., époux d'Ida Hotakka Tammi.

Avec la permission de la Chambre, M. Garson, membre du conseil privé
de la reine, présente à la Chambre,—Copie d'une lettre, datée du 23 février
1952 et adressée par M. T. D. MacDonald, commissaire de la loi des enquêtes
sur les coalitions, à M. Percy E. Wright, M.P., concernant une demande d'en-
quête, aux termes de l'article 10A de la Loi des enquêtes sur les coalitions,
relativement aux prix d'achat et de vente des porcs, du porc frais et des produits
du porc.

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la
Chambre,—Rapport du surintendant des assurances, volume I-Compagnies
d'assurance autre que l'assurance-vie, pour l'année civile terminée le 31 décem-
bre 1950, conformément aux Statuts du Canada, 1932, chapitre 45, article 9.

M. Langlois (*Gaspé*), adjoint parlementaire au ministre des Postes,
dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1952:—Copie
de toute correspondance échangée entre le ministère des Postes et les personnes
domiciliées dans le comté de Guysboro (Nouvelle-Écosse), relativement à
l'entreprise de transport postal entre Fisherman's Harbour et Port Hilford, au
cours de 1951.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la proposition de motion
de M. George tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur
général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, et sur
la proposition d'amendement de M. Fair.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion
de M. Balcom.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures cinq
minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre,
en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-
midi.

N° 14

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 18 MARS 1952

PRIÈRE.

Dix-sept pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le septième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 17 mars, demandant chacune l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Marie Léopoldine Gabrielle Asselin Adler, épouse de Joseph William Adler, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Hervé Brunelle, de Montréal, P.Q., époux de Ruth Lucille Gauthier Brunelle, demeurant présentement à Melbourne, P.Q.—M. *Winkler*.

De Marie Anna Brassard Bachand, épouse de Marcel David Bachand, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Sylvia Grace Martin Corbett, épouse de George Corbett, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Ruth Evelyn Seivewright Day, épouse de Henry Ernest Day, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De George Louis Draper, de Montréal, P.Q., époux de Dorothy Elizabeth Cantwell Draper.—M. *Winkler*.

De James Alexander Ford, de Montréal, P.Q., époux de Kathleen Goudie Ford, demeurant présentement à Hull, P.Q.—M. *Winkler*.

De George Edward Gumbley, de Verdun, P.Q., époux de Mabel Daisy Barrett Gumbley, de Westmount, P.Q.—M. *Winkler*.

De Phyllis Kaplan Holloway, demeurant présentement à St-Laurent, P.Q., épouse de Harold Edwin Joseph Holloway, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Jean Frew Hawkins, épouse d'Emil Henry Reich Hawkins de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Arnold Ernest Kirby, de Sutton, P.Q., époux de Mary May Davis Kirby, demeurant présentement aux États-Unis.—M. *Winkler*.

De Kenneth Ashby Lambe, de Montréal, P.Q., époux de Verlie Virginia May Mitchell Lambe.—M. Winkler.

De Lucy Elliott Dolan, autrement connue sous le nom de Naughton, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de John Dolan, autrement connu sous le nom de Naughton, de Verdun, P.Q.—M. Winkler.

De Dorothy Grauer Shapiro, épouse de Peter Shapiro, de Montréal, P.Q.—M. Winkler.

De William Young, de Montréal, P.Q., époux d'Elizabeth Revenco Young, de Val-David, P.Q.—M. Winkler.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quatrième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de quatrième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes, en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De *The British Northwestern Fire Insurance Company*, demandant l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de *British Northwestern Insurance Company*.

De Stanley E. Phillips, d'Edson (Alberta), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Hotel Mutual Insurance Company*.

M. Weir, du comité spécial institué pour dresser et présenter les listes des députés qui doivent composer les comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 63 du Règlement, présente ce qui suit à titre de premier rapport:

Votre comité propose que les députés dont les noms figurent dans les listes ci-jointes fassent partie des comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 63 du Règlement:

N° 1

Privilèges et Élections

Messieurs

Benidickson,	Dickey,	MacDonald (Edmonton- Est),
Boisvert,	Diefenbaker,	MacKenzie,
Brooks,	Dinsdale,	Murphy,
Campney,	Fair,	Parent,
Cardiff,	Fulford,	Pouliot,
Carter,	Gour (Russell),	Richard (Ottawa-Est),
Coldwell,	Harris (Grey-Bruce),	Stewart (Yorkton),
Côté (Matapédia- Matane),	Knowles,	Stuart (Charlotte),
Courtemanche,	Leduc,	Viau—29
Crestohl,	Lefrançois,	

(Quorum 10)

N° 2

Chemins de fer, Canaux et Lignes télégraphiques

Messieurs

Applewhaite,	Fulton,	McIvor,
Beaudry,	Garland,	Mott,
Bertrand,	Gauthier (<i>Portneuf</i>),	Murphy,
Beyerstein,	Gillis,	Murray (<i>Cariboo</i>),
Bonnier,	Gourd (<i>Chapleau</i>),	Mutch,
Bourget,	Green,	Nickle,
Browne (<i>St-Jean-Ouest</i>),	Harkness,	Nixon,
Cannon,	Harrison,	Noseworthy,
Carroll,	Healey,	Pouliot,
Carter,	Herridge,	Richard (<i>St-Maurice-</i> <i>Lafèche</i>),
Casselmann,	Higgins,	Riley,
Cavers,	Hodgson,	Robinson,
Chevrier,	James,	Rooney,
Churchill,	Lafontaine,	Ross (<i>Hamilton-Est</i>),
Clark,	Low,	Shaw,
Conacher,	Macdonald (<i>Edmonton-</i> <i>Est</i>),	Stuart (<i>Charlotte</i>),
Darroch,	MacNaught,	Thatcher,
Dewar,	McCulloch,	Weaver,
Eudes,	McGregor,	Whiteside,
Ferguson,		Whitman—60
Follwell,		

(Quorum 20)

N° 3

Bills privés en général

Messieurs

Argue,	Ferguson,	MacLean (<i>Cap-Breton-</i> <i>Nord et Victoria</i>),
Balcer,	Fournier (<i>Maisonneuve-</i> <i>Rosemont</i>),	Macnaughton,
Balcom,	Gauthier (<i>Lapointe</i>),	McLean (<i>Huron-Perth</i>),
Bater,	George,	Meeker,
Beyerstein,	Hansell,	Murphy,
Bonnier,	Hees,	Noseworthy,
Brooks,	Hosking,	Roberge,
Cameron,	Hunter,	Robertson,
Campney,	Jeffery,	Stewart (<i>Yorkton</i>),
Cauchon,	Kent,	Studer,
Churchill,	Knight,	Tustin,
Cleaver,	Langlois (<i>Berthier-</i> <i>Maskinongé</i>),	Valois,
Cournoyer,	Lennard,	White (<i>Middlesex-Est</i>),
Croll,	Little,	Whitman,
Decore,	MacDougall,	Winkler,
Demers,		Wood,
Dinsdale,		Wylie—50.
Eyre,		

(Quorum 15)

N° 4

Banque et Commerce

Messieurs

Adamson,	Fraser,	McMillan,
Argue,	Fulford,	Nickle,
Arsenault,	Fulton,	Picard,
Ashbourne,	Gingras,	Quelch,
Balcom,	Gour (<i>Russell</i>),	Richard (<i>Ottawa-Est</i>),
Beaudry,	Harkness,	Riley,
Bennett,	Harris (<i>Danforth</i>),	Sinclair,
Blackmore,	Hees,	Smith (<i>York-Nord</i>),
Bradette,	Hellyer,	Smith (<i>Moose-</i>
Brooks,	Helme,	<i>Mountain</i>),
Cannon,	Hunter,	Stewart (<i>Winnipeg-</i>
Carroll,	Laing,	<i>Nord</i>),
Cleaver,	Leduc,	Thatcher,
Crestohl,	Low,	Viau,
Dumas,	Macdonnell (<i>Greenwood</i>),	Ward,
Fleming,	Macnaughton,	Welbourn,
Fournier (<i>Maisonneuve-</i>	Maltais,	White (<i>Hastings-</i>
<i>Rosemont</i>),	McCusker,	<i>Peterborough</i>)—50.

(Quorum 15)

N° 5

Comptes publics

Messieurs

Anderson,	Fournier (<i>Maisonneuve-</i>	Macdonnell (<i>Greenwood</i>),
Ashbourne,	<i>Rosemont</i>),	Major,
Balcer,	Fraser,	Maltais,
Beaudry,	Fulford,	McCushner,
Benidickson,	Fulton,	Nowland,
Beyerstein,	Gauthier (<i>Portneuf</i>),	Pearkes,
Blue,	Gibson,	Picard,
Boisvert,	Green,	Pinard,
Boivin,	Harkness,	Richard (<i>Ottawa-Est</i>),
Browne (<i>St-Jean-</i>	Helme,	Riley,
<i>Ouest</i>),	Johnston,	Robinson,
Cauchon,	Jutras,	Shaw,
Cavers,	Kirk (<i>Antigonish-</i>	Sinclair,
Churchill,	<i>Guysborough</i>),	Sinnott,
Cleaver,	Kirk (<i>Digby-Yarmouth</i>),	Stewart (<i>Winnipeg-</i>
Cloutier,	Larson,	<i>Nord</i>),
Croll,	Macdonald (<i>Edmonton-</i>	Thatcher,
Denis,	<i>Est</i>),	Wright—50.
Fleming,		

(Quorum 15)

N° 6

Agriculture et Colonisation

Messieurs

Anderson,	Courtemanche,	MacKenzie,
Argue,	Cruikshank,	MacLean (<i>Queens</i>),
Arsenault,	Darroch,	Major,
Aylesworth,	Demers,	Massé,
Bater,	Diefenbaker,	McCubbin,
Bennett,	Dinsdale,	McLean (<i>Huron-Perth</i>),
Black (<i>Châteauguay-</i> <i>Huntington-</i> <i>Laprairie</i>),	Dumas,	McWilliam,
Blue,	Fair,	Murray (<i>Cariboo</i>),
Breton,	Fontaine,	Murray (<i>Oxford</i>),
Browne (<i>St-Jean-</i> <i>Ouest</i>),	Gauthier (<i>Lapointe</i>),	Proudfoot,
Bruneau,	George,	Quelch,
Bryce,	Gour (<i>Russell</i>),	Richard (<i>St-Maurice-</i> <i>Lafèche</i>),
Cardiff,	Harkness,	Roberge,
Catherwood,	Hetland,	Ross (<i>Souris</i>),
Charlton,	Jones,	Studer,
Clark,	Jutras,	Welbourn,
Corry,	Kent,	White (<i>Middlesex-Est</i>),
Côté (<i>Matapédia-</i> <i>Matane</i>),	Kickham,	Whitman,
	Kirk (<i>Antigonish-</i> <i>Guysborough</i>),	Wood,
	Kirk (<i>Digby-Yarmouth</i>),	Wright,
	Laing,	Wylie—60.

(Quorum 20)

N° 7

Règlement

Messieurs

Boisvert,	Henry,	Pinard,
Boucher,	Huffman,	Quelch,
Breton,	Knowles,	Robinson,
Casselmann,	MacLean (<i>Cap Breton-</i> <i>Nord et Victoria</i>),	Ross (<i>Souris</i>),
Denis,	Meeker,	Smith (<i>York-Nord</i>),
Gibson,	Monette,	Stuart (<i>Charlotte</i>),
Green,		Viau—20.

(Quorum 8)

N° 8

Marine et Pêcheries

Messieurs

Applewhaite,	Côté (<i>Matapédia-</i>	Macdonald (<i>Edmonton-</i>
Arsenault,	<i>Matane</i>),	<i>Est</i>),
Ashbourne,	Fulford,	MacInnis,
Balcom,	Gibson,	MacLean (<i>Queens</i>),
Bennett,	Gillis,	MacNaught,
Black (<i>Cumberland</i>),	Harrison,	Maltais,
Blackmore,	Henderson,	McLean (<i>Huron-Perth</i>),
Blair,	Higgins,	McLure,
Breton,	James,	Mott,
Cannon,	Kirk (<i>Antigonish-</i>	Pearkes,
Catherwood,	<i>Guysborough</i>),	Stick,
Cavers,	Langlois (<i>Gaspé</i>),	Stuart (<i>Charlotte</i>),
	Léger,	Thomas—35.

(Quorum 10)

N° 9

Mines, Forêts et Cours d'eau

Messieurs

Adamson,	Gourd (<i>Chapleau</i>),	MacLean (<i>Queens</i>),
Benidickson,	Harkness,	McIvor,
Black (<i>Cumberland</i>),	Herridge,	McWilliam,
Boivin,	Higgins,	Nickle,
Brisson,	Hosking,	Pearkes,
Byrne,	Hunter,	Proudfoot,
Dickey,	Jones,	Simmons,
Dumas,	LaCroix,	Stick,
Eyre,	Lafontaine,	Thomas,
Ferrie,	Larson,	Weaver,
Gauthier (<i>Lapointe</i>),	Little,	Welbourn,
Gauthier (<i>Sudbury</i>),		Wylie.—35.

(Quorum 10)

N° 10

Relations industrielles

Messieurs

Balcer,	Conacher,	Macdonald (<i>Edmonton-</i>
Beaudoin,	Côté (<i>Verdun-La Salle</i>),	<i>Est</i>),
Black (<i>Cumberland</i>),	Croll,	MacInnis,
Boucher,	Fairclough, M ^{me} ,	McWilliam,
Bourget,	Gauthier (<i>Lac St-Jean</i>),	Mott,
Breton,	Gauthier (<i>Sudbury</i>),	Murphy,
Brown (<i>Essex-Ouest</i>),	Gillis,	Nixon,
Byrne,	Higgins,	Pouliot,
Carroll,	Johnston,	Ross (<i>Hamilton-Est</i>),
Churchill,	Kent,	Stewart (<i>Yorkton</i>),
Clark,	Knowles,	Viau,
Cloutier,	Lennard,	Weaver.—35.

(Quorum 10)

N° 11

Débats

Messieurs

Boucher,	Henry,	Pouliot,
Casselman,	Johnston,	Simmons,
Crestohl,	Knowles,	Valois,
Hees,	Murray (<i>Oxford</i>),	Viau.—12.

(Quorum 7)

N° 12

Affaires extérieures

Messieurs

Balcer,	Fournier (<i>Maisonneuve-Rosemont</i>),	MacInnis,
Bater,	Fraser,	MacKenzie,
Benidickson,	Gauthier (<i>Lac St-Jean</i>),	Macnaughton,
Bennett,	Gauthier (<i>Portneuf</i>),	McCusker,
Bradette,	Graydon,	Murray (<i>Cariboo</i>),
Coldwell,	Green,	Picard,
Côté (<i>Matapédia-Matane</i>),	Higgins,	Pinard,
Croll,	Jutras,	Quelch,
Decore,	Kirk (<i>Digby-Yarmouth</i>),	Richard (<i>Ottawa-Est</i>),
Diefenbaker,	Lesage,	Riley,
Fleming,	Low,	Robinson,
	MacDougall,	Stick.—35.

(Quorum 10)

N° 13

Impressions

(Membres représentant les Communes)

Messieurs

Argue,	Darroch,	Maltais,
Ashbourne,	Dechêne,	McDonald (<i>Parry-Sound-Muskoka</i>),
Bertrand,	Dickey,	McIvor,
Beyerstein,	Fairclough, M ^{me} ,	McLean (<i>Huron-Perth</i>),
Black (<i>Châteauguay-Huntingdon-Laprairie</i>),	Ferguson,	McWilliam,
Blackmore,	Ferrie,	Murray (<i>Oxford</i>),
Boivin,	Follwell,	Robertson,
Bonnier,	Fontaine,	Rochefort,
Breton,	Gingras,	Rowe,
Browne (<i>St-Jean-Ouest</i>),	Goode,	Shaw,
Bryce,	Gour (<i>Russell</i>),	Sinnott,
Cameron,	Harkness,	Stanfield,
Cardiff,	Healy,	Stuart (<i>Charlotte</i>),
Cauchon,	Hees,	Studer,
Cavers,	Hetland,	Tustin,
Charlton,	Hodgson,	Weaver,
Cruikshank,	Hunter,	Whitman,
	Lefrançois,	Wright—54.
	MacLean (<i>Cap-Breton-Nord et Victoria</i>),	

(Quorum —)

N° 14

Bibliothèque

(Membres représentant les Communes)

Monsieur l'Orateur et messieurs

Beyerstein,	Henderson,	Noseworthy,
Blackmore,	Higgins,	Pearkes,
Brown (<i>Essex-Ouest</i>),	Hunter,	Proudfoot,
Carroll,	Jones,	Ratelle,
Carter,	Kirk (<i>Antigonish-</i>	Rochefort,
Conacher,	<i>Guysborough</i>),	Ross (<i>Hamilton-Est</i>),
Coyle,	Knight,	Rowe,
Dechêne,	LaCroix,	Smith (<i>Moose-Mountain</i>),
Demers,	Laing,	Smith (<i>York-Nord</i>),
Dinsdale,	Léger,	Tustin,
Eudes,	MacLean (<i>Queens</i>),	Valois,
Gauthier (<i>Lapointe</i>),	MacNought,	Ward,
Gingues,	McIlraith,	White (<i>Middlesex-Est</i>),
Goode,	McMillan,	Whiteside,
Hellyer,	Meeker,	Winkler—44.

(Quorum —)

N° 15

Restaurant

(Membres représentant les Communes)

Monsieur l'Orateur et messieurs

Casselman,	Langlois (<i>Berthier-</i>	Riley,
Cournoyer,	<i>Maskinongé</i>),	Rochefort,
Cruickshank,	Little,	Stewart (<i>Winnipeg-</i>
Dewar,	Macdonald (<i>Edmonton-</i>	<i>Nord</i>),
Ferguson,	<i>Est</i>),	Stick,
Gauthier (<i>Sudbury</i>),	MacNaught,	Ward,
Gour (<i>Russell</i>),	McCulloch,	Warren,
Hansell,	McGregor,	White (<i>Hastings-</i>
Harkness,	Ratelle,	<i>Peterborough</i>)—24.
	Richard (<i>Ottawa-Est</i>),	

(Quorum —)

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Weir, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que les comités permanents de la Chambre soient autorisés à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre leur aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant leurs observations et vues sur ces affaires et ces matières, à assigner des témoins et ordonner la production de pièces et dossiers.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre se joindra à eux pour former un comité mixte des deux Chambres à l'égard des travaux d'impression du Parlement et que les membres suivants: Messieurs Argue, Ashbourne, Bertrand, Beyerstein, Black (*Châteauguay-Huntingdon-Laprairie*), Blackmore, Boivin, Bonnier, Breton, Browne (*St-Jean-Ouest*), Bryce, Cameron, Cardiff Cauchon, Cavers, Charlton, Cruickshank, Darrock, Dechêne, Dickey, M^{me} Fairclough, Messieurs Ferguson, Ferrie, Follwell, Fontaine, Gingras, Goode, Gour (*Russell*), Harkness, Healy, Hees, Hetland, Hodgson, Hunter, Lefrançois, MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), Maltais, McDonald, (*Parry-Sound-Muskoka*), McIvor, McLean (*Huron-Perth*), McWilliam, Murray (*Oxford*), Robertson, Rochefort, Rowe, Shaw, Sinnott, Stanfield, Stuart (*Charlotte*), Studer, Tustin, Weaver, Whitman et Wright représenteront la Chambre audit comité mixte des travaux d'impression du Parlement.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que M. l'Orateur et Messieurs Beyerstein, Blackmore, Brown (*Essex-Ouest*), Carroll, Carter, Conacher, Coyle, Dechêne, Demers, Dinsdale, Eudes, Gauthier (*Lapointe*), Gingues, Goode, Hellyer, Henderson, Higgins, Hunter, Jones, Kirk (*Antigonish-Guysboro*), Knight, LaCroix, Laing, Léger, MacLean (*Queens*), MacNaught, McIlraith, McMillan, Meeker, Noseworthy, Pearkes, Proudfoot, Ratelle, Rochefort, Ross (*Hamilton-Est*), Rowe, Smith (*Moose-Mountain*), Smith (*York-Nord*), Tustin, Valois, Ward, White (*Middlesex-Est*), Whiteside et Winkler ont été constitués en un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des communes, et pour représenter la Chambre des communes au sein du comité mixte des deux Chambres à l'égard de la Bibliothèque.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Son Honneur M. l'Orateur et Messieurs Casselman, Cournoyer, Cruickshank, Dewar, Ferguson, Gauthier (*Sudbury*), Gour (*Russell*), Hansell, Harkness, Langlois (*Berthier-Maskinongé*), Little, McDonald (*Edmonton-Est*), MacNaught, McCulloch, McGregor, Ratelle, Richard (*Ottawa-Est*), Riley, Rochefort, Simmons, Stewart (*Winnipeg-Nord*), Stick, Ward, Warren et White (*Hastings-Peterborough*) pour assister Son Honneur l'Orateur dans la régie du Restaurant, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des communes, et pour représenter la Chambre des communes dans le comité mixte des deux Chambres à l'égard du Restaurant.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du commissaire des pénitenciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Huitième rapport annuel et relevés financiers de la Société d'assurance des crédits à l'exportation pour l'année terminée le 31 décembre 1951.

Et aussi,—Rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année agricole 1950-1951.

M. Harris (*Grey-Bruce*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1952:—Copie de tout contrat passé par le Gouvernement relativement à la location ou à l'expropriation des concessions de pétrole ou de gas naturel dans les réserves indiennes de la province de la Saskatchewan.

M. Lesage, adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, présente à la Chambre,—Exemplaire d'un document diplomatique, Recueil des traités, 1951, comme il suit:

Traité de paix avec le Japon et documents connexes, signés en la ville de San-Francisco le 8 septembre 1951 (en anglais et en français).

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. George, appuyé par M. Gauthier (*Lac-Saint-Jean*):—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Fair, appuyé par M. Quelch:

Nous regrettons que les conseillers de Son Excellence n'aient pas:

- a) Fourni de stimulants suffisants à l'expansion possible et essentielle de la production de denrées alimentaires au Canada, ni
- b) Assuré l'écoulement et la distribution sur une base économique, de toute partie de notre production alimentaire qui pourrait constituer un excédent.

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Adamson,	Coldwell,	Hodgson,	Nowlan,
Argue,	Courtemanche,	Johnston,	Pearkes,
Balcer,	Coyle,	Jones,	Quelch,
Beyerstein,	Dinsdale,	Knight,	Ross (Souris),
Black (Cumberland),	Drew,	Knowles,	Shaw,
Blackmore,	Fair,	Lennard,	Stewart (Winnipeg- Nord),
Blair,	Fairclough (M ^{me}),	Low,	Thatcher,
Brooks,	Fulton,	Macdonnell (Greenwood),	Thomas,
Browne (Saint-Jean- Ouest),	Gillis,	MacLean (Queens),	Tustin,
Bryce,	Graydon,	McGregor,	White (Hastings- Peterborough),
Cardiff,	Green,	McLure,	White (Middlesex- Est),
Casselman,	Hansell,	Murphy,	Wright,
Catherwood,	Harkness,	Nickle,	Wylie—57.
Charlton,	Hees,	Noseworthy,	
Churchill,	Herridge,		

NON:

Messieurs

Abbott,	Croll,	Jeffery,	Mott,
Anderson,	Cruikshank,	Jutras,	Murray (Cariboo),
Applewhaite,	Darroch,	Kickham,	Murray (Oxford),
Arsenault,	Decore,	Kirk (Antigonish- Guysborough),	Mutch,
Ashbourne,	Denis,	Kirk (Digby- Yarmouth),	Parent,
Balcom,	Dewar,	LaCroix,	Pearson,
Beaudoin,	Dickey,	Lafontaine,	Proudfoot,
Bennett,	Dion,	Laing,	Prudham,
Black (Châteauguay- Huntingdon- Laprairie),	Dubé,	Langlois (Berthier- Maskinongé),	Rattelle,
Blue,	Dumas,	Langlois (Gaspé),	Richard (Ottawa- Est),
Boisvert,	Dupuis,	Lapointe,	Riley,
Boivin,	Ferrie,	Leduc,	Robertson,
Bonnier,	Follwell,	Lefrançois,	Rochebert,
Bourget,	Fournier (Maison- neuve-Rosemont),	Léger,	Rooney,
Bradette,	Fulford,	Lesage,	Ross (Hamilton-Est),
Bradley,	Gardiner,	Little,	Rousseau,
Breton,	Garland,	Macdonald (Edmonton-Est),	St-Laurent,
Brisson,	Garson,	MacDougall,	Simmons,
Brown (Essex- Ouest),	Gauthier (Lac-Saint-Jean),	MacKenzie,	Sinclair,
Bruneau,	Gauthier (Lapointe),	MacNaught,	Sinnott,
Byrne,	Gauthier (Portneuf),	Macnaughton,	Smith (Moose- Mountain),
Cameron,	Gauthier (Sudbury),	McCann,	Smith (York-Nord),
Campney,	George,	McCubbin,	Stick,
Carroll,	Gibson,	McCulloch,	Stuart (Charlotte),
Carter,	Gingras,	McCusker,	Studer,
Cauchon,	Goode,	McDonald (Parry- Sound-Muskoka),	Tremblay,
Cavers,	Gour (Russell),	McIvor,	Valois,
Chevrier,	Gregg,	McLean (Huron- Perth),	Viau,
Cloutier,	Harris (Grey-Bruce),	McMillan,	Ward,
Conacher,	Harrison,	McWilliam,	Warren,
Corry,	Hellyer,	Major,	Weaver,
Côté (Saint-Jean- Iberville- Napierville),	Helme,	Massé,	Weir,
Crestohl,	Henderson,	Monette,	Welbourn,
	Henry,		Whiteside,
	Hetland,		Whitman,
	Huffman,		Wood—139.
	James,		

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée, sur division.

Sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné que ladite Adresse soit grossoyée et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité pour examiner les subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité pour examiner les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que les dispositions de l'article 28 du Règlement, prescrivant que M. l'Orateur quitte le fauteuil sans consulter la Chambre, soient suspendues à l'égard de la séance de la Chambre du vendredi 21 mars 1952, afin de permettre le débat sur les Affaires extérieures.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 15

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 19 MARS 1952

PRIÈRE.

Trente-huit pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le huitième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 18 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Mary Duncan Barlow, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Léonard Barlow, de Rock-Island, P.Q.—*M. Winkler.*

De Frederick Charles Butler, de Montréal, P.Q., époux de Leila Margaret Hughes Butler, demeurant présentement à Brantford (Ontario).—*M. Winkler.*

D'Annie Shaw Young Goudie Corcoran, épouse de John Gillespie Corcoran, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Ruth van der Walde Crowley, demeurant présentement à Hampstead, P.Q., épouse de William Graham Crowley, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Sam Feldstein, de Montréal, P.Q., époux de Sonia Generonsky Feldstein.—*M. Winkler.*

De Violette Chartrand Fairon, épouse de René Eugène Fairon, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Raymond Gélinas, de Montréal, P.Q., époux de Thérèse Bouchard Gélinas.—*M. Winkler.*

De Denise Gélinas Gilmour, demeurant présentement à Pointe-Claire, P.Q., épouse de Gordon Douglas Gilmour, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Cyril Frederick Hembling, de Verdun, P.Q., époux de Cathleen Agnes Pomeroy Hembling.—*M. Winkler.*

De Thomas Richard Markey, de Montréal, P.Q., époux de Rita Cramer Markey, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—*M. Winkler.*

De Lillian Ethlyn Crouse McManus, épouse de Lindsay Alistair McManus, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Hazel Rawlings Passnick, demeurant présentement à North-Bay (Ontario), épouse de Malcolm Passnick, de Westmount, P.Q.—M. *Winkler*.

De Ruth Friefeld Ragoza, épouse de Herman Ragoza, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Joan Borland White, demeurant présentement à Cornwall (Ontario), épouse d'Hubert Harold White, de Verdun, P.Q.—M. *Winkler*.

De Douglas Paul Wilbur, de Verdun, P.Q., époux de Eileen (Ellen) Plummer Wilbur, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Catherine Victoria Howie Burnett Worthington, épouse de Thomas Dutton Worthington, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Madeleine Therrien Ferron, épouse de Jacques Ferron, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le cinquième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de cinquième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Marie Léopoldine Gabrielle Asselin Adler, épouse de Joseph William Adler, de Montréal, P.Q.

De Marie Anna Brassard Bachand, épouse de Marcel David Bachand, de Montréal, P.Q.

De Sylvia Grace Martin Corbett, épouse de George Corbett, de Montréal, P.Q.

De Ruth Evelyn Seivewright Day, épouse de Henry Ernest Day, de Montréal, P.Q.

De James Alexander Ford, de Montréal, P.Q., époux de Kathleen Goudie Ford.

De George Edward Gumbley, de Verdun, P.Q., époux de Mabel Daisy Barrett Gumbley.

De Phyllis Kaplan Holloway, épouse de Harold Edwin Joseph Holloway, de Montréal, P.Q.

De Jean Frew Hawkins, épouse d'Emil Henry Reich Hawkins, de Montréal, P.Q.

D'Arnold Ernest Kirby, de Sutton, P.Q., époux de Mary May Davis Kirby.

De Kenneth Ashby Lambe, de Montréal, P.Q., époux de Verlie Virginia May Mitchell Lambe.

De Lucy Elliott Dolan, autrement connue sous le nom de Naughton, épouse de John Dolan, autrement connu sous le nom de Naughton, de Verdun, P.Q.

De William Young de Montréal, P.Q., époux d'Elizabeth Revenco Young.

M. Weir propose,—Que, en raison du fait que quarante-six pétitionnaires, dont les noms apparaissent ci-dessous, ont publié des avis, conformément aux dispositions de l'article 95 du Règlement, signifiant leur intention de demander l'adoption de bills privés au cours de la dernière session du Parlement, et que, au cours de ladite session, un ordre spécial de la Chambre a rendu impossible la prise en considération de bills privés, lesdits quarante-six avis soient renvoyés au comité permanent du Règlement avec instructions audit comité de présenter

un rapport sur l'à-propos de permettre que lesdits avis soient considérés comme suffisants pour la présente session: Victoria Elias Abdelhay, Samuel Long Adamson, Gregorij Sergeij Anker-Gakerov, Alberta Lomas McLeod Archibald, Cecilia Rachel Baird, Cora Marguerite Blume, Hervé Brunelle, Mary Viola (Violet) Taillon Brebeau, Frederick Charles Butler, Mabel Stacey Delorimier, Roger Denis, Gertrude Mintz Dankoff, George Louis Draper, Kenneth Oliver Fráwley, Virginia Patricia Gariépy Geary, Eva Lubin Greenfield, Denise Gelines Gilmour, Dorothy Ailsie Jean Coghlin Hands, Cosmo Iellamo, Mary Ann Munro Kelly, Laurent Langlois, Jeanne Antoinette Sophie Helena Kessley Meyer, Sheila Ruth Coppelman Mitmaker autrement connue sous le nom de Mintz, Omer Montpetit, Thomas Richard Markey, Alfred Machabee, Edith Olive Catherine Cramp Midgley, Frances Betty Bennett Murray, Frederick Ernest Marlow, Julia Emma Pearl Sager Noiseux, Lillian May Holloway O'Brien, Marie Laure Jacqueline Patenaude Racine, Olive Myrtle Weston Rouet, Molly Lebovitz Rapkin, Libertia Vinivar McClusky Rutherford, Shirley Doreen Rowe, Georgine Jun Ruzicka, Alma Dorothy Lines Robertson, Harry Murning Smith, Vivian Mary Dickson Stewart, Alice Courey Salhany, Dorothy Grauer Shapiro, Dorothy Esme Graham Snell, Hilda Miriam Magee Taylor, Florence Margaret Parsonage Velleman et William Wallace Watson.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

VINCENT MASSEY:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1953 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 19 mars 1952.

Sur motion de M. Abbott, lesdits message et budget sont renvoyés au comité des subsides.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Sinnott—1. Par province, quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il versée en subventions aux éleveurs de porcs, au cours des années 1945 à 1951 inclusivement?

2. Par province, quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il versée à titre de subventions aux pomiculteurs, au cours des années 1945 à 1951 inclusivement?

3. Par province, quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il versée en subventions a) aux producteurs de pommes de terre, b) aux producteurs de lait, c) aux producteurs de fromage et de beurre, au cours des années 1945 à 1951 inclusivement?

4. Par province, quelle somme globale a-t-on versée à titre d'aide au transport des céréales de provende de l'Est, au cours des années 1945 à 1951 inclusivement?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Thatcher—Quel était le nombre total des fonctionnaires permanents, non permanents, et temporaires, à l'emploi du gouvernement du Canada, dans tous les ministères, commissions, offices, ambassades, organismes, etc., et à l'exclusion des corporations commerciales de la Couronne, au 30 septembre des années a) 1938, b) 1946, c) 1951?

Par M. Lennard—1. Le gouvernement fédéral a-t-il retenu les services de M. Norman L. Mathews, c.r., ou de la société Mathews, Stiver, Lyons and Vale, au cours des années 1948, 1949, 1950 et 1951?

2. Dans l'affirmative, quelles sommes a-t-il versées en honoraires et frais de toute provenance à M. Norman L. Mathews, c.r., et (ou) à la société Mathews, Stiver, Lyons and Vale, au cours de chacune des années 1948, 1949, 1950 et 1951?

Par M. Balcom—Quelles subventions a-t-on versées à la cité d'Halifax et à la ville de Dartmouth, en remplacement d'impôts pour l'année 1951 sur les immeubles a) du ministère de la Défense nationale, b) du ministère des Travaux publics, c) du ministère des Affaires des anciens combattants, d) du ministère de l'Agriculture, e) du Conseil des ports nationaux, f) des Chemins de fer nationaux du Canada, g) du Conseil national de recherches?

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Wright—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres communications, depuis le 1^{er} septembre 1950 jusqu'à ce jour, adressés par l'agence indienne de Meadow-Lake à tout Indien hospitalisé dans le sanatorium de Prince-Albert.

Par M. Bryce—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes instructions émises depuis le 1^{er} janvier 1952 par le ministre de l'Agriculture ou tout fonctionnaire de son ministère concernant le classement des porcs.

Par M. Coldwell—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du contrat conclu le 11 novembre 1944 entre le Gouvernement et le premier conseil d'administration de *Canadair* ainsi que de toute modification de contrat.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Coldwell—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de l'Annexe "A" à la lettre adressée par le ministre du Commerce à l'*Electric Boat Company* vers le 20 janvier 1947.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Coldwell—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous accords conclus entre la Couronne et l'*Electric Boat Company*, y compris le contrat ou les contrats relatifs à l'exercice de la faculté d'achat de l'usine de Cartierville et de son outillage.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Coldwell—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du contrat ou des contrats conclus entre le Gouvernement et la *Douglas Aircraft Company* visant à l'utilisation des brevets relatifs aux avions Douglas C-54 et Douglas C-47 en vue de la fabrication de l'avion North-Star.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Fulton—ADRESSE à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tout accord intervenu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique relativement à la construction du tronçon de la route transcanadienne en Colombie-Britannique en vertu de la Loi sur la route transcanadienne.

Par M. Fulton—ADRESSE à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance et mémoires échangés entre le gouvernement fédéral et (ou) le ministre et (ou) le ministère des Ressources et du Développement économique, ou tout autre ministre ou ministère du Gouvernement, et le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique, ou l'un de ses ministres ou ministères, relativement à l'accord sur la route transcanadienne ainsi qu'aux pourparlers concernant le remboursement au gouvernement provincial des frais des travaux de construction entrepris en vertu de cet accord et du capital dépensé pour des travaux de construction déjà existants et concernant l'abolition des droits de péage.

M. Knight, appuyé par M. Noseworthy, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier les moyens d'accroître et de répartir également les avantages de l'instruction au pays en octroyant une aide financière aux diverses provinces à cette fin.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 10 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Doreen Rowe".

Bill n° 11 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Minnie Hogbin Neale".

Bill n° 12 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ailsie Jean Coghlin Hands".

Bill n° 13 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hellmann".

Bill n° 14 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Jesse Marie Gangin dit Gilmore Cooney".

Bill n° 15 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Richardson Tait".

Bill n° 16 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Vaughan Troy Campbell".

Bill n° 17 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Graham".

Bill n° 18 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Pomp Gates, autrement connue sous le nom de Bernice Frank Gates".

Bill n° 19 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mildred Antoinette Castonguay Smithson".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 16

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 20 MARS 1952

PRIÈRE.

Quarante et une pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le neuvième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 19 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Sema Rubin Charles, épouse de Jack H. Charles, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Sarah Sybil Aaron Daugaard, épouse de David Abraham Daugaard, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Joseph Jacques Ernest Demers, de Montréal, P.Q., époux de Marie Averil Taschereau Demers.—*M. Winkler.*

De Mârjje Weston Frost Law, demeurant présentement à New-Westminster (Colombie-Britannique), épouse de Robert Edward Charles Law, de Verdun, P.Q.—*M. Winkler.*

De Roger Lessard de Montréal, P.Q., époux de Thérèse Barrière Lessard.—*M. Winkler.*

De Vera Jane Carroll Ross, demeurant présentement à Hampstead, P.Q., épouse de Murray Hugh Ross, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Gordon Eugene White de St-Laurent, P.Q., époux d'Evelyn Perry White.—*M. Winkler.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dixième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 19 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre

le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Mary Finkelstein Fogel, épouse d'Allan Fogel, de Montréal, P.Q.—*M. Weir.*

De Jean (Janek) Mazur, demeurant présentement à Lachine, P.Q., époux de Stanislaw Kala Mazur, de Montréal, P.Q.—*M. Weir.*

D'Emilia Bigelis Kazakiewicz, demeurant présentement à Windsor (Ontario), épouse de John Kazakiewicz, de Montréal, P.Q.—*M. Weir.*

De Nathalia Olga Marianne Pervouchine Petrick, épouse de Jean Petrick, de Montréal, P.Q.—*M. Weir.*

De Yochewet Frieberg Rosenstein, épouse de Issie Rosenstein, de Montréal, P.Q.—*M. Weir.*

De Georgine Jun Ruzicka, épouse de Charles (Karel) Ruzicka, de Montréal, P.Q.—*M. Weir.*

De Charles William Silver de Montréal, P.Q., époux de Gladys Glass Silver.—*M. Weir.*

De Dora Katz Schneiderman, épouse de Sam Schneiderman, de Montréal, P.Q.—*M. Weir.*

De Florence Marget Parsonage Velleman, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Leo Velleman, jr., d'Outremont, P.Q.—*M. Weir.*

De Lily (Stall) Wax, épouse de Samuel Wax de Montréal, P.Q.—*M. Weir.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le onzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 19 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Gregorij Sergeij Anker-Jakerov, de Montréal, P.Q., époux de Josephine Lilian Hemlock Anker-Jakerov.—*M. Croll.*

De Giuseppa Manuri Bartucci, demeurant présentement aux États-Unis, épouse de Vincenzo Bartucci, de Montréal, P.Q.—*M. Croll.*

De Joseph Lionel Bibeau, de Montréal, P.Q., époux de Marie Juliette Florida Aubé Bibeau.—*M. Croll.*

De Doris Jane Aitchison Birchenough, épouse de James Birchenough, de Montréal, P.Q.—*M. Croll.*

De Helene Philomena Schenker Champ-Renaud, épouse de Léon Champ-Renaud de Montréal, P.Q.—*M. Croll.*

De Marie Dora Adrienne Ménard Chartrand, épouse de Joseph Henri Noël Amédée Chartrand, de Montréal, P.Q.—*M. Croll.*

D'Arline Silverman Cohen, épouse de Norman Abraham Cohen, de Montréal, P.Q.—*M. Croll.*

De Sarto Desnoyers, de Dorval, P.Q., époux d'Yvette Desjarlais Desnoyers, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—*M. Croll.*

De Hilda Irene Gordon Diamond, épouse de Jack Isaac Diamond, de Montréal, P.Q.—*M. Croll.*

De Joseph Edgar Eaton, de Montréal, P.Q., époux d'Eva Emma Pilon Eaton.—*M. Croll.*

De Margaret Lois Long Fordham, demeurant présentement à Mount-Royal, P.Q., épouse de Cyril Thomas Fordham, de Riverbend, P.Q.—*M. Croll.*

De Claire Greenberg Ghilcig, épouse de Gerald Ghilcig, de Montréal, P.Q.—*M. Croll.*

D'Eva Lubin Greenfield, épouse de Sydney Lawrence Greenfield, de Montréal, P.Q.—M. Croll.

D'Ada Vera Higgins Montgomery, épouse de Norman Leonard Baron Montgomery, de Verdun, P.Q.—M. Croll.

De Priscilla Theresa Marie Laurin Minyaska, demeurant présentement à Orillia (Ontario), épouse de William Minyaska, de Montréal, P.Q.—M. Croll.

De Bridget Chiasson Musseau, épouse de Howard William Musseau, de Montréal, P.Q.—M. Croll.

De Rose Godfrey Slutsky, épouse de Jack Slutsky, de Montréal, P.Q.—M. Croll.

D'Eileen Roberta Lynn Walker, demeurant présentement à Waterloo, P.Q., épouse de John Stewart Walker, de Montréal, P.Q.—M. Croll.

De Gladys Fisher Waugh, épouse de Livingstone Waugh, de Montréal, P.Q.—M. Croll.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le douzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 19 mars, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De la *Gulf Pulp and Paper Company*, demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.—M. Brisson

De *The Board of Elders of the Canadian District of the Moravian Church in America*, demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.—M. Decore

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le sixième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de sixième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Mary Duncan Barlow, épouse de Leonard Barlow, de Rock Island, P.Q.

D'Annie Shaw Young Goudie Corcoran, épouse de John Gillespie Corcoran, de Montréal, P.Q.

De Ruth van der Walde Crowley, épouse de William Graham Crowley, de Montréal, P.Q.

De Sam Feldstein, de Montréal, P.Q., époux de Sonia Generonsky Feldstein.

De Violette Chartrand Fairon, épouse de René Eugène Fairon, de Montréal, P.Q.

De Raymond Gélinas, de Montréal, P.Q., époux de Thérèse Bouchard Gélinas.

De Cyril Frederick Hembling, de Verdun, P.Q., époux de Cathleen Agnes Pomeroy Hembling.

De Lillian Ethlyn Crouse McManus, épouse de Lindsay Alistair McManus, de Montréal, P.Q.

De Hazel Rawlings Passnick, demeurant présentement à North-Bay (Ontario), épouse de Malcolm Passnick, de Westmount, P.Q.

De Ruth Friefeld Ragoza, épouse de Herman Ragoza, de Montréal, P.Q.
De Douglas Paul Wilbur, de Verdun, P.Q., époux d'Eileen (Ellen) Plummer Wilbur.

De Catherine Victoria Howie Burnett Worthington, épouse de Thomas Dutton Worthington, de Montréal, P.Q.

De Madeleine Therrien Ferron, épouse de Jacques Ferron, de Montréal, P.Q.

M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), du comité permanent du Règlement, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Conformément à un ordre de la Chambre en date du 19 mars 1952, votre Comité a étudié les avis signifiant l'intention de demander l'adoption de quarante-six bills d'intérêt privé présentés à la dernière session du Parlement. Lesdits avis ont été dûment publiés, conformément à l'article 95 du Règlement, par les requérants dont les noms suivent: Victoria Elias Abdelhay, Samuel Long Adamson, Gregorij Sergeij Anker-Jakerov, Alberta Lomas McLeod Archibald, Cecila Rachel Baird, Cora Marguerite Blume, Hervé Brunelle, Mary Viola (Violet) Taillon Brebèau, Frederick Charles Butler, Mabel Stacey Delorimier, Roger Denis, Gertrude Mintz Dankoff, George Louis Draper, Kenneth Oliver Frawley, Virginia Patricia Gariépy Geary, Eva Lubin Greenfield, Denise Gélinas Gilmour, Dorothy Ailsie Jean Coghlin Hands, Cosmo Iellamo, Mary Ann Munro Kelly, Laurent Langlois, Jeanne Antoinette Sophie Helena Kessler Meyer, Sheila Ruth Coppelman Mitmaker *alias* Mintz, Omer Monpetit, Thomas Richard Markey, Alfred Machabee, Edith Olive Catherine Cramp Midgley, Frances Betty Bennett Murray, Frederick Ernest Marlow, Julia Emma Pearl Sager Noiseux, Lillian May Holloway O'Brien, Marie Laure Jacqueline Pate-naude Racine, Olive Myrtle Weston Rouet, Molly Lebovitz Rapkin, Libertia Vinivar McClusky Rutherford, Shirley Doreen Rowe, Georgine Jun Ruzicka, Alma Dorothy Lines Robertson, Harry Murning Smith, Vivian Mary Dickson Stewart, Alice Courey Salhany, Dorothy Grauer Shapiro, Dorothy Esme Graham Snell, Hilda Miriam Magee Taylor, Florence Margaret Parsonage Velleman, William Wallace Watson.

Reconnaissant que, à la dernière session du Parlement, un ordre spécial de la Chambre a donné priorité aux mesures du gouvernement et a ainsi empêché l'étude des bills d'intérêt privé, votre Comité recommande que lesdits avis soient acceptés pour l'introduction de bills privés durant la présente session, à condition qu'avis de la décision du Comité rendue à l'égard des susdites demandes soit communiqué aux parrains des bills et aux opposants s'il en est.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), ledit rapport est agréé.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:—

Bill n° 10 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Doreen Rowe".—M. Winkler.

Bill n° 11 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ailsie Jean Coghlin Hands".—M. Winkler.

Bill n° 13 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hellmann".—M. Winkler.

Bill n° 14 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Jesse Marie Gangin dit Gilmore Cooney".—M. Winkler.

Bill n° 15 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Richardson Tait".—M. Winkler.

Bill n° 16 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Vaughan Troy Campbell".—M. Winkler.

Bill n° 17 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Graham".—M. Winkler.

Bill n° 18 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Pomp Gates, autrement connue sous le nom de Bernice Frank Gates".—M. Winkler.

Bill n° 19 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mildred Antoinette Castonguay Smithson".—M. Winkler.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Lennard—1. Combien a-t-on accordé de contrats de fabrication de chaussures pour le compte du ministère de la Défense nationale, depuis le 15 avril 1951 jusqu'au 29 février 1952?

2. Quelle était la quantité de chaussures prévues dans ces contrats?

3. A qui a-t-on adjugé ces contrats?

4. Quelle était la valeur de chaque adjudication?

Par M. Knight—1. Au cours des trois dernières années financières, quelle a été l'aide financière accordée par le gouvernement fédéral à chaque province, a) aux titres suivants: formation agricole, formation technique, formation professionnelle, formation de la jeunesse, écoles indiennes, aide aux étudiants, aptitude physique, recherches nationales dans les universités, b) à tout autre titre applicable?

2. Quelles sommes a-t-on versées et versera-t-on approximativement en subventions fédérales a) aux universités, dans chaque province, au cours de l'année financière courante; b) aux provinces en vue de l'achat de manuels destinés à l'enseignement des langues aux immigrants?

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Knight:—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier les moyens d'accroître et de répartir également les avantages de l'instruction au pays en octroyant une aide financière aux diverses provinces à cette fin.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Aseltine, Blais, Burke, David, Fallis, Gershaw, Gouin, Lambert, MacLennan, McDonald, Reid, Vien et Wilson ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat, comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que les honorables sénateurs Barbour, Blais, Bouffard, Burke, Comeau, Davies, Dennis, Euler, Fallis, Isnor, Lacasse, Nicol, Stambaugh, Stevenson, Turgeon et Wood ont été consti-

tués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet desdits travaux d'impression du Parlement.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Beaubien, Doone, Fallis, Haig, Howard et McLean ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration du Restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit Restaurant.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 17

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 21 MARS 1952

PRIÈRE.

Vingt-sept pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le treizième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 20 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Marcelle Marchand Adams, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse d'Ernest John Adams, de Dorval, P.Q.—*M. Winkler.*

D'Edna Pearl Tait Ames, épouse de Samuel Ernest MacMillan Ames, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Jean-Marc Duckett Audet, de Montréal, P.Q., époux de Marie Eva Lucette Gisèle Schmidt Audet.—*M. Winkler.*

De Cecilia Rachel Baird, épouse de William Baird, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Doreen Elizabeth Lawton Batty, épouse de Charles George Leslie Batty, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Marilyn Apple Bogoroch, épouse de Joseph H. Bogoroch, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Helen Semegen Boodanoff, épouse d'Alexander Demetre Boodanoff, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Frances Maud Barter, demeurant présentement à Harmon Field (Terre-neuve), épouse d'Arthur E. Barter, de Corner Brook (Terre-neuve).—*M. Winkler.*

De Violet Mary Bailey Black, épouse d'Edward Campbell Black, de Ste-Rose, P.Q.—*M. Winkler.*

De Cora Marguerite Blume, demeurant présentement à Carleton Place (Ontario), épouse de Karl Gustav Helmut Blume, de Montréal, P.Q.

De Bella Sybil Feinman Brenton, épouse de Frank Aubrey Brenton, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Ludwik Bulkiewicz de Montréal, P.Q., époux d'Aniela Ausztro Bulkiewicz.—M. *Winkler*.

De Dorothy Agnes Kearns Bradley, épouse d'Arthur Ernest Bradley, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Russell James Barrett, de Montréal, P.Q., époux de Margery Joan Daniels Barrett.—M. *Winkler*.

D'Eileen Margaret Smith Bates, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse de Garnet Campbell Bates, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De David Gilmore Bennett, de Montréal, P.Q., époux de Sheila Mary Dover Bennett.—M. *Winkler*.

De Leo Bercovitch, de Montréal, P.Q., époux de Hulda Marie Leistner Bercovitch, demeurant présentement aux États-Unis.—M. *Winkler*.

De Charles Lanny Catto, de Verdun, P.Q., époux de Lillian May Adams Catto, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Anna Lapinska Cholewicki, épouse de Pawel Cholewicki, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Albert Chevalier, de Montréal, P.Q., époux de Lera Rombough Chevalier.—M. *Winkler*.

De Norma May Attridge Chilton, demeurant présentement à Muirkirk (Ontario), épouse de John Laidlaw Chilton, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Ismena Archange Labatt Chipman, épouse de Murray Reginald Chipman, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Greta Mildred Duncan Croteau, épouse de Joseph Raymond Marcel Croteau, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Margaret Elizabeth Thelma Webb Crothers, demeurant présentement à Westmount, P.Q., épouse de Gerald Allan Crothers, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Rose Larocque Crawford, épouse d'Earnest Earl Crawford, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Gertrude Mintz Dankoff, demeurant présentement à Outremont, P.Q., épouse de George Dankoff, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Reginald Clare Darrah, de Sutton, P.Q., époux de Phyllis Mary Bidwell Darrah, de Mansonville, P.Q.—M. *Winkler*.

De Marcel Despatis, de Montréal, P.Q., époux de Thérèse Syrie Despatis.—M. *Winkler*.

De Françoise Bellehumeur Dixon, épouse de Patrick Brian Dixon, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'O'Neill Dunn, de Montréal, P.Q., époux de Pauline Dansereau Dunn.—M. *Winkler*.

De Joseph Raymond Demers, de Montréal, P.Q., époux d'Aline Denise Meloche Demers.—M. *Winkler*.

De Joan Alexander Jacobs Epstein, demeurant présentement à Westmount, P.Q., épouse de David Samuel Freiman Epstein, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Esther Maron Feldman, épouse de David Feldman, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Joseph Gérard Abondius Fauvel, de Montréal, P.Q., époux de Marie Lucienne Jeannette Croteau Fauvel.—M. *Winkler*.

D'Ursula Runge Kniewel Fijalkowski, épouse de Jan Fijalkowski, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Yvonne Yvette Lalonde Faucher, épouse de Robert Faucher, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Louis Jules Fabry, de Montréal, P.Q., époux d'Agnes Marthe Neufeld Fabry, demeurant présentement en Hongrie.—M. *Winkler*.

D'Eleanor Mary Courtney Flannery, demeurant présentement à Dorval, P.Q., épouse de Thomas Alfred Flannery, de Verdun, P.Q.—M. *Winkler*.

De Cynthia Daphne Roberts Gagné, demeurant présentement en Angleterre, épouse d'Hervé Gagné, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Hilda Mary Burns Gilbert, épouse de John Stuart Gilbert, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Margaret Gladys Redman Glassco, épouse d'Edward David Glassco, de Beaufort, P.Q.—M. *Winkler*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau de septième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de septième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Sema Rubin Charles, épouse de Jack H. Charles, de Montréal, P.Q.

De Sarah Sybil Aaron Daugaard, épouse de David Abraham Daugaard, de Montréal, P.Q.

De Joseph Jacques Ernest Demers, de Montréal, P.Q., époux de Marie Averil Taschereau Demers.

De Roger Lessard, de Montréal, P.Q., époux de Thérèse Barrière Lessard.

De Vera Jane Carroll Ross, épouse de Murray Hugh Ross, de Montréal, P.Q.

De Gordon Eugene White, de St-Laurent, P.Q., époux d'Evelyn Perry White.

De Mary Finkelstein Fogel, épouse d'Allan Fogel, de Montréal, P.Q.

De Jean (Janek) Mazur, de Lachine, P.Q., époux de Stanislaw Kala Mazur.

D'Emilia Bigelis Kazakiewicz, demeurant présentement à Windsor (Ontario), épouse de John Kazakiewicz, de Montréal, P.Q.

De Nathalia Olga Marianne Pervouchine Petrik, épouse de Jean Petrik, de Montréal, P.Q.

De Yochewet Frieberg Rosenstein, épouse d'Issie Rosenstein, de Montréal, P.Q.

De Georgine Jun Ruzicka, épouse de Charles (Karel) Ruzicka, de Montréal, P.Q.

De Charles William Silver, de Montréal, P.Q., époux de Gladys Glass Silver.

De Dora Katz Schneiderman, épouse de Sam Schneiderman, de Montréal, P.Q.

De Florence Margaret Parsonage Velleman, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Leo Velleman, jr., d'Outremont, P.Q.

De Lily (Stall) Wax, épouse de Samuel Wax, de Montréal, P.Q.

De Gregorij Sergeij Anker-Jakerov, de Montréal, P.Q., époux de Josephine Lillian Hemlock Anker-Jakerov.

De Giuseppa Manuri Bartucci, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique, épouse de Vincenzo Bartucci, de Montréal, P.Q.

De Joseph Lionel Bibeau, de Montréal, P.Q., époux de Marie Juliette Florida Aubé Bibeau.

De Doris Jane Aitchison Birchenough, épouse de James Birchenough, de Montréal, P.Q.

D'Hélène Philomena Schenker Champ-Renaud, épouse de Léon Champ-Renaud, de Montréal, P.Q.

De Marie Dora Adrienne Ménard Chartrand, épouse de Joseph Henri Noël Amédée Chartrand, de Montréal, P.Q.

D'Arline Silverman Cohen, épouse de Norman Abraham Cohen, de Montréal, P.Q.

De Sarto Desnoyers, de Dorval, P.Q., époux d'Yvette Desjarlais Desnoyers.

De Hilda Irene Gordon Diamond, épouse de Jack Isaac Diamond, de Montréal, P.Q.

De Joseph Edgar Eaton, de Montréal, P.Q., époux d'Eva Emma Pilon Eaton.

De Margaret Lois Long Fordham, épouse de Cyril Thomas Fordham, de Riverbend, P.Q.

De Claire Greenberg Ghilcig, épouse de Gerald Ghilcig, de Montréal, P.Q.

D'Eva Lubin Greenfield, épouse de Sydney Lawrence Greenfield, de Montréal, P.Q.

D'Ada Vera Higgins Montgomery, épouse de Norman Leonard Baron Montgomery, de Verdun, P.Q.

De Priscilla Theresa Marie Laurin Minyaska, demeurant présentement à Orillia (Ontario), épouse de William Minyaska, de Montréal, P.Q.

De Bridget Chiasson Musseau, épouse de Howard William Musseau, de Montréal, P.Q.

De Rose Godfrey Slutsky, épouse de Jack Slutsky, de Montréal, P.Q.

D'Eileen Roberta Lynn Walker, épouse de John Stewart Walker, de Montréal, P.Q.

De Gladys Fisher Waugh, épouse de Livingstone Waugh, de Montréal, P.Q.

De Frederick Charles Butler, de Montréal, P.Q., époux de Leila Margaret Hughes Butler, demeurant présentement à Brantford, (Ontario).

D'Hervé Brunelle, de Montréal, P.Q., époux de Ruth Lucille Gauthier Brunelle.

De George Louis Draper, de Montréal, P.Q., époux de Dorothy Elizabeth Cantwell Draper.

De Denise Gélinas Gilmour, épouse de Gordon Douglas Gilmour, de Montréal, P.Q.

De Dorothy Ailsie Jean Coghlin Hands, épouse de Cedric Herbert Beresford Hands, de Montréal, P.Q.

De Cosmo Iellamo, de Montréal, P.Q., époux de Doris Diraddo Iellamo.

D'Alice Courey Salhany, épouse de John Salhany, de Shawinigan Falls, P.Q.

De Libertia Vinivar McClusky Rutherford, épouse de Desmond Alec Rutherford, de Montréal, P.Q.

De Shirley Doreen King Rowe, demeurant présentement à Toronto (Ontario), épouse de Charles Austin Rowe, de Heart's Content (Terreneuve), demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.

D'Alma Dorothy Lines Robertson, épouse de John Gilbee Robertson, de Montréal, P.Q.

De Lillian May Holloway O'Brien, épouse de Joseph Michael O'Brien, de Montréal, P.Q.

De Frederick Ernest Marlow, de Montréal, P.Q., époux de Joyce Marie Watson Marlow, demeurant présentement en Angleterre.

De Thomas Richard Markey, de Montréal, P.Q., époux de Rita Cramer Markey.

D'Alfred Machabée, de Montréal, P.Q., époux de Gisèle Lefebvre Machabée.

Conformément à l'ordre spécial adopté le mardi 18 mars 1952, il est fait appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité de subsides;

M. Abbott propose alors,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce nos 10 à 19 inclusivement sont appelés, respectivement, et réservés.

(Bills publics)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 2, Loi modifiant la Loi de la fête du Dominion et la Loi du jour de Victoria;

M. MacDougall, appuyé par M. Helme, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Fulton.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quite maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Viau.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 18

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 24 MARS 1952

PRIÈRE.

Cinquante-trois pétitions sont déposées sur le bureau.

Le premier ministre fait part à la Chambre de la mort tragique du très honorable Don Stephen Senanayake, premier ministre du Ceylan, et la Chambre, sur la motion de M. St-Laurent, appuyé par M. Drew, adopte la résolution suivante, à l'unanimité:

Résolu,—Que comme expression de nos condoléances à l'endroit de la famille de feu le premier ministre, aussi bien que de la population de cette nation-sœur du Commonwealth, nous nous levions maintenant à la Chambre pour observer un moment de silence respectueux.

En conséquence, la Chambre se lève et observe le silence.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 20 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alma Dorothy Lines Robertson".

Bill n° 21 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Erita Ethel Elliott Morris".

Bill n° 22 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Joan Cross Cohen, autrement connue sous le nom de Phyllis Joan Cross Grosvenor".—

Bill n° 23 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gavigan".

Bill n° 24 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Alexandria Thompson Paar".

Bill n° 25 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Bailey Hershain, autrement connue sous le nom de Frances Bailey Berman".

Bill n° 26 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cosmo Iellamo".

Bill n° 27 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Mary Hoerner Rawley".

Bill n° 28 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Harris Klaiman".

Bill n° 29 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Gertrude French Gorrell".

Bill n° 30 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile-Emilie Viger Ross".

Bill n° 31 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Gibson Smith Schiller".

Bill n° 32 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilian May Holloway O'Brien".

Bill n° 33 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Marjorie Hastings Hawkins".

Bill n° 34 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Marie Weeks Opzomer".

Bill n° 35 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Abbott Watts".

Bill n° 36 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Krull".

Bill n° 37 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Strange Colton".

Bill n° 38 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Britton Lynn".

Bill n° 39 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Catherine Piché Lovegrove".

Bill n° 40 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bruce Edward Stegges".

Bill n° 41 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Malcolm Dick".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quatorzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 21 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Carol Almina Perry Alleyn, épouse de Kenneth Charles Alleyn, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Mabel Stacey Delorimier, demeurant présentement aux États-Unis, épouse de John Delorimier de Caughnawaga, P.Q.—M. *Winkler*.

De Lucien Oneil Gouin de Montréal, P.Q., époux de Marie Jeanne Gagné Gouin.—M. *Winkler*.

D'Olive Winifred Thistle Gour, demeurant présentement à Pointe-Claire, P.Q., épouse de Léon Claude Gour, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Dorothy Katherine Beattie Gunston, demeurant présentement à Victoria (Colombie-Britannique), épouse de Stanley George Edward Gunston, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De William Alexander Hylands de Montréal, P.Q., époux de Cécile Deslauriers Hylands.—M. *Winkler*.

De Sadie Isaac Kannon, épouse de Frank Louis Kannon, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Dorothy Lillian Robinson Kay, épouse d'Edward James Kay, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Mary Ann Munro Kelly, épouse de Joseph Edward Kelly, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Laurent Langlois de Montréal, P.Q., époux de Simone Bouchard Langlois.—M. *Winkler*.

De Joseph Charles Gérard Jean Leduc, de Montréal, P.Q., époux de Marie Yvonne Hélène Thérèse Bastien Leduc.—M. *Winkler*.

De Sergius Messier, de Montréal, P.Q., époux de Carmen Primeau Messier, demeurant présentement à Windsor (Ontario).—M. *Winkler*.

D'Edith Olive Catherine Cramp Midgley, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Thomas Midgley, de Brosseau-Station, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Omer Montpetit, de Montréal, P.Q., époux de Rita Bouchard Montpetit, demeurant présentement à St-Jean, P.Q.—M. *Winkler*.

De Mabel Elizabeth Jones McKay, demeurant présentement à Sherbrooke, P.Q., épouse de Leslie G. McKay, de Cookshire, P.Q.—M. *Winkler*.

De Julia Emma Pearl Sager Noiseux, épouse de Joseph Arthur Lucien Noiseux, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Mollie Balacan Pantel, épouse d'Abe Pantel, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Lillian Deutsch Payne, épouse de Charles Payne, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Rowena Ann Christena Turner Rae, demeurant présentement à London (Ontario), épouse de George Menendez Rae, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Emily Eileen Withall Rediker, demeurant présentement à Pointe-Claire, P.Q., épouse de George Dale Rediker, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Jean Wiseman Schwartz, demeurant présentement à MacKayville, P.Q., épouse de Bennie Schwartz, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Dorothy Esme Graham Snell, épouse de Harold Merryn Snell, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Dorothy Lucille Girard Ward, épouse de Wallace Hartland Ward, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Fanny Iancovici Weissenberg, demeurant présentement aux États-Unis, épouse de Leon Sigmund Weissenberg, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Delphis Vallière, de Venise, P.Q., époux d'Elsa Margaret Von Lowenthal Vallière, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Judith Sorel Riven Gainsbury, épouse de Walter Gainsbury, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Jozefa Majcher Wozniak, épouse de Jan Wozniak, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le huitième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de huitième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas.

D'Edna Pearl Tait Ames, épouse de Samuel Ernest MacMillan Ames, de Montréal, P.Q.

De Cecilia Rachel Baird, épouse de William Baird, de Montréal, P.Q.

De Doreen Elizabeth Lawton Batty, épouse de Charles George Leslie Batty, de Montréal, P.Q.

De Marilyn Apple Bogoroch, épouse de Joseph H. Bogoroch, de Montréal, P.Q.

D'Helen Semegen Boodanoff, épouse d'Alexander Demetre Boodanoff, de Montréal, P.Q.

De Frances Maud Barter, épouse d'Arthur E. Barter, de Corner-Brook (Terreneuve).

De Violet Mary Bailey Black, épouse d'Edward Campbell Black, de Ste-Rose, P.Q.

De Cora Marguerite Blume, demeurant présentement à Carleton-Place (Ontario), épouse de Karl Gustav Helmut Blume, de Montréal, P.Q.

De Bella Sybil Feinman Brenton, épouse de Frank Aubrey Brenton, de Montréal, P.Q.

De Ludwik Bulkiewicz, de Montréal, P.Q., époux d'Aniela Ausztro Bulkiewicz.

De Leo Bercovitch, de Montréal, P.Q., époux de Hulda Marie Leistner Bercovitch, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.

D'Anna Lapinska Cholewicki, épouse de Pawel Cholewicki, de Montréal, P.Q.

D'Albert Chevalier, de Montréal, P.Q., époux de Lera Rombough Chevalier.

D'Ismena Archange Labatt Chipman, épouse de Murray Reginald Chipman, de Montréal, P.Q.

De Gertrude Mintz Dankoff, épouse de George Dankoff, de Montréal, P.Q.

De Reginald Clare Darrah, de Sutton, P.Q., époux de Phyllis Mary Bidwell Darrah.

De Marcel Despatis, de Montréal, P.Q., époux de Thérèse Syrie Despatis.

De Joan Alexander Jacobs Epstein, épouse de David Samuel Freiman Epstein, de Montréal, P.Q.

D'Esther Maron Feldman, épouse de David Feldman, de Montréal, P.Q.

D'Yvonne Yvette Lalondé Faucher, épouse de Robert Faucher, de Montréal, P.Q.

De Cynthia Daphne Roberts Gagné, demeurant présentement en Angleterre, épouse d'Hervé Gagné, de Montréal, P.Q.

De Hilda Mary Burns Gilbert, épouse de John Stuart Gilbert, de Montréal, P.Q.

De Thérèse Michel Paquette, épouse d'Éloi Paquette, de Montréal, P.Q.

De Dorothy Grauer Shapiro, épouse de Peter Shapiro, de Montréal, P.Q.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Rapport annuel de la Société central d'hypothèques et de logement pour l'année terminée le 31 décembre 1951 (en anglais et en français).

Et aussi,—Relevés financiers de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année terminée le 31 décembre 1951.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Winters, lesdits rapports et relevés sont renvoyés au comité permanent de la banque et du commerce.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1951 (en anglais et en français).

M. Harris (*Grey-Bruce*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mars 1952:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres communications, depuis le 1^{er} septembre 1950 jusqu'à ce jour, adressés par l'agence indienne de Meadow-Lake à tout Indien hospitalisé dans le sanatorium de Prince-Albert.

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce nos 10 à 19 inclusivement sont appelés, respectivement, et réservés.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Coldwell—1. Quel était le capital social de la première société d'exploitation de *Canadair Limited*?

2. Quel était le montant impayé de ce capital lors de la vente de *Canadair Limited* à l'*Electric Boat Company*?

3. Quand l'*Electric Boat Company* a-t-elle acquis la majorité des actions dans la *Canadair Limited*?

4. Quels ont été les actionnaires de *Canadair Limited* après la vente de cette société à l'*Electric Boat Company*?

5. Combien d'actions détenait chacun de ces actionnaires?

6. Quelle somme globale le gouvernement canadien avait-il versée pour l'outillage spécial, y compris les appareils de montage, les outils, les matrices, les jauges et les appareils nécessaires à la production de l'avion North-Star?

7. Le Gouvernement a-t-il demandé des soumissions pour la vente de l'usine de Cartierville et de son outillage?

8. Dans l'affirmative, quels ont été les soumissionnaires?

9. A-t-on reçu d'autres soumissions ou d'autres offres pour l'usine de Cartierville?

10. Dans l'affirmative, de quelles sociétés a-t-on reçu des offres et quel a été le montant de chaque offre?

11. L'*Electric Boat Company* a-t-elle soumissionné ou fait une offre pour l'usine de Cartierville et son outillage?

12. Dans l'affirmative, quel a été le montant de cette offre?

Par M. Ward—1. Quels sont les droits de douane actuellement imposés par le Canada sur les importations suivantes de textiles: a) coton, b) laine?

2. Quel pourcentage de la consommation canadienne représentent les importations suivantes de textiles: a) coton, b) laine, c) rayonne, d) nylon?

3. Quel pourcentage de la production canadienne représentent les exportations suivantes de textiles: a) coton, b) laine?

Par M. Bryce—Quels sont les barèmes des salaires des filles de cuisine, des filles de salle et des conducteurs d'ambulance aux hôpitaux suivants: a) Camp Hill, b) Sunnybrook, c) Deer Lodge, d) Shaughnessy?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Fraser—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés au cours des dix dernières années entre le gouvernement du Canada, ou l'un de ses ministères, ou organismes, et toute personne ou tout groupement, relativement à l'établissement d'un refuge d'oiseaux sur la rivière Ouse.

Par M. Herridge—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents, datés depuis le 1^{er} janvier 1948, que possède le ministère de l'Agriculture relativement à la maladie de Newcastle.

Par M. Diefenbaker—ADRESSE à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents échangés entre tout ministère du Gouvernement et (ou) la Commission de contrôle des eaux, et les gouvernements provinciaux de l'Alberta, la Saskatchewan et du Manitoba, depuis le 1^{er} septembre 1951, relativement au projet d'irrigation et de barrage de la rivière Saskatchewan.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, l'on devrait étudier immédiatement l'à-propos de présenter un Bill ou une Déclaration des droits en vue d'assurer entre autres droits:

1. La liberté de religion, la liberté de parole, la liberté de la presse et de la radiodiffusion;

2. Que l'*habeas corpus* ne puisse être abrogé ni suspendu, si ce n'est par le Parlement;

3. Que personne ne soit privé de sa liberté ou de ses biens sans le recours régulier à la justice ni, en aucun cas, par suite d'un décret du conseil;

4. Qu'aucun tribunal ni aucune commission n'ait le pouvoir d'obliger qui que ce soit à rendre témoignage, si on lui refuse les services d'un avocat ou les autres garanties constitutionnelles;

Et que, à titre de démarches préliminaires, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de soumettre à la Cour suprême du Canada, afin d'obtenir son avis, la question de savoir dans quelle mesure les libertés fondamentales de religion, de parole et de presse et le maintien des droits constitutionnels de l'individu relèvent de la compétence fédérale ou de la compétence provinciale.

Et un débat s'élevant;

M. Harris (*Grey-Bruce*), appuyé par M. Prudham, propose,—Que ledit débat soit maintenant ajourné.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Anderson,	Denis,	Kickham,	Prudham,
Ashbourne,	Dion,	Lafontaine,	Quelch,
Bater,	Dumas,	Langlois (Gaspé),	Richard
Beaudoin,	Fair,	Leduc,	(Ottawa-Est),
Benidickson,	Ferrie,	Lesage,	Rooney,
Bennett,	Fournier (Hull),	Macdonald	Rousseau,
Bertrand,	Fulford,	(Edmonton-Est),	St-Laurent,
Beyerstein,	Gagnon,	MacKenzie,	Shaw,
Blackmore,	Gardiner,	MacLean (Cap-	Simmons,
Boivin,	Gauthier	Breton-Nord	Sinclair,
Bonnier,	(Lac-Saint-Jean),	et Victoria),	Smith (Moose-
Bourget,	Gauthier (Lapointe),	MacNaught,	Mountain),
Bradette,	Gauthier (Portneuf),	McCann,	Stick,
Bradley,	Gingras,	McCubbin,	Studer,
Brisson,	Gour (Russell),	McCulloch,	Thomas,
Brown (Essex-	Gregg,	McMillan,	Tremblay,
Ouest),	Harris (Grey-Bruce),	Massé,	Ward,
Bruneau,	Henry,	Monette,	Welbourn,
Byrne,	Hosking,	Murray (Cariboo),	Whiteside,
Carter,	James,	Murray (Oxford),	Whitman,
Claxton,	Jeffery,	Mutch,	Winkler,
Darroch,	Johnston,	Pouliot,	Winters,
Decore,	Jutras,	Proudfoot,	Wood,
			Wylie—86.

NON:

Messieurs

Argue,	Coldwell,	Hees,	McGregor,
Aylesworth,	Coyle,	Herridge,	Noseworthy,
Blair,	Diefenbaker,	Hodgson,	Pearkes,
Browne (Saint-Jean-	Drew,	Jones,	Stewart (Winnipeg-
Ouest),	Fairclough (M ^{me}),	Knight,	Nord),
Bryce,	Fraser,	Knowles,	White (Middlesex-
Casselman,	Graydon,	Macdonnell	Est),
Charlton,	Green,	(Greenwood),	Wright—28.

M. Massé, appuyé par M. Bruneau, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier bientôt l'à-propos de faire une étude approfondie des causes de l'érosion sans cesse croissante du littoral du fleuve Saint-Laurent et des moyens naturels et artificiels qui pourraient être adoptés en vue de remédier aux dégâts déjà subis et d'éviter de telles conséquences désastreuses à l'avenir.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Bourget.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Liste

Anderson	Dunn	Kilbride	Trotter
Asquith	Edwards	Laing	Quinn
Baird	Fleming	Lindsay	Reilly
Baldwin	Forbes	Macdonald	Scott
Barnes	Guthrie	Macdonald	Stewart
Bell	Hart	Macdonald	Shaw
Bennett	Hunter	Macdonald	Smyth
Berwick	Innes	Macdonald	Smith
Blackburn	James	Macdonald	Spence
Blackwell	Keenan	Macdonald	Stewart
Blackford	Kelly	Macdonald	Thompson
Blaikie	Lamb	Macdonald	Walker
Blair	Lindsay	Macdonald	Walker
Blaikie	McDonald	Macdonald	Walker
Blaikie	McDonald	Macdonald	Walker
Blaikie	McDonald	Macdonald	Walker
Blaikie	McDonald	Macdonald	Walker
Blaikie	McDonald	Macdonald	Walker
Blaikie	McDonald	Macdonald	Walker
Blaikie	McDonald	Macdonald	Walker
Blaikie	McDonald	Macdonald	Walker

Liste

Atter	Callaghan	Healy	McGowan
Atter	Callaghan	Healy	McGowan
Atter	Callaghan	Healy	McGowan
Atter	Callaghan	Healy	McGowan
Atter	Callaghan	Healy	McGowan
Atter	Callaghan	Healy	McGowan
Atter	Callaghan	Healy	McGowan
Atter	Callaghan	Healy	McGowan
Atter	Callaghan	Healy	McGowan
Atter	Callaghan	Healy	McGowan

M. Massé propose que le Gouvernement se réunisse demain matin à 10 heures pour discuter la proposition de loi relative à la constitution des Comités d'inspection des finances. Il est décidé que la Chambre se réunira demain matin à 10 heures pour discuter la proposition de loi relative à la constitution des Comités d'inspection des finances.

Le débat est ajourné à demain à 10 heures.

N° 19

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 25 MARS 1952

PRIÈRE.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

VINCENT MASSEY:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des nouvelles sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1952 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 25 mars 1952.

Sur motion de M. Abbott, lesdits message et nouveau budget supplémentaire sont renvoyés au comité des subsides.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quinzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 24 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Tom Barnard Clayton Gould, de Montréal, P.Q., époux de Laurette-Marguerite Leclair Gould, demeurant présentement à Ormstown, P.Q.—M. Winkler.

D'Agnes Bertha Baugh Guimont, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Jean-Marie-François-Vincent Guimont, de St-Jérôme, P.Q.—M. Winkler.

De Kathleen Anne Bentley Hainsworth, épouse de Sam Arthur Hainsworth, de Montréal, P.Q.—M. Winkler.

De Jean Betton Harris, épouse d'Abie Harris, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Louise Joslyn Smith Harvey-Jellie, épouse de Reginald Culmer Harvey-Jellie, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Louisa Ryan Heke, épouse de Frank Heke, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Catherine Anna Herdt, demeurant présentement aux États-Unis, épouse de John Dugas Herdt, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Pearl Abramovitch Hoffman, épouse d'Abie Hoffman, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Adolph Juliani, de Montréal, P.Q., époux de Blanche Ramaut Juliani.—M. *Winkler*.

De Leo Kendall, de Montréal, P.Q., époux de Vida Doreen Head Kendall.—M. *Winkler*.

De Muriel Luella Sproston Kerr, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse de Laurin Jacques Kerr, autrement connu sous le nom de James Lawrence Kerr, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Helen Kouri Koomas, épouse de Stephen Christopher Koomas, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Vera Kathleen Martin Lightfoot, demeurant présentement en Angleterre, épouse de George A. Lightfoot, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Agathe Neubauer Landsberg, épouse de Egon Theodore Landsberg, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Claudia-Marie Boudreau Leblanc, épouse de Martin-Willard Leblanc, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Jean-Paul Malo, de Montréal, P.Q., époux de Simone Riendeau Malo.—M. *Winkler*.

D'Emily Amelia Ahearn Manhire, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Charles Cyril H. Manhire, de Lachine, P.Q.—M. *Winkler*.

De Laetitia Daigneault Martel, épouse de Paul Martel, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Marcelle-Alice Béliveau Martin, épouse de Wilson Allan Martin, de Ville St-Laurent, P.Q.—M. *Winkler*.

De Jean-Etienne Martineau, de St-Césaire, P.Q., époux de Gracia Leblanc Martineau.—M. *Winkler*.

De Jeanne Antoinette Sophie Helena Kessler Meyer, demeurant présentement à St-Adèle-en-bas, P.Q., épouse de Barry Dudley Meyer, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Sheila Ruth Coppelman Mitmaker, autrement connue sous le nom de Mintz, épouse de Joseph Mitmaker, autrement connu sous le nom de Mintz, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Goldie Natovitch Molson, épouse d'Izzie Molson, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Irene Mary Muirhead, épouse de Clark Thomas Muirhead, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Alice Sabria O'Connor Muskett, épouse de John Clarence Muskett, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Gabrielle Bertrand McCullough, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Murwood Cyril McCullough, de Beaurepaire, P.Q.—M. *Winkler*.

De John Laurence McDonough, de Montréal, P.Q., époux de Norma Lee Jean Robinson McDonough, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Winkler*.

De Gordon Hamilton McKinney, de Montréal, P.Q., époux de Isabella May Robinson McKinney, demeurant présentement en Angleterre.—M. *Winkler*.

De Marguerite May Winn Nelson, épouse de George Richard Gordon Nelson, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Murdoch Graham Nicholson, connu sous le nom de Graham Nicholson, de Montréal, P.Q., époux de Jacqueline Desjardins Nicholson.—*M. Winkler.*

De Joseph Timothy O'Connor, de Beaconsfield, P.Q., époux de Nell Edlon Chandler O'Connor, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De William Payne, de Montréal, P.Q., époux d'Ida Major Payne.—*M. Winkler.*

De Dorothy May Tucker Patterson, demeurant présentement en Angleterre, épouse d'Alvin Albert Patterson.—*M. Winkler.*

De Richard Patenaude, de Montréal, P.Q., époux d'Irène Benjamin Patenaude.—*M. Winkler.*

De Françoise Marguerite Beaudin Patrick, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse d'Albert Michael Patrick, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

D'Annie Teresa Nash Pelltari, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse d'Allan Roy Pelltari, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

D'Alban Perras, de Greenfield-Park, P.Q., époux de Marie Rose Arbic Perras.—*M. Winkler.*

De Roger Pilon, de Montréal, P.Q., époux de Jeannette Linteau Pilon.—*M. Winkler.*

De Molly Lebovitz Rapkin, épouse de Nathan Rapkin, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Florence (Fannie Ruth) Sacks Roitman, épouse de Jacob (Jack) Roitman, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Marguerite Anne Sweeting Russell, épouse de Carl Randall Russell, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Joseph Wilfrid Ernest Sénécal, de Montréal, P.Q., époux de Bernice Bigué Sénécal, demeurant présentement à St-Eustache-sur-le-lac, P.Q.—*M. Winkler.*

De Corinne Larocque Sergent, épouse de Nicholas Evanovich Sergent, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Genevieve Flora Agathe Brown Smith, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Thomas David Herbert Smith, de Shawville, P.Q.—*M. Winkler.*

De John Gordon Smithers, de Pointe-Claire, P.Q., époux de Hilda Bernadine Wright Smithers, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Jennie Miller Solomon, épouse de Jack Solomon, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Maurice Speyer, de Montréal, P.Q., époux de Grace Lillian Vallance Speyer, demeurant présentement aux Bermudes.—*M. Winkler.*

De John Stachyshyn, de Montréal, P.Q., époux de Teodora Smylska Stachyshyn, demeurant présentement à Seaforth (Ontario).—*M. Winkler.*

De Bertha Naujoks Stehr, épouse d'Arthur Stehr, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

D'Iwan Szpak, de Montréal, P.Q., époux de Maria Petrus Szpak.—*M. Winkler.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le seizième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 24 mars, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Stanley Frank Konopka, de Toronto (Ontario), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Parish Alliance of Canada*.—*M. Croll.*

De George Herbert Barr et autres, de Regina (Saskatchewan), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*.—*M. Larson.*

De H. M. Strudley de Stratford (Ontario), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Perth Mutual Fire Insurance Company*.—M. Corry.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le neuvième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de neuvième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Carol Almina Perry Alleyn, épouse de Kenneth Charles Alleyn, de Montréal, P.Q.

De Mabel Stacey Delorimier, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique, épouse de John Delorimier, de Caughnawaga, P.Q.

De Lucien Oneil Gouin, de Montréal, P.Q., époux de Marie Jeanne Gagné Gouin.

D'Olive Winifred Thistle Gour, épouse de Léon Claude Gour, de Montréal P.Q.

De Dorothy Catherine Beattie Gunston, demeurant présentement à Victoria (Colombie-Britannique), épouse de Stanley George Edward Gunston, de Montréal, P.Q.

De William Alexander Hylands, de Montréal, P.Q., époux de Cécile Deslauriers Hylands.

De Sadie Isaac Kannon, épouse de Frank Louis Kannon, de Montréal, P.Q.

De Dorothy Lillian Robinson Kay, épouse d'Edward James Kay, de Montréal, P.Q.

De Mary Ann Munro Kelly, épouse de Joseph Edward Kelly, de Montréal P.Q.

De Laurent Langlois, de Montréal, P.Q., époux de Simone Bouchard Langlois.

De Joseph Charles Gérard Jean Leduc, de Montréal, P.Q., époux de Marie Yvonne Héléne Thérèse Bastien Leduc.

De Sergius Messier, de Montréal, P.Q., époux de Carmen Primeau Messier, demeurant présentement à Windsor (Ontario).

D'Edith Olive Catherine Cramp Midgley, épouse de Thomas Midgley, de Brosseau-Station, P.Q.

D'Omer Montpetit, de Montréal, P.Q., époux de Rita Bouchard Montpetit.

De Mabel Elizabeth Jones McKay, épouse de Leslie G. McKay, de Cookshire, P.Q.

De Julia Emma Pearl Sager Noiseux, épouse de Joseph Arthur Lucien Noiseux, de Montréal, P.Q.

De Mollie Balacan Pantel, épouse d'Abe Pantel, de Montréal, P.Q.

De Lillian Deutsch Payne, épouse de Charles Payne, de Montréal, P.Q.

De Rowena Ann Christena Turner Rae, demeurant présentement à London (Ontario), épouse de George Menendez Rae, de Montréal, P.Q.

D'Emily Eileen Withall Rediker, épouse de George Dale Rediker, de Montréal, P.Q.

De Jean Wiseman Schwartz, épouse de Bennie Schwartz, de Montréal, P.Q.

De Dorothy Lucille Girard Ward, épouse de Wallace Hartland Ward, de Montréal, P.Q.

De Fanny Iancovici Weissenberg, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique, épouse de Leon Sigmund Weissenberg, de Montréal, P.Q.

De Delphis Vallière, de Venise, P.Q., époux d'Elsa Margaret Von Lowenthal Vallière.

De Judith Sorel Riven Gainsbury, épouse de Walter Gainsbury, de Montréal, P.Q.

De Jozefa Majcher Wozniak, épouse de Jan Wozniak, de Montréal, P.Q.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Rapport du département des assurances sur la vérification actuarielle du Compte de pension du service civil déposé au Fonds du revenu consolidé (Loi de 1924), pour la période du 31 mars 1931 au 31 décembre 1947.

M. Lapointe, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 mars 1952;—État indiquant:—Quels sont les barèmes des salaires des filles de cuisine, des filles de salle et des conducteurs d'ambulance, dans les hôpitaux suivants: a) Camp Hill, b) Sunnybrook, c) Deer Lodge, d) Shaughnessy?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 20 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alma Dorothy Lines Robertson".—M. *Winkler*.

Bill n° 21 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Erita Ethel Elliott Morris".—M. *Winkler*.

Bill n° 22 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Joan Cross Cohen, autrement connue sous le nom de Phyllis Joan Cross Grosvenor".—M. *Winkler*.

Bill n° 23 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gavigan".—M. *Winkler*.

Bill n° 24 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Alexandria Thompson Paar".—M. *Winkler*.

Bill n° 25 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Bailey Hersh bain, autrement connue sous le nom de Frances Bailey Berman".—M. *Winkler*.

Bill n° 26 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cosmo Iellamo".—M. *Winkler*.

Bill n° 27 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Mary Hoerner Rawley".—M. *Winkler*.

Bill n° 28 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Harris Klaiman".—M. *Winkler*.

Bill n° 29 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Gertrude French Gorrell".—M. *Winkler*.

Bill n° 30 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile-Emilie Viger Ross".—M. *Winkler*.

Bill n° 31 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Gibson Smith Schiller".—M. *Winkler*.

Bill n° 32 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Holloway O'Brien".—M. *Winkler*.

Bill n° 33 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Marjorie Hastings Hawkins".—M. *Winkler*.

Bill n° 34 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Marie Weeks Opzoomer".—M. *Winkler*.

Bill n° 35 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Abbott Watts".—M. *Winkler*.

Bill n° 36 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Krull".—M. *Winkler*.

Bill n° 37 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Strange Colton".—M. *Winkler*.

Bill n° 38 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Britton Lynn".—M. *Winkler*.

Bill n° 39 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Catherine Piché Lovegrove".—M. *Winkler*.

Bill n° 40 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bruce Edward Stegges".—M. *Winkler*.

Bill n° 41 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Malcom Dick".—M. *Winkler*.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le mercredi 9 avril 1952, reste ajournée au lundi 21 avril 1952.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides.

Et comme le débat se poursuit;

M. Wright, appuyé par M. Knowles, propose en amendement: Que tous les mots suivant le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

"la Chambre regrette que le Gouvernement ait négligé de prendre des mesures efficaces en vue de mettre en application l'article 2 du Traité de l'Atlantique-Nord".

Et un débat s'élevant et se poursuivant:

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 10 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Doreen Rowe";

M. Winkler, appuyé par M. Croll, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

M. Knowles, appuyé par M. Bryce, propose,—Que le débat soit maintenant ajourné.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Argue,	Fair,	Knight,	Thatcher,
Beyerstein,	Fraser,	Knowles,	Thomas,
Blackmore,	Gagnon,	Noseworthy,	Ward,
Blair,	Hees,	Poulin,	White (Hastings-
Bradette,	Herridge,	Quelch,	Peterborough),
Bryce,	Hodgson,	Shaw,	Wright,
Catherwood,	Jones,	Stewart (Winnipeg-	Wylie—28.
Coldwell,		Nord),	

NON:

Messieurs

Abbott,	Decore,	Jeffery,	Prudham,
Anderson,	Denis,	Kickham,	Robertson,
Applewhaite,	Dewar,	Kirk (Digby-	Rooney,
Balcom,	Eyre,	Yarmouth),	Rousseau,
Bater,	Ferrie,	Laing,	Simmons,
Bennett,	Follwell,	Macdonald	Sinclair,
Bonnier,	Garland,	(Edmonton-Est),	Sinnott,
Boucher,	Gibson,	MacKenzie,	Smith (York-Nord),
Bradley,	Gregg,	MacLean (Cap-	Stick
Brown (Essex-	Harris (Grey-Bruce),	Breton-Nord-	Stuart (Charlotte),
Ouest),	Harrison,	Victoria),	Studer,
Cameron,	Healy,	MacNaught,	Viau,
Campney,	Hellyer,	Macnaughton,	Weaver,
Carter,	Helme,	McCulloch,	Welbourn,
Cavers,	Hetland,	McIvor,	Whiteside,
Conacher,	Hosking,	McMillan,	Whitman,
Corry,	Huffman,	Mayhew,	Winkler,
Crestohl,	Hunter,	Mott,	Winters,
Croll,	James,	Murray (Oxford),	Wood—71.

Et le débat se poursuivant de nouveau sur la motion proposée par M. Winkler: Que le bill n° 10 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Doreen Rowe", soit maintenant lu une deuxième fois;

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides, et sur la motion proposée en amendement par M. Wright.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Browne (*St-Jean-Ouest*).

Avec la permission, M. Fournier propose,—Que les dispositions de l'article 28 du Règlement, prescrivant que M. l'Orateur quitte le fauteuil sans consulter la Chambre, soient suspendues à l'égard de la séance de la Chambre du jeudi 27 mars 1952, afin de permettre la continuation du présent débat sur les Affaires extérieures.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

N° 20

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 26 MARS 1952

PRIÈRE.

Vingt-deux pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dixième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de dixième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Agnes Bertha Baugh Guimont, épouse de Jean-Marie François Vincent Guimont, de St-Jérôme, P.Q.

De Jean Betton Harris, épouse d'Abie Harris, de Montréal, P.Q.

D'Adolphe Juliani, de Montréal, P.Q., époux de Blanche Ramaut Juliani.

De Muriel Luella Sproston Kerr, épouse de Laurin Jacques Kerr, autrement connu sous le nom de James Lawrence Kerr, de Montréal, P.Q.

De Helen Kouri Koomas, épouse de Stephen Christopher Koomas, de Montréal, P.Q.

De Vera Kathleen Martin Lightfoot, demeurant présentement en Angleterre, épouse de George A. Lightfoot, de Montréal, P.Q.

D'Emily Amelia Ahern Manhire, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Charles Cyril H. Manhire, de Lachine, P.Q.

De Laetitia Daigneault Martel, épouse de Paul Martel, de Montréal, P.Q.

De Jeanne Antoinette Sophie Helena Kessler Meyer, épouse de Barry Dudley Meyer, de Montréal, P.Q.

De Sheila Ruth Coppelman Mitmaker dit Mintz, épouse de Joseph Mitmaker dit Mintz, de Montréal, P.Q.

D'Irene Mary Johnson Muirhead, épouse de Clark Thomas Muirhead, de Montréal, P.Q.

D'Alice Sabria O'Connor Muskett, épouse de John Clarence Muskett, de Montréal, P.Q.

De Gabrielle Bertrand McCullough, épouse de Murwood Cyril McCullough, de Beaurepaire, P.Q.

De Marguerite Mary Winn Nelson, épouse de George Richard Gordon Nelson, de Montréal, P.Q.

De Murdoch Graham Nicholson, de Montréal, P.Q., époux de Jacqueline Desjardins Nicholson.

De William Payne, de Montréal, P.Q., époux d'Ida Major Payne.

De Dorothy May Tucker Patterson, demeurant présentement en Angleterre, épouse d'Alvin Albert Patterson, de Montréal, P.Q.

De Richard Patenaude de Montréal, P.Q., époux d'Irène Benjamin Patenaude.

De Françoise Marguerite Beaudin Patrick, épouse d'Albert Michael Patrick, de Montréal, P.Q.

De Roger Pilon, de Montréal, P.Q., époux de Jeannette Linteau Pilon.

De Molly Lebovitz Rapkin, épouse de Nathan Rapkin, de Montréal, P.Q.

De Florence (Fannie Ruth) Sacks Roitman, épouse de Jacob (Jack) Roitman, de Montréal, P.Q.

De Marguerite Anne Sweeting Russell, épouse de Carl Randall Russell, de Montréal, P.Q.

De Joseph Wilfrid Ernest Senécal, de Montréal, P.Q., époux de Bernice Bigué Senécal.

De Corinne Larocque Sergent, épouse de Nicholas Evanovich Sergent, de Montréal, P.Q.

D'Iwan Szpak, de Montréal, P.Q., époux de Maria Petrus Szpak.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le onzième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de onzième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes, en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De George Herbert Barr et autres, de Regina (Saskatchewan), demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*.

De *Gulf Pulp and Paper Company*, demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.

De H. M. Strudley, de Stratford (Ontario), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Perth Mutual Fire Insurance Company*.

De *The Board of Elders of the Canadian District of the Moravian Church in America*, demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.

De l'Académie royale canadienne des Arts, demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 mars 1952,—État indiquant:—1. Quels sont les droits de douane actuellement imposés par le Canada sur les importations suivantes de textiles: a) coton, b) laine?

2. Quel pourcentage de la consommation canadienne représentent les importations suivantes de textiles: a) coton, b) laine, c) rayonne, d) nylon?

3. Quel pourcentage de la production canadienne représentent les exportations suivantes de textiles: a) coton, b) laine?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Balcom*—1. Quelle somme le gouvernement du Canada a-t-il dépensée pour des recherches d'ordre scientifique et économique sur l'industrie de la pêche au cours de l'année financière 1950-1951?

2. Quelle proportion représentent ces sommes par rapport à la valeur globale de la production de l'industrie de la pêche?

Par M. *Balcom*—1. Quelle somme le gouvernement du Canada a-t-il dépensée pour des recherches d'ordre scientifique et économique sur l'agriculture au cours de l'année financière 1950-1951?

2. Quelle proportion représentent ces sommes par rapport à la valeur globale de la production de l'agriculture?

Par M. *Knowles*—1. Le Gouvernement a-t-il reçu des requêtes de la part de certains conseils de ville ou de municipalité demandant que l'on prenne des dispositions pour que le pipe-line à gaz que projette la *Trans-Canada Pipe Lines Limited* de l'Alberta à l'Est du Canada suive un parcours entièrement canadien?

2. Dans l'affirmative, de quels conseils a-t-il reçu ces requêtes?

3. Le Gouvernement a-t-il examiné ces requêtes?

4. Dans l'affirmative, quelles mesures le Gouvernement a-t-il prises pour y satisfaire?

Par M. *Knowles*—1. Quel a été le coût global de la construction et de l'outillage de l'usine établie à Calgary, au cours de la deuxième guerre mondiale, aux fins de la fabrication d'acide nitrique et de nitrate d'ammonium?

2. Quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il contribué à l'égard de ces frais?

3. Le gouvernement a-t-il disposé de cette usine et, dans le cas de l'affirmative, au bénéfice de qui?

4. Quelle somme le gouvernement a-t-il reçue pour l'usine et son outillage?

5. Le Gouvernement a-t-il pris en considération le vœu émis par le comité des dépenses de guerre, en 1944, à l'effet que l'État conserve la propriété de cette usine et en assume lui-même l'exploitation en vue de la fabrication de produits destinés à l'agriculture canadienne?

6. Dans le cas de l'affirmative, quels ont été les motifs du Gouvernement pour ne pas donner suite à ce vœu?

7. Qui exploite présentement cet établissement et les installations de l'usine fonctionnent-elles à plein rendement?

Par M. *Noseworthy*—1. Quelles catégories de particuliers peuvent acheter des boissons alcooliques, sans le paiement de droits d'importation et d'accise?

2. Quelles catégories d'institutions, s'il en est, peuvent acheter des boissons alcooliques, sans le paiement de droits d'importation et d'accise?

3. Au cours de la dernière année pour laquelle on possède une statistique, quelle quantité de boissons alcooliques a-t-on ainsi exemptée de droits d'importation et d'accise?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:—

Par M. *Lennard*—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre tout ministère du gouvernement fédéral du Canada et tout gouvernement provincial du Canada, tout gouvernement de l'un des États-Unis ou le gouvernement fédéral des États-Unis, depuis le 1^{er} janvier 1950, relativement à l'élévation du niveau des eaux des Grands Lacs.

M. *Knowles*, appuyé par M. *Wright*, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu en vue d'autoriser le contribuable à déduire de son revenu, avant de calculer le montant de l'impôt à verser, la somme totale de ses frais médicaux, comme les détermine ladite loi, au lieu de la seule fraction supérieure à 4 p. 100 de son revenu, ainsi que prescrit la loi, sous sa forme actuelle.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. *Herridge*, appuyé par M. *Wright*, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de convoquer une conférence fédérale-provinciale au sujet de la conservation, en vue d'instituer pour le Canada une politique nationale en matière de conservation du sol, des forêts et des eaux et d'utilisation des terres.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. *Winters*.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 42 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Augusta McCaskill Foulis".

Bill n° 43 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Avrith Grossman".

Bill n° 44 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Grossman Grotsky".

Bill n° 45 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Dorothy Weatherbee Stopps".

Bill n° 46 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Jean Tolmie Dawson".

Bill n° 47 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Misha Paunovic".

Bill n° 48 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Ena Guenard Brassard".

Bill n° 49 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Maude Walmsley Cherry".

Bill n° 50 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ann Greenaway Worrell".

Bill n° 51 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Welch Remillard".

Bill n° 52 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Shirley Guttman Fagen".

Bill n° 53 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Myrtle Woods Poullos".

Bill n° 54 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Gunnar Tammi".

Bill n° 55 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Nicol Crowe".

Bill n° 56 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Jenne Fyles".

Bill n° 57 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Crawford Gordonsmith".

Bill n° 58 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rhoda Hayes Goulet".

Bill n° 59 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Malfice Ciccone Nadeau".

Bill n° 60 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rita Estella Brennan Henderson".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 21

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 27 MARS 1952

PRIÈRE.

Treize pétitions sont déposées sur le bureau.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:—

Bill n° 61 (D du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The British Northwestern Fire Insurance Company*".

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dix-septième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 26 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Samuel Long Adamson, de Montréal, P.Q., époux d'Emma Maureen Murray Adamson.—M. *Winkler*.

De Libby Levine Bloom, épouse d'Isidore Bloom, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Carmen Verna Garcia Copping, épouse de George Edwin Copping, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Allan Gowans, de Montréal, P.Q., époux d'Evelyn Ruth Elliot Gowans.—M. *Winkler*.

De Mary Elizabeth Cate Lowe, demeurant présentement à Ste-Agathe, P.Q., épouse de James Hamilton Lowe, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Stanley Baker Smith, de Montréal, P.Q., époux de Margaret Somerville Smith.—M. *Winkler*.

D'Anne O'Connor Shapiro, épouse d'Abraham Shapiro, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Shirley Israel Thau, épouse de Jack Thau, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Margaret Edith Grace Batt Trent, demeurant présentement à Ville St-Laurent, P.Q., épouse de Charles William Trent, de Dorval, P.Q.—*M. Winkler.*

De Margaret Joyce Berryman Thomas, épouse de Gordon Stuart Thomas, de Verdun, P.Q.—*M. Winkler.*

De Maude Cook-Salisbury Tooby, épouse de Kenneth Espley Tooby, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Mary Clemence Morice Waldbauer, demeurant présentement à Ville St-Laurent, P.Q., épouse de Louis Hugh Frederick Waldbauer, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De William Wallace Watson, de Montréal, P.Q., époux de Norma Lorraine Cumming Watson.—*M. Winkler.*

De Peter Ernest Walker, de Montréal, P.Q., époux de Nola Ellen Kembal Walker.—*M. Winkler.*

De Minnie Miki Simon Werkzeig, autrement connu sous le nom de Werk, épouse de Sam Werkzeig, autrement connu sous le nom de Werk, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Theodora Dunska Williams, épouse de Frank John Williams, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Gladys Lucille Jane Annal Williams, épouse d'Arthur Richard Williams, de Montréal, P.Q., demeurant présentement en Angleterre.—*M. Winkler.*

D'Helene Laura Solomon Wiseberg, épouse de Sidney Seymour Wiseberg, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Kathleen Turk Woodall, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de John Henry Woodall, dont l'adresse est inconnue.—*M. Winkler.*

De Denise Marie Hélène Laporte Woodhouse, épouse d'Arthur William Woodhouse, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

De Margit Aloisa Payer-Worontschak, épouse de Matthias Worontschak, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

D'Edna Ruth Dowsett Young, épouse de Charles William Young, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler.*

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 42 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Augusta McCaskill Foulis".—*M. Winkler.*

Bill n° 43 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Avrith Grossman".—*M. Winkler.*

Bill n° 44 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Grossman Grotsky".—*M. Winkler.*

Bill n° 45 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Dorothy Weatherbee Stopps".—*M. Winkler.*

Bill n° 46 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Jean Tolmie Dawson".—*M. Winkler.*

Bill n° 47 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Misha Paunovic".—*M. Winkler.*

Bill n° 48 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Ena Guenard Brassard".—*M. Winkler.*

Bill n° 49 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Maude Walmesley Cherry".—*M. Winkler.*

Bill n° 50 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ann Greenaway Worrell".—*M. Winkler.*

Bill n° 51 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Welch Remillard".—*M. Winkler.*

Bill n° 52 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Shirley Guttman Fagen".—M. *Winkler*.

Bill n° 53 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Myrtle Woods Poullos".—M. *Winkler*.

Bill n° 54 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Gunnar Tammi".—M. *Winkler*.

Bill n° 55 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Nicol Crowe".—M. *Winkler*.

Bill n° 56 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Jenne Fyles".—M. *Winkler*.

Bill n° 57 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Crawford Gordonsmith".—M. *Winkler*.

Bill n° 58 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rhoda Hayes Goulet".—M. *Winkler*.

Bill n° 59 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Malfice Ciccone Nadeau".—M. *Winkler*.

Bill n° 60 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rita Estella Brennan Henderson".—M. *Winkler*.

Conformément à l'ordre spécial adopté le mardi 25 mars 1952, la Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides, et sur la motion proposée en amendement par M. Wright;

Et comme le débat se poursuit de nouveau;

Avec le consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions*, sous la rubrique des *Affaires de routine*.

Sur ce, M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 26 mars 1952, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1^{re} session), (en anglais et en français).

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides, et sur la motion proposée en amendement par M. Wright.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Lesage.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 22

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 28 MARS 1952

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*".

Bill n° 63 (G-3 du Sénat), institué: "Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction".

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dix-huitième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 27 mars, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Rebekah Ellinor Conley Burman, demeurant présentement à Kingston (Ontario), épouse de John Henry Burman, de Montréal, P.Q. —M. *Winkler*.

D'Eugène Côté, de St-Philippe-de-Néri, P.Q., époux d'Edna May Poitras Côté, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De John William Day, de Dunham, P.Q., époux de Catherine Mary Ann Garth Day, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Kenneth Oliver Frawley, de Montréal, P.Q., époux d'Olive Eileen Dutton Frawley.—M. *Winkler*.

De Madeliene Kostick Glock, épouse de Martin Glock, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Charles William Ledger, de Sherbrooke, P.Q., époux de Rose Marie St-Germain Ledger.—M. *Winkler*.

De Jean-Baptiste Armand Michaud, de Boucherville, P.Q., époux de Thérèse Lassonde Michaud.—M. *Winkler*.

De Charlotte Elizabeth Johnston Rawson, épouse de Bernard Anderson Rawson, de Mount-Royal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Andrea Gendron Repper, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Régimbald Repper, du village de Chambly-Bassin, P.Q.—M. *Winkler*.

De Hilda Miriam Magee Taylor, épouse de Frederick Bouchier Taylor, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De John Harold Roger Wright, de Plage-Laval, P.Q., époux de Dorothy May Chatfield Wright.—M. *Winkler*.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dix-neuvième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 27 mars, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Roger Gerald MacIsaac, de St-Lambert, P.Q., et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Great Eastern Insurance Company*.—M. *Macnaughton*.

De *The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*, demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.—M. *Sinclair*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le douzième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de douzième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Silas Maxwell Barrow, de Grand-Falls (Terreneuve), époux de Dorothy Marie Bennett Barrow.

De Mary Elizabeth Cate Lowe, épouse de James Hamilton Lowe, de Montréal, P.Q.

De Stanley Baker Smith, de Montréal, P.Q., époux de Margaret Somerville Smith.

De Margaret Joyce Berryman Thomas, épouse de Gordon Stuart Thomas, de Verdun, P.Q.

De Mary Clemence Morice Waldbauer, épouse de Louis Hugh Frederick Waldbauer, de Montréal, P.Q.

De William Wallace Watson, de Montréal, P.Q., époux de Norma Lorraine Cumming Watson.

De Peter Ernest Walker, de Montréal, P.Q., époux de Nola Ellen Kembal Walker.

De Minnie Miki Simon Werkzeig dit Werk, épouse de Sam Werkzeig dit Werk, de Montréal, P.Q.

De Theodora Dunska Williams, épouse de Frank John Williams, de Montréal, P.Q.

De Gladys Lucille Jane Annal Williams, épouse d'Arthur Richard Williams, de Montréal, P.Q., demeurant présentement en Angleterre.

De Kathleen Turk Woodall, épouse de John Henry Woodall, de Montréal, P.Q.

De Denise Marie Hélène Laporte Woodhouse, épouse d'Arthur William Woodhouse, de Montréal, P.Q.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Convention conclue, le 4 décembre 1951, entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique, relativement à l'inventaire forestier et au reboisement.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 61 (D du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The British Northwestern Fire Insurance Company*".—M. Henry.

M. Lapointe propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi afin de modifier et de codifier la législation concernant les allocations aux anciens combattants, de relever les allocations et le montant du revenu permis, d'accorder une assistance financière aux anciens combattants qui sont aptes au travail dans une certaine mesure, et, en outre, de pourvoir aux traitements des membres de la Commission des allocations aux anciens combattants.

Sur ce, M. Lapointe, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour l'examen dudit projet de résolution.

M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants en vue de décréter que la loi expirera le dernier jour de la première session du Parlement en mil neuf cent cinquante-trois, au lieu du dernier jour de la première session du Parlement en mil neuf cent cinquante-deux.

Sur ce, M. Lapointe, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Lapointe propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur l'assurance des anciens combattants en vue de stipuler que, dans certains cas, la succession de l'assuré peut recevoir le plein montant payable aux termes du contrat d'assurance.

Sur ce, M. Lapointe, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour l'examen dudit projet de résolution.

La Chambre se forme en comité de subsides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

CRÉDITS PROVISOIRES

Résolu.—Qu'une somme n'excédant pas \$526,696,879.17, soit le sixième du montant de chacun des divers articles à voter, énumérés dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1953, présenté à la Chambre des communes, à la session actuelle du Parlement; et, en outre, une somme n'excédant pas \$2,395,833.33, soit les cinq douzièmes de l'article 37; une somme n'excédant pas \$526,420.00, soit le tiers du montant des articles 25 et 448; une somme n'excédant pas \$340,890.17, soit le sixième du montant des articles 209, 212 et 213; et une somme n'excédant pas \$257,602.41, soit le douzième des articles 62, 450 et 452, dudit budget des dépenses, soient attribuées à Sa Majesté, en acompte, pour l'année financière expirant le 31 mars 1953.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des subsides devant siéger de nouveau plus tard ce jour même.

La Chambre se forme en comité de voies et moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu.—Que, pour faire face aux crédits alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1953, les sommes suivantes soient attribuées à même le Fonds du revenu consolidé, à savoir:—

1. La somme de \$526,696,879.17, soit le sixième du montant de chacun des articles énumérés dans le budget principal des dépenses de l'année financière expirant le 31 mars 1953;
2. La somme de \$2,395,833.33, soit les cinq douzièmes du montant de l'article 37 dudit budget;
3. La somme de \$526,420.00, soit le tiers du montant des articles 25 et 448 dudit budget;
4. La somme de \$340,890.17, soit le sixième du montant des articles 209, 212 et 213 dudit budget; et
5. La somme de \$257,602.41, soit le douzième du montant des articles 62, 450 et 452 dudit budget, énumérés dans la résolution adoptée aujourd'hui en comité de subsides.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau plus tard ce jour même.

M. Abbott, alors, obtient la permission de présenter le Bill n° 64, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1953, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

AGRICULTURE

SERVICE DE LA PRODUCTION

564 Allocations aux organismes agricoles, selon les sommes détaillées au Budget des dépenses—Crédit supplémentaire \$ 5,000 00

SERVICES DES MARCHÉS

565 Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des installations frigorifiques et allocations selon les sommes détaillées au Budget des dépenses—Crédit supplémentaire 11,222 00

SERVICES PROVISOIRES

566 Aide, pierre à chaux agricole—Crédit supplémentaire 95,000 00

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

POSTE DE RADIODIFFUSION INTERNATIONALE, ONDES COURTES

570 Entretien et exploitation—Crédit supplémentaire 124,950 00

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

DIVISION DE L'IMMIGRATION

Service ambulant et d'inspection au Canada—

571 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 329,300 00

572 Montant requis pour étendre au 31 mars 1952 la période durant laquelle les paiements peuvent être faits aux Lignes aériennes Trans-Canada, de la différence entre le prix du transport par avion et le prix le moins élevé du transport maritime de la classe dite touriste, à l'égard des immigrants que les Lignes aériennes Trans-Canada transporteront du Royaume-Uni au cours de la période ainsi prolongée—Crédit supplémentaire 350,000 00

DIVISION DES AFFAIRES INDIENNES

Éducation—Externats et pensionnats—

573 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 85,000 00

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—MINISTÈRE ET MISSIONS À L'ÉTRANGER

574	Administration centrale—Crédit supplémentaire	25,000 00
575	Assistance aux citoyens canadiens dans le besoin à l'étranger et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées par ses postes diplomatiques et consulaires pour le compte du Canada (portion recouvrable)—Crédit supplémentaire	5,000 00
576	Représentation canadienne aux conférences internationales—Crédit supplémentaire	40,000 00
577	Réceptions officielles—Montant requis pour défrayer les dépenses du gouvernement canadien lors de la conférence de l'O.T.A.N. à Ottawa	19,000 00

B—GÉNÉRALITÉS

SERVICES PROVISOIRES

578	Contribution au Comité inter-gouvernemental provisoire pour le transport des immigrants venant d'Europe	50,100 00
579	Don de blé comme contribution au soulagement de la famine en Grèce	825,000 00

FINANCES

SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE

Frais afférents à la dette publique—

580	Commissions afférentes au paiement des intérêts de la dette publique, etc.—Crédit supplémentaire	32,000 00
-----	--	-----------

PAIEMENTS AUX MUNICIPALITÉS

581	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur propriétés fédérales—Crédit supplémentaire	249,000 00
-----	---	------------

ÉVENTUALITÉS ET DIVERS

582	Service téléphonique des ministères à Ottawa—Crédit supplémentaire	55,000 00
583	Radiation des comptes de certaines créances non recouvrables dues à la Couronne et s'élevant dans l'ensemble à \$30,506,622.09, conformément aux recommandations du Comité permanent des comptes publics contenues dans le troisième rapport du Comité présenté à la Chambre des communes le 27 juin 1951, et afin d'effectuer les rajustements de comptabilité nécessaires au rétablissement de la Caisse de retraite en ce qui concerne les plus-payées provenant de cette caisse, au montant de \$1,765.78, et représentant une partie de la somme globale devant être rayée des comptes	1,766 00

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité:

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill n° 64, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1953.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 65 (G-2 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Edith Holland Clarke."

Bill n° 66 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Pretula McGonnigal."

Bill n° 67 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à André Roy".

Bill n° 68 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Libertia Vinivar McCusky Rutherford."

Bill n° 69 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Michel Paquette."

Bill n° 70 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Coury Salhany."

Bill n° 71 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Clement Mole."

Bill n° 72 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Katchan Parisella."

Bill n° 73 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ernest Marlow."

Bill n° 74 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick James Perkins."

Bill n° 75 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Lessard."

Bill n° 76 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Muriel Skelcher McDonald."

Bill n° 77 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Jessie Elizabeth Kinnear Park."

Bill n° 78 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Ernest Farebrother."

Bill n° 79 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hervé Brunelle."

Bill n° 80 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Frew Hawkins."

Bill n° 81 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Elliott Doland."

Bill n° 82 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Kaplan Holloway."

Bill n° 83 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Anna Brassard Bachand."

Bill n° 84 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sema Rubin Charles."

Bill n° 85 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Louis Draper."

Bill n° 86 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Young."

Bill n° 87 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Evelyn Seivewright Day."

Bill n° 88 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mollie Balacan Pantel."

Bill n° 89 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Edward Gumbley."

Bill n° 90 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy L. Grauer Shapiro."

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills de divorces ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 11 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Minnie Hogbin Neale";

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant;

M. Knowles, appuyé par M. Knight, propose,—Que le débat soit maintenant ajourné.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,	Coldwell,	Knight,	Quelch,
Aylesworth,	Fair,	Knowles,	Ross (Souris),
Beyerstein,	Fairclough (M ^{me}),	Macdonnell	Shaw,
Black (Cumberland),	Fulton,	(Greenwood),	Stewart
Blackmore,	Gagnon,	McLure,	(Winnipeg-Nord),
Bryce,	Herridge,	Nickle,	Thatcher,
Catherwood,	Higgins,	Noseworthy,	White (Middlesex-
Charlton,	Jones,	Pearkes,	Est),
Churchill,			Wright—31.

NON:

Messieurs

Abbott,	Gregg,	Macdonald	Sinclair,
Anderson,	Harkness,	(Edmonton-Est),	Smith (Moose-
Applewhaite,	Harrison,	MacDougall,	Mountain),
Bater,	Helme,	MacKenzie,	Stick,
Bradley,	Hetland,	MacLean (Cap-	Studer,
Byrne,	Howe,	Breton-Nord-	Ward,
Carter,	Huffman,	Victoria),	Weaver,
Dewar,	Kickham,	MacNaught,	Weir,
Eyre,	Kirk (Antigonish-	McCulloch,	Welbourn,
Ferrie,	Guysborough),	McIvor,	Whiteside,
Fulford,	Kirk (Digby-	McWilliam,	Winkler,
Garland,	Yarmouth),	Mayhew,	Winters,
George,	Laing,	Murray (Cariboo),	Wood—49.
Goode,	Larson,	Prudham,	

Et après plus ample discussion, la motion principale: Que le Bill n° 11 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Minnie Hogbin Neale", soit maintenant lu une deuxième fois, est mise aux voix, et agréée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,	Gibson,	Laing,	Murray (Cariboo),
Anderson,	Goode,	Larson,	Prudham,
Applewhaite,	Gregg,	Macdonald	Sinclair,
Bater,	Harkness,	(Edmonton-Est),	Smith (Moose-
Bradley,	Harrison,	MacDougall,	Mountain),
Brooks,	Helme,	MacKenzie,	Stick,
Carter,	Hetland,	MacLean (Cap-	Studer,
Cavers,	Howe,	Breton-Nord-	Ward,
Dewar,	Huffman,	Victoria),	Weaver,
Eyre,	Kickham,	MacNaught,	Weir,
Ferrie,	Kirk (Antigonish-	McCulloch,	Welbourn,
Fulford,	Guysborough),	McIvor,	Whiteside,
Garland,	Kirk (Digby-	McWilliam,	Winkler,
George,	Yarmouth),	Mayhew,	Winters,
			Wood—51.

NON:

Messieurs

Argue,	Churchill,	Higgins,	Pearkes,
Aylesworth,	Coldwell,	Jones,	Ross (Souris),
Beaudoin,	Dion,	Knight,	Shaw,
Beyerstein,	Fair,	Knowles,	Stewart (Winnipeg-
Black (Cumberland),	Fairclough (M ^{me}),	Macdonnell	Nord),
Blackmore,	Fournier (Hull),	(Greenwood),	Thatcher,
Bryce,	Fulton,	McLure,	White (Middlesex-
Catherwood,	Gagnon,	Nickle,	Est),
Charlton,	Herridge,	Noseworthy,	Wright—33.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill).

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 12 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ailsie Jean Coghlin Hands";

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), propose,—Que le dit bill soit maintenant lu une deuxième fois,

Et un débat s'élevant;

M. Knowles, appuyé par M. Wright, propose,—Que le débat soit maintenant ajourné.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Aylesworth,	Coldwell,	Knight,	Ross (Souris),
Beyerstein,	Fair,	Knowles,	Shaw,
Black (Cumberland),	Flairclough (M ^{me}),	Macdonnell	Stewart (Winnipeg-
Blackmore,	Fulton,	(Greenwood),	Nord),
Bryce,	Gagnon,	McLure,	Thatcher,
Catherwood,	Herridge,	Nickle,	White (Middlesex-
Charlton,	Higgins,	Noseworthy,	Est),
Churchill,	Jones,	Pearkes,	Wright—29.

Messieurs

NON:

Abbott,	Gibson,	Larson,	Prudham,
Anderson,	Goode,	Macdonald	Robinson,
Applewhaite,	Gregg,	(Edmonton-Est),	Sinclair,
Bater,	Harkness,	MacDougall,	Stick,
Bradley,	Harrison,	MacKenzie,	Studer,
Carter,	Helme,	MacLean (Cap-	Ward,
Cavers,	Hetland,	Breton-Nord	Weaver,
Decore,	Howe,	et Victoria),	Weir,
Dewar,	Huffman,	MacNaught,	Welbourn,
Eyre,	Kickham,	McCulloch,	Whiteside,
Ferrie,	Kirk (Antigonish-	McIvor,	Winkler,
Fulford,	Guysborough),	McWilliam,	Winters,
Garland,	Kirk (Digby-	Mayhew,	Wood—50.
George,	Yarmouth),	Murray (Cariboo),	

Et après plus ample discussion, la motion principale: Que le Bill n° 12 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ailsie Jean Coghlin Hands", soit maintenant lu une deuxième fois, est mise aux voix, et agréée au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Anderson,	Gibson,	Macdonald	Robinson,
Applewhaite,	Goode,	(Edmonton-Est),	Sinclair,
Bater,	Gregg,	MacDougall,	Stick,
Bradley,	Harkness,	MacKenzie,	Stuart (Charlotte),
Brooks,	Harrison,	MacLean (Cap-	Studer,
Carter,	Helme,	Breton-Nord-	Ward,
Cavers,	Hetland,	Victoria),	Weaver,
Decore,	Huffman,	MacNaught,	Weir,
Dewar,	Kickham,	McCulloch,	Welbourn,
Eyre,	Kirk (Antigonish-	McIvor,	Whiteside,
Ferrie,	Guysborough),	McWilliam,	Winkler,
Fulford,	Kirk (Digby-	Mayhew,	Winters,
Garland,	Yarmouth),	Murray (Cariboo),	Wood—50.
George,	Larson,	Prudham,	

NON:

Messieurs

Aylesworth,	Coldwell,	Jones,	Ross (Souris),
Beaudoin,	Dion,	Knight,	Shaw,
Beyerstein,	Fair,	Knowles,	Stewart (Winnipeg-
Black (Cumberland),	Flairclough (M ^{me}),	Macdonnell	Nord),
Blackmore,	Fournier (Hull),	(Greenwood),	Thatcher,
Bryce,	Fulton,	McLure,	White (Middlesex-
Catherwood,	Gagnon,	Nickle,	Est),
Charlton,	Herridge,	Noseworthy,	Wright—32.
Churchill,	Higgins,	Pearkes,	

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill).

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), propose,—Que les bills de divorce suivants émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill n° 13 (H du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à John Hellmann”.

Bill n° 14 (I du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Myrtle Jessie Marie Gangin dit Gilmore Cooney”.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits bills sont, en conséquence, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills).

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 15 (J du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Hilda Richardson Tait”;

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend alors sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952.

FINANCES

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DE PAYE, Y COMPRIS VERSEMENTS

DE PENSION DE RETRAITE

584 Contribution de l'État au Fonds de pension d'une somme égale aux versements estimatifs de cotisations courants et d'arrérages de contributeurs individuels, effectués durant l'année financière précédente \$4,943,977 00

585	Autre contribution au Fonds de pension à l'égard des relèvements de traitements en vigueur le 1 ^{er} décembre 1951	23,000,000 00
586	Transfert au Compte des pensions du service civil d'une deuxième tranche d'une contribution spéciale par l'État d'une partie de la somme par laquelle les exiguïtés prévues dépassent le solde dudit compte	75,000,000 00

SUBVENTIONS DIVERSES

587	Contributions aux programmes d'encouragement à l'économie des organisations féminines nationales, ne devant pas dépasser	10,000 00
-----	--	-----------

PÊCHERIES

SERVICES SUR LES LIEUX

Expansion de la pisciculture—

588	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	60,000 00
-----	--	-----------

JUSTICE

A—MINISTÈRE

589	Administration centrale—Crédit supplémentaire	3,000 00
590	Cour de l'Échiquier du Canada—Administration—Crédit supplémentaire	3,000 00

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

591	Gazette du Travail, autorisé par la Loi du ministère du Travail—Crédit supplémentaire	23,000 00
592	Organisation et utilisation efficace de la main-d'œuvre agricole, y compris recrutement, transport et placement des ouvriers, sur des fermes et dans les industries connexes et aide aux provinces à cet égard en conformité des accords pouvant être conclus à cette fin entre le ministre du Travail et les provinces avec l'approbation du Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	50,000 00
593	Loi des rentes sur l'État—Nonobstant toute disposition contraire de la Loi des rentes sur l'État, pour autoriser le ministre du Travail, à la suite du transfèrement d'employés des employeurs originaux aux nouveaux employeurs spécifiés dans le détail des affectations, de conclure avec les employeurs originaux et les nouveaux employeurs des contrats prévoyant que les nouveaux employeurs deviendront, aux dates spécifiées dans le détail, partie aux contrats collectifs de rente spécifiés dans ledit détail à la place des employeurs originaux, à l'égard des employés qui bénéficiaient de ces contrats et qui ont été transférés aux nouveaux employeurs. Les contrats s'applique-	

ront selon la durée du service auprès des employeurs originaux et des nouveaux employeurs et leur validité sera prolongée de la durée que le ministre jugera nécessaire pour conserver et prolonger les droits de pension dont jouissent ces employés en vertu de ces contrats, et pour autoriser, dans l'année financière courante et les années suivantes le paiement de prestations en vertu desdits contrats à même le compte des rentes sur l'État

1 00

SERVICES PROVISOIRES

- 594 Dépenses éventuelles pour le recrutement et le déplacement d'ouvriers étrangers venant s'engager sur les fermes ou dans d'autres industries essentielles au Canada, là où la main-d'œuvre canadienne fait défaut, y compris les frais de surveillance et de bien-être des personnes déjà immigrées au Canada en vertu de déplacement de main-d'œuvre antérieurement autorisée, et dépenses administratives à ce sujet—Crédit supplémentaire 457,895 00
- B—LOI DE 1940 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE
- 595 Contribution du gouvernement à la Caisse d'assurance-chômage—Crédit supplémentaire 2,700,000 00

SERVICE LÉGISLATIF

SÉNAT

- 596 Paiement aux sénateurs, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, de l'indemnité complète de la cinquième session de la vingt et unième Législature, 1951, pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques, de maladie ou de décès. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor 9,000 00
- 597 Paiement, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, à chaque membre du Sénat qui a assisté à la première partie de la cinquième session, commencée le 9 octobre 1951 et terminée le 21 décembre 1951, d'une somme représentant ses frais réels de déplacement et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement le 21 décembre 1951, pour le congé de Noël, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa à la fin de l'intersession commencée à ladite date, ou à toute autre époque durant ladite session 5,500 00
- 598 Administration générale—Crédit supplémentaire 14,260 00

CHAMBRE DES COMMUNES

- 599 Paiement de l'indemnité complète aux députés pour les jours perdus en raison d'absence causée par la maladie, des affaires publiques officielles, ou un ordre de la Chambre, ou en raison d'un décès pendant la cinquième session de 1951, nonobstant toute dispo-

	sition contraire du chapitre 147 des Statuts révisés, 1927, Loi du Sénat et de la Chambre des communes, ou de lois modificatrices. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor	17,650 00
600	Païement, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, à chaque membre de la Chambre des communes qui a assisté à la première partie de la cinquième session, commencée le 9 octobre 1951 et terminée le 21 décembre 1951, d'une somme représentant ses frais réels de déplacement et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement le 31 décembre 1951, pour le congé de Noël, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa à la fin de l'intersession commencée à ladite date ou à toute autre époque durant ladite session	8,000 00
601	Administration générale—Crédits du greffier—Crédit supplémentaire	70,400 00
602	Crédits du sergent d'armes—Crédit supplémentaire	17,500 00

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

B—OFFICE NATIONAL DU CHARBON

603	Versements relatifs au transport du charbon selon les conditions prescrites par le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	780,000 00
-----	--	------------

OFFICE NATIONAL DU FILM

604	Administration, réalisation et distribution de films et d'autres matières d'illustration—Crédit supplémentaire	48,000 00
605	Construction ou acquisition de nouveau matériel—Crédit supplémentaire	29,180 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

SECTION DE LA SANTÉ NATIONALE

Services d'hygiène

606	Service médical des immigrants—Crédit supplémentaire	508,250 00
607	Service de santé des Indiens et des Esquimaux— Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	965,000 00

SECTION DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Sécurité de vieillesse—

608	Transfert à la Caisse de sécurité de la vieillesse de l'excédent des versements de pension sur les encaissements durant l'année financière 1951-1952, évalué à	57,000,000 00
-----	--	---------------

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION
DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

COMMISSIONS DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Entreprise d'énergie atomique—

609	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et ouveau matériel et paiement à la Société centrale d'hypothèques et de logement, en vertu du crédit n° 307 de la Loi des subsides n° 4, 1951 et du présent poste, pour logement et autres ouvrages construits à Deep-River en 1950-1951 et 1951-1952 par la Société, ce paiement devant servir au remboursement des avances et intérêts y afférents à même le Fonds du revenu consolidé aux fins de construire lesdits ouvrages— Crédit supplémentaire	1,000,000 00
-----	--	--------------

POSTES

610	Transport—Services par terre, par air et par eau, y compris l'administration—Crédit supplémentaire . . .	1,614,000 00
611	Paiement à même le Compte des pensions de retraite, au cours de la présente année et des années financières subséquentes, à Ernest Lefebvre ou à l'égard de ce dernier, ancien facteur du bureau de poste d'Ottawa, conformément à la Loi de la pension du service civil, ledit Ernest Lefebvre étant censé, aux fins de ladite loi, s'être retiré de son gré du service civil le 23 décembre 1950	1 00

CONSEIL PRIVÉ

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

612	Frais de la Commission royale d'enquête sur le projet d'électrification et d'irrigation de la Saskatchewan-Sud	40,000 00
-----	--	-----------

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

613	Distribution des documents officiels—Crédit supplémentaire	3,600 00
-----	--	----------

TRAVAUX PUBLICS

DIVISION DE L'ARCHITECTE

614	Ottawa—Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, y compris réparations, entretien, loyer, ameublement, chauffage, etc.—Crédit supplémentaire . .	735,000 00
-----	--	------------

Acquisition, construction et améliorations
d'édifices publics

Construction, acquisition, réparation et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du

Trésor peut diminuer ou augmenter les montants, dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédits supplémentaires.

615	Terre-Neuve (\$5,000 moins le montant de \$4,999 provenant des épargnes faites à l'égard d'autres projets énumérés dans le détail de crédits antérieurs de 1951-1952 pour cette province)	100 00
616	Ottawa	2,160,000 00

DIVISION DU GÉNIE

Bassins de radoub

617	Prince-Rupert, cale sèche, chantier et ouvrages accessoires—Pertes d'exploitation et réparations essentielles au cours des années financières 1950-1951 et 1951-1952, conformément aux termes de l'arrêté en conseil C.P. 95/6770 du 15 décembre 1951	117,000 00
-----	---	------------

Écluses et barrages

618	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	26,500 00
-----	--	-----------

Acquisition, construction et amélioration
d'ouvrages des ports et rivières

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnées au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédit supplémentaire.

619	Terre-Neuve (\$1,950, moins le montant de \$1,949 provenant des épargnes faites à l'égard d'autres projets énumérés dans le détail de crédits antérieurs de 1951-1952 pour cette province)	1 00
-----	--	------

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

DIVISION DU GÉNIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

Service des ressources hydraliques—

620	Dépenses occasionnées sous le régime de l'entente intervenue entre le Canada et les provinces de l'Ontario et du Manitoba et confirmée par la Loi de conservation du lac Seul, 1928, ces dépenses devant être remboursées en grande partie—Crédit supplémentaire	1,607 00
-----	--	----------

Service de la route transcanadienne—

621	Nonobstant les dispositions de la Loi sur la route transcanadienne, et conformément aux règlements établis par le Gouverneur en conseil, remise à la province de Terre-Neuve, qui a conclu un accord avec le Canada relativement à la construction	
-----	--	--

d'un tronçon de la route transcanadienne, d'un paiement afférent aux travaux de construction de la route exécutés entre le 10 décembre 1949 et la date à laquelle cette province a signé l'accord avec le Canada. Toutefois, le montant ainsi versé à la province ne doit pas dépasser 50 p. 100 du coût de cette construction, tel que le Gouverneur en conseil l'établira pour la province. Le montant maximum dont l'article 7 de la Loi sur la route transcanadienne autorise l'affectation doit être réduit de toute somme versée en vertu du présent crédit

28,000 00

622 Versement à la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest d'un montant à appliquer par la Commission au remboursement de solde dû à l'égard d'avances faites par le ministre des Finances à la Commission relativement au projet d'aménagement hydraulique de la rivière Hay subséquentement abandonné

1,700 00

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Services terrestres—en conformité de la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, pour l'application des lois fédérales en général, et autres dépenses connexes—

623 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire

153,000 00

Services aériens—en conformité de la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, pour l'application des lois fédérales en général, et autres dépenses connexes—

624 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire

6,000 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

625 Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire

730 00

626 Contribution fédérale au compte des pensions de la Gendarmerie

938,331 00

SECRETARIAT D'ÉTAT

BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR

627 Division du droit d'auteur et des dessins industriels—Crédit supplémentaire

822 00

628 Division de la *Gazette des brevets*—Crédit supplémentaire

15,000 00

GÉNÉRALITÉS

629 Dépenses relatives à la visite au Canada de Son Altesse Royale la Princess Elizabeth et du Duc d'Édimbourg

332,145 00

630 Dépenses relatives à la Commission consultative des réclamations de guerre

8,500 00

COMMERCE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

631	Office des commissaires du commerce, y compris le paiement d'une indemnité aux commissaires du commerce pour la perte d'ameublement et effets sous l'empire de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	37,500 00
-----	--	-----------

LOI DES GRAINS DU CANADA

632	Commission des grains—Fonctionnement et entretien, y compris inspection, pesage, enregistrement, etc.—Crédit supplémentaire	136,000 00
633	Élevateurs de l'État—Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	203,950 00

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CANAUX

634	Dépenses relatives aux levés et investigations sur le chenal maritime du St-Laurent—Crédit supplémentaire	10,000 00
-----	---	-----------

SERVICE DE LA MARINE

Vapeurs des services de la Marine—		
635	Administration—Crédit supplémentaire	3,400 00
636	Construction ou acquisition de navires et de nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire	948,550 00
Services nautiques—		
637	Exploitation et entretien, y compris subventions et contributions selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire	6,355 00
638	Service du pilotage—Crédit supplémentaire	50,573 00

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—		
639	Montant additionnel en sus du montant de \$9,125,000 déjà voté pour le paiement aux Compagnies de chemin de fer opérant dans le territoire choisi, désigné par la Loi, durant l'année financière 1951-1952, de la différence occasionnée par l'application de la Loi entre les taux de tarif et les taux normaux sous le régime des tarifs approuvés (évaluée et certifiée par la Compagnie de chemins de fer du National Canadien pour le ministre des Transports et approuvée par les vérificateurs de ladite Compagnie relativement aux lignes de l'Est des chemins de fer Nationaux du Canada, et, dans le cas des autres chemins de fer, par la Commission des transports du Canada) pour tout mouvement du trafic pendant l'année civile 1951 (ch. 79, Statuts de 1927, modifié)—Crédit supplémentaire	988,881 00

	Déficit des Chemins de fer Nationaux du Canada, 1951—	
640	Montant requis pour le paiement, dans l'année financière 1951-1952, à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "Compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées au ministre des Finances par la compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation du réseau (certifié par les vérificateurs comptables de la compagnie du National) survenant durant l'année civile 1951, ce montant devant être appliqué au remboursement des avances comptables faites à la Compagnie du National à même le Fonds du revenu consolidé	15,031,996 00
	Service de transbordement des wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard—Déficit de 1951—	
641	Montant à ajouter à la somme de \$1,280,000 déjà votée, pour le paiement, dans l'année financière 1951-1952, à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "Compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées de temps à autre au ministre des Finances par la Compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs comptables de la Compagnie du National) du service de transbordement et des terminus de l'Île du Prince-Édouard durant l'année civile 1951—Crédit supplémentaire	85,286 00
	<i>Canadian National (West Indies) Steamships, Limited—</i>	
642	Transport de l'actif non productif au compte du déficit consolidé des soldes d'avances ou de prêts (\$3,618,505.74) consentis à la <i>Canadian National (West Indies) Steamships, Limited</i> . Nonobstant toute autre loi, l'intérêt cessera de s'accroître sur ce montant à compter du 1 ^{er} janvier 1952	1 00

GÉNÉRALITÉS

643	Montant requis pour rembourser au compte du matériel du ministère des Transports la valeur du matériel désuet, hors de service, perdu ou détruit	148,733 00
-----	--	------------

SERVICE DE L'AIR

Division des télécommunications

Réseau de communications du Nord-Ouest—

644	Montant à ajouter à la somme de \$100,659 déjà votée pour combler la différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation durant l'année finissant le 31 mars 1952—Crédit supplémentaire	56,679 00
-----	---	-----------

Division de l'aviation civile

645	Subvention à des organisations d'expansion de l'aviation civile, montants mentionnés au détail des affectations—Crédit supplémentaire	10,000 00
646	Montant requis pour le remboursement du loyer de terrains payé par la Compagnie d'aviation Air-Canada et déposé au Fonds du revenu consolidé avant le 1 ^{er} avril 1951 pour certains terrains faisant partie de l'aéroport de Vancouver	3,300 00

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA

647	Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	15,000 00
-----	---	-----------

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

648	Subventions aux navires à vapeur pour services côtiers, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire	88,653 00
-----	--	-----------

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 23

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 31 MARS 1952

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:—

Bill n° 91 (Q du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *Gulf Pulp and Paper Company*".

Bill n° 92 (P du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Perth Mutual Fire Insurance Company*".

Bill n° 93 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation".

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le treizième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de treizième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Samuel Long Adamson, de Montréal, P.Q., époux d'Emma Maureen Murray Adamson.

De Rose Larocque Crawford, épouse d'Earnest Earl Crawford, de Montréal, P.Q.

De Joseph Gérard Abondius Fauvel, de Montréal, P.Q., époux de Marie Lucienne Jeannette Croteau Fauvel.

D'Ursula Runge Kniewel Fijalkowski, épouse de Jan Fijalkowski, de Montréal, P.Q.

D'Eleanor Mary Courtney Flannery, épouse de Thomas Alfred Flannery, de Verdun, P.Q.

De Kenneth Oliver Frawley, de Montréal, P.Q., époux d'Olive Eileen Dutton Frawley.

De Madeliene Kostick Glock, épouse de Martin Glock, de Montréal, P.Q.

De Tom Barnard Clayton Gould, de Montréal, P.Q., époux de Laurette Marguerite Leclair Gould.

De Louise Joslyn Smith Harvey-Jellie, épouse de Reginald Culmer Harvey-Jellie, de Montréal, P.Q.

De Marjie Weston Frost Law, épouse de Robert Edward Charles Law, de Verdun, P.Q.

De John Laurence McDonough, de Montréal, P.Q., époux de Norma Lee Jean Robinson McDonough.

De Genevieve Flora Agatha Brown Smith, épouse de Thomas David Herbert Smith, de Shawville, P.Q.

De Dorothy Esmé Graham Snell, épouse de Harold Merryn Snell, de Montréal, P.Q.

De Maurice Speyer, de Montréal, P.Q., époux de Grace Lillian Vallance Speyer.

De Hilda Miriam Magee Taylor, épouse de Frederick Bouchier Taylor, de Montréal, P.Q.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quatorzième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de quatorzième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De *The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*, demandant l'adoption d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.

De Roger Gerald MacIsaac, de St-Lambert, P.Q., et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Great Eastern Insurance Company*.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général—Rapport annuel du ministère de la Production de défense pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 1951.

Il présente aussi à la Chambre—Deux livres blancs relatifs aux perspectives de l'industrie canadienne pour 1952, publiés par le ministère du Commerce, comme il suit:

Rapport intitulé: "Aperçu pour 1952 des approvisionnements de matériaux de base et de construction au Canada".

Rapport intitulé: "Aperçu pour 1952 des immobilisations privées et publiques au Canada".

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du commissaire des pénitenciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en français).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel sur les opérations du bureau du Séquestre au cours de l'année terminée le 31 décembre 1951, en vertu de la Loi sur le commerce avec l'ennemi (Pouvoirs transitoires).

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1952,—État indiquant:—1. a) Le gouvernement du Canada, b) les Chemins de fer nationaux, ont-ils passé des contrats ou des baux avec l'*Imperial Oil Company Limited* pour les concessions de pétrole et de gaz naturel dont ils sont propriétaires dans la province de la Saskatchewan?

2. Dans l'affirmative, quel est le nombre de ces contrats?
3. A-t-on demandé des soumissions dans chaque cas?
4. L'*Imperial Oil Company Limited* a-t-elle fait des soumissions?
5. A-t-on accepté les plus hautes soumissions dans chaque cas?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 mars 1952,—État indiquant:—1. Quel était le capital social de la première société d'exploitation de *Canadair Limited*?

2. Quel était le montant impayé de ce capital lors de la vente de *Canadair Limited* à l'*Electric Boat Company*?

3. Quand l'*Electric Boat Company* a-t-elle acquis la majorité des actions dans la *Canadair Limited*?

4. Quels ont été les actionnaires de *Canadair Limited* après la vente de cette société à l'*Electric Boat Company*?

5. Combien d'actions détenait chacun de ces actionnaires?

6. Quelle somme globale le gouvernement canadien avait-il versée pour l'outillage spécial, y compris les appareils de montage, les outils, les matrices, les jauges et les appareils nécessaires à la production de l'avion North-Star?

7. Le Gouvernement a-t-il demandé des soumissions pour la vente de l'usine de Cartierville et de son outillage?

8. Dans l'affirmative, quels ont été les soumissionnaires?

9. A-t-on reçu d'autres soumissions ou d'autres offres pour l'usine de Cartierville?

10. Dans l'affirmative, de quelles sociétés a-t-on reçu des offres et quel a été le montant de chaque offre?

11. L'*Electric Boat Company* a-t-elle soumissionné ou fait une offre pour l'usine de Cartierville et son outillage?

12. Dans l'affirmative, quel a été le montant de cette offre?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*."—M. Larson.

Bill n° 63 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction."—M. *Garson*.

Bill n° 65 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Edith Holland Clarke."—M. *Winkler*.

Bill n° 66 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Pretula McGonnigal."—M. *Winkler*.

Bill n° 67 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à André Roy".—M. *Winkler*.

Bill n° 68 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Libertia Vinivar McCusky Rutherford."—M. *Winkler*.

Bill n° 69 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Michel Paquette."—M. *Winkler*.

Bill n° 70 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Courey Salhany."—M. *Winkler*.

Bill n° 71 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Clement Mole."—M. *Winkler*.

Bill n° 72 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Katchan Parisella."—M. *Winkler*.

Bill n° 73 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ernest Marlow."—M. *Winkler*.

Bill n° 74 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick James Perkins."—M. *Winkler*.

Bill n° 75 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Lessard."—M. *Winkler*.

Bill n° 76 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Muriel Skelcher MacDonald."—M. *Winkler*.

Bill n° 77 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Jessie Elizabeth Kinnear Park."—M. *Winkler*.

Bill n° 78 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Ernest Farebrother."—M. *Winkler*.

Bill n° 79 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hervé Brunelle."—M. *Winkler*.

Bill n° 80 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Frew Hawkins."—M. *Winkler*.

Bill n° 81 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Elliott Doland."—M. *Winkler*.

Bill n° 82 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Kaplan Holloway."—M. *Winkler*.

Bill n° 83 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Anna Brassard Bachand."—M. *Winkler*.

Bill n° 84 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sema Rubin Charles."—M. *Winkler*.

Bill n° 85 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Louis Draper."—M. *Winkler*.

Bill n° 86 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Young."—M. *Winkler*.

Bill n° 87 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Evelyn Seivewright Day."—M. *Winkler*.

Bill n° 88 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mollie Balacan Pantel."—M. *Winkler*.

Bill n° 89 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Edward Gumbley."—M. *Winkler*.

Bill n° 90 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy L. Grauer Shapiro."—M. *Winkler*.

Du consentement unanime, la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

- | | | |
|-----|--|----------------|
| 649 | Pensions pour invalidité et décès, y compris les pensions accordées sous l'autorité de l'arrêté en Conseil C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions—Crédit supplémentaire | \$5,100,000 00 |
| 650 | Aide financière devant être accordée, après le 31 mai 1951, en conformité des règlements que le Gouverneur en conseil édictera, aux anciens combattants inemployables qui touchent une pension en vertu de la Loi des pensions, par suite d'une invalidité qui contribue à les rendre inemployables, cette aide devant être exempte de l'impôt sur le revenu aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu—Crédit supplémentaire | 215,000 00 |

VERSEMENTS DIVERS

- | | | |
|-----|--|------------|
| 651 | Ajustement des montants versés à la Commission impérial des sépultures de guerre à titre de contribution du Canada à l'entretien des tombes des militaires de la Deuxième Guerre mondiale, comme il a déjà été prévu dans les crédits du ministère de la Défense nationale—Crédit supplémentaire | 530,000 00 |
|-----|--|------------|

SERVICES PROVISOIRES

- | | | |
|-----|---|------------|
| 652 | Prestations de réadaptation consécutives au licenciement, y compris la formation des marins de la marine marchande et des pêcheurs en eau salée titulaire d'une pension—Crédit supplémentaire | 300,000 00 |
|-----|---|------------|

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

- | | | |
|-----|--|--------------|
| 653 | Autorisation et création, au Fonds du revenu consolidé, nonobstant l'article 32 de la Loi sur le revenu consolidé et la vérification, d'un compte spécial permanent à désigner Fonds renouvelable de l'immigration, sur lequel pourront se faire aux immigrants des prêts sans intérêts en vue de leurs frais de voyage vers leur destination au Canada, y compris leurs frais de repas durant le trajet, aux conditions que le Gouverneur en conseil fixera à l'occasion; et autorisation de créditer à ce compte spécial les remboursements effectués par ces immigrants et d'effectuer de nouvelles avances de ces sommes ainsi que d'étendre et d'appliquer cette mesure à la somme de \$3,000,000 prévue par le crédit 648, Loi des subsides n° 2, 1951 | 6,000,000 00 |
|-----|--|--------------|

PRODUCTION DE DÉFENSE

654 Autorisation de conclusion et d'exécution d'une convention entre Sa Majesté et la *Polymer Corporation Limited* modifiant les accords existant actuellement entre eux de manière à:

- a) mettre au nom de la Corporation le titre de propriété des immeubles, installations, établissements et autres biens (sous réserve des dettes passives) précédemment exploités par la Corporation pour le compte de Sa Majesté;
- b) autoriser la Corporation à gérer lesdits biens, installations, établissements et autres biens pour le compte de Sa Majesté comme si, entre Sa Majesté et la Corporation, cette dernière en était l'usufruitière;
- c) autoriser l'acceptation par Sa Majesté, pour lesdits immeubles, installations, établissements et autres biens et à titre de justification et de satisfaction de toutes avances existantes effectuées par Sa Majesté à la Corporation, de 1,999,966 actions du capital de la Corporation, d'obligations de la Corporation d'un montant en capital de \$8,000,000 et d'un paiement de \$3,000,000 en espèces durant avril 1951; et
- d) autoriser l'établissement d'une comptabilité par la Corporation comme si, entre Sa Majesté et la Corporation, cette dernière n'était pas un agent de Sa Majesté

37,999,966 00

AFFAIRES EXTÉRIEURES

655 Sous réserve de règlements du Conseil du Trésor, avances de fonds de roulement, dans l'année financière actuelle et les années financières subséquentes, aux missions à l'étranger et aux employés y affectés, et autorisation de créer, au Fonds du revenu consolidé, un compte spécial sur lequel seront imputées ces avances et créditées ces dépenses ainsi que les avances recouvrées sur lesdites missions et lesdits employés, l'excédent des sommes débitées sur les sommes créditées ne devant jamais dépasser \$600,000. Le crédit 566 de la Loi des subsides n° 4 de 1951 est par les présentes révoqué . .

600,000 00

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE
 CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Commission de contrôle de l'énergie atomique

656 Autorisation, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, de souscription et d'exécution d'une convention, à entrer en vigueur le 31 mars 1952, entre la Commission de contrôle de l'énergie atomique au nom de Sa Majesté et l'*Atomic Energy of Canada Limited*:

- a) prévoyant, nonobstant l'article 3 de la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique, l'assignation à la Compagnie du titre de propriété des immeubles,

- installations, établissements et autres biens (sous réserve des dettes passives) constituant l'entreprise de Chalk-River, à exploiter par elle pour le compte de la Commission de contrôle de l'énergie atomique au nom de Sa Majesté;
- b) autorisant la Compagnie à administrer ledit établissement pour le compte de la Commission de contrôle de l'énergie atomique à titre d'agent de Sa Majesté, entre Sa Majesté, la Commission et la Compagnie, comme si la Compagnie en était l'usufruitière;
 - c) autorisant l'acceptation par Sa Majesté d'actions du capital de la Compagnie en retour desdits biens; et
 - d) autorisant l'établissement par la Compagnie d'un régime de comptabilité comme si, entre Sa Majesté, la Commission et la Compagnie, celle-ci n'était pas un agent de Sa Majesté ni de la Commission

1 00

COMMERCE

- 657 Pour pourvoir, sous réserve des Règlements du Conseil du Trésor, à des avances de fonds de roulement, au cours de l'année financière actuelle et des années subséquentes, aux missions à l'étranger et aux employés y affectés, et pour autoriser la création au Fonds du Revenu consolidé d'un compte spécial sur lequel seront imputées ces avances et créditées les dépenses effectuées par lesdites missions et lesdits employés ainsi que les avances recouvrées, l'excédent des montants débités sur les montants crédités au compte ne devant jamais dépasser

200,000 00

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

- 658 Allocations annuelles de dépenses, à compter du 1^{er} janvier 1952, aux lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada, en remboursement des frais de déplacement et d'hospitalité occasionnés dans l'exercice de leurs fonctions. Ces montants ne doivent pas être inférieurs à \$5,000 ni supérieurs à \$12,000 par an pour tout lieutenant-gouverneur et, dans ces limites, ne doivent pas dépasser \$5,000 par an, plus \$1,000 par an pour chaque tranche de 100,000 habitants ou fraction de 100,000 par laquelle la population de la province dépassait 500,000 âmes au dernier recensement décennal . . .

21,500 00

AGRICULTURE

SERVICE DE LA PRODUCTION

Hygiène vétérinaire—

- 563 Indemnités pour les animaux abattus en application de la Loi des épizooties, et indemnités supplémentaires conformément aux conditions stipulées dans la Loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse—
Crédit supplémentaire

665,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

567	Grandes entreprises d'irrigation et de conservation de l'eau dans les provinces des Prairies—Crédit supplémentaire	400,000 00
568	Aide aux pomiculteurs de la Colombie-Britannique pour la récolte de 1950, aux termes et conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	1,200,000 00
569	Aide aux pomiculteurs de la Nouvelle-Écosse pour la récolte de 1950, aux termes et conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	300,000 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, les résolutions adoptées en comité de subsides, au cours de la séance d'aujourd'hui, sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

ADOPTION DE RÉOLUTIONS

Avec la permission de la Chambre, M. Abbott propose,—Que les résolutions rapportées du comité des subsides le 28 mars 1952 soient maintenant reçues, lues une deuxième fois et agréées.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdites résolutions sont alors lues une première et une deuxième fois et agréées, et en voici la teneur:—

VENDREDI 28 mars 1952.

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1951-1952

AGRICULTURE

SERVICE DE LA PRODUCTION

564	Allocations aux organismes agricoles, selon les sommes détaillées au Budget des dépenses—Crédit supplémentaire	\$5,000 00
-----	--	------------

SERVICES DES MARCHÉS

565	Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des installations frigorifiques et allocations selon les sommes détaillées au Budget des dépenses—Crédit supplémentaire	11,222 00
-----	--	-----------

SERVICES PROVISOIRES

566	Aide, pierre à chaux agricole—Crédit supplémentaire	95,000 00
-----	---	-----------

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

POSTE DE RADIODIFFUSION INTERNATIONALE, ONDES COURTES

570	Entretien et exploitation—Crédit supplémentaire	124,950 00
-----	---	------------

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

DIVISION DE L'IMMIGRATION

Service ambulante et d'inspection au Canada—

571	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	329,300 00
572	Montant requis pour étendre au 31 mars 1952 la période durant laquelle les paiements peuvent être faits aux Lignes aériennes Trans-Canada, de la différence entre le prix du transport par avion et le prix le moins élevé du transport maritime de la classe dite touriste, à l'égard des immigrants que les Lignes aériennes Trans-Canada transporteront du Royaume-Uni au cours de la période ainsi prolongée—Crédit supplémentaire	350,000 00

DIVISION DES AFFAIRES INDIENNES

Éducation—Externats et pensionnats—

573	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	85,000 00
-----	---	-----------

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—MINISTÈRE ET MISSIONS À L'ÉTRANGER

574	Administration centrale—Crédit supplémentaire	25,000 00
575	Assistance aux citoyens canadiens dans le besoin à l'étranger et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées par ses postes diplomatiques et consulaires pour le compte du Canada (portion recouvrable)—Crédit supplémentaire	5,000 00
576	Représentation canadienne aux conférences internationales—Crédit supplémentaire	40,000 00
577	Réceptions officielles—Montant requis pour défrayer les dépenses du gouvernement canadien lors de la conférence de l'O.T.A.N. à Ottawa	19,000 00

B—GÉNÉRALITÉS

SERVICES PROVISOIRES

578	Contribution au Comité inter-gouvernemental provisoire pour le transport des immigrants venant d'Europe	50,100 00
579	Don de blé comme contribution au soulagement de la famine en Grèce	825,000 00

FINANCES

SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE

Frais afférents à la dette publique—

580	Commissions afférentes au paiement des intérêts de la dette publique, etc.—Crédit supplémentaire	32,000 00
-----	--	-----------

PAIEMENTS AUX MUNICIPALITÉS

581	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur propriétés fédérales—Crédit supplémentaire	249,000 00
-----	---	------------

ÉVENTUALITÉS ET DIVERS

582	Service téléphonique des ministères à Ottawa—Crédit supplémentaire	55,000 00
583	Radiation des comptes de certaines créances non recouvrables dues à la Couronne et s'élevant dans l'ensemble à \$30,506,622.09, conformément aux recommandations du Comité permanent des comptes publics contenues dans le troisième rapport du Comité présenté à la Chambre des communes le 27 juin 1951, et afin d'effectuer les rajustements de comptabilité nécessaires au rétablissement de la Caisse de retraite en ce qui concerne les plus-payés provenant de cette caisse, au montant de \$1,765.78, et représentant une partie de la somme globale devant être rayée des comptes	1,766 00

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DE PAYE, Y COMPRIS VERSEMENTS

DE PENSION DE RETRAITE

584	Contribution de l'État au Fonds de pension d'une somme égale aux versements estimatifs de cotisations courants et d'arrangés de contributeurs individuels, effectués durant l'année financière précédente	4,943,977 00
585	Autre contribution au Fonds de pension à l'égard des relèvements de traitements en vigueur le 1 ^{er} décembre 1951	23,000,000 00
586	Transfert au Compte des pensions du service civil d'une deuxième tranche d'une contribution spéciale par l'État d'une partie de la somme par laquelle les exigibilités prévues dépassent le solde dudit compte	75,000,000 00

SUBVENTIONS DIVERSES

587	Contributions aux programmes d'encouragement à l'économie des organisations féminines nationales, ne devant pas dépasser	10,000 00
-----	--	-----------

PÊCHERIES

SERVICES SUR LES LIEUX

Expansion de la pisciculture—

588	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	60,000 00
-----	--	-----------

JUSTICE

A—MINISTÈRE

589	Administration centrale—Crédit supplémentaire	3,000 00
590	Cour de l'Échiquier du Canada—Administration—Crédit supplémentaire	3,000 00

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

591	Gazette du Travail, autorisé par la Loi du ministère du Travail—Crédit supplémentaire	23,000 00
-----	---	-----------

- 592 Organisation et utilisation efficace de la main-d'œuvre agricole, y compris recrutement, transport et placement des ouvriers, sur des fermes et dans les industries connexes et aide aux provinces à cet égard en conformité des accords pouvant être conclus à cette fin entre le ministre du Travail et les provinces avec l'approbation du Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire 50,000 00
- 593 Loi des rentes sur l'État—Nonobstant toute disposition contraire de la Loi des rentes sur l'État, pour autoriser le ministre du Travail, à la suite du transfèrement d'employés des employeurs originaux aux nouveaux employeurs spécifiés dans le détail des affectations, de conclure avec les employeurs originaux et les nouveaux employeurs des contrats prévoyant que les nouveaux employeurs deviendront, aux dates spécifiées dans le détail, partie aux contrats collectifs de rente spécifiés dans ledit détail à la place des employeurs originaux, à l'égard des employés qui bénéficiaient de ces contrats et qui ont été transférés aux nouveaux employeurs. Les contrats s'appliqueront selon la durée du service auprès des employeurs originaux et des nouveaux employeurs et leur validité sera prolongée de la durée que le ministre jugera nécessaire pour conserver et prolonger les droits de pension dont jouissent ces employés en vertu de ces contrats, et pour autoriser, dans l'année financière courante et les années suivantes le paiement de prestations en vertu desdits contrats à même le compte des rentes sur l'État 1 00

SERVICES PROVISOIRES

- 594 Dépenses éventuelles pour le recrutement et le déplacement d'ouvriers étrangers venant s'engager sur les fermes ou dans d'autres industries essentielles au Canada, là où la main-d'œuvre canadienne fait défaut, y compris les frais de surveillance et de bien-être des personnes déjà immigrées au Canada en vertu de déplacement de main-d'œuvre antérieurement autorisée, et dépenses administratives à ce sujet—Crédit supplémentaire 457,895 00

B—LOI DE 1940 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

- 595 Contribution du gouvernement à la Caisse d'assurance-chômage—Crédit supplémentaire 2,700,000 00

SERVICE LÉGISLATIF

SÉNAT

- 596 Paiement aux sénateurs, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, de l'indemnité complète de la cinquième session de la vingt-et-unième Législature, 1951, pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques, de maladie ou de décès. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor 9,000 00

597 Paiement, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, à chaque membre du Sénat qui a assisté à la première partie de la cinquième session, commencée le 9 octobre 1951 et terminée le 21 décembre 1951, d'une somme représentant ses frais réels de déplacement et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement le 21 décembre 1951, pour le congé de Noël, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa à la fin de l'intersession commencée à ladite date, ou à toute autre époque durant ladite session	5,500 00
598 Administration générale—Crédit supplémentaire	14,260 00

CHAMBRE DES COMMUNES

599 Paiement de l'indemnité complète aux députés pour les jours perdus en raison d'absence causée par la maladie, des affaires publiques officielles, ou un ordre de la Chambre, ou en raison d'un décès pendant la cinquième session de 1951, nonobstant toute disposition contraire du chapitre 147 des Statuts révisés, 1927, Loi du Sénat et de la Chambre des communes, ou de lois modificatrices. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor . .	17,650 00
600 Paiement, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, à chaque membre de la Chambre des communes qui a assisté à la première partie de la cinquième session, commencée le 9 octobre 1951 et terminée le 21 décembre 1951, d'une somme représentant ses frais réels de déplacement et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement le 21 décembre 1951, pour le congé de Noël, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa à la fin de l'intersession commencée à ladite date ou à toute autre époque durant ladite session	8,000 00
601 Administration générale—Crédits du greffier—Crédit supplémentaire	70,400 00
602 Crédits du sergent d'armes—Crédit supplémentaire	17,500 00

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

B—OFFICE NATIONAL DU CHARBON

603 Versements relatifs au transport du charbon selon les conditions prescrites par le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	780,000 00
--	------------

OFFICE NATIONAL DU FILM

604 Administration, réalisation et distribution de films et d'autres matières d'illustration—Crédit supplémentaire	48,000 00
605 Construction ou acquisition de nouveau matériel—Crédit supplémentaire	29,180 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

SECTION DE LA SANTÉ NATIONALE

Services d'hygiène

606	Service médical des immigrants—Crédit supplémentaire	508,250 00
	Service de santé des Indiens et des Esquimaux—	
607	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	965,000 00

SECTION DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Sécurité de vieillesse—

608	Transfert à la Caisse de sécurité de la vieillesse de l'excédent des versements de pension sur les encaissements durant l'année financière 1951-1952, évalué à	57,000,000 00
-----	--	---------------

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Entreprise d'énergie atomique—

609	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel et paiement à la Société centrale d'hypothèques et de logement, en vertu du crédit n° 307 de la Loi des subsides n° 4, 1951 et du présent poste, pour logement et autres ouvrages construits à Deep-River en 1950-1951 et 1951-1952 par la Société, ce paiement devant servir au remboursement des avances et intérêts y afférents à même le Fonds du revenu consolidé aux fins de construire lesdits ouvrages—Crédit supplémentaire	1,000,000 00
-----	---	--------------

POSTES

610	Transport—Services par terre, par air et par eau, y compris l'administration—Crédit supplémentaire . . .	1,614,000 00
611	Paiement à même le Compte des pensions de retraite, au cours de la présente année et des années financières subséquentes, à Ernest Lefebvre ou à l'égard de ce dernier, ancien facteur du bureau de poste d'Ottawa, conformément à la Loi de la pension du service civil, ledit Ernest Lefebvre étant censé, aux fins de ladite loi, s'être retiré de son gré du service civil le 23 décembre 1950	1 00

CONSEIL PRIVÉ

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

612	Frais de la Commission royale d'enquête sur le projet d'électrification et d'irrigation de la Saskatchewan-Sud	40,000 00
-----	--	-----------

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

DIVISION DU GÉNIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

	Service des ressources hydrauliques—	
620	Dépenses occasionnées sous le régime de l'entente intervenue entre le Canada et les provinces de l'Ontario et du Manitoba et confirmée par la Loi de conservation du lac Seul, 1928, ces dépenses devant être remboursées en grande partie—Crédit supplémentaire	1,607 00
	Service de la route transcanadienne—	
621	Nonobstant les dispositions de la Loi sur la route transcanadienne, et conformément aux règlements établis par le Gouverneur en conseil, remise à la province de Terre-Neuve, qui a conclu un accord avec le Canada relativement à la construction d'un tronçon de la route transcanadienne, d'un paiement afférent aux travaux de construction de la route exécutés entre le 10 décembre 1949 et la date à laquelle cette province a signé l'accord avec le Canada. Toutefois, le montant ainsi versé à la province ne doit pas dépasser 50 p. 100 du coût de cette construction, tel que le Gouverneur en conseil l'établira pour la province. Le montant maximum dont l'article 7 de la Loi sur la route transcanadienne autorise l'affectation doit être réduit de toute somme versée en vertu du présent crédit	28,000 00
622	Versement à la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest d'un montant à appliquer par la Commission au remboursement de solde dû à l'égard d'avances faites par le ministre des Finances à la Commission relativement au projet d'aménagement hydraulique de la rivière Hay subséquentement abandonné	1,700 00

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

	Services terrestres—en conformité de la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, pour l'application des lois fédérales en général, et autres dépenses connexes—	
623	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	153,000 00
	Services aériens—en conformité de la Loi de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, pour l'application des lois fédérales en général, et autres dépenses connexes—	
624	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	6,000 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

625	Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire	730 00
626	Contribution fédérale au compte des pensions de la Gendarmerie	938,331 00

SECRETARIAT D'ÉTAT

BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR

627	Division du droit d'auteur et des dessins industriels— Crédit supplémentaire	822 00
628	Division de la <i>Gazette des brevets</i> —Crédit supplémentaire	15,000 00

GÉNÉRALITÉS

629	Dépenses relatives à la visite au Canada de Son Altesse Royale la Princesse Elizabeth et du Duc d'Édimbourg	332,145 00
630	Dépenses relatives à la Commission consultative des récla- mations de guerre	8.500 00

COMMERCE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

631	Office des commissaires du commerce, y compris le paie- ment d'une indemnité aux commissaires du commerce pour la perte d'ameublement et effets sous l'empire de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil— Crédit supplémentaire	37,500 00
-----	---	-----------

LOI DES GRAINS DU CANADA

632	Commission des grains—Fonctionnement et entretien, y compris inspection, pesage, enregistrement, etc.—Cré- dit supplémentaire	136,100 00
633	Élévateurs de l'État—Fonctionnement et entretien—Cré- dit supplémentaire	203,950 00

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CANAUX

634	Dépenses relatives aux levés et investigations sur le chenal maritime du St-Laurent—Crédit supplémentaire	10,000 00
-----	--	-----------

SERVICES DE LA MARINE

Vapeurs des services de la Marine—

635	Administration—Crédit supplémentaire	3,400 00
636	Construction ou acquisition de navires et de nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire	948,550 00

Services nautiques—

637	Exploitation et entretien, y compris subventions et contributions selon le détail des affectations— Crédit supplémentaire	6,355 00
638	Service du pilotage—Crédit supplémentaire	50,573 00

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

Loi des taux de transport des marchandises dans les pro-
vinces Maritimes—

639	Montant additionnel en sus du montant de \$9,125,000 déjà voté pour le paiement aux Compagnies de chemin de fer opérant dans le territoire choisi,	
-----	--	--

désigné par la Loi, durant l'année financière 1951-1952, de la différence occasionnée par l'application de la Loi entre les taux de tarif et les taux normaux sous le régime des tarifs approuvés (évaluée et certifiée par la Compagnie de chemins de fer du National Canadien pour le ministre des Transports et approuvée par les vérificateurs de ladite Compagnie relativement aux lignes de l'Est des chemins de fer Nationaux du Canada, et, dans le cas des autres chemins de fer, par la Commission des transports du Canada) pour tout mouvement du trafic pendant l'année civile 1951 (ch. 79, Statuts de 1927, modifié)—Crédit supplémentaire

988,881

Déficit des Chemins de fer Nationaux du Canada, 1951—

640 Montant requis pour le paiement, dans l'année financière 1951-1952, à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "Compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées au ministre des Finances par la compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation du réseau (certifié par les vérificateurs comptables de la compagnie du National) survenant durant l'année civile 1951, ce montant devant être appliqué au remboursement des avances comptables faites à la Compagnie du National à même le Fonds du revenu consolidé

15,031,996 00

Service de transbordement des wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard—Déficit de 1951—

641 Montant à ajouter à la somme de \$1,280,000 déjà votée, pour le paiement, dans l'année financière 1951-1952, à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "Compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées de temps à autre au ministre des Finances par la Compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs comptables de la Compagnie du National) du service de transbordement et des terminus de l'Île du Prince-Édouard durant l'année civile 1951—Crédit supplémentaire

85,286 00

Canadian National (West Indies) Steamships, Limited—

642 Transport de l'actif non productif au compte du déficit consolidé des soldes d'avances ou de prêts (\$3,618,505.74) consentis à la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*. Nonobstant toute autre loi, l'intérêt cessera de s'accroître sur ce montant à compter du 1^{er} janvier 1952 . . .

1 00

GÉNÉRALITÉS

643	Montant requis pour rembourser au compte du matériel du ministère des Transports la valeur du matériel désuet, hors de service, perdu ou détruit	148,733 00
-----	--	------------

SERVICES DE L'AIR

Division des télécommunications

Réseau de communications du Nord-Ouest—

644	Montant à ajouter à la somme de \$100,659 déjà votée pour combler la différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation durant l'année finissant le 31 mars 1952—Crédit supplémentaire	56,679 00
-----	---	-----------

Division de l'aviation civile

645	Subvention à des organisations d'expansion de l'aviation civile, montants mentionnés au détail des affectations—Crédit supplémentaire	10,000 00
646	Montant requis pour le remboursement du loyer de terrains payé par la Compagnie d'aviation Air-Canada et déposé au Fonds du revenu consolidé avant le 1 ^{er} avril 1951 pour certains terrains faisant partie de l'aéroport de Vancouver	3,300 00

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA

647	Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	15,000 00
-----	---	-----------

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

648	Subventions aux navires à vapeur pour services côtiers, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire	88,653 00
-----	--	-----------

Du consentement unanime, la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que, pour faire face aux subsides alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public à l'égard de l'année financière expirant le 31 mars 1952, la somme suivante soit attribuée à même le Fonds du revenu consolidé, à savoir:—

La somme de \$246,564,313, soit le montant de chacun des articles énumérés dans le nouveau budget supplémentaire (2) et (3) de l'année financière expirant le 31 mars 1952, et énumérés dans les résolutions adoptées aujourd'hui en comité de subsides.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott obtient alors la permission de présenter le Bill n° 94 Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 3 mars 1952, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre procède ensuite à la prise en considération des *Bills privés*, sous la rubrique *Ordre du jour*.

Le Bill n° 16 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Vaughan Troy Campbell", est lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au comité permanent des bills privés en général (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill).

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 17 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Graham";

M. Winkler, appuyé par M. Applewhaite, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant;

M. Knowles, appuyé par M. Bryce, propose,—Que le débat soit maintenant ajourné.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Argue,	Coldwell,	Johnston,	Nickle,
Aylesworth,	Coyle,	Jones,	Pearkes,
Balcer,	Dinsdale,	Knight,	Quelch,
Beyerstein,	Fair,	Knowles,	Ross (Souris),
Blackmore,	Fairclough (M ^{me}),	Macdonnell	Shaw,
Bryce,	Fulton,	(Greenwood),	Stewart (Winnipeg-
Casselmann,	Green,	MacLean (Queens),	Nord),
Catherwood,	Hansell,	McLure,	Thatcher,
Charlton,	Herridge,	Murphy,	Wright,
Churchill,	Higgins,		Wylie—37.

NON:

Messieurs

Anderson,	Bradley,	Cleaver,	Gauthier (Portneuf),
Applewhaite,	Brown (Essex-Ouest),	Corry,	George,
Bater,	Campney,	Croll,	Gregg,
Benidickson,	Carter,	Darroch,	Harkness,
Blue,	Cavers,	Ferrie,	Harris (Grey-Bruce),
Bonnier,	Claxton,	Fulford,	Harrison,

Hellyer,	Macdonald	McWilliam,	Sinclair,
Helme,	(Edmonton-Est),	Mott,	Stick,
Henderson,	MacNaught,	Murray (Oxford),	Stuart (Charlotte),
Henry,	Macnaughton,	Mutch,	Ward,
Hetland,	McCann,	Prudham,	Weaver,
Huffman,	McCulloch,	Ratelle,	Weir,
Hunter,	McLean (Huron-	Robertson,	Welbourn,
James,	Perth),	St-Laurent,	Whiteside,
Larson,	McMillan,	Simmons,	Whitman,
Lefrançois,			Winkler—60.

Et la motion principale: Que le Bill n° 17 (L du Sénat) intitulé: “Loi pour faire droit à Mary Margaret Graham”, soit maintenant lu une deuxième fois, est mise aux voix, et agréée sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill).

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 18 (M du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Bernice Pomp Gates, autrement connue sous le nom de Bernice Frank Gates”;

M. Winkler, appuyé par M. Applewhaite, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill).

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 19 (N du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Mary Mildred Antoinette Castonguay Smithson”;

M. Winkler, appuyé par M. Applewhaite, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N^o 24

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 1^{er} AVRIL 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 31 mars 1952.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, le mardi 1^{er} avril, à cinq heures du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre dévoué serviteur,

J. F. DELAUTE,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des communes,
Ottawa.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre comité recommande ce qui suit:

1. Que son quorum soit réduit de quinze à dix membres et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 63 (1) d) du Règlement;

2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre;
3. Qu'il lui soit permis de faire imprimer, au jour le jour, les documents et témoignages dont il ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Cleaver, ledit rapport est agréé.

M. Gregg, membre du conseil privé de la reine, dépose.—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1952,—État indiquant:—1. Dans quels magazines, journaux ou autres périodiques le gouvernement fédéral a-t-il effectué de la publicité relative aux rentes sur l'État, au cours de la période du 1^{er} janvier 1951 au 31 mars 1952?

2. Quel a été le coût global de cette publicité dans chacun de ces moyens de réclame?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:—

Bill n° 91 (Q du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *Gulf Pulp and Paper Company*".—M. Brisson.

Bill n° 92 (P du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Perth Mutual Fire Insurance Company*".—M. Corry.

M. St-Laurent propose,—Que, le mercredi 2 avril 1952, et chaque mercredi subséquent jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du Gouvernement et les mesures du Gouvernement aient la priorité sur tous les autres travaux, sauf la présentation de bills, les questions des députés et les avis de motion portant production de documents.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Claxton propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur la **défense nationale** afin d'effectuer certains changements en ce qui concerne la discipline et l'administration des forces et décréter que les personnes qui commettent une infraction sérieuse aux dispositions des Conventions de Genève de 1949 peuvent être jugées, en dehors du Canada, par une cour martiale; modifier la Loi sur les pensions de services de défense en vue de stipuler que le traitement global, sous forme de salaire et de pension, payable à un pensionné, qui est employé à titre de fonctionnaire civil, peut être rajusté selon les taux courants de solde et d'allocations des forces, et de stipuler que les membres des forces, autrement admissibles à la pension, peuvent être autorisés à tenir compte des périodes de service continu dans la réserve, d'une durée ininterrompue de six mois ou davantage, en vue du calcul du montant de la pension; modifier la Loi de la pension du service civil afin de permettre à une personne qui a servi outre-mer avec la Marine royale du Canada, au cours de la deuxième guerre mondiale, mais n'a pas fait de service en mer, de calculer ce service aux fins de la Loi de la pension du service civil, même après l'expiration du délai prévu pour tenir compte de ce service; et modifier la Loi du Sénat et de la Chambre des communes en vue de rendre conformes aux dispositions de la Loi électorale du Canada les dispositions relatives à l'éligibilité des militaires comme membres de la Chambre des communes.

Sur ce, M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Chevrier, propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi concernant les commissaires du havre de New-Westminster afin d'étendre les limites du havre et de prévoir le prêt d'un million deux cent cinquante mille dollars aux commissaires du havre en vue de la construction de nouvelles installations de quai dans le port.

Sur ce, M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides, et sur la motion proposée en amendement par M. Wright.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill n° 94, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1952.

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et une fois de retour;

M. l'Orateur rapporte qu'il s'est alors adressé au très honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

“QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

“Les Communes du Canada ont voté les crédits nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

“Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

“Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d’argent pour le service public de l’année financière expirant le 31 mars 1953.

“Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d’argent pour le service public de l’année financière expirant le 31 mars 1952.

“Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.”

Et qu’à ces bills la sanction royale a été proclamée par le greffier du Sénat, par ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

“Au nom de Sa Majesté, le très honorable député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.”

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l’Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides, et sur la motion proposée en amendement par M. Wright.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

A six heures du soir, M. l’Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L’ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l’article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les bills suivants sont, respectivement, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au comité permanent des bills privés en général (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill n° 24 (V du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Elsie Alexandria Thompson Paar”.

Bill n° 26 (X du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Cosmo Iellamo”.

Bill n° 27 (Y du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Joan Mary Hoerner Rawley”.

Bill n° 28 (Z du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Jennie Harris Klaiman”.

Bill n° 30 (B-1 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Cécile-Emilie Viger Ross”.

Bill n° 33 (E-1 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Kathleen Marjorie Hastings Hawkins”.

Bill n° 35 (G-1 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Doris Abbott Watts”.

Bill n° 36 (H-1 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Hyman Krull”.

Bill n° 39 (K-1 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Grace Catherine Piché Lovegrove”.

Bill n° 40 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bruce Edward Steggles".

Bill n° 41 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Malcolm Dick".

Bill n° 45 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Dorothy Weatherbee Stopps".

Bill n° 47 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Misha Paunovic".

Bill n° 49 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Maude Walmesley Cherry".

Bill n° 50 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ann Greenaway Worrell".

Bill n° 51 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Welch Remillard".

Bill n° 54 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Gunnar Tammi".

Bill n° 57 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Crawford Gordonsmith".

Bill n° 60 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rita Estella Brennan Henderson".

Bill n° 15 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Richardson Tait".

Bill n° 72 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Katchan Parisella".

Bill n° 74 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick James Perkins."

Bill n° 75 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Lessard."

Bill n° 79 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hervé Brunelle."

Bill n° 83 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Anna Brassard Bachand."

Bill n° 84 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sema Rubin Charles."

Bill n° 90 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy L. Grauer Shapiro."

L'ordre afférent à la suite du débat sur la motion de M. Winkler portant deuxième lecture du Bill n° 19 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mildred Antoinette Castonguay Smithson", est appelé et réservé.

L'ordre afférent à la suite du débat sur la motion de M. Winkler portant deuxième lecture du Bill n° 10 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Doreen Rowe", est appelé et réservé.

Les ordres afférents à la deuxième lecture des Bills de divorce portant les numéros 20, 21, 22, 23, 25, 29, 31, 32, 34, 37, 38, 42, 43, 44, 46, 48, 52, 53, 55, 56, 58, 59, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 85, 86, 87, 88 et 89, sont appelés, respectivement, et réservés.

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 61 (D du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The British Northwestern Fire Insurance Company*", est appelé et réservé.

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", est lu une deuxième fois, et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

(Bills publics)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 3, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations);

M. Knowles, appuyé par M. Bryce, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité de subsides, et sur la motion proposée en amendement par M. Wright.

• Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Blackmore.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite, à 10 h. 55 du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 25

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 2 avril 1952

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 95 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arline Silverman Cohen."

Bill n° 96 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Jane Aitchison Birchenough."

Bill n° 97 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Lois Long Fordham."

Bill n° 98 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Roberta Lynn Walker."

Bill n° 99 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Greenberg Ghilcig."

Bill n° 100 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Godfrey Slutsky."

Bill n° 101 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Lubin Greenfield."

Bill n° 102 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Cecelia Fisher Waugh."

Bill n° 103 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Ruth Coppelman Mitmaker, autrefois connue sous le nom de Sheila Ruth Coppelman Mintz."

Bill n° 104 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Vera Higgins Montgomery."

Bill n° 105 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Priscilla Theresa Marie Laurin Minyaska."

Bill n° 106 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Dora Adrienne Ménard Chartrand."

Bill n° 107 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bridget Chiasson Musseau."

Bill n° 108 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emilia Bigelis Kozakiewicz."

Bill n° 109 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Katz Schneiderman."

Bill n° 110 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Lionel Bibeau."

Bill n° 111 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Philomena Schenker Champ-Renaud."

Bill n° 112 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Finkelstein Fogel."

Bill n° 113 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gregorij Sergeij Anker-Jakerov."

Bill n° 114 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Margaret Parsonage Velleman."

Bill n° 115 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgine Jun Ruzicka."

Bill n° 116 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean (Janek) Mazur."

Bill n° 117 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Giuseppa Manuri Bartucci."

Bill n° 118 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Edgar Eaton."

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—**Rapport des vérificateurs George A. Touche and Company sur les Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1951.**

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—**Rapport annuel du Conseil des ports nationaux pour l'année civile 1951, conformément à l'article 32 du chapitre 42 des Statuts du Canada, 1936.**

M. Gregg, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—**Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1899, approuvé le 31 mars 1952: modifiant les règlements de 1949 concernant les rentes sur l'État, établis et édictés par l'arrêté en conseil C.P. 5842 du 17 novembre 1949.**

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mars 1952,—État indiquant:—1. Quelles catégories de particuliers peuvent acheter des boissons alcooliques, sans le paiement de droits d'importation et d'accise?

2. Quelles catégories d'institutions, s'il en est, peuvent acheter des boissons alcooliques, sans le paiement de droits d'importation et d'accise?

3. Au cours de la dernière année pour laquelle on possède une statistique, quelle quantité de boissons alcooliques a-t-on ainsi exemptée de droits d'importation et d'accise?

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 93 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation".—M. Howe.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Wright*—1. Au cours des cinq premiers mois de 1948, combien d'équipes d'ouvriers ou combien de particuliers l'Administration du rétablissement agricole des Prairies a-t-elle fait venir de l'Alberta ou du Manitoba en Saskatchewan?

2. De combien d'hommes se composaient ces équipes?

3. Quelle a été la durée de travail de ces équipes ou de ces particuliers en Saskatchewan?

4. Dans quels districts et à quelles entreprises a-t-on employé ces équipes ou ces particuliers pendant leur séjour en Saskatchewan?

Par M. *Fair*—1. Au cours de l'année agricole 1950-1951, les sociétés qui exploitent des élevateurs dans les provinces des Prairies ont-elles eu des surplus de céréales?

2. Dans l'affirmative, quelles sont ces sociétés et quelle a été la quantité du surplus dans le cas de chaque société?

3. Comment les sociétés ont-elles disposé de ces surplus?

4. Quelle est la valeur approximative des céréales de surplus vendues par chaque société?

5. Les sociétés ont-elles reçu de la Commission canadienne du blé plein paiement pour ces céréales?

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Tremblay*—1. Le récent relèvement de traitement accordé aux fonctionnaires s'applique-t-il a) aux maîtres de poste des bureaux à commission, b) aux maîtres de poste des bureaux semi-urbains et à leurs aides?

2. Quel est le taux moyen du relèvement?

3. Les nouveaux traitements sont-ils rétroactifs au 1^{er} décembre 1951?

M. Côté (*Saint-Jean-Iberville-Napierville*), membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Diefenbaker*—1. Quelles sommes globales a-t-on dépensées pour les tapis et carpettes, dans chaque ministère du Gouvernement, depuis le 1^{er} janvier 1951?

2. Sur ces montants, quelle a été la valeur des achats effectués par le ministère de la Défense nationale?

Par M. *Knowles*—1. Par province, quel est le nombre de personnes au Canada inscrites aux plans prévoyant le paiement total ou partiel des frais d'hospitalisation et relevant de chacune des catégories suivantes: a) plans régis par les autorités provinciales, b) plans volontaires, du genre de ceux de la Croix-Bleue, c) plans de sociétés ou d'employeurs, d) plans de sociétés d'assurance, e) tous autres plans?

2. Par province et (ou) par catégorie, quelle est l'assurabilité moyenne accordée aux personnes inscrites dans les plans mentionnés à la question 1?

3. Par province et (ou) par catégorie, quel est le coût global annuel des primes versées par les personnes inscrites dans les plans mentionnés à la question 1?

4. Par province et (ou) par catégorie, quelle somme globale verse-t-on annuellement en frais d'hospitalisation à l'égard des personnes inscrites dans les plans mentionnés dans la question 1?

5. Par province, quel est le nombre de personnes au Canada inscrites aux plans prévoyant le paiement total ou partiel des soins médicaux et relevant de chacune des catégories suivantes: a) plans régis par les autorités provinciales, b) plans de soins médicaux volontaires, du genre de ceux qui sont payés à l'avance, c) plans de sociétés ou d'employeurs, d) plans de sociétés d'assurance, e) tous autres plans?

6. Par province et (ou) par catégorie, quelle est l'assurabilité moyenne accordée aux personnes inscrites dans les plans mentionnés à la question 5?

7. Par province et (ou) par catégorie, quel est le coût global annuel des primes versées par les personnes inscrites aux plans mentionnés à la question 5?

8. Par province et (ou) par catégorie, quelle somme globale verse-t-on annuellement pour les soins médicaux à l'égard des personnes inscrites aux plans mentionnés à la question 5?

9. Les réponses aux questions 1 et 5 tiennent-elles compte des doubles inscriptions? Dans l'affirmative, par province et par catégorie, quel est le nombre global net des personnes inscrites à ces plans au Canada?

10. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les personnes inscrites aux plans mentionnés à la question 1 ont-elles dû verser en frais d'hospitalisation en plus du montant versé à leur égard par les plans auxquels elles étaient inscrites?

11. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les personnes inscrites aux plans mentionnés à la question 5 ont-elles dû verser pour des soins médicaux, en plus du montant versé à leur égard par les plans auxquels elles étaient inscrites?

12. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée annuellement en frais d'hospitalisation, y compris l'ensemble des sommes a) versées par les malades, b) versées par les plans d'hospitalisation, c) provenant des fonds publics?

13. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée annuellement pour les soins médicaux, y compris l'ensemble des sommes a) versées par les malades, b) versées par les plans de soin médicaux, c) provenant des fonds publics?

14. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée a) pour les soins dentaires et pour l'achat de dentiers, b) pour les soins de la vue et l'achat de lunettes, c) pour les soins fournis par des infirmiers, d) pour les drogues et les médicaments, e) pour tous les autres frais de maladie non inclus dans les questions 12 et 13, ou dans les parties a), b), c) et d) de la présente question, y compris l'ensemble des sommes a) versées par les malades, b) versées par les plans de groupes, c) provenant des fonds publics?

Par M. Knowles—1. A combien évalue-t-on actuellement le coût annuel d'un programme national d'assurance-santé qui serait fondé sur les propositions faites par le gouvernement fédéral en 1945?

2. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social possède-t-il tous les éléments et les renseignements qui lui permettraient d'établir un programme national d'assurance-santé?

3. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social possède-t-il des renseignements sur les programmes d'assurance-santé en vigueur dans d'autres pays? Dans l'affirmative, à l'égard de quels pays possède-t-il ces renseignements?

4. A-t-on consulté les provinces relativement à l'établissement d'un programme d'assurance-santé?

5. Certaines provinces ont-elles fait savoir qu'elles étaient prêtes à établir un programme d'assurance-santé sur une base fédérale-provinciale? Dans l'affirmative, quelles sont ces provinces?

6. Le gouvernement fédéral a-t-il fait connaître à l'une ou l'autre de ces provinces sur quelle base on pourrait établir un plan d'assurance-santé, afin que les dispositions d'un tel plan puissent être appliquées dans les provinces prêtes à l'accepter?

7. Dans l'affirmative, quels sont les fondements de ce plan?

8. L'avant-projet de loi, intitulé *Loi sur la santé nationale*, présenté à la Chambre des communes le 29 juillet 1944, a-t-il été revu afin de le rendre conforme aux propositions relatives à l'assurance-santé, faites par le gouvernement fédéral de 1945? Dans l'affirmative, le texte révisé de ce projet de loi peut-il être mis à la disposition des membres du Parlement?

Par M. *Cruickshank*—1. Au cours des années 1950 et 1951, le ministère de la Production de défense a-t-il demandé des soumissions pour l'achat a) de beurre, b) de margarine?

2. Dans l'affirmative, pour quelle quantité dans chaque cas?

3. Au cours de cette période, le ministère a-t-il adjugé des contrats pour l'achat de beurre et de margarine?

4. Dans l'affirmative, à quels adjudicataires, à quel prix et en quelle quantité?

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Wright, appuyé par M. Knowles: Que tous les mots suivant le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

"la Chambre regrette que le Gouvernement ait négligé de prendre des mesures efficaces en vue de mettre en application l'Article 2 du Traité de l'Atlantique Nord".

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Argue,	Gillis,	Noseworthy,	Thatcher,
Beyerstein,	Hansell,	Poulin,	Thomas,
Blackmore,	Herridge,	Quelch,	Wright,
Bryce,	Jones,	Shaw,	Wylie—21.
Coldwell,	Knight,	Stewart (Winnipeg-	
Gagnon,	Knowles,	Nord),	

NON:

Messieurs

Adamson,	Courtemanche,	Higgins,	Monette,
Anderson,	Coyle,	Hodgson,	Mott,
Arsenault,	Croll,	Hosking,	Murphy,
Ashbourne,	Cruickshank,	Howe,	Murray (Cariboo),
Balcom,	Darroch,	Huffman,	Murray (Oxford),
Bater,	Denis,	Hunter,	Mutch,
Beaudoin,	Dewar,	James,	Nadon,
Benidickson,	Dickey,	Jeffery,	Nickle,
Black (Châteauguay- Huntingdon- Laprairie),	Diefenbaker,	Jutras,	Nowlan,
Blair,	Dinsdale,	Kickham,	Parent,
Blanchette,	Dion,	Kirk (Antigonish- Guysborough),	Picard,
Boisvert,	Drew,	Lafontaine,	Pinard,
Bonnier,	Dubé,	Laing,	Proudfoot,
Boucher,	Dumas,	Langlois (Berthier- Maskinongé),	Prudham,
Bourget,	Eudes,	Larson,	Ratelle,
Bradette,	Eyre,	Leduc,	Richard (Saint- Maurice-Lafèche),
Bradley,	Fairclough (M ^{me}),	Lefrançois,	Riley,
Brooks,	Ferguson,	Lesage,	Roberge,
Brown (Essex- Ouest),	Ferrie,	Macdonald	Robertson,
Browne (Saint-Jean- Ouest),	Follwell,	(Edmonton-Est),	Rocheftort,
Bruneau,	Fontaine,	Macdonnell	Rooney,
Byrne,	Fournier (Hull),	(Greenwood),	Ross (Hamilton-Est),
Campney,	Fournier (Maison- neuve-Rosemont),	MacDougall,	Ross (Souris),
Cannon,	Fraser,	MacKenzie,	Rousseau,
Cardiff,	Fulton,	MacLean (Cap- Breton-Nord- Victoria),	St-Laurent,
Carroll,	Garland,	MacLean (Queens),	Simmons,
Carter,	Garson,	MacNaught,	Sinclair,
Casselman,	Gauthier	MacNaughton,	Sinnott,
Catherwood,	(Lac-Saint-Jean),	McCann,	Smith (York-Nord),
Cauchon,	Gauthier (Lapointe),	McCulloch,	Stick,
Cavers,	George,	McCusker,	Stuart (Charlotte),
Charlton,	Gibson,	McDonald (Parry- Sound-Muskoka),	Tustin,
Chevrier,	Gingras,	McGregor,	Valois,
Churchill,	Goode,	McIvor,	Viau,
Claxton,	Gour (Russell),	McLean (Huron- Perth),	Ward,
Cleaver,	Gourd (Chapleau),	McLure,	Warren,
Cloutier,	Graydon,	McMillan,	Weaver,
Corry,	Green,	McWilliam,	Weir,
Côté (Matapédia- Matane),	Gregg,	Major,	Welbourn,
Côté (Saint-Jean- Iberville- Napierville),	Harkness,	Maltais,	White (Hastings- Peterborough),
Cournoyer,	Harris (Grey-Bruce),	Massé,	White (Middlesex- Est),
	Harrison,	Mayhew,	Whiteside,
	Hellyer,		Winkler,
	Henderson,		Wood—172.
	Henry,		
	Hetland,		

Et après plus ample discussion, la motion principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Que les crédits nos 85 à 115 inclusivement du budget principal des dépenses de 1952-1953 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve, cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 119 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Grace Martin Corbett."

Bill n° 120 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Sybil Aaron Daugaard."

Bill n° 121 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Ashby Lambe."

Bill n° 122 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilian Ethlyn Crouse McManus."

Bill n° 123 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Leopoldine Gabrielle Asselin Adler."

Bill n° 124 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Jacques Ernest Demers."

Bill n° 125 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Therrien Ferron."

Bill n° 126 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Victoria Howie Burnett Worthington."

Bill n° 127 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Rawlings Passnick."

Bill n° 128 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Paul Wilbur."

Bill n° 129 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arnold Ernest Kirby."

Bill n° 130 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Shaw Young Goudie Corcoran."

Bill n° 131 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Charles Butler."

Bill n° 132 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Feldstein."

Bill n° 133 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Richard Markey."

Bill n° 134 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Jane Carroll Ross."

Bill n° 135 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth van der Walde Crowley."

Bill n° 136 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel (Karianoron) Stacey Delorimier."

Bill n° 137 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Friefeld Ragoza."

Bill n° 138 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Duncan Barlow."

Bill n° 139 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cyril Frederick Hambling."

Bill n° 140 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Denise Gelinas Gilmour."

Bill n° 141 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Eugene White."

Bill n° 142 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Silas Maxwell Barrow."

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Comme il est passé six heures du soir, exactement six heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 26

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 3 AVRIL 1952

PRIÈRE.

Vingt-six pétitions sont déposées sur le bureau.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:—

Bill n° 143 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts".—M. Cameron.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Rapport annuel des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1951 (en anglais et en français).

Aussi,—Rapport annuel de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* pour l'exercice terminé le 31 décembre 1951 (en anglais et en français).

Aussi,—Rapport annuel du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1951 (en anglais et en français).

Et aussi,—Rapport de George A. Touche and Company, vérificateurs des chemins de fer Nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1951 (en anglais et en français).

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport préparé par le Bureau fédéral de la statistique, contenant les populations totales du Canada, telles qu'elles ont été établies d'après le neuvième recensement décennal de 1951, et donnant les comtés, les cités, les villes, les villages, les municipalités, les réserves indiennes et les régions non organisées de chaque district électoral fédéral (en anglais et en français).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 12 mars 1952:—Copie de toute correspondance échangée entre le Gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces des Prairies, depuis le 1^{er} octobre 1951 et le 1^{er} mars 1952, concernant les propositions relatives au versement d'avances pour le blé emmagasiné dans les fermes et le paiement des frais d'entreposage aux cultivateurs résidant dans les districts où il n'y a pas d'espace disponible dans les élévateurs, ainsi que la correspondance de même nature ayant trait à la loi de 1951 sur le financement provisoire des producteurs de grain des Prairies, adoptée au cours de la cinquième session de la législature actuelle.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mars 1952,—État indiquant:—Quelles subventions a-t-on versées à la cité d'Halifax et à la ville de Dartmouth, en remplacement d'impôts pour l'année 1951 sur les immeubles a) du ministère de la Défense nationale, b) du ministère des Travaux publics, c) du ministère des Affaires des anciens combattants, d) du ministère de l'Agriculture, e) du Conseil des ports nationaux, f) des chemins de fer Nationaux du Canada, g) du Conseil national de recherches?

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1298, approuvé le 7 mars 1952: autorisant la distribution de subventions pour aider aux pêcheries à l'égard de l'année financière 1951-1952, en vertu des dispositions du chapitre 74, S.R.C., 1927, intitulé: "Loi ayant pour objet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction de navires de pêche".

M. Power, appuyé par M. Bradette, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 144, Loi sur la constitution et les devoirs de la Commission de redistribution des districts électoraux, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 95 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arline Silverman Cohen".—M. Croll.

Bill n° 96 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Jane Aitchison Birchenough".—M. Croll.

Bill n° 97 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Lois Long Fordham".—M. Croll.

Bill n° 98 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Roberta Lynn Walker".—M. Croll.

Bill n° 99 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Greenberg Ghilcig".—M. Croll.

Bill n° 100 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Godfrey Slutsky".—M. *Croll*.

Bill n° 101 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Lubin Greenfield".—M. *Croll*.

Bill n° 102 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Cecelia Fisher Waugh".—M. *Croll*.

Bill n° 103 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Ruth Coppelman Mitmaker, autrefois connue sous le nom de Sheila Ruth Coppelman Mintz".—M. *Winkler*.

Bill n° 104 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Vera Higgins Montgomery".—M. *Croll*.

Bill n° 105 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Priscilla Theresa Marie Laurin Minyaska".—M. *Croll*.

Bill n° 106 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Dora Adrienne Ménard Chartrand".—M. *Croll*.

Bill n° 107 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bridget Chiasson Musseau".—M. *Croll*.

Bill n° 108 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emilia Bigelis Kozakiewicz".—M. *Weir*.

Bill n° 109 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Katz Schneiderman".—M. *Weir*.

Bill n° 110 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Lionel Bibeau".—M. *Croll*.

Bill n° 111 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Philomena Schenker Champ-Renaud".—M. *Croll*.

Bill n° 112 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Finkelstein Fogel".—M. *Weir*.

Bill n° 113 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gregorij Sergeij Anker-Jarkerov".—M. *Croll*.

Bill n° 114 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Margaret Parsonage Velleman".—M. *Weir*.

Bill n° 115 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgine Jun Ruzicka".—M. *Weir*.

Bill n° 116 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean (Janek) Mazur".—M. *Weir*.

Bill n° 117 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Giuseppa Manuri Bartucci".—M. *Croll*.

Bill n° 118 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Edgar Eaton".—M. *Croll*.

Bill n° 119 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Grace Martin Corbett".—M. *Winkler*.

Bill n° 120 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Sybil Aaron Daugaard".—M. *Winkler*.

Bill n° 121 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Ashby Lambe".—M. *Winkler*.

Bill n° 122 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilian Ethlyn Crouse McManus".—M. *Winkler*.

Bill n° 123 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Leopoldine Gabrielle Asselin Adler".—M. *Winkler*.

Bill n° 124 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Jacques Ernest Demers".—M. *Winkler*.

Bill n° 125 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Therrien Ferron".—M. *Winkler*.

Bill n° 126 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Victoria Howie Burnett Worthington".—M. *Winkler*.

Bill n° 127 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Rawlings Passnick."—M. *Winkler*.

Bill n° 128 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Paul Wilbur."—M. *Winkler*.

Bill n° 129 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arnold Ernest Kirby."—M. *Winkler*.

Bill n° 130 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Shaw Young Goudie Corcoran."—M. *Winkler*.

Bill n° 131 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Charles Butler."—M. *Winkler*.

Bill n° 132 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Feldstein."—M. *Winkler*.

Bill n° 133 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Richard Markey."—M. *Winkler*.

Bill n° 134 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Jane Carroll Ross."—M. *Winkler*.

Bill n° 135 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth van der Walde Crowley."—M. *Winkler*.

Bill n° 136 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel (Karianoron) Stacey Delorimier."—M. *Winkler*.

Bill n° 137 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Friefeld Ragoza."—M. *Winkler*.

Bill n° 138 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Duncan Barlow."—M. *Winkler*.

Bill n° 139 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cyril Frederick Hambling."—M. *Winkler*.

Bill n° 140 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Denise Gelinas Gilmour."—M. *Winkler*.

Bill n° 141 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Eugene White."—M. *Winkler*.

Bill n° 142 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Silas Maxwell Barrow."—M. *Winkler*.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. Charlton—Au cours de 1951, quelles ont été les mesures de précautions prises par le ministère de l'Agriculture ou tout autre ministère du Gouvernement, aux divers ports d'entrée du Canada ou aux ports de sortie d'Europe, en vue de découvrir si les vêtements et les autres effets personnels des immigrants venant au Canada étaient porteurs probables de la fièvre aphteuse?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que les dispositions de l'article 28 du Règlement prescrivant que M. l'Orateur quitte le fauteuil sans consulter la Chambre soient suspendues à l'égard des séances de la Chambre, le jeudi 3 avril 1952 et le vendredi 4 avril 1952.

M. St-Laurent propose,—Qu'un comité soit institué en vue d'étudier toute dépense de deniers publics aux fins de la défense nationale et tous engagements de dépense auxdites fins encourus depuis le 31 mars 1950, et de faire de temps

à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues à ce sujet et indiquant, notamment, quelles économies compatibles avec l'exécution de la politique décidée par le Gouvernement peuvent, s'il y a lieu, y être faites; que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers et à interroger des témoins; et que, par dérogation à l'article 65 du Règlement, le comité se compose de vingt-six membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Weir, il est ordonné, —Que les membres ci-après constituent le comité spécial des dépenses aux fins de la défense, institué par la résolution adoptée ce jour même: Messieurs Adamson, Applewhaite, Benidickson, Bennett, Blanchette, Campney, Cavers, Churchill, Croll, Dickey, Fulton, Gauthier (*Portneuf*), George, Harkness, Henderson, James, Jones, Larson, Lesage, Macdonnell (*Greenwood*), Pearkes, Power, Stewart (*Winnipeg-Nord*), Stick, Thomas et Weaver.

Conformément à l'ordre spécial adopté ce jour même, il est fait appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Claxton propose alors, —Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Adamson.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 145 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nathalie Olga Marianne Pervouchine Petrik."

Bill n° 146 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Stall Wax."

Bill n° 147 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Silver."

Bill n° 148 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Irene Gordon Diamond."

Bill n° 149 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jochwet Freiberg Rosenstein."

Bill n° 150 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Elizabeth Jones McKay."

Bill n° 151 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Esme Graham Snell."

Bill n° 152 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Winifred Thistle Gour."

Bill n° 153 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sergius Messier."

Bill n° 154 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Long Adamson."

Bill n° 155 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Isaac Kannon."

Bill n° 156 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne-Yvette Lalonde Faucher."

Bill n° 157 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Oliver Frawley."

Bill n° 158 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carol Almina Perry Alleyn."

Bill n° 159 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Mintz Dankoff."

Bill n° 160 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Pearl Tait Ames."

Bill n° 161 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Payne."

Bill n° 162 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Olive Catherine Cramp Midgley."

Bill n° 163 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lilian Robinson Kay."

Bill n° 164 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Eileen Withall Rediker."

Bill n° 165 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Charles Gérard Jean Leduc."

Bill n° 166 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Miriam Magee Taylor."

Bill n° 167 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurent Langlois."

Bill n° 168 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lucille Girard Ward."

Bill n° 169 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Machabee."

Bill n° 170 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Iancovici Weissenberg."

Bill n° 171 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Apple Bogoroch."

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite, à 10h. 45 du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 27

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 4 AVRIL 1952

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingtième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 3 avril, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Aldéa Gendreau Bourbonnais, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse de Normand Bourbonnais, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler*.

De Napoléon Jean-Paul Chayer, de Montréal, P.Q., époux de Suzanne Durocher Chayer.—*M. Winkler*.

De Jean Isobel Taylor Cuffling, demeurant présentement à Westmount, P.Q., épouse de Keith Gardiner Cuffling, de Longueuil, P.Q.—*M. Winkler*.

De Lorraine Souillet Heaven, épouse de George Albert Heaven, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler*.

De Jean Elizabeth Wood Jackson, épouse de George Jackson, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler*.

De Lily Sperling Kofsky, épouse de Reuben Kofsky, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler*.

De Victor Lacoste, de Montréal, P.Q., époux d'Aurore Dupras Lacoste.—*M. Winkler*.

De Queenie Isabel Brambell Muchan, demeurant présentement à Westmount, P.Q., épouse de Gordon Muchan, de Montréal, P.Q.—*M. Winkler*.

De Margaret Galbraith Hardie McCall, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Christopher Gallacher McCall, de Longueuil, P.Q.—*M. Winkler*.

De Paul Pawel Olejnik, de Hemmingford, P.Q., époux de Marie Bosik Olejnik, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—*M. Winkler*.

De Perley John Walden, de Waterville, P.Q., époux de Joan Amelia Knight Walden, demeurant présentement en Angleterre.—M. *Winkler*.

De Winnifred Isobel Bassett Yuill, épouse de Lionel Shirley Yuill, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Lilian Isabel Lulham Beveridge, épouse de James William Beveridge, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Jean Lesly Macfarlane Cameron, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse d'Allan Cameron, de Mont-Laurier, P.Q.—M. *Winkler*.

De Minnie Martz Kurtzman, épouse de Matthew Kurtzman, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Roger Loiselle, de Montréal, P.Q., époux de Odélie Côté Loiselle.—M. *Winkler*.

De Selim Jean Malakie, autrement connu sous le nom de Solomon Malacket, demeurant présentement à Montréal, P.Q., époux de Rose Mouammar, autrement connue sous le nom de Frewa Malakie, autrement connue sous le nom de Malacket, demeurant présentement en France.—M. *Winkler*.

D'Armand Meerte, de Montréal, P.Q., époux de Dorothy Helen McCaskill Meerte.—M. *Winkler*.

De Laura Juliette Aubert Macdonald, épouse d'Ernest Stewart Macdonald, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Amy Stirling Price, épouse de William Herbert Price, de Pointe-Claire, P.Q.—M. *Winkler*.

De Norma Veronica Besner Roast, épouse de Bruce Fitzgerald Roast, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Jean Irene Ross Roche, demeurant présentement en Angleterre, épouse de John Keith Roche, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Meryl Elman Kluger Schreiber, épouse de George Gordon Schreiber, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Sarah Bernstein Smith, épouse de Vincent (Abraham) Smith, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt et unième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 3 avril, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De *The Sisters of Charity of the House of Providence* demandant l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de *Sisters of Providence of St. Vincent de Paul*.—M. *Henderson*.

De *The Garrett Corporation*, de Los Angeles (Californie), États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi stipulant que la demande de brevet canadien portant le numéro de série 552,808, faite par le pétitionnaire et déposée, le 6 janvier 1947, au Bureau des brevets du Canada, est censée contenir et constitue une requête du délai au cours duquel ladite demande puisse être déposée, ainsi que le requiert l'alinéa a) du paragraphe premier de l'article vingt-huit-A de la Loi des brevets.—M. *Richard (Ottawa-Est)*.

M. McCulloch, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité recommande ce qui suit:

1. Que son quorum soit réduit de vingt à douze membres et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 63 (1) b) du Règlement.

2. Qu'il lui soit permis de faire imprimer, au jour le jour, les documents et témoignages dont il a ordonné la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. McCulloch, ledit rapport est agréé.

M. Bradette, du comité permanent des Affaires extérieures, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu :

Votre comité recommande ce qui suit :

1. Qu'il lui soit permis de faire imprimer, au jour le jour, 600 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 64 du Règlement.

2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Bradette, ledit rapport est agréé.

M. Arsenault, appuyé par M. Gauthier (*Portneuf*), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 172, Loi modifiant le Code criminel ainsi que la Loi des enquêtes sur les coalitions, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont respectivement lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre :—

Bill n° 145 (E-5 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Nathalie Olga Marianne Pervouchine Petrik."—M. *Weir*.

Bill n° 146 (F-5 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Lily Stall Wax."—M. *Weir*.

Bill n° 147 (G-5 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Charles William Silver."—M. *Weir*.

Bill n° 148 (H-5 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Hilda Irene Gordon Diamond."—M. *Croll*.

Bill n° 149 (I-5 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Jochwet Freiberg Rosenstein."—M. *Weir*.

Bill n° 150 (J-5 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Mabel Elizabeth Jones McKay."—M. *Winkler*.

Bill n° 151 (K-5 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Dorothy Esme Graham Snell."—M. *Winkler*.

Bill n° 152 (L-5 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Olive Winifred Thistle Gour."—M. *Winkler*.

Bill n° 153 (M-5 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Sergius Messier."—M. *Winkler*.

Bill n° 154 (N-5 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Samuel Long Adamson."—M. *Winkler*.

Bill n° 155 (P-5 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Sadie Isaac Kannon."—M. *Winkler*.

Bill n° 156 (Q-5 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Yvonne-Yvette Lalonde Faucher."—M. *Winkler*.

Bill n° 157 (R-5 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Kenneth Oliver Frawley."—M. *Winkler*.

Bill n° 158 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carol Almina Perry Alleyn."—M. Winkler.

Bill n° 159 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Mintz Dankoff."—M. Winkler.

Bill n° 160 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Pearl Tait Ames."—M. Winkler.

Bill n° 161 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Payne."—M. Winkler.

Bill n° 162 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Olive Catherine Cramp Midgley."—M. Winkler.

Bill n° 163 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lilian Robinson Kay."—M. Winkler.

Bill n° 164 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Eileen Withall Rediker."—M. Winkler.

Bill n° 165 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Charles Gérard Jean Leduc."—M. Winkler.

Bill n° 166 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Miriam Magee Taylor."—M. Winkler.

Bill n° 167 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurent Langlois."—M. Winkler.

Bill n° 168 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lucille Girard Ward."—M. Winkler.

Bill n° 169 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Machabee."—M. Winkler.

Bill n° 170 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Iancovici Weissenberg."—M. Winkler.

Bill n° 171 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Apple Bogoroch."—M. Winkler.

Conformément à l'ordre spécial adopté le jeudi 3 avril 1952, la Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Claxton: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Winkler: Que le Bill n° 19 (N du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mildred Antoinette Castonguay Smithson", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au comité permanent des bills privés en général (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill.)

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), propose,—Que les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill n° 20 (R du Sénat) intitulé: “Loi pour faire droit à Alma Dorothy Lines Robertson”.

Bill n° 21 (S du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Erita Ethel Elliott Morris”.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits bills sont, en conséquence, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills.)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 22 (T du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Phyllis Joan Cross Cohen, autrement connue sous le nom de Phyllis Joan Cross Grosvenor”;

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant;

M. Knowles, appuyé par M. Bryce, propose,—Que le débat soit maintenant ajourné.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Argue,	Diefenbaker,	Higgins,	MacLean (Queens),
Aylesworth,	Dinsdale,	Hodgson,	McLure,
Balcer,	Fair,	Jones,	Quelch,
Blackmore,	Graydon,	Knight,	Stewart (Winnipeg-
Bryce,	Green,	Knowles,	Nord),
Catherwood,	Hansell,	Low,	Thomas,
Charlton,	Hees,	Macdonnell	Tustin,
Coldwell,	Herridge,	(Greenwood),	Wright,
			Wylie—31.

NON:

Messieurs

Anderson,	Ferrie,	MacKenzie,	Mayhew,
Applewhaite,	Garland,	MacLean (Cap-	Murray (Cariboo),
Balcom,	George,	Breton-Nord-	Mutch,
Bater,	Gregg,	Victoria),	Prudham,
Benidickson,	Harris (Grey-Bruce),	McCubbin,	Rooney,
Bennett,	Helme,	McCulloch,	Stick,
Bradley,	Henderson,	McDonald (Parry-	Stuart (Charlotte),
Campney,	Huffman,	Sound-Muskoka),	Ward,
Carter,	Kirk (Antigonish-	McIvor,	Weaver,
Cavers,	Guysborough),	McLean (Huron-	Weir,
Cloutier,	Macdonald	Perth),	Welbourn,
Corry,	(Edmonton-Est),	McMillan,	Whiteside,
Dewar,	MacDougall,	McWilliam,	Winkler,
Eyre,			Wood—48.

Et la motion principale: Que le Bill n° 22 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Joan Cross Cohen, autrement connue sous le nom de Phyllis Joan Cross Grosvenor", soit maintenant lu une deuxième fois, est mise aux voix, et elle est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au comité permanent des bills privés en général (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill).

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 23 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gavigan";

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au comité permanent des bills privés en général (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill).

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 25 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Bailey Hershain, autrement connue sous le nom de Frances Bailey Berman";

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant;

M. Knowles, appuyé par M. Bryce, propose,—Que le débat soit maintenant ajourné.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Argue,	Coldwell,	Higgins,	MacLean (Queens),
Aylesworth,	Dinsdale,	Hodgson,	McLure,
Balcer,	Fair,	Jones,	Quelch,
Blackmore,	Graydon,	Knight,	Stewart (Winnipeg-
Brooks,	Green,	Knowles,	Nord),
Bryce,	Hansell,	Low,	Thomas,
Catherwood,	Hees,	Macdonnell	Tustin,
Charlton,	Herridge,	(Greenwood),	Wright—30.

NON:

Messieurs

Anderson,	Bradley,	Dewar,	Harris (Grey-Bruce),
Applewhaite,	Campney,	Eyre,	Helme,
Balcom,	Carter,	Ferrie,	Henderson,
Bater,	Cavers,	Garland,	Huffman,
Benidickson,	Cloutier,	George,	Kirk (Antigonish-
Bennett,	Corry,	Gregg,	Guysborough),

Macdonald (Edmonton-Est),	McCubbin, McCulloch,	McMillan, McWilliam,	Ward, Weaver,
MacDougall, MacKenzie,	McDonald (Parry- Sound-Muskoka),	Mayhew, Murray (Cariboo),	Weir, Welbourn,
MacLean (Cap- Breton-Nord- Victoria),	McIvor, McLean (Huron- Perth),	Prudham, Stick, Stuart (Charlotte),	Whiteside, Winkler, Wood—46.

Et la motion principale: Que le Bill n° 25 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Bailey Hersh bain, autrement connue sous le nom de Frances Bailey Berman", soit maintenant lu une deuxième fois, est mise aux voix, et elle est agréée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Abbott,	Ferrie,	MacDougall,	McWilliam,
Anderson,	Garland,	MacKenzie,	Murray (Cariboo),
Applewhaite,	George,	MacLean (Cap- Breton-Nord- Victoria),	Prudham, Stick, Stuart (Charlotte),
Balcom,	Gibson,	McCubbin,	Ward,
Bater,	Gregg,	McCulloch,	Weaver,
Benidickson,	Harris (Grey-Bruce),	McDonald (Parry- Sound-Muskoka),	Weir, Welbourn,
Bennett,	Helme,	McIvor,	Whiteside,
Bradley,	Huffman,	McLean (Huron- Perth),	Winkler, Wood—45.
Brown (Essex-Ouest),	Kirk (Antigonish- Guysborough),	McMillan,	
Cavers,	Larson,		
Corry,	Macdonald		
Dewar,	(Edmonton-Est),		
Eyre,			

NON:

Messieurs

Argue,	Charlton,	Higgins,	McLure,
Aylesworth,	Cloutier,	Hodgson,	Quelch,
Balcer,	Coldwell,	Jones,	Stewart (Winnipeg- Nord),
Beaudoin,	Dinsdale,	Knight,	Thomas,
Blackmore,	Fair,	Knowles,	Tustin,
Browne (Saint-Jean- Ouest),	Graydon,	Low,	Wright,
Bryce,	Hansell,	Macdonnell	Wylie—32.
Catherwood,	Hees,	(Greenwood),	
	Herridge,	MacLean (Queens),	

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au comité permanent des bills privés en général (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill).

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 29 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Gertrude French Gorrell";

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au comité permanent des bills privés en général (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill).

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 31 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Gibson Smith Schiller";

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Claxton: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. George.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 173 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rowena Ann Christena Turner Rae."

Bill n° 174 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jozefa Majcher Wozniak."

Bill n° 175 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Semegen Boodanoff."

Bill n° 176 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Munro Kelly."

Bill n° 177 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Maron Feldman."

Bill n° 178 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Alexander Jacobs Epstein."

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 28

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 7 AVRIL 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quinzième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de quinzième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De David Gilmore Bennett, de Montréal, P.Q., époux de Sheila Mary Dover Bennett.

De Lilian Isabel Lulham Beveridge, épouse de James William Beveridge, de Montréal, P.Q.

D'Aldéa Gendreau Bourbonnais, épouse de Norman Bourbonnais, de Montréal, P.Q.

De Dorothy Agnes Kearns Bradley, épouse d'Arthur Ernest Bradley, de Montréal, P.Q.

De John William Day, de Dunham, P.Q., époux de Catherine Mary Ann Garth Day.

De Françoise Bellehumeur Dixon, épouse de Patrick Brian Dixon, de Montréal, P.Q.

De Leo Kendall, de Montréal, P.Q., époux de Vida Doreen Head Kendall.

De Selim Jean Malakie, dit Solomon Malacket, de Montréal, P.Q., époux de Rose Mouammar, autrement connue sous le nom de Frewa Malakie dit Malacket.

De Marcelle Alice Beliveau Martin, épouse de Wilson Allan Martin, de Ville-St-Laurent, P.Q.

De Queenie Isabel Brambell Muchan, épouse de Gordon Muchan, de Montréal, P.Q.

De Jean Irene Ross Roche épouse de John Keith Roche, de Montréal, P.Q.

De Jennie Miller Solomon, épouse de Jack Solomon, de Montréal, P.Q.

De Bertha Naujoks Stehr, épouse d'Arthur Stehr, de Montréal, P.Q.

De Maude Cook-Salisbury Tooby, épouse de Kenneth Espley Tooby, de Montréal, P.Q.

De Helen Laura Solomon Wiseberg, épouse de Sidney Seymour Wiseberg, de Montréal, P.Q.

De Margit Aloisia Payer Worontschak, épouse de Matthias Worontschak, de Montréal, P.Q.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1^{er} au 31 mars 1952.

Il dépose aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 10 mars 1952:—Copie de toute correspondance échangée entre le premier ministre et (ou) le gouvernement du Canada et le premier ministre et (ou) le gouvernement du Manitoba, datée depuis le 1^{er} juin 1950, relativement au versement d'une indemnité aux propriétaires de maisons pour les dommages causés à leurs biens ou pour les pertes subies par suite de la construction de digues destinées à les protéger contre les inondations éventuelles de la rivière Rouge.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Documents budgétaires pour 1952-1953: Partie I—Revue de la situation économique en 1951; Partie II—Exposé des comptes de l'État pour 1951-1952.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mars 1952,—État indiquant:—1. Le gouvernement fédéral a-t-il retenu les services de M. Norman L. Mathews, c.r., ou de la société Mathews, Stiver, Lyons and Vale, au cours des années 1948, 1949, 1950 et 1951?

2. Dans l'affirmative, quelles sommes a-t-il versées en honoraires et frais de toute provenance à M. Norman L. Mathews, c.r., et (ou) à la société Mathews, Stiver, Lyons and Vale, au cours de chacune des années 1948, 1949, 1950 et 1951?

M. Harris, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, concernant les prêts consentis aux Indiens, en vertu des dispositions de l'article 69 de la Loi sur les Indiens, chapitre 29 des Statuts du Canada, 1950-1951.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 avril 1952,—État indiquant:—1. Au cours des cinq premiers mois de 1948, combien d'équipes d'ouvriers ou combien de particuliers l'Administration du rétablissement agricole des Prairies a-t-elle fait venir de l'Alberta ou du Manitoba en Saskatchewan?

2. De combien d'hommes se composaient ces équipes?

3. Quelle a été la durée de travail de ces équipes ou de ces particuliers en Saskatchewan?

4. Dans quels districts et à quelles entreprises a-t-on employé ces équipes ou ces particuliers pendant leur séjour en Saskatchewan?

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dépose.—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 avril 1952,—État indiquant:—1. A combien évalue-t-on actuellement le coût annuel d'un programme national d'assurance-santé qui serait fondé sur les propositions faites par le gouvernement fédéral en 1945?

2. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social possède-t-il tous les éléments et les renseignements qui lui permettraient d'établir un programme national d'assurance-santé?

3. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social possède-t-il des renseignements sur les programmes d'assurance-santé en vigueur dans d'autres pays? Dans l'affirmative, à l'égard de quels pays possède-t-il ces renseignements?

4. A-t-on consulté les provinces relativement à l'établissement d'un programme d'assurance-santé?

5. Certaines provinces ont-elles fait savoir qu'elles étaient prêtes à établir un programme d'assurance-santé sur une base fédérale-provinciale? Dans l'affirmative, quelles sont ces provinces?

6. Le gouvernement fédéral a-t-il fait connaître à l'une ou l'autre de ces provinces sur quelle base on pourrait établir un plan d'assurance-santé, afin que les dispositions d'un tel plan puissent être appliquées dans les provinces prêtes à l'accepter?

7. Dans l'affirmative, quels sont les fondements de ce plan?

8. L'avant-projet de loi, intitulé *Loi sur la santé nationale*, présenté à la Chambre des communes le 29 juillet 1944, a-t-il été revu afin de le rendre conforme aux propositions relatives à l'assurance-santé, faites par le gouvernement fédéral de 1945? Dans l'affirmative, le texte révisé de ce projet de loi peut-il être mis à la disposition des membres du Parlement?

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, dépose.—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 mars 1952,—État indiquant:—1. Combien a-t-on accordé de contrats de fabrication de chaussures pour le compte du ministère de la Défense nationale, depuis le 15 avril 1951 jusqu'au 29 février 1952?

2. Quelle était la quantité de chaussures prévue dans ces contrats?

3. A qui a-t-on adjugé ces contrats?

4. Quelle était la valeur de chaque adjudication?

M. Knowles, appuyé par M. Wright, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 179, Loi concernant le quorum de la Chambre des communes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, respectivement, lus une première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:—

Bill n° 143 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts".—M. Cameron.

Bill n° 173 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rowena Ann Christena Turner Rae."—M. *Winkler*.

Bill n° 174 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jozefa Majcher Wozniak."—M. *Winkler*.

Bill n° 175 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Semegen Boodanoff."—M. *Winkler*.

Bill n° 176 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Munro Kelly."—M. *Winkler*.

Bill n° 177 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Maron Feldman."—M. *Winkler*.

Bill n° 178 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Alexander Jacobs Epstein."—M. *Winkler*.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 32 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Holloway O'Brien";

M. *Winkler*, appuyé par M. *MacLean* (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme il s'élève une discussion;

M. *Coldwell*, appuyé par M. *Knowles*, propose en amendement: Que ledit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit résolu que la Chambre est d'avis que tout examen ultérieur de ce bill devrait être ajourné jusqu'à ce que la Chambre ait eu l'occasion de discuter d'autres méthodes permettant de statuer sur cette demande de divorce.

M. *St-Laurent* soulève l'objection que, vu qu'une proposition de loi est la seule méthode à laquelle on puisse avoir recours pour statuer sur une demande privée de droit extraordinaire, le projet d'amendement est le développement d'une proposition négative qui empêcherait la deuxième lecture, parce que ce qu'il propose ne peut accomplir de résultat d'ordre pratique.

M. l'Orateur déclare le projet d'amendement irrecevable, vu qu'il ne propose pas de principe contraire aux principes, à la ligne de conduite ou aux dispositions du bill ou différant de ceux-ci, ou exprimant une opinion quant aux circonstances de sa présentation ou de son étude, ou demandant la présentation de renseignements supplémentaires concernant le bill par des comités, ou des commissaires, ou la production de documents ou d'autres témoignages, ou l'opinion de juges. L'amendement, en outre, tente de retarder la deuxième lecture du projet de loi jusqu'à ce que la Chambre ait eu l'occasion d'étudier d'autres méthodes de statuer sur cette demande de divorce, circonstance qui ne se produira peut-être jamais. Le Règlement enfin ne renferme pas de dispositions permettant de statuer d'autre façon sur le projet de loi.

Et la motion principale: Que le Bill n° 32 (D-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Holloway O'Brien", soit maintenant lu une deuxième fois, est mise aux voix, et elle est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au comité permanent des bills privés en général (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill).

Les bills suivants sont, l'un après l'autre, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill n° 34 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Marie Weeks Opzoomer".

Bill n° 46 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Jean Tolmie Dawson".

Bill n° 52 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Shirley Guttman Fagen".

Bill n° 58 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rhoda Hayes Goulet".

Bill n° 59 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Malfice Ciccone Nadeau".

Bill n° 67 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à André Roy".

Bill n° 68 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Libertia Vinivar McCusky Rutherford."

Bill n° 69 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Michel Paquette."

Bill n° 70 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Coury Salhany."

Bill n° 78 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Ernest Farebrother."

Bill n° 88 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mollie Balacan Pantel."

Bill n° 95 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arline Silverman Cohen".

Bill n° 97 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Lois Long Fordham".

Bill n° 100 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Godfrey Slutsky".

Bill n° 102 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Cecelia Fisher Waugh".

Bill n° 103 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Ruth Coppelman Mitmaker, autrefois connue sous le nom de Sheila Ruth Coppelman Mintz".

Bill n° 109 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Katz Schneiderman".

Bill n° 111 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Philomena Schenker Champ-Renaud".

Bill n° 113 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gregorij Sergeij Anker-Jarkerov".

Bill n° 114 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Margaret Parsonage Velleman".

Bill n° 115 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgine Jun Ruzicka".

Bill n° 118 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Edgar Eaton".

Bill n° 121 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Ashby Lambe."

Bill n° 122 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilian Ethlyn Crouse McManus."

Bill n° 123 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Leopoldine Gabrielle Asselin Adler."

Bill n° 131 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Charles Butler."

Bill n° 133 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Richard Markey."

Bill n° 134 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Jane Carroll Ross."

Bill n° 135 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth van der Walde Crowley."

Bill n° 137 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Friefeld Ragoza."

Bill n° 139 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cyril Frederick Hembling."

Bill n° 140 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Denise Gelinas Gilmour."

Bill n° 148 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Irene Gordon Diamond."

Bill n° 151 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Esme Graham Snell."

Bill n° 153 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sergius Messier."

Bill n° 154 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Long Adamson."

Bill n° 155 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Isaac Kannon."

Bill n° 156 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne-Yvette Lalonde Faucher."

Bill n° 162 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Olive Catherine Cramp Midgley."

Les ordres afférents à la deuxième lecture des Bills de divorce portant les numéros 37, 38, 42, 43, 44, 48, 53, 55, 56, 65, 66, 71, 73, 76, 77, 80, 81, 82, 85, 86, 87, 89, 96, 98, 99, 101, 104, 105, 106, 107, 108, 110, 112, 116, 117, 119, 120, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 132, 136, 138, 141, 142, 145, 146, 147, 149, 150, 152, 157, 158, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170 et 171, sont appelés, respectivement, et réservés.

L'ordre afférent à la suite du débat sur la motion de M. Winkler portant deuxième lecture du Bill n° 10 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Doreen Rowe", est appelé et réservé.

L'ordre afférent à la suite du débat sur la motion de M. Winkler portant deuxième lecture du Bill n° 31 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Gibson Smith Schiller", est appelé et réservé au Feuilleton.

Les bills suivants sont lus une deuxième fois, et renvoyés à leurs comités respectifs, ainsi qu'il suit:—

Au comité permanent de la banque et du commerce:

Bill n° 61 (D du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The British Northwestern Fire Insurance Company*".

Bill n° 92 (P du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Perth Mutual Fire Insurance Company*".

Au comité permanent des bills privés en général:

Bill n° 91 (Q du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *Gulf Pulp and Paper Company*".

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Thatcher*—Au cours de l'année financière écoulée, quel a été le montant total dépensé par le gouvernement fédéral pour l'impression de rapports, bulletins et toutes autres publications de ministères, à l'exclusion des ministères de la Défense nationale et de la Production de défense?

Par M. *Thatcher*—Quelle somme le Gouvernement a-t-il versée aux fonds de retraite ou de pension a) des fonctionnaires civils permanents et temporaires, b) de la Gendarmerie royale du Canada, c) des membres de la milice permanente, d) des juges, 1) au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1947, 2) au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1948, 3) au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1949, 4) au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1950, 5) au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1951, 6) au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1952?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Knight*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tout rapport fait au Gouvernement, au cours des années 1947 à 1950 inclusivement, relativement à certaines tribus d'Esquimaux qui n'habitent pas sur le littoral et vivent à l'intérieur des terres au nord-ouest de Churchill.

Par M. *Fraser*, pour M. *Courtemanche*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des feuilles de paye et des listes d'achat de matériaux pour les travaux de construction d'un quai à Lac-du-Cerf, comté de Labelle, exécutés depuis février 1951.

M. *Cleaver*, appuyé par M. *Côté (Verdun-La Salle)*, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Règlement devrait être modifié en ce qui a trait aux débats ainsi qu'à la procédure au sein des comités permanents et spéciaux, afin d'adapter davantage aux besoins actuels les règles concernant les débats. Ces modifications devraient prévoir, entre autres choses, ce qui suit:

a) L'adoption, par la Chambre, d'ordres relatifs à la répartition du temps, à l'égard de toute mesure dont elle est saisie. Les motions relatives à la répartition du temps, y compris tous les amendements qui s'y rattachent, devraient être mises aux voix par M. l'Orateur après soixante minutes de débat.

b) La fixation, par le Règlement, d'une limite de temps à l'égard du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône et du débat sur l'exposé budgétaire. A l'expiration de cette période la motion et tous les amendements qui s'y rattachent seraient mis aux voix par M. l'Orateur.

c) Le débat sur toute motion relative à la procédure et aux amendements qui s'y rattachent est limité à une demi-heure.

d) A l'expiration du septième jour consacré à l'étude des crédits d'un ministère, le président du comité des subsides et du comité des voies et moyens devra mettre aux voix, immédiatement et sans autre débat, toute question qui pourrait être nécessaire pour statuer sur l'ensemble des crédits du ministère à l'étude.

e) Au moins quatre députés doivent se lever de leur siège pour signifier leur opposition à une demande de consentement unanime en vue de suspendre un article du Règlement; sinon, le consentement unanime de la Chambre est censé accordé, lorsqu'on en fait la demande.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions* sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur ce, M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—a) Exemple de rapport de la commission royale instituée par l'arrêté en conseil C.P. 527, approuvé le 3 février 1949, et présidée par l'honorable W. M. Martin, juge en chef de la Saskatchewan, aux fins d'étudier le Code criminel; ainsi que b) la copie (jointe au rapport) d'un avant-projet de loi intitulé: "Loi concernant le droit criminel".

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Cleaver, appuyé par M. Côté (*Verdun-La Salle*),—Que, de l'avis de la Chambre, le Règlement devrait être modifié en ce qui a trait aux débats ainsi qu'à la procédure au sein des comités permanents et spéciaux, afin d'adopter davantage aux besoins actuels les règles concernant les débats. Ces modifications devraient prévoir, entre autres choses, ce qui suit:

a) L'adoption, par la Chambre, d'ordres relatifs à la répartition du temps, à l'égard de toute mesure dont elle est saisie. Les motions relatives à la répartition du temps, y compris tous les amendements qui s'y rattachent, devraient être mises aux voix par M. l'Orateur après soixante minutes de débat.

b) La fixation, par le Règlement, d'une limite de temps à l'égard du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône et du débat sur l'exposé budgétaire. A l'expiration de cette période la motion et tous les amendements qui s'y rattachent seraient mis aux voix par M. l'Orateur.

c) Le débat sur toute motion relative à la procédure et aux amendements qui s'y rattachent est limité à une demi-heure.

d) A l'expiration du septième jour consacré à l'étude des crédits d'un ministère, le président du comité des subsides et du comité des voies et moyens devra mettre aux voix, immédiatement et sans autre débat, toute question qui pourrait être nécessaire pour statuer sur l'ensemble des crédits du ministère à l'étude.

e) Au moins quatre députés doivent se lever de leur siège pour signifier leur opposition à une demande de consentement unanime en vue de suspendre un article du Règlement; sinon, le consentement unanime de la Chambre est censé accordé, lorsqu'on en fait la demande.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

Avec la permission de la Chambre, M. St-Laurent propose,—Qu'un comité spécial, composé de membres qui seront désignés plus tard, soit nommé, aux fins d'examiner avec monsieur l'Orateur la motion à l'étude (la motion de M. Cleaver) et le débat qui s'y rapporte, ainsi que les propositions et avis renfermés dans le rapport du comité spécial de la procédure de la Chambre, rapport présenté le 13 décembre 1951, avec tous pouvoirs d'exiger la production des documents et la comparution des témoins et de soumettre de temps à autre ses conclusions et ses avis à la Chambre,—et que ladite résolution soit maintenant déferée au comité spécial ainsi désigné.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures dix minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N^o 29

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 8 AVRIL 1952

PRIÈRE.

Cinq pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur dépose sur le bureau,—Rapport de la Commission du service civil concernant certains fonctionnaires de la Chambre des communes.

M. Croll, du comité spécial des dépenses aux fins de la défense, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité recommande:

1. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.
2. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 750 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages, et de tous papiers et documents dont le comité ordonnera l'impression, et que soit suspendue à cet égard l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Croll, ledit rapport est agréé.

M. McCulloch, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité recommande qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Travaux publics pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 19 mars 1952: Copie de tout accord intervenu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique relativement à la construction du tronçon de la route transcanadienne en Colombie-Britannique en vertu de la Loi sur la route transcanadienne.

M. Chevrier propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi de l'aéronautique afin de prescrire que le gouverneur en conseil peut édicter des règlements en vue de l'établissement de zones pour les aéroports, et afin de pourvoir, en outre, au paiement d'indemnités à l'égard de tous biens lésés par l'application de ces règlements.

Sur ce, M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour l'examen dudit projet de résolution.

L'avis de motion suivant du Gouvernement est appelé:

Le *premier ministre*—*Résolu*,—Qu'un comité soit institué afin d'étudier les résultats du recensement de 1951 et le remaniement de la représentation à la Chambre des communes nécessité de ce fait; qu'il soit autorisé à considérer si ledit remaniement doit être effectué en stricte conformité des règles présentement énoncées dans les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1951, et les autres lois sur ce sujet, ou s'il est opportun de prévoir qu'il ne devrait y avoir aucune réduction de plus de quinze pour cent, à un moment quelconque, dans le nombre des députés attribués à une province, et qu'il devrait être attribué séparément deux députés au lieu d'un seul au Yukon et aux territoires du Nord-Ouest, ou l'une de leurs parties, et que le nombre total des députés devrait, en conséquence, être augmenté; que le comité soit chargé de préparer un ou des projets de loi comprenant les annexes pour donner suite à ses constatations et conclusions, et qui contiendront et décriront les différents districts électoraux ayant droit d'élire des membres à la Chambre des communes; qu'il soit autorisé à assigner des personnes, à envoyer chercher des documents et des dossiers et à examiner des témoins, et à faire rapport de temps à autre; et, que, nonobstant les dispositions de l'article 65 du Règlement, le comité se compose de trente-sept membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. St-Laurent, ledit avis de motion est retiré.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que les dispositions de l'article 15 du Règlement relatives à l'étude des bills privés et publics le mardi soient suspendues à l'égard de la séance du mardi 8 avril 1952, afin que l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens (Exposé budgétaire) soit pris en considération à huit heures du soir.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Claxton: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre spécial adopté aujourd'hui, il est fait appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens:

M. Abbott propose alors,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Macdonnell (*Greenwood*).

Avec la permission, M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport et délibérations de la Commission du tarif présentés en vertu de la Loi de 1931 sur la Commission du tarif, modifiée, à la suite de quatre enquêtes demandées par le ministre des Finances, ainsi qu'il suit: Enquête n° 109—résines synthétiques et matières plastiques; enquête n° 107—le verre; enquête n° 110—grenailles rondes et angulaires de fer ou d'acier; enquête n° 111—plans d'ingénieurs et d'architectes.

M. Pearson propose,—*Résolu*,—Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent le Traité de Paix avec le Japon, les deux Déclarations du Japon et le Protocole, tels qu'ils ont été signés à San-Francisco, le huitième jour du mois de septembre 1951, et que cette Chambre les approuve.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Coldwell.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions* sous la rubrique *Affaires de routine*.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Que le comité chargé d'étudier avec M. l'Orateur la procédure de la Chambre prévu dans la résolution adoptée le 7 avril, soit composé de Messieurs Bradette, Brooks, Fleming, Fournier (*Hull*), Fulton, Harris (*Grey-Bruce*), Knowles, MacNaught, Pouliot, Quelch et Weir.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 30

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 9 AVRIL 1952

PRIÈRE.

Cinquante-quatre pétitions sont déposées sur le bureau.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

Le 9 avril 1952.

Membres de la Chambre des communes:

J'ai reçu avec un vif plaisir l'Adresse que vous avez votée en réponse au discours que j'ai prononcé lors de l'ouverture du Parlement, et je vous remercie bien sincèrement.

VINCENT MASSEY

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu des communications de plusieurs députés l'informant que les vacances suivantes se sont produites parmi la députation:

M. Joseph-Alfred Dion, député du district électoral de Roberval, à la suite de sa nomination à un poste rémunéré par la Couronne.

M. Henri-A. Gosselin, député du district électoral de Brome-Missisquoi, qui est décédé.

M. Heber Harold Hatfield, député du district électoral de Victoria-Carleton, qui est décédé.

Et qu'en conséquence il a transmis ses mandats au Directeur général des élections afin qu'il émette de nouveaux brefs pour la tenue d'élection dans chacun desdits districts électoraux.

DISTRICT ÉLECTORAL DE ROBERVAL

CANADA }
A savoir }

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article dix de la Loi de la Chambre des communes, qu'une vacance s'est produite parmi la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Roberval, dans la province de Québec, par suite de l'acceptation, par M. Joseph-Alfred Dion, député dudit district électoral, d'une charge rétribuée par la Couronne.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce huitième jour d'avril 1952.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.)

Député du district électoral de Québec-Est.

HUGUES LAPOINTE (L.S.)

Député du district électoral de Lotbinière.

DISTRICT ÉLECTORAL DE BROME-MISSISQUOI

CANADA }
A savoir }

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article dix de la Loi de la Chambre des communes, qu'une vacance s'est produite parmi la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Brome-Missisquoi, dans la province de Québec, par suite du décès de M. Henri-A. Gosselin, député dudit district.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce huitième jour d'avril 1952.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.)

Député du district électoral de Québec-Est.

ALCIDE CÔTÉ (L.S.)

Député du district électoral de Saint-Jean-Iberville-Napierville.

DISTRICT ÉLECTORAL DE VICTORIA-CARLETON

CANADA }
A savoir }

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article dix de la Loi de la Chambre des communes, qu'une vacance s'est produite parmi la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Victoria-Carleton, dans la province du Nouveau-Brunswick, par suite de la mort de M. Heber Harold Hatfield, député dudit district.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce huitième jour d'avril 1952.

LOUIS S. ST-LAURENT (L.S.)

Député du district électoral de Québec-Est.

M. F. GREGG (L.S.)

Député du district électoral de York-Sunbury.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-deuxième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 8 avril, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Harold M. Cline, D.D.S., de Vancouver (C.-B.), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The National Dental Examining Board of Canada*.—M. MacDougall.

De Georges de Léry Demers, de Québec, P.Q., et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Équitable.—M. Lesage.

De William Edward Norris Bell, de Toronto (Ontario), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Canadian Pipeline Limited*.—M. Macnaughton.

De *The Economical Mutual Fire Insurance Company* demandant l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de *The Economical Mutual Insurance Company*.—M. Darroch.

De Melvyn Graham Angus, de Westmount, P.Q., et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Canadian Shipowners Mutual Assurance Association*.—M. Macnaughton.

Sur motion de M. St-Laurent, M. Louis-René Beaudoin, député du district électoral de Vaudreuil-Soulanges, est nommé président des comités pléniers de la Chambre.

M. Bradley propose,—Que le rapport de la Commission du service civil concernant certains fonctionnaires de la Chambre des communes, déposé sur le bureau le 8 avril 1952, soit approuvé.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, ainsi qu'il suit:—

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Le 4 mars 1952.

Aux honorables membres de la Chambre des communes.

La Commission du service civil a l'honneur de soumettre le rapport suivant à l'étude et à l'approbation de la Chambre des communes.

Conformément aux dispositions des articles 61 et 12 ainsi que de l'article 59 de la Loi du service civil, l'exemption des dispositions de l'article 13 est recommandée afin que Messieurs Joseph E. Davis, HC-SA-13, Solomon Landry, HC-SA-14, et Joseph McKenzie, HC-SA-51, puissent recevoir un traitement de \$2,436 par année à compter du 1^{er} décembre 1950, et de \$2,640 par année à compter du 1^{er} décembre 1951.

C. H. BLAND,
Président.

S. G. NELSON,
Commissaire.

Avec la permission de la Chambre, M. McCulloch propose,—Que le deuxième rapport du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présenté le mardi 8 avril 1952, soit maintenant agréé.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Rapport annuel de la Société canadienne de télécommunications transmarines pour l'année civile 1951, conformément à l'article 23, chapitre 10 des Statuts du Canada, 1949 (2^e session).

Et aussi,—Budget de la Société canadienne de télécommunications transmarines pour l'année civile 1952, conformément à l'article 23, chapitre 10 des Statuts du Canada, 1949 (2^e session).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mars 1952:—État donnant des précisions sur les brevets appartenant à des ennemis, confiés au Séquestre des biens ennemis à la suite de la dernière guerre et subséquemment vendus par le Gouvernement, ainsi que le nom des acheteurs et le prix de vente de ces brevets.

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Rapport au ministre de la Justice du comité d'étude (comité MacQuarrie) de la législation sur les coalitions, daté le 8 mars 1952.

Les questions suivantes figurant au Feuilleton, sont transformées en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents, à savoir:

Par M. Fair—1. Au cours de chacune des années civiles 1947, 1948, 1949, 1950 et 1951, quel a été le nombre des contrats de rentes achetés de la Division des rentes sur l'État du ministère du Travail?

2. Quel en a été le nombre de contrats a) individuels, b) collectifs?

3. Dans les cas où le mari a acheté un contrat individuel de rentes au bénéfice de son épouse, ou dans les cas où l'épouse a acheté un contrat individuel de rentes au bénéfice de son époux, les sommes faisant l'objet de chaque contrat ont-elles été évaluées par le ministère du Revenu national pour les fins de l'impôt sur les dons?

4. Au cours de chacune des années ci-haut mentionnées, à l'égard de combien de cas a-t-on fait une telle évaluation?

5. Les montants évalués ont-ils été perçus dans chaque cas?

6. Dans l'affirmative, pour quelle raison?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Laing—1. Quel est le nombre d'institutions qui confèrent des grades en médecine vétérinaire au Canada?

2. Combien de doctorats en médecine vétérinaire a-t-on décernés au Canada depuis 1945?

3. De ces docteurs en médecine vétérinaire, combien a) ont accepté un emploi auprès d'administrations fédérale, provinciale ou universitaire, b) exercent leur profession pour leur propre compte et soignent les animaux dans les exploitations agricoles, c) exercent leur profession pour leur propre compte et soignent exclusivement ou plus particulièrement les animaux domestiques?

4. Certaines institutions canadiennes donnent-elles des cours postsecondaires spéciaux portant sur des maladies particulières aux animaux?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Viau—1. Quel est le nombre de vétérinaires à l'emploi du ministère de l'Agriculture dans Winnipeg et sa banlieue?

2. a) Quels sont leurs noms; b) quelle est la date de leur nomination; c) quel était leur classement lors de leur nomination; d) quel est leur classement actuel?

3. Y a-t-il actuellement des postes vacants?

4. Dans l'affirmative, dans quelles classes?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Pearson:—*Résolu*,—Qu'il importe que les Chambre du Parlement approuvent le Traité de Paix avec le Japon, les deux Déclarations du Japon et le Protocole, tels qu'ils ont été signés à San-Francisco, le huitième jour du mois de septembre 1951, et que cette Chambre les approuve.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Mayhew, il est ordonné,—Que la question dont fait l'objet le traité de pêche avec le Japon, négocié à Tokyo en décembre dernier entre les États-Unis, le Japon et le Canada, soit renvoyée au comité permanent de la marine et des pêcheries.

M. St-Laurent propose,—*Résolu*,—Qu'un comité soit institué aux fins d'étudier les résultats du recensement de 1951 et le remaniement de la représentation à la Chambre des communes nécessité de ce fait; qu'il soit autorisé à considérer si ledit remaniement devrait être effectué en stricte conformité des règles présentement énoncées dans les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1951, et les autres lois sur ce sujet, ou s'il est opportun

a) de stipuler que la représentation de toute province à la Chambre des communes lors du remaniement de la représentation des provinces à cette Chambre, sur l'achèvement de chaque recensement décennal, y compris celui de l'année 1951, ne sera pas réduite de plus de 15 p. 100 au-dessous de la représentation à laquelle cette province avait droit, selon les règles 1 à 4 inclusivement, contenues dans le paragraphe premier de l'article 51 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, au remaniement précédent de la représentation de la province; et qu'il n'y aura aucune réduction dans la représentation d'une province en conséquence de laquelle ladite province aurait un plus petit nombre de députés que celui de toute autre province qui, d'après les résultats du dernier recensement d'alors, ne possédait pas une plus grande population; et

b) qu'il sera attribué séparément deux députés au lieu d'un seul au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest ou l'une de leurs parties, et que le nombre total de députés prévu par l'article 51 susdit de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada sera augmenté ou diminué de temps à autre en conséquence: que le comité soit chargé de préparer un ou des projets de loi comprenant les annexes pour donner suite à ses constatations et conclusions, et qui contiendront et décriront les différents districts électoraux ayant droit d'élire des membres à la Chambre des communes; qu'il soit autorisé à assigner des personnes, à envoyer chercher des

documents et des dossiers et examiner des témoins, et à faire rapport de temps à autre; et que, par dérogation aux dispositions de l'article 65 du Règlement, le comité se composera de trente-sept membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. St-Laurent.

Comme il est passé six heures du soir, exactement six heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'au lundi 21 avril 1952, à trois heures de l'après-midi, conformément à l'ordre spécial adopté le mardi 25 mars 1952.

N° 31

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 21 AVRIL 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur dépose sur le bureau,—Rapport de la Commission du service civil au sujet de certains fonctionnaires de la Chambre des communes.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-troisième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié les pétitions suivantes, présentées le 9 avril, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Alena Estella Welch Ball, demeurant présentement à Lachine, P.Q., épouse de William Rex Ball, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Janusz Juljan Borzecki, de Montréal, P.Q., époux de Krystyna Isabella Kalinowska Brzezinski Borzecki, demeurant présentement à Toronto (Ontario).—M. *Winkler*.

De Regina Landry Brouillard, épouse de Bruno Brouillard, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Benjamin Gordon Church, de Chateauguay, P.Q., époux d'Andrée Duquet Church, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Norma Bernstein Cohen, épouse de Milton Cohen, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De May Clara Taylor Di Biasio, épouse de Cladinori Di Biasio, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Alexander William Hyndman, de Montréal, P.Q., époux de Margaret Mary Green Hyndman.—M. *Winkler*.

De Lily Isenberg Kwavnick, épouse de Bennie Kwavnick, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Charles Lewis Lipton, d'Outremont, P.Q., époux de Mary Pickering Lipton, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Eleanor Luba Hirschfield Mott, épouse de Sydney Harry Mott, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Regina Joan Lee Mills, demeurant présentement à Ville-St-Laurent, P.Q. épouse de Kenneth Mills, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Norma Meldrum Drysdale McGown, épouse de Samuel McGown, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Irene Toth Nagy, épouse d'Andrew Nagy, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Betty Lauraine Conner Norell, épouse de Sven Aage Lofkrantz Norell, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Edith Bessie Franks Parsons, demeurant présentement à Lachine, P.Q., épouse de William Woodward Parsons, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Margaret E. Heal Redpath, épouse de Huntly Roddick Redpath, de Mont-Royal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Robert Arthur Reeve, de Mont-Royal, P.Q., époux de Poppy Catherine Hayakawa Reeve.—M. *Winkler*.

D'Elizabeth Orton Townsend, épouse de Howard Randall Townsend, de St-Laurent, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Eileen Mercedes Hudson Walsh, épouse d'Arthur Walsh, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Eileen May Walker Cole, épouse de James Cole, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Doreen Mae Walmough dit Watmough Colson, épouse de Raymond Pierre Joseph Colson, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Errol Alexander Edgley, de Rapide-Blanc, P.Q., époux d'Elizabeth Mary Thornton Edgley, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Ann Martha Treglown Goodfellow, épouse de Charles William Goodfellow, de Mont-Royal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Edna Edith Lily Caron Gourdie, épouse de Richard Gourdie, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Carmen Archambault Lebrasseur, épouse d'Aurèle Lebrasseur, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Roland Lesage, de Montréal, P.Q., époux d'Henrietta Savoie Lesage, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.—M. *Winkler*.

D'Olive Myrtle Weston Rouet, épouse d'Armand Clarence Cyril Rouet, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Grace Lillian Vallance Speyer, épouse de Maurice Speyer, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Vivian Mary Dickson Stewart, épouse de Russell Birch Stewart, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Ralph Patrick Barker, de Dorval, P.Q., époux d'Irene Rigby Barker.—M. *Winkler*.

De Georges Chaput, de Montréal, P.Q., époux de Véronique Boileau Chaput.—M. *Winkler*.

De Dezso Ferenc Cross, de Montréal, P.Q., époux de Veronica Iris Collier Cross.—M. *Winkler*.

De Helene Mary Reusing Hutchins, demeurant présentement à Mont-Royal, P.Q., épouse de George Ross Hutchins, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Lois Laffoley Kelly, demeurant présentement à Westmount, P.Q., épouse de Robert Gordon Kelly, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Frances Betty Bennett Murray, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse d'Alvin George Murray, de Verdun, P.Q.—M. *Winkler*.

De Barbara Bennett Roach, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Wilfred John Roach, de Ste-Anne-de-Bellevue, P.Q.—M. *Winkler*.

De Joyce Mary Barton Vallis, épouse de Hubert James Vallis, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Léon Honoré Beaugard, de Montréal, P.Q., époux de Flora Lilly Turner Beaugard.—M. *Winkler*.

De Ruby Lydia Donnelly Champion, épouse de Lloyd Rogers Champion, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Marie Marguerite Germaine Aubert Forest, épouse de Joseph Charles Gilles Forest, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Virginia Patricia Gariépy Gearey, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Joseph Gearey, de Verdun, P.Q.—M. *Winkler*.

De Joseph Kovacs, de Montréal, P.Q., époux de Jacqueline Messier Kovacs.—M. *Winkler*.

De Lucie Prévost Lalonde, épouse d'Achille Lalonde, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Lawrence Edward James, de Montréal, P.Q., époux de Laura Violet Mae Jack James, demeurant présentement à Plage-Laval, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Olive Margaret Searle Pfeffer, épouse de Charles Hyman Pfeffer, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Antonio Proietti, de Montréal, P.Q., époux de Mary Staiguill Proietti, demeurant présentement à Pointe-aux-Trembles, P.Q.—M. *Winkler*.

De Myrtle Meloche Reath, demeurant présentement à Ville-St-Laurent, P.Q., épouse de James Samuel Reath, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Victoria Elias Abdelhay, épouse d'Alexandre Abdelhay, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Marie Emélie Marguerite Béchard, demeurant présentement à Ottawa, (Ontario), épouse d'Edmond George Béchard, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Mary Katherine Randell Clarke, épouse de Derry Rae Clarke, de St-Jean (Terreneuve).—M. *Winkler*.

De Helen Isabell Hammond Dadson, épouse de William James Dadson, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Marion Hawes Gordon, épouse de Douglas Gordon, de North Hatley, P.Q.—M. *Winkler*.

De Michelle Major Valiquette, épouse de Bernard Valiquette, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Evelyn Helen Cowell Varrin, épouse de Joseph Edward Edgar Varrin, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le seizième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de seizième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Marcelle Marchand Adams, épouse d'Ernest John Adams, de Dorval, P.Q.

De Russell James Barrett, de Montréal, P.Q., époux de Margery Joan Daniels Barrett.

De Jean Lesly Macfarlane Cameron, épouse d'Allan Cameron, de Mont-Laurier, P.Q.

De Carmen Verna Garcia Copping, épouse de George Edwin Copping, de Montréal, P.Q.

De Greta Mildred Duncan Croteau, épouse de Joseph-Raymond-Marcel Croteau, de Montréal, P.Q.

De Margaret Gladys Redman Glassco, épouse d'Edward David Glassco, de Beaurepaire, P.Q.

De Kathleen Anne Bentley Hainsworth, épouse de Sam Arthur Hainsworth, de Montréal, P.Q.

De Louisa Ryan Heke, épouse de Frank Heke, de Montréal, P.Q.

De Jean-Paul Malo, de Montréal, P.Q., époux de Simone Riendeau Malo.

De Jean-Baptiste-Armand Michaud, de Boucherville, P.Q., époux de Thérèse Lasseonde Michaud.

De Laura Juliette Aubert Macdonald, épouse d'Ernest Stewart Macdonald, de Montréal, P.Q.

De Meryl Elman Kluger Schreiber, épouse de George Gordon Schreiber, de Montréal, P.Q.

De John Stachyshyn, de Montréal, P.Q., époux de Teodora Smylska Stachyshyn.

De Joan Borland White, épouse de Hubert Harold White, de Verdun, P.Q.

D'Edna Ruth Dowsett Young, épouse de Charles William Young, de Montréal, P.Q.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 9 avril 1952, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1^{re} session), (en anglais et en français).

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1950, sur les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent détenant un permis en vertu de la Loi sur les petits prêts, 1939.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mars 1952,—État indiquant:—1. Quel a été le coût global de la construction et de l'outillage de l'usine établie à Calgary, au cours de la deuxième guerre mondiale, pour les fins de la fabrication d'acide nitrique et de nitrate d'ammonium?

2. Quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il contribué à l'égard de ces frais?

3. Le gouvernement a-t-il disposé de cette usine et, dans le cas de l'affirmative, au bénéfice de qui?

4. Quelle somme le gouvernement a-t-il reçue pour l'usine et son outillage?

5. Le Gouvernement a-t-il pris en considération le vœu émis par le comité des dépenses de guerre, en 1944, à l'effet que l'État conserve la propriété de cette usine et en assume lui-même l'exploitation en vue de la fabrication de produits destinés à l'agriculture canadienne?

6. Dans le cas de l'affirmative, quels ont été les motifs du Gouvernement pour ne pas donner suite à ce vœu?

7. Qui exploite présentement cet établissement et les installations de l'usine fonctionnent-elles à plein rendement?

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Budget financier des Chemins de fer nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, pour l'année civile 1952.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mars 1952,—État indiquant:—1. Quelle somme le gouvernement du Canada a-t-il dépensée pour des recherches d'ordre scientifique et économique sur l'industrie de la pêche au cours de l'année financière 1950-1951?

2. Quelle proportion représentent ces sommes par rapport à la valeur globale de la production de l'industrie de la pêche?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 novembre 1951,—État indiquant:—1. Quels groupes d'employés qui travaillent pour le compte d'organismes relevant du gouvernement fédéral, mais ne sont pas des fonctionnaires civils, bénéficient de la semaine de travail de cinq jours?

2. Quel est le nombre de ces employés pour chacun de ces organismes?

3. En 1949, 1950 et 1951, pendant combien de semaines par année les fonctionnaires civils ont-ils bénéficié de la semaine de travail de cinq jours?

4. Depuis le 1^{er} janvier 1950, le gouvernement a-t-il reçu des requêtes en vue d'accorder aux fonctionnaires civils la semaine de travail de cinq jours pendant toute l'année? Dans l'affirmative, de la part de qui?

5. Ces requêtes ont-elles fait l'objet d'une étude de la part du gouvernement?

6. Quel est l'état d'avancement des dispositions prises par le gouvernement concernant la semaine de travail de cinq jours pour tous les fonctionnaires civils et tous les autres employés de l'État?

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 mars 1952:— Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés au cours des dix dernières années entre le gouvernement du Canada, ou l'un de ses ministères, ou organismes, et toute personne ou tout groupement, relativement à l'établissement d'un refuge d'oiseaux sur la rivière Ouse.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, présente à la Chambre,—Rapport sur le fonctionnement de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies au cours de la campagne agricole 1950-1951.

M. Argue, appuyé par M. Stewart (Winnipeg-Nord), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 180, Loi modifiant le Code criminel et la Loi des enquêtes sur les coalitions (Responsabilité des administrateurs), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

De son siège en Chambre, M. Drew demande la permission de proposer l'ajournement de la Chambre, conformément à l'article 31 du Règlement, afin de discuter une affaire déterminée d'importance publique pressante, et en fait ainsi connaître l'objet:—

“La nécessité de tenir immédiatement une enquête sur l’administration, et particulièrement sur les méthodes de comptabilité, du ministère de la Défense nationale, dont le relâchement a été démontré par le pillage en gros de biens militaires et par des incidents sans cesse répétés tels que:

- a) Le pillage et la disparition du centre de formation militaire de Farnham, y compris les bâtiments, incident révélé dès décembre 1949;
- b) Le vol de matériel et de peinture, qui a été rapporté par le député de Peterborough-Ouest (M. Fraser) aux ministres de la Défense nationale et de la Justice, et le fait que ces ministres n’ont pas pris de mesures efficaces à la suite des renseignements qui leur ont été communiqués;
- c) Le vol, par wagonnées entières, de centaines de tonnes de matériel, y compris, d’après les dépêches de journaux, du matériel militaire comme, par exemple, un petit char de combat;
- d) Le vol de biens de plusieurs établissements militaires dans tout le Canada et la révélation que des officiers avaient ordonné aux hommes sous leurs ordres de devenir complices dans des cas de vol et de fraude;
- e) Une inspection gouvernementale frauduleuse d’articles militaires;
- f) Des incendies provoqués dans les dépôts de matériel militaires, au moment précis où ils pouvaient dissimuler l’étendue des pillages et des vols qui avaient eu lieu dans ces dépôts.

M. l’Orateur déclare la proposition de motion irrecevable, parce qu’elle n’a pas trait à des événements récents et que la question ne possède pas cette urgence au sens que lui donne le Règlement, vu que l’occasion de discuter cette question se présentera mardi prochain lorsque la Chambre reprendra le débat ajourné sur la motion proposée par le ministre des Finances, invitant la Chambre à se former de nouveau en comité de voies et moyens (Exposé budgétaire).

Du consentement unanime, le Chambre revient aux *Mesures du Gouvernement*.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. St-Laurent:—*Résolu*,—Qu’un comité soit institué afin d’étudier les résultats du recensement de 1951 et le remaniement de la représentation à la Chambre des communes nécessité de ce fait: qu’il soit autorisé à considérer si ledit remaniement devrait être effectué en stricte conformité des règles présentement énoncées dans les Actes de l’Amérique du Nord britannique, 1867 à 1951, et les autres lois sur ce sujet, ou s’il est opportun

- a) de stipuler que la représentation de toute province à la Chambre des communes lors du remaniement de la représentation des provinces à cette Chambre, sur l’achèvement de chaque recensement décennal, y compris celui de l’année 1951, ne sera pas réduite de plus de 15 p. 100 au-dessous de la représentation à laquelle cette province avait droit selon les règles 1 à 4 inclusivement, contenues dans le paragraphe premier de l’article 51 de l’Acte de l’Amérique du Nord britannique, au remaniement précédent de la représentation de la province; et qu’il n’y aura aucune réduction dans la représentation d’une province en conséquence de laquelle ladite province aurait un plus petit nombre de députés que celui de toute autre province qui, d’après les résultats du dernier recensement d’alors, ne possédait pas une plus grande population; et
- b) qu’il sera attribué séparément deux députés au lieu d’un seul au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest ou l’une de leurs parties, et que le nombre total de députés prévu par l’article 51 susdit de l’Acte de l’Amérique du Nord britannique et les conditions de l’union de Terre-Neuve au Canada sera aug-

menté ou diminué de temps à autre en conséquence: que le comité soit chargé de préparer un ou des projets de loi comprenant les annexes pour donner suite à ses constatations et conclusions, et qui contiendront et décriront les différents districts électoraux ayant droit d'élire des membres à la Chambre des communes; qu'il soit autorisé à assigner des personnes, à envoyer chercher des documents et des dossiers et à examiner des témoins, et à faire rapport de temps à autre; et que, par dérogation aux dispositions de l'article 65 du Règlement, le comité se composera de trente-sept membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Et comme le débat se poursuit de nouveau;

M. Drew, appuyé par M. Balcer, propose en amendement: Que tous les mots après "Que" soient rayés et remplacés par les suivants:

"Attendu que le Parlement est actuellement saisi d'un bill pourvoyant à la représentation à la Chambre des communes, qui, entre autres choses, accorde aux diverses provinces du Canada le nombre de représentants qu'elles peuvent élire à ladite Chambre;

Et attendu qu'on a demandé au Gouvernement et au Parlement du Canada de prévoir une représentation minimum de chaque province prise individuellement;

Et attendu qu'une disposition prévoyant une représentation minimum ne peut être soumise qu'après modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique;

Et attendu que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est l'expression statutaire de l'accord intervenu entre les quatre provinces primitives et accepté par toutes les autres provinces lors de leur entrée dans la confédération,

Il est résolu ce qui suit: la Chambre est d'avis qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires en vue de consultations entre le gouvernement fédéral et les provinces, ce qui permettrait aux diverses provinces de faire connaître leurs points de vue à la Chambre, avant qu'on étudie le problème du changement de la représentation électorale, actuellement prévue par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique."

M. l'Orateur déclare la proposition d'amendement irrecevable parce que l'amendement est une négation amplifiée et n'ajoute rien à la motion dont la Chambre est présentement saisie, mais présente une proposition différente qui, si elle était adoptée, serait la négation de la motion dont la Chambre est présentement saisie en vue de la formation d'un comité spécial.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Du consentement unanime, la Chambre revient aux *Motions* sous la rubrique *Affaires de routine*.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné,—Que les députés dont les noms suivent composent le comité spécial du remaniement de la représentation:—MM. Argue, Balcer, Blair, Boucher, Brooks, Decore, Denis, Dewar, Diefenbaker, Fair, Fleming, Fulton, Gauthier (*Sudbury*), Gauthier (*Portneuf*), Harkness, Harris (*Grey-Bruce*), Kirk (*Antigonish-Guysborough*), Knowles, Laing, MacDougall, MacNaught, McCubbin, McIlraith, McWilliam, Murphy, Murray (*Cariboo*), Nowlan, Picard, Robinson, Ross (*Souris*), Shaw, Viau, Welbourn, Whiteside, Whitman, Winkler et Wright.

La Chambre retourne à l'étude des *Bills privés* sous la rubrique *Ordre du jour*.

Les bills suivants sont, respectivement, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill n° 37 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Strange Colton".

Bill n° 38 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Britton Lynn.

Bill n° 42 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Augusta McCaskill Foulis".

Bill n° 43 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Avrith Grossman".

Bill n° 44 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Grossman Grotzky".

Bill n° 48 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Ena Guenard Brassard".

Bill n° 53 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Myrtle Woods Poullos".

Bill n° 55 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Nicol Crowe".

Bill n° 56 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Jenne Fyles".

Bill n° 66 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Pretula McGonnigal."

Bill n° 71 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Clement Mole."

Bill n° 73 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ernest Marlow."

Bill n° 77 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Jessie Elizabeth Kinnear Park."

Bill n° 80 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Frew Hawkins."

Bill n° 81 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Elliott Doland."

Bill n° 85 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Louis Draper."

Bill n° 87 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Evelyn Seivewright Day."

Bill n° 89 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Edward Gumbley."

Bill n° 98 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Roberta Lynn Walker".

Bill n° 99 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Greenberg Ghilcig".

Bill n° 101 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Lubin Greenfield".

Bill n° 106 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Dora Adrienne Ménard Chartrand".

Bill n° 107 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bridget Chiasson Musseau".

Bill n° 110 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Lionel Bibeau".

- Bill n° 112 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Finkelstein Fogel".
- Bill n° 116 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean (Janek) Mazur".
- Bill n° 125 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Therrien Ferron."
- Bill n° 126 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Victoria Howie Burnett Worthington."
- Bill n° 127 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Rawlings Passnick."
- Bill n° 128 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Paul Wilbur."
- Bill n° 129 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arnold Ernest Kirby."
- Bill n° 130 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Shaw Young Goudie Corcoran."
- Bill n° 136 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel (Karianoron) Stacey Delorimier."
- Bill n° 141 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Eugene White."
- Bill n° 142 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Silas Maxwell Barrow."
- Bill n° 145 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nathalie Olga Marianne Pervouchine Petrik."
- Bill n° 146 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Stall Wax."
- Bill n° 147 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Silver."
- Bill n° 149 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jochwet Freiberg Rosenstein."
- Bill n° 150 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Elizabeth Jones McKay."
- Bill n° 152 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Winifred Thistle Gour."
- Bill n° 157 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Oliver Frawley."
- Bill n° 158 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carol Almina Perry Alleyn."
- Bill n° 159 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Mintz Dankoff."
- Bill n° 160 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Pearl Tait Ames."
- Bill n° 161 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Payne."
- Bill n° 163 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lilian Robinson Kay."
- Bill n° 164 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Eileen Withall Rediker."
- Bill n° 165 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Charles Gérard Jean Leduc."
- Bill n° 166 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Miriam Magee Taylor."
- Bill n° 167 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurent Langlois."
- Bill n° 168 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lucille Girard Ward."

Bill n° 169 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Machabee."

Bill n° 170 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Iancovici Weissenberg."

Bill n° 171 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Apple Bogoroch."

Bill n° 175 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Semegen Boodanoff."

Bill n° 176 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Munro Kelly."

Bill n° 178 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Alexander Jacobs Epstein."

L'ordre concernant la reprise du débat sur la motion proposée par M. Winkler: Que le Bill n° 10 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Doreen Rowe", soit maintenant lu une deuxième fois, est appelé;

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill).

L'ordre concernant la reprise du débat sur la motion proposée par M. Winkler: Que le Bill n° 31 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Gibson Smith Schiller", soit maintenant lu une deuxième fois, est appelé;

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur la pétition ayant servi de fondement audit bill.)

Les ordres afférents à la deuxième lecture des Bills de divorce portant les numéros 65, 76, 82, 86, 96, 104, 105, 108, 117, 119, 120, 124, 132, 138, 173, 174 et 177, sont appelés, respectivement, et réservés.

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 143 (H-3 du Sénat) intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts", est appelé et réservé.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Browne (St-Jean-Ouest)—1. Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1952, quelle somme a-t-on perçue, à Terre-Neuve, en impôt sur le revenu, a) des particuliers, b) des corporations?

2. Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1952, quelle somme a-t-on perçue en taxes sur a) les boissons alcooliques, b) le tabac?

Par M. Browne (St-Jean-Ouest)—1. Depuis le 1^{er} septembre 1951, quelle quantité de morue salée a-t-on expédiée des ports de Terre-Neuve mensuellement?

2. A quels pays étaient destinées ces exportations et quel a été, à l'égard de chaque pays le prix moyen reçu pour ces expéditions?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. Quelch—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des derniers rapports soumis au gouvernement fédéral par les fonctionnaires de l'administration du rétablissement agricole des Prairies relativement à l'entreprise de la rivière Red-Deer.

M. Côté (*Matapédia-Matane*), appuyé par M. Léger, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de prendre les mesures nécessaires afin que ce pays porte le nom de Royaume du Canada.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, sur division.

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Knight:—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier les moyens d'accroître et de répartir également les avantages de l'instruction au pays en octroyant une aide financière aux diverses provinces à cette fin.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mis aux voix, est rejetée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Argue,	Fair,	Hodgson,	Low,
Blair,	Fairclough (M ^{me}),	Johnston,	MacLean (Queens),
Bryce,	Fraser,	Jones,	Noseworthy,
Casselman,	Harkness,	Knight,	Quelch,
Catherwood,	Hees,	Knowles,	Ross (Souris)—23.
Drew,	Herridge,	Lennard,	

NON:

Messieurs

Applewhaite,	Brown (Essex-	Dewar,	Gour (Russell),
Arsenault,	Ouest),	Dickey,	Gourd (Chapleau),
Bater,	Campney,	Dumas,	Gregg,
Beaudoin,	Carroll,	Dupuis,	Harris (Grey-Bruce),
Benidickson,	Cavers,	Fournier (Hull),	Healy,
Blanchette,	Chevrier,	Fulford,	Hellyer,
Blue,	Cleaver,	Garson,	Helme,
Bonnier,	Côté (Verdun-	Gauthier	Henderson,
Boucher,	La Salle),	(Lac-Saint-Jean),	Hosking,
Bradette,	Cournoyer,	Gauthier (Lapointe),	Huffman,
Bradley,	Crestohl,	Gauthier (Portneuf),	Jeffery,
Brisson,	Decore,	Gingras,	Jutras,

Kirk (Antigonish- Guysborough),	Macdonald (Edmonton-Est),	McCusker, Major,	Sinclair, Stick,
Kirk (Digby- Yarmouth),	MacDougall,	Massé,	Tremblay,
Lafontaine,	MacKenzie,	Monette,	Viau,
Langlois (Gaspé),	MacLean (Cap- Breton-Nord- Victoria),	Murray (Oxford),	Weir,
Lapointe,	MacNaught,	Mutch,	Welbourn,
Leduc,	McCann,	Prudham,	Whitman,
Léger,	McCulloch,	Richard (Saint- Maurice-Lafèche),	Winkler,
Lesage,		Rousseau,	Winters—78.

M. Knowles, appuyé par M. Bryce, propose,—Que le Bill n° 4, Loi pourvoyant à la juridiction de la Cour de l'Échiquier du Canada en matière de divorce, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Gauthier (*Portneuf*).

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 32

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 22 AVRIL 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dix-septième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de dix-septième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Victoria Elias Abdelhay, épouse d'Alexandre Abdelhay, de Montréal, P.Q.

De Ralph Patrick Barker, de Dorval, P.Q., époux d'Irene Rigby Barker.

De Rebekah Ellinor Conley Burman, épouse de John Henry Burman, de Montréal, P.Q.

De Norma May Attridge Chilton, épouse de John Laidlaw Chilton, de Montréal, P.Q.

De Benjamin Gordon Church, de Châteauguay, P.Q., époux d'Andrée Duquet Church.

De Joseph-Raymond Demers, de Montréal, P.Q., époux d'Aline-Denise Meloche Demers.

De Marie-Marguerite-Germaine Aubert Forest, épouse de Joseph-Charles-Gilles Forest, de Montréal, P.Q.

De Virginia-Patricia Gariépy Gearey, épouse de James Joseph Gearey, de Verdun, P.Q.

De Catherine Anna Regan Herdt, épouse de John Dugas Herdt, de Montréal, P.Q.

De Roland Lesage, de Montréal, P.Q., époux de Henrietta Savoie Lesage.

De Frances Betty Bennett Murray, épouse d'Alvin George Murray, de Verdun, P.Q.

De Betty Lauraine Conner Norell, épouse de Sven Aage Lofkrantz Norell, d'île-Bigras, P.Q.

D'Edith Bessie Franks Parsons, épouse de William Woodward Parsons, de Montréal, P.Q.

De Margaret E. Heal Redpath, épouse de Huntly Roddick Redpath, de Mont-Royal, P.Q.

D'Andréa Gendron Repper, épouse de Reginald Repper, de Chambly-Bassin, P.Q.

D'Olive Myrtle Weston Rouet, épouse d'Armand Clarence Cyril Rouet, de Montréal, P.Q.

De Vivian Mary Dickson Stewart, épouse de Russell Birch Stewart, de Montréal, P.Q.

De Michelle Major Valiquette, épouse de Bernard Valiquette, de Montréal, P.Q., demeurant présentement à Paris (France).

De John Harold Roger Wright, de Plage-Laval, P.Q., époux de Dorothy May Chatfield Wright.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:—

Votre comité a examiné les bills suivants, qu'il a convenu de rapporter sans amendement:

Bill n° 61 (D du Sénat) intitulé: "Loi concernant *The British Northwestern Fire Insurance Company*".

Bill n° 92 (P du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Perth Mutual Fire Insurance Company*".

M. Croll, du comité spécial des dépenses aux fins de la défense, présente le deuxième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité recommande que les procès-verbaux et les témoignages du comité spécial des dépenses aux fins de la défense institué à la dernière session, ainsi que tous les papiers et documents s'y rapportant, lui soient renvoyés.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Croll, ledit rapport est agréé.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 avril 1952:—Copie des feuilles de paye et des listes d'achat de matériaux pour les travaux de construction d'un quai à Lac-du-Cerf, comté de Labelle, exécutés depuis février 1951.

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport intitulé: "Enquête sur l'hygiène publique en Alberta, 1950", préparé par le comité d'enquête sur l'hygiène publique de l'Alberta pour le compte du gouvernement de la province d'Alberta.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et comme le débat se poursuit;

M. Macdonnell (*Greenwood*), appuyé par M. Casselman, propose en amendement: Que tous les mots suivant le mot "Que", jusqu'à la fin de la question, soient rayés et remplacés par les suivants:

"Les propositions du ministre des Finances sont peu satisfaisantes car elles continuent de prélever des impôts injustes et excessifs au lieu d'accorder des diminutions appréciables d'impôts.

La Chambre blâme le Gouvernement d'avoir prélevé plus d'impôts qu'il n'était nécessaire et de s'adonner au gaspillage et à la prodigalité.

Et la Chambre regrette que le Gouvernement n'ait pas su assurer une administration efficace dans tous les ministères du service public."

Et comme la question est mise en délibération;

M. Coldwell, appuyé par M. Knowles, propose en sous-amendement: Que l'amendement soit modifié en y ajoutant les mots suivants:

"La Chambre regrette, en outre, que le Gouvernement a passé outre au désir qu'elle a exprimé, le 26 mars, par un vote unanime savoir que la limite minimum de 4 p. 100 relative aux frais médicaux pouvant être déduits à des fins d'imposition, soit abolie."

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les ordres afférents à la deuxième lecture des Bills de divorce portant les numéros 65, 76, 82, 86, 96, 104, 105, 108, 117, 119, 120, 124, 132, 138, 173, 174 et 177, sont appelés, respectivement, et réservés.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 143 (H-3 du Sénat) intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts";

M. Cameron, appuyé par M. Anderson, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des bills privés en général.

(Bills publics)

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Knowles: Que le Bill n° 4, Loi pourvoyant à la juridiction de la Cour de l'Échiquier du Canada en matière de divorce, soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,	Dinsdale,	Johnston,	Quelch,
Black (Cumberland),	Fair,	Knight,	Ross (Souris),
Blair,	Fulton,	Knowles,	Stewart (Winnipeg-
Bryce,	Gillis,	Lennard,	Nord),
Cardiff,	Graydon,	Low,	Thatcher,
Casselman,	Green,	MacLean (Queens),	Tustin,
Catherwood,	Harkness,	McGregor,	White (Hastings-
Coldwell,	Hees,	McLure,	Peterborough),
Coyle,	Herridge,	Murphy,	White (Middlesex-
Diefenbaker,	Hodgson,	Noseworthy,	Est)—37.

NON:

Messieurs

Anderson,	Dewar,	Langlois (Berthier-	Mutch,
Applewhaite,	Dickey,	Maskinongé),	Nadon,
Balcom,	Dumas,	Langlois (Gaspé),	Parent,
Bater,	Ferrie,	Lapointe,	Poulin,
Beaudoin,	Fleming,	Larson,	Pouliot,
Benidickson,	Fournier (Hull),	Leduc,	Proudfoot,
Black (Châteauguay-	Fournier (Maison-	Lefrançois,	Ratelle,
Huntingdon-	neuve-Rosemont),	Léger,	Richard
Laprairie),	Gagnon,	Lesage,	(Ottawa-Est),
Blanchette,	Garson,	Macdonald	Richard (Saint-
Boisvert,	Gauthier	(Edmonton-Est),	Maurice-Lafêche),
Bonnier,	(Lac-Saint-Jean),	MacDougall,	Roberge,
Bradley,	Gauthier (Lapointe),	MacKenzie,	Rooney,
Brown (Essex-	Gauthier (Portneuf),	MacLean (Cap-	Ross (Hamilton-Est),
Ouest),	Gingras,	Breton-Nord-	Rousseau,
Cameron,	Gourd (Chapleau),	Victoria),	Sinclair,
Campney,	Harrison,	MacNaught,	Sinnott,
Cannon,	Healy,	McCann,	Smith (York-Nord),
Cavers,	Helme,	McCubbin,	Stick,
Claxton,	Hosking,	McCulloch,	Stuart (Charlotte),
Cleaver,	Howe,	McDonald (Parry-	Tremblay,
Côté (Saint-Jean-	Huffman,	Sound-Muskoka),	Valois,
Iberville-	Hunter,	McIlraith,	Weaver,
Napierville),	Jeffery,	McIvor,	Weir,
Côté (Verdun-	Jutras,	McLean (Huron-	Welbourn,
La Salle),	Kirk (Antigonish-	Perth),	Whitman,
Cournoyer,	Guysborough),	McWilliam,	Winkler,
Crestohl,	Kirk (Digby-	Maltais,	Winters,
Dechêne,	Yarmouth),	Massé,	Wood—101.
Decore,	Lafontaine,	Murray (Oxford),	

L'ordre concernant la deuxième lecture du Bill n° 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935. (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes), est appelé et réservé.

L'ordre concernant la deuxième lecture du Bill n°, 6, Loi favorisant les justes méthodes d'emploi au Canada, est appelé et réservé.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. MacDougall: Que le Bill n° 2, Loi modifiant la Loi de la fête du Dominion et la Loi du jour de Victoria, soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur la motion de M. Sinclair.

La Chambre s'ajourne ensuite, à 10 h. 45 du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 33

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 23 AVRIL 1952

PRIÈRE.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott, il est ordonné,—Que les comptes publics et le rapport de l'Auditeur général du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, déposés sur le bureau de la Chambre le 31 octobre 1951, soient renvoyés au comité permanent des comptes publics.

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Vingt et unième rapport annuel du ministère des Pêcheries (soit le quatre-vingt-quatrième rapport annuel sur les pêcheries du Canada), pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Fulton*—1. Des fonctionnaires ou des employés du service canadien de l'immigration, en plus de MM. Wilson, Cianci et Bourget, ou du service canadien des Affaires extérieures, a) ont-ils résigné leurs fonctions, b) ont-ils été congédiés, c) ont-ils été suspendus, en raison d'activité illégale ou irrégulière en rapport avec l'admission au Canada d'immigrants venant d'Italie ou d'Allemagne?

2. Dans l'affirmative, quel est le nombre de ces fonctionnaires, quels sont leurs noms, et à quel service appartenait chacun?

3. Des fonctionnaires mentionnés dans la réponse à la question 2, lesquels, s'il en est, étaient en service a) au Canada, b) en Italie, c) en Allemagne, lors de leur démission, congédiement ou suspension selon le cas?

4. Quelles autres mesures le Gouvernement a-t-il prises contre les personnes désignées?

5. Si d'autres mesures n'ont pas été prises, quelle en est la raison dans chaque cas?

6. Quel a été le nombre d'immigrants admis par suite de cette activité illégale ou irrégulière, y compris ceux qui ont été admis par l'entremise des trois personnes mentionnées dans la question 1?

7. Quelque somme d'argent a-t-elle été versée par ces immigrants ou en leur nom, pour obtenir admission au Canada? Dans l'affirmative, quelle somme?

8. Quelles mesures, s'il en est, prend-on pour vérifier l'admissibilité, aux termes des dispositions régulières des lois et règlements de l'immigration, des personnes admises illégalement ou irrégulièrement, indépendamment des soixante-quinze immigrants admis par suite de l'activité des personnes mentionnées à la question 1?

9. Le Gouvernement connaît-il les noms de simples particuliers (autres que les immigrants eux-mêmes) qui, au Canada, en Italie, en Allemagne ou ailleurs, étaient impliqués dans ces irrégularités ou illégalités ou y ont participé de quelque façon? Dans l'affirmative, quels sont les noms, adresses et professions de ces personnes et comment ont-elles été impliquées dans cette affaire?

10. Prend-on des mesures contre ces personnes, s'il en est, mentionnées dans la question 9? Sinon, pour quelle raison?

11. Le Gouvernement a-t-il des raisons de soupçonner des abus semblables en matière d'immigration, dans le cas d'autres pays?

M. Côté (*Saint-Jean-Iberville-Napierville*), membre du conseil privé de la reine, pour M. Bradley, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Laing—1. Depuis le 1^{er} janvier 1952, quels tarifs a-t-on abrogés à l'égard de ce que l'on est convenu d'appeler les taux de transport transcontinental à destination de Vancouver?

2. A l'égard de quels tarifs de transport transcontinental à destination de Vancouver a-t-on opéré un relèvement de taux et quels sont, par cent livres, les anciens et les nouveaux taux?

3. Quel est le taux de transport à l'égard d'une wagnonnée de fruits à noyau, de pêches, de cerises, d'abricots, a) de Kelowna à Regina, b) de Kelowna à Winnipeg?

4. Le 1^{er} janvier 1952, quel était le taux de transport par wagnonnée de cent livres, à l'égard des articles ci-haut mentionnés?

5. Le 1^{er} janvier 1950, quel était le taux de transport par wagnonnée de cent livres, à l'égard des articles ci-haut mentionnés?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Pouliot—1. Durant chacune des cinq dernières années, les gouvernements de chacune des provinces ont-ils a) pris à leur charge ou b) garanti les dettes des commissions scolaires?

2. Dans l'affirmative, quelles provinces ont a) pris à leur charge ou b) garanti les dettes des commissions scolaires, et jusqu'à concurrence de quel montant dans le cas de chacune?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Pearson, propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi afin de stipuler que le gouverneur en conseil peut accomplir les choses qui lui semblent nécessaires pour exécuter le traité de paix entre le Canada et le Japon; et qu'à cette fin, le gouverneur en conseil peut faire des nominations, établir des bureaux et édicter des arrêtés ou règlements; et afin de stipuler, en outre, que tous frais subis dans l'exécution du traité doivent être acquittés à même les deniers votés par le Parlement.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Chevrier propose,—Qu'un comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle soit institué, pour la présente session, en vue de faire l'examen des comptes, des prévisions budgétaires et des projets de loi qui ont trait aux Chemins de fer nationaux du Canada, aux *Canadian National (West Indies) Steamships* et aux Lignes aériennes Trans-Canada, sous réserve, cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics; et que ce comité soit autorisé à assigner des témoins, à faire produire des documents et des dossiers, à faire rapport à l'occasion et que, nonobstant les dispositions de l'article 65 du Règlement concernant la restriction sur le nombre de membres, ledit comité se compose de Messieurs Benidickson, Bourget, Carter, Cavers, Churchill, Cleaver, Dumas, Follwell, Fraser, Fulton, George, Gillis, Healy, Helme, James, Knight, Macdonald (*Edmonton-Est*), Macdonnell, (*Greenwood*), McCulloch, McLure, Mott, Mutch, Picard, Pouliot et Thomas.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Graydon.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur la motion de M^{me} Fairclough.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions* sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Dinsdale soit substitué à celui de M. Pearkes sur la liste des membres du comité spécial des dépenses aux fins de la défense.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Brisson soit substitué à celui de M. Gauthier (*Portneuf*) sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Cauchon soit substitué à celui de M. Gauthier (*Portneuf*) sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Wood soit substitué à celui de M. Cavers sur la liste des membres du comité permanent de la marine et des pêcheries.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite, à 5 h. 55 du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 34

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 24 AVRIL 1952

PRIÈRE.

M. Ashbourne, du comité permanent de la marine et des pêcheries, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 1,000 exemplaires en anglais et 250 en français de ses délibérations et témoignages, et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.
2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Ashbourne, ledit rapport est agréé.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—
Budgets des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année civile 1952.

M. Lapointe propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi des pensions en vue

a) d'effectuer à l'égard de l'allocation pour usure de vêtements accordée à un pensionnaire qui porte un appareil de prothèse un rajustement proportionné au relèvement du taux de base des pensions;

b) d'assurer une pension plus adéquate dans le cas de deux parents à la charge d'un membre des forces décédé, et

c) d'apporter des modifications d'ordre administratif.

M. Lapointe membre du conseil privé de la reine, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu.—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Chevrier:—Qu'un comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle soit institué, pour la présente session, en vue de faire l'examen des comptes, des prévisions budgétaires et des projets de loi qui ont trait aux Chemins de fer nationaux du Canada, aux *Canadian National (West Indies) Steamships* et aux Lignes aériennes Trans-Canada, sous réserve, cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics; et que ce comité soit autorisé à assigner des témoins, à faire produire des documents et des dossiers, à faire rapport à l'occasion et que, nonobstant les dispositions de l'article 65 du Règlement concernant la restriction sur le nombre de membres, ledit comité se compose de Messieurs Benidickson, Bourget, Carter, Cavers, Churchill, Cleaver, Dumas, Follwell, Fraser, Fulton, George, Gillis, Healy, Helme, James, Knight, Macdonald (*Edmonton-Est*), Macdonnell, (*Greenwood*), McCulloch, McLure, Mott, Mutch, Picard, Pouliot et Thomas.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur motion de M. Howe, il est ordonné,—Que le rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1951, déposé le 24 mars 1952, et le rapport des vérificateurs au Parlement pour l'année terminée le 31 décembre 1951, à l'égard des Lignes aériennes Trans-Canada, déposé le 2 avril 1952, ainsi que le budget d'exploitation et le budget d'immobilisations pour l'année civile 1952, à l'égard des Lignes aériennes Trans-Canada, déposés plus tôt aujourd'hui, soient renvoyés au comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session.

Sur motion de M. Chevrier, il est ordonné,—Que les rapports annuels pour 1951 des Chemins de fer nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada, et le rapport des vérificateurs au Parlement à l'égard du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, déposés le 3 avril 1952, ainsi que les budgets du National-Canadien et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* pour l'année 1952, déposés le 2 avril 1952, soient renvoyés au comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, avec les articles ci-après du Budget des dépenses de 1952-1953:

Crédit n° 485—Service de transbordement des wagons et terminus de l'île du Prince-Édouard—Déficit d'exploitation.

Crédit n° 486—Canadian National West Indies Steamships Limited—Déficit d'exploitation.

Crédit n° 493—Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Versement au National-Canadien et aux autres chemins de fer assurant un service dans le territoire désigné par la Loi, à l'égard d'une réduction de 20 p. 100 dans les taxes de tarif.

Et que la résolution adoptée par la Chambre le 19 mars 1952, renvoyant certains crédits au comité des subsides, soit abrogée dans la mesure où ladite résolution vise les articles 485, 486 et 493.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur la motion de M. Tustin.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 35

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 25 AVRIL 1952

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau de la Chambre,—Exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du 23 avril 1952, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1^{re} session), (versions anglaise et française).

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie de correspondance entre le ministre des Ressources et du Développement économique du Canada et le ministre de la Voirie et des Transports de la province de la Saskatchewan, relativement à la possibilité d'une assistance financière, de la part du gouvernement fédéral, à l'égard de la route depuis Flin-Flon (Manitoba) jusqu'à Denare-Beach (Saskatchewan).

Il dépose aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 19 mars 1952:—Copie de tous télégrammes, correspondance et mémoires échangés entre le gouvernement fédéral et (ou) le ministre et (ou) le ministère des Ressources et du Développement économique, ou tout autre ministre ou ministère du Gouvernement, et le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique, ou l'un de ses ministres ou ministères, relativement à l'accord sur la route transcanadienne ainsi qu'aux pourparlers concernant le remboursement au gouvernement provincial des frais des travaux de construction entrepris en vertu de cet accord et du capital dépensé pour des travaux de construction déjà existants et concernant l'abolition des droits de péage.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mars 1952,—État indiquant: 1. Le Gouvernement a-t-il reçu des requêtes de la part de certains conseils de ville ou

de municipalité demandant que l'on prenne des dispositions pour que le pipeline à gaz que projette la *Trans-Canada Pipe Lines Limited* de l'Alberta à l'Est du Canada suive un parcours entièrement canadien?

2. Dans l'affirmative, de quels conseils a-t-il reçu ces requêtes?

3. Le Gouvernement a-t-il examiné ces requêtes?

4. Dans l'affirmative, quelles mesures le Gouvernement a-t-il prises pour y satisfaire?

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre,—Relevé des montants des devises étrangères autres que la monnaie des États-Unis, au 31 décembre 1951, dont le gouverneur en conseil a autorisé l'achat ou l'acquisition avec les deniers du Compte du fonds des changes. Loi de 1946 sur le contrôle des changes, chapitre 53, article 5 (4).

Et aussi,—Relevé du montant des avances au Compte du fonds des changes à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé, au 31 décembre 1951. Loi de 1946 sur le contrôle des changes, chapitre 53, article 5 (4).

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu des dispositions de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Henry propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont alors étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois et adoptés:

Bill n° 61 (D du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The British North-western Fire Insurance Company*".

Bill n° 92 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Perth Mutual Fire Insurance Company*".

Les bills suivants sont, l'un après l'autre, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill n° 65 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Edith Holland Clarke."

Bill n° 76 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Muriel Skelcher McDonald."

Bill n° 82 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Kaplan Holloway."

Bill n° 86 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Young."

Bill n° 96 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Jane Aitchison Birchenough".

Bill n° 104 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Vera Higgins Montgomery".

Bill n° 105 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Priscilla Theresa Marie Laurin Minyaska".

Bill n° 108 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emilia Bigelis Kozakiewicz".

Bill n° 117 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Giuseppa Manuri Bartucci".

Bill n° 119 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Grace Martin Corbett."

Bill n° 120 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Sybil Aaron Daugaard."

Bill n° 124 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Jacques Ernest Demers."

Bill n° 132 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Feldstein."

Bill n° 138 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Duncan Barlow."

Bill n° 173 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rowena Ann Christena Turner Rae."

Bill n° 174 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jozefa Majcher Wozniak."

Bill n° 177 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Maron Feldman."

(Bills publics)

A l'appel de l'ordre concernant la troisième lecture du Bill n° 2, Loi modifiant la Loi de la fête du Dominion et la Loi du jour de Victoria;

M. MacDougall, appuyé par M. Henderson, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Cavers, appuyé par M. Stick, propose en amendement: Que le bill ne soit pas lu maintenant la 3^e fois, mais qu'il soit de nouveau déferé au comité plénier avec instruction de modifier l'article 1 du projet de loi adopté par le comité en supprimant les mots "qui précède le vingt-trois mai" à la cinquième ligne dudit article se rapportant à la loi du jour de Victoria et en y substituant les mots suivants "qui précède immédiatement le vingt-cinq mai".

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, lu une troisième fois (Titre changé en celui de "Loi modifiant la Loi du jour de Victoria"), et adopté.

L'ordre concernant la deuxième lecture du Bill n° 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935. (Paiement au titre de l'emménagement dans les fermes), est appelé et réservé.

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 6, Loi favorisant les justes méthodes d'emploi au Canada, est appelé et réservé.

L'ordre afférent à la suite du débat sur la motion de M. Knowles portant deuxième lecture du Bill n° 3, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations), est appelé et réservé.

L'ordre concernant la deuxième lecture du Bill n° 144, Loi sur la constitution et les devoirs de la Commission de redistribution des districts électoraux, est appelé et réservé.

L'ordre concernant la deuxième lecture du Bill n° 172, Loi modifiant le Code criminel et la Loi des enquêtes sur les coalitions, est appelé et réservé.

L'ordre concernant la deuxième lecture du Bill n° 179, Loi concernant le quorum de la Chambre des communes, est appelé et réservé.

L'ordre concernant la deuxième lecture du Bill n° 180, Loi modifiant le Code criminel et la Loi des enquêtes sur les coalitions (Responsabilité des administrateurs), est appelé et réservé.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Wylie.

La Chambre s'ajourne ensuite, à 10 h. 50 du soir, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi (heure d'été).

N° 36

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 28 AVRIL 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dix-huitième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de dix-huitième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Jean-Marc Duckett Audet, de Montréal, P.Q., époux de Marie Eva Lucette Gisèle Schmidt Audet.

De Libby Levine Bloom, épouse d'Isidore Bloom, de Montréal, P.Q.

De Margaret Elizabeth Thelma Webb Crothers, épouse de Gerald Allan Crothers, de Montréal, P.Q.

De Jean Isobel Taylor Cuffling, épouse de Keith Gardiner Cuffling, de Longueuil, P.Q.

D'Ann Martha Treglown Goodfellow, épouse de Charles William Goodfellow, de Mont-Royal, P.Q.

De Lorraine Souillet Heaven, épouse de George Albert Heaven, de Montréal, P.Q.

De Lily Sperling Kofsky, épouse de Reuben Kofsky, de Montréal, P.Q.

D'Agathe Neubauer Landsberg, épouse d'Egon Theodore Landsberg, de Montréal, P.Q.

De Norma Meldrum Drysdale McGown, épouse de Samuel McGown, de Montréal, P.Q.

D'Annie Teresa Nash Pelltari, épouse d'Allan Roy Pelltari, de Montréal, P.Q.

De Charlotte Elizabeth Johnston Rawson, épouse de Bernard Anderson Rawson, de Mont-Royal, P.Q.

De John Gordon Smithers, de Pointe-Claire, P.Q., époux de Hilda Bernadine Wright Smithers.

De Shirley Israel Thau, épouse de Jack Thau, de Montréal, P.Q.

M. Cleaver, du comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, présente le premier rapport dudit comité, dont voici le teneur:

Votre comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de treize à huit membres.
2. Qu'il soit autorisé à tenir ses séances pendant que la Chambre siège.
3. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 1,000 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages et qu'à cet égard il soit sursis à l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Cleaver, ledit rapport est agréé.

M. St-Laurent propose,—Que, le lundi 28 avril 1952, et chaque lundi subséquent, jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du Gouvernement et les mesures du Gouvernement aient la priorité sur tous les autres travaux, sauf la présentation de bills, les questions des députés et les avis de motion portant production de documents.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Anderson,	Cauchon,	Helme,	MacLean Cap-
Applewhaite,	Chevrier,	Henderson,	Breton-Nord-
Ashbourne,	Claxton,	Hetland,	Victoria),
Balcom,	Cleaver,	Hosking,	MacNaught,
Bater,	Cloutier,	Howe,	McCann,
Beaudoin,	Croll,	James,	McCulloch,
Benidickson,	Dewar,	Jutras,	McCusker,
Bennett,	Dickey,	Kent,	McDonald (Parry-
Bertrand,	Dubé,	Kickham,	Sound-Muskoka),
Blanchette,	Dupuis,	Kirk (Digby-	McIlraith,
Blue,	Ferrie,	Yarmouth),	McIvor,
Boisvert,	Fournier (Hull),	LaCroix,	McLean (Huron-
Boucher,	Fulford,	Lafontaine,	Perth),
Bradette,	Gardiner,	Laing,	McWilliam,
Bradley,	Garson,	Langlois (Gaspé),	Major,
Brisson,	Gauthier (Lapointe),	Larson,	Martin,
Brown (Essex-	Gauthier (Sudbury),	Leduc,	Mott,
Ouest),	George,	Léger,	Murray (Cariboo),
Byrne,	Gingras,	Macdonald	Murray (Oxford),
Campney,	Gour (Russell),	(Edmonton-Est),	Mutch,
Carroll,	Gourd (Chapleau),	MacDougall,	Pearson,
Carter,	Harrison,	MacKenzie,	Picard,

Prudham,	Sinclair,	Stuart (Charlotte),	Weir,
Riley,	Sinnott,	Tremblay,	Welbourn,
Robinson,	Smith (Moose-	Viau,	Winkler,
Rousseau,	Mountain),	Ward,	Winters,
St-Laurent,	Stewart (Yorkton),	Warren,	Wood—103.
Simmons,	Stick,	Weaver,	

NON:

Messieurs

Argue,	Coldwell,	Herridge,	Murphy,
Aylesworth,	Coyle,	Higgins,	Noseworthy,
Black (Cumberland),	Diefenbaker,	Johnston,	Nowlan,
Blackmore,	Dinsdale,	Jones,	Poulin,
Blair,	Drew,	Knight,	Quelch,
Brooks,	Fair,	Knowles,	Ross (Souris),
Browne (Saint-Jean-	Ferguson,	Lennard,	Shaw,
Ouest),	Fulton,	Low,	Stewart
Casselman,	Gillis,	Macdonnell	(Winnipeg-Nord),
Charlton,	Green,	(Greenwood),	Thatcher,
Churchill,	Harkness,	MacLean (Queens),	Tustin,
			Wright—42.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport annuel de la Commission des grains du Canada pour l'année 1951.

Sur motion de M. Howe, il est ordonné,—Que le rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année agricole 1950-1951, déposé le 18 mars 1952, et le rapport de la Commission des grains, déposé aujourd'hui, soient renvoyés au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mars 1952: Copie de toutes instructions émises depuis le 1^{er} janvier 1952 par le ministre de l'Agriculture ou tout fonctionnaire de son ministère concernant le classement des porcs.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 avril 1952,—État indiquant: Quelle somme le Gouvernement a-t-il versée aux fonds de retraite ou de pension a) des fonctionnaires civils permanents et temporaires, b) de la Gendarmerie royale du Canada, c) des membres de la milice permanente, d) des juges, 1) au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1947, 2) au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1948, 3) au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1949, 4) au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1950, 5) au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1951, 6) au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1952?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, présente à la Chambre,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 2293, approuvé le 17 avril 1942: confiant à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada l'administration et l'exploitation d'un embranchement de chemin de fer et de ses installations, depuis un point près Atikokan (Ontario) jusqu'aux gisements métallifères de la Steep Rock Iron Mines Limited, au lac Steep-Rock (Ontario),

l'emprise et les installations qui s'y rapportent ainsi que tous les biens, meubles et immeubles et leurs dépendances, appartenant à Sa Majesté, et le quai où est entreposé le minerai à Port-Arthur (Ontario), les installations complémentaires qui y sont construites et tous les biens meubles et immeubles et ainsi que les dépendances, appartenant à Sa Majesté.

M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Rapport de l'Office fédéral du charbon sur les prêts consentis et les opérations effectuées en vertu de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes pour l'année terminée le 31 mars 1952, conformément à l'article 9 du chapitre 29 des Statuts du Canada, 1949 (2^e session).

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Noseworthy*—1. Quel est le nombre de personnes originaires des Antilles anglaises vivant actuellement au Canada?

2. Combien de personnes en provenance des Antilles anglaises sont entrées au Canada au cours de chaque année, de 1947 à 1951 inclusivement?

3. A combien de personnes en provenance des Antilles anglaises a-t-on refusé la demande d'entrée au Canada, au cours de chaque année, de 1947 à 1951 inclusivement?

4. Pour quelles raisons a-t-on refusé ces demandes et quel a été le nombre des refus dans chaque cas?

5. Combien d'étudiants en provenance des Antilles anglaises ont été admis au Canada aux fins d'y poursuivre leurs études, au cours de chaque année, de 1947 à 1951 inclusivement?

6. Combien de ces étudiants ont fait une demande de résidence permanente au Canada?

7. Combien desdits étudiants ont été autorisés à résider en permanence au Canada?

8. Existe-t-il une statistique établissant, sous les rapports suivants, une comparaison entre les immigrants venus des Antilles anglaises au Canada et les immigrants provenant d'autres pays chauds: a) état de santé, b) salaires ou gages reçus, c) chômage, d) profession et occupation, e) ressources financières?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Argue*—1. Quel a été le nombre de troupeaux de bovins abattus en Saskatchewan à la suite de la fièvre aphteuse?

2. Quel était le nombre d'animaux dans chaque troupeau?

3. Quand a-t-on d'abord rapporté la présence d'épizootie à l'égard de chaque troupeau et quel était le nombre d'animaux atteints?

4. Quels sont les noms de tous les vétérinaires qui ont examiné ces troupeaux et à quelles dates chaque vétérinaire a-t-il effectué son examen?

5. Quelles inoculations d'épreuve a-t-on effectuées sur chaque troupeau et à quelles dates ont-elles été effectuées?

6. Quels ont été les résultats de chaque épreuve?

Par M. Gillis—1. En 1951 ou en 1952, quelque ministère du gouvernement a-t-il acheté un terrain à bâtir à Sydney (Nouvelle-Écosse)?

2. Dans l'affirmative, de qui a-t-il acheté ce terrain?

3. Quel en a été le prix d'achat et à quel usage le gouvernement le destine-t-il?

L'honorable député de Lake-Centre (M. Diefenbaker) soulève une question de privilège selon laquelle, vu que la Chambre a rendu, au cours de la session, une ordonnance prescrivant la production de certains documents et vu que les documents n'ont pas encore été déposés, M. l'Orateur devrait ordonner que la production ait lieu. M. l'Orateur décide qu'il n'en a pas la compétence.

De cette décision, M. Diefenbaker en appel à la Chambre.

Et M. l'Orateur soumet alors à la Chambre la question suivante: La décision de l'Orateur doit-elle être maintenue? Et la décision est maintenue au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Anderson,	Dupuis,	Lafontaine,	Murray (Cariboo),
Applewhaite,	Ferrie,	Laing,	Murray (Oxford),
Ashbourne,	Fournier (Hull),	Langlois (Gaspé),	Mutch,
Balcom,	Fulford,	Larson,	Pearson,
Beaudoin,	Garland,	Leduc,	Picard,
Beridickson,	Garson,	Léger,	Prudham,
Bennett,	Gauthier (Lapointe),	Macdonald	Riley,
Bertrand,	Gauthier (Sudbury),	(Edmonton-Est),	Robinson,
Blanchette,	George,	MacDougall,	Rousseau,
Blue,	Gingras,	MacKenzie,	St-Laurent,
Boisvert,	Gour (Russell),	MacLean (Cap-	Simmons,
Boucher,	Gourd (Chapleau),	Breton-Nord-	Sinclair,
Bradette,	Harrison,	Victoria),	Sinnott,
Erisson,	Helme,	MacNaught,	Smith (Moose-
Brown (Essex-	Henderson,	McCann,	Mountain),
Ouest),	Hetland,	McCulloch,	Stewart (Yorkton),
Byrne,	Hosking,	McCusker,	Stick,
Campney,	Howe,	McDonald (Parry-	Stuart (Charlotte),
Carroll,	James,	Sound-Muskoka),	Tremblay,
Carter,	Jutras,	McIlraith,	Viau,
Cauchon,	Kent,	McIvor,	Ward,
Chevrier,	Kickham,	McLean (Huron-	Warren,
Claxton,	Kirk (Antigonish-	Perth),	Weaver,
Cleaver,	Guysborough),	McWilliam,	Weir,
Cloutier,	Kirk (Digby-	Major,	Welbourn,
Croll,	Yarmouth),	Martin,	Winkler,
Dewar,	LaCroix,	Mott,	Winters,
Dubé,			Wood—101.

NON:

Messieurs

Argue,	Brooks,	Churchill,	Fair,
Aylesworth,	Browne (Saint-Jean-	Coldwell,	Ferguson,
Black (Cumberland),	Ouest),	Coyle,	Fulton,
Blackmore,	Casselman,	Diefenbaker,	Gagnon,
Blair,	Charlton,	Drew,	Gillis,

Green, Harkness, Herridge, Higgins, Johnston, Jones,	Knight, Knowles, Lennard, Low, Macdonnell (Greenwood),	Murphy, Noseworthy, Nowlan, Poulin, Quelch, Ross (Souris),	Shaw, Stewart (Winnipeg- Nord), Thatcher, Tustin, Wright—41.
---	---	---	---

M. Stewart (*Winnipeg-Nord*), appuyé par M. Knowles, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, si le Parlement du Canada est invité à nommer des délégués qui se rencontreront avec les représentants des assemblées législatives des pays parrains de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, dans l'intention de discuter d'une coopération mutuelle plus étroite dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, le Gouvernement devrait songer à accueillir favorablement une telle invitation.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Argue, appuyé par M. Knowles, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure législative en vue de porter les sommes versées en vertu de la Loi des allocations familiales au niveau indispensable pour compenser la hausse survenue dans le coût de la vie depuis que ladite loi a été décrétée pour la première fois.

Et une discussion s'élevant et se poursuivant;

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 37

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 29 AVRIL 1952

PRIÈRE.

M. McCulloch, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", et a décidé d'en faire rapport avec certains amendements.

L'article 3 dudit bill prévoit que le capital social consiste en cinq millions d'actions sans valeur nominale ou au pair. Votre comité recommande qu'aux fins d'imposition, en vertu de l'alinéa trois de l'article 93 du Règlement, chaque action soit censée représenter une valeur de 80 cents.

Une copie des témoignages entendus est annexée au présent rapport.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 1 des Journaux.)

Avec la permission de la Chambre, M. McCulloch propose,—Que la recommandation contenue dans le troisième rapport du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présenté aujourd'hui, concernant les droits à verser à l'égard du capital-actions prévu dans le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", soit maintenant agréée.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 12 mars 1952: Copie de toutes communications échangées entre les vétérinaires provinciaux ou fédéraux et le ministère fédéral de l'Agriculture ainsi que tous dossiers datés

depuis le 17 novembre 1951, relativement à l'épidémie de stomatite vésiculaire et de fièvre aphteuse dont est atteint le bétail en Saskatchewan, ainsi que tous certificats ou déclarations concernant les analyses indiquant les conclusions de l'examen chimique subi par les animaux soupçonnés d'être atteints de l'une ou l'autre maladie.

Avec la permission de la Chambre, M. Gardiner propose,—Que le problème posé par l'épizootie de fièvre aphteuse qui règne dans la province de Saskatchewan et des ramifications qu'il comporte soit renvoyé immédiatement au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. McIlraith soit substitué à celui de M. Bennett sur la liste des membres du comité des dépenses aux fins de la défense.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Stewart (*Yorkton*) soit substitué à celui de M. Studer sur la liste des membres du comité de l'agriculture et de la colonisation.

M. Lapointe propose,—Qu'un comité spécial soit nommé pour étudier un projet de loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge, et pour étudier telles autres questions relatives aux affaires des anciens combattants qui peuvent être renvoyées au comité; que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à ordonner la production de documents et dossiers, à faire imprimer ses délibérations et à faire rapport de temps à autre à la Chambre; que les dispositions du paragraphe 1^{er} de l'article 65 du Règlement soient suspendues à l'égard de ce comité; et que ledit comité se compose des membres suivants: MM. Balcer, Balcom, Bennett, Blair, Brooks, Carter, Corry, Croll, Cruickshank, Dickey, George, Gillis, Green, Harkness, Herridge, Hosking, Jutras, Langlois (*Gaspé*), Larson, Lennard, MacDougall, McWilliam, Mott, Mutch, Quelch, Roberge, Ross (*Souris*), Thomas, Tremblay, Weaver et White (*Hastings-Peterborough*).

Et un débat s'élevant;

M. Brooks, appuyé par M. Casselman, propose en amendement: Que la résolution soit modifiée en biffant le mot "telles", à la troisième ligne, et en le remplaçant par le mot "toutes", et en rayant les mots "qui peuvent être renvoyés au comité" à la quatrième ligne.

M. l'Orateur déclare la proposition d'amendement irrégulière parce que l'on ne peut proposer un amendement tendant à attribuer à un comité des pouvoirs plus étendus que ceux dont il est fait mention dans l'avis de motion.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à présenter un projet de loi destiné à modifier et à codifier la législation concernant les allocations aux anciens combattants, etc.;

M. Lapointe propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi afin de modifier et de codifier la législation concernant les allocations aux anciens combattants, de relever les allocations et le montant du revenu permis, d'accorder une assistance financière aux anciens combattants qui sont aptes au travail dans une certaine mesure, et, en outre, de pourvoir aux traitements des membres de la Commission des allocations aux anciens combattants.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lapointe présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 181, Loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à présenter un projet de loi destiné à modifier la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants, etc.;

M. Lapointe propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants en vue de décréter que la loi expirera le dernier jour de la première session du Parlement en mil neuf cent cinquante-trois au lieu du dernier jour de la première session du Parlement en mil neuf cent cinquante-deux.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lapointe présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 182, Loi modifiant la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assurance des anciens combattants;

M. Lapointe propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 5, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935. (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes.);

M. Argue, appuyé par M. Knowles, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assurance des anciens combattants.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur l'assurance des anciens combattants en vue de stipuler que, dans certains cas, la succession de l'assuré peut recevoir le plein montant payable aux termes du contrat d'assurance.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lapointe présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 183, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi des pensions;

M. Lapointe propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi des pensions en vue

a) d'effectuer à l'égard de l'allocation pour usure de vêtement accordée à un pensionnaire qui porte un appareil de prothèse un rajustement proportionné au relèvement du taux de base des pensions;

b) d'assurer une pension plus adéquate dans le cas de deux parents à la charge d'un membre des forces décédé, et

c) d'apporter des modifications d'ordre administratif.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lapointe présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 184, Loi modifiant la Loi des pensions, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Higgins.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

вспомогательных средств, а также и в области культуры и искусства.

И. И. Давыдов

И. И. Давыдов (1895-1978) — советский писатель, журналист, переводчик. Автор повести «Семь дней в жизни одного человека».

И. И. Давыдов (1895-1978) — советский писатель, журналист, переводчик. Автор повести «Семь дней в жизни одного человека».

И. И. Давыдов (1895-1978) — советский писатель, журналист, переводчик. Автор повести «Семь дней в жизни одного человека».

И. И. Давыдов (1895-1978) — советский писатель, журналист, переводчик. Автор повести «Семь дней в жизни одного человека».

И. И. Давыдов (1895-1978) — советский писатель, журналист, переводчик. Автор повести «Семь дней в жизни одного человека».

(на правах)

И. И. Давыдов (1895-1978) — советский писатель, журналист, переводчик. Автор повести «Семь дней в жизни одного человека».

И. И. Давыдов (1895-1978) — советский писатель, журналист, переводчик. Автор повести «Семь дней в жизни одного человека».

И. И. Давыдов (1895-1978) — советский писатель, журналист, переводчик. Автор повести «Семь дней в жизни одного человека».

N° 38

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 30 AVRIL 1952

PRIÈRE.

M. Bater, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande ce qui suit:

1. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.
2. Qu'il lui soit permis de faire imprimer, au jour le jour, les documents et témoignages dont il aura ordonné la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Bater, ledit rapport est agréé.

M. Viau, pour M. Harris (*Grey-Bruce*), du comité spécial institué afin d'étudier le remaniement de la représentation à la Chambre des communes, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité recommande:

1. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.
2. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 500 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français des procès-verbaux et témoignages que le comité jugera à propos de faire imprimer, et que soit suspendue à cet égard l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Viau, ledit rapport est agréé.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité recommande ce qui suit:

1. Que son quorum soit réduit de quinze à dix membres et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 63 (1) c) du Règlement.
2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Winkler, ledit rapport est agréé.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le deuxième rapport dudit comité, comme il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° 143 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts", qu'il a convenu de rapporter sans amendement.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre Comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification, savoir:

Bill n° 11 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Minnie Hogbin Neale."

Bill n° 12 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ailsie Jean Coghlin Hands."

Bill n° 13 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hellmann."

Bill n° 14 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Jesse Marie Gangin dit Gilmore Cooney."

Bill n° 16 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Vaughan Troy Campbell."

Bill n° 17 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Graham."

Bill n° 18 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Pomp Gates autrement connue sous le nom de Bernice Frank Gates."

Bill n° 24 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Alexandria Thompson Paar".

Bill n° 26 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cosmo Iellamo".

Bill n° 27 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Mary Hoerner Rawley".

Bill n° 28 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Harris Klaiman".

Bill n° 30 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile-Emilie Viger Ross".

Bill n° 33 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Marjorie Hastings Hawkins".

Bill n° 35 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Abbott Watts".

Bill n° 36 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Krull".

Bill n° 39 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Catherine Piché Lovegrove".

Bill n° 40 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bruce Edward Steggle".

Bill n° 41 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Malcolm Dick".

Bill n° 45 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Dorothy Weatherbee Stopps".

Bill n° 47 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Misha Paunovic".

Bill n° 49 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Maude Walmesley Cherry".

Bill n° 50 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ann Greenaway Worrell".

Bill n° 51 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Welch Remillard".

Bill n° 54 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Gunnar Tammi".

Bill n° 57 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Crawford Gordonsmith".

Bill n° 60 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rita Estella Brennan Henderson".

Bill n° 15 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Richardson Tait."

Bill n° 72 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Katchan Parisella."

Bill n° 74 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick James Perkins."

Bill n° 75 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Lessard."

Bill n° 79 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hervé Brunelle."

Bill n° 83 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Anna Brassard Bachand."

Bill n° 84 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sema Rubin Charles."

Bill n° 90 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy L. Grauer Shapiro."

Bill n° 19 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mildred Antoinette Castonguay Smithson."

Bill n° 20 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alma Dorothy Lines Robertson".

Bill n° 21 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Erita Ethel Elliott Morris".

Bill n° 22 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Joan Cross Cohen, autrement connue sous le nom de Phyllis Joan Cross Grosvenor".

Bill n° 23 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gavigan".

Bill n° 25 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Bailey Hersh bain, autrement connue sous le nom de Frances Bailey Berman".

Bill n° 29 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Gertrude French Gorrell".

Bill n° 32 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilian May Holloway O'Brien".

Bill n° 34 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Marie Weeks Opzoomer".

Bill n° 46 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Jean Tolmie Dawson".

Bill n° 52 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Shirley Guttman Fagen".

Bill n° 58 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rhoda Hayes Goulet".

Bill n° 59 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mallice Ciccone Nadeau".

Bill n° 67 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à André Roy".

Bill n° 68 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Libertia Vinivar McCusky Rutherford".

Bill n° 69 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Michel Paquette".

Bill n° 70 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Coury Salhany".

Bill n° 78 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Ernest Farebrother".

Bill n° 88 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mollie Balacan Pantel".

Bill n° 95 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arline Silverman Cohen".

Bill n° 97 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Lois Long Fordham".

Bill n° 100 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Godfrey Slutsky".

Bill n° 102 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Cecelia Fisher Waugh".

Bill n° 103 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Ruth Coppelman Mitmaker, autrefois connue sous le nom de Sheila Ruth Coppelman Mintz".

Bill n° 109 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Katz Schneiderman".

Bill n° 111 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Philomena Schenker Champ-Renaud".

Bill n° 113 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gregorij Sergeij Anker-Jarkerov".

Bill n° 114 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Margaret Parsonage Velleman".

Bill n° 115 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgine Jun Ruzicka".

Bill n° 118 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Edgar Eaton".

Bill n° 121 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Ashby Lambe".

Bill n° 122 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilian Ethlyn Crouse McManus".

Bill n° 123 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Leopoldine Gabrielle Asselin Adler".

Bill n° 131 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Charles Butler".

Bill n° 133 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Richard Markey".

Bill n° 134 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Jane Carroll Ross".

Bill n° 135 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth van der Walde Crowley".

Bill n° 137 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Friefeld Ragoza."

Bill n° 139 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cyril Frederick Hembling."

Bill n° 140 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Denise Gelinas Gilmour."

Bill n° 148 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Irene Gordon Diamond."

Bill n° 151 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Esme Graham Snell."

Bill n° 153 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sergius Messier."

Bill n° 154 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Long Adamson."

Bill n° 155 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Isaac Kannon."

Bill n° 156 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne-Yvette Lalonde Faucher."

Bill n° 162 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Olive Catherine Cramp Midgley."

Bill n° 37 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Strange Colton".

Bill n° 38 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Britton Lynn."

Bill n° 42 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Augusta McCaskill Foulis".

Bill n° 43 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Avrih Grossman".

Bill n° 44 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Grossman Grotsky".

Bill n° 48 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Ena Guenard Brassard".

Bill n° 53 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Myrtle Woods Poullos".

Bill n° 55 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Nicol Crowe".

Bill n° 56 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Jenne Fyles".

Bill n° 66 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Pretula McGonnigal."

Bill n° 71 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Clement Mole."

Bill n° 73 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ernest Marlow."

Bill n° 77 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Jessie Elizabeth Kinnear Park."

Bill n° 80 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Frew Hawkins."

Bill n° 81 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Elliott Doland."

Bill n° 85 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Louis Draper."

Bill n° 87 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Evelyn Seivewright Day."

Bill n° 89 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Edward Gumbley."

Bill n° 98 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Roberta Lynn Walker".

Bill n° 99 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Greenberg Ghilcig".

Bill n° 101 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Lubin Greenfield".

Bill n° 106 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Dora Adrienne Ménard Chartrand".

Bill n° 107 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bridget Chiasson Musseau".

Bill n° 110 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Lionel Bibeau".

Bill n° 112 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Finkelstein Fogel".

Bill n° 116 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean (Janek) Mazur".

Bill n° 125 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Therrien Ferron."

Bill n° 126 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Victoria Howie Burnett Worthington."

Bill n° 127 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Rawlings Passnick."

Bill n° 128 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Paul Wilbur."

Bill n° 129 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arnold Ernest Kirby."

Bill n° 130 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Shaw Young Goudie Corcoran."

Bill n° 136 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel (Karianoron) Stacey Delorimier."

Bill n° 141 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Eugene White."

Bill n° 142 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Silas Maxwell Barrow."

Bill n° 145 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nathalie Olga Marianne Pervouchine Petrik."

Bill n° 146 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Stall Wax."

Bill n° 147 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Silver."

Bill n° 149 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jochwet Freiberg Rosenstein."

Bill n° 150 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Elizabeth Jones McKay."

Bill n° 152 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Winifred Thistle Gour."

Bill n° 157 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Oliver Frawley."

Bill n° 158 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carol Almina Perry Alleyn."

Bill n° 160 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Pearl Tait Ames."

Bill n° 161 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Payne."

Bill n° 163 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lilian Robinson Kay."

Bill n° 164 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Eileen Withall Rediker."

Bill n° 165 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Charles Gérard Jean Leduc."

Bill n° 166 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Miriam Magee Taylor."

Bill n° 167 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurent Langlois."

Bill n° 168 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lucille Girard Ward."

Bill n° 169 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Machabee."

Bill n° 170 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Iancovici Weissenberg."

Bill n° 171 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Apple Bogoroch."

Bill n° 175 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Semegen Boodanoff."

Bill n° 176 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Munro Kelly."

Bill n° 178 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Alexander Jacobs Epstein."

Bill n° 10 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Doreen Rowe".

Bill n° 31 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Gibson Smith Schiller".

Bill n° 65 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Edith Holland Clarke."

Bill n° 76 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Muriel Skelcher Mcdonald."

Bill n° 82 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Kaplan Holloway."

Bill n° 86 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Young."

Bill n° 96 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Jane Aitchison Birchenough".

Bill n° 104 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Vera Higgins Montgomery".

Bill n° 105 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Priscilla Theresa Marie Laurin Minyaska".

Bill n° 108 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emilia Bigelis Kozakiewicz".

Bill n° 117 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Giuseppa Manuri Bartucci".

Bill n° 119 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Grace Martin Corbett."

Bill n° 120 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Sybil Aaron Daugaard."

Bill n° 124 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Jacques Ernest Demers."

Bill n° 132 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Feldstein."

Bill n° 138 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Duncan Barlow."

Bill n° 173 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rowena Ann Christena Turner Rae."

Bill n° 174 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jozefa Majcher Wozniak."

Bill n° 177 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Maron Feldman."

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur l'application de la Partie II de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation pour l'année financière terminée le 31 mars 1952. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 39, article 26.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Decore soit substitué à celui de M. Clark sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Herridge*—1. Quels groupements de producteurs agricoles qui s'occupent de la vente de leurs produits ont fait une demande de soutien de prix, depuis le 1^{er} janvier 1950?

2. Quelles demandes ont fait l'objet d'une étude favorable et quels prix minimums a-t-on établis?

3. Quelles demandes a-t-on rejetées et pour quelles raisons?

Par M. *Viau*—1. Y a-t-il un poste de radio CHRC dans la ville de Québec?

2. Est-ce un poste privé ou un poste affilié à Radio-Canada?

3. Quels sont les noms des administrateurs de ce poste?

4. S'il est affilié à Radio-Canada, dans quelle catégorie tombe-t-il?

5. A la demande de quelque commanditaire, a-t-il été rattaché à un réseau de Radio-Canada pour des émissions commerciales en 1950 et 1951?

6. Dans l'affirmative, quelle somme a-t-il reçue de Radio-Canada en 1950 et 1951 pour des émissions commerciales, au prorata du service commercial qu'il a assuré?

7. Quelle autre somme a-t-il reçue de Radio-Canada en 1950 et 1951?

M. Winters propose,—Qu'un comité spécial composé des députés suivants: Messieurs Beyerstein, Boisvert, Browne (*St-Jean-Ouest*), Cannon, Carroll, Carter, Coldwell, Courtemanche, Decore, Dinsdale, Ferguson, Fraser, Gauthier (*Portneuf*), Gauthier (*Sudbury*), Henry, Jutras, Knight, MacLean (*Queens, Î. du P.-É.*), Macnaughton, McWilliam, Murray (*Cariboo*), Richard (*Ottawa-Est*), Robinson, Smith (*Moose-Mountain*), Whitman et Winters, soit institué aux fins d'étudier le fonctionnement de l'Office national du film tel qu'il est exposé dans son rapport annuel; que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à ordonner la production de documents et dossiers et à faire rapport de temps à autre, et que la présence d'au moins dix membres constitue le quorum; que l'application des dispositions de l'article 15 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions* sous la rubrique *Affaires de routine*.

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente alors à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi de 1945 sur les accords de Bretton-Woods pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, en vertu de l'article 7 du chapitre 11 des Statuts du Canada de 1945, comprenant:

1. Opérations de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.
2. Opérations et décisions du Fonds monétaire international.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Qu'à l'égard du débat ajourné sur la motion du ministre des Finances portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens pour l'examen de l'Exposé budgétaire présenté le mardi 8 avril 1952, et sur tout amendement ou tous amendements à la motion en cause, les dispositions de l'article 28 du Règlement soient suspendues jusqu'à la conclusion dudit débat.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Courtemanche.

Sur motion de M. Howe, la Chambre s'ajourne ensuite, à 5 h. 55 du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N^o 39

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

 SÉANCE DU JEUDI 1^{er} MAI 1952

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n^o 185 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant le Board of Elders of the Canadian District of the Moravian Church in America".

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dix-neuvième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de dix-neuvième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De "The Economical Mutual Fire Insurance Company" demandant l'adoption d'une loi qui change son nom en celui de "The Economical Mutual Insurance Company".

De Harold M. Cline, D.D.S. de Vancouver (Colombie-Britannique), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation "The National Dental Examining Board of Canada."

De Stanley Frank Konopka, de Toronto (Ontario), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation "Polish Alliance of Canada."

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 avril 1952,—État indiquant:—1. Quel a été le nombre de troupeaux de bovins abattus en Saskatchewan à la suite de la fièvre aphteuse?

2. Quel était le nombre d'animaux dans chaque troupeau?
3. Quand a-t-on d'abord rapporté la présence d'épizootie à l'égard de chaque troupeau et quel était le nombre d'animaux atteints?
4. Quels sont les noms de tous les vétérinaires qui ont examiné ces troupeaux et à quelles dates chaque vétérinaire a-t-il effectué son examen?
5. Quelles inoculations d'épreuve a-t-on effectuées sur chaque troupeau et à quelles dates ont-elles été effectuées?
6. Quels ont été les résultats de chaque épreuve?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 avril 1952,—État indiquant:—1. Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1952, quelle somme a-t-on perçue, à Terre-Neuve, en impôt sur le revenu, a) des particuliers, b) des corporations?

2. Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1952, quelle somme a-t-on perçue en taxes sur a) les boissons alcooliques, b) le tabac?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Balcolm*—Les services d'achat et le matériel sanitaire de tous les ministères du Gouvernement ont-ils été fusionnés en un centre unique de ravitaillement et de distribution relevant d'une seule division du Gouvernement ou d'une seule division de l'Armée?

Par M. *Viau*—1. Y a-t-il un bureau régional des allocations familiales dans la ville de Winnipeg?

2. Dans l'affirmative, à quelle date a-t-il été organisé?

3. Quels étaient les noms et le classement des personnes qui ont organisé ce bureau?

4. Quels sont a) les noms des membres du personnel actuel de ce bureau, b) la date de leur nomination, c) leur classement lors de leur nomination, d) leur classement actuel, e) ceux qui sont permanents et la date à laquelle ils ont été ainsi nommés, f) ceux qui sont temporaires?

5. Combien y a-t-il de vacances dans ce bureau, et dans quelles classes?

Par M. *Viau*—1. Y a-t-il un bureau régional d'assistance-vieillesse dans la ville de Winnipeg?

2. Dans l'affirmative, à quelle date a-t-il été organisé?

3. Quels étaient les noms et le classement des personnes qui ont organisé ce bureau?

4. Quels sont a) les noms des membres du personnel actuel de ce bureau, b) la date de leur nomination, c) leur classement lors de leur nomination, d) leur classement actuel, e) ceux qui sont permanents et la date à laquelle ils ont été ainsi nommés, f) ceux qui sont temporaires?

5. Combien y a-t-il de vacances dans ce bureau, et dans quelles classes?

Par M. *Diefenbaker*—1. Quelles ont été les dépenses totales, soldées ou encourues, a) pour honoraires et frais de justice, b) pour frais de déplacement, c) pour autres frais et dépenses non compris dans les honoraires et frais de justice, en rapport avec la cause de Nolan c. Hallet et Carey?

2. Reste-t-il à régler d'autres comptes pour honoraires d'avocats ou de procureurs, et qui n'ont pas été présentés?

3. Quels ont été les avocats du gouvernement et quelle somme chacun a-t-il reçue?

Par M. *Diefenbaker*—1. La semaine de travail de cinq jours est-elle en vigueur dans quelque ministère ou organisme du Gouvernement ou corporation de la Couronne?

2. Dans l'affirmative, dans quels ministères, corporations ou organismes?

Conformément à l'ordre spécial adopté le mercredi 30 avril, la Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*) et la proposition de sous-amendement de M. Coldwell.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur la motion de M. Abbott.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 40

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 2 MAI 1952

PRIÈRE.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Que le nom de M. Gardiner soit substitué à celui de M. Welbourn, et que le nom de M. Sinnott soit substitué à celui de M. Demers, sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Copie de rapports, lettres, télégrammes et autres dossiers du ministère de l'Agriculture à Ottawa, concernant l'épidémie de fièvre aphteuse dans la province de Saskatchewan.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 mars 1952,—État indiquant:—1. Au cours des trois dernières années financières, quelle a été l'aide financière accordée par le gouvernement fédéral à chaque province, a) aux titres suivants: formation agricole, formation technique, formation professionnelle, formation de la jeunesse, écoles indiennes, aide aux étudiants, aptitude physique, recherches nationales dans les universités, b) à tout autre titre applicable?

2. Quelles sommes a-t-on versées et versera-t-on approximativement en subventions fédérales a) aux universités, dans chaque province, au cours de l'année financière courante; b) aux provinces en vue de l'achat de manuels destinés à l'enseignement des langues aux immigrants?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 avril 1952:—Copie des derniers rapports soumis au gouvernement fédéral par les fonctionnaires de l'administration du rétablissement agricole des Prairies relativement à l'entreprise de la rivière Red-Deer.

M. Lesage, adjoint parlementaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, présente à la Chambre,—Liste de documents diplomatiques (Recueil des traités du Canada), comme il suit:—

Échange de notes (16 mars 1951) modifiant le paragraphe 4 de l'annexe à l'accord relatif aux transports aériens, signé entre l'Australie et le Canada le 11 juin 1946, (en vigueur le 16 mars 1951), (édition bilingue).

Échange de notes (26 novembre 1951) entre le Canada et l'Afrique du Sud constituant un accord tendant à éviter les doubles impositions sur les revenus provenant de l'exploitation de navires et d'aéronefs, (édition bilingue).

Échange de notes (13 février et 19 mars 1952) constituant une confirmation de la recommandation présentée le 30 mars 1950 par la Commission permanente canado-américaine de défense au sujet des bases terre-neuviennes cédées à bail aux États-Unis, (édition bilingue).

Échange de notes (22 janvier et 20 mars 1952) entre le Canada et la principauté de Monaco modifiant les formalités à remplir en matière de visas par les voyageurs non immigrants des deux pays, (édition bilingue).

Conformément à l'ordre spécial adopté le mercredi 30 avril 1952, la Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Macdonnell (*Greenwood*), appuyé par M. Casselman: Que tous les mots suivant le mot "Que", jusqu'à la fin de la question, soient rayés et remplacés par les suivants:

"les propositions du ministre des Finances sont peu satisfaisantes car elles continuent de prélever des impôts injustes et excessifs au lieu d'accorder des diminutions appréciables d'impôts.

La Chambre blâme le Gouvernement d'avoir prélevé plus d'impôts qu'il n'était nécessaire et de s'adonner au gaspillage et à la prodigalité.

Et la Chambre regrette que le Gouvernement n'ait pas su assurer une administration efficace dans tous les ministères du service public."

Et sur la motion proposée en sous-amendement par M. Coldwell, appuyé par M. Knowles: Que l'amendement soit modifié en y ajoutant les mots suivants:

"La Chambre regrette, en outre, que le Gouvernement a passé outre au désir qu'elle a exprimé, le 26 mars, par un vote unanime savoir que la limite minimum de 4 p. 100 relative aux frais médicaux pouvant être déduits à des fins d'imposition, soit abolie."

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,	Churchill,	Herridge,	Murphy,
Beyerstein,	Coldwell,	Higgins,	Nickle,
Black (Cumberland),	Diefenbaker,	Jones,	Noseworthy,
Blackmore,	Drew,	Knight,	Quelch,
Brooks,	Fair,	Knowles,	Ross (Souris),
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Ferguson,	Lennard,	Rowe,
Bryce,	Gagnon,	Low,	Shaw,
Casselman,	Gillis,	Macdonnell	Stanfield,
Catherwood,	Graydon,	(Greenwood),	Tustin,
Charlton,	Green,	McGregor,	Wright,
	Harkness,	McLure,	Wylie—42.

NON:

Messieurs

Abbott,	Dickey,	Kirk (Digby-Yarmouth),	Parent,
Anderson,	Dumas,	Lafontaine,	Pearson,
Applewhaite,	Eyre,	Laing,	Proudfoot,
Ashbourne,	Ferrie,	Langlois (Gaspé),	Prudham,
Balcom,	Fournier (Hull),	Larson,	Robertson,
Bater,	Fulford,	Leduc,	Rousseau,
Beaudoin,	Gardiner,	Léger,	St-Laurent,
Boivin,	Garland,	MacDougall,	Simmons,
Boucher,	Garson,	MacKenzie,	Sinclair,
Bradette,	Gauthier	MacLean (Cap-Breton-Nord-Victoria),	Sinnott,
Bradley,	(Lac-Saint-Jean),	MacNaught,	Stewart (Yorkton),
Brisson,	George,	McCusker,	Stick,
Brown (Essex-Ouest),	Gibson,	McIlraith,	Stuart (Charlotte),
Byrne,	Goode,	McIvor,	Valois,
Cannon,	Gour (Russell),	McLean (Huron-Perth),	Viau,
Carroll,	Gourd (Chapleau),	McWilliam,	Ward,
Carter,	Harris (Grey-Bruce),	Martin,	Weaver,
Cavers,	Harrison,	Massé,	Weir,
Claxton,	Henry,	Mott,	Welbourn,
Corry,	Hetland,	Nixon,	Whitman,
Darroch,	Huffman,		Winkler,
Decore,	Jutras,		Winters,
Dewar,	Kickham,		Wood—89.
	Kirk (Antigonish-Guysborough),		

Et comme le débat se poursuit sur la proposition d'amendement à la motion principale;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu des dispositions de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Larson propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*, (modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphique), est étudié en comité plénier et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens et sur la proposition d'amendement de M. Macdonnell (*Greenwood*).

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Gillis.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 41

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 5 MAI 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour faire part à la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 186 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ludwik Bulkiewicz".

Bill n° 187 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Betton Harris".

Bill n° 188 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Mary Bailey Black".

Bill n° 189 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Corinne Larocque Sergent".

Bill n° 190 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Omer Montpetit".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingtième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de vingtième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Norma Bernstein Cohen, épouse de Milton Cohen, de Montréal, P.Q.
D'Eugène Côté, de St-Philippe-de-Néri, P.Q., époux d'Edna May Poitras Côté.

De Pearl Abramovitch Hoffman, épouse d'Abie Hoffman, de Montréal, P.Q.
De Charles William Ledger, de Sherbrooke, P.Q. époux de Rose-Marie St-Germain Ledger.

D'Amy Stirling Price, épouse de William Herbert Price, de Pointe-Claire, P.Q.

De Sarah Bernstein Smith, épouse de Vincent (Abraham) Smith, de Montréal, P.Q.

De Margaret Edith Grace Batt Trent, épouse de Charles William Trent, de Dorval, P.Q.

De Perley John Walden, de Waterville, P.Q., époux de Joan Amelia Knight Walden.

M. Cleaver, du comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié les articles suivants du Budget des dépenses de l'année financière expirant le 31 mars 1953, qui lui ont été renvoyés le 24 avril 1952, et en recommande l'adoption:

Crédit n° 485—Service de transbordement des wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard—Déficit d'exploitation.

Crédit n° 486—Canadian National West Indies Steamships Limited—Déficit d'exploitation.

Crédit n° 493—Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Versement au National-Canadien et aux autres chemins de fer assurant un service dans le territoire désigné par la Loi, à l'égard d'une réduction de 20 p. 100 dans les taxes de tarif.

Sur motion de M. Abbott, il est ordonné,—Que les articles nos 485, 486 et 493 du Budget des dépenses de 1952-1953, qui ont été approuvés par le comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, et dont il a été fait rapport aujourd'hui, soient renvoyés de nouveau du comité des subsides.

M. Mutch, du comité spécial des Affaires des anciens combattants, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de 16 à 10 membres.
2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Mutch, ledit rapport est agréé.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu de la Loi sur les pouvoirs d'urgence, chapitre 5 des Statuts du Canada, 1951, comme il suit:—

Arrêté en conseil C.P. 2306, approuvé le 2 mai 1952: établissant les Règlements de sécurité régissant les marins des Grands Lacs, et révoquant les règlements antérieurs édictés par l'arrêté en conseil C.P. 3855 du 24 juillet 1951 (en anglais et en français).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 12 mars 1952:— Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre le Gouvernement du Canada, ou l'un de ses ministères ou organismes, et le gouvernement de la Saskatchewan, le *Saskatchewan Wheat Pool*, la Fédération de l'Agriculture de la Saskatchewan, et la *Saskatchewan Farmers' Union*, entre le 1^{er} septembre 1951 et le 28 février 1952, concernant les méthodes d'octroi d'aide financière aux cultivateurs possédant du grain non récolté ou non livré.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1^{er} mai 1952, —État indiquant:—Les services d'achat et le matériel sanitaire de tous les ministères du Gouvernement ont-ils été fusionnés en un centre unique de ravitaillement et de distribution relevant d'une seule division du Gouvernement ou d'une seule division de l'Armée?

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 185 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant le *Board of Elders of the Canadian District of the Moravian Church in America*".—M. Decore.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Argue*—1. Au cours de l'année agricole 1950-1951, quelle a été la quantité des excédents ou des déchets de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et de lin, à l'égard de chaque société autorisée qui exploite des élevateurs dans les provinces des Prairies?

2. Quelle a été la quantité d'excédents ou de déchets de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et de lin de chaque société, à l'égard de leurs élevateurs terminus de Fort-William-Port-Arthur et de Vancouver?

3. De quelle façon a-t-on disposé des déchets dans les élevateurs ruraux?

4. Quelle a été la base des paiements effectués par la Commission du blé à l'égard des excédents de céréales, dans le cas a) des élevateurs ruraux, b) des élevateurs terminus?

5. Quelle a été la valeur des excédents remis à l'État dans le cas a) des élevateurs ruraux, b) des élevateurs terminus?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Murray* (Oxford)—1. Au cours de l'année financière 1950-1951, quelle somme moyenne l'État a-t-il versée à des groupements non agricoles à titre de subventions?

2. Au cours de la même période, quelle somme l'État a-t-il versée aux agriculteurs à titre de subventions?

Par M. *Dinsdale*—1. A-t-on relevé le taux des terrains de campement pour touristes à Wasagaming (Manitoba) récemment?

2. Dans l'affirmative, de combien et pour quelle raison?

3. Les taux de campement des touristes sont-ils relevés dans tous les parcs nationaux du Canada?

4. Dans l'affirmative, de combien?

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Thatcher*—Quelle somme le Gouvernement a-t-il versée pour les pensions a) aux membres retraités de la Gendarmerie royale du Canada, b) aux juges, au cours de chacune des années financières terminées le 31 mars 1947, 1948, 1949, 1950, 1951 et 1952?

Par M. *Browne* (St-Jean-Ouest)—1. Quels sont les noms des livres, magazines ou autres publications dont l'entrée est interdite au Canada à cause de leur nature immorale ou obscène?

2. Depuis le 12 mars 1952, en a-t-on confisqué et a-t-on intenté des poursuites à la suite de ces confiscations?

3. A-t-on intenté des poursuites contre des personnes qui étaient en possession de ces articles interdits et, dans l'affirmative, où et quel a été le résultat de ces poursuites?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Knowles*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la lettre circulaire n° 18 et de la lettre circulaire n° 19, publiées par la Commission d'assurance-chômage concernant les travaux et fonctions des comités consultatifs de la Commission.

M. Côté (*Verdun-La Salle*), adjoint parlementaire au ministre du Travail, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

M. Lapointe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils afin d'assurer une majoration de l'échelle des pensions accordées en vertu de cette loi qui correspond à la majoration de l'échelle de base des pensions accordées en vertu de la Loi des pensions.

M. Lapointe, membre du conseil privé de la reine informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Macdonnell (*Greenwood*), appuyé par M. Casselman: Que tous les mots suivant le mot "Que", jusqu'à la fin de la question, soient rayés et remplacés par les suivants:

"les propositions du ministre des Finances sont peu satisfaisantes car elles continuent de prélever des impôts injustes et excessifs au lieu d'accorder des diminutions appréciables d'impôts.

La Chambre blâme le Gouvernement d'avoir prélevé plus d'impôts qu'il n'était nécessaire et de s'adonner au gaspillage et à la prodigalité.

Et la Chambre regrette que le Gouvernement ne pourvoit pas à une administration efficace dans tous les départements du service public."

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,	Charlton,	Herridge,	Nowlan,
Aylesworth,	Churchill,	Hodgson,	Pearkes,
Beyerstein,	Diefenbaker,	Johnston,	Quelch,
Black (Cumberland),	Drew,	Jones,	Shaw,
Blackmore,	Fair,	Knight,	Stanfield,
Blair,	Fleming,	Knowles,	Stewart (Winnipeg-
Brooks,	Fraser,	Lennard,	Nord),
Browne (Saint-Jean-	Fulton,	Low,	Thatcher,
Ouest),	Gillis,	Macdonnell	Thomas,
Bryce,	Graydon,	(Greenwood),	White (Hastings-
Casselman,	Green,	McLure,	Peterborough),
Catherwood,	Harkness,	Noseworthy,	Wright,
			Wylie—45.

NON:

Messieurs

Abbott,	Cleaver,	Gauthier (Lapointe),	Jeffery,
Anderson,	Cloutier,	Gauthier (Sudbury),	Jutras,
Applewhaite,	Corry,	George,	Kirk (Antigonish-
Ashbourne,	Côté (Verdun-	Gibson,	Guysborough),
Balcom,	La Salle),	Goode,	Kirk (Digby-
Bater,	Croll,	Gour (Russell),	Yarmouth),
Beaudoin,	Cruikshank,	Gourd (Chapleau),	Lafontaine,
Benidickson,	Dechêne,	Gregg,	Laing,
Bennett,	Decore,	Harris (Grey-Bruce),	Langlois (Gaspé),
Boivin,	Dewar,	Harrison,	Lapointe,
Bonnier,	Dickey,	Healy,	Larson,
Bradette,	Dubé,	Hellyer,	Leduc,
Bradley,	Dumas,	Henderson,	Léger,
Byrne,	Eyre,	Henry,	Macdonald
Carter,	Ferrie,	Hetland,	(Edmonton-Est),
Cavers,	Fournier (Hull),	Huffman,	MacDougall,
Chevrier,	Garland,	James,	MacKenzie,
Claxton,	Garson,		

MacLean (Cap- Breton-Nord- Victoria),	Monette, Mott, Murray (Cariboo), Murray (Oxford), Mutch, Pearson, Prudham, Richard (Ottawa-Est), Riley,	Roberge, Robertson, Rousseau, St-Laurent, Simmons, Sinclair, Sinnott, Smith (Moose- Mountain), Stewart (Yorkton),	Stick, Stuart (Charlotte), Ward, Weaver, Weir, Welbourn, Whiteside, Whitman, Winters, Wood—102.
MacNaught, McCann, McCulloch, McCusker, McLean (Huron- Perth), McWilliam, Maltais,			

Et la motion principale, ainsi mise aux voix: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voix et moyens, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de voies et moyens et, après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 182, Loi modifiant la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants, est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité spécial des Affaires des anciens combattants*.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 183, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants;

M. Lapointe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Brooks.

La Chambre s'ajourne ensuite, à 10 h. 55 du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 42

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 6 MAI 1952

PRIÈRE.

M. Cleaver, du comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Conformément aux ordres de renvoi de la Chambre, en date du 24 avril 1952, le Comité a été saisi, afin de les étudier, des documents suivants:

1. Les rapports annuels pour l'année 1951 des chemins de fer Nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*, ainsi que du rapport présenté par les vérificateurs au Parlement, relativement aux chemins de fer Nationaux du Canada et à la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*.

2. Le rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année civile 1951 ainsi que le rapport présenté par les vérificateurs au Parlement pour l'année civile 1951, relativement aux Lignes aériennes Trans-Canada.

3. Le rapport annuel du Trust des valeurs des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année 1951.

4. Les budgets de dépenses des chemins de fer Nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited* et des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année civile 1952.

5. Le crédit 485—Service de transbordement et des terminus de l'Île du Prince-Édouard—Déficit.

6. Le crédit 486—*Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*—Déficit.

7. Le crédit 493—Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Versements relatifs à la réduction de 20 p. 100 dans le tarif des taxes consentis aux chemins de fer Nationaux et à d'autres chemins de fer dont l'exploitation se poursuit dans le territoire visé par la loi.

Le comité a tenu cinq séances, au cours desquelles on a étudié les questions énumérées plus haut et entendu des témoignages à cet égard.

Le rapport annuel des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année 1951 déclare un revenu net de \$31,783,119. Cependant, les intérêts sur la dette fondée due au public se sont élevés à \$23,467,703 et les intérêts sur les prêts consentis par l'État ont atteint \$23,347,412, laissant un déficit de \$15,031,996. Ledit rapport annuel a été adopté.

Le rapport annuel de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*, pour l'année 1951, déclare un déficit net d'exploitation de \$31,576, comparativement au déficit net d'exploitation de \$601,432 en 1950; une fois payés les intérêts sur les obligations détenues par le public et sur les avances de l'État, il y avait un déficit global de \$466,992, comparativement à celui de \$1,028,767, en 1950. Le solde de la caisse de remplacement de navires, à la fin de 1951, était de \$4,685,337, comparativement à celui de \$4,313,638 à la fin de l'année 1950. Le solde de la caisse des assurances était de \$2,046,654, au regard de celui de la fin de 1950 qui était de \$1,772,458. Ledit rapport annuel a été adopté.

Le rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada, pour 1951, révèle un excédent de \$3,843,726 à l'égard des services de l'Amérique du Nord, comparativement à un excédent de \$201,206 en 1950, et de \$47,231 à l'égard de la *Trans-Canada Air Lines (Atlantic) Limited*, comparativement à un déficit de \$1,526,412 pour l'année 1950. Ledit rapport annuel a été adopté.

Le rapport des vérificateurs au Parlement à l'égard du réseau de chemins de fer Nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*, et des Lignes aériennes Trans-Canada, ainsi que le rapport annuel du Trust des titres des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année civile 1951, ont été étudiés et adoptés séparément.

Les budgets financiers des chemins de fer Nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships, Limited*, et des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année civile 1952 ont été examinés et adoptés.

Les postes du budget des dépenses pour l'année se terminant le 31 mars 1953,—crédits numéros 485, 486 et 493,—ont été étudiés et approuvés et portés à la connaissance de la Chambre par le second rapport du comité qui a été présenté à la Chambre le 5 mai 1952.

La tâche du comité a été grandement facilitée par le précieux concours de M. Donald Gordon, C.M.G., LL.D. président du Conseil d'administration et président des chemins de fer Nationaux du Canada; de M. S. F. Dingle, vice-président, de M. T. H. Cooper, vice-président et de M. T. V. Gracey, contrôleur, tous des chemins de fer Nationaux du Canada; et aussi de M. G. R. McGregor, président des Lignes aériennes Trans-Canada.

Copie des preuves produites se rapportant aux sujets en question est annexée aux présentes.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 2 des Journaux.)

M. Picard, du comité permanent des comptes publics, présente le premier rapport dudit comité, lequel rapport est ainsi conçu:

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer au jour le jour 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et des témoignages et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 64 du Règlement.
2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Picard, ledit rapport est agréé.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 avril 1952,—État indiquant:—1. En 1951 ou en 1952, quelque ministère du gouvernement a-t-il acheté un terrain à bâtir à Sydney (Nouvelle-Écosse)?

2. Dans l'affirmative, de qui a-t-il acheté ce terrain?

3. Quel en a été le prix d'achat et à quel usage le gouvernement le destine-t-il?

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapports (Vol. I, II et III), en date des 29 décembre 1950, 30 mars et 30 juin 1951, présentés au ministre de l'Hygiène publique d'Ontario par le comité chargé d'effectuer un relevé sur la santé en Ontario.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 avril 1952,—État indiquant:—1. Y a-t-il un poste de radio CHRC dans la ville de Québec?

2. Est-ce un poste privé ou un poste affilié à Radio-Canada?

3. Quels sont les noms des administrateurs de ce poste?

4. S'il est affilié à Radio-Canada, dans quelle catégorie tombe-t-il?

5. A la demande de quelque commanditaire, a-t-il été rattaché à un réseau de Radio-Canada pour des émissions commerciales en 1950 et 1951?

6. Dans l'affirmative, quelle somme a-t-il reçue de Radio-Canada en 1950 et 1951 pour des émissions commerciales, au prorata du service commercial qu'il a assuré?

7. Quelle autre somme a-t-il reçue de Radio-Canada en 1950 et 1951?

M. Bradley propose,—Que le rapport de la Commission du service civil au sujet de certains fonctionnaires de la Chambre des communes, déposé le 21 avril 1952, soit approuvé.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée ainsi qu'il suit:—

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

25 mars 1952.

Aux honorables membres de la Chambre des communes:

Conformément aux dispositions des articles 12 et 61 de la Loi du service civil, la Commission du service civil, à la demande de la Chambre des communes, soumet le rapport suivant à votre approbation:

Aux termes de l'article 59 de la Loi du service civil, il est proposé que les emplois HC-SA-52, 53 et 54, Nettoyeur et Aide, \$2040-\$2400, soient soustraits à l'application de l'article 13 de la Loi, afin de permettre la nomination permanente de MM. John Alexander Dewar, Louis L. Lauzon et Louis-Philippe Pauzé, au traitement annuel de \$2400, à compter du 1^{er} février 1952, et qu'à tous autres égards ces emplois soient soumis aux dispositions de la Loi du service civil.

La rétribution de ces fonctionnaires au taux annuel de \$2400 est motivée.

C. H. BLAND,
Président.

S. G. NELSON,
Commissaire.

Les bills suivants, émanés du Sénat, respectivement lus une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 186 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ludwik Bulkiewicz".—M. *Winkler*.

Bill n° 187 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Betton Harris".—M. *Winkler*.

Bill n° 188 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Mary Bailey Black".—M. *Winkler*.

Bill n° 189 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Corinne Larocque Sergent".—M. *Winkler*.

Bill n° 190 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Omer Montpetit".—M. *Winkler*.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Lapointe: Que le Bill n° 183, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité spécial des Affaires des anciens combattants*.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 184, Loi modifiant la Loi des pensions;

M. Lapointe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité spécial des Affaires des anciens combattants*.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils;

M. Lapointe propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils afin d'assurer une majoration de l'échelle des pensions accordées en vertu de cette loi qui correspond à la majoration de l'échelle de base des pensions accordées en vertu de la Loi des pensions.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lapointe présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 191, Loi modifiant la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 181, Loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge;

M. Lapointe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu des dispositions de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*, (modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphique)", est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 143 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

M. Weir propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (en conformité de l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont alors étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill n° 11 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Minnie Hogbin Neale."

Bill n° 12 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ailsie Jean Coghlin Hands."

Bill n° 13 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hellmann."

Bill n° 14 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Jesse Marie Gangin dit Gilmore Cooney."

Bill n° 16 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Vaughan Troy Campbell."

Bill n° 17 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret Graham."

Bill n° 18 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Pomp Gates autrement connue sous le nom de Bernice Frank Gates."

Bill n° 24 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Alexandria Thompson Paar."

Bill n° 26 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cosmo Iellamo".

Bill n° 27 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Mary Hoerner Rawley."

Bill n° 28 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Harris Klaiman."

Bill n° 30 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile-Emilie Viger Ross."

Bill n° 33 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Marjorie Hastings Hawkins."

Bill n° 35 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Abbott Watts."

Bill n° 36 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hyman Krull".

Bill n° 39 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Catherine Piché Lovegrove."

Bill n° 40 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bruce Edward Stegges".

Bill n° 41 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Malcolm Dick".

Bill n° 45 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Dorothy Weatherbee Stopps".

Bill n° 47 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Misha Paunovic".

Bill n° 49 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Maude Walmesley Cherry".

Bill n° 50 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Ann Greenaway Worrell".

Bill n° 51 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Welch Remillard".

Bill n° 54 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Karl Gunnar Tammi".

Bill n° 57 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Crawford Gordonsmith".

Bill n° 60 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Rita Estella Brennan Henderson".

Bill n° 15 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Richardson Tait".

Bill n° 72 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Katchan Parisella".

Bill n° 74 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick James Perkins".

Bill n° 75 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Lessard".

Bill n° 79 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hervé Brunelle".

Bill n° 83 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Anna Brassard Bachand".

Bill n° 84 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sema Rubin Charles".

Bill n° 90 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy L. Grauer Shapiro".

Bill n° 19 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mildred Antoinette Castonguay Smithson".

Bill n° 20 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alma Dorothy Lines Robertson".

Bill n° 21 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Erita Ethel Elliott Morris".

Bill n° 22 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Joan Cross Cohen, autrement connue sous le nom de Phyllis Joan Cross Grosvenor".

Bill n° 23 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gavigan".

Bill n° 25 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Bailey Hersh bain, autrement connue sous le nom de Frances Bailey Berman".

Bill n° 29 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Gertrude French Gorrell".

Bill n° 32 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilian May Holloway O'Brien".

Bill n° 34 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Marie Weeks Opzoomer".

Bill n° 46 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nancy Jean Tolmie Dawson".

Bill n° 52 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Shirley Guttman Fagen".

Bill n° 58 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rhoda Hayes Goulet".

Bill n° 59 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Malfice Ciccone Nadeau".

Bill n° 67 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à André Roy".

Bill n° 68 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Libertia Vinivar McCusky Rutherford".

Bill n° 69 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thérèse Michel Paquette".

Bill n° 70 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Coury Salhany".

Bill n° 78 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Ernest Farebrother".

Bill n° 88 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mollie Balacan Pantel".

Bill n° 95 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arline Silverman Cohen".

Bill n° 97 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Lois Long Fordham".

Bill n° 100 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Godfrey Slutsky".

Bill n° 102 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Cecelia Fisher Waugh".

Bill n° 103 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sheila Ruth Coppelman Mitmaker, autrefois connue sous le nom de Sheila Ruth Coppelman Mintz".

Bill n° 109 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dora Katz Schneiderman".

Bill n° 111 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Philomena Schenker Champ-Renaud".

Bill n° 113 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gregorij Sergeij Anker-Jarkerov".

Bill n° 114 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Margaret Parsonage Velleman".

Bill n° 115 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Georgine Jun Ruzicka".

Bill n° 118 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Edgar Eaton".

Bill n° 121 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Ashby Lambe".

Bill n° 122 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lilian Ethlyn Crouse McManus".

Bill n° 123 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Leopoldine Gabrielle Asselin Adler".

Bill n° 131 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Charles Butler".

Bill n° 133 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Richard Markey".

Bill n° 134 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Jane Carroll Ross".

Bill n° 135 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth van der Walde Crowley".

Bill n° 137 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Friefeld Ragoza".

Bill n° 139 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cyril Frederick Hembling".

Bill n° 140 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Denise Gelinas Gilmour".

Bill n° 148 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Irene Gordon Diamond".

Bill n° 151 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Esme Graham Snell".

Bill n° 153 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sergius Messier".

Bill n° 154 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Long Adamson".

Bill n° 155 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Isaac Kannon".

Bill n° 156 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne-Yvette Lalonde Faucher".

Bill n° 162 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Olive Catherine Cramp Midgley".

Bill n° 37 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Strange Colton".

Bill n° 38 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Britton Lynn".

Bill n° 42 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Augusta McCaskill Foulis".

Bill n° 43 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Avrith Grossman".

Bill n° 44 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Grossman Grotsky".

Bill n° 48 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Ena Guenard Brassard".

Bill n° 53 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Myrtle Woods Poullos".

Bill n° 55 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Nicol Crowe".

Bill n° 56 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fred Jenne Fyles".

Bill n° 66 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Pretula McGonnigal".

Bill n° 71 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Clement Mole".

Bill n° 73 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Ernest Marlow".

Bill n° 77 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audrey Jessie Elizabeth Kinnear Park".

Bill n° 80 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Frew Hawkins".

Bill n° 81 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lucy Elliott Doland".

Bill n° 85 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Louis Draper".

Bill n° 87 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Evelyn Seivewright Day".

Bill n° 89 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Edward Gumbley".

Bill n° 98 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Roberta Lynn Walker".

Bill n° 99 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Greenberg Ghilcig".

Bill n° 101 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Lubin Greenfield".

Bill n° 106 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Dora Adrienne Ménard Chartrand".

Bill n° 107 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bridget Chiasson Musseau".

Bill n° 110 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Lionel Bibeau".

Bill n° 112 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Finkelstein Fogel".

Bill n° 116 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean (Janek) Mazur".

Bill n° 125 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Therrien Ferron".

Bill n° 126 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Victoria Howie Burnett Worthington".

Bill n° 127 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Rawlings Passnick".

Bill n° 128 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Douglas Paul Wilbur".

Bill n° 129 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arnold Ernest Kirby".

Bill n° 130 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Shaw Young Goudie Corcoran".

Bill n° 136 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel (Karianoron) Stacey Delorimier".

Bill n° 141 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Eugene White".

Bill n° 142 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Silas Maxwell Barrow".

Bill n° 145 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nathalie Olga Marianne Pervouchine Petrik".

Bill n° 146 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Stall Wax".

Bill n° 147 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Silver".

Bill n° 149 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jochwet Freiberg Rosenstein".

Bill n° 150 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Elizabeth Jones McKay".

Bill n° 152 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Winifred Thistle Gour".

Bill n° 157 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kenneth Oliver Frawley".

Bill n° 158 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carol Almina Perry Alleyn".

Bill n° 160 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Pearl Tait Ames".

Bill n° 161 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Payne".

Bill n° 163 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lilian Robinson Kay".

Bill n° 164 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Eileen Withall Rediker".

Bill n° 165 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Charles Gérard Jean Leduc".

Bill n° 166 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Miriam Magee Taylor".

Bill n° 167 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurent Langlois".

Bill n° 168 (C-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Lucille Girard Ward".

Bill n° 169 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alfred Machabee".

Bill n° 170 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Iancovici Weissenberg".

Bill n° 171 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marilyn Apple Bogoroch".

Bill n° 175 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Semegen Boodanoff".

Bill n° 176 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ann Munro Kelly".

Bill n° 178 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Alexander Jacobs Epstein".

Bill n° 10 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Doreen Rowe".

Bill n° 31 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Gibson Smith Schiller".

Bill n° 65 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Edith Holland Clarke".

Bill n° 76 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Muriel Skelcher McDonald".

Bill n° 82 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Kaplan Holloway".

Bill n° 86 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Young".

Bill n° 96 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Jane Aitchison Birchenough".

Bill n° 104 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Vera Higgins Montgomery".

Bill n° 105 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Priscilla Theresa Marie Laurin Minyaska".

Bill n° 108 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emilia Bigelis Kozakiewicz".

Bill n° 117 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Giuseppa Manuri Bartucci".

Bill n° 119 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Grace Martin Corbett".

Bill n° 120 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Sybil Aaron Daugaard".

Bill n° 124 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Jacques Ernest Demers".

Bill n° 132 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sam Feldstein".

Bill n° 138 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Duncan Barlow".

Bill n° 173 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rowena Ann Christena Turner Rae".

Bill n° 174 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jozefa Majcher Wozniak".

Bill n° 177 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Maron Feldman".

M. Weir, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*) propose, —Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills de divorce mentionnés plus haut sont fondés.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

L'ordre concernant la deuxième lecture du Bill n° 185 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant le *Board of Elders of the Canadian District of the Moravian Church in America*", est appelé et réservé.

(*Bills publics*)

L'ordre concernant la deuxième lecture du Bill n° 6, Loi favorisant les justes méthodes d'emploi au Canada, est appelé et réservé.

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Knowles: Que le Bill n° 3, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable volontaire des cotisations), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuivant de nouveau; ledit débat est ajourné sur motion de M. Côté (*Verdun-La Salle*).

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Lapointe: Que le Bill n° 181, Loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité spécial des Affaires des anciens combattants*.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution en vue d'autoriser la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada à construire une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique, etc.;

M. Chevrier propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi permettant au gouverneur en conseil d'autoriser la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à construire une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique, sur un parcours approximatif de 46 milles, au coût estimatif de \$10,000,000.00 et suivant une dépense moyenne de \$217,391.30 par mille. Le projet de loi pourvoira à l'émission, par la Compagnie, de valeurs qui peuvent être garanties par le gouvernement, relativement au coût de construction. Pour permettre à la Compagnie d'entreprendre immédiatement la construction de ladite ligne de chemin de fer, des prêts temporaires peuvent être consentis à la Compagnie, sur le Fonds du revenu consolidé, assujétis aux conditions déterminées par le gouverneur en conseil et garantis par des valeurs de la Compagnie.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Chevrier présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 192, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 43

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 7 MAI 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt et unième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de vingt et unième rapport:

Votre examinateur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Regina Landry Brouillard, épouse de Bruno Brouillard, de Montréal, P.Q.

De May Clara Taylor Di Biasio, épouse de Cladinori Di Biasio, de Montréal, P.Q.

D'Errol Alexander Edgley, de Rapide-Blanc, P.Q., époux d'Elizabeth Mary Thornton Edgley.

De Helene Mary Reusing Hutchins, épouse de George Ross Hutchins, de Montréal, P.Q.

D'Alexander William Hyndman, de Montréal, P.Q., époux de Margaret Mary Green Hyndman.

De Jean Elizabeth Wood Jackson, épouse de George Jackson, de Montréal, P.Q.

De Joseph Kovacs, de Montréal, P.Q., époux de Jacqueline Messier Kovacs.

De Regina Joan Lee Mills, épouse de Kenneth Mills, de Montréal, P.Q.

De Robert Arthur Reeve, de Mont-Royal, P.Q., époux de Poppy Catherine Hayakawa Reeve.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1^{er} au 30 avril 1952.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 avril 1952,—État indiquant:—1. Au cours des années 1950 et 1951, le ministère de la Production de défense a-t-il demandé des soumissions pour l'achat a) de beurre, b) de margarine?

2. Dans l'affirmative, pour quelle quantité dans chaque cas?

3. Au cours de cette période, le ministère a-t-il adjugé des contrats pour l'achat de beurre et de margarine?

4. Dans l'affirmative, à quels adjudicataires, à quel prix et en quelle quantité?

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Byrne soit substitué à celui de M. Murray (*Cariboo*) sur la liste des membres du comité spécial de l'Office national du film.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Pearkes soit substitué à celui de M. Dinsdale sur la liste des membres du comité spécial des dépenses aux fins de la défense.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Herridge soit substitué à celui de M. MacInnis sur la liste des membres du comité permanent de la marine et des pêcheries.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. MacInnis soit substitué à celui de M. Herridge sur la liste des membres du comité permanent des mines, forêts et cours d'eau.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Noseworthy soit substitué à celui de M. Stewart (*Winnipeg-Nord*) sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Churchill soit substitué à celui de M. Green sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Fair—1. Au cours de l'année agricole 1950-1951, quelle a été la quantité de blé, de chacune des classes ci-dessous, achetée par chaque société exploitant un élévateur: n° 1 du Nord, n° 2 du Nord, n° 3 du Nord, n° 4 du Nord, n° 5, n° 6, blé fourrager; n° 1 du Nord gourd, n° 2 du Nord gourd, n° 3 du Nord gourd,

humide, n° 2 du Nord humide, n° 3 du Nord humide, n° 4 du Nord humide, n° 4 du Nord gourd, n° 5 gourd, n° 6 gourd, blé fourrager gourd; n° 1 du Nord, n° 5 humide, n° 6 humide, blé fourrager humide?

2. Le 1^{er} août 1950, quelle quantité de blé, de chaque classe ci-dessus, possédait chacune des sociétés mentionnées?

3. Au cours de l'année agricole 1950-1951, quelle quantité de blé, de chaque classe ci-dessus mentionnée, a été vendue et livrée par chaque société?

4. Le 31 juillet 1951, quelle quantité de blé, de chaque classe ci-dessus, était entreposée dans les élévateurs ou en la possession de chaque société?

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Dubé*—1. A-t-on octroyé un contrat pour le service d'un bac transbordeur entre Campbellton (Nouveau-Brunswick) et Cross-Point, P.Q.?

2. Dans l'affirmative, a) à quelle date, b) à qui, c) combien de soumissions a-t-on reçues et de qui, d) quel est le devis descriptif du bac transbordeur, e) quel en est le modèle, f) quels sont les taux et l'horaire de ce service, g) quel est le montant de la subvention, h) qui a recommandé l'octroi du contrat?

3. Le genre de bac transbordeur prévu dans le contrat nécessitera-t-il la construction d'un quai ou des travaux de dragage?

4. Dans l'affirmative, quel en sera le coût estimatif?

5. A-t-on fait des recommandations au Cabinet relativement à l'octroi de ce contrat? Dans l'affirmative, qui?

6. En vertu du contrat, à quelle date le bac transbordeur doit-il être mis en service?

Par M. *Bryce*—1. Quelles sommes les avocats du Manitoba ont-ils reçues du gouvernement fédéral en honoraires, dépenses, etc., au cours des années financières 1946-1947, 1947-1948, 1948-1949, 1949-1950 et 1951-1952?

2. Quels sont les noms des avocats et quelles sommes chacun a-t-il reçues?

Par M. *Thatcher*—1. Quel était, le 30 juin 1951, le nombre des employés de la Commission de contrôle du change étranger?

2. A quelle date la Commission a-t-elle cessé ses opérations?

3. Combien d'employés a-t-on renvoyés lorsque la Commission a cessé de fonctionner?

4. Combien d'employés ont permuté dans d'autres ministères et quels sont leurs noms, leurs traitements et leurs fonctions actuelles?

Par M. *Fraser*—1. Combien de paires de salopettes les divers ministères ou organismes du Gouvernement ont-ils achetées au cours des années financières 1950-1951 et 1951-1952?

2. De quelles sociétés ou de quels particuliers a-t-on acheté ces salopettes?

3. Quelle quantité a-t-on achetée de chaque société ou particulier?

4. Combien ont coûté les salopettes achetées de chaque société ou particulier?

Par M. *Viau*—1. Y a-t-il un poste de radio CJNT dans la ville de Québec?

2. Dans l'affirmative, est-ce un poste privé ou un poste affilié à Radio-Canada?

3. Quels sont les noms des administrateurs de ce poste?

4. S'il est affilié à Radio-Canada, dans quelle catégorie tombe-t-il?
5. A la demande de quelque commanditaire, ce poste a-t-il été rattaché à un réseau de Radio-Canada pour des émissions commerciales en 1950 et 1951?
6. Dans l'affirmative, quelle somme a-t-il reçue de Radio-Canada en 1950 et 1951 pour des émissions commerciales, au prorata du service commercial qu'il a assuré?
7. Quelle autre somme a-t-il reçue de Radio-Canada en 1950 et 1951?

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production d'une copie de tous les témoignages recueillis lors d'une enquête sur la prétendue mauvaise conduite de M. F. D. Miller, d'Edmonton (Alberta), ancien membre de la Gendarmerie royale du Canada, et copie de toute correspondance, depuis le 1^{er} septembre 1950 jusqu'à ce jour, échangée entre le ministère et ledit M. Miller et l'avocat agissant en son nom relativement à une demande de nouvelle audition et de nouveau jugement.

Et ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,	Churchill,	Hodgson,	Nowlan,
Argue,	Coldwell,	Johnston,	Pearkes,
Balcer,	Diefenbaker,	Jones,	Poulin,
Beyerstein,	Dinsdale,	Knight,	Quelch,
Black (Cumberland),	Fair,	Knowles,	Ross (Souris),
Blackmore,	Fairclough (M ^{me}),	Lennard,	Shaw,
Blair,	Fraser,	Low,	Stewart (Winnipeg- Nord),
Brooks,	Fulton,	Macdonnell (Greenwood),	Thatcher,
Browne (Saint-Jean- Ouest),	Gillis,	MacLean (Queens),	Tustin,
Bryce,	Graydon,	McGregor,	White (Hastings- Peterborough),
Cardiff,	Harkness,	McLure,	Wright,
Casselman,	Hees,	Meeker,	Wylie—52.
Catherwood,	Herridge,	Noseworthy,	

NON:

Messieurs

Abbott,	Boucher,	Conacher,	Fournier (Hull),
Anderson,	Bradette,	Corry,	Fournier (Maison- neuve-Rosemont),
Applewhite,	Bradley,	Côté (Saint-Jean- Iberville- Napierville),	Gardiner,
Arsenault,	Breton,	Côté (Verdun- La Salle),	Garland,
Ashbourne,	Brown (Essex- Ouest),	Cournoyer,	Garson,
Balcom,	Bruneau,	Croll,	Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Bater,	Byrne,	Cruikshank,	Gauthier (Lapointe),
Beaudoin,	Cameron,	Darroch,	Gauthier (Sudbury),
Benidickson,	Cannon,	Dechêne,	George,
Bennett,	Carter,	Decore,	Gingras,
Black (Châteauguay- Huntingdon- Laprairie),	Cauchon,	Dewar,	Goode,
Blanchette,	Cavers,	Dickey,	Gour (Russell),
Blue,	Chevrier,	Dubé,	Gourd (Chapleau),
Boisvert,	Clark,	Eudes,	Gregg,
Boivin,	Claxton,	Ferrie,	Harris (Grey-Bruce)
Bonnier,	Cleaver,		
	Cloutier,		

Harrison,	Larson,	Maltais,	Rooney,
Healy,	Leduc,	Martin,	Rousseau,
Hellyer,	Léger,	Massé,	St-Laurent,
Helme,	Lesage,	Monette,	Sinclair,
Henry,	Macdonald	Mott,	Sinnott,
Hetland,	(Edmonton-Est),	Murray (Cariboo),	Smith (Moose-
Hosking,	MacDougall,	Murray (Oxford),	Mountain),
Howe,	MacKenzie,	Mutch,	Smith (York-Nord),
Huffman,	MacLean (Cap-	Nadon,	Stewart (Yorkton),
Hunter,	Breton-Nord-	Nixon,	Stick,
Jeffery,	Victoria),	Parent,	Stuart (Charlotte),
Jutras,	MacNaught,	Pearson,	Valois,
Kent,	Macnaughton,	Picard,	Viau,
Kickham,	McCann,	Pouliot,	Ward,
Kirk (Antigonish-	McCulloch,	Power,	Warren,
Guysborough),	McCusker,	Prudham,	Weaver,
Kirk (Digby-	M Donald (Parry-	Ratelle,	Weir,
Yarmouth),	Sound-Muskoka),	Richard (Saint-	Welbourn,
Lafontaine,	McIvor,	Maurice-Lafèche),	Whiteside,
Laing,	McLean (Huron-	Riley,	Whitman,
Langlois (Berthier-	Perth),	Roberge,	Winkler,
Maskinongé),	McWilliam,	Robinson,	Winters,
Langlois (Gaspé),	Major,	Rocheport,	Wood—147.
Lapointe,			

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Diefenbaker*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres et correspondance, depuis le 1^{er} juillet 1951, ainsi que de tout rapport ou toute recommandation d'entrepreneurs relativement à la réparation du mur de l'édifice des douanes à Halifax (Nouvelle-Écosse).

M. Pearson propose,—*Résolu*,—Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent la ratification, par le Canada, de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, signée par le Canada le 28 novembre 1949, et que cette Chambre l'approuve.

Du consentement unanime, sur motion de M. Pearson, ladite résolution est renvoyée au comité permanent des Affaires extérieures.

M. Garson propose,—*Résolu*,—Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent la Convention supplémentaire relative à l'extradition conclue entre les États-Unis d'Amérique et le Canada, signée à Ottawa le 26 octobre 1951, modifiant la Convention supplémentaire relative à l'extradition conclue entre les États-Unis d'Amérique et Sa Majesté britannique, signée à Washington le 13 décembre 1900, et que cette Chambre l'approuve.

Du consentement unanime, sur motion de M. Garson, ladite résolution est renvoyée au comité permanent des Affaires extérieures.

Le Bill n° 191, Loi modifiant la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, est une deuxième fois et renvoyé au comité spécial des Affaires des anciens combattants.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 192, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique;

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant les commissaires du havre de New-Westminster;

M. Chevrier propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi concernant les commissaires du havre de New-Westminster afin d'étendre les limites du havre et de prévoir le prêt d'un million deux cent cinquante mille dollars aux commissaires du havre en vue de la construction de nouvelles installations de quai dans le port.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Chevrier présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 193, Loi concernant les commissaires du havre de New-Westminster, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de l'aéronautique;

M. Chevrier propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi de l'aéronautique afin de prescrire que le gouverneur en conseil peut édicter des règlements en vue de l'établissement de zones pour les aéroports, et afin de pourvoir, en outre, au paiement d'indemnités à l'égard de tous biens lésés par l'application de ces règlements.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Chevrier présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 194, Loi modifiant la Loi de l'aéronautique, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 9, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux;

M. Abbott, pour M. Chevrier, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État;

M. Gregg propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État, en vue d'élargir les dispositions relatives au paiement d'une indemnité, contenues dans l'article huit de la loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Gregg présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 195, Loi modifiant la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur la défense nationale;

M. Claxton propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Pearkes.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 44

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 8 MAI 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-deuxième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel est ainsi conçu :

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de vingt-deuxième rapport :

Votre examineur a dûment examiné les pétitions suivantes en obtention de bills privés, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas :

De Melvyn Graham Angus, de Westmount, P.Q., et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *The Canadian Shipowners Mutual Assurance Association*.

De Georges de Lery Demers, de Québec, P.Q., et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation La Compagnie d'Assurance Équitable.

De *The Garrett Corporation*, de Los Angeles (Californie), États-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi qui valide une certaine demande de brevet d'invention intitulé "Turbine à gaz", portant le numéro de série 552,808, déposée au Bureau des Brevets du Canada le 6 janvier 1947.

De *The Sisters of Charity of the House of Providence* demandant l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de *Sisters of Providence of St. Vincent de Paul*.

M. Ashbourne, du comité permanent de la marine et des pêcheries, présente le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité recommande que le nombre des exemplaires en anglais de ses procès-verbaux et témoignages qu'on fera imprimer soit porté de 1,000 à 2,000, et celui des exemplaires en français de 250 à 500 et, en outre, que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Ashbourne, ledit rapport est agréé.

M. Bradette, du comité permanent des Affaires extérieures, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le mercredi 2 avril 1952, la Chambre a adopté l'ordre suivant:

Que les crédits nos 85 à 115, inclusivement, du Budget des dépenses de 1952-1953 soient retirés du comité des subsides pour être déferés audit comité, sans préjudice toutefois des pouvoirs du comité des subsides en ce qui a trait au vote des deniers publics.

Après avoir étudié soigneusement les crédits susmentionnés, votre comité les a approuvés.

M. Robinson, du comité spécial de l'Office national du Film, présente le premier rapport dudit comité, lequel rapport est ainsi conçu:

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 750 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages, et que l'application de l'article 64 du Règlement soit suspendue à cet égard.

2. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Robinson, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné,—Que les articles nos 85 à 115, inclusivement, du Budget principal des dépenses de 1952-1953, qui ont été approuvés par le comité permanent des Affaires extérieures, et dont il a été fait rapport aujourd'hui, soient renvoyés de nouveau au comité des subsides.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 mai 1952,—État indiquant:—Quelle somme le Gouvernement a-t-il versée pour les pensions a) aux membres retraités de la Gendarmerie royale du Canada, b) aux juges, au cours de chacune des années financières terminées le 31 mars 1947, 1948, 1949, 1950, 1951 et 1952?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Diefenbaker*—1. Quel est, actuellement, le nombre de femmes enrôlées dans les services armées?

2. Au cours de chaque mois, depuis le 1^{er} juin 1950 jusqu'à ce jour, combien de paires de chaussures pour dames le Gouvernement a-t-il achetées ou commandées?

Par M. *Diefenbaker*—Quel a été le nombre d'arrêtés en conseil rendus a) au cours de l'année 1951, b) depuis le 1^{er} janvier 1952?

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneur ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 2, Loi modifiant la Loi du jour de Victoria.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 196 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême".

Bill n° 197 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation".

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 45

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 9 MAI 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour faire part à la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 198 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ismena Archange Labatt Chipman".

Bill n° 199 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Larocque Crawford".

Bill n° 200 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Lucille Jane Annal Williams".

Bill n° 201 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Amelia Ahern Manhire".

Bill n° 202 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Joyce Berryman Thomas".

Bill n° 203 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Deutsch Payne".

Bill n° 204 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Murdoch Graham Nicholson".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Bradette, du comité permanent des Affaires extérieures, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le 7 mai 1952, la Chambre a déferé au comité la résolution suivante:—

Résolu.—Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent la ratification, par le Canada, de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, signée par le Canada le 28 novembre 1949, et que cette Chambre l'approuve.

Votre comité a étudié et approuvé la Convention précitée, ainsi que la résolution qui en découle.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Dinsdale soit substitué à celui de M. Balcer; et

Que le nom de M. MacLean (*Queens, Î. du P.-É.*) soit substitué à celui de M. Brooks, sur la liste des membres du comité spécial des Affaires des anciens combattants.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Henry soit substitué à celui de M. Beaudry sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 24 mars 1952:— Copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents échangés entre tout ministère du Gouvernement et (ou) la Commission de contrôle des eaux, et les gouvernements provinciaux de l'Alberta, la Saskatchewan et du Manitoba, depuis le 1^{er} septembre 1951, relativement au projet d'irrigation et de barrage de la rivière Saskatchewan.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 196 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême".—M. Garson.

Bill n° 197 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'interprétation".—M. Garson.

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 185 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant le *Board of Elders of the Canadian District of the Moravian Church in America*";

M. Decore, appuyé par M. Murray (*Cariboo*), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des bills privés en général.

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce portant les numéros 186 à 190, inclusivement, sont appelés, respectivement, et réservés.

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", (*modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu et de statuer, entre autres choses:

1. Que, à l'égard de 1953 et des années d'imposition subséquentes, on substitue aux taux d'impôt progressifs et à la surtaxe de défense qui s'appliquent actuellement au revenu des particuliers, le barème gradué d'impôt qui suit:

- a) 17 p. 100 du montant imposable, jusqu'à concurrence de \$1,000,
- b) \$170 plus 19 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de \$1,000 jusqu'à concurrence de \$2,000,
- c) \$360 plus 22 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de \$2,000 jusqu'à concurrence de \$4,000,

- d) \$800 plus 25 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de \$4,000 jusqu'à concurrence de \$6,000,
- e) \$1,300 plus 30 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de \$6,000 jusqu'à concurrence de \$8,000,
- f) \$1,900 plus 35 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de \$8,000 jusqu'à concurrence de \$10,000,
- g) \$2,600 plus 40 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de \$10,000 jusqu'à concurrence de \$12,000,
- h) \$3,400 plus 45 p. 100 de toute tranche imposable au-dessus de \$12,000 jusqu'à concurrence de \$15,000,
- i) \$4,750 plus 50 p. 100 du montant dont le montant imposable dépasse \$15,000 si le montant imposable dépasse \$15,000 sans dépasser \$25,000,
- j) \$9,750 plus 55 p. 100 du montant dont le montant imposable dépasse \$25,000 si le montant imposable dépasse \$25,000 sans dépasser \$35,000,
- k) \$15,250 plus 60 p. 100 du montant dont le montant imposable dépasse \$35,000 si le montant imposable dépasse \$35,000 sans dépasser \$50,000,
- l) \$24,250 plus 65 p. 100 du montant dont le montant imposable dépasse \$50,000 si le montant imposable dépasse \$50,000 sans dépasser \$75,000,
- m) \$40,500 plus 70 p. 100 du montant dont le montant imposable dépasse \$75,000 si le montant imposable dépasse \$75,000 sans dépasser \$100,000,
- n) \$58,000 plus 75 p. 100 du montant dont le montant imposable dépasse \$100,000 si le montant imposable dépasse \$100,000 sans dépasser \$150,000,
- o) \$95,500 plus 80 p. 100 du montant dont le montant imposable dépasse \$150,000 si le montant imposable dépasse \$150,000 sans dépasser \$250,000,
- p) \$175,500 plus 86 p. 100 du montant dont le montant imposable dépasse \$250,000 si le montant imposable dépasse \$250,000.

2. Qu'à l'égard de l'année d'imposition 1952, les taux progressifs de l'impôt applicable au revenu des particuliers soient la moyenne des taux actuels (y compris la surtaxe de défense) ainsi que les taux énoncés à l'alinéa 1.

3. Que, relativement au revenu que les sociétés gagnent à compter du 1^{er} janvier 1952, le taux actuel de l'impôt soit porté de 15 p. 100 à 20 p. 100 à l'égard de la première tranche de \$10,000 du revenu imposable, et de 38 p. 100 à 50 p. 100 à l'égard du revenu imposable au delà de \$10,000, et que la surtaxe de défense soit abrogée.

4. Qu'il soit permis à une société de déduire du montant d'impôt sur le revenu qu'elle serait autrement tenue de verser pour une année d'imposition, à l'égard du revenu qu'elle gagne à compter du 1^{er} janvier 1952:

- a) le montant de l'impôt sur le revenu payable au gouvernement d'une province pour ladite année d'imposition, à l'égard du revenu qu'elle gagne à compter du 1^{er} janvier 1952, par suite de son exploitation dans ladite province, ou
- b) 5 p. 100 du revenu imposable que la société, relativement à la même année d'imposition et conformément aux termes de la loi de l'impôt sur le revenu, gagne à compter du 1^{er} janvier 1952, par suite de son exploitation dans ladite province,

selon celui des deux montants qui est le moindre.

5. Que pour l'année d'imposition 1952 et les années subséquentes, le montant maximum qu'il soit permis, en calculant son revenu imposable, de déduire à l'égard des honoraires de médecins, soit porté

- a) A \$2,000 dans le cas d'une personne qui a maintenant droit à une exemption maximum de \$1,000,
- b) A \$1,500 dans le cas d'une personne qui a droit, en ce moment, à un dégrèvement maximum de \$750, et
- c) A \$500 à l'égard de chaque ayant droit pour lequel il est en ce moment prévu un dégrèvement maximum de \$250,

comportant un dégrèvement maximum de \$2,000 par le mari et la femme à diviser entre eux, ou par une personne à l'égard de tous ses ayants droit; que soient inclus dans les frais médicaux qui peuvent être soustraits du revenu dans le calcul du revenu imposable les frais médicaux qui ne sont pas inclus dans le moment uniquement parce qu'ils n'ont pas été encourus dans la période pertinente de douze mois durant laquelle ils ont été payés.

6. Que les sociétés de la Couronne qui, d'après la loi sur l'administration financière, sont classées comme corporations de propriétaire versent, à compter du 1^{er} janvier 1952, l'impôt à l'égard du revenu gagné.

7. Que le contribuable dont la principale occupation est la production, le raffinage ou la vente du pétrole ou de produits du pétrole, ou l'exploration ou le forage à la recherche du pétrole ou du gaz naturel, ou des travaux miniers ou la recherche de minéraux, ait droit, à l'égard des dépenses engagées au cours des travaux de l'année 1955, aux mêmes dégrèvements spéciaux d'impôt qu'à l'égard des dépenses engagées pendant les années 1951 à 1954.

8. Que le contribuable dont la principale occupation est la production, le raffinage ou la vente du pétrole, ou le forage à la recherche du pétrole, ait droit, à l'égard des dépenses affectées en 1953 aux sondages pétroliers en profondeur, aux mêmes dégrèvements spéciaux d'impôts sur le revenu et de taxes qu'à l'égard des dépenses analogues engagées pendant les années 1950 à 1952.

9. Que le dégrèvement d'impôt à l'égard du revenu provenant d'une mine métallifère ou d'un gisement de minéraux industriels pendant les trois premières années d'exploitation, dégrèvement qui s'applique actuellement aux mines qui ont commencé de produire durant les années 1946 à 1954, soit étendu aux mines qui commenceront de produire durant l'année 1955.

10. Qu'une société constituée en corporation résidant au Canada, dont le revenu brut afférent à une année d'imposition qui se termine cette date ou après le 1^{er} janvier 1952 et provenant de la distribution au public ou de la production en vue de la distribution au public, de l'énergie électrique, du gaz ou de la vapeur est supérieur à la moitié de son revenu brut global à l'égard de la même période, aura droit à un dégrèvement de l'impôt autrement acquittable par elle sous l'empire de loi de l'impôt sur le revenu dans la mesure où ce sera nécessaire pour réduire à 43 p. 100 le barème d'impôt payable par la société sous le régime de ladite loi à l'égard de cette tranche de son revenu imposable, au titre de cette année d'imposition, qui provient le 1^{er} janvier 1952 et après cette date d'une telle distribution ou production.

LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

Résolu.—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la Loi sur la taxe d'accise et de statuer:

1. Que la taxe d'accise grevant les articles mentionnés à l'Annexe I de la loi, articles qui sont actuellement assujétis aux taux de vingt-cinq pour cent, soit réduite à quinze pour cent.

2. Que la taxe d'accise sur les fourrures et les articles fabriqués de fourrures soit réduite de vingt-cinq pour cent à quinze pour cent.

3. Que la taxe d'accise sur les eaux gazeuses soit réduite de trente pour cent à quinze pour cent et qu'une taxe d'accise de quinze pour cent soit imposée, prélevée et perçue sur les préparations servant à faire des eaux gazeuses à la maison.

4. Que la taxe d'accise sur les fourneaux de cuisine, les machines à laver et les réfrigérateurs soit abolie.

5. Que la taxe d'accise sur l'acide carbonique soit réduite de 50c. à 25c. la livre.

6. Que la taxe d'accise sur les cigarettes soit réduite de 2½c. à 2c. pour chaque groupe de cinq cigarettes ou fraction de cinq cigarettes que renferme un paquet.

7. Que la taxe d'accise sur le tabac ouvré soit modifiée de 5c. par once ou fraction d'once à 80c. la livre.

8. Que la taxe d'accise sur le tabac naturel canadien en feuilles soit réduite de 1½c. l'once ou fraction d'once à 8c. la livre.

9. Que la taxe de vente soit abolie sur les articles suivants:

a) Brevages contenant du lait ou des œufs;

b) Conserves de fruits;

c) Huiles de cuisine et huiles pour la salade, sauf la mayonnaise et la sauce genre mayonnaise;

d) Fil de fer à balles pour emballer les produits agricoles;

e) Cages d'acier pour animaux de ferme;

f) Préservatifs servant exclusivement à traiter les filets, les cordes et les lignes utilisés dans l'industrie de la pêche;

g) Argiles et terres servant exclusivement comme matière de filtrage dans le raffinage des huiles de pétrole;

h) Les marchandises énumérées aux numéros du Tarif douanier 411a, 437 et 476b.

10. Que tout acte législatif se fondant sur la présente résolution soit censé être entré en vigueur le neuvième jour d'avril mil neuf cent cinquante-deux.

LOI DE L'ACCISE

Résolu.—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la Loi de l'accise, 1934, et de statuer:

1. Que soit abrogé le droit d'accise sur les spiritueux distillés du vin produit de fruits indigènes et employé dans la fabrication de vin domestique.

2. Que soit abrogé le droit d'accise sur les spiritueux servant directement à la fabrication de denrées assujéties à la taxe d'accise en vertu de l'annexe de la loi sur la taxe d'accise.

3. Que le droit d'accise sur la bière ou liqueur de malt brassée, en totalité ou en partie, avec quelque substance autre que du malt, soit réduit de 45c. à 42c. par gallon.

4. Que tout acte législatif fondé sur la présente résolution soit censé être entré en vigueur le neuvième jour d'avril mil neuf cent cinquante-deux.

LOI FÉDÉRALE SUR LES DROITS SUCCESSORAUUX

Résolu.—Qu'il y a lieu de modifier la Loi fédérale sur les droits successoraux afin de rectifier certaines anomalies, de préciser l'application de certaines dispositions et d'y apporter certaines modifications d'ordre technique.

TARIF DES DOUANES

1. *Résolu.*—Que la Liste A du Tarif des douanes soit modifiée par le retranchement des numéros tarifaires 216*d*, 216*e*, 216*f*, 231*d*, 231*e*, 237*a*), 237*b*), 237*c*), 237*d*), 238 (1), 238 (2), 238 (3) (i), 238 (3) (ii), 238 (4) (i), 238 (4) (ii), 238 (5) (i), 238 (5) (ii), 238 (6) (i), 238 (6) (ii), 238*a*, 238*b*, 238*c*, 238*d*, 238*e*, 238*f*, 238*g*, 318, 319, 320, 321, 322, 322*a*, 323, 324 et 325, des diverses énumérations de marchandises respectivement et des divers taux de droits de douane, s'il en est, placés en regard de chacun desdits numéros, ainsi que par l'insertion dans cette Liste A des numéros, énumérations et taux de droits suivants:

Numéros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
318	Verre à vitres, transparent, simplement découpé, de forme rectangulaire.....	En franchise	7½ p.c.	17½ p.c.
319	Verre à glaces, douci et poli sur les deux faces, simplement découpé, de forme rectangulaire.....	En franchise	5 p.c.	15 p.c.
320	Verre laminé ou coulé, simplement découpé, de forme rectangulaire.....	En franchise	5 p.c.	15 p.c.
321	Verre à vitres, verre à glaces, verre coulé et verre laminé, n.d.....	En franchise	7½ p.c.	17½ p.c.
322	Verre feuilleté, en verre à vitres ou à glaces, ou formé de ces deux verres:			
	<i>a</i>) simplement découpé de forme rectangulaire.....	5 p.c.	12½ p.c.	22½ p.c.
	<i>b</i>) n.d.....	17½ p.c.	25 p.c.	35 p.c.
323	Ouvrages en verre feuilleté, n.d.....	17½ p.c.	25 p.c.	35 p.c.
323 <i>a</i>	Miroirs en verre, biseautés ou non, et encadrés ou non, n.d.....	17½ p.c.	20 p.c.	30 p.c.
323 <i>b</i>	Vitraux en verre décoré.....	7½ p.c.	7½ p.c.	17½ p.c.
901	<i>a</i>) Résines synthétiques sans addition d'aucune substance y compris les résidus et déchets:			
	1. Résines phénol-aldéhydiques.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
	2. Résines amino-aldéhydiques.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
	3. Résines alkydes.....	5 p.c.	5 p.c.	15 p.c.
	4. Résines polyamidiques.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
	5. Polystyrènes.....	7½ p.c.	7½ p.c.	17½ p.c.
	6. Résines vinyliques, à l'exception du vinylidène.....	5 p.c.	5 p.c.	15 p.c.
	7. Résines tirées de la résine naturelle ou de l'huile dite de tallöl, n.d.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
	8. Autres résines.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
	<i>b</i>) Résines synthétiques sous forme d'émulsions, dispersions ou solutions aqueuses, sans addition d'aucune substance:—			

Nu- més- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	1. Résines phénol-aldéhydiques.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
	2. Résines amino-aldéhydiques.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
	3. Résines alkydes.....	5 p.c.	5 p.c.	15 p.c.
	4. Résines polyamidiques.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
	5. Polystyrènes.....	7½ p.c.	7½ p.c.	17½ p.c.
	6. Résines vinyliques, à l'exception du viny- lidène.....	5 p.c.	5 p.c.	15 p.c.
	7. Résines tirées de la résine naturelle ou de l'huile dite de tallöl, n.d.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
	8. Autres résines.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
	<i>c) Résines synthétiques en dissolvants organiques là où le dissolvant ne dépasse pas 60 p. 100 du poids, sans autre mélange:</i>			
	1. Résines phénol-aldéhydiques.....	12½ p.c.	12½ p.c.	22½ p.c.
	2. Résines amino-aldéhydiques.....	12½ p.c.	12½ p.c.	22½ p.c.
	3. Résines alkydiques.....	12½ p.c.	12½ p.c.	22½ p.c.
	4. Résines dérivées de la résine naturelle ou de l'huile dite de tallöl, n.d.....	12½ p.c.	12½ p.c.	22½ p.c.
	5. Autres.....	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
	<i>d) Résines synthétiques, pulvérisées ou granulées, contenant un ingrédient destiné à empêcher la for- mation de grumeaux pendant l'expédition, ne dépassant pas 3. p. 100 du poids, mais sans autres mélange:</i>			
	1. Résines amino-aldéhydiques.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
	2. Autres.....	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
902	Résines synthétiques, mélangées avec d'autres ma- tières, sous toute forme, y compris rebuts ou dé- chets, pour moulage, coulage, refoulage, laminage, emboutissage (compositions à mouler ou matières à transformer en compositions à mouler); résines syn- thétiques mélangées avec d'autres matières sous forme de préformes non pleinement traitées ou de flans non pleinement traités pour moulage à com- pression:			
	<i>a) Type phénol-aldéhyde.....</i>	10 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
	<i>b) Type alkyde.....</i>	5 p.c.	5 p.c.	15 p.c.
	<i>c) Type polystyrène.....</i>	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
	<i>d) Type vinyle, sauf le vinyldène.....</i>	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
	<i>e) Autres types.....</i>	En franchise	En franchise	10 p.c.
903	Colles ou matières adhésives de résine synthétique, composées de résines synthétiques mélangées avec d'autres matières.....	15 p.c.	17½ p.c.	27½ p.c.
904	Compositions de résine synthétique, n.d.....	15 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
905	Résines synthétiques sous forme de plaques, feuilles, pellicules, feuilles en rouleaux ou bandes d'au moins 6 pouces de largeur, n.d.; résines synthétiques sous forme de tubes flasques d'au moins 6 pouces de circonférence, n.d.:			
	<i>a) Résines phénol-aldéhydiques, non plus ouvrées que coulées.....</i>	En franchise	En franchise	10 p.c.
	<i>b) Résines acryliques, non plus ouvrées que mou- lées ou coulées.....</i>	En franchise	En franchise	10 p.c.
	<i>c) Résines polyéthylènes:</i>			
	<i>(i) Unies, non recouvertes, ni décorées.....</i>	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
	<i>(ii) Autres.....</i>	15 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
	<i>d) Résines vinyliques, à l'exception du vinyldène:</i>			
	<i>(i) Unies, non recouvertes ni décorées.....</i>	15 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
	<i>(ii) Autres.....</i>	15 p.c.	20 p.c.	30 p.c.
	<i>e) Résines vinyliques; vinyldène:</i>			
	<i>(i) Unies, non recouvertes, ni décorées.....</i>	En franchise	En franchise	10 p.c.
	<i>(ii) Autres.....</i>	En franchise	En franchise	10 p.c.

Nu- més- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
906	<p><i>f)</i> Autres résines:</p> <p>(i) Unies, non recouvertes, ni décorées.....</p> <p>(ii) Autres.....</p> <p>Résines synthétiques sous forme de plaques, feuilles, pellicules, feuilles en rouleaux ou bandes, de moins de 6 pouces de largeur; tubes flasques de moins de 6 pouces de circonférence; autres tubes, blocs, barres, joncs, filaments simples non destinés au tissage; profilés de section uniforme importés en longueurs; non plus ouvrées que moulées, coulées, laminées, refoulées ou embouties, n.d.:</p>	En franchise 10 p.c.	En franchise 10 p.c.	10 p.c. 20 p.c.
907	<p><i>a)</i> Résines phénol-aldéhydiques, coulées.....</p> <p><i>b)</i> Résines acryliques.....</p> <p><i>c)</i> Résines vinyliques, excepté le vinylidène.....</p> <p><i>d)</i> Résines vinyliques: vinylidène.....</p> <p><i>e)</i> Autres résines.....</p> <p>Résines synthétiques en mousse et soufflées, en cylindres, blocs ou plaques, ou en flocons, granules ou poudre.....</p>	En franchise En franchise 15 p.c. En franchise 15 p.c.	En franchise En franchise 15 p.c. En franchise 15 p.c.	10 p.c. 10 p.c. 25 p.c. 10 p.c. 25 p.c.
908	Ouvrages en résines synthétiques, n.d.....	15 p.c.	20 p.c.	30 p.c.
909	<p><i>a)</i> Esters ou éthers de cellulose, ou mélanges de ces produits (à l'exclusion des esters ou des éthers de cellulose solubles dans l'eau), sans addition d'autres substances:</p> <p>1. Nitrate de cellulose contenant au plus 12·2 p. 100 d'azote, en poids.....</p> <p>2. Acétate de cellulose.....</p> <p>3. Acétobutyrate de cellulose.....</p> <p>4. Propionate de cellulose.....</p> <p>5. Ethylcellulose.....</p> <p>6. Methylcellulose, insoluble dans l'eau.....</p> <p>7. Autres.....</p> <p><i>b)</i> Nitrate de cellulose contenant au plus 12·2 p. 100 d'azote, en poids, et additionné d'au plus 35 p. 100 d'alcool, en poids.....</p> <p><i>c)</i> Esters ou éthers de cellulose, ou mélange de ces produits, en solution dans un dissolvant organique qui constitue au plus 60 p. 100 du poids global de la solution, sans addition d'autres substances:</p> <p>1. Nitrate de cellulose contenant au plus 12·2 p. 100 d'azote, en poids, à l'exception du cas prévu à l'alinéa <i>b)</i> ci-dessus.....</p> <p>2. Acétate de cellulose.....</p> <p>3. Acétobutyrate de cellulose.....</p> <p>4. Propionate de cellulose.....</p> <p>5. Ethylcellulose.....</p> <p>6. Methylcellulose.....</p> <p>7. Autres.....</p> <p>Esters ou éthers de cellulose, ou mélanges de ces produits, mélangés à d'autres substances, sous toutes les formes, y compris les déchets ou débris d'ouvrages, et destinés au moulage, au coulage, au refoulement, au laminage, à l'emboutissage (mélanges pour moulage ou produits destinés à entrer dans leur préparation).....</p>	En franchise En franchise En franchise En franchise En franchise En franchise En franchise	En franchise En franchise En franchise En franchise En franchise En franchise En franchise	10 p.c. 10 p.c. 10 p.c. 10 p.c. 10 p.c. 10 p.c. 10 p.c.
910	Esters ou éthers de cellulose, ou mélanges de ces produits, mélangés à d'autres substances, sous toutes les formes, y compris les déchets ou débris d'ouvrages, et destinés au moulage, au coulage, au refoulement, au laminage, à l'emboutissage (mélanges pour moulage ou produits destinés à entrer dans leur préparation).....	En franchise	En franchise	10 p.c.
911	Mélanges d'esters ou d'éthers de cellulose (à l'exception des esters et des éthers de cellulose solubles dans l'eau) avec d'autres produits n.d.....	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.

Numéros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
912	Matières plastiques cellulosiques sous forme de plaques, feuilles, pellicules, feuilles en rouleaux, bandes, d'au moins 6 pouces de largeur; de tubes flasques d'au moins 6 pouces de circonférence; n.d.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
913	Matières plastiques cellulosiques sous forme de plaques, feuilles, pellicules, feuilles en rouleaux, ou bandes, de moins de 6 pouces de largeur; tubes flasques, de moins de 6 pouces de circonférence; autres tubes, blocs, barres, jones, filaments simples non destinés au tissage; de profilés de section uniforme importés en longueurs; non plus ouvrées que moulées, coulées, laminées, refoulées ou embouties, n.d. a) Nitrate de cellulose..... b) Autres.....	En franchise 15 p.c.	En franchise 15 p.c.	10 p.c. 25 p.c.
914	Matières plastiques cellulosiques en mousse et soufflées, en blocs ou planches, granules ou poudre	En franchise	En franchise	10 p.c.
915	Ouvrages en matières plastiques cellulosiques, n.d.: a) Nitrate de cellulose..... b) Pellicules cinématographiques, négatifs, n.d. en nitrate de cellulose..... c) Autres.....	10 p.c. 10 p.c. 15 p.c.	20 p.c. 10 p.c. 20 p.c.	30 p.c. 20 p.c. 30 p.c.
916	Matières plastiques, laminées et moulées, n.d. dont les principaux liants ou agents d'imprégnation sont des résines synthétiques ou des matières plastiques cellulosiques.....	15 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
917	Résine synthétique ou matière plastique cellulosique sous forme de plaques, feuilles, feuilles en rouleaux, bandes, tubes, blocs, barres, jones, contenant une armature ou un support de feuille de papier, de carton ou de tissu, ou d'une armature de fibres tressées ou autrement arrangées, n.d.:— a) Feuilles à doublure intermédiaire, composées de feuilles de matières plastiques cellulosiques collées sur un tissu de coton..... b) Autres.....	10 p.c. 15 p.c.	15 p.c. 15 p.c.	25 p.c. 25 p.c.
918	a) Cellulose régénérée, en feuilles ou bandes..... b) Éponges de cellulose régénérée..... c) Ouvrages en cellulose régénérée n.d.....	15 p.c. 15 p.c. 15 p.c.	20 p.c. 20 p.c. 20 p.c.	30 p.c. 30 p.c. 30 p.c.
919	Matières plastiques dérivées des albuminoïdes; feuilles, bandes, tubes, blocs, barres, jones; autres profilés de section uniforme importés en longueurs; non plus ouvrées que moulées, refoulées ou embouties.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
920	Ouvrages en matières plastiques dérivées des albuminoïdes, n.d.....	15 p.c.	20 p.c.	30 p.c.
921	Produits d'une catégorie non faite au Canada et destinés uniquement à la fabrication des articles énumérés aux numéros tarifaires 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 916, 917, 918a), 918b), et 919, à l'exception des articles mêmes énumérés dans les numéros tarifaires 901 à 920 inclusivement.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
922	Phénol employé uniquement dans la fabrication de colles de résines synthétiques.....	En franchise	En franchise	10 p.c.

Nu- més- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
923	Anhydride phtalique, acides adipique, abiétique, maléique et succinique, adipate diammoniocyclohexanique, sébacate diammoniocyclohexanique, diamine cyclohexanique, caprolactam et éthylène-glycol, lorsqu'ils sont importés par des fabricants de résines synthétiques uniquement pour entrer dans la fabrication de résines synthétiques, dans leurs propres fabriques.....	En franchise	En franchise	10 p.c.

2. *Résolu*.—Que la Liste A du Tarif des douanes soit modifiée par le retranchement des numéros tarifaires 98, 105c, 156 a), b), c), d), e) et f), 203a, 203b, 206a(1), 206c, 211b, 225, 236b, 263b, 270, 275, 409m, 409r, 410a(iii), 410f, 410n, 427b, 428g, 436, 438b, 438c, 438d, 438e (1) a) et b), (2), (3) et (4), 438h, 438i, 440l, 440n, 442, 442d, 443a, 445m(i) et (ii), 445o(ii), 461, 462a, 462b, 468, 478, 479, 482, 499a, 522e, 563, 618b, 657, 682a, 690a, 696 et 848, des diverses énumérations de marchandises respectivement et des divers taux de droits de douane, s'il en est, placés en regard de chacun desdits numéros, ainsi que par l'insertion, dans cette Liste A, des numéros, énumérations et taux de droits suivants:

79f	Pollen.....	En franchise	En franchise	En franchise
90g	Herbes desséchées, à l'état brut, auxquelles il n'a pas été donné de plus-value par la mouture, le raffinage ou tout autre procédé de fabrication: basilic, laurier commun (<i>larus nobilis</i>), marjolaine, menthe, orégano, romarin, sauge, sarriette, estragon et thym..	En franchise	5 p.c.	25 p.c.
98	Bananes.....les 100 livres	En franchise	50c.	\$1.00
105c	Olives, conservées au gaz sulfureux ou en saumure, non embouteillées..... A compter du 1 ^{er} juillet 1953	En franchise 10 p.c.	En franchise 17½ p.c.	30 p.c. 30 p.c.
156	a) Whiskey.....le gallon d'esprit-preuve	\$4.50	\$5.00	\$10.00
	b) Genièvre (gin), n.d.....le gallon d'esprit-preuve	\$4.50	\$5.00	\$10.00
	c) Rhum, n.d.....le gallon d'esprit-preuve	\$4.50	\$6.00	\$10.00
	d) Brandy.....le gallon d'esprit-preuve	\$4.00	\$4.00	\$10.00
	e) Liqueurs.....le gallon d'esprit-preuve	\$4.50	\$4.50	\$10.00
156	f) Alcool éthylique, ou la substance communément connue sous les noms d'alcool, d'oxyde éthylique hydraté ou d'esprit-de-vin, n.d.; spiritueux ou boissons alcooliques, n.d.; absinthe, arack ou eau-de-vie de palme, eaux-de-vie artificielles et imitations d'eaux-de-vie, n.d.; cordiaux de toute espèce, n.d.; mescal, pulque, rum shrub, schiedam et autres schnaps; tafia, et amers ou boissons alcooliques, n.d.; et vins, n.d.; renfermant plus de quarante pour cent d'esprit-preuve.....le gallon d'esprit-preuve..	\$5.00	\$10.00	\$10.00

Toutefois (1) lorsque les articles dénommés au numéro 156 sont d'une force supérieure ou inférieure à la force de preuve, leur mesurage et le chiffre du droit à acquitter sur ces articles doivent être majorés ou réduits en proportion pour toute force supérieure ou inférieure à la force de preuve.

Nu- més- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	<p>Toutefois (2) les bouteilles, flacons et récipients de genièvre, rhum, whisky et eau-de-vie de toutes quantités suivantes (subordonnément aux dispositions relatives à la majoration ou à la réduction d'après le degré de force), à savoir:</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients ne contenant pas plus d'un huitième de gallon par douzaine représentent un huitième de gallon par douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients, contenant plus d'un huitième de gallon, mais au plus un sixième de gallon la douzaine, représentent un sixième de gallon la douzaine.</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients, contenant plus d'un sixième de gallon, mais au plus un quart de gallon la douzaine, représentent un quart de gallon la douzaine.</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus d'un quart de gallon mais au plus un demi-gallon la douzaine, représentent un demi-gallon la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus d'un demi-gallon la douzaine mais au plus trois quarts d'un gallon la douzaine, représentent trois quarts de gallon la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus de trois quarts d'un gallon la douzaine mais au plus un gallon la douzaine, représentent un gallon la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus d'un gallon mais au plus un gallon et demi la douzaine, représentent un gallon et demi la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus d'un gallon et demi mais au plus deux gallons la douzaine, représentent deux gallons la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus de deux gallons mais au plus deux gallons et quatre cinquièmes la douzaine, représentent deux gallons et quatre cinquièmes la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus de deux gallons et quatre cinquièmes mais au plus trois gallons la douzaine, représentent trois gallons la douzaine;</p> <p>Les bouteilles, flacons et récipients contenant plus de trois gallons mais au plus trois gallons et un cinquième la douzaine, représentent trois gallons et un cinquième la douzaine.</p> <p>Toutefois, (3) les bouteilles ou les fioles de liqueurs pour des usages spéciaux tels que les échantillons non destinés à être vendus dans le commerce, peuvent être déclarées en douane suivant le mesurage réel, subordonnément aux règlements établis par le Ministre.</p>			
197f	Papier pelure, évalué à au moins quarante cents la livre, devant servir à la fabrication du papier carbone.	En franchise	7½ p.c.	25 p.c.
196h	Pots, boîtes, accolures, collets ou protecteurs, de papier flexible ou de carton fibre, devant servir exclusivement à la culture des plantes à des fins de transplantation ou en vue d'en protéger la croissance.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
203a	Produits chimiques composés d'au moins deux acides ou sels solubles dans l'eau, et adaptés à la teinture ou au tannage.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
203b	Couleurs d'aniline et de goudron de houille, pour la teinture, en vrac ou en paquets d'au moins une livre.	En franchise	En franchise	10 p.c.

Numéros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
206a	(1) Sérums et antisérums, toxoïdes, virus, toxines et antitoxines; virus vaccinaux et vaccins bactériens; bactériophages et lysats bactériens; allergéniques, extraits de foie, extraits hypophysaires, épinéphrine et ses solutions, insuline, avec ou sans zinc, globine ou protamine; tous les produits qui précèdent, lorsqu'ils sont importés pour administration parentérale dans le diagnostic ou le traitement des maladies de l'homme..... (3) Plasma sanguin ou sérum d'origine humaine ou fractions, diluant ou ses succédanés; tous les produits qui précèdent, lorsqu'ils sont importés pour administration parentérale.....	En franchise	En franchise	En franchise
206c	Bouteilles, tubes, bandes pour anses, étiquettes, bouchons en liège, bouchons ou autres fermetures, pour servir avec des bouteilles, assemblées ou non en unités partiellement remplies de solutions destinées à empêcher la coagulation ou non; filtres, compte-gouttes, pinces; tous les articles énumérés précédemment lorsqu'ils sont importés pour servir exclusivement au captage, à la préparation, à l'entreposage, au transport ou à l'injection du sang humain (soit à l'état naturel, soit sous forme de sérum ou de plasma liquide ou sec) et les matières destinées à la dilution ou leurs succédanés; les matières composantes servant exclusivement à la fabrication des articles énumérés précédemment ou des solutions destinées à empêcher la coagulation ainsi que les matières propres à assurer la dilution ou leurs succédanés.....	En franchise	En franchise	En franchise
211b	(1) Andaloussite, cyanite, sillimanite, brute ou calcinée, mais non autrement transformée que pulvérisée..... (2) Mullite, non autrement transformée que pulvérisée.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
220d	Préparations chimiques sèches composées de plus d'une substance, lorsqu'elles sont importées par des fabricants de lampes fluorescentes ou de lampes électroniques pour servir exclusivement à couvrir la paroi intérieure des lampes fluorescentes ou des lampes électroniques, dans leurs propres fabriques.	En franchise	5 p.c.	25 p.c.
225	Cire, végétale et minérale (non séparée du pétrole) et leurs mélanges.....	5 p.c.	7½ p.c.	10 p.c.
263b	Méthyléthylcétone, diéthylcétone, furfurool, méthyl-normalpropylcétone et méthylisobutylcétone, devant servir exclusivement à l'affinage des huiles	En franchise	En franchise	25 p.c.
269c	Agents régénérateurs ou plastifiants d'origine pétrolière, pour la régénération ou plastification du caoutchouc.....	En franchise	En franchise	En franchise
270	Huile devant servir à la concentration des minerais.	En franchise	En franchise	En franchise
275	Gaz de pétrole liquéfiés, importés en récipients; a) pour chauffage, cuisson ou éclairage..... b) n.d.....	10 p.c. 10 p.c.	12½ p.c. 12½ p.c.	25 p.c. 25 p.c.
295d	Profilés coulés de roche basaltique fondue combinée ou non avec d'autres matières.....	En franchise	5 p.c.	25 p.c.

Numéros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
388g	Rails (voie), en fer ou en acier, autres que rails pour chemins de fer, plus ouvrées que laminées à chaud, avec d'autres sections, cintrées ou non, y soudées ou non.....	En franchise	12½ p.c.	35 p.c.
409m	(1) Tracteurs à combustion interne (sauf les camions-tracteurs routiers) et leurs accessoires; pièces de tout ce qui précède.....	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) Appareils de traction destinés à être combinés avec des automobiles au Canada pour servir de tracteurs et leurs pièces.....	En franchise	En franchise	En franchise
409r	Évaporateurs à lait et dessiccateurs à lait pour l'industrie laitière et leurs pièces.....	En franchise	7½ p.c.	25 p.c.
410a	(iii) Camions à moteur diesel, automoteurs, montés sur roues caoutchoutées, ou sur roues caoutchoutées et demi-voies, à bascule arrière ou de côté, d'une capacité normale, au volume radé, d'au moins neuf verges et demie et, à la charge payante d'au moins 15 tonnes, et leurs pièces achevées, pour servir sur les routes secondaires, au transport des minéraux, minerais, roche, pierre, sable, gravier et autres minéraux extraits, dans les mines, les carrières, les gravières et les sablières ou aux endroits de construction.....	En franchise	7½ p.c.	27½ p.c.
410f	(1) Machines et appareils en fer ou en acier, d'une catégorie ou d'une espèce non fabriquée en Canada, et monte-charge et mécanisme pour dragues flottantes, destinés exclusivement à l'exploitation des mines d'or alluvionnaire.....	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) Installation complète de dragage, y compris, à titre de pièces intégrantes, un pipe-line flottant d'évacuation sur la rive et du matériel de poste de renfort, pour l'exploitation de gisements de minerai; et leurs pièces.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
410n	Perforatrices à diamant et sondeuses à carottes, non compris la force motrice, et foreuses rotatives à houille mues à l'électricité, et haveuses, n.d., et pièces des machines susmentionnées, ne devant servir que dans les opérations minières.....	En franchise	10 p.c.	10 p.c.
427b	Coussinets à billes et à rouleaux et leurs pièces achevées.....			
	(1) Pour la réparation des instruments aratoires et des machines agricoles mentionnés dans les numéros tarifaires 409, 409a, 409b, 409c, 409d, 409e, 409f, 109h, 109j, 409k, 409l, 409m, 409n, 409o et 409q..	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) N.d.....	En franchise	17½ p.c.	35 p.c.
427j	Machines, appareils, accessoires et leurs pièces pour la fabrication de produits biologiques et bactériologiques en vue d'usage parentéral et de la fabrication de produits antibiotiques, d'hormones et de stéroïdes.....	En franchise	En franchise	En franchise
428g	Pompes à injection de combustible et lances, et leurs pièces, pour moteurs diesel et semi-diesel.....	En franchise	En franchise	En franchise

Nu- més- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
431j	Instruments photogrammétriques et appareils pour usage dans l'interprétation de photographies ainsi que dans la préparation de cartes et de plans provenant de photographies, y compris les appareils suivants: stéréoscopes, binoculaires, barres de parallaxe, viseurs d'altitudes, viseurs de contours, appareils à croquis, matériel et accessoires de gabarits en coulisse utilisables avec les appareils susmentionnés; instruments pour tracés stéréoscopiques et appareils soit optico-mécaniques soit du genre projecteurs, y compris des accessoires comme tables à relevés et à calques, actionnés soit à l'électricité, soit mécaniquement ou indirectement, des instruments optiques pour préparer les plaques diapositives, des régulateurs de voltage et des transformateurs électriques, des appareils à refroidissement, lampes, lunettes, filtres, indicateurs d'altitudes, sélecteurs de points principaux et autres composants utilisables avec les appareils susmentionnés; tout ce qui précède d'une classe ou catégorie d'articles non fabriqués au Canada et leurs pièces et caisses ajustées de transport de l'un ou l'autre des appareils susmentionnés.....	En franchise	5 p.c.	20 p.c.
436	Locomotives et voitures à voyageurs, wagons à bagage ou à marchandises appartenant à des compagnies de chemin de fer des États-Unis ou exploités par elles et circulant sur toute ligne ou chemin traversant la frontière, tant que les locomotives et les voitures canadiennes seront admises en franchise aux États-Unis dans des circonstances analogues, le tout en conformité des règlements édictés par le ministre..... Toutefois, si ces locomotives et ce matériel roulant de chemin de fer servent temporairement au transport de marchandises d'un endroit du Canada à un autre endroit du Canada, ils ne seront pas admissibles en franchise, mais seront assujettis aux droits de douane sur la valeur de location ou les charges prélevées par le propriétaire américain en vue d'être utilisés au Canada, le tout en conformité des règlements édictés par le ministre.	En franchise	En franchise	En franchise
438b	Coussinets à billes et à rouleaux; Butées de débrayage; Coussinets en graphite; Coussinets en acier ou en bronze avec garniture en métal autre que le fer, pièces et matières pour ces coussinets; Coussinets de butées de rotules de direction; Bagues graphitées ou imprégnées d'huile; Isolants de bougies, en matière céramique, non plus ouvrés que cuits et vernissés, imprimés ou décorés ou non, sans garnitures; Colliers de butées de vilebrequins; Compresseurs à air et leurs pièces; Segments de collecteurs, en cuivre; bagues isolantes d'extrémité des collecteurs; Disques diminués en acier laminé à chaud, avec ou sans trou central, pour roues pleines; Membranes pour pompes à essence et pompes à vide; Rotors de distributeurs et assemblages de cames; Sabots de butoirs de portières; Bornes de prise de courant, douilles, raccords et attache-fils, et pièces et combinaisons de ces articles, y compris bras et garnitures y attachés de façon permanente, mais à l'exclusion des bornes d'accumulateurs; Joints en toutes matières, à l'exception du liège et du feutre, composés ou non, pièces et matières pour ces joints;			

Nu- més- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	<p>Points de contact pour allumage; Clavettes pour arbres; Dispositifs auxiliaires de conduite, destinés à être ajoutés aux véhicules automobiles pour en faciliter la conduite aux personnes atteintes d'infirmités, et leurs pièces; Lentilles de verre pour phares et lampes d'automobiles et réflecteurs; Rondelles-freins; Bougies avec dispositifs de rupture magnétiques; Moulages de bagues de piston non ouvrés, avec ou sans coulisses, et les ailettes enlevées. Carter d'arbre à cardan en acier, caoutchouté. Lisses de section de coulisse d'arrêt, cornières, serrures et targettes, ventilateurs non plaqués et leurs pièces, lesdits articles étant d'un métal autre que l'aluminium pour la fabrication de châssis de fenêtre pour carrosseries d'autobus; Boulons d'acier, clous à grosse tête, bouchons, rivets ou écrous, à chapeau d'acier inoxydable, et leurs pièces; Commutateurs, raccords, coupe-circuit et solénoïdes et leurs combinaisons et leurs pièces; Commande de renversement, électrique, pour essieu d'arrière à deux vitesses; Assemblages de pièces de commande par le vide, l'eau ou l'air et leurs pièces; Fibre vulcanisée en feuilles, tiges, bandes et tubes; Pièces de tous lesdits articles;</p> <p>Tous les articles qui précèdent devant servir à la fabrication ou à la réparation des articles mentionnés aux numéros 424 et 438a du Tarif, ou à la fabrication de leurs pièces</p> <p>1. Dans le cas d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada.....</p> <p>2. Dans le cas d'une catégorie ou espèce fabriquée au Canada.....</p>	<p>En franchise</p> <p>En franchise</p>	<p>En franchise</p> <p>17½ p.c.</p>	<p>30 p.c.</p> <p>30 p.c.</p>
438c	<p>Ampèremètres; Appuie-bras et revêtements d'emboîtement pour roue en fibre durcie, ayant la forme voulue; Boîtes d'essieux, soudées en une seule pièce usinées ou non, y compris les pièces qui y sont soudées; Carburateurs; Châssis et profilés en acier pour leur fabrication; Allume-cigares et allume-cigarettes, combinés avec un porte-cigarettes ou non, y compris la base; Boîte d'engrenage de commande de ventilateur; Barillets de serrures, avec ou sans manchons et clefs; Indicateurs de chaleur sur tabliers; Régulateurs de vitesse pour moteurs; Ornements extérieurs non plaqués, à l'exclusion des moulures de finition ou décoratives; Embrayages hydrauliques avec ou sans assemblages de plateaux de commande; Indicateurs de niveau d'essence, d'huile ou d'air; Grilles non plaquées, polies ou non avant l'assemblage, et pièces de grilles, non plaquées ni polies, à l'exclusion des moulures de finition ou décoratives; Charnières, finies ou non, pour carrosseries; Trompes; Assemblages de tabliers, lampes de tabliers; lampes de panneaux de bord, de vide-poches, de coffres à bagages, de capots et de pas de portes et fileries pour ces lampes; Serrures pour l'allumage électrique, l'appareil de direction, la transmission ou combinaisons de serrures; Moulures en métal avec clous en place, remplies de plomb ou non;</p>			

Nu- més- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	<p>Pièces de filtres pour l'huile, savoir: cartouches de rechange perforées pour filtres d'huile, disques de bout de rechange et tubes perforés à bords retournés;</p> <p>Ornements et plaques d'identification de métal non plaqués à l'exclusion des moulures finies ou décoratives;</p> <p>Canalisations faites de tuyaux rigides, recouverts ou non, avec ou sans raccords, et tuyaux pour ces canalisations;</p> <p>Épurateurs d'essence, y compris les supports et les raccords;</p> <p>Assemblages de volets de radiateurs, automatiques;</p> <p>Indicateurs de niveau d'eau pour radiateurs;</p> <p>Enveloppes de radiateurs non plaquées, ni finies en métal d'aucune façon;</p> <p>Jumelles de ressort;</p> <p>Vélocimètres;</p> <p>Enveloppes de ressorts en métal et bandes de fermeture ou profilés pour ces articles;</p> <p>Volants, jantes et croisillons pour ces volants;</p> <p>Ébauches de pare-soleil en planches de gypse;</p> <p>Tachymètres, avec ou sans tachygraphes, tant électriques qu'actionnés par transmission;</p> <p>Contrôles thermostatiques;</p> <p>Montage de manettes d'admission, de dispositifs d'allumage, d'étrangleurs et de dispositifs de dégagement du capot, y compris leurs boutons;</p> <p>Convertisseurs de couples;</p> <p>Dispositifs auxiliaires de transmission par vitesse surmultipliée et leurs commandes;</p> <p>Assemblages de cardan à rotules;</p> <p>Essuie-glaces;</p> <p>Pièces de tout ce qui précède, y compris les supports, les raccords et les accessoires;</p> <p>Pièces embouties-carrosseries, auvents, ailes, avants, capots, tabliers, protecteurs et chicane—en métal, brutes, ébarbées ou non, soudées de quelque manière ou non avant le profilage ou le perçage définitifs, mais non pourvues du moindre fini métallique.</p> <p>Tous les articles qui précèdent, lorsqu'ils doivent entrer dans la fabrication ou la réparation des marchandises énumérées dans les numéros tarifaires 410a (iii), 424 et 438a, ou dans la fabrication de leurs pièces.....</p>			
	<p>(1) Toutefois, si les articles susnommés, appartenant à une classe ou catégorie non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant d'automobiles à voyageurs (ayant au plus dix places assises chacune) spécifiées dans le numéro tarifaire 438a, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, ne dépasse pas dix mille automobiles semblables complètes, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits et les taxes, provient du Commonwealth pour au moins quarante pour cent, le régime de cette position sera</p>	En franchise	17½ p. c.	30 p. c.
	<p>(2) Toutefois, si les articles susnommés, appartenant à une classe ou catégorie non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant d'automobiles à voyageurs (ayant au plus dix places assises chacune) spécifiées dans le numéro tarifaire 438a, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, dépasse dix mille mais non vingt mille automobiles semblables complètes, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits et les taxes, provient du Commonwealth pour au moins cinquante pour cent, le régime de cette position sera.....</p>	En franchise	En franchise	25 p. c.
		En franchise	En franchise	25 p. c.

Nu- més- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	(3) Toutefois, si les articles susnommés, appartenant à une classe ou catégorie non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant d'automobiles à voyageurs (ayant au plus dix places assises chacune) spécifiées dans le numéro tarifaire 438a, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, dépasse vingt mille automobiles semblables complètes, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits et les taxes, provient du Commonwealth pour au moins soixante pour cent, le régime de cette position sera.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
	(4) Toutefois, si les articles susnommés, appartenant à une classe ou catégorie non faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant de camions, d'autobus, d'électrobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances automobiles et de corbillards, ou de leurs châssis, énumérés dans les numéros tarifaires 410a (iii), 438a et 424, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, ne dépasse pas dix mille voitures semblables, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits et les taxes, provient du Commonwealth pour au moins quarante pour cent, le régime de cette position sera.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
	(5) Toutefois, si les articles susnommés, appartenant à une classe ou catégorie faite au Canada, doivent servir d'équipement primitif à un fabricant de camions, d'autobus, d'électrobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances automobiles et de corbillards, ou de leurs châssis, énumérés dans les numéros tarifaires 410a (iii), 438a et 424, dont la production totale, pendant l'année où l'importation est projetée, dépasse dix mille unités, et si le prix de revient de ces voitures, sans compter les droits et les taxes, provient du Commonwealth pour au moins cinquante pour cent, le régime de cette position sera.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
	(6) En outre, si les articles susdits sont d'une classe ou catégorie non faite au Canada et doivent servir à la réparation des marchandises spécifiées dans les numéros tarifaires 410a (iii), 424 et 438a, ou à la fabrication des pièces de rechanges pour ces articles, le régime de cette position sera.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
	(7) Toutefois, le gouverneur en conseil peut édicter les règlements jugés nécessaires à l'application du présent numéro.			
438d	Essieux d'avant et d'arrière; Freins; Tambours de freins; Embrayages; Pompes à essence pour moteurs ayant une cylindrée de 260 pouces cubes et plus; Moyeux; Moteurs à combustion interne; Engrenages de direction; Magnétos; Jantes pour pneumatiques; Suspensions d'essieux tandem, les ressorts non compris; Organes de transmission; Accouplements hydrauliques; Arbres de transmission; Joints universels; Roues en acier; Diviseurs de force motrice ou boîtes de transfert; Pièce de ce qui précède;			

Nu- més- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	<p>Tout ce qui précède étant d'une espèce ou d'une catégorie non faite au Canada et importée seulement pour la fabrication de camions automobiles, d'autobus, d'électrobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances, de corbillards, et de leurs châssis.....</p> <p>(1) Toutefois, si les articles susdits sont importés pour servir d'équipement primitif dans la fabrication de camions automobiles, d'autobus, d'électrobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances, de corbillards, ou de leurs châssis, par un fabricant des marchandises énumérées dans les numéros tarifaires 410a (iii), 424 et 438a et à condition que pendant l'année, au cours de laquelle l'importation est projetée, au moins quarante pour cent du prix de revient de ces véhicules et châssis, sans compter les droits ni les taxes, soient d'origine du Commonwealth britannique, les droits de ce numéro seront de.....</p> <p>(2) En outre, si les articles susdits, lorsqu'ils sont d'une espèce ou catégorie non faite au Canada, doivent être employés à la réparation de camions automobiles, d'autobus, de voitures pour la lutte contre les incendies, d'ambulances, de corbillards et d'électrobus, ou de leurs châssis, ou doivent servir à la fabrication de pièces de rechange pour ces véhicules ou châssis, les droits de ce numéro seront de.....</p> <p>(3) En outre, le gouverneur en conseil pourra édicter tous règlements jugés nécessaires à l'application de ce numéro.</p> <p>(1) Pièces, n.d., plaquées ou non, finies ou non, pour automobiles, véhicules automobiles, électrobus, voitures pour la lutte contre les incendies, ambulances et corbillards ou châssis énumérés dans les numéros tarifaires 438a et 424, y compris les moteurs mais non les appareils récepteurs, les moulages matricés de zinc, les accumulateurs, les pièces de bois, les pneus et les chambres à air ou les pièces dont la matière dominant en valeur est le caoutchouc.....</p> <p>(2) Garniture de freins et parements d'embrayages, ayant des fils métalliques ou non;</p> <p>a) Faits en amiante brut provenant du Commonwealth;</p> <p>b) Faits en amiante brut, n.d.,</p>	<p>En franchise</p> <p>En franchise</p> <p>En franchise</p> <p>En franchise</p> <p>En franchise</p> <p>En franchise</p> <p>15 p.c.</p>	<p>17½ p.c.</p> <p>7½ p.c.</p> <p>7½ p.c.</p> <p>25 p.c.</p> <p>25 p.c.</p> <p>25 p.c.</p>	<p>27½ p.c.</p> <p>27½ p.c.</p> <p>27½ p.c.</p> <p>35 p.c.</p> <p>35 p.c.</p> <p>35 p.c.</p>
438e	<p>Entretoises pour fonds de carrosseries et profilés d'acier pour leur fabrication;</p> <p>Pare-chocs avant et arrière, y compris les barres de pare-chocs en acier pour ressorts;</p> <p>Tables ou plate-formes à cerceaux, pour corbillards;</p> <p>Écritaux de direction, éclairés ou non;</p> <p>Signaux de direction, éclairés ou non;</p> <p>Mécanismes de portières et de marchepieds, actionnés à la main, à l'air comprimé ou par le vide;</p> <p>Serrures et loquets de portes;</p> <p>Commutateurs, vibrateurs, sonneries, boutons de sonnerie, montage de coupe-circuit à fusibles;</p> <p>Assemblages de transformation de commandes de transmission avant;</p> <p>Lampes de toutes sortes pour éclairage ou indication y compris les douilles, les brides, les bornes, le verre, les lentilles et leurs joints, montés ou non, mais à l'exclusion des ampoules, des phares scellés et des phares électriques.</p> <p>Pièces métalliques embouties, huilées et apprêtées ou non, et leurs montages;</p> <p>Bavettes de garde-boue en caoutchouc;</p> <p>Mécanismes actionnant le siège;</p>			

Nu- més- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	Ventilateurs, y compris le type de ventilateur actionné par un moteur, et grilles; Mécanismes actionnant les glaces; Pièces de tous les articles qui précèdent; Tous les articles qui précèdent, importés uniquement en vue de la fabrication ou de la réparation des carrosseries de camions, d'autobus, d'électrobus, des voitures pour la lutte contre les incendies, des ambulances et des corbillards...	En franchise	En franchise	20 p.c.
440l	Aéronefs et leurs pièces achevées, n.d., à l'exclusion des moteurs, suivant les règlements prescrits par le Ministre; 1. De modèles et dimensions non fabriqués au Canada..... à compter du 1er juillet 1955 2. De modèles et dimensions fabriqués au Canada..	En franchise En franchise En franchise	En franchise 15 p.c. 15 p.c.	En franchise 27½ p.c. 27½ p.c.
440n	Moteurs importés pour être installés uniquement sur des aéronefs; 1. De modèles et dimensions non fabriqués au Canada..... à compter du 1er juillet 1955 2. De modèles et dimensions fabriqués au Canada..	En franchise En franchise En franchise	En franchise 15 p.c. 15 p.c.	En franchise 27½ p.c. 27½ p.c.
442	Articles et matières qui entrent dans le prix de fabrication des marchandises désignées aux numéros 409, 409a, 409b, 409c, 409d, 409e, 409f, 409g, 409h, 409i, 409j, 409k, 409l, 409m, 409n, 409o, 409q et 439c, importés pour servir à la fabrication des marchandises désignées aux numéros ci-dessus, ou de leurs pièces, suivant les règlements édictés par le Ministre.....	En franchise	En franchise	En franchise
442d	Matériaux, y compris toutes les pièces, faits entièrement ou principalement en métal, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, lorsqu'ils sont importés par des fabricants d'articles ayant droit d'entrée sous le régime des numéros tarifaires 410g, 410l, 410n, 410o, 410p, 410q, 410s, 410u, 410v, 410w, 410x, 410z, 411, 411a, 411b, 427b, 427c, 427f, 428c, 428e, 440k, et 447a, pour servir à la fabrication de ces articles dans leurs propres établissements, en vertu de règlements prescrits par le Ministre.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
443a	Fours, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, pour l'usage de boulangeries commerciales; et leurs pièces achevées.....	En franchise	7½ p.c.	30 p.c.
443c	Lampes-témoins automatiques, appareils de commande thermostatiques, appareils de commande actionnés par le principe thermostatique, appareils de commande actionnés par le principe hydrostatique et leurs pièces d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, utilisés dans la fabrication des chauffe-eaux à gaz.....	En franchise	10 p.c.	30 p.c.
445m	(1) Calculateurs électriques, sans flamme, destinés à l'emploi dans les mines où se trouvent des gaz inflammables, et leurs pièces achevées..... (2) Transformateurs électriques, redresseurs de courants, dispositifs de raccordement de câbles, rallonges de câble pendant avec attaches à même, boîtes de dérivation, sans flamme, et leurs pièces achevées, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, pour usage dans les mines où se trouvent des gaz inflammables.....	En franchise En franchise	20 p.c. 10 p.c.	30 p.c. 37½ p.c.

Nu- més- ros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
445o	(ii) Poudres métalliques; feuilles d'aluminium gravées; produits textiles, recouverts d'une couche d'aluminium; fils résistants d'alliage d'un diamètre inférieur à .005 pouce; moteurs à mouvement d'horlogerie pour tourne-disques; mécaniques de mise en place automatique de disques, avec bras, non compris les moteurs ou les plaques tournantes; écussons de coffres de métal avec cristaux, ouverts ou non, s'ils sont d'une catégorie ou modèle non fabriqués au Canada et destinés à la fabrication ou à la réparation des objets mentionnés aux numéros 445d et 597a du Tarif, et d'autres appareils fonctionnant à l'aide de lampes de radio ou servant à la fabrication de leurs pièces.....	En franchise	En franchise	30 p.c.
445r	Appareils pour la réception et la transmission de photographies par fil.....	En franchise	En franchise	30 p.c.
447c	Rouleaux de calandre à glacer se composant d'un noyau d'acier rempli de disques de papier ou de textile ou des deux, servant exclusivement à la fabrication du papier.....	En franchise	En franchise	35 p.c.
461	(1) Coffres-forts, y compris les portes; portes et cadres de portes pour chambres fortes; bascules, balances, fléaux de balances et machines d'essai de résistance de toute catégorie, n.d.....	10 p.c.	20 p.c.	35 p.c.
	(2) Pièces, achevées ou non, de balances.....	En franchise	10 p.c.	35 p.c.
462a	Appareils et accessoires pour prise de vues, savoir: (1) Appareils et leurs pièces pour faire des négatifs ou des positifs de 3½ pouces sur 4½ pouces ou plus, y compris leurs étuis..... (2) Accessoires d'appareils de prise de vues, posémètres, télémètres, parasoleils, accessoires pour diapositives de projection, pieds photographiques, trépieds d'appareils photographiques et sommets de trépieds, dégradateurs, disques diffuseurs et supports, filtres à couleurs et supports, écrans polarisateurs et supports, décors de fond, lampes-éclair pour appareils à éclair très rapides, pistolets pour lumière-éclair; pièces de ce qui précède..... (3) Tireuses par contact, tireuses par projection connues vulgairement sous le nom d'agrandisseurs pour les négatifs ou les positifs de quatre pouces sur cinq pouces ou plus, dispositifs de réglage de température ou rechauffeurs de solutions photographiques, sècheuses de pellicules et d'épreuves, presses de montage, cuves de lavage d'épreuves, cadres pour suspendre les négatifs, plaques ferrotypiques, appareils pour le traitement des pellicules et du papier pour la finition des photographies en bandes, dispositifs pour redresser les photo-copies, dispositifs réglant le temps de pose, densimètres, cuves ou bancs pour le traitement des négatifs et des positifs; pièces de ce qui précède.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
462b	Appareils de prise de vues animées, de 35 mm., à l'usage des producteurs professionnels de vues cinématographiques ayant au Canada des studios ou-tillés pour la production cinématographique; pièces des articles ci-dessus.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
468	Cages de fil métallique pour animaux et parties métalliques de ces cages.....	10 p.c.	22½ p.c.	35 p.c.

Numéros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
471b	Poulies de bois en deux pièces pour transmission d'énergie, y compris les manchonnages interchangeables.....	En franchise	7½ p.c.	27½ p.c.
478	Membres artificiels; supports de l'épine dorsale et autres supports orthopédiques et pièces de ce qui précède.....	En franchise	En franchise	En franchise
479	Matériaux et articles devant servir à la fabrication des marchandises désignées au numéro du tarif 478.....	En franchise	En franchise	En franchise
482	Appareils pour faciliter l'audition et appareils semblables, y compris les piles, les chargeurs de piles et les vérificateurs de piles, à l'usage des sourds; appareils électroniques pour former l'oreille, y compris les microphones, les écouteurs, les tourne-disques et les bras acoustiques, conçus spécialement pour l'usage ou la formation des sourds: pièces des articles qui précèdent: sous l'empire des règlements édictés par le ministre.....	En franchise	En franchise	En franchise
490a	Préparations de vanadium employées comme catalyseurs.....	En franchise	En franchise	En franchise
499a	Écailles de noix; poudre d'écaille de noix, de bois ou d'écorce et mélanges.....	En franchise	En franchise	20 p.c.
522e	Fils à coudre de coton et fils à crocheter, à tricoter, à reprendre, et à broder en écheveaux, ou sur bobines à teindre ou à blanchir, quand ils sont importés par des fabricants pour être exclusivement employés dans leurs fabriques à fabriquer ou à bobiner le fil de coton à coudre et le fil de coton, à tricoter, à reprendre et à broder.....	5 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
563	Tissus d'un genre ou d'une espèce non fabriqués au Canada, de n'importe quelle fibre textile, non tissés, importés uniquement pour servir au blutage ou au tamisage des tissus ou à la fabrication d'écrans destinés à la sérigraphie.....	En franchise	En franchise	En franchise
618b	Pneus et chambres à air en tout ou en partie de caoutchouc:— A titre de pneus de rechange pour le matériel agricole et les machines agricoles énumérés dans les numéros 409b, 409c, 409d, 409e, 409f, 409h, 409j, 409l, et les tracteurs prévus au numéro 409m..... (2) Nd.....	En franchise 20 p.c.	En franchise 22½ p.c.	En franchise 35 p.c.
657	Bouquins à l'état brut, vis, garnitures de pipes en aluminium, fourneaux de pipes en poudre de bruyère moulée, fourneaux en bois non travaillés après fraisage, épis de maïs et fourneaux en épis de maïs, non ouvrés au delà du profilage, importés par les fabricants de pipes ou de fume-cigarettes pour servir à la fabrication de ces articles dans leurs propres fabriques.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
660	Matière à mouler, composée d'un mélange de caoutchouc synthétique et de cire et munie d'un renfort en aluminium ne dépassant pas .006 de pouce d'épaisseur, devant servir aux électrotypes dans la fabrication d'électrotypes.....	En franchise	7½ p.c.	30 p.c.
660a	Feuilles de nitrate de cellulose à bords tournés, pour la production de gravures et devant servir aux imprimeurs.....	En franchise	7½ p.c.	30 p.c.

Nu- mé- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
681b	Reliquats, déchets ou débris provenant d'opérations chimiques ou métallurgiques, contenant de l'oxyde d'aluminium ou d'autres composés d'aluminium mélangés à d'autres matières, et importés par des métallurgistes ou affineurs canadiens pour la récupération de l'oxyde d'aluminium et d'autres sous-produits qui s'y trouvent.....	En franchise	En franchise	10 p.c.
682a	Flotteurs à filets de tout matériel, à l'exception du bois pour l'usage exclusif de la pêche commerciale, appareil à mesurer les carapaces, en n'importe quelle matière.....	En franchise	En franchise	En franchise
690a	Dons fortuits expédiés par des étrangers à des amis du Canada ou apportés au Canada par des étrangers à titre de cadeaux à des amis, et n'étant pas des objets de réclame, du tabac ni des spiritueux, quand la valeur n'en dépasse pas dix dollars dans chaque cas, en vertu de règlements que peut prescrire le ministre.....	En franchise	En franchise	En franchise
696	Instruments, ustensiles, préparations et appareils philosophiques et scientifiques, y compris les boîtes et les bouteilles qui les contiennent; cartes de géographie, graphiques, reproductions photographiques et autres reproductions illustrées; moulages en plâtre pour servir de modèles, animaux pour servir de sujets de recherche ou d'expérimentation, plantes vivantes, graines, boutures, boutons, scions, tubercules, bulbes et rhizomes; appareils mécaniques d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada. Tous les articles compris dans le présent numéro, lorsqu'ils sont importés pour l'usage ou d'ordre d'une société ou institution constituée ou établie exclusivement pour des objets religieux, philosophiques, éducatifs, scientifiques ou littéraires ou pour l'encouragement des beaux-arts, ou pour l'usage ou d'ordre d'un hôpital public, d'un collège, d'une académie, d'une école, ou d'un séminaire d'enseignement au Canada, et non pour la vente, sous réserve des règlements établis par le ministre.....	En franchise	En franchise	En franchise
708a	(1) Publications des Nations Unies ou d'une de ses institutions spécialisées.....	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) Publications de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord ou d'une de ses institutions spécialisées.....	En franchise	En franchise	En franchise
848	(1) Toutes machines et tous appareils, et leurs parties (y compris les machines et appareils de force motrice), et la glaise à forage, pour servir exclusivement à des travaux d'exploration ou de découverte se rattachant à l'aménagement, à l'épuisement et à la production des puits de pétrole ou de gaz naturel; cuvelage, tubage et conducteur tubulaire, en fer ou en acier, sans joints, soudés à recouvrement et soudés à l'électricité, pour les puits de gaz naturel ou de pétrole..... (2) Articles pour servir à la fabrication des produits énumérés au numéro tarifaire 848 (1).....	En franchise	En franchise	En franchise

3. *Résolu*,—Que la Liste A du Tarif des douanes soit modifiée par le retranchement des numéros tarifaires suivants: 54, 192a, 208w, 216g, 280, 326c, 326d, 379f, 383g, 498, 569c, 626, 658 et 664, des diverses énumérations de marchandises

respectivement et des différends droits de douane, s'il en est, placés en regard de chacun desdits numéros, ainsi que par l'insertion dans cette Liste A des numéros, énumérations et droits de douane suivants:

Numéros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
54	Semoule en gruau de maïs, aliments faits de semoule de maïs, et gruau dit brewers' grits.....	10 p.c.	10 p.c.	25 p.c.
54a	Gruau de maïs, employé à la fabrication de la farine de maïs..... par cent livres	En franchise	En franchise	30 c.
54b	Gruau de maïs, nd.....	7½ p.c.	7½ p.c.	25 p.c.
90h	Ketmie tranchée et salée.....	En franchise	5 p.c.	35 p.c.
115a	Hareng frais.....	En franchise	En franchise	En franchise
158b	Mélanges d'alcool méthylique et d'autres ingrédients, importés par des tanneurs pour être employés exclusivement comme solvants de teintures pour la teinture du cuir dans leurs propres fabriques... le gallon d'esprit-preuve	5c.	5c.	20c.
192a	(1) Carton en rouleaux d'une épaisseur d'au moins neuf millièmes de pouce pour envelopper les rouleaux de papier..... (2) Carton en rouleaux pour la fabrication de carton-bois.....	5 p.c. En franchise	7½ p.c. 5 p.c.	10 p.c. 5 p.c.
194a	Feuilles complètement ou partiellement lithographiées ou imprimées, importées par des cartiers pour servir exclusivement à la fabrication de cartes à jouer dans leurs propres fabriques.....	15 p.c.	20 p.c.	35 p.c.
202a	Ficelle et fil de papier.....	En franchise	En franchise	En franchise
202b	Nattes en papier.....	17½ p.c.	22½ p.c.	25 p.c.
208w	(1) Théobromine, brute..... (2) Bromure brut, pour la production du brome..... (3) Sulfate diméthylique.....	En franchise En franchise En franchise	En franchise En franchise En franchise	En franchise En franchise En franchise
216g	Composés ou feuilles, dont le principal élément organique est la laque, importés pour servir exclusivement à la fabrication de disques pour phonographes.....	En franchise	5 p.c.	25 p.c.
216i	Acide nicotinique importé pour servir à la fabrication d'amide d'acide nicotinique et importé pour servir à la fabrication de diéthylamide d'acide nicotinique.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
219f	Riboflavine (connu également sous les noms de Vitamine B ² , Vitamine G, Lactoflavine) sans mélange ou mêlée seulement avec le véhicule ou le diluant nécessaire, lorsqu'elle est importée pour ne servir qu'à la fabrication d'aliments pour les bestiaux, les volailles ou les animaux à fourrure....	En franchise	En franchise	En franchise
254b	Laque, brute, en graines ou en bâtons, lorsqu'elle est importée par des fabricants de gomme laque blanche pour servir exclusivement à la fabrication de gomme laque blanche dans leurs propres fabriques.....	En franchise	En franchise	En franchise
280	(1) Fèves (foots) ou résidus de graines de cotonnier ou d'olives après que l'huile en a été extraite... (2) Graisse brute, résidu de gras animal, pour la fabrication du savon et des huiles seulement.....	En franchise En franchise	En franchise En franchise	En franchise En franchise

Nu- mé- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
	(3) Huiles non comestibles, sans mélange, provenant du gras animal et devant servir à la fabrication du savon ou des huiles.....	En franchise	En franchise	En franchise
282c	Chamotte, produite par la calcination de l'argile réfractaire, ou sous forme de "dobbies" calcinés, de briques ou d'autres formes réfractaires, qui ont été brisés, broyés ou moulus, criblés par grosseurs ou non, mais non ouvrés davantage, lorsque importée pour l'usage exclusif des fabricants de matériaux réfractaires dans la fabrication de ces matériaux..... la tonne	60c. 12½ p.c.	\$1.00 20 p.c.	\$1.15 22½ p.c.
	Sous réserve que dans nul cas les droits ne dépasseront			
287a	Articles en porcelaine importée pour être montés par les fabricants d'argenterie dans leurs propres fabriques.....	12½ p.c.	17½ p.c.	22½ p.c.
291	Ciment Portland blanc, non broyé, devant servir à la fabrication de ciment Portland blanc..... le cent livres	2c.	3½c.	6c.
296f	Pierre calcaire, non autrement ouvrée que broyée ou criblée.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
316b	Éléments métalliques et acides tungstiques lorsqu'ils sont importés par des fabricants pour être employés uniquement dans leurs propres fabriques à la fabrication de filament de métal pour les lampes électriques.....	En franchise	En franchise	En franchise
326c	(1) Ébauches de verre, non colorées, claires, importées par des fabricants pour servir exclusivement à la fabrication de réflecteurs à miroirs étamés ou de réflecteurs ou de dispositifs réfringents gravés à l'acide pour systèmes d'éclairage.....	En franchise	9 p.c.	10 p.c.
	(2) Ébauches ou profilés de verre non colorés et transparents, importés pour la fabrication d'ornements d'arbres de Noël, argentés, colorés ou décorés	En franchise	En franchise	22½ p.c.
	(3) Profilés creux à simple paroi, non argentés, importés par des fabricants de contenants isolés par le vide, pour servir exclusivement à la fabrication de tels articles dans leurs propres fabriques.....	En franchise	5 p.c.	32½ p.c.
	(4) Plaques ou disques de verre, dégrossis ou non ouvrés, pour servir à la fabrication d'instruments optiques, importés par des fabricants de ces instruments optiques.....	En franchise	En franchise	En franchise
326d	Verre en perles, en gouttes ou autres formes, ou en en acétate de cellulose, importé par des fabricants de fausses perles, pour servir exclusivement à la fabrication desdits articles dans leurs propres fabriques.....	En franchise	En franchise	En franchise
326j	Boules ou billes de verre importées par les fabricants de fibres ou de filés de verre et destinées exclusivement à la fabrication de ces fibres ou filés dans leurs propres fabriques.....	En franchise	En franchise	En franchise
346c	Feuilles de zinc, ni aplanies, ni adoucies, ni polies, recouvertes sur une face d'une matière inattaquable aux acides et importées par les aplanisseurs, les adoucisseurs ou les polisseurs de feuilles de zinc pour être employées exclusivement à l'aplanissage, à l'adouçissage, au polissage ou à toute autre opération de ces feuilles, destinée à les rendre prêtes à servir aux photograpeurs.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
352d	Matières à friction en poudres métalliques, comprimées, agglomérées et soudées ou fixées sur du métal solide ou sur un autre support, en bandes, feuilles, disques, anneaux, plaques, blocs, barres, tiges, tubes et autres formes primaires.....	En franchise	10 p.c.	10 p.c.

Nu- més- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
383	Feuilles, tôles, feuillards, bandes ou rubans, de fer ou d'acier:— g) Ondulés ou maroquinés, recouverts ou non	10 p.c.	20 p.c.	25 p.c.
386	u) Feuillards, bandes ou rubans d'acier Bessemer, importés par des fabricants de gonds, pour servir exclusivement à la fabrication de gonds dans leurs propres fabriques.....la tonne	En franchise	\$4.00	\$8.00
388f	Profilés de fer ou d'acier laminés à chaud ou à froid, recouverts ou non, non percés, ni perforés, ni ouverts davantage, pour châssis de fenêtres à guillotine ou à battants ou pour armatures de fenêtres, et matière semblable faite en bandes de fer ou d'acier, laminées à chaud ou à froid, recouvertes ou non, lorsqu'ils sont importés par les fabricants de châssis de fenêtres métalliques à guillotine ou à battants ou d'armatures de fenêtres métalliques et destinés à la fabrication de ces articles dans leurs propres fabriques.....la tonne	En franchise	\$7.00	\$7.00
398c	Tubes d'acier sans soudure, d'une valeur d'au moins cinq cents la livre, importés par les fabricants de coussinets à rouleaux et devant servir exclusivement à la fabrication de ces coussinets dans leurs propres fabriques.....	En franchise	En franchise	30 p.c.
402e	Transmissions flexibles de tachymètres, formées d'un fil d'acier central autour duquel deux ou trois épaisseurs de fil d'acier sont roulées consécutivement en spirale dans des sens opposés, en rouleaux d'au moins 1,000 pieds, lorsqu'elles sont importées par des fabricants de tachymètres et destinées à la fabrication ou à la réparation de ces articles.....	En franchise	En franchise	35 p.c.
434d	Roues d'acier laminé, en une seule pièce, à l'état brut, non percées, ni usinées d'aucune façon, pour les véhicules de chemins de fer, y compris les locomotives et les tenders, et importées pour servir à la fabrication de roues d'acier pour le matériel roulant des chemins de fer.....	En franchise	20 p.c.	30 p.c.
438m	Charpente métallique formant châssis et plancher, à l'état brut et destinée à la fabrication d'automobiles et de véhicules automobiles.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
446n	Articles en fer, en acier ou en nickel ou dont le fer, l'acier ou le nickel sont les matières constituantes de première valeur, d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada, lorsqu'ils sont importés par des fabricants d'accumulateurs, pour servir exclusivement à la fabrication de ces accumulateurs dans leurs propres fabriques.....	10 p.c.	10 p.c.	20 p.c.
454a	Matériaux, y compris toutes les pièces, importés pour servir uniquement à la fabrication de montures de bourses.....	En franchise	En franchise	25 p.c.
498	(1) Joncs, bambous et rotins, refendus seulement, n.d.....	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) Ficelle ou fil d'herbe, importés par des fabricants de meubles pour servir exclusivement dans leurs propres fabriques à la fabrication de meubles.	En franchise	En franchise	En franchise
506c	Douves et fonçailles en bois, finies ou non finies pour la fabrication de fûts ou de tonneaux étanches.....	En franchise	En franchise	En franchise

Numé- ros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
506g	(1) Manches en bois, importés par des fabricants de manches de pelles à poignées en D, pour être employés uniquement dans la fabrication de ces manches de pelles à poignées en D, dans leurs propres fabriques.....	10 p.c.	10 p.c.	15 p.c.
	(2) Billettes de bois ébauchées pour la confection de quilles, lorsqu'elles sont importées par les fabricants de quilles pour être employées uniquement à la fabrication de ces articles dans leurs propres fabriques.....	5 p.c.	7½ p.c.	10 p.c.
	(3) Manches de crosses de golf en bois, non ouvrés après un tournage grossier, et spatules de bâtons de golf en bois, non ouvrées après un tournage grossier, importés par les fabricants de bâtons ou crosses de golf pour être employés uniquement dans la fabrication de bâtons ou crosses de golf dans leurs propres fabriques.....	5 p.c.	5 p.c.	10 p.c.
519b	Pièces achevées de caisses enregistreuses, importées par les fabricants de caisses enregistreuses, pour être employées exclusivement à la fabrication de ces caisses enregistreuses dans leurs propres fabriques.....	15 p.c.	15 p.c.	25 p.c.
522g	(1) Fils de chaîne et de trame, entièrement de coton, du numéro 80 et plus fins, doubles et gazés, d'une classe ou d'une espèce non fabriquée en Canada, lorsque importés par les fabricants de tissus pour être employés exclusivement dans leurs propres fabriques à la fabrication de ces articles.....	En franchise	10 p.c.	15 p.c.
	(2) Fils, entièrement de coton, du numéro quarante et plus fins, non ouvrés plus qu'à l'état de brins simples importés par les fabricants pour servir exclusivement dans leurs propres fabriques à la fabrication du fil de coton pour la couture.....	En franchise	10 p.c.	15 p.c.
535f	Déchets de tissus neufs ou vêtements usagés, importés pour fins exclusives de désintégration ou pour entrer dans la fabrication de torchons à essuyer, selon les règlements prescrits par le ministre.....	En franchise	En franchise	En franchise
551f	Brins en ruban, sous forme de filés de chaînes, faits en tout ou en partie de laine ou de poil, importés par des fabricants de paillassons et de tapis soutachés, et devant servir à la fabrication de ces articles dans leurs propres fabriques.....et, la livre	En franchise	En franchise	20 p.c. 17½c.
569c	(1) Galons à chapeaux, d'une catégorie ou d'une espèce non fabriquée au Canada, tissés, tricotés ou tressés, ne dépassant pas six pouces de largeur, importés pour servir exclusivement à la fabrication de formes de chapeaux, mais non pas à l'ornementation au garnissage de ces formes, selon les règlements prescrits par le ministre.....	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) Matières d'une catégorie ou d'une espèce non fabriquée au Canada, importées par des fabricants de galons à chapeaux pour être employés dans leurs propres manufactures à fabriquer exclusivement des galons à chapeaux, tissés, tricotés ou tressés.....	En franchise	En franchise	En franchise
587a	Coke moulu, lorsque importé par les fabricants de piles électriques, pour être employé uniquement dans leurs propres fabriques à la fabrication de ces piles.....	En franchise	En franchise	En franchise
588c	Houille grasse, entrant dans le coût de fabrication du caoutchouc synthétique et importée pour servir exclusivement à la production du caoutchouc synthétique.....	En franchise	En franchise	En franchise

Numéros		Tarif de préférence britannique	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
588d	Charbon, y compris les criblures et le poussier de toute sorte, importé pour être converti en coke... la tonne	En franchise	En franchise	75c.
608a	Cuir de veau des Indes orientales, dont la préparation n'a pas dépassé le tannage.....	En franchise	10 p.c.	20 p.c.
608b	Cuir de peau de mouton et de peau de chèvre, non autrement fini que tanné, lorsqu'il est importé par des tanneurs pour être traité dans leurs propres fabriques.....	En franchise	10 p.c.	20 p.c.
658	Bandes de vues animées d'une largeur de 16 millimètres ou plus, importées par des éditeurs reconnus de bandes de vues animées, munis de laboratoires d'ument outillés pour l'édition au Canada de bandes de vues animées, dans le seul but d'en obtenir des reproductions; sous réserve que l'original soit ré-exporté dans les six mois de la date d'importation, conformément aux règlements que le Ministre peut établir.....le pied linéaire..	En franchise	En franchise	3c.
663i	Roche phosphatée sans fluor, importée pour servir à la fabrication d'aliments pour animaux et volailles..	En franchise	En franchise	En franchise
664	(1) Glycerine brute importée par les fabricants pour être employée exclusivement dans leurs propres usines, à la fabrication de glycerine raffinée.....	En franchise	En franchise	En franchise
	(2) Glycerine importée par les fabricants d'explosifs pour être employée exclusivement dans leurs propres usines, à la fabrication de ces articles.....	En franchise	En franchise	En franchise
681a	Reliquats ou déchets d'usines métallurgiques ou de lamineries (ferraille non comprise) importés par des affineurs ou métallurgistes canadiens pour l'extraction de leur teneur en métal.....	En franchise	En franchise	En franchise

4. *Résolu*.—Que la Liste B du Tarif des douanes soit modifiée par le retranchement des numéros tarifaires 1014 et 1067, des énumérations de marchandises et des taux de draw-back des droits de douane placés en regard de chacun desdits numéros.

5. *Résolu*.—Que toute loi fondée sur les résolutions susmentionnées afin de modifier les Listes A et B du Tarif des douanes sera censée être entrée en vigueur le neuvième jour d'avril, mil neuf cent cinquante-deux, et s'être appliquée à toutes les marchandises mentionnées dans les résolutions ci-dessus, importées ou sorties d'entrepôt pour la consommation à compter de la date en question, ainsi qu'aux marchandises importées antérieurement à cette date pour lesquelles aucune déclaration n'a été faite avant ladite date.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott, présente alors, avec la permission de la Chambre, les bills suivants, qui sont lus une première fois, respectivement, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 205, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Bill n° 206, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Bill n° 207, Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.

Bill n° 208, Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux.

Bill n 209, Loi modifiant le Tarif des douanes.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant le traité de paix entre le Canada et le Japon;

M. Pearson propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi afin de stipuler que le gouverneur en conseil peut accomplir les choses qui lui semblent nécessaires pour exécuter le traité de paix entre le Canada et le Japon; et qu'à cette fin, le gouverneur en conseil peut faire des nominations, établir des bureaux et édicter des arrêtés ou règlements; et afin de stipuler, en outre, que tous frais subis dans l'exécution du traité doivent être acquittés à même les deniers votés par le Parlement.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Pearson présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 210, Loi pourvoyant à l'exécution du traité de paix entre le Canada et le Japon, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 46

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 12 MAI 1952

PRIÈRE.

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 mai 1952,—État indiquant:—1. Quels sont les noms des livres, magazines ou autres publications dont l'entrée est interdite au Canada à cause de leur nature immorale ou obscène?

2. Depuis le 12 mars 1952, en a-t-on confisqué et a-t-on intenté des poursuites à la suite de ces confiscations?

3. A-t-on intenté des poursuites contre des personnes qui étaient en possession de ces articles interdits et, dans l'affirmative, où et quel a été le résultat de ces poursuites?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus, respectivement, une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 198 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ismena Archange Labatt Chipman".—M. Winkler.

Bill n° 199 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Larocque Crawford".—M. Winkler.

Bill n° 200 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Lucille Jane Annal Williams".—M. Winkler.

Bill n° 201 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Amelia Ahern Manhire".—M. Winkler.

Bill n° 202 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Joyce Berryman Thomas".—M. Winkler.

Bill n° 203 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Deutsch Payne".—M. Winkler.

Bill n° 204 (C-7 du Canada), intitulé: "Loi pour faire droit à Murdoch Graham Nicholson".—M. Winkler.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Argue*—1. Quelle a été, par suite du séchage, la diminution globale de blé, (par classe principale), d'avoine, d'orge, de seigle et de lin, mentionnée dans les rapports de chaque société exploitant des élévateurs à l'égard de ses élévateurs terminus?

2. Cette diminution, en boisseaux de céréales, est-elle inscrite comme déchets, en fin d'année, dans les rapports que publie chaque société exploitant des élévateurs?

3. Sinon, pour quelle raison?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Higgins*—1. Quelles ont été les dépenses totales, soldées ou encourues, a) pour honoraires et frais de justice, b) pour frais de déplacement, c) pour autres frais et dépenses non compris dans les honoraires et frais de justice, relativement à toutes les questions intéressant Terre-Neuve pour lesquelles les ministères fédéraux ont retenu les services d'avocats, en mentionnant chacune de ces questions?

2. Reste-t-il à régler d'autres comptes pour honoraires d'avocats ou de conseillers juridiques?

3. Quels ont été les avocats ou les conseillers juridiques dans chaque cause et quelle somme chacun a-t-il reçue?

Par M. *Brooks*—1. M^{lle} Bessie Touzel, adjointe au directeur exécutif du Conseil canadien du bien-être social, a-t-elle effectué une étude sur les problèmes du bien-être, y compris le bien-être de l'enfance, dans la province du Nouveau-Brunswick?

2. Dans l'affirmative, a) quand a-t-elle effectué cette étude, b) quel en a été le coût, c) M^{lle} Touzel a-t-elle présenté un rapport?

3. Si elle a présenté un rapport, quand sera-t-il publié et quand pourra-t-on y avoir accès?

Par M. *Black* (Cumberland)—1. Au cours de l'année écoulée, combien de demandes d'indemnités le gouvernement a-t-il reçues, de la part de propriétaires de couvoirs et de basses-cours en Nouvelle-Écosse, pour les pertes subies par suite de la maladie de Newcastle?

2. Quel a été le montant des réclamations, en indiquant a) le nombre de poules, b) le nombre de cochets, c) la quantité d'œufs, d) la valeur des bâtiments et des installations, e) le coût de désinfection et de nettoyage, f) les pertes commerciales, g) toutes les autres réclamations, h) le montant global réclamé?

3. Combien d'oiseaux a) sont morts, b) ont été abattus?

4. Quelle indemnité a-t-on versée à l'égard de chacune des rubriques ci-dessus?

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme la motion est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Green, propose: Que tous les mots après "Que" soient biffés et remplacés par les suivants:

"Soit étudiée la question de nommer une commission royale aux fins d'effectuer un examen et de soumettre des vœux en vue de:

1. Améliorer l'organisation et l'efficacité générale de l'administration de l'État.

2. Coordonner tous les services publics et toutes les initiatives ministérielles qui sont de même nature.

3. Assurer à tous les membres des personnels de l'État la pleine reconnaissance de leurs responsabilités.

Ladite commission devant rédiger des constatations et des vœux à soumettre au Parlement."

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,	Catherwood,	Fulton,	Nowlan,
Beyerstein,	Churchill,	Harkness,	Pearkes,
Black (Cumberland),	Coyle,	Hees,	Quelch,
Blackmore,	Dinsdale,	Johnston,	Ross (Souris),
Blair,	Drew,	Lennard,	Stanfield,
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Fair,	Low,	Thatcher,
Casselman,	Fraser,	Nickle,	Thomas,
			Tustin—29.

NON:

Messieurs

Anderson,	Cleaver,	Hellyer,	MacDougall,
Applewhaite,	Coldwell,	Helme,	MacKenzie,
Argue,	Corry,	Henderson,	MacLean (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Ashbourne,	Côté (Verdun-La Salle),	Herridge,	MacNaught,
Bater,	Crestohl,	Hetland,	McCann,
Beaudoin,	Croll,	Howe,	McCulloch,
Benidickson,	Cruickshank,	Huffman,	McIlraith,
Bennett,	Dechêne,	Jeffery,	McIvor,
Blanchette,	Denis,	Jones,	McLean (Huron-Perth),
Blue,	Dewar,	Jutras,	McWilliam,
Boisvert,	Dickey,	Kirk (Antigonish-Guysborough),	Major,
Boivin,	Dumas,	Kirk (Digby-Yarmouth),	Martin,
Boucher,	Dupuis,	Knight,	Monette,
Bradette,	Eyre,	Knowles,	Murray (Cariboo),
Bradley,	Ferrie,	Lafontaine,	Murray (Oxford),
Brown (Essex-Ouest),	Fournier (Hull),	Laing,	Mutch,
Bryce,	Gardiner,	Langlois (Gaspé),	Noseworthy,
Byrne,	Garson,	Larson,	Pearson,
Campney,	Gibson,	Leduc,	Prudham,
Carroll,	Gillis,	Lesage,	Richard
Carter,	Gour (Russell),	Macdonald	(Edmonton-Est),
Cavers,	Harrison,	(Edmonton-Est),	(Ottawa-Est),
Claxton,	Healy,		

Robertson,
Rooney,
Rousseau,
Simmons,
Sinnott,

Smith (Moose-
Mountain),
Stewart (Winnipeg-
Nord),
Stewart (Yorkton),

Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Viau,
Ward,
Weaver,

Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Winkler,
Wood,
Wright—107.

Et le débat se poursuivant de nouveau, sur la motion principale, ledit débat est ajournée sur motion de M. Wright.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 47

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 13 MAI 1952

PRIÈRE.

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Rapport, en date du 25 avril 1951, présenté au ministre de la Santé et des Services sociaux du Nouveau-Brunswick, par le comité d'enquête sur la santé au Nouveau-Brunswick.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mai 1952,—État indiquant:—1. A-t-on octroyé un contrat pour le service d'un bac transbordeur entre Campbellton (Nouveau-Brunswick) et Cross-Point, P.Q.?

2. Dans l'affirmative, a) à quelle date, b) à qui, c) combien de soumissions a-t-on reçues et de qui, d) quel est le devis descriptif du bac transbordeur, e) quel en est le modèle, f) quels sont les taux et l'horaire de ce service, g) quel est le montant de la subvention, h) qui a recommandé l'octroi du contrat?

3. Le genre de bac transbordeur prévu dans le contrat nécessitera-t-il la construction d'un quai ou des travaux de dragage?

4. Dans l'affirmative, quel en sera le coût estimatif?

5. A-t-on fait des recommandations au Cabinet relativement à l'octroi de ce contrat? Dans l'affirmative, qui?

6. En vertu du contrat, à quelle date le bac transbordeur doit-il être mis en service?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mai 1952,—État indiquant:—1. Y a-t-il un poste de radio CJNT dans la ville de Québec?

2. Dans l'affirmative, est-ce un poste privé ou un poste affilié à Radio-Canada?

3. Quels sont les noms des administrateurs de ce poste?

4. S'il est affilié à Radio-Canada, dans quelle catégorie tombe-t-il?
5. A la demande de quelque commanditaire, ce poste a-t-il été rattaché à un réseau de Radio-Canada pour des émissions commerciales en 1950 et 1951?
6. Dans l'affirmative, quelle somme a-t-il reçue de Radio-Canada en 1950 et 1951 pour des émissions commerciales, au prorata du service commercial qu'il a assuré?
7. Quelle autre somme a-t-il reçue de Radio-Canada en 1950 et 1951?

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1^{er} mai 1952,—État indiquant:—1. Y a-t-il un bureau régional d'assistance-vieillesse dans la ville de Winnipeg?

2. Dans l'affirmative, à quelle date a-t-il été organisé?
3. Quels étaient les noms et le classement des personnes qui ont organisé ce bureau?
4. Quels sont *a)* les noms des membres du personnel actuel de ce bureau, *b)* la date de leur nomination, *c)* leur classement lors de leur nomination, *d)* leur classement actuel, *e)* ceux qui sont permanents et la date à laquelle ils ont été ainsi nommés, *f)* ceux qui sont temporaires?
5. Combien y a-t-il de vacances dans ce bureau, et dans quelles classes?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1^{er} mai 1952,—État indiquant:—1. Y a-t-il un bureau régional des allocations familiales dans la ville de Winnipeg?

2. Dans l'affirmative, à quelle date a-t-il été organisé?
3. Quels étaient les noms et le classement des personnes qui ont organisé ce bureau?
4. Quels sont *a)* les noms des membres du personnel actuel de ce bureau, *b)* la date de leur nomination, *c)* leur classement lors de leur nomination, *d)* leur classement actuel, *e)* ceux qui sont permanents et la date à laquelle ils ont été ainsi nommés, *f)* ceux qui sont temporaires?
5. Combien y a-t-il de vacances dans ce bureau, et dans quelles classes?

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Fournier (*Hull*): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et comme le débat se poursuit de nouveau;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 211 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Antoinette Sophie Helena Kessler Meyer".

Bill n° 212 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Stachyshyn".

Bill n° 213 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodora Dunska Williams".

Bill n° 214 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Mary Winn Nelson".

Bill n° 215 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Mary Johnson Muirhead".

Bill n° 216 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Pilon".

Bill n° 217 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Shirley Nice Perry".

Bill n° 218 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ursula Runge Kniewel Fijalkowski".

Bill n° 219 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Sybil Feinman Brenton".

Bill n° 220 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Kathleen Martin Lightfoot".

Bill n° 221 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Kouri Cumas".

Bill n° 222 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cora Marguerite Blume".

Bill n° 223 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Maude Louise Ladriere Cook Tooby, autrement connue sous le nom de Marie Maude Louise Ladriere Cook-Salisbury Tooby".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce portant les numéros 186 à 190, inclusivement, sont appelés respectivement et réservés.

Le bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", (modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques), est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Fournier (Hull): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Claxton: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur la défense nationale.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour modifier la Loi sur la défense nationale afin d'effectuer certains changements en ce qui concerne la discipline et l'administration des forces et de décréter que les personnes qui commettent une infraction sérieuse aux dispositions des Conventions de Genève de 1949 peuvent être jugées, en dehors du Canada, par une cour martiale; modifier la Loi sur les pensions de services de défense en vue de stipuler que le traitement global, sous forme de salaire et de pension, payable à un pensionné, qui est employé à titre de fonctionnaire civil, peut être rajusté selon les taux courants de solde et d'allocations des forces, et de stipuler que les membres des forces, autrement admissibles à la pension, peuvent être autorisés à tenir compte des périodes de service continu dans la réserve, d'une durée ininterrompue de six mois ou davantage, en vue de calcul du montant de la pension; modifier la Loi de la pension du service civil afin de permettre à une personne qui a servi outre-mer avec la Marine royale du Canada, au cours de la deuxième guerre mondiale, mais n'a pas fait de service en mer, de calculer ce service aux fins de la Loi de la pension du service civil, même après l'expiration du délai prévu pour tenir compte de ce service; et modifier la Loi du Sénat et de la Chambre des communes en vue de rendre conformes aux dispositions de la Loi électorale du Canada les dispositions relatives à l'éligibilité des militaires comme membres de la Chambre des communes.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Claxton présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 224, Loi concernant les forces canadiennes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or;

M. Prudham propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Adamson.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite, à 10 h. 50 du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 48

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 14 MAI 1952

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Sur ce, M. Beaudoin (*Vaudreuil-Soulanges*), président des comités, monte au fauteuil à titre d'Orateur suppléant, en conformité du statut qui régit le cas de cette nature.

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur suppléant informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour faire part à la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 225 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Hotel Mutual Insurance Company*".

M. l'Orateur suppléant informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-troisième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de vingt-troisième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Georges Chaput, de Montréal, P.Q., époux de Véronique Boileau Chaput.
D'Allan Gowans, de Montréal, P.Q., époux d'Evelyn Ruth Elliot Gowans.

De Lawrence Edward James, de Montréal, P.Q., époux de Laura Violet Mae Jack James.

De Victor Lacoste, de Montréal, P.Q., époux d'Aurore Dupras Lacoste.

De Lucie Prévost Lalonde, épouse d'Achille Lalonde, de Montréal, P.Q.

D'Eleanor Luba Hirschfield Mott, épouse de Sydney Harry Mott, de Montréal, P.Q.

De Margaret Galbraith Hardie McCall, épouse de Christopher Gallacher McCall, de Longueuil, P.Q.

De Grace Lillian Vallance Speyer, épouse de Maurice Speyer, de Montréal, P.Q.

M. McCulloch, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le quatrième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° 192, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique, et a convenu de le rapporter sans amendement.

Une copie des témoignages entendus est annexée au présent rapport.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 3 des Journaux.)

M. Bradette, du comité permanent des Affaires extérieures, présente le quatrième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le 7 mai 1952, la Chambre a déféré au comité la résolution suivante:

Résolu,—Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent la Convention supplémentaire relative à l'extradition conclue entre les États-Unis d'Amérique et le Canada, signée à Ottawa le 26 octobre 1951, modifiant la Convention supplémentaire relative à l'extradition conclue entre les États-Unis d'Amérique et Sa Majesté britannique, signée à Washington le 13 décembre 1900, et que cette Chambre l'approuve.

Votre comité a examiné et approuvé la Convention précitée ainsi que la résolution qui en découle.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le quatrième rapport dudit comité, lequel rapport est ainsi conçu:

Votre comité a étudié les bills suivants et a convenu de les rapporter sans amendement:

Bill n° 91 (Q du Sénat), intitulé: "Loi concernant le *Gulf Pulp and Paper Company*".

Bill n° 185 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant le *Board of Elders of the Canadian District of the Moravian Church in America*".

Bill n° 159 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Mintz Dankoff".

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Winters soit substitué à celui de M. Carroll; et

Que le nom de M. Jeffery soit substitué à celui de M. McMillan, sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus respectivement une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 211 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Antoinette Sophie Helena Kessler Meyer".—M. *Winkler*.

Bill n° 212 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Stachyshyn".—M. *Winkler*.

Bill n° 213 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodora Dunska Williams".—M. *Winkler*.

Bill n° 214 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Mary Winn Nelson".—M. *Winkler*.

Bill n° 215 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Mary Johnson Muirhead".—M. *Winkler*.

Bill n° 216 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Pilon".—M. *Winkler*.

Bill n° 217 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Shirley Nice Perry".—M. *Winkler*.

Bill n° 218 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ursula Runge Kniewel Fijalkowski".—M. *Winkler*.

Bill n° 219 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Sybil Feinman Brenton".—M. *Winkler*.

Bill n° 220 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Kathleen Martin Lightfoot".—M. *Winkler*.

Bill n° 221 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Kouri Cumas".—M. *Winkler*.

Bill n° 222 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cora Marguerite Blume".—M. *Winkler*.

Bill n° 223 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Maude Louise Ladriere Cook Tooby, autrement connue sous le nom de Marie Maude Louise Ladriere Cook-Salisbury Tooby".—M. *Winkler*.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Pearkes*—1. Quelles subventions, s'il en est, a-t-on versées à la corporation municipale d'Esquimalt (Colombie-Britannique), au cours de l'année fiscale 1951-1952?

2. Quel était l'objet de ces subventions?

3. Quels ministères du gouvernement fédéral ont versé ces subventions?

4. Sur quelle base a-t-on accordé ces subventions?

Par M. *Brown* (Essex-Ouest)—1. Le gouvernement fédéral a-t-il contribué financièrement à l'aménagement du nouveau tunnel actuellement en voie de construction à Toronto?

2. Dans l'affirmative, pour quelle somme et pour quelle période de temps?

Par M. *Thatcher*—1. Quelles instances, s'il en est, ont été faites par les Employés unis des salaisons en vue d'obtenir une indemnité par suite du chômage causé par l'épizootie de fièvre aphteuse?

2. Quelle indemnité, s'il en est, a-t-on versée aux employés des salaisons dans les districts de Regina et de Moose-Jaw?

3. Quelle méthode a-t-on adoptée pour que les employés de salaisons puissent faire des demandes d'indemnité?

Par M. *Diefenbaker*—1. Combien de ministres du Cabinet, de fonctionnaires et d'employés du service civil ont voyagé par Air-Canada à titre officiel, depuis le 1^{er} janvier 1951?

2. Quelles dépenses globales ont été soldées ou faites à l'égard de ces voyages?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Diefenbaker*—ADRESSE à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement des États-Unis et le gouvernement du Canada, au cours des mois de janvier et février 1952, relativement aux restrictions imposées par les États-Unis à l'égard du bétail canadien par suite de l'épizootie de fièvre aphteuse.

Par M. *Fulton*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la lettre ou du procès-verbal contenant les instructions, ou de tout document indiquant le mandat et (ou) exposant les pouvoirs de M. G. S. Currie relativement à l'enquête qu'il doit tenir sur les irrégularités commises au camp militaire de Petawawa; et, en outre, copie de tous télégrammes, lettres et autre correspondance échangés entre le ministre de la Défense nationale, ou le gouvernement, et M. Currie, relativement aux conditions et à l'étendue d'une telle enquête, à l'exclusion de tout rapport original ou intérimaire, sauf dans la mesure où un tel rapport traite particulièrement des termes du mandat, etc.

M. Claxton, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Diefenbaker*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance reçue par le ministre, le sous-ministre ou tout fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, de la part ou au nom de propriétaires de bestiaux abattus au cours de la campagne d'extirpation de l'épizootie de fièvre aphteuse dans la province de la Saskatchewan, approuvant les arrangements intervenus au sujet de ces bestiaux ou formulant des plaintes à ce sujet.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 193, Loi concernant les commissaires du havre de New-Westminster;

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Prudham: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Murray (*Cariboo*).

A 6 heures du soir, M. l'Orateur suppléant prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 49

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 15 MAI 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre un message de Sa Majesté la Reine, message ainsi conçu :

PALAIS DE BUCKINGHAM.

Membres du Sénat et de la Chambre des communes du Canada :

J'ai apprécié vivement l'Adresse que vous m'avez présentée.

Je vous suis sincèrement reconnaissante de la bienveillante sympathie que vous m'avez exprimée à l'occasion de la mort de mon père bien-aimé.

J'estime grandement la loyauté et l'appui dont vous m'avez assuré lors de mon accession au trône, et je m'efforcerai sans cesse d'en être digne.

ELIZABETH R.

Le 30 avril 1952.

Et aussi un message de Sa Majesté la Reine Mère Elizabeth, message ainsi conçu :

PALAIS DE BUCKINGHAM, S. W. 1.

Membres du Sénat et de la Chambre des communes du Canada :

Je vous remercie chaleureusement du message de condoléance que vous m'avez envoyé.

Les souvenirs très vivants que je garde de notre visite au Canada me font particulièrement apprécier les nombreux messages de sympathie que j'ai reçus de toutes les parties de votre grand pays et je suis très touchée de cette nouvelle marque de vos bonnes pensées et de votre affection.

ELIZABETH R.

Le 8 mai 1952.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour faire part à la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 226 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laetitia Daigneault Martel".

Bill n° 227 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Ford".

Bill n° 228 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gerard Abondius Fauvel".

Bill n° 229 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Pate-naude".

Bill n° 230 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Bellehumeur Dixon".

Bill n° 231 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cynthia Daphne Roberts Gagne".

Bill n° 232 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy May Tucker Patterson".

Bill n° 233 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald Clare Darrah".

Bill n° 234 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjie Weston Frost Law".

Bill n° 235 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carmen Verna Garcia Copping".

Bill n° 236 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Ruth Dowsett Young".

Bill n° 237 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Mary Courtney Flannery".

Bill n° 238 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence (Fannie Ruth) Sacks Roitman".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-quatrième rapport du greffier des pétitions exposant qu'il a étudié la pétition suivante, présentée le mercredi 14 mai, et qu'il constate que, bien que cette pétition soit conforme aux exigences de l'article 68 du Règlement, elle a été présentée après le délai prévu à l'article 92 du Règlement et que, pour cette raison, elle ne doit pas être reçue:

De Frank A. Augsburg et autres, d'Ogdensburg (États-Unis d'Amérique), et d'autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Ogdensburg Bridge Authority*.—M. Fulford.

M. McCulloch, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le cinquième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° 193, Loi concernant les commissaires du havre de New-Westminster, et a convenu de le rapporter sans amendement.

Une copie des témoignages entendus est annexée au présent rapport.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 4 des Journaux.)

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, dépose sur le bureau de la Chambre,—Exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du 14 mai 1952, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1^{re} session), (versions anglaise et française).

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Soixantième rapport annuel du ministère du Commerce pour l'année civile 1951.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 avril 1952:—Copie de tout rapport fait au gouvernement, au cours des années 1947 à 1950 inclusivement, relativement à certaines tribus d'Esquimaux qui n'habitent pas sur le littoral et vivent à l'intérieur des terres au nord-ouest du Churchill.

Sur motion de M. Fulford, il est ordonné,—Que la pétition relative au bill privé demandant de constituer en corporation *Ogdensburg Bridge Authority*, présentée le 14 mai 1952, et le rapport présenté à cet égard par le greffier des pétitions le 15 mai 1952, soient renvoyés au comité permanent du Règlement, afin qu'il fasse les recommandations jugées opportunes en ce qui a trait aux articles 92 et 93 (3) a) et c) du Règlement.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Green soit substitué à celui de M. Churchill sur la liste des membres du comité permanent des Affaires extérieures.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 225 (S-6 du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Hotel Mutual Insurance Company*".—M. Welbourn.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Lennard—1. Au cours de la période du 1^{er} janvier 1951 au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des cravates destinées aux forces de défense?

2. Quels étaient le nombre et le prix des cravates prévus dans ces contrats?

Par M. *Lennard*—1. Au cours de la période du 1^{er} janvier 1951 au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des malles et des malles destinées aux forces de défense?

2. Quels étaient le nombre et le prix des articles prévus dans ces contrats?

Par M. *Lennard*—1. Au cours de la période du 1^{er} janvier 1951 au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des bérêts, casquettes ou autres sortes de coiffures destinés aux forces de défense?

2. Quels étaient le nombre et le prix des articles prévus dans ces contrats?

Par M. *Lennard*—1. Entre le 1^{er} janvier 1951 et le 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour a) des manteaux de pluie, b) des manteaux imperméables, c) d'autres manteaux, pour le compte des forces de défense?

2. Dans l'affirmative, quels étaient le nombre et le prix des articles prévus dans ces contrats?

Par M. *Lennard*—1. Entre le 1^{er} janvier 1951 et le 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des tapis, des carpettes et autres couvre-parquets en textile destinés aux forces de défense?

2. Quelles étaient les sommes prévues dans ces contrats?

3. Quelles étaient les quantités et la nature de ces couvre-parquets dans chaque contrat?

Par M. *Lennard*—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950 jusqu'au 15 avril 1951, combien a-t-on octroyé de contrats pour des chaussures en cuir, destinées à la défense?

2. Quelles étaient les sommes prévues dans ces contrats?

3. A qui a-t-on octroyé ces contrats?

4. Quel était le nombre de paires de chaussures prévu dans ces contrats?

Par M. *Aylesworth*—1. Au cours des deux dernières années, quels ont été, en donnant la description cadastrale et l'étendue totale de chaque propriété, les terrains ou les bâtiments dont la Commission du district fédéral a fait l'acquisition dans les endroits suivants: a) ville d'Ottawa, b) comté de Carleton, c) comté de Russell, d) ville de Hull, e) comté de Hull, f) comté de Gatineau?

2. De qui la Commission a-t-elle acquis ces propriétés?

3. Quel a été le montant total versé au vendeur ou à toute autre personne par la Commission pour l'acquisition de chacune de ces propriétés?

4. A quelle fin, actuelle ou éventuelle, a-t-on fait l'acquisition de chacune de ces propriétés, et quel emploi fait-on actuellement de chaque propriété?

5. A l'heure actuelle, la Commission du district fédéral a-t-elle conclu des actes de vente ou obtenu une faculté d'achat en vue de l'acquisition d'autres propriétés, ou a-t-elle entamé des procédures d'expropriation dans l'une quelconque des villes ou dans l'un quelconque des comtés dont il a été fait mention ci-dessus?

6. Dans le cas de l'affirmative, quelle est la description officielle et l'étendue totale de chacune desdites propriétés?

7. De qui la Commission fera-t-elle l'acquisition de chacune de ces propriétés?

8. Quel est le montant total que l'on versera au vendeur ou à toute autre personne aux termes du contrat de vente ou en vertu de la faculté d'achat, à l'égard de l'acquisition de chacune desdites propriétés?

9. Quel est le montant total que la Commission a offert au propriétaire de chacune desdites propriétés à l'égard de laquelle des procédures d'expropriation ont été entamées?

10. A quelle fin, actuelle ou éventuelle, chacune de ces propriétés est-elle acquise, et quel emploi fera-t-on de chacune desdites propriétés?

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 93 (C du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation";

M. Howe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

COMMERCE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

441 Administration centrale	\$617,795 00
442 Service des denrées, y compris l'aide à l'expansion des marchés et aux nouvelles industries, l'obtention d'approvisionnements, et les contributions selon le détail des affectations	620,352 00
443 Office des commissaires du commerce, y compris le paiement d'une indemnité aux commissaires du commerce pour la perte d'ameublement et effets, sous l'empire de règlements et conditions approuvés par le Gouverneur en conseil	2,329,134 00
444 Division de l'information, y compris publicité et annonces au Canada et à l'étranger	177,854 00
445 Division de l'économique, y compris la tenue d'enquêtes et les rapports sur la situation économique à l'heure actuelle et les perspectives (auparavant la division des recherches et des prévisions économiques) ..	157,923 00
446 Division des relations commerciales internationales, y compris la tenue d'enquêtes et les rapports sur les relations commerciales et les tarifs étrangers, de même qu'une contribution de \$6,300 au Bureau international des tarifs douaniers	150,156 00

EXPOSITIONS

447 Expositions en général	253,236 00
448 Foire commerciale internationale du Canada, 1952, y compris l'autorisation de rembourser, à même les recettes, les dépôts reçus pour contrats d'espace (à voter de nouveau \$74,500)	538,380 00

DIVISION DES STANDARDS

449 Administration, y compris l'application de la Loi sur le poinçonnage des métaux précieux	113,359 00
450 Services d'inspection de l'électricité et du gaz, y compris l'application de la Loi sur l'exportation de l'électricité et des fluides—Fonctionnement et entretien . .	599,176 00
451 Laboratoire—Fonctionnement et entretien	67,814 00
452 Services d'inspection des poids et mesures—Fonctionnement et entretien	743,803 00

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

453 Administration	167,714 00
454 Statistique, y compris une contribution de \$3,000 à l' <i>Inter-American Statistical Institute</i>	4,088,614 00
455 Recensement de la population et de l'agriculture, et recensement de la distribution (1951)	1,731,366 00

DIVISION DU BLÉ ET DU GRAIN

456 Traitements et autres dépenses	28,918 00
457 Cotisation annuelle du gouvernement canadien à titre de membre du Conseil international du blé	18,500 00

LOI DES GRAINS DU CANADA

458 Administration	137,981 00
459 Commission des grains—Fonctionnement et entretien, y compris inspection, pesage, enregistrement, etc. . .	2,868,720 00
Élévateurs de l'État—	
460 Fonctionnement et entretien	877,777 00
461 Construction de mécanismes de sûreté et acquisition de nouveau matériel	11,368 00

CRÉDIT SPÉCIAL

462 Division de la collaboration économique et technique internationale, y compris l'administration du Plan de Colombo et de certains plans de coopération des Nations Unies	88,192 00
--	-----------

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite, à 10 h. 55 du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 50

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 16 MAI 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour faire part à la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 239 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*".

Bill n° 240 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Sisters of Charity of the House of Providence*".

Bill n° 241 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de *The Garrett Corporation*".

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général, en date du 12 mars 1952:—Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres documents échangés entre le Gouvernement du Canada, ou l'un de ses ministères ou organismes, et le gouvernement de la Saskatchewan, le *Saskatchewan Wheat Pool*, la Fédération de l'Agriculture de la Saskatchewan, la *Saskatchewan Farmers' Union* et les coopératives agricoles locales, entre le 1^{er} septembre 1951 et le 28 février 1952, concernant a) l'importation et l'utilisation des séchoirs de grain mobiles, b) l'expédition du grain humide aux séchoirs terminus par les cultivateurs et les sociétés d'éleveurs.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Hunter soit substitué à celui de M. Lesage sur la liste des membres du comité spécial des dépenses aux fins de la défense.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 226 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laetitia Daigneault Martel".—M. *Winkler*.

Bill n° 227 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Ford".—M. *Winkler*.

Bill n° 228 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gerard Abondius Fauvel".—M. *Winkler*.

Bill n° 229 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Pate-naude".—M. *Winkler*.

Bill n° 230 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Bellehumeur Dixon".—M. *Winkler*.

Bill n° 231 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cynthia Daphne Roberts Gagne".—M. *Winkler*.

Bill n° 232 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy May Tucker Patterson".—M. *Winkler*.

Bill n° 233 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald Clare Darrah".—M. *Winkler*.

Bill n° 234 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjie Weston Frost Law".—M. *Winkler*.

Bill n° 235 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carmen Verna Garcia Copping".—M. *Winkler*.

Bill n° 236 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Ruth Dowsett Young".—M. *Winkler*.

Bill n° 237 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Mary Courtney Flannery".—M. *Winkler*.

Bill n° 238 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence (Fannie Ruth) Sacks Roitman".—M. *Winkler*.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Howe, propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi des grains du Canada en vue de nommer de nouveau les commissaires des grains et de relever leurs traitements; de pourvoir, aussi, à la nomination et aux traitements de trois commissaires adjoints, au lieu de quatre; et de prescrire, en outre, certaines modifications d'ordre technique dans les classes statutaires de grains.

Sur ce, M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour l'examen dudit projet de résolution.

M. St-Laurent propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'assurer l'établissement d'une Bibliothèque nationale ainsi que la nomination et la rémunération d'un bibliothécaire national et d'un bibliothécaire national adjoint; de pourvoir aussi à la nomination, selon les dispositions de la Loi du service civil, de fonction-

naires, commis et employés nécessaires à la conduite régulière et à l'administration de la Bibliothèque nationale; de pourvoir aussi à l'établissement d'un Conseil consultatif et au paiement des frais de déplacement et de subsistance de ses membres; et de pourvoir, en outre, à l'établissement, au Fonds du revenu consolidé, d'un compte spécial, auquel doit être créditée toute somme d'argent attribuée par le Parlement en vue de l'acquisition de livres, et d'un compte spécial, appelé *Compte spécial d'exploitation* de la Bibliothèque nationale, auquel doivent être créditées toutes les sommes d'argent reçues sous forme de dons, legs ou d'autre façon, et que toute somme d'argent requise aux fins dudit projet de loi peut être acquittée à même le *Compte spécial d'exploitation* de la Bibliothèque nationale ou sur les deniers attribués par le Parlement pour ces objets.

Sur ce, M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu.—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

Le Bill n° 193, Loi concernant les commissaires du havre de New-Westminster, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 192, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Brisson propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (en conformité de l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont alors étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois et adoptés:

Bill n° 91 (Q du Sénat), intitulé: "Loi concernant le *Gulf Pulp and Paper Company*".

Bill n° 185 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant le *Board of Elders of the Canadian District of the Moravian Church in America*".

Bill n° 159 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Mintz Dankoff."

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel a été transmise la pétition sur laquelle le bill de divorce mentionné plus haut est fondé.

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce portant les numéros 186 à 190 et 198 à 204, inclusivement, sont appelés, respectivement, et réservés.

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", (modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques), est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 51

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 19 MAI 1952

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-quatrième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés leque rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de vingt-quatrième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Janusz Juljan Borzecki, de Montréal, P.Q., époux de Krystyna Isabella Kalinowska Brzezinski Borzecki.

De Lois Edith Laffoley Kelly, épouse de Robert Gordon Kelly, de Montréal, P.Q.

De Minnie Martz Kurtzman, épouse de Matthew Kurtzman, de Montréal, P.Q.

De Lily Isenberg Kwavnick, épouse de Bennie Kwavnick, de Montréal, P.Q.

De Charles Lewis Lipton, d'Outremont, P.Q., époux de Mary Pickering Lipton.

De Roger Loiselle, de Montréal, P.Q., époux d'Odélie Côté Loiselle.

D'Armand Meerte, de Montréal, P.Q., époux de Dorothy Helen McCaskill Meerte.

De Joseph Timothy O'Connor, de Beaconsfield, P.Q., époux de Nell Eldon Chandler O'Connor.

D'Antonio Proietti, de Montréal, P.Q., époux de Mary Staiguill Proietti.

De Myrtle Meloche Reath, épouse de James Samuel Reath, de Montréal, P.Q.

De Norman Veronica Besner Roast, épouse de Bruce Fitzgerald Roast, de Montréal, P.Q.

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mai 1952,—État indiquant:—1. M^{lle} Bessie Touzel, adjointe au directeur exécutif du Conseil canadien du bien-être social, a-t-elle effectué une étude sur les problèmes du bien-être, y compris le bien-être de l'enfance, dans la province du Nouveau-Brunswick?

2. Dans l'affirmative, a) quand a-t-elle effectué cette étude, b) quel en a été le coût, c) M^{lle} Touzel a-t-elle présenté un rapport?

3. Si elle a présenté un rapport, quand sera-t-il publié et quand pourra-t-on y avoir accès?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mars 1952,—État indiquant:—1. Quelle somme le gouvernement du Canada a-t-il dépensée pour des recherches d'ordre scientifique et économique sur l'agriculture au cours de l'année financière 1950-1951?

2. Quelle proportion représentent ces sommes par rapport à la valeur globale de la production de l'agriculture?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus respectivement une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 239 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*".—M. Sinclair.

Bill n° 240 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Sisters of Charity of the House of Providence*".—M. Henderson.

Bill n° 241 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de *The Garrett Corporation*".—M. Richard (Ottawa-Est).

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. Pearkes—1. A-t-on placé des commandes pour le compte de ministère de la Défense nationale pour des lampes de boudoir, de table, de bridge et des lampes à trois intensités?

2. Dans l'affirmative, combien de lampes a-t-on commandées?

3. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat de ces lampes?

4. Dans l'affirmative, a-t-on accepté des soumissions?

5. Quel est le prix estimatif de ces lampes?

6. Sur quelle base les livrera-t-on aux divers services?

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme la motion est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Graydon, propose en amendement: Que les mots suivant le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient biffés et remplacés par les suivants:

"Le Gouvernement devrait envisager l'opportunité d'entreprendre une enquête judiciaire sur l'organisation du ministère de la Défense nationale et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, de faire enquête sur les méthodes de comptabilité, l'inspection et la surveillance administrative afférentes aux biens publics confiés aux soins du ministère de la Défense nationale, tout particulièrement sur les pertes de biens à la suite de vols, de pillage et d'incendies; sur la nature de la surveillance exercée à l'égard du matériel militaire, de manière à déterminer s'il y a eu manquement au devoir de la part de certains membres du personnel dudit ministère, à qui il incombe de protéger les biens publics du Canada.

L'organisme judiciaire ainsi constitué devrait avoir tous les pouvoirs d'une commission royale aux termes de la Partie 1 de la loi des enquêtes, chapitre 99 des Statuts Révisés du Canada, 1927, afin de formuler des conclusions et des vœux et d'en faire rapport au Parlement."

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Adamson,	Charlton,	Harkness,	McLure,
Argue,	Churchill,	Hees,	Murphy,
Aylesworth,	Coldwell,	Hodgson,	Pearkes,
Beyerstein,	Diefenbaker,	Jones,	Quelch,
Black (Cumberland),	Drew,	Knight,	Rowe,
Blackmore,	Fair,	Knowles,	Shaw,
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Ferguson,	Lennard,	Stanfield,
Bryce,	Fraser,	Low,	Stewart (Winnipeg-Nord),
Casselman,	Fulton,	Macdonnell	Thatcher,
Catherwood,	Graydon,	(Greenwood),	Tustin,
	Green,	MacLean (Queens),	Wright—42.

NON:

Messieurs

Abbott,	Cavers,	Gibson,	Larson,
Anderson,	Chevrier,	Gour (Russell),	Léger,
Applewhaite,	Claxton,	Gourd (Chapleau),	Macdonald
Ashbourne,	Corry,	Healy,	(Edmonton-Est),
Balcom,	Côté (Verdun-La Salle),	Hellyer,	MacDougall,
Beaudoin,	Croll,	Helme,	MacKenzie,
Benidickson,	Darroch,	Henderson,	MacLean (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Blanchette,	Dechêne,	Hosking,	MacNaught,
Blue,	Decore,	Huffman,	McCann,
Bonnier,	Dubé,	James,	McCulloch,
Boucher,	Eyre,	Jeffery,	McCusker,
Bradette,	Follwell,	Jutras,	McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
Bradley,	Fournier (Hull),	Kirk (Antigonish-Guysborough),	McIlraith,
Brisson,	Fulford,	Kirk (Digby-Yarmouth),	McIvor,
Brown (Essex-Ouest),	Garland,	Laing,	
Byrne,	Gauthier (Lapointe),	Langlois (Gaspé),	
Campney,	Gauthier (Sudbury),		

McLean (Huron-Perth),	Murray (Cariboo),	Sinclair,	Ward,
McWilliam,	Murray (Oxford),	Sinnott,	Weaver,
Major,	Prudham,	Smith (Moose-Mountain),	Weir,
Maltais,	Richard		Welbourn,
Martin,	(Ottawa-Est),	Stick,	Whiteside,
Mayhew,	Rousseau,	Studer,	Whitman,
Mott,	St-Laurent,	Valois,	Winters,
	Simmons,	Viau,	Wood—92.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 195, Loi modifiant la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État;

M. Fournier (*Hull*), pour M. Gregg, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

L'ordre est appelé en vue de la reprise du débat ajourné sur la motion proposée par M. Prudham: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour étendre l'application de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or aux années 1952 et 1953, et pour éclaircir les dispositions du paragraphe cinq de l'article trois en vue d'assurer l'aide prévue lorsque ce paragraphe a été édicté en 1951.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Prudham présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 242 Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 52

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 20 MAI 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour faire part à la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 243 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Great Eastern Insurance Company*".

Bill n° 244 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Economical Mutual Fire Insurance Company*".

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-cinquième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, présentée le 19 mai, demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage et d'accorder un divorce au requérant, et constate que, bien que cette pétition soit conforme à toutes les exigences de l'article 68 du Règlement, elle a été présentée après le délai prévu à l'article 92 du Règlement et que, pour cette raison, elle ne doit pas être reçue:

De Frank Ashworth, de Westmount, P.Q., époux de Mary Reath Tuck Ashworth, demeurant présentement à Spencerville (Ontario).—M. *Winkler*.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que la pétition de Frank Ashworth en obtention d'un bill de divorce, présentée le 19 mai 1952, de même que le rapport qu'a présenté à cet égard le greffier des pétitions, le 20 mai 1952, soient renvoyés au comité permanent du Règlement, afin qu'il formule les vœux qui peuvent sembler opportuns en ce qui a trait aux articles 92 et 93 (3) a) et c) du Règlement.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Leger soit substitué à celui de M. McWilliam sur la liste des membres du comité spécial du remaniement de la représentation électorale.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution concernant l'établissement d'une bibliothèque nationale;

M. St-Laurent propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'assurer l'établissement d'une bibliothèque nationale ainsi que la nomination et la rémunération d'un bibliothécaire national et d'un bibliothécaire national adjoint; de pourvoir aussi à la nomination, selon les dispositions de la Loi du service civil, de fonctionnaires, commis et employés nécessaires à la conduite régulière et à l'administration de la Bibliothèque nationale; de pourvoir aussi à l'établissement d'un Conseil consultatif et au paiement des frais de déplacement et de subsistance de ses membres; et de pourvoir, en outre, à l'établissement, au Fonds du revenu consolidé, d'un compte spécial, auquel doit être crédité toute somme d'argent attribuée par le Parlement en vue de l'acquisition de livres, et d'un compte spécial, appelé Compte spécial d'exploitation de la Bibliothèque nationale, auquel doivent être créditées toutes les sommes d'argent reçues sous forme de dons, legs ou d'autre façon, et que toute somme d'argent requise aux fins dudit projet de loi peut être acquittée à même le Compte spécial d'exploitation de la Bibliothèque nationale ou sur les deniers attribués par le Parlement pour ces objets.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. St-Laurent présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 245, Loi sur l'établissement d'une bibliothèque nationale, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur ce, M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copie de *Canadiana*, pour la période écoulée de janvier 1951 à janvier 1952: une liste de publications se rapportant au Canada, publiée deux fois le mois par le Centre Bibliographique Canadien, Archives publiques du Canada, Ottawa (en anglais et en français).

A l'appel de l'ordre portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi des grains du Canada;

M. Howe propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce portant les numéros 186 à 190, 198 à 204 et 211 à 223, inclusivement, sont appelés, respectivement, et réservés.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 225 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Hotel Mutual Insurance Company*";

M. Welbourn, appuyé par M. Hodgson, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce portant les numéros 226 à 238, inclusivement, sont appelés, respectivement, et réservés.

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", (modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques), est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Howe: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi des grains du Canada.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi des grains du Canada en vue de nommer de nouveau les commissaires des grains et de relever leurs traitement; de pourvoir, aussi, à la nomination et aux traitements de trois commissaires adjoints, au lieu de quatre; et de prescrire, en outre, certaines modifications d'ordre technique dans les classes statutaires de grains.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Howe présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 246, Loi modifiant la Loi des grains du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 194, Loi modifiant la Loi de l'aéronautique;

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 224, Loi concernant les forces canadiennes;

M. Fournier (*Hull*), pour M. Claxton, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 53

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 21 MAI 1952

PRIÈRE.

M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), du comité permanent du Règlement, présente le deuxième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a étudié les deux pétitions suivantes relatives à des bills d'intérêt privé, qui ont été présentées après l'expiration des délais impartis à cet égard:

1. Pétition de Frank A. Augsbury et autres afin de constituer en corporation l'Autorité du pont d'Ogdensburg.

Certaines négociations avec l'État de New-York, ainsi qu'avec les propriétaires du service de bac transbordeur entre Prescott et Ogdensburg, ayant abouti à une conclusion satisfaisante, l'approbation nécessaire a été obtenue de l'État en ces derniers jours.

Le comité propose que l'application de l'article 92 du Règlement soit suspendue à l'égard de cette pétition et qu'elle soit accueillie.

2. Pétition de Frank Ashworth (divorce).

Bien qu'une pétition ait été déposée au Sénat, la pétition n'a pas été présentée à la Chambre des communes dans les délais prescrits parce qu'un avocat de Montréal n'était pas au courant des exigences à cet égard.

Le comité propose que l'application des articles 92, 93 (3) a) et 93 (3) c) soit suspendue à l'égard de cette pétition et qu'elle soit accueillie.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), ledit rapport est agréé.

M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le gouverneur général,—Rapport sur le fonctionnement de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1^{er} mai 1952,—État indiquant:—1. Quelles ont été les dépenses totales, soldées ou encourues, a) pour honoraires et frais de justice, b) pour frais de déplacement, c) pour autres frais et dépenses non compris dans les honoraires et frais de justice, en rapport avec la cause de Nolan c. Hallet et Carey?

2. Reste-t-il à régler d'autres comptes pour honoraires d'avocats ou de procureurs, et qui n'ont pas été présentés?

3. Quels ont été les avocats du gouvernement et quelle somme chacun a-t-il reçue?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1^{er} mai 1952,—État indiquant:—1. La semaine de travail de cinq jours est-elle en vigueur dans quelque ministère ou organisme du Gouvernement ou corporation de la Couronne?

2. Dans l'affirmative, dans quels ministères, corporations ou organismes?

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, présente à la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu des dispositions de la Loi des aliments et drogues, chapitre 76, Statuts révisés du Canada, 1927, ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 1866, approuvé le 31 mars 1952: modifiant de nouveau les Règlements concernant les aliments et les drogues, établis et édictés par l'arrêté en conseil C.P. 5670 du 8 novembre 1949, (en anglais et en français).

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus, respectivement, une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 243 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Great Eastern Insurance Company*".—M. Macnaughton.

Bill n° 244 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Economical Mutual Fire Insurance Company*".—M. Darroch.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. Fraser—1. De qui a-t-on acheté l'emplacement où l'on se propose de construire un dépôt de munitions et de matériel de guerre à Cobourg (Ontario)?

2. a) Quelle est la superficie totale de chaque lot; b) quel a été le prix de chaque lot et à qui cette somme a-t-elle été versée?

3. A-t-on demandé des soumissions pour la construction de ce dépôt de munitions et de matériel de guerre?

4. Dans le cas de l'affirmative a) combien a-t-on reçu de soumissions, b) quel est le montant de la soumission acceptée?

5. Les travaux sont-ils exécutés en régie intéressée?

6. Dans l'affirmative, quel en est le coût estimatif et quelles sont les conditions du contrat?

7. Cette somme comprend-elle aussi le coût des travaux de drainage?

8. Sinon, quel est le coût estimatif de ces derniers travaux et qui en acquittera les frais?

9. Combien de pieds de tuiles de drainage ou d'égout en béton utilise-t-on, en indiquant a) les diverses dimensions de tuiles, b) le prix coûtant des tuiles en béton, de chaque modèle et de chaque dimension, utilisées et installées?

10. Utilise-t-on des tuiles de drainage d'autres modèles dans cette entreprise? Dans l'affirmative, combien de pieds de tuiles de chaque dimension?

11. Quelle est la longueur totale de l'égout collecteur double?

12. La tuile en béton repose-t-elle sur une base en béton? Dans le cas de l'affirmative, quel en est le coût?

13. Le gouvernement verse-t-il une somme supplémentaire pour ces travaux et les frais en sont-ils compris dans la soumission présentée par l'entrepreneur pour la construction du dépôt de munitions et de matériel de guerre?

14. Quelle est la somme totale des honoraires de l'architecte pour cette entreprise?

15. Quel montant, s'il en est, a-t-on versé jusqu'à ce jour en frais à l'architecte?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:—

Par M. Bertrand, pour M. Eudes—ADRESSE à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance et de tous accords échangés entre le gouvernement du Canada, ou l'un de ses membres, et la Conférence des universités canadiennes, et (ou) les autorités provinciales ainsi que copie de tous arrêtés en conseil et règlements, concernant l'aide fédérale aux universités, depuis le 30 juin 1951.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 63 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction";

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 196 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la Cour suprême";

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 197 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi d'interprétation", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

M. Pearson propose,—*Résolu*,—Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent la Convention supplémentaire relative à l'extradition conclue entre les États-Unis d'Amérique et le Canada, signée à Ottawa le 26 octobre 1951, modifiant la Convention supplémentaire relative à l'extradition conclue entre les États-Unis d'Amérique et Sa Majesté britannique, signée à Washington le 13 décembre 1900, et que cette Chambre l'approuve.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 210, Loi pourvoyant à l'exécution du traité de paix entre le Canada et le Japon;

M. Pearson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé *au comité permanent des Affaires extérieures*.

M. Pearson propose,—*Résolu*,—Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent la ratification, par le Canada, de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, signée par le Canada le 28 novembre 1949, et que cette Chambre l'approuve.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Le Bill n° 224, Loi concernant les forces canadiennes, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 247 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Wallace Watson".

Bill n° 248 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Russell James Barrett".

Bill n° 249 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Sabria O'Connor Muskett".

Bill n° 250 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Emma Pearl Sager Noiseux".

Bill n° 251 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à David Gilmore Bennett".

Bill n° 252 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Hilda Turk Woodall".

Bill n° 253 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Cate Lowe".

Bill n° 254 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldea Gendreau Bourbonnais".

Bill n° 255 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Ernest Walker".

Bill n° 256 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Kearns Bradley".

Bill n° 257 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Bernstein Smith".

Bill n° 258 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Gladys Redman Glassco".

Bill n° 259 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Joslyn Smith Harvey-Jellie".

Bill n° 260 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Naujoks Stehr".

Bill n° 261 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margit Aloisia Payer Worontschak".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat,

Comme il est passé six heures du soir, exactement six heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 54

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 22 MAI 1952

PRIÈRE.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le troisième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le bill suivant et décidé d'en faire rapport sans amendement:

Bill n° 225 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Hotel Mutual Insurance Company*".

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Nickle soit substitué à celui de M. Courtemanche sur la liste des membres du comité spécial de l'Office national du film.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus, respectivement, une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 247 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Wallace Watson".—M. *Winkler*.

Bill n° 248 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Russell James Barrett".—M. *Winkler*.

Bill n° 249 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Sabria O'Connor Muskett".—M. *Winkler*.

Bill n° 250 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Emma Pearl Sager Noiseux".—M. *Winkler*.

Bill n° 251 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à David Gilmore Bennett".—M. *Winkler*.

Bill n° 252 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Hilda Turk Woodall".—M. *Winkler*.

Bill n° 253 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Cate Lowe".—M. *Winkler*.

Bill n° 254 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldea Gendreau Bourbonnais".—M. *Winkler*.

Bill n° 255 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Ernest Walker".—M. *Winkler*.

Bill n° 256 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Kearns Bradley".—M. *Winkler*.

Bill n° 257 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Bernstein Smith".—M. *Winkler*.

Bill n° 258 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Gladys Redman Glassco".—M. *Winkler*.

Bill n° 259 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Joslyn Smith Harvey-Jellie".—M. *Winkler*.

Bill n° 260 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Naujoks Stehr".—M. *Winkler*.

Bill n° 261 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margit Aloisia Payer Worontschak".—M. *Winkler*.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Catherwood*—1. En 1951, quelle somme globale le gouvernement fédéral a-t-il dépensée pour de nouveaux édifices publics dans Ontario et Québec?

2. En 1951, quelle somme globale le gouvernement fédéral a-t-il dépensée pour les quais et les ports dans Ontario et Québec?

Par M. *Pearkes*—1. Quelles sont la solde et les allocations de base des officiers des divers grades, depuis le grade de sous-officier breveté jusqu'à celui de brigadier dans l'armée, et à l'égard des grades équivalents dans les autres services?

2. Après vingt ans de service, quelle pension recevraient les officiers détenant l'un des grades mentionnés à la question 1, lors de leur licenciement?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. *Dinsdale*—1. De quelle manière se fait l'achat des nouvelles automobiles destinées aux divers ministères du gouvernement?

2. Achète-t-on ces automobiles directement des usines ou de vendeurs au détail?

3. Si on les achète de vendeurs au détail, demande-t-on des soumissions?

4. Si on demande des soumissions, de quelle façon renseigne-t-on les marchands afin que tous les intéressés puissent avoir l'occasion de soumissionner?

M. Abbott propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur le prêt agricole canadien en vue d'y apporter certains changements d'ordre

administratif, notamment: autoriser la Commission du prêt agricole canadien à emprunter des sommes du ministre, qui seront versées à même le Fonds du revenu consolidé aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil pour les objets de la Commission; consentir des prêts sur la garantie de premières hypothèques jusqu'à concurrence de soixante pour cent de la valeur des terres à l'estimation de la Commission et d'un maximum de \$10,000; pourvoir à la nomination, aux fonctions et à la rémunération (à même les revenus de la Commission) d'un comité consultatif appelé Comité consultatif du prêt agricole canadien; prescrire que des prêts à court terme sur la garantie de deuxième hypothèques soient consentis aux mêmes fins que les prêts de garantie de premières hypothèques, et jusqu'à concurrence du tiers du montant du prêt garanti sur première hypothèque; et pourvoir, en outre, à des prêts maximums globaux sur la garantie de première et de deuxième hypothèques jusqu'à concurrence de \$12,000 et de soixante-dix pour cent de l'évaluation lorsque les biens sont pris en garantie ou de soixante-cinq pour cent lorsqu'ils ne sont pas pris en garantie.

Sur ce, M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Abbott propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi de la Commission du tarif en vue de prescrire qu'il sera versé à même le Fonds du revenu consolidé un traitement annuel de douze mille dollars au vice-président de la Commission et un traitement annuel de onze mille dollars à l'autre membre de la Commission.

Sur ce, M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour l'examen dudit projet de résolution.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 242, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or;

M. Prudham propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée (*moins la somme votée à titre de crédit provisoire*):—

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

463 Administration centrale \$1,370,576 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 242, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Graydon soit substitué à celui de M. Higgins sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Carroll soit substitué à celui de M. George sur la liste des membres du comité spécial des Affaires des anciens combattants.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite, à 10 h. 55 du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 55

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 23 MAI 1952

PRIÈRE.

Sur motion de M. St-Laurent, M. William Alfred Robinson, député du district électoral de Simcoe-Est, est nommé vice-président des comités pléniers de la Chambre.

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Copie d'un accord conclu le 15 mai 1952 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse relativement à la construction de la route transcanadienne dans ladite province.

M. Bradley propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi électorale du Canada en vue de prescrire qu'il peut être versé au directeur général des élections un traitement annuel d'au moins huit mille et d'au plus douze mille dollars, que fixera le gouverneur en conseil par arrêté.

Sur ce, M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour l'examen dudit projet de résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CANAUX

464	Administration	\$ 119,043 00
465	Exploitation et entretien	5,061,650 00
466	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	4,553,100 00
467	Dépenses relatives aux levés et investigations sur le chenal maritime du St-Laurent	60,000 00

SERVICES DE LA MARINE

468	Administration des Services de la marine, y compris celle des agences	571,414 00
-----	---	------------

Vapeurs des services de la marine—

469	Administration	63,435 00
470	Exploitation, entretien et réparation	4,670,783 00
471	Construction ou acquisition de navires et de matériel, selon le détail des affectations—Capital	4,351,000 00

Aides à la navigation—

472	Administration, exploitation et entretien	4,819,338 00
473	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,439,210 00

Services nautiques—

474	Administration	158,952 00
475	Exploitation et entretien, y compris subventions et contributions selon le détail des affectations; récompenses pour sauvetage de vies humaines de navires en détresse; subventions versées aux compagnies de sauvetage et remboursement des dépenses, y compris les dépenses réservées faites à l'égard de canadiens en détresse (expr. définie à l'art. 296 de la Loi de la marine marchande du Canada)	318,364 00
476	Service du pilotage, y compris l'autorisation de faire des avances provisoires recouvrables n'excédant pas \$20,000	421,264 00
477	Inspection des navires à vapeur et application de la convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et de la convention sur les lignes de charge	543,764 00
478	Service des signaux maritimes	190,900 00

Chenal maritime du St-Laurent—

479	Administration, exploitation et entretien	981,300 00
480	Dragage à forfait—Capital	2,821,326 00
481	Levés et investigations	30,000 00

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

482	Réparations et dépenses nécessitées par l'exploitation et l'entretien de chemin de fer soumis à l'autorité du ministère	54,700 00
	Chemin de fer de la baie d'Hudson—	
483	Différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation durant l'année close le 31 mars 1953, sans excéder	325,000 00
484	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital	136,500 00
	Service de transbordement des wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard—	
485	Paiement dans l'année financière 1952-1953, à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées de temps à autre au ministre des Finances par la compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs comptables de la compagnie du National) du service de transbordement et des terminus de l'Île du Prince-Édouard durant l'année civile 1952	1,485,000 00
486	Canadian National (West Indies) Steamships, Limited— Payement, à l'occasion, à la <i>Canadian National (West Indies) Steamships, Limited</i> , (ci-après dénommée "la Compagnie"), du déficit survenu durant l'année close le 31 décembre 1952, dans les opérations de la Compagnie, sur demandes présentées par la Compagnie au ministre des Finances et approuvées par le ministre des Transports, sans excéder	734,000 00
487	Détroit de Canso—Amélioration des installations de transport—Capital	1,800,000 00
	Chemins de fer de l'État—	
488	Agrandissement des installations de quai et de terminus à North-Sydney (N.-É.)—Capital	1,180,000 00
489	Construction de nouvelles installations de quai et de terminus à Port-aux-Basques (T.-N.)—Capital	1,810,000 00
490	Construction ou acquisition de transbordeurs à autos, selon le détail des affectations—Capital	4,015,000 00
491	Coût de l'expertise des biens du chemin de fer de Terre-Neuve confiés à la Compagnie des chemins de fer Nationaux	17,500 00

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 225 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Hotel Mutual Insurance Company*", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce portant les numéros 186, 190, 198 à 204, 211 à 223 et 226 à 230, inclusivement, sont appelés, respectivement, et réservés.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 239 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*";

M. Sinclair, appuyé par M. Sinnott, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 240 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Sisters of Charity of the House of Providence*";

M. Decore, pour M. Henderson, appuyé par M. Stick, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des bills privés en général.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 241 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de *The Garrett Corporation*";

M. Richard (*Ottawa-Est*), appuyé par M. Dechêne, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent des bills privés en général.

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", (modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques), est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (moins les sommes votées à titre de crédits provisoires):—

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

492	Dégaussage et renforcement des navires marchands au long cours immatriculés au Canada et ayant une jauge de 1,000 tonneaux ou plus	\$ 500,000 00
493	Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Payement aux compagnies ferroviaires assurant un service dans le territoire choisi désigné par la Loi, pendant l'année financière 1952-1953, de la différence, occasionnée par l'application de la Loi, entre les taxes de tarif et les taxes normales sous le régime des tarifs approuvés (évaluée par la compagnie du National), certifiée au ministre des Transports et approuvée par les vérificateurs de ladite compagnie relativement aux lignes de l'Est des chemins de fer Nationaux du Canada, et, dans le cas des autres chemins de fer, par la Commission des transports du Canada pour tout mouvement du trafic pendant l'année civile 1952 (ch. 79, Statuts de 1927, modifié)	9,910,000 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

494	Somme requise pour verser une pension annuelle de \$300 chacune à d'anciens pilotes: Arthur Baquet, Adéland Delisle, Raoul Lachance, Jules Lamarre, Wilhelm Langlois, Georges Laroche, Auguste Santerre	2,100 00
495	Caisse de prévoyance des cheminots—Supplément aux allocations de pensions prévues par la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Édouard, de façon à effectuer le versement minimum du 1 ^{er} janvier 1952 au 31 mars 1953 d'un montant de \$30 par mois, au lieu des \$20 fixés par ladite loi	13,350 00

SERVICE DE L'AIR

Division des télécommunications

Voies aériennes et aéroports—Services de la radio-aéronautique—		
496	Administration, fonctionnement et entretien	5,081,429 00
497	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital	1,750,000 00
Loi sur la radio et règlements d'exécution—		
498	Administration, fonctionnement et entretien, y compris la part du Canada quant aux frais d'administration des différentes conférences internationales de la radio, du télégraphe et du téléphone, selon le détail des affectations	1,009,074 00
499	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	206,400 00
Aides radioélectriques à la navigation maritime—		
500	Administration, fonctionnement et entretien	2,035,699 00
501	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	300,000 00
Suppression du brouillage radiophonique—		
502	Administration, fonctionnement et entretien	408,495 00
503	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	31,600 00
504	Délivrance des licences de postes récepteurs (Ministère des Transports seulement)	769,752 00
Service de télégraphe et de téléphone—		
505	Administration, fonctionnement et entretien	1,519,852 00
506	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	552,000 00
Réseau de communications du Nord-Ouest—		
507	Différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation durant l'année close le 31 mars 1953	276,596 00
508	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital	365,514 00
Division de la météorologie		
509	Administration, fonctionnement et entretien	6,484,500 00
510	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	462,200 00
Division de l'aviation civile		
511	Contrôle de l'aviation civile, y compris l'application de la Loi de l'aéronautique et de ses règlements d'exécution	831,861 00
Voies aériennes et aéroports—		
Exploitation et entretien—		
512	Services de l'aviation civile	9,325,320 00
513	Contrôle de la circulation sur les voies aériennes et les aéroports	1,425,396 00
Services de construction—		
514	Administration	790,837 00

515	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains, et nouveau matériel— Capital	7,517,450 00
516	Subventions à des organisations de développement de l'aviation civile, montants mentionnés au détail des affectations	330,000 00
517	Sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, contributions destinées à aider les municipalités à aménager et améliorer des aéroports quand elles ont fourni l'emplacement	67,000 00
518	Contributions, selon le détail des affectations, versées à d'autres gouvernements ou organisations internationales pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes	275,153 00
	Division de l'administration—	
519	Administration des Services de l'air	235,047 00

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION DES TRANSPORTS AÉRIENS

520	Traitements et autres dépenses, y compris ceux de la délégation canadienne à l'Organisation de l'aviation civile internationale	259,746 00
-----	---	------------

COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA

Commission des transports du Canada—

521	Administration, fonctionnement et entretien	850,364 00
-----	---	------------

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

522	Administration	156,510 00
523	Subventions aux navires à vapeur de service côtier, selon le détail des affectations	3,706,625 00

Subventions aux navires à vapeur de service océanique—
Océan Pacifique—

524	Service entre le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie; si l'un ou l'autre des deux derniers gouvernements, ou les deux, demandent à la Commission maritime canadienne d'agir en leur nom ou l'y autorisent pour passer des contrats en vue de ce service, la Commission maritime canadienne est par les présentes autorisée à le faire	166,667 00
-----	--	------------

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

525	Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'art. 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, pour payer les dépenses applicables à l'année civile 1952, comme suit:	
-----	---	--

a) Retrait de débentures à l'échéance—

	Saint-Jean	677,954 00
--	----------------------	------------

b) Dépenses de reconstruction et immobilisations—		
Halifax..	\$ 455,150 00	
Saint-Jean..	1,000,000 00	
Québec	900,000 00	
Généralités—		
Imprévus et divers	100,000 00	
	<hr/>	
	2,455,150 00	
Moins—Montant à dépenser à même		
les fonds de remplacement ..	273,500 00	
	<hr/>	
		2,181,650 00
526 Paiement au Conseil des ports nationaux du montant		
ci-après mentionné qui sera affecté au déficit d'ex-		
ploitation du port de Churchill en l'année civile 1952		
(intérêts sur avances de l'État et dépréciation des		
ouvrages durables non compris)		149,978 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRANSPORT

Services de l'air

559 Création d'un fonds automatiquement renouvelable des-		
tiné à l'achat de matériaux et fournitures à conserver		
dans les approvisionnements du Réseau de communi-		
cations du Nord-Ouest afin d'être utilisés à des travaux		
de premier établissement comme à des travaux		
d'entretien		100,000 00

Conseil des ports nationaux

560 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue d'acquitter les dépenses de l'année civile 1952 pour l'un ou l'ensemble des comptes suivants:

Dépenses de reconstruction et immobilisations—		
Montréal..	\$ 768,075 00	
Vancouver	845,000 00	
	<hr/>	
	1,613,075 00	
Moins montant à déboursier à		
même le Fonds de rempla-		
cement..	138,700 00	
	<hr/>	

1,474,375 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 262 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie Équitable d'Assurance-Incendie du Canada".

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 263 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leo Kendall".

Bill n° 264 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tom Barnard Clayton Gould".

Bill n° 265 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hélène Laura Solomon Wiseberg".

Bill n° 266 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Borland White".

Bill n° 267 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Laurence McDonough".

Bill n° 268 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Wiseman Schwartz".

Bill n° 269 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Sorel Riven Gainsbury".

Bill n° 270 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Bertha Baugh Guimont".

Bill n° 271 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geneviève Flora Agatha Brown Smith".

Bill n° 272 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle-Alice Beliveau Martin".

Bill n° 273 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Despatis".

Bill n° 274 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-Ernest Senecal".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures et cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 56

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 26 MAI 1952

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Sur ce, M. Beaudoin (*Vaudreuil-Soulanges*), président des comités, monte au fauteuil à titre d'Orateur suppléant, en conformité du statut qui régit le cas de cette nature.

PRIÈRE.

M. McCulloch, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le sixième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° 194, Loi modifiant la Loi de l'aéronautique, et a convenu de le rapporter avec un amendement.

Une copie des témoignages entendus est annexée au présent rapport.

(*Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 5 des Journaux.*)

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Rapport de la Commission de contrôle du change étranger au ministre des Finances sur les opérations du Compte du fonds du change pour l'année terminée le 31 décembre 1951. Statuts du Canada, 1946, chapitre 53, article 39 (2).

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Rapport, en date du 25 septembre 1951, présenté au ministre de l'Hygiène publique de la Nouvelle-Écosse, sur le relevé des facilités et des services en matière de santé en Nouvelle-Écosse, comprenant:

1) Rapport, daté de septembre 1950, sur le relevé des hôpitaux en Nouvelle-Écosse;

2) Rapport, en date du 30 septembre 1950, sur le relevé des besoins de facilités en matière de soins infirmiers et en matière de formation des infirmiers en Nouvelle-Écosse.

Avec la permission, la question suivante, figurant au Feuilleton en date du mercredi 30 avril 1952, est convertie, par la Chambre, en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement:—

Par M. *Gillis*—1. Quel est le nombre de bureaux du gouvernement fédéral à Sydney (Nouvelle-Écosse)?

2. De qui le gouvernement loue-t-il ces bureaux?

3. Quel est le loyer annuel versé par chaque ministère?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Goode soit substitué à celui de M. Harrison sur la liste des membres du comité permanent de la marine et des pêcheries.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus respectivement une première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 262 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie Équitable d'Assurance-Incendie du Canada".—M. *Cannon*.

Bill n° 263 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leo Kendall".—M. *Winkler*.

Bill n° 264 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tom Barnard Clayton Gould".—M. *Winkler*.

Bill n° 265 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hélène Laura Solomon Wiseberg".—M. *Winkler*.

Bill n° 266 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Borland White".—M. *Winkler*.

Bill n° 267 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Laurence McDonough".—M. *Winkler*.

Bill n° 268 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Wiseman Schwartz".—M. *Winkler*.

Bill n° 269 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Sorel Riven Gainsbury".—M. *Winkler*.

Bill n° 270 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Bertha Baugh Guimont".—M. *Winkler*.

Bill n° 271 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geneviève Flora Agatha Brown Smith".—M. *Winkler*.

Bill n° 272 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle-Alice Beliveau Martin".—M. *Winkler*.

Bill n° 273 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Despatis".—M. *Winkler*.

Bill n° 274 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Wilfrid-Ernest Senecal".—M. *Winkler*.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Wright*—1. Aux termes de la loi actuelle concernant les prix minimums, dans combien de cas les acheteurs a) de porc, b) de bœuf, c) d'autres produits agricoles, ont-ils dû effectuer des remboursements parce qu'ils avaient versé des montants inférieurs aux prix fixés?

2. Combien de plaintes a-t-on reçues au sujet de ces versements inférieurs?

3. Quelle publicité le gouvernement donne-t-il au fait que l'on peut obtenir sur demande, un remboursement, lorsqu'on peut prouver qu'il y a eu des versements inférieurs?

Par M. *Argue*—1. Quel est le nom de chaque barrage de l'administration de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies en Saskatchewan et quels sont les dommages estimatifs causés à chacun de ces barrages par l'écoulement des eaux du printemps?

2. Quels progrès a-t-on faits dans les réparations effectuées à chaque barrage?

3. Quand compte-t-on parachever ces réparations?

Par M. *Knowles*—1. Par province, combien de personnes reçoivent des pensions aux termes de la Loi sur les aveugles?

2. Par province, quel est le montant mensuel moyen versé aux termes de la Loi sur les aveugles?

3. Des personnes âgées de soixante-dix ans ou plus reçoivent-elles des pensions aux termes de la Loi sur les aveugles? Dans l'affirmative, quel en est le nombre dans chaque province?

4. Combien d'aveugles reçoivent une pension aux termes de la Loi sur la sécurité de la vieillesse?

5. Combien de personnes, recevant une pension pour cécité aux termes de l'ancienne Loi sur les pensions de vieillesse, au 31 décembre 1951, reçoivent maintenant une pension aux termes de la Loi sur la sécurité de la vieillesse?

6. Les lois fédérales accordent-elles des allocations ou prestations aux aveugles âgés de moins de soixante-dix ans, autres que la pension exigeant l'évaluation des ressources, attribuée aux termes de la Loi sur les aveugles?

7. Les lois fédérales accordent-elles des allocations ou prestations aux aveugles âgés de soixante-dix ans ou plus, autres que la pension de \$40 accordée aux termes de la Loi sur la sécurité de la vieillesse?

Par M. *Knowles*—1. Par province, combien de personnes reçoivent une pension aux termes de la Loi sur l'assistance-vieillesse?

2. Par province, quel est le montant mensuel moyen versé aux termes de la Loi sur l'assistance-vieillesse?

Par M. *Argue*—1. Quels ont été les dommages estimatifs causés aux ouvrages d'irrigation, et aux terres agricoles, situés le long du canal d'irrigation de chaque barrage de l'administration du rétablissement agricole des Prairies endommagé par l'écoulement des eaux du printemps?

2. Quels ont été les dommages estimatifs causés aux biens a) à Swift-Current, b) à Eastend, c) dans toutes autres villes de Saskatchewan, le long du canal d'irrigation de chaque barrage de l'administration du rétablissement agricole des Prairies endommagé par l'écoulement des eaux du printemps?

Par M. *Argue*—1. Le gouvernement a-t-il accordé des prix de soutien à l'égard du porc, en 1951, parce qu'il se préparait à acheter des flèches de Wiltshire?

2. Dans l'affirmative, quel prix le gouvernement était-il prêt à payer pour les flèches de Wiltshire, livrées à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Calgary et Vancouver?

3. Quel serait le prix minimum pour les carcasses habillées, si un tel prix minimum était établi à l'égard des mêmes endroits mentionnés ci-dessus?

4. Sur quelle base établit-on actuellement le prix de soutien du porc?

5. Quel est le prix de soutien actuel des flèches de Wiltshire à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Calgary et Vancouver?

6. Quel serait le prix pour les carcasses de porc habillées, si un tel prix minimum était établi à l'égard des mêmes endroits ci-dessus mentionnés?

7. Quel est le prix minimum actuel, s'il en est, aux endroits ci-haut mentionnés, à l'égard des porcs des catégories très lourds et des truies n° 1 et n° 2?

8. De quelle façon ou suivant quelle méthode le gouvernement achètera-t-il les porcs appartenant aux catégories ci-dessus?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Fulton*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, lettres, procès-verbaux et mémoires échangés jusqu'à ce jour entre le ministre de la Défense nationale ou le gouvernement et M. G. S. Currie, ou la société *MacDonald, Currie and Company*, se rapportant de quelque manière à l'enquête dirigée par ledit M. Currie au sujet des irrégularités commises à Petawawa, et de tout autre document semblable ayant trait ou se rapportant à l'étendue, la méthode et la date de la tenue de ladite enquête, en plus des documents parlementaires déposés à la Chambre sous le numéro 80a, mais à l'exclusion de tout rapport original ou intérimaire, sauf dans la mesure où un tel rapport traite de l'étendue, de la méthode et de la date de la tenue de ladite enquête.

Par M. *Pouliot*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des règlements établis par le conseil d'administration des Chemins de fer nationaux du Canada en vertu du chapitre 172 des Statuts révisés du Canada, 1927.

M. St-Laurent propose,—Que, considérant que l'article quatre de la Loi sur les pouvoirs d'urgence, chapitre cinq du Statut de 1951 (1^{re} session), stipule que "les articles un à trois de la loi expirent le trente et un mai mil neuf cent cinquante-deux. Toutefois, si le Sénat et la Chambre des communes, au cours de la durée d'application desdits articles, communiquent respectivement des adresses au gouverneur général, demandant que ceux-ci soient maintenus en vigueur pour une période supplémentaire, d'au plus un an, à compter du jour où ils expireraient autrement, et si le gouverneur en conseil l'ordonne, lesdits articles demeureront en vigueur pendant la période supplémentaire en question."

Et considérant qu'il importe que lesdits articles soient maintenus en vigueur jusqu'au trente mai mil neuf cent cinquante-trois inclusivement.

L'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, approchons respectueusement Votre Excellence, Lui demandant que les articles un à trois de la Loi sur les pouvoirs d'urgence soient maintenus en vigueur jusqu'au trente mai mil neuf cent cinquante-trois inclusivement.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Abbott propose,—Que, considérant que l'article cinq de la Loi sur le crédit aux consommateurs (Dispositions temporaires), chapitre trois du Statut de 1950 (2^e session), stipule que "la loi expirera le trente et un juillet mil neuf cent cinquante-deux. Toutefois, si le gouverneur en conseil l'ordonne, elle prendra fin à une date antérieure par lui désignée. De plus, si le Sénat et la Chambre des communes, au cours de la durée d'application de la présente loi, communiquent respectivement des adresses au gouverneur général, demandant que la présente loi soit maintenue en vigueur durant une période supplémentaire, et si le gouverneur en conseil l'ordonne, la présente loi demeurera en vigueur pendant la période supplémentaire en question."

Et considérant qu'on estime qu'il importe que ladite loi soit maintenue en vigueur jusqu'au trente et un juillet mil neuf cent cinquante-quatre;

L'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, approchons respectueusement Votre Excellence, Lui demandant que la Loi sur le crédit aux consommateurs (Dispositions temporaires) soit maintenue en vigueur jusqu'au trente et un juillet mil neuf cent cinquante-quatre.

Et un débat s'élevant;

M. Macdonnell (Greenwood), appuyé par M. Fulton, propose en amendement: Que les mots "cinquante-trois" remplacent les mots "cinquante-quatre", là où on les trouve dans la résolution.

Et ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est agréée.

Et la motion principale, ainsi modifiée, est mise aux voix et agréée.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur suppléant quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur le prêt agricole canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi sur le prêt agricole canadien en vue d'y apporter certains changements d'ordre administratif, notamment: autoriser la Commission du prêt agricole canadien à emprunter des sommes du ministre, qui seront versées à même le Fonds du revenu consolidé aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil pour les objets de la Commission; consentir des prêts sur la garantie de premières hypothèques jusqu'à concurrence de soixante pour cent de la valeur des terres à l'estimation de la Commission et d'un maximum de \$10,000; pourvoir à la nomination, aux fonctions et à la rémunération (à même les revenus de la Commission) d'un comité consultatif appelé Comité consultatif du prêt agricole canadien; prescrire que des prêts à court terme sur la garantie de deuxième hypothèques soient consentis aux mêmes fins que les prêts sur la garantie de premières hypothèques, et jusqu'à concurrence du tiers du montant du prêt garanti sur première hypothèque; et pourvoir, en outre, à des prêts maximums globaux sur la garantie de première et de deuxième hypothèques jusqu'à concurrence de \$12,000 et de soixante-dix pour cent de l'évaluation lorsque les biens sont pris en garantie ou de soixante-cinq pour cent lorsqu'ils ne sont pas pris en garantie.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 275, Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de la Commission du tarif.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi de la Commission du tarif en vue de prescrire qu'il sera versé à même le

Fonds du revenu consolidé un traitement annuel de douze mille dollars au vice-président de la Commission et un traitement annuel de onze mille dollars à l'autre membre de la Commission.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 276, Loi modifiant la Loi de la Commission du tarif, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi électorale du Canada;

M. Bradley propose,—Que M. l'Orateur suppléant quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu.—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi électorale du Canada en vue de prescrire qu'il peut être versé au directeur général des élections un traitement annuel d'au moins huit mille et d'au plus douze mille dollars, que fixera le gouverneur en conseil par arrêté.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Bradley présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 277, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 209, Loi modifiant le Tarif des douanes;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 208, Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.
Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 207, Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 206, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur suppléant prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 57

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 27 MAI 1952

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Sur ce, M. Beaudoin (*Vaudreuil-Soulanges*), président des comités, monte au fauteuil à titre d'Orateur suppléant, en conformité du statut qui régit le cas de cette nature.

PRIÈRE.

M. l'Orateur suppléant informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour faire part à la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 195, Loi modifiant la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État.

M. l'Orateur suppléant informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-cinquième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de vingt-cinquième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Frank Ashworth, de Westmount, P.Q., époux de Mary Reath Tuck Ashworth.

D'Eileen Margaret Smith Bates, épouse de Garnet Campbell Bates, de Montréal, P.Q.

D'Eileen May Walker Cole, épouse de James Cole, de Montréal, P.Q.
 De Doreen Mae Wolmough dit Watmough Colson, épouse de Raymond Pierre Joseph Colson, de Montréal, P.Q.
 De Louis Jules Fabry, de Montréal, P.Q., époux d'Agnes Marthe Neufeld Fabry.
 De Marion Hawes Gordon, épouse de Douglas Gordon, de North Hatley, P.Q.
 De Joyce Mary Barton Vallis, épouse de Hubert James Vallis, de Montréal, P.Q.
 D'Evelyn Helen Cowell Varrin, épouse de Joseph Edward Edgar Varrin, de Montréal, P.Q.

Le Bill n° 206, Loi modifiant la Loi de la taxe d'accise, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 205, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier;

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité plénier;

A six heures du soir, M. l'Orateur suppléant retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce portant les numéros 186 à 190, 198 à 204, 211 à 223 et 226 à 238, inclusivement, sont appelés, respectivement, et réservés.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 243 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Great Eastern Insurance Company*";

M. Macnaughton, appuyé par M. Cannon, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 244 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Economical Mutual Fire Insurance Company*";

M. Darroch, appuyé par M. Dupuis, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce*.

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce portant les numéros 247 à 261, inclusivement, sont appelés, respectivement, et réservés.

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", (*modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill n° 205, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, qui est rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 275, Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 276, Loi modifiant la Loi de la Commission du tarif, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 277, Loi modifiant la Loi électorale du Canada, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 245, Loi sur l'établissement d'une bibliothèque nationale;

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures cinq minutes, M. l'Orateur suppléant prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 58

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 28 MAI 1952

PRIÈRE.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 mai 1952,—État indiquant:—1. Quelles subventions, s'il en est, a-t-on versées à la corporation municipale d'Esquimalt (Colombie-Britannique), au cours de l'année financière 1951-1952?

2. Quel était l'objet de ces subventions?
3. Quels ministères du gouvernement fédéral ont versé ces subventions?
4. Sur quelle base a-t-on accordé ces subventions?

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Rapport intérimaire (Karachi, mars 1952) du comité consultatif du Programme de Colombo pour le développement économique coopératif dans le Sud et le Sud-Est de l'Asie.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Lennard—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950 jusqu'au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des chaussures en caoutchouc et en toile, pour le compte des troupes de défense?

2. A qui a-t-on octroyé ces contrats?
3. Quelles étaient les sommes prévues dans ces contrats?
4. Quel était le nombre de paires de chaussures prévu dans chaque contrat?

Par M. Lennard—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950 jusqu'au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des chaussures en caoutchouc, en caoutchouc synthétique ou de fabrication synthétique pour le compte des troupes de défense?

2. A qui a-t-on octroyé ces contrats?
3. Quelles étaient les sommes prévues dans ces contrats?
4. Quel était le nombre de couteaux à découper prévu dans chaque contrat?

Par M. Lennard—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950 jusqu'au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des havresacs pour le compte des troupes de défense?

2. A qui a-t-on octroyé ces contrats?
3. Quels étaient les montants de ces contrats?
4. Quel était le nombre de havresacs prévu dans chaque contrat?

Par M. Lennard—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950 jusqu'au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour a) des vareuses de tenue de combat, b) des pantalons de tenue de combat, pour le compte des troupes de défense?

2. A qui a-t-on octroyé ces contrats?
3. Quel était le montant de chaque contrat?
4. Quel était le nombre de vêtements prévu dans chaque contrat?

Par M. Lennard—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950 jusqu'au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des couteaux à découper, pour le compte des troupes de défense?

2. A qui a-t-on octroyé ces contrats?
3. Quelle était la valeur de chaque contrat?
4. Quel était le nombre de couteaux à découper prévu dans chaque contrat?

Par M. Argue—1. Depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on produit de livres de porc de conserve au Canada?

2. Au cours de la même période, combien de livres de porc de conserve le Gouvernement a-t-il achetées et à quel prix?
3. Au cours de la même période, quelle quantité de porc de conserve le Gouvernement a-t-il vendue, à quel prix et quels ont été les principaux acheteurs?
4. Quelle quantité de porc de conserve le Gouvernement garde-t-il actuellement pour des fins de vente?

Par M. Lennard—1. Entre le 1^{er} janvier 1950 et le 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des ceintures a) en toile, ou en toile et en cuir, b) en cuir pour le compte des troupes de défense?

2. A qui a-t-on octroyé ces contrats?
3. Quelle était la valeur de chaque contrat et quel était le nombre de ceintures prévu dans chaque contrat?

Le Bill n° 276, Loi modifiant la Loi de la Commission du tarif, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 246, Loi modifiant la Loi des grains du Canada;

M. Howe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (Hull) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (moins les sommes votées à titre de crédits provisoires):—

CONSEIL PRIVÉ

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

315 Administration	\$	346,391 00
------------------------------	----	------------

RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE

316 Entretien et administration		25,000 00
---	--	-----------

GÉNÉRALITÉS

317 Frais de la Commission royale d'enquête sur le projet d'électrification et d'irrigation de la Saskatchewan-Sud		70,000 00
--	--	-----------

COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL

318 Entretien et amélioration des terrains contigus aux édifices du Parlement, Ottawa, et montant, ne dépassant pas \$142,000, pour aménager, améliorer, entretenir et exploiter le réseau de parcs et de promenades relevant de la Commission du district fédéral. Ce montant est en sus de la somme de \$300,000 votée en vertu du ch. 55, Statut de 1927, modifié		433,794 00
--	--	------------

319 Dépenses du Comité d'aménagement de la capitale nationale		45,000 00
---	--	-----------

320 Paiement du cinquième versement à un compte spécial du Fonds du revenu consolidé, appelé Fonds de l'aménagement de la capitale nationale établi en vertu du crédit n° 809, Loi des subsides n° 4, 1947-1948		2,500,000 00
---	--	--------------

GOVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

169	Secrétariat du Gouverneur général, y compris le traitement de \$7,600 au secrétaire du Gouverneur général, en plus du traitement prévu au chapitre 182, S.R.C., 1927	120,224 00
170	Pour autoriser et assurer le remboursement aux lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada de leurs frais de voyage et d'hospitalité subis dans l'exercice de leurs fonctions, jusqu'à concurrence du maximum annuel suivant pour chacun:	
	a) lorsque la population de la province n'excédait pas 500,000 âmes au dernier recensement décennal: \$5,000;	
	b) lorsque la population de la province excédait 500,000 âmes au dernier recensement décennal: \$5,000, plus un montant de \$1,000 pour chaque nombre de 100,000 ou fraction de 100,000 de population, mais ne devant dépasser \$12,000 en aucun cas	86,000 00

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

422	Administration	367,953 00
	Services terrestres—en conformité de la Loi de la Gendarmerie Royale du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses connexes—	
423	Fonctionnement et entretien	25,210,272 00
424	Construction ou achat de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, et engagements futurs autorisés au montant de \$500,000	4,298,491 00
	Services maritimes—en conformité de la Loi de la Gendarmerie Royale du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses connexes—	
425	Fonctionnement et entretien	1,222,248 00
426	Construction ou achat de nouveau matériel, et engagements futurs autorisés au montant de \$200,000.	409,000 00
	Services aériens—en conformité de la Loi de la Gendarmerie Royale du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses connexes—	
427	Fonctionnement et entretien	281,666 00
428	Construction ou achat de nouveau matériel	138,300 00
429	Subvention à la <i>Chief Constables Association of Canada</i> ..	500 00
PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS		
430	Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, selon le détail des affectations	6,863 00
431	Pension à Basil Burke Currie	685 00
432	Pension à Annie A. Greer	254 00

JUSTICE

A—MINISTÈRE

173 Administration centrale.	338,505 00
174 Service des pardons, y compris rémunération aux membres de la Gendarmerie royale, d'autres forces policières et aux membres d'organismes de bien-être social (à répartir par arrêté en conseil et ne devant pas dépasser \$4,400) pour aide au service, et une somme de \$13,830 pour rembourser la Gendarmerie royale des sommes qu'elle a déboursées en solde et allocations ordinaires à ses gendarmes prêtés au service.	122,501 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 193, Loi concernant les commissaires du havre de New-Westminster.

A 6 heures du soir M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 59

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 29 MAI 1952

PRIÈRE.

Une pétition est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

le 28 mai 1952.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinret, Juge en chef du Canada, en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, le jeudi 29 mai, à six heures du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

Veillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
l'assurance de ma haute considération.

*Le Secrétaire du Gouverneur général,
(à l'administration).*

J. F. DELAUTE,

L'Honorable

Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 224, Loi concernant les forces canadiennes.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 278 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation le Bureau national d'Examen dentaire du Canada".

Bill n° 279 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Banque d'expansion industrielle".

Bill n° 280 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Harold Roger Wright".

Bill n° 281 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agathe Neubauer Landsberg".

Bill n° 282 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma May Attridge Chilton".

Bill n° 283 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrea Gendron Repper".

Bill n° 284 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Bessie Franks Parsons".

Bill n° 285 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Teresa Nash Pellari".

Bill n° 286 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Clemence Morice Waldbauer".

Bill n° 287 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gordon Smithers".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. McCulloch, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le septième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° 239 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*", et a convenu de rapporter ledit bill sans modification.

Une copie des témoignages entendus relativement audit bill est ci-annexée.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 6 des Journaux.)

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Winters, il est ordonné,—Que les articles nos 420, 421 et 557 du budget principal des dépenses de 1952-1953 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent de la banque et du commerce, sans préjudice toutefois des pouvoirs du comité des subsides en ce qui a trait au vote des deniers publics.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Bryce soit substitué à celui de M. Herridge sur la liste des membres du comité permanent de la marine et des pêcheries.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Bryce soit substitué à celui de M. Herridge sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. White (Middlesex-Est)—1. En quelle année ou au cours de quelles années a-t-on établi à Hull un laboratoire de recherches sur les maladies des animaux?

2. Sur quelle étendue de terrain s'élève cette propriété?

3. Quel a été le coût de cette propriété au gouvernement du Canada?

4. Combien ont coûté au gouvernement du Canada les bâtiments, les clôtures et toutes les autres installations, sauf l'outillage des bâtiments?

5. Combien cet outillage a-t-il coûté au gouvernement du Canada?

6. Combien de personnes emploie-t-on pour l'administration et l'entretien du laboratoire et de la ferme?

7. Quel a été le montant global de la liste de paie au cours de la dernière année financière?

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

CRÉDITS PROVISOIRES

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas \$263,348,439.58, soit le douzième du montant de chacun des divers articles à voter, énumérés dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1953, présenté à la Chambre des Communes, à la session actuelle du Parlement; et, en outre, une somme n'excédant pas \$960,833.33, soit le sixième du montant des articles 37 et 179; et une somme n'excédant pas \$2,069,454.41, soit le douzième du montant des articles 21, 24, 39, 229, 232, 234, 236, 237, 238, 241, 242 et 448 dudit budget des dépenses, soient attribuées à Sa Majesté, en acompte, pour l'année financière expirant le 31 mars 1953.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des subsides devant siéger de nouveau plus tard ce jour même.

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que, pour faire face aux crédits alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill n° 288, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1953.

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et une fois de retour;

M. l'Orateur rapporte que Son Honneur le très honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

- Loi pour faire droit à Shirley Doreen Rowe.
- Loi pour faire droit à Dorothy Minnie Hogbin Neale.
- Loi pour faire droit à Dorothy Ailsie Jean Coghlin Hands.
- Loi pour faire droit à John Hellmann.
- Loi pour faire droit à Myrtle Jesse Marie Gangin dit Gilmore Cooney.
- Loi pour faire droit à Hilda Richardson Tait.
- Loi pour faire droit à Catherine Vaughan Troy Campbell.
- Loi pour faire droit à Mary Margaret Graham.
- Loi pour faire droit à Bernice Pomp Gates, autrement connue sous le nom de Bernice Frank Gates.
- Loi pour faire droit à Mary Mildred Antoinette Castonguay Smithson.
- Loi pour faire droit à Alma Dorothy Lines Robertson.
- Loi pour faire droit à Erita Ethel Elliott Morris.
- Loi pour faire droit à Phyllis Joan Cross Cohen, autrement connue sous le nom de Phyllis Joan Cross Grosvenor.
- Loi pour faire droit à John Gavigan.
- Loi pour faire droit à Elsie Alexandria Thompson Paar.
- Loi pour faire droit à Frances Bailey Hersh bain, autrement connue sous le nom de Frances Bailey Berman.
- Loi pour faire droit à Cosmo Iellamo.
- Loi pour faire droit à Joan Mary Hoerner Rawley.
- Loi pour faire droit à Jennie Harris Klaiman.
- Loi pour faire droit à Dorothy Gertrude French Gorrell.
- Loi pour faire droit à Cécile-Emilie Viger Ross.
- Loi pour faire droit à Edna Gibson Smith Schiller.
- Loi pour faire droit à Lilian May Holloway O'Brien.
- Loi pour faire droit à Kathleen Marjorie Hastings Hawkins.
- Loi pour faire droit à Jean Marie Weeks Opzoomer.
- Loi pour faire droit à Doris Abbott Watts.
- Loi pour faire droit à Hyman Krull.
- Loi pour faire droit à Margaret Elizabeth Strange Colton.
- Loi pour faire droit à Irene Britton Lynn.
- Loi pour faire droit à Grace Catherine Piché Lovegrove.
- Loi pour faire droit à Bruce Edward Steggles.

- Loi pour faire droit à Alexander Malcolm Dick.
Loi pour faire droit à Pauline Augusta McCaskill Foulis.
Loi pour faire droit à Hilda Avrith Grossman.
Loi pour faire droit à Sarah Grossman Grotsky.
Loi pour faire droit à Rose Dorothy Weatherbee Stopps.
Loi pour faire droit à Nancy Jean Tolmie Dawson.
Loi pour faire droit à Misha Paunovic.
Loi pour faire droit à Eva Ena Guénard Brassard.
Loi pour faire droit à Helen Maude Walmesley Cherry.
Loi pour faire droit à Margaret Ann Greenaway Worrell.
Loi pour faire droit à Isabel Welch Rémillard.
Loi pour faire droit à Eileen Shirley Guttman Fagen.
Loi pour faire droit à Helen Myrtle Woods Poulos.
Loi pour faire droit à Karl Gunnar Tammi.
Loi pour faire droit à Peter Nicol Crowe.
Loi pour faire droit à Fred Jenne Fyles.
Loi pour faire droit à Louisa Crawford Gordonsmith.
Loi pour faire droit à Rhoda Hayes Goulet.
Loi pour faire droit à Malrice Ciccone Nadeau.
Loi pour faire droit à Mary Rita Estella Brennan Henderson.
Loi pour faire droit à Florence Edith Holland Clarke.
Loi pour faire droit à Olga Pretula McGonnigal.
Loi pour faire droit à André Roy.
Loi pour faire droit à Libertia Vinivar McCusky Rutherford.
Loi pour faire droit à Thérèse Michel Paquette.
Loi pour faire droit à Alice Courey Salhany.
Loi pour faire droit à Vivian Clement Mole.
Loi pour faire droit à Olga Katchan Parisella.
Loi pour faire droit à Frederick Ernest Marlow.
Loi pour faire droit à Frederick James Perkins.
Loi pour faire droit à Roger Lessard.
Loi pour faire droit à Phyllis Muriel Skelcher Macdonald.
Loi pour faire droit à Audrey Jessie Elizabeth Kinnear Park.
Loi pour faire droit à Alfred Ernest Farebrother.
Loi pour faire droit à Hervé Brunelle.
Loi pour faire droit à Jean Frew Hawkins.
Loi pour faire droit à Lucy Elliott Dolan.
Loi pour faire droit à Phyllis Kaplan Holloway.
Loi pour faire droit à Marie Anna Brassard Bachand.
Loi pour faire droit à Sema Rubin Charles.
Loi pour faire droit à George Louis Draper.
Loi pour faire droit à William Young.
Loi pour faire droit à Ruth Evelyn Seivewright Day.
Loi pour faire droit à Mollie Balacan Pantel.
Loi pour faire droit à George Edward Gumbley.
Loi pour faire droit à Dorothy L. Grauer Shapiro.
Loi pour faire droit à Sylvia Grace Martin Corbett.
Loi pour faire droit à Sarah Sybil Aaron Dagaard.
Loi pour faire droit à Kenneth Ashby Lambe.
Loi pour faire droit à Lilian Ethlyn Crouse McManus.
Loi pour faire droit à Marie Léopoldine Gabrielle Asselin Adler.
Loi pour faire droit à Joseph Jacques Ernest Demers.
Loi pour faire droit à Madeleine Therrien Ferron.
Loi pour faire droit à Catherine Victoria Howie Burnett Worthington.
Loi pour faire droit à Hazel Rawlings Passnick.

- Loi pour faire droit à Douglas Paul Wilbur.
 Loi pour faire droit à Arnold Ernest Kirby.
 Loi pour faire droit à Annie Shaw Young Goudie Corcoran.
 Loi pour faire droit à Frederick Charles Butler.
 Loi pour faire droit à Sam Feldstein.
 Loi pour faire droit à Thomas Richard Markey.
 Loi pour faire droit à Vera Jane Carroll Ross.
 Loi pour faire droit à Ruth van der Walde Crowley.
 Loi pour faire droit à Mabel (Karianoron) Stacey Delorimier.
 Loi pour faire droit à Ruth Friefeld Ragoza.
 Loi pour faire droit à Mary Duncan Barlow.
 Loi pour faire droit à Cyril Frederick Hembling.
 Loi pour faire droit à Denise Gélinas Gilmour.
 Loi pour faire droit à Gordon Eugene White.
 Loi pour faire droit à Silas Maxwell Barrow.
 Loi pour faire droit à Arline Silverman Cohen.
 Loi pour faire droit à Doris Jane Aitchison Birchenough.
 Loi pour faire droit à Margaret Lois Long Fordham.
 Loi pour faire droit à Eileen Roberta Lynn Walker.
 Loi pour faire droit à Claire Greenberg Ghilcig.
 Loi pour faire droit à Rose Godfrey Slutsky.
 Loi pour faire droit à Eva Lubin Greenfield.
 Loi pour faire droit à Gladys Cecelia Fisher Waugh.
 Loi pour faire droit à Sheila Ruth Coppelman Mitmaker, autrement connue sous le nom de Sheila Ruth Coppelman Mintz.
 Loi pour faire droit à Ada Vera Higgins Montgomery.
 Loi pour faire droit à Priscilla Theresa Marie Laurin Minyaska.
 Loi pour faire droit à Marie Dora Adrienne Ménard Chartrand.
 Loi pour faire droit à Bridget Chiasson Musseau.
 Loi pour faire droit à Emilia Bigelis Kozakiewicz.
 Loi pour faire droit à Dora Katz Schneiderman.
 Loi pour faire droit à Joseph-Lionel Bibeau.
 Loi pour faire droit à Helene Philomena Schenker Champ-Renaud.
 Loi pour faire droit à Mary Finkelstein Fogel.
 Loi pour faire droit à Gregorij Sergeij Anker-Jakerov.
 Loi pour faire droit à Florence Margaret Parsonage Velleman.
 Loi pour faire droit à Georgine Jun Ruziska.
 Loi pour faire droit à Jean (Janek) Mazur.
 Loi pour faire droit à Giuseppa Manuri Bartucci.
 Loi pour faire droit à Joseph Edgar Eaton.
 Loi pour faire droit à Nathalie Olga Marianne Pervouchine Petrik.
 Loi pour faire droit à Lily Stall Wax.
 Loi pour faire droit à Charles William Silver.
 Loi pour faire droit à Hilda Irene Gordon Diamond.
 Loi pour faire droit à Jochwet Freibeg Rosenstein.
 Loi pour faire droit à Mabel Elizabeth Jones McKay.
 Loi pour faire droit à Dorothy Esme Graham Snell.
 Loi pour faire droit à Olive Winifred Thistle Gour.
 Loi pour faire droit à Sergius Messier.
 Loi pour faire droit à Samuel Long Adamson.
 Loi pour faire droit à Sadie Isaac Kannon.
 Loi pour faire droit à Yvonne-Yvette Lalonde Faucher.
 Loi pour faire droit à Kenneth Oliver Frawley.
 Loi pour faire droit à Carol Almina Perry Alleyn.
 Loi pour faire droit à Edna Pearl Tait Ames.
 Loi pour faire droit à William Payne.

- Loi pour faire droit à Edith Olive Catherine Cramp Midgley.
 Loi pour faire droit à Dorothy Lillian Robinson Kay.
 Loi pour faire droit à Emily Eileen Withall Rediker.
 Loi pour faire droit à Joseph Charles Gérard Jean Leduc.
 Loi pour faire droit à Hilda Miriam Magee Taylor.
 Loi pour faire droit à Laurent Langlois.
 Loi pour faire droit à Dorothy Lucille Girard Ward.
 Loi pour faire droit à Alfred Machabée.
 Loi pour faire droit à Fanny Iancovici Weissenberg.
 Loi pour faire droit à Marilyn Apple Bogoroch.
 Loi pour faire droit à Rowena Ann Christena Turner Rae.
 Loi pour faire droit à Jozefa Majcher Wozniak.
 Loi pour faire droit à Helen Semegen Boodanoff.
 Loi pour faire droit à Mary Ann Munro Kelly.
 Loi pour faire droit à Esther Maron Feldman.
 Loi pour faire droit à Joan Alexander Jacobs Epstein.
 Loi pour faire droit à Gertrude Mintz Dankoff.
 Loi concernant *The British Northwestern Fire Insurance Company*.
 Loi constituant en corporation *The Perth Mutual Fire Insurance Company*.
 Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts.
 Loi modifiant la Loi du jour de Victoria.
 Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation.
 Loi concernant la *Gulf Pulp and Paper Company*.
 Loi concernant le *Board of Elders of the Canadian District of the Moravian Church in America*.
 Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction.
 Loi modifiant la Loi de la Cour suprême.
 Loi modifiant la Loi d'interprétation.
 Loi constituant en corporation *The Hotel Mutual Insurance Company*.
 Loi modifiant la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État.
 Loi concernant les commissaires du havre de New-Westminster.
 Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux.
 Loi concernant les forces canadiennes.

Et qu'il s'est alors adressé à Son Honneur le très honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1953.

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et que la sanction royale de ce bill a été proclamée par le greffier du Sénat, par ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill".

Le comité des subsides reprend ensuite sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

JUSTICE

A—MINISTÈRE

180 Division des enquêtes sur les coalitions \$ 261,055 00

GÉNÉRALITÉS

183 Revision du Code criminel, y compris le paiement, notwithstanding l'article 37 de la Loi des juges, 1946, modifiée, de \$25,000 en honoraires pour services rendus en 1949, 1950, et 1951, aux membres suivants de la Commission de revision du Code criminel: le juge en chef William M. Martin, Regina (Sask.), l'honorable juge Fernand Choquette, Québec (P.Q.), Son Honneur le juge Robert Forsyth, Toronto (Ont.), H. J. Wilson, Q.C., Edmonton (Alb.), Joseph Sedgwick, Q.C., Toronto (Ont.) 35,500 00

B—PÉNITENCIERS

BUREAU DES COMMISSAIRES DES PÉNITENCIERS

184 Administration, y compris \$35,000 pour allocations aux sociétés reconnues de secours aux prisonniers, selon que l'approuvera le Gouverneur en conseil 338,771 00

185 Administration et entretien des pénitenciers, y compris l'approvisionnement et les services s'y rattachant: administration, service, réparations et entretien des bâtiments, ouvrages et outillage; entretien, libération et transfèrement des détenus; indemnisation des détenus libérés frappés d'incapacité permanente pendant leur incarcération 7,963,398 00

186 Construction, amélioration et nouvel outillage, y compris crédits pour l'établissement et la construction d'une nouvelle institution dans la province de Québec pour l'emprisonnement et la réforme de prisonniers fédéraux 1,383,474 00

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

374 Administration centrale 403,389 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 60

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 30 MAI 1952

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le vingt-sixième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a étudié la pétition suivante, présentée le 29 mai, demandant l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que, bien que cette pétition soit conforme aux exigences de l'article 68 du Règlement, elle a été présentée après le délai prévu à l'article 92 du Règlement et que, pour cette raison, elle ne doit pas être reçue:

D'Ethel McCready Thomas, épouse de Robert Arthur Thomas, de Montréal, P.Q.—M. Winkler.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu des dispositions de la Loi sur les pouvoirs d'urgence, chapitre 5, Statuts du Canada, 1951 (1^{re} session), ainsi qu'il suit:

Arrêté en conseil C.P. 3197, approuvé le 30 mai 1952: décrétant que les articles un à trois de la Loi sur les pouvoirs d'urgence seront maintenus en vigueur jusqu'au 30 mai 1953.

Et aussi,—Exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du 28 mai 1952, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1^{re} session), (versions anglaise et française).

M. Winters, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Exemplaire des ordonnances du territoire du Yukon édictées par le conseil du Yukon au cours de l'année 1952, conformément à l'article 29, chapitre 215, S.R.C., 1927.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 mai 1952,—État indiquant:—1. Le gouvernement fédéral a-t-il contribué financièrement à l'aménagement du nouveau tunnel actuellement en voie de construction à Toronto?

2. Dans l'affirmative, pour quelle somme et pour quelle période de temps?

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaires des menus de repas servis dans les divers pénitenciers du Canada, pendant la semaine terminée le 24 mai 1952.

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, présente à la Chambre,—Relevé des opérations découlant de la Loi sur l'assurance des anciens combattants, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, conformément à l'article 18 de ladite loi, chapitre 49, Statuts du Canada, 1944-1945 (en anglais et en français).

Et aussi,—Relevé des opérations découlant de la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, conformément à l'article 19 de ladite loi, chapitre 54, Statuts du Canada, 1920, modifié, (en anglais et en français).

M. Côté (*Verdun-La Salle*), adjoint parlementaire au ministre du Travail, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (y compris le rapport du directeur de la formation professionnelle au Canada), (en anglais et en français).

M. Abbott, pour M. McCann, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 289, Loi modifiant la Loi de 1951 sur la convention conclue entre le Canada et la France en matière d'impôts sur le revenu, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus respectivement la première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 278 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation le Bureau national d'Examen dentaire du Canada".—M. *MacDougall*.

Bill n° 279 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Banque d'expansion industrielle".—M. *Abbott*.

Bill n° 280 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Harold Roger Wright".—M. *Winkler*.

Bill n° 281 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agathe Neubauer Landsberg".—M. *Winkler*.

Bill n° 282 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma May Attridge Chilton".—M. *Winkler*.

Bill n° 283 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrea Gendron Repper".—M. *Winkler*.

Bill n° 284 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Bessie Franks Parsons".—M. *Winkler*.

Bill n° 285 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Teresa Nash Pelltari".—M. *Winkler*.

Bill n° 286 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Clemence Morice Waldbauer".—M. *Winkler*.

Bill n° 287 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gordon Smithers".—M. *Winkler*.

M. Garson propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi des enquêtes sur les coalitions en vue de confier l'application de la loi, sous l'autorité du ministre de la Justice, à un fonctionnaire désigné sous le nom de directeur d'enquête et de recherche, de prévoir la tenue d'enquêtes par le directeur, et de pourvoir à la nomination de ce directeur, de directeurs adjoints d'enquête et de recherche, et de toutes autres personnes, au besoin; d'assurer, de plus, l'établissement d'une commission, désignée sous le nom de Commission sur les pratiques restrictives en matière de commerce composée d'au moins trois membres nommés par le gouverneur en conseil, ainsi que la nomination de membres suppléants temporaires aux conditions que peut déterminer le gouverneur en conseil; et de pourvoir, en outre, aux traitements, à la rémunération et aux dépenses du directeur, des commissaires, des fonctionnaires, commis et employés, et des adjoints techniques et spéciaux temporaires.

Sur ce, M. Garson, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Harris, propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi ayant trait à l'immigration en vue de modifier, codifier et éclaircir la Loi de l'immigration et, notamment, de prévoir l'octroi de prêts aux immigrants à l'égard de leurs frais de transport et de leurs frais de subsistance en cours de route, jusqu'à leur destination au Canada; de pourvoir, en outre, au paiement, à même les deniers attribués par le Parlement, des frais de transport de diverses catégories de personnes en provenance du Canada dans certains cas.

Sur ce, M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour l'examen dudit projet de résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et comme la Chambre poursuit sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 290 (T-9 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Libby Levine Bloom".

Bill n° 291 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Israel Thau".

Bill n° 292 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ralph Patrick Barker".

Bill n° 293 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeliene Kostick Glock".

Bill n° 294 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Myrtle Weston Rouet".

Bill n° 295 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John William Day".

Bill n° 296 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle Marchand Adams".

Bill n° 297 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Germaine Aubert Forest".

Bill n° 298 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Lauraine Conner Norell".

Bill n° 299 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise-Marguerite Beaudin Patrick".

Bill n° 300 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Chevalier".

Bill n° 301 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Greta Mildred Duncan Croteau".

Bill n° 302 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Lesage".

Bill n° 303 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leo Berco-vitch".

Bill n° 304 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Raymond Demers".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

L'ordre afférent à la Chambre en comité pour l'étude du Bill n° 239 (R-6 du Sénat) intitulé: "Loi concernant la Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company", est appelé et réservé.

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), propose,—Que les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill n° 186 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ludwik Bulkiewicz".

Bill n° 187 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Betton Harris".

Bill n° 188 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Mary Bailey Black".

Bill n° 189 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Corinne Larocque Sergent".

Bill n° 190 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Omer Montpetit".

Bill n° 198 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ismena Archange Labatt Chipman".

Bill n° 199 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Larocque Crawford".

Bill n° 200 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Lucille Jane Annal Williams".

Bill n° 201 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Amelia Ahern Manhire".

Bill n° 202 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Joyce Berryman Thomas".

Bill n° 203 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Deutsch Payne".

Bill n° 204 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Murdoch Graham Nicholson".

Bill n° 211 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Antoinette Sophie Helena Kessler Meyer".

Bill n° 212 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Stachyshyn".

Bill n° 213 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodora Dunska Williams".

Bill n° 214 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Mary Winn Nelson".

Bill n° 216 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Pilon".

Bill n° 217 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Shirley Nice Perry".

Bill n° 218 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ursula Runge Kniewel Fijalkowski".

Bill n° 219 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Sybil Feinman Brenton".

Bill n° 221 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Kouri Cumas".

Bill n° 222 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cora Marguerite Blume".

Bill n° 223 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Maude Louise Ladriere Cook Tooby, autrement connue sous le nom de Marie Maude Louise Ladriere Cook-Salisbury Tooby".

Bill n° 226 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laetitia Daigneault Martel".

Bill n° 227 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Ford".

Bill n° 228 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gerard Abondius Fauvel".

Bill n° 229 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Pate-naude".

Bill n° 230 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Bellehumeur Dixon".

Bill n° 231 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cynthia Daphne Roberts Gagne".

Bill n° 232 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy May Tucker Patterson".

Bill n° 233 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald Clare Darrah".

Bill n° 234 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjie Weston Frost Law".

Bill n° 235 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carmen Verna Garcia Copping".

Bill n° 236 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Ruth Dowsett Young".

Bill n° 237 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Mary Courtney Flannery".

Bill n° 238 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence (Fannie Ruth) Sacks Roitman".

Bill n° 247 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Wallace Watson".

Bill n° 248 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Russell James Barrett".

Bill n° 249 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Sabria O'Connor Muskett".

Bill n° 250 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Emma Pearl Sager Noiseux".

Bill n° 251 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à David Gilmore Bennett".

Bill n° 253 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Cate Lowe".

Bill n° 254 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldea Gendreau Bourbonnais".

Bill n° 255 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Ernest Walker".

Bill n° 256 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Kearns Bradley".

Bill n° 257 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Bernstein Smith".

Bill n° 258 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Gladys Redman Glassco".

Bill n° 259 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Joslyn Smith Harvey-Jellie".

Bill n° 260 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Naujoks Stehr".

Bill n° 261 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margit Aloisia Payer Worontschak".

Bill n° 264 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tom Barnard Clayton Gould".

Bill n° 265 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Héléne Laura Solomon Wiseberg".

Bill n° 266 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Borland White".

Bill n° 267 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Laurence McDonough".

Bill n° 268 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Wiseman Schwartz".

Bill n° 270 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Bertha Baugh Guimont".

Bill n° 271 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geneviève Flora Agatha Brown Smith".—M. *Winkler*.

Bill n° 272 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle-Alice Beliveau Martin".

Bill n° 273 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Despatis".

Bill n° 274 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-Ernest Senecal".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdits bills sont, en conséquence, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec la preuve, etc., recueillie devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills).

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce portant les numéros 215, 220, 252, 263 et 269 sont appelés et réservés.

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 262 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie Équitable d'Assurance-Incendie du Canada", est appelé et réservé.

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", (*modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée (moins les sommes votées à titre de crédits provisoires):—

PRODUCTION DE DÉFENSE

A—MINISTÈRE

79 Administration centrale et rétributions à la Corporation commerciale canadienne et autres compagnies pour services fournis en matière d'achats et de production pour la défense	\$7,332,492 00
--	----------------

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 61

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 2 JUIN 1952

PRIÈRE.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mai 1952,—État indiquant:—1. Au cours des deux dernières années, quels ont été, en donnant la description cadastrale et l'étendue totale de chaque propriété, les terrains ou les bâtiments dont la Commission du district fédéral a fait l'acquisition dans les endroits suivants: a) ville d'Ottawa, b) comté de Carleton, c) comté de Russell, d) ville de Hull, e) comté de Hull, f) comté de Gatineau?

2. De qui la Commission a-t-elle acquis ces propriétés?

3. Quel a été le montant total versé au vendeur ou à toute autre personne par la Commission pour l'acquisition de chacune de ces propriétés?

4. A quelle fin, actuelle ou éventuelle, a-t-on fait l'acquisition de chacune de ces propriétés, et quel emploi fait-on actuellement de chaque propriété?

5. A l'heure actuelle, la Commission du district fédéral a-t-elle conclu des actes de vente ou obtenu une faculté d'achat en vue de l'acquisition d'autres propriétés, ou a-t-elle entamé des procédures d'expropriation dans l'une quelconque des villes ou dans l'un quelconque des comtés dont il a été fait mention ci-dessus?

6. Dans le cas de l'affirmative, quelle est la description officielle et l'étendue totale de chacune desdites propriétés?

7. De qui la Commission fera-t-elle l'acquisition de chacune de ces propriétés?

8. Quel est le montant total que l'on versera au vendeur ou à toute autre personne aux termes du contrat de vente ou en vertu de la faculté d'achat, à l'égard de l'acquisition de chacune desdites propriétés?

9. Quel est le montant total que la Commission a offert au propriétaire de chacune desdites propriétés à l'égard de laquelle des procédures d'expropriation ont été entamées?

10. A quelle fin, actuelle ou éventuelle, chacune de ces propriétés est-elle acquise, et quel emploi fera-t-on de chacune desdites propriétés?

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Rapport du commissaire de la loi des enquêtes sur les coalitions, en date du 21 mai 1952, à la suite d'une enquête sur de prétendues coalitions dans la fabrication, la distribution et la vente de produits en caoutchouc: articles mécaniques, pneus et chambres à air, fournitures et accessoires de réparation, chaussures en caoutchouc, talons et semelles, et vêtements en caoutchouc vulcanisé.

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— État des recettes et dépenses sous le régime de la Partie V de la Loi de la marine marchande canadienne (marins malades) pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français).

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Que la pétition d'Ethel McCready Thomas en obtention d'un bill de divorce, présentée le 29 mai 1952, et le rapport qu'a présenté à cet égard le greffier des pétitions, le 30 mai 1952, soient renvoyés au comité permanent du Règlement, afin qu'il formule les vœux qui peuvent sembler opportuns en ce qui a trait aux articles 92 et 93 (3) a) et c) du Règlement.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Stewart (*Winnipeg-Nord*) soit substitué à celui de M. Coldwell sur la liste des membres du comité permanent des Affaires extérieures.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom M. Stewart (*Winnipeg-Nord*) soit substitué à celui de M. Coldwell sur la liste des membres du comité spécial de l'Office national du Film.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Johnston soit substitué à celui de M. Shaw sur la liste des membres du comité spécial du remaniement de la représentation électorale.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Winkler soit substitué à celui de M. Jutras sur la liste des membres du comité spécial des Affaires des anciens combattants.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. MacLean (*Queens, Î. du P.-É.*) soit substitué à celui de M. Pearkes, et

Que le nom de M. Dinsdale soit substitué à celui de M. Fulton, sur la liste des membres du comité spécial des dépenses aux fins de la défense.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus respectivement une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 290 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Libby Levine Bloom".—M. Winkler.

Bill n° 291 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Israel Thau".—M. Winkler.

Bill n° 292 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ralph Patrick Barker".—M. *Winkler*.

Bill n° 293 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeliene Kostick Glock".—M. *Winkler*.

Bill n° 294 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Myrtle Weston Rouet".—M. *Winkler*.

Bill n° 295 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John William Day".—M. *Winkler*.

Bill n° 296 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle Marchand Adams".—M. *Winkler*.

Bill n° 297 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Germaine Aubert Forest".—M. *Winkler*.

Bill n° 298 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Lauraine Conner Norell".—M. *Winkler*.

Bill n° 299 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise-Marguerite Beaudin Patrick".—M. *Winkler*.

Bill n° 300 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Chevalier".—M. *Winkler*.

Bill n° 301 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Greta Mildred Duncan Croteau".—M. *Winkler*.

Bill n° 302 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Lesage".—M. *Winkler*.

Bill n° 303 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leo Bercovitch".—M. *Winkler*.

Bill n° 304 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Raymond Demers".—M. *Winkler*.

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. Stewart (*Winnipeg-Nord*), pour M. Argue,—ORDRE DE LA CHAMBRE—
Copie de toute ordonnance rendue en vertu de la Loi des épizooties et déclarant quelque endroit de la province de la Saskatchewan exempt de maladie infectieuse ou contagieuse, entre le 1^{er} décembre 1951 et le 15 février 1952.

M. Chevrier propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue de stipuler, notamment, que le ministre des Finances:

- a) libérera la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada de certaines réclamations de Sa Majesté en échange d'actions privilégiées de la Compagnie;
- b) libérera la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada de certaines autres réclamations de Sa Majesté en échange d'une obligation de la Compagnie à l'égard de laquelle il ne sera pas payé d'intérêts pendant une période de dix ans à dater du 1^{er} janvier 1952;
- c) achètera, à l'occasion, à même le Fonds du revenu consolidé, d'autres actions privilégiées de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada afin d'obtenir une partie des sommes d'argent requises en vue d'additions et améliorations au réseau des Chemins de fer nationaux du Canada; et

- d) transportera à la Compagnie des chemins de fer nationaux toutes les parts que détient le Trust des titres des chemins de fer nationaux du Canada en échange de parts sans valeur nominale de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Sur ce, M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu.—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour l'examen dudit projet de résolution.

M. Gregg propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage, en vue de relever certains taux de prestations prévus par la loi; de diminuer le nombre de jours d'attente précédant la réception de prestations; de prolonger la période donnant droit à des prestations supplémentaires; et de prescrire certains changements d'ordre administratif.

Sur ce, M. Gregg, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu.—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill n° 242, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or;

M. Prudham propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 194, Loi modifiant la Loi de l'aéronautique, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 289, Loi modifiant la Loi de 1951 sur la convention conclue entre le Canada et la France en matière d'impôts sur le revenu;

M. McCann propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudiée en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude plus tard ce jour même.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution tendant à modifier, codifier et éclaircir la Loi de l'immigration;

M. Harris (*Grey-Bruce*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi ayant trait à l'immigration en vue de modifier, codifier et éclaircir la Loi de l'immigration et, notamment, de prévoir l'octroi de prêts aux immigrants à l'égard de leurs frais de transport et de leurs frais de subsistance en cours de route, jusqu'à leur destination au Canada; de pourvoir, en outre, au paiement, à même les deniers attribués par le Parlement, des frais de transport de diverses catégories de personnes en provenance du Canada dans certains cas.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Harris (*Grey-Bruce*) présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 305, Loi concernant l'immigration, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 289, Loi modifiant la Loi de 1951 sur la convention conclue entre le Canada et la France, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi des enquêtes sur les coalitions;

M. Garson propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi des enquêtes sur les coalitions en vue de confier l'application de la loi, sous l'autorité du ministre de la Justice, à un fonctionnaire désigné sous le nom de

directeur d'enquête et de recherche, de prévoir la tenue d'enquêtes par le directeur, et de pourvoir à la nomination de ce directeur, de directeurs adjoints d'enquête et de recherche, et de toutes autres personnes, au besoin; d'assurer, de plus, l'établissement d'une commission, désignée sous le nom de Commission sur les pratiques restrictives en matière de commerce, composée d'au moins trois membres nommés par le gouverneur en conseil, ainsi que la nomination de membres suppléants temporaires aux conditions que peut déterminer le gouverneur en conseil; et de pourvoir, en outre, aux traitements, à la rémunération et aux dépenses du directeur, des commissaires, des fonctionnaires, commis et employés, et des adjoints techniques et spéciaux temporaires.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Garson présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 306, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions et le Code criminel, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DIVISION DES PARCS NATIONAUX

375	Administration	\$ 23,545 00
	Services des parcs nationaux et des sites historiques—	
376	Administration, fonctionnement et entretien	3,646,974 00
377	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	3,506,443 00
378	Subvention à la <i>Jack Miner Migratory Bird Foundation</i> ..	5,000 00
379	Service canadien de la faune sauvage—Conservation et mise en valeur des ressources de la faune, y compris l'application de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs—Administration, fonctionnement et entretien	332,680 00
380	Musée national du Canada—Administration, fonctionnement et entretien	259,823 00

DIVISION DU GÉNIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

381	Administration	65,172 00
	Service des ressources hydrauliques—	
	Services des ressources hydrauliques, y compris l'application des lois fédérales sur les forces hydrauliques du Canada et l'irrigation—	
382	Administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de \$350 au Conseil exécutif international de la Conférence mondiale de l'énergie	606,345 00
383	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	22,423 00
384	Études hydrographiques du bassin du fleuve Columbia au Canada	387,535 00
385	Études hydrographiques du bassin de la rivière Rouge au Canada, y compris les rivières Assiniboine et Pembina	255,553 00
386	Études hydrographiques du bassin du fleuve Saint-Jean au Canada	120,000 00
387	Commission de contrôle du lac des Bois	15,590 00
388	Dépenses effectuées sous le régime de l'entente intervenue entre le Canada et les provinces de l'Ontario et du Manitoba et confirmée par la Loi de conservation du lac Seul, 1928, ces dépenses devant être remboursées en grande partie	17,750 00
389	Service du génie et de l'architecture—Administration, fonctionnement et entretien	461,964 00
	Service des entreprises publiques—	
390	Administration	38,238 00
391	Contribution du Canada à l'amélioration et à la reconstruction de la route allant de l'aéroport de Patricia-Bay (île de Vancouver) jusqu'aux limites de la ville de Victoria (C.-B.), aux termes de l'accord conclu entre le Canada et la province de Colombie-Britannique	147,974 00
392	Contribution au coût de construction d'un barrage sur la rivière haute Thames, près de Fanshawe (Ontario) pour la prévention des inondations et pour des fins de conservation, conformément aux termes d'un accord conclu entre le Canada, la province d'Ontario et la <i>Upper Thames River Conservation Authority</i>	1,158,220 00
393	Contribution au coût de construction d'une route minière entre Black-Bay et Ace-Lake, en Saskatchewan, conformément aux termes d'un accord conclu entre le Canada et la province de Saskatchewan	16,666 00

394 Sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor, ébauche et plan d'entreprises pouvant être différées, acquisition d'emplacements et début de construction 200,000 00

Service de la route transcanadienne—

395 Administration, fonctionnement et entretien 424,785 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé 11 heures du soir, exactement 11 heures et 5 minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 62

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 3 JUIN 1952

PRIÈRE.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi de 1944 sur les améliorations agricoles, pour l'année civile terminée le 31 décembre 1951. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 41, article 13.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mai 1952,—État indiquant:—1. En 1951, quelle somme globale le gouvernement fédéral a-t-il dépensée pour de nouveaux édifices publics dans Ontario et Québec?

2. En 1951, quelle somme globale le gouvernement fédéral a-t-il dépensée pour les quais et les ports dans Ontario et Québec?

M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur l'application de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en français).

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Brooks soit substitué à celui de M. White (*Hastings-Peterborough*);

Que le nom de M. Henderson soit substitué à celui de M. McWilliam; et

Que le nom de M. Applewhaite soit substitué à celui de M. Larson, sur la liste des membres du comité spécial des Affaires des anciens combattants.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Lennard soit substitué à celui de M. White (*Hastings-Peterborough*) sur la liste des membres du comité mixte des deux Chambres au sujet du Restaurant; et qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Green, propose en amendement: Que tous les mots suivant le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soit biffés et remplacés par les suivants:

"cette Chambre est d'avis que le Gouvernement devrait songer à l'opportunité de prendre des mesures pour que soit convoquée, à une date aussi rapprochée que possible, une conférence des nations du Commonwealth britannique en vue d'assurer la convertibilité des monnaies du Commonwealth et de rechercher tous les moyens de rétablir et d'étendre les marchés traditionnels dont notre prospérité dépend dans une très large mesure."

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 239 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*", est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

M. Weir, pour M. Winkler, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), propose,—Que les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill n° 252 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Hilda Turk Woodall".

Bill n° 263 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leo Kendall".

Bill n° 269 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Sorel Riven Gainsbury".

Bill n° 280 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Harold Roger Wright".

Bill n° 281 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agathe Neubauer Landsberg".

Bill n° 282 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma May Attridge Chilton".

Bill n° 283 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrea Gendron Repper".

Bill n° 284 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Bessie Franks Parsons".

Bill n° 285 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Teresa Nash Pelltari".

Bill n° 286 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Clemence Morice Waldbauer".

Bill n° 287 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gordon Smithers".

Bill n° 290 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Libby Levine Bloom".

Bill n° 291 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Israel Thau".

Bill n° 292 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ralph Patrick Barker".

Bill n° 293 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeliene Kostick Glock".

Bill n° 294 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Myrtle Weston Rouet".

Bill n° 295 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John William Day".

Bill n° 296 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle Marchand Adams".

Bill n° 297 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Germaine Aubert Forest".

Bill n° 298 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Lauraine Conner Norell".

Bill n° 299 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise-Marguerite Beaudin Patrick".

Bill n° 301 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Greta Mildred Duncan Croteau".

Bill n° 303 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leo Bercovitch".

Bill n° 304 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Raymond Demers".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdits bills sont, en conséquence, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec la preuve, etc., recueillie devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills).

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce portant les numéros 215, 220, 252, 300 et 302 sont appelés, respectivement, et réservés.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 262 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie Équitable d'Assurance-Incendie du Canada";

M. Cannon, appuyé par M. Leger, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce*.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 278 (I-8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation le Bureau national d'Examen dentaire du Canada";

M. MacDougall, appuyé par M. Decore, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des bills privés en général*.

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation Boundary Pipeline Corporation", (modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques), est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill n° 192, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique, avec l'amendement suivant:

1. Page 3, lignes 15 à 17, *inclusivement*: Supprimer la clause 9.

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Fourrier (*Hull*), Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et sur la motion proposée en amendement par M. Drew.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Gillis.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 63

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 4 JUIN 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour faire part à la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 206, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Bill n° 207, Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.

Bill n° 245, Loi sur l'établissement d'une bibliothèque nationale.

Bill n° 276, Loi modifiant la Loi de la Commission du tarif.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 307 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les produits laitiers du Canada.

M. l'Orateur dépose sur le bureau,—Rapport de la Commission du service civil au sujet d'un certain employé de la Chambre des communes.

M. Mutch, du comité spécial des Affaires des anciens combattants, présente le deuxième rapport dudit comité, comme il suit:

Votre comité a étudié les bills suivants et a convenu de faire rapport desdits bills sans modification:

Bill n° 184, Loi modifiant la Loi des pensions.

Bill n° 191, Loi modifiant la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Jutras soit substitué à celui de M. Winkler;

Que le nom de M. George soit substitué à celui de M. Carroll; et

Que le nom de M. McLean (*Huron-Perth*) soit substitué à celui de M. Applewhaite, sur la liste des membres du comité spécial des Affaires des anciens combattants.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents; en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Diefenbaker*—1. Au cours du mois dernier, dans combien de camps ou d'établissements a-t-on découvert des vols de biens ou de fournitures appartenant à l'Armée?

2. Où sont situés les camps ou les établissements dans lesquels les prétendus vols ont eu lieu, et quelle est la valeur estimative de ces vols dans chaque cas?

Par M. *Diefenbaker*—1. Au cours des six derniers mois, le ministère de la Production de défense a-t-il demandé des soumissions pour des sacs à trousseau destinés à l'Armée et pour des bonnets de cuisiniers-chefs destinés aux forces armées?

2. Dans l'affirmative, sur quelle quantité portait la mise en adjudication, dans chaque cas?

3. A-t-on accepté les soumissions de quelque soumissionnaire? Dans l'affirmative, quels sont les noms des adjudicataires?

Par M. *Lennard*—1. Depuis le 1^{er} janvier 1951 jusqu'au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour la construction de mess d'officiers pour le compte des forces de défense?

2. A qui a-t-on octroyé ces contrats?

3. Quelle était la valeur de chaque contrat?

4. A quels endroits construit-on ces bâtiments?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Courtemanche*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des feuilles de paye et relevé des matériaux achetés pour l'exécution des travaux au quai de Bonaventure, comté de Bonaventure (P.Q.), depuis le 1^{er} avril 1952 jusqu'à ce jour.

Par M. *Courtemanche*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des feuilles de paye et relevé des matériaux achetés pour l'exécution des travaux au quai de Saint-Charles de Caplan, comté de Bonaventure (P.Q.), au cours de l'année 1951-1952.

A l'appel de l'ordre tendant à la prise en considération de l'amendement apporté par le Sénat au Bill n° 192, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique;

M. Chevrier propose,—Que ledit amendement soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution tendant à reviser la composition du capital de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada;

M. Chevrier propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue de stipuler, notamment, que le ministre des Finances:

- a) libérera la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada de certaines réclamations de Sa Majesté en échange d'actions privilégiées de la Compagnie;
- b) libérera la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada de certaines autres réclamations de Sa Majesté en échange d'une obligation de la Compagnie à l'égard de laquelle il ne sera pas payé d'intérêts pendant une période de dix ans à dater du 1^{er} janvier 1952;
- c) achètera, à l'occasion, à même le Fonds du revenu consolidé, d'autres actions privilégiées de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada afin d'obtenir une partie des sommes d'argent requises en vue d'additions et améliorations au réseau des Chemins de fer nationaux du Canada; et
- d) transporterà à la Compagnie des chemins de fer nationaux toutes les parts que détient le Trust des titres des chemins de fer nationaux du Canada en échange de parts sans valeur nominale de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.—Le *ministre des Transports*.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Chevrier présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 308, Loi revisant la composition du capital de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et pourvoyant à certaines autres questions financières, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage;

M. Gregg propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Johnston.

A 6 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 64

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 5 JUIN 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour faire part à la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 277, Loi modifiant la Loi électorale du Canada.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 309 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses)".

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le quatrième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié les bills suivants et a convenu de faire rapport desdits bills sans modification:

Bill n° 243 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Great Eastern Insurance Company*".

Bill n° 244 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Economical Mutual Fire Insurance Company*".

Bill n° 262 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie Équitable d'Assurance-Incendie du Canada".

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le cinquième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité, ayant étudié les bills suivants, a convenu d'en faire rapport sans amendement:

Bill n° 240 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Sisters of Charity of the House of Providence*".

Bill n° 241 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de *The Garrett Corporation*".

Bill n° 278 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation le Bureau national d'Examen dentaire du Canada".

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le sixième rapport dudit comité, comme il suit:

Votre Comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification, savoir:

Bill n° 186 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ludwik Bulkiewicz".

Bill n° 187 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Betton Harris".

Bill n° 188 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Mary Bailey Black".

Bill n° 189 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Corinne Larocque Sergent".

Bill n° 190 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Omer Montpetit".

Bill n° 198 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ismena Archange Labatt Chipman".

Bill n° 199 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Larocque Crawford".

Bill n° 200 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Lucille Jane Annal Williams".

Bill n° 201 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Amelia Ahern Manhire".

Bill n° 202 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Joyce Berryman Thomas".

Bill n° 203 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Deutsch Payne".

Bill n° 204 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Murdoch Graham Nicholson".

Bill n° 211 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Antoinette Sophie Helena Kessler Meyer".

Bill n° 212 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Stachyshyn".

Bill n° 213 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodora Dunska Williams".

Bill n° 214 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Mary Winn Nelson".

Bill n° 216 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Pilon".

Bill n° 217 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Shirley Nice Perry".

Bill n° 218 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ursula Runge Kniewel Fijalkowski".

Bill n° 219 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Sybil Feinman Brenton".

Bill n° 221 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Kouri Cumas".

Bill n° 222 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cora Marguerite Blume".

Bill n° 223 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Maude Louise Ladriere Cook Tooby, autrement connue sous le nom de Marie Maude Louise Ladriere Cook-Salisbury Tooby".

Bill n° 226 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laetitia Daigneault Martel".

Bill n° 227 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Ford".

Bill n° 228 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gerard Abondius Fauvel".

Bill n° 229 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Pate-naude".

Bill n° 230 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Bellehumeur Dixon".

Bill n° 231 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cynthia Daphne Roberts Gagne".

Bill n° 232 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy May Tucker Patterson".

Bill n° 233 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald Clare Darrah".

Bill n° 234 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjie Weston Frost Law".

Bill n° 235 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carmen Verna Garcia Copping".

Bill n° 236 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Ruth Dowsett Young".

Bill n° 237 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Mary Courtney Flannery".

Bill n° 238 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence (Fannie Ruth) Sacks Roitman".

Bill n° 247 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Wallace Watson".

Bill n° 248 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Russell James Barrett".

Bill n° 249 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Sabria O'Connor Muskett".

Bill n° 250 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Emma Pearl Sager Noiseux".

Bill n° 251 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à David Gilmore Bennett".

Bill n° 253 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Cate Lowe".

Bill n° 254 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldea Gendreau Bourbonnais".

Bill n° 255 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Ernest Walker".

Bill n° 256 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Kearns Bradley".

Bill n° 257 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Bernstein Smith".

Bill n° 258 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Gladys Redman Glassco".

Bill n° 259 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Joslyn Smith Harvey-Jellie".

Bill n° 260 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Naujoks Stehr".

Bill n° 261 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margit Aloisia Payer Worontschak".

Bill n° 264 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tom Barnard Clayton Gould".

Bill n° 265 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hélène Laura Solomon Wiseberg".

Bill n° 266 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Borland White".

Bill n° 267 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Laurence McDonough".

Bill n° 268 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Wiseman Schwartz".

Bill n° 270 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Bertha Baugh Guimont".

Bill n° 271 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geneviève Flora Agatha Brown Smith".

Bill n° 272 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle-Alice Beliveau Martin".

Bill n° 273 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Despatis".

Bill n° 274 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-Ernest Senecal".

Bill n° 252 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Hilda Turk Woodall".

Bill n° 263 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leo Kendall".

Bill n° 269 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Sorel Riven Gainsbury".

Bill n° 280 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Harold Roger Wright".

Bill n° 281 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agathe Neubauer Landsberg".

Bill n° 282 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma May Attridge Chilton".

Bill n° 283 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrea Gendron Repper".

Bill n° 284 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Bessie Franks Parsons".

Bill n° 285 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Teresa Nash Pelltari".

Bill n° 286 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Clemence Morice Waldbauer".

Bill n° 287 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gordon Smithers".

Bill n° 290 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Libby Levine Bloom".

Bill n° 291 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Israel Thau".

Bill n° 292 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ralph Patrick Barker".

Bill n° 293 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeliene Kostick Glock".

Bill n° 294 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Myrtle Weston Rouet".

Bill n° 295 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John William Day".

Bill n° 296 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle Marchand Adams".

Bill n° 297 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Germaine Aubert Forest".

Bill n° 298 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Lauraine Conner Norell".

Bill n° 299 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise-Marguerite Beaudin Patrick".

Bill n° 301 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Greta Mildred Duncan Croteau".

Bill n° 303 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leo Bercovitch".

Bill n° 304 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Raymond Demers".

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 mai 1952,—État indiquant:—1. Au cours de l'année financière 1950-1951, quelle somme moyenne l'État a-t-il versée à des groupements non agricoles à titre de subventions?

2. Au cours de la même période, quelle somme l'État a-t-il versée aux agriculteurs à titre de subvention?

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 avril 1952,—État indiquant:—1. Par province, quel est le nombre de personnes au Canada inscrites aux plans prévoyant le paiement total ou partiel des frais d'hospitalisation et relevant de chacune des catégories suivantes: a) plans régis par les autorités provinciales, b) plans volontaires, du genre de ceux de la Croix-Bleue, c) plans de sociétés ou d'employeurs, d) plans de sociétés d'assurance, e) tous autres plans?

2. Par province et (ou) par catégorie, quelle est l'assurabilité moyenne accordée aux personnes inscrites dans les plans mentionnés à la question 1?

3. Par province et (ou) par catégorie, quel est le coût global annuel des primes versées par les personnes inscrites dans les plans mentionnés à la question 1?

4. Par province et (ou) par catégorie, quelle somme globale verse-t-on annuellement en frais d'hospitalisation à l'égard des personnes inscrites dans les plans mentionnés dans la question 1?

5. Par province, quel est le nombre de personnes au Canada inscrites aux plans prévoyant le paiement total ou partiel des soins médicaux et relevant de chacune des catégories suivantes: a) plans régis par les autorités provinciales, b) plans de soins médicaux volontaires, du genre de ceux qui sont payés à l'avance, c) plans de sociétés ou d'employeurs, d) plans de sociétés d'assurance, e) tous autres plans?

6. Par province et (ou) par catégorie, quelle est l'assurabilité moyenne accordée aux personnes inscrites dans les plans mentionnés à la question 5?

7. Par province et (ou) par catégorie, quel est le coût global annuel des primes versées par les personnes inscrites aux plans mentionnés à la question 5?

8. Par province et (ou) par catégorie, quelle somme globale verse-t-on annuellement pour les soins médicaux à l'égard des personnes inscrites aux plans mentionnés à la question 5?

9. Les réponses aux questions 1 et 5 tiennent-elles compte des doubles inscriptions? Dans l'affirmative, par province et par catégorie, quel est le nombre global net des personnes inscrites à ces plans au Canada?

10. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les personnes inscrites aux plans mentionnés à la question 1 ont-elles dû verser en frais d'hospitalisation en plus du montant versé à leur égard par les plans auxquels elles étaient inscrites?

11. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les personnes inscrites aux plans mentionnés à la question 5 ont-elles dû verser pour des soins médicaux, en plus du montant versé à leur égard par les plans auxquels elles étaient inscrites?

12. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée annuellement en frais d'hospitalisation, y compris l'ensemble des sommes a) versées par les malades, b) versées par les plans d'hospitalisation, c) provenant des fonds publics?

13. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée annuellement pour les soins médicaux, y compris l'ensemble des sommes a) versées par les malades, b) versées par les plans de soin médicaux, c) provenant des fonds publics?

14. A l'égard de l'année la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quelle somme globale les Canadiens ont-ils versée a) pour les soins dentaires et pour l'achat de dentiers, b) pour les soins de la vue et l'achat de lunettes, c) pour les soins fournis par des infirmiers, d) pour les drogues et les médicaments, e) pour tous les autres frais de maladie non inclus dans les questions 12 et 13, ou dans les parties a), b), c) et d) de la présente question, y compris l'ensemble des sommes a) versées par les malades, b) versées par les plans de groupes, c) provenant des fonds publics?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mai 1952,—État indiquant:—1. Par province, combien de personnes reçoivent des pensions aux termes de la Loi sur les aveugles?

2. Par province, quel est le montant mensuel moyen versé aux termes de la Loi sur les aveugles?

3. Des personnes âgées de soixante-dix ans ou plus reçoivent-elles des pensions aux termes de la Loi sur les aveugles? Dans l'affirmative, quel en est le nombre dans chaque province?

4. Combien d'aveugles reçoivent une pension aux termes de la Loi sur la sécurité de la vieillesse?

5. Combien de personnes, recevant une pension pour cécité aux termes de l'ancienne Loi sur les pensions de vieillesse, au 31 décembre 1951, reçoivent maintenant une pension aux termes de la Loi sur la sécurité de la vieillesse?

6. Les lois fédérales accordent-elles des allocations ou prestations aux aveugles âgés de moins de soixante-dix ans, autres que la pension exigeant l'évaluation des ressources, attribuée aux termes de la Loi sur les aveugles?

7. Les lois fédérales accordent-elles des allocations ou prestations aux aveugles âgés de soixante-dix ans ou plus, autres que la pension de \$40 accordée aux termes de la Loi sur la sécurité de la vieillesse?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mai 1952,—État indiquant:—1. Par province, combien de personnes reçoivent une pension aux termes de la Loi sur l'assistance-vieillesse?

2. Par province, quel est le montant mensuel moyen versé aux termes de la Loi sur l'assistance-vieillesse?

M. Bradley propose,—Que le rapport de la Commission du service civil au sujet d'un certain employé de la Chambre des communes, déposé le 4 juin 1952, soit approuvé.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, ainsi qu'il suit:—

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

13 mai 1952.

Aux honorables membres de la Chambre des communes:

La Commission du service civil, à la demande de la Chambre des communes, et en conformité des dispositions de l'article 59 de la Loi du service civil, a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport suivant:

Il est recommandé que la position HC-C-186, secrétaire, Chambre des communes, Ottawa, \$2,910-3,470, soit exempte de l'application des dispositions de l'article 13 de la loi, afin de permettre la nomination permanente de M^{lle} C. H. Kennedy à un taux de l'échelle de salaire aussi rapproché que possible de celui qu'elle reçoit actuellement, à dater du 1^{er} février 1952, une telle exemption ne devant s'appliquer qu'à l'égard de la nomination de M^{lle} Kennedy; et que la position, à tous les autres égards, soit assujétie aux dispositions de la Loi du service civil.

S. G. NELSON,
Commissaire,

A. J. BOUDREAU,
Commissaire.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. *Fulton*—1. Quels rapports a-t-on reçus jusqu'à ce jour de la Commission fédérale-provinciale du bassin du Fraser, chargée d'enquêter sur le contrôle de la crue des eaux, l'exploitation de l'énergie et l'irrigation, et les problèmes connexes relatifs au réseau du fleuve Fraser?

2. Quels progrès a-t-on accomplis dans ces enquêtes jusqu'à ce jour et où en sont rendus, en général, les travaux de cette Commission?

Par M. *Stewart* (Winnipeg-Nord)—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950, quelque ministère du Gouvernement a-t-il conclu des contrats, et pour quels montants, avec la *Beech Industries Limited*, de Smiths Falls (Ontario)?

2. Dans l'affirmative, ces contrats prévoient-ils une clause de justes salaires et quel est la teneur de cette clause?

3. Quels sont les taux de salaires courants dans cette région?

4. Quels sont les taux de juste salaire établis par le ministère du Travail à l'égard de cette région?

M. Abbott propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi afin d'autoriser:

a) Le ministre des Finances, au nom du gouvernement du Canada, à conclure avec les gouvernements des provinces des conventions stipulant, notamment, sous réserve des conditions qui peuvent être agréées, que, moyennant le consentement desdits gouvernements à ne pas lever d'impôt sur le revenu, d'impôt sur le revenu des corporations, d'impôt corporatif ou de droits successoraux pendant une période quinquennale, ou pendant toute période moins longue, le gouvernement du Canada payera une compensation auxdits gouvernements; et

b) Le ministre des Finances à verser au gouvernement de chaque province la moitié de l'impôt sur le revenu perçu de corporations dont l'entreprise principale consiste à distribuer au public, ou à produire pour distribution au public, de l'énergie électrique, du gaz ou de la vapeur relativement au revenu des corporations obtenu de ladite distribution ou production dans cette province au cours de la période commençant le 1^{er} janvier 1952 et expirant le 31 décembre 1956.

Sur ce, M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu.—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SECTION DE LA SANTÉ NATIONALE

Service de la route transcanadienne—

396	Études concernant le passage de la route transcanadienne à travers les parcs nationaux et construction de ladite route	\$ 500,000 00
397	Enquête générale par la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest sur les besoins en énergie électrique des établissements et des industries des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. (A voter de nouveau)	1,000 00

DIVISION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES ET DES TERRES

398	Administration	23,180 00
399	Service des terres—Administration des terres territoriales et domaniales; versements au titre de graines de semence	301,629 00
	Service des régions septentrionales—	
400	Administration	262,212 00

	Territoires du Nord-Ouest, y compris le parc de Wood-Buffalo et les affaires des Esquimaux—	
401	Fonctionnement et entretien	772,851 00
402	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	227,400 00
	Conservation de la forêt et gestion des ressources fauniques, y compris le parc Wood-Buffalo—	
403	Fonctionnement et entretien	332,717 00
404	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains ou de nouveau matériel	94,211 00
	Territoire du Yukon, y compris la conservation de la forêt—	
405	Fonctionnement et entretien	309,898 00
406	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	328,050 00
407	Allocation à l' <i>Arctic Institute of North America</i>	5,000 00

DIVISION DES FORÊTS

408	Administration	132,885 00
	Service des recherches sylvicoles—	
409	Fonctionnement et entretien	909,447 00
410	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	54,161 00
	Service des travaux sylvicoles pratiques—	
411	Administration, fonctionnement et entretien	93,092 00
412	Aide aux provinces pour inventaire forestier et reboisement, conformément aux accords qui ont été, ou qui pourraient être conclus, entre le Canada et les provinces	1,225,000 00
	Service des laboratoires des produits forestiers—	
413	Fonctionnement et entretien	515,729 00
414	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	41,955 00
415	Allocation à l'Association forestière du Canada	6,000 00
416	Allocation à l'Institut canadien de recherches sur la pâte de bois et le papier	100,000 00
	Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales—	
417	Traitement et dépenses des membres fédéraux de la Commission	13,680 00
418	Contribution du Canada à l'entretien annuel, y compris le personnel et les dépenses	75,000 00

OFFICE CANADIEN DU TOURISME

419	Encouragement du tourisme au Canada	1,496,900 00
-----	---	--------------

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

558	Avances à la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest pour la construction, sur la rivière Mayo (Territoire du Yukon), d'un réservoir et d'une usine hydro-électrique destinés aux besoins du district minier de Mayo	1,300,000 00
-----	---	--------------

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—MINISTÈRE

257 Administration centrale 970,160 00

SECTION DE LA SANTÉ NATIONALE

Services d'hygiène

258 Administration 139,507 00

Résolutions à rapporter.

Report à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 65

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 6 JUIN 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du directeur général des élections le certificat et la déclaration d'élection du député suivant:

M. Joseph-Léon Deslières, dans le district électoral de Brome-Missisquoi.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du neuvième jour d'avril 1952 et adressé à J.-R. Arsenault, de Cowansville, dans la province de Québec, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Brome-Missisquoi, aux lieu et place de Henri-A. Gosselin, décédé, M. Joseph-Léon Deslières, marchand en gros, de Sutton (Québec), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce cinquième jour de juin 1952.

N. CASTONGUAY (L.S.),
Directeur général des élections.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 275, Loi modifiant la Loi du prêt agricole canadien.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 310 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi visant le contrôle du trafic sur la propriété du gouvernement".

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-sixième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-sixième rapport:

Votre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Léon Honoré Beaugard, de Montréal, P.Q., époux de Flora Lilly Turner Beaugard.

De Ruby Lydia Donnelly Champion, épouse de Lloyd Rogers Champion, de Montréal, P.Q.

D'Edna Edith Lily Caron Gourdie, épouse de Richard Gourdie, de Montréal, P.Q.

D'Irene Toth Nagy, épouse d'Andrew Nagy, de Montréal, P.Q.

De Winifred Isobel Bassett Yuill, épouse de Lionel Shirley Yuill, de Montréal, P.Q.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 309 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel (Réunions de courses).—M. Gardiner.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue de stipuler:

a) Que le ministre des Finances peut conclure des contrats d'assurance et de réassurance contre l'un quelconque ou l'ensemble des risques de guerre à l'égard d'aéronefs, de navires et de cargaisons;

b) Qu'il sera établi au Fonds du revenu consolidé un compte appelé Compte d'assurance maritime et aérienne contre les risques de guerre; et

c) Qu'il sera crédité à ce compte des montants égaux aux primes ou autres sommes reçues, les sommes assignées sur les crédits votés par le Parlement et les montants dont l'inscription a été ordonnée au crédit du compte à titre de crédits temporaires.

Sur ce, M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour l'examen dudit projet de résolution.

M. Winters propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue de modifier, reviser et codifier la Loi des Territoires du Nord-Ouest et, notamment, de pourvoir au relèvement des allocations de subsistance versées aux membres du conseil pendant les sessions du conseil; de pourvoir aussi au versement de tous les revenus territoriaux au Fonds du revenu consolidé et à l'établissement d'un compte appelé Compte du revenu des Territoires du Nord-Ouest auquel seront crédités:

a) des montants égaux aux revenus territoriaux versés, à l'occasion, au Fonds du revenu consolidé en conformité du paragraphe premier;

b) toutes sommes attribuées au Compte du revenu des Territoires du Nord-Ouest sur les crédits votés par le Parlement; et

c) un montant égal au montant inscrit, lors de l'entrée en vigueur de cette loi, au crédit du compte alors appelé Compte du revenu des Territoires du Nord-Ouest;

de pourvoir de plus au versement, à même le Fonds du revenu consolidé, des sommes requises pour les fins territoriales prescrites dans les ordonnances du commissaire en conseil, tous ces versements devant être imputés sur le Compte du revenu des Territoires du Nord-Ouest; de pourvoir aussi à l'établissement d'une cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest et à la nomination, dans certains cas, de juges suppléants; de prescrire aussi que le gouverneur en conseil peut nommer des magistrats de police dans et pour les Territoires et peut fixer leurs traitements et allocations; et de prescrire, en outre, que le gouverneur en conseil peut nommer le greffier de la cour, le shérif et tels autres fonctionnaires jugés nécessaires et peut fixer leurs traitements et allocations.

Sur ce, M. Winters, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Pearson, propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi du Traité des eaux limitrophes internationales en vue de relever le traitement maximum des membres de la section canadienne de la Commission conjointe internationale; d'assujétir le secrétaire et tous les autres fonctionnaires aux dispositions de la Loi du service civil; et de prescrire que toutes dépenses occasionnées par l'exécution des dispositions de la loi et du traité seront payées à même les deniers votés par le Parlement à cette fin.

Sur ce, M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (moins les sommes votées à titre de crédits temporaires):—

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—MINISTÈRE

SECTION DE LA SANTÉ NATIONALE

Services d'hygiène

259	Application des lois de la quarantaine et de la lèpre	\$ 322,001 00
260	Services de santé des immigrants	1,198,360 00
261	Traitement des marins malades	588,129 00
262	Subventions aux institutions d'aide aux marins, selon les sommes indiquées au détail des affectations	2,600 00
	Laboratoire d'hygiène—	
263	Direction et entretien	390,000 00
264	Construction et acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	424,000 00
265	Génie sanitaire	164,065 00
266	Hygiène industrielle	232,348 00
267	Santé des fonctionnaires fédéraux	262,457 00
268	Épidémiologie (y compris l'ancien service de lutte anti- vénérienne)	96,492 00
269	Application des lois sur les aliments et drogues et sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés	917,832 00
270	Application de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques	160,372 00
	Services de santé des Indiens et des Esquimaux—	
271	Direction et entretien	11,518,246 00
272	Construction et acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,814,400 00
273	Services techniques spéciaux	401,710 00

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 311 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Timothy O'Connor".

Bill n° 312 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria Elias Abdelhay".

Bill n° 313 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Edith Grace Batt Trent".

Bill n° 314 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Abramovitch Hoffman".

Bill n° 315 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Sperling Kofsky".

Bill n° 316 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Isobel Taylor Cuffling".

Bill n° 317 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Ledger".

Bill n° 318 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Benjamin Gordon Church".

Bill n° 319 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Juliette Aubert Macdonald".

Bill n° 320 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Lesly Macfarlane Cameron".

Bill n° 321 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarto Desnoyers".

Bill n° 322 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Marc Duckett Audet".

Bill n° 323 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugène Côté".

Bill n° 324 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Baptiste-Armand Michaud".

Bill n° 325 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Lapinska Cholewicki".

Bill n° 326 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander William Hyndman".

Bill n° 327 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Mary Dickson Stewart".

Bill n° 328 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Baker Smith".

Bill n° 329 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebekah Ellinor Conley Burman".

Bill n° 333 (C-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Allan Gowans".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (en conformité de l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont alors étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, les bills de divorce sur division, et adoptés:

Bill n° 243 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Great Eastern Insurance Company*".

Bill n° 244 (D-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Economical Mutual Fire Insurance Company*".

Bill n° 262 (F-7 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Compagnie Équitable d'Assurance-Incendie du Canada".

Bill n° 240 (E-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The Sisters of Charity of the House of Providence*".

Bill n° 241 (G-7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant une certaine demande de brevet de *The Garrett Corporation*".

Bill n° 278 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation le Bureau national d'Examen dentaire du Canada".

Bill n° 186 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ludwik Bulkiewicz".

Bill n° 187 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Betton Harris".

Bill n° 188 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Mary Bailey Black".

Bill n° 189 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Corinne Larocque Sergent".

Bill n° 190 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Omer Montpetit".

Bill n° 198 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ismena Archange Labatt Chipman".

Bill n° 199 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Larocque Crawford".

Bill n° 200 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Lucille Jane Annal Williams".

Bill n° 201 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Emily Amelia Ahern Manhire".

Bill n° 202 (A-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Joyce Berryman Thomas".

Bill n° 203 (B-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Deutsch Payne".

Bill n° 204 (C-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Murdoch Graham Nicholson".

Bill n° 211 (H-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeanne Antoinette Sophie Helena Kessler Meyer".

Bill n° 212 (I-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Stachyshyn".

Bill n° 213 (J-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Theodora Dunska Williams".

Bill n° 214 (K-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Mary Winn Nelson".

Bill n° 216 (M-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roger Pilon".

Bill n° 217 (N-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Shirley Nice Perry".

Bill n° 218 (O-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ursula Runge Kniewel Fijalkowski".

Bill n° 219 (P-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bella Sybil Feinman Brenton".

Bill n° 221 (R-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Kouri Cumas".

Bill n° 222 (S-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cora Marguerite Blume".

Bill n° 223 (T-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Maude Louise Ladriere Cook Tooby, autrement connue sous le nom de Marie Maude Louise Ladriere Cook-Salisbury Tooby".

Bill n° 226 (U-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laetitia Daigneault Martel".

Bill n° 227 (V-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Alexander Ford".

Bill n° 228 (W-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Gerard Abondius Fauvel".

Bill n° 229 (X-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Pate-naude".

Bill n° 230 (Y-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise Bellehumeur Dixon".

Bill n° 231 (Z-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cynthia Daphne Roberts Gagne".

Bill n° 232 (A-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy May Tucker Patterson".

Bill n° 233 (B-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald Clare Darrah".

Bill n° 234 (C-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjie Weston Frost Law".

Bill n° 235 (D-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Carmen Verna Garcia Copping".

Bill n° 236 (E-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Ruth Dowsett Young".

Bill n° 237 (F-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Mary Courtney Flannery".

Bill n° 238 (G-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence (Fannie Ruth) Sacks Roitman".

Bill n° 247 (J-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Wallace Watson".

Bill n° 248 (K-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Russell James Barrett".

Bill n° 249 (L-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Sabria O'Connor Muskett".

Bill n° 250 (M-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Emma Pearl Sager Noiseux".

Bill n° 251 (N-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à David Gilmore Bennett".

Bill n° 253 (P-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Cate Lowe".

Bill n° 254 (Q-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Aldea Gendreau Bourbonnais".

Bill n° 255 (R-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Peter Ernest Walker".

Bill n° 256 (S-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Kearns Bradley".

Bill n° 257 (T-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Bernstein Smith".

Bill n° 258 (U-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Gladys Redman Glassco".

Bill n° 259 (V-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Joslyn Smith Harvey-Jellie".

Bill n° 260 (W-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Naujoks Stehr".

Bill n° 261 (X-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margit Aloisia Payer Worontschak".

Bill n° 264 (A-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tom Barnard Clayton Gould".

Bill n° 265 (B-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hélène Laura Solomon Wiseberg".

Bill n° 266 (C-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Borland White".

Bill n° 267 (D-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Laurence McDonough".

Bill n° 268 (E-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Wiseman Schwartz".

Bill n° 270 (G-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Bertha Baugh Guimont".

Bill n° 271 (H-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Geneviève Flora Agatha Brown Smith".

Bill n° 272 (I-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle-Alice Beliveau Martin".

Bill n° 273 (J-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcel Despatis".

Bill n° 274 (K-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-Ernest Senecal".

Bill n° 252 (O-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Hilda Turk Woodall".

Bill n° 263 (Z-8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leo Kendall".

Bill n° 269 (F-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Judith Sorel Riven Gainsbury".

Bill n° 280 (L-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Harold Roger Wright".

Bill n° 281 (M-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agathe Neubauer Landsberg".

Bill n° 282 (N-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma May Attridge Chilton".

Bill n° 283 (O-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Andrea Gendron Repper".

Bill n° 284 (P-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Bessie Franks Parsons".

Bill n° 285 (Q-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Teresa Nash Pelltari".

Bill n° 286 (R-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Clemence Morice Waldbauer".

Bill n° 287 (S-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gordon Smithers".

Bill n° 290 (T-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Libby Levine Bloom".

Bill n° 291 (U-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Israel Thau".

Bill n° 292 (V-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ralph Patrick Barker".

Bill n° 293 (W-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeliene Kostick Glock".

Bill n° 294 (X-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Myrtle Weston Rouet".

Bill n° 295 (Y-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John William Day".

Bill n° 296 (Z-9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marcelle Marchand Adams".

Bill n° 297 (A-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Germaine Aubert Forest".

Bill n° 298 (B-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Lauraine Conner Norell".

Bill n° 299 (C-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Françoise-Marguerite Beaudin Patrick".

Bill n° 301 (E-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Greta Mildred Duncan Croteau".

Bill n° 303 (G-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leo Bercovitch".

Bill n° 304 (H-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Raymond Demers".

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills de divorce mentionnés plus haut sont fondés.

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce portant les numéros 215, 220, 300 et 302 sont appelés, respectivement, et réservés.

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", (modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques), est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (moins les sommes votées à titre de crédits provisoires):—

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—MINISTÈRE

SECTION DE LA SANTÉ NATIONALE

Services d'hygiène

274 Études sur l'assurance-santé et administration des subventions générales à l'hygiène \$ 74,305 00

Subventions générales à l'hygiène

275 Pour autoriser et octroyer des subventions générales à l'hygiène aux provinces, aux Territoires du Nord-Ouest et au Territoire du Yukon, moyennant les conditions et d'après les montants apparaissant au détail des affectations et selon les conditions approuvées par

le Gouverneur en conseil, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre pour l'année courante des engagements n'excédant pas un montant total de \$53,968,409 27,500,000 00

Subventions à des organismes d'hygiène

276	Association canadienne d'hygiène mentale	10,000 00
277	Ligue canadienne de santé	10,000 00
278	Association canadienne d'hygiène publique	5,000 00
279	Institut national canadien des aveugles	45,000 00
280	L'Association canadienne-française des aveugles	6,000 00
281	L'Institut Nazareth de Montréal	4,050 00
282	Montreal Association for the Blind	4,050 00
283	Association antituberculeuse canadienne	20,250 00
284	Victorian Order of Nurses	13,100 00
285	Association ambulancière St-Jean	10,000 00
286	Société canadienne de la Croix-rouge	10,000 00
287	Association canadienne des paraplégiques	15,000 00

SECTION DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

288	Administration	35,846 00
	Allocations familiales et Sécurité de la vieillesse—	
289	Administration	2,519,943 00
	Assistance-vieillesse et allocations aux aveugles—	
290	Application des lois sur l'assistance-vieillesse et sur les aveugles	115,537 00
	Loi sur l'aptitude physique nationale—	
291	Pour l'application de la loi, la somme ici prévue doit, nonobstant les articles 8 et 9 de ladite loi, être imputée sur un compte distinct du Fonds du revenu consolidé, être assujétie à l'article 35 de la Loi sur l'administration financière, et être versée par le ministre des Finances à la demande du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social	65,540 00
292	Assistance aux provinces	146,100 00
293	Subvention au Conseil canadien du bien-être social	16,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 66

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 9 JUIN 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du Directeur général des élections les certificats et déclarations d'élection des députés suivants:

M. Gage Workman Montgomery, dans le district électoral de Victoria-Carleton.

M. Michael Starr, dans le district électoral d'Ontario.

M. Albany M. Robichaud, dans le district électoral de Gloucester.

M. N. C. Schneider, dans le district électoral de Waterloo-Nord.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du neuvième jour d'avril 1952 et adressé à Glen F. Foster, de Woodstock, dans la province du Nouveau-Brunswick, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Victoria-Carleton, aux lieu et place de Heber Harold Hatfield, décédé, Gage Workman Montgomery, avocat, Woodstock (Nouveau-Brunswick), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce neuvième jour de juin 1952.

N. CASTONGUAY (L.S.)
Directeur général des élections.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du huitième jour d'avril 1952 et adressé à Joseph P. Mangan, d'Oshawa, dans la province d'Ontario, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral d'Ontario, aux lieu et place de Walter Cunningham Thomson, qui a démissionné, Michael Starr, commis, 25 Olive Avenue, Oshawa (Ontario), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce neuvième jour de juin 1952.

N. CASTONGUAY (L.S.)
Directeur général des élections.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du neuvième jour d'avril 1952 et adressé à Frank X. Grant, Bathurst, dans la province du Nouveau-Brunswick, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Gloucester, aux lieu et place de l'honorable Clovis Thomas Richard, qui a accepté un poste comportant des émoluments de la Couronne, Albany M. Robichaud, avocat, Bathurst (Nouveau-Brunswick), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce neuvième jour de juin 1952.

N. CASTONGUAY (L.S.)
Directeur général des élections.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du neuvième jour d'avril 1952 et adressé à John E. Wagner, de Kitchener, dans la province d'Ontario, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Waterloo-Nord, aux lieu et place de l'honorable Louis Orville Breithaupt, qui a démissionné, N. C. Schneider, vice-président, 321 Courtland Avenue E., Kitchener, Ontario, a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce neuvième jour de juin 1952.

N. CASTONGUAY (L.S.)
Directeur général des élections.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose.—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 avril 1952,—État indiquant:—Au cours de l'année financière écoulée, quel a été le montant total dépensé par le gouvernement fédéral pour l'impression de rapports, bulletins et toutes autres publications de ministères, à l'exclusion des ministères de la Défense nationale et de la Production de défense?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mai 1952,—État indiquant:—1. Quelles ont été les dépenses totales, soldées ou encourues, a) pour honoraires et frais de justice, b) pour frais de déplacement, c) pour autres frais et dépenses non compris dans les honoraires et frais de justice, relativement à toutes les questions intéressant Terre-Neuve pour lesquelles les ministères fédéraux ont retenu les services d'avocats, en mentionnant chacune de ces questions?

2. Reste-t-il à régler d'autres comptes pour honoraires d'avocats ou de conseillers juridiques?

3. Quels ont été les avocats ou les conseillers juridiques dans chaque cause et quelle somme chacun a-t-il reçue?

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, présente à la Chambre—Rapport financier pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, aux termes de l'article 38 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, Statuts du Canada, 1942-1943, chapitre 33, (en anglais et en français).

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus respectivement une première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 310 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi visant le contrôle du trafic sur la propriété du gouvernement".—M. Garson.

Bill n° 311 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Timothy O'Connor".—M. Winkler.

Bill n° 312 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria Elias Abdelhay".—M. Winkler.

Bill n° 313 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Edith Grace Batt Trent".—M. Winkler.

Bill n° 314 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Abramovitch Hoffman".—M. Winkler.

Bill n° 315 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Sperling Kofsky".—M. Winkler.

Bill n° 316 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Isobel Taylor Cuffing".—M. Winkler.

Bill n° 317 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Ledger".—M. Winkler.

Bill n° 318 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Benjamin Gordon Church".—M. Winkler.

Bill n° 319 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Juliette Aubert Macdonald".—M. Winkler.

Bill n° 320 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Lesly Macfarlane Cameron".—M. Winkler.

Bill n° 321 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarto Desnoyers".—M. Croll.

Bill n° 322 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Marc Duckett Audet".—M. *Winkler*.

Bill n° 323 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugène Côté".—M. *Winkler*.

Bill n° 324 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Baptiste-Armand Michaud".—M. *Winkler*.

Bill n° 325 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Lapinska Cholewicki".—M. *Winkler*.

Bill n° 326 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander William Hyndman".—M. *Winkler*.

Bill n° 327 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Mary Dickson Stewart".—M. *Winkler*.

Bill n° 328 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Baker Smith".—M. *Winkler*.

Bill n° 329 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebekah Ellinor Conley Burman".—M. *Winkler*.

Bill n° 330 (C-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Allan Gowans".—M. *Winkler*.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. *McGregor*—1. Au cours des douze derniers mois, l'un ou l'autre des wagens spéciaux réservés aux ministres du Cabinet a-t-il effectué le voyage entre Windsor et Ottawa?

2. Dans l'affirmative, combien de fois et à quelles dates?

M. Fournier (*Hull*), pour M. Lapointe, propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée, en vue de porter le taux d'intérêt de deux et demi pour cent à trois et demi pour cent l'an sur les soldes mensuels minimums au crédit du Fonds jusqu'à concurrence de cinq millions de dollars.

Sur ce, M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour l'examen dudit projet de résolution.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Gardiner, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi des installations frigorifiques afin de prescrire que le gouverneur en conseil peut, à même toute somme votée par le Parlement à cette fin, accorder à l'égard de la construction et de l'équipement de certains entrepôts une subvention n'excédant pas trente-trois et un tiers pour cent de la somme dépensée ou approuvée pour la construction et l'équipement de tels entrepôts; et de prescrire, en

autre, que le gouverneur en conseil peut, sur la recommandation du ministre de l'Agriculture, autoriser le paiement intégral de l'ensemble ou de l'un quelconque des versements d'une subvention, qui est payable, ou peut le devenir, en vertu d'un contrat conclu avant l'entrée en vigueur de la loi modificatrice.

Sur ce, M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Fournier (*Hull*): Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Drew, appuyé par M. Green: Que tous les mots suivant le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient biffés et remplacés par les suivants:

"cette Chambre est d'avis que le Gouvernement devrait songer à l'opportunité de prendre des mesures pour que soit convoquée, à une date aussi rapprochée que possible, une conférence des nations du Commonwealth britannique en vue d'assurer la convertibilité des monnaies du Commonwealth et de rechercher tous les moyens de rétablir et d'étendre les marchés traditionnels dont notre prospérité dépend dans une très large mesure."

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,	Catherwood,	Gillis,	MacLean (Queens),
Aylesworth,	Charlton,	Graydon,	McLure,
Black (Cumberland),	Churchill,	Green,	Quelch,
Blair,	Coyle,	Harkness,	Stewart (Winnipeg-
Brooks,	Diefenbaker,	Hees,	Nord),
Browne (Saint-Jean-	Dinsdale,	Jones,	Tustin,
Ouest),	Fair,	Knowles,	White (Middlesex-
Bryce,	Fairclough (M ^{me}),	Lennard,	Est),
Cardiff,	Fleming,	Macdonnell	Wylie—35.
Casselman,	Fraser,	(Greenwood),	

NON:

Messieurs

Anderson,	Byrne,	Fournier (Hull),	Jutras,
Applewhaite,	Carroll,	Fulford,	Kickham,
Ashbourne,	Carter,	Gauthier (Lapointe),	Kirk (Antigonish-
Balcom,	Cavers,	Gauthier (Portneuf),	Guysborough),
Benidickson,	Chevrier,	Gauthier (Sudbury),	Kirk (Digby-
Black (Châteauguay-	Côté (Saint-Jean-	George,	Yarmouth),
Huntingdon-	Iberville-	Gibson,	Langlois (Gaspé),
Laprairie),	Napierville),	Gour (Russell),	Léger,
Bradette,	Côté (Verdun-	Gourd (Chapleau),	Macdonald
Brisson,	La Salle),	Helme,	(Edmonton-Est),
Brown (Essex-	Cruikshank,	Hetland,	MacDougall,
Ouest),	Dewar,	Huffman,	

MacLean (Cap- Breton-Nord- Victoria),	McWilliam, Major, Mott,	Riley, Rooney, Rousseau,	Stuart (Charlotte), Weaver, Weir,
Macnaughton,	Murray (Cariboo),	Simmons,	Welbourn,
McCubbin,	Murray (Oxford),	Sinclair,	Whiteside,
McIlraith,	Mutch,	Smith (Moose- Mountain),	Whitman,
McIvor,	Pouliot,	Stick,	Winkler,
McLean (Huron- Perth),	Proudfoot,		Wood—67.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard ce jour même.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Motions*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. McWilliam soit substitué à celui de M. Henderson sur la liste des membres du comité spécial des Affaires des anciens combattants.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Chevrier soit substitué à celui de M. Benidickson sur la liste des membres du comité des chemins de fer et de la marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle, institué pour la session.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 308, Loi revisant la composition du capital de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et pourvoyant à certaines autres questions financières;

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au comité des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 67

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 10 JUIN 1952

PRIÈRE.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le cinquième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:—

Votre comité ayant étudié les postes suivants du budget des dépenses de l'année se terminant le 31 mars 1953, qui lui ont été déferés le 29 mai 1952, en recommande l'approbation:

Crédit n° 420—Logements d'urgence, administration;

Crédit n° 421—Remboursement à la Société centrale d'hypothèques et de logement des frais déboursés relativement à la construction et à la direction de la construction de logements destinés au personnel marié, d'écoles et de services accessoires, pour le compte du ministère de la Défense nationale.

Crédit n° 557—Avances à la Société centrale d'hypothèques et de logement aux fins du paragraphe un de l'article 34 de la loi nationale de 1944 sur l'habitation à l'égard de logements pour anciens combattants à Deep-River (Ontario) devant être vendus à l'Atomic Energy of Canada, Limited, et à l'égard d'entreprises de logements pour vente ou location à Gander (Terre-Neuve).

M. Ashbourne, du comité permanent de la marine et des pêcheries, présente le troisième rapport dudit comité, lequel rapport est ainsi conçu:

Conformément aux instructions qu'il a reçues, le comité a, au cours de huit réunions, examiné et étudié le projet de Convention internationale tripartite relative aux pêcheries hauturières de l'océan Pacifique septentrional; il a entendu, à l'égard de ladite Convention, les dépositions des six témoins suivants:

1. M. Stewart Bates, sous-ministre des Pêcheries;
2. M. C. C. O'Brien, directeur du Conseil des pêcheries du Canada;
3. M. K. Fraser, Association des pêcheries de Colombie-Britannique;

4. M. Homer Stevens, secrétaire-trésorier de l'*United Fisherman and Allied Worker's Union*, Vancouver (C.-B.);
5. M. S. V. Ozere, directeur du contentieux, ministère des Pêcheries; et
6. M. J. P. Erichsen-Brown, service du contentieux, ministère des Affaires extérieures.

En outre, le ministre des Pêcheries, l'honorable R. W. Mayhew, a adressé la parole au comité.

Le comité désire exprimer son appréciation de l'aide et de la collaboration qu'il a reçues de tous ceux qui ont assisté aux séances ou qui lui ont formulé des observations par écrit.

Au cours de ses délibérations, le comité a surtout tenu compte:

1. De l'importance immédiate et ultérieure que revêt cette Convention pour l'industrie de la pêche du littoral du Pacifique, en particulier, ainsi que pour l'industrie canadienne de la pêche dans son ensemble; et
2. De la nécessité que présente la préservation et la conservation des ressources poissonnières, étant donné la demande sans cesse croissante de sources de ravitaillement, les méthodes perfectionnées de pêche et la nécessité de favoriser le plus possible l'embauchage.

Le comité se rend également compte qu'il importe beaucoup de favoriser davantage la collaboration et la bonne entente internationales, afin que dans un avenir prochain on puisse, à la suite d'une étude et d'une enquête approfondies, résoudre les problèmes comme celui que pose la limite des eaux territoriales.

Le comité recommande donc à l'unanimité que la Chambre approuve le projet de Convention internationale relative aux pêcheries hauturières de l'océan Pacifique septentrional, qui a été négocié à Tokyo par le Canada, le Japon et les États-Unis d'Amérique, en décembre 1951.

Ci-joint, copie des Procès-verbaux et témoignages du comité.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 7 des Journaux.)

M. Viau, pour M. Harris (*Grey-Bruce*), du comité spécial institué aux fins d'étudier le rajustement de la représentation à la Chambre des communes, présente le deuxième rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Conformément à l'ordre de renvoi de la Chambre en date du 21 avril 1952, votre Comité a examiné attentivement la question de savoir si ce remaniement devait ou non être effectué en stricte conformité des règles présentement énoncées dans les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1951, et les autres lois connexes.

Votre Comité estime opportun et recommande que la représentation des provinces à la Chambre des communes demeure conforme aux règles présentement énoncées dans les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1951, et les autres lois connexes, À LA RÉSERVE:

- a) Que la représentation de toute province lors du remaniement de la représentation des provinces effectué à la suite de chaque recensement décennal, y compris celui de 1951, ne sera pas réduite de plus de 15 p. 100 au-dessous de la représentation à laquelle cette province avait droit selon les règles 1 à 4 inclusivement, contenues dans le paragraphe premier de

l'article 51 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, au moment du remaniement précédent de la représentation de la province; et qu'il ne sera effectué aucune réduction de la représentation d'une province en conséquence de laquelle ladite province aurait un nombre moindre de députés que celui de toute autre province qui, d'après le dernier recensement d'alors, ne possédait pas une plus grande population; et

b) Qu'il sera attribué séparément deux députés au lieu d'un seul au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest ou à l'une de leurs parties, et que le nombre total de députés prévu par l'article 51 susmentionné de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et par les conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada sera augmenté ou diminué de temps à autre en conséquence.

En conséquence, votre Comité exprime de plus l'avis qu'afin de donner suite au vœu unanime de ses membres, il est opportun d'adopter, selon l'avant-projet ci-après exposé, une loi tendant à abroger et à réédicter, avec certaines modifications, l'article 51 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

“Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1951) en ce qui concerne le rajustement de la représentation à la Chambre des Communes.

SA Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

1. L'article cinquante et un de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867), édicté par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1946), est abrogé et remplacé par ce qui suit:

“51. (1) Sous réserve des dispositions ci-après énoncées, le nombre des membres de la Chambre des Communes est de deux cent soixante-trois et la représentation des provinces à ladite Chambre doit, dès l'entrée en vigueur du présent article et, dans la suite, sur l'achèvement de chaque recensement décennal, être rajustée par l'autorité, de la manière et à compter de l'époque que le Parlement du Canada prévoit à l'occasion, sous réserve et en conformité des règles suivantes:

1. Il est attribué à chacune des provinces un nombre de députés calculé en divisant la population totale des provinces par deux cent soixante et un et en divisant la population de chaque province par le quotient ainsi obtenu, abstraction faite du reste qui pourrait être consécutif à ladite méthode de division, sauf ce qui est prévu ci-après dans le présent article.

2. Si le nombre total de députés attribué à toutes les provinces en vertu de la règle un est inférieur à deux cent soixante et un, d'autres députés seront attribués (un par province) aux provinces qui ont des quantités restantes dans le calcul visé par la règle un, en commençant par la province possédant le reste le plus considérable et en continuant avec les autres provinces par ordre d'importance de leurs quantités restantes jusqu'à ce que le nombre total de députés attribué atteigne deux cent soixante et un.

3. Nonobstant toute disposition du présent article, si, une fois achevé le calcul prévu par les règles un et deux, le nombre de députés à attribuer à une province est inférieur au nombre de sénateurs représentant ladite province, les règles un et deux cesseront de s'appliquer à l'égard de ladite province, et il lui sera attribué un nombre de députés égal audit nombre de sénateurs.

4. Si les règles un et deux cessent de s'appliquer à l'égard d'une province, alors, en vue du calcul du nombre de députés à attribuer aux provinces pour lesquelles les règles un et deux demeurent applicables, la population totale des provinces doit être réduite du chiffre de la population de la province à l'égard de laquelle les règles un et deux ne s'appliquent plus, et le nombre deux cent soixante et un doit être réduit du nombre de députés attribué à cette province en vertu de la règle trois.

5. A l'occasion d'un tel rajustement, le nombre des députés d'une province quelconque ne doit pas être réduit de plus de quinze pour cent au-dessous de la représentation à laquelle cette province avait droit, en vertu des règles un à quatre du présent paragraphe, lors du rajustement précédent de la représentation de ladite province, et la représentation d'une province ne doit subir aucune réduction qui pourrait lui assigner un plus faible nombre de députés que toute autre province dont la population n'était pas plus considérable, d'après les résultats du dernier recensement décennal d'alors. Cependant, aux fins de tout rajustement subséquent de représentation prévu par le présent article, aucune augmentation du nombre de membres de la Chambre des Communes, consécutive à l'application de la présente règle, ne doit être comprise dans le diviseur mentionné aux règles un à quatre du présent paragraphe.

6. Ce rajustement ne prendra effet qu'à la fin du Parlement alors existant.

(2) Le territoire du Yukon, tel qu'il a été constitué par le chapitre quarante et un des Statuts du Canada de 1901, a droit à un député, et toute autre partie du Canada non comprise dans une province qui peut, à l'occasion, être définie par le Parlement du Canada, a droit à un député."

2. La présente loi peut être citée sous le titre: Acte de l'Amérique du Nord britannique (1952). Les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1951) et la présente loi peuvent être cités ensemble sous le titre: Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952)."

Conformément aux dispositions de l'avant-projet de loi ci-dessus, votre Comité s'est occupé de dresser des annexes à une loi distincte sur la députation, qui sera soumise ultérieurement, et jusqu'ici il a établi les noms et les limites des 97 districts électoraux décrits ci-après.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Dans la province du Nouveau-Brunswick, il y a dix districts électoraux, nommés et décrits comme suit, dont chacun doit élire un député:

1. CHARLOTTE qui se compose du comté de Charlotte.
2. GLOUCESTER qui se compose du comté de Gloucester.
3. KENT qui se compose du comté de Kent.
4. NORTHUMBERLAND qui se compose du comté de Northumberland.
5. RESTIGOUCHE-MADAWASKA qui se compose des comtés de Restigouche et de Madawaska.
6. ROYAL qui se compose des comtés de Kings et de Queens.

7. SAINT-JEAN-ALBERT qui se compose de la cité de Saint-Jean et des comtés de Saint-Jean et d'Albert.

8. VICTORIA-CARLETON qui se compose des comtés de Victoria et de Carleton.

9. WESTMORLAND qui se compose du comté de Westmorland.

10. YORK-SUNBURY qui se compose des comtés d'York et de Sunbury.

(Aucun changement)

QUÉBEC

Toute référence au "comté" signifie municipalité de comté tel que nommée et décrite à l'article 17 du chapitre 3 des Statuts Refondus de la Province de Québec 1941.

ARGENTEUIL-DEUX-MONTAGNES qui se compose:

- a) du comté d'Argenteuil et des villes de Barkmere et Lachute;
- b) du comté des Deux-Montagnes et de la ville d'Oka-sur-le-lac. (Aucun changement.)

BEAUCE qui se compose:

- a) du comté de Beauce (sauf la municipalité des Saints-Anges et le canton de Metgermette-Sud) et des villes de Beauceville et Beauceville-Est);
- b) de cette partie du comté de Frontenac comprise dans les municipalités de Risborough et partie de Marlow, St-Gédéon, St-Hilaire-de-Dorset et le village de St-Ludger. (Aucun changement.)

BEAUHARNOIS-SALABERRY qui se compose:

- a) du comté de Beauharnois, des cités de Salaberry-de-Valleyfield et de Beauharnois et de la ville de Maple-Grove;
- b) de cette partie du comté de Châteauguay, comprise dans la municipalité de St-Joachim-de-Châteauguay, et les villes de Châteauguay, Châteauguay-Heights et De Léry;
- c) de cette partie du comté de Huntingdon comprise dans les municipalités de St-Anicet et Ste-Barbe. (Aucun changement des limites.)

BELLECHASSE qui se compose:

- a) du comté de Bellechasse;
- b) de cette partie du comté de Lévis comprise dans les municipalités de Rivière-Boyer, St-Henri-de-Lauzon et le village de St-Henri;
- c) de cette partie du comté de Dorchester comprise dans la municipalité de St-Luc-de-Dijon;
- d) de cette partie du comté de Montmagny comprise dans les municipalités de Berthier et St-François-de-la-Rivière-du-Sud. (Aucun changement.)

BERTHIER-MASKINONGÉ-DELANAUDIÈRE qui se compose:

- a) du comté de Berthier et de la ville de Berthierville;
- b) du comté de Maskinongé et de la ville de Louiseville;
- c) de cette partie du comté de Joliette comprise dans le canton Gouin. (Aucun changement des limites.)

BONAVENTURE qui se compose du comté de Bonaventure.

(Aucun changement.)

BROME-MISSISQUOI qui se compose:

- a) du comté de Brome;
- b) du comté de Missisquoi et des villes de Bedford, Farnham et Cowansville. (Aucun changement.)

CHAMBLY-ROUVILLE qui se compose:

- a) du comté de Chambly, sauf la municipalité de la paroisse de Ste-Famille-de-Boucherville, et la municipalité du village de Boucherville;
- b) de la ville de Fort-Chambly;
- c) du comté de Rouville, sauf les municipalités de St-Paul d'Abbotsford, St-Ange-Gardien et St-Césaire, et villages de Canrobert et de St-Césaire;
- d) de la ville de Marieville;
- e) de la ville de Belœil et de cette partie du comté de Verchères comprise dans le village de McMasterville et les municipalités de Ste-Julie et de St-Mathieu.

CHAMPLAIN qui se compose de la cité du Cap-de-la-Madeleine, de la ville de St-Tite et de cette partie du comté de Champlain comprise dans les municipalités de la Visitation de Champlain, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, St-Adelphe, Ste-Anne-de-la-Pérade, St-François-Xavier-de-Batiscan, Ste-Geneviève-de-Bastican, St-Jacques-des-Piles, St-Louis-de-France, St-Luc, Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, St-Maurice, St-Narcisse, St-Prosper, St-Séverin, St-Stanislas, Ste-Thècle, St-Théophile, St-Timothée, St-Tite et les villages de Champlain, Deux-Rivières, La-Pérade, St-Georges et Ste-Thècle. (Aucun changement.)

CHAPLEAU qui se compose.

- a) du comté d'Abitibi (sauf cette partie située à l'ouest de la rivière Bell et au sud des cantons de Roquemaure, Palmarolle, Poulariès, Privat, Launay, Trécesson, Figuery, Landrienne, Fiedmont, Courville et Senneterre) et de la ville d'Amos;
- b) de cette partie des comtés de Champlain et de St-Maurice comprise dans les cantons de Potherie, Picard, Bisailon, Olscamp, Payment et Adams et tous les cantons situés au nord-ouest des cantons ci-dessus énumérés;
- c) des territoires compris dans les districts d'Abitibi et de Mistassini. (Aucun changement.)

CHARLEVOIX qui se compose:

- a) du comté de Charlevoix-Est;
- b) du comté de Charlevoix-Ouest et de la municipalité de l'Île aux Coudres;
- c) de cette partie du comté de Saguenay comprise dans la municipalité de St-Firmin et le canton Sagard;
- d) du comté de Montmorency n° 1, sauf les municipalités de St-Jean-de-Boischatel et l'Ange-Gardien. (Aucun changement.)

CHÂTEAUGUAY-HUNTINGDON-LAPRAIRIE qui se compose:

- a) du comté de Châteauguay sauf la municipalité de St-Joachim-de-Châteauguay;
- b) Du comté de Huntingdon (sauf les municipalités de St-Anicet et Ste-Barbe) et de la ville de Huntingdon;
- c) du comté de Laprairie (sauf la municipalité de St-Jacques-le-Mineur) et de la ville de Laprairie;
- d) de cette partie du comté de St-Jean comprise dans les municipalités de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, St-Bernard-de-Lacolle et le village de Lacolle. (*Aucun changement.*)

CHICOUTIMI qui se compose:

- a) de la cité de Chicoutimi et des villes de Bagotville, Port Alfred et Saguenay;
- b) de la partie du comté de Chicoutimi située à l'est de la limite occidentale des cantons de Gagné, Tremblay, Chicoutimi, Laterrière, la partie est des cantons Lartigue et Lapointe située à l'est de la rivière Boisvert (Cyriac), ainsi que tout le territoire situé au nord des cantons Gagné, Chardon, Silvy, Couture, Couillard et Coquart et à l'est d'une ligne méridienne passant par l'angle nord-est du canton Falardeau. (*Aucun changement.*)

COMPTON-FRONTENAC qui se compose:

- a) du comté de Compton et des villes de Cookshire, East-Angus et Scotstown;
- b) de cette partie du comté de Sherbrooke comprise dans les municipalités de Compton et des villages de Compton et Waterville;
- c) De cette partie du comté de Frontenac comprise dans les municipalités de Chesham, Ditchfield et Spaulding, Gayhurst, Gayhurst Sud-Est, Marston-Sud, St-Augustin-de-Woburn, Ste-Cécile-de-Whitton, St-Hubert-de-Spaulding, St-Léon-de-Marston, St-Sébastien, Winslow-Nord, Winslow-Sud, le village de St-Sébastien et la ville de Mégantic;
- d) De cette partie du comté de Stanstead comprise dans la municipalité et le village de St-Herménégilde. (*Aucun changement.*)

DORCHESTER qui se compose:

- a) Du comté de Dorchester sauf la municipalité de St-Luc-de-Dijon;
- b) De cette partie du comté de Beauce comprise dans la municipalité des Saints-Anges et le canton de Metgermette-Sud. (*Aucun changement.*)

DRUMMOND-ARTHABASKA qui se compose:

- a) De cette partie du comté de Drummond comprise dans les municipalités de Grantham, Grantham-Ouest, L'Avenir, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, St-Lucien, St-Simon-de-Drummond, Wendower et Simpson, St-Nicéphore et Wickham-Ouest, la cité de Drummondville, la ville de St-Joseph-de-Grantham et les villages de Drummondville-Ouest, L'Avenir, St-Cyrille, St-Félix et Wickham-Ouest;
- b) Du comté d'Arthabaska (sauf les municipalités de Chénier, Maddington, Ste-Anne-du-Sault, St-Louis-de-Blandford, St-Rémi-de-Tingwick, Tingwick et le village de Daveluyville) et des villes d'Arthabaska et de Victoriaville. (*Aucun changement.*)

GASPÉ qui se compose:

- a) Des comtés de Gaspé-Est et de Gaspé-Ouest;
- b) De cette partie du comté de Matane comprise dans les cantons de Dali-baire et de Romieu-Ouest. (*Aucun changement.*)

GATINEAU qui se compose:

- a) du comté de Gatineau et de la ville d'Aylmer;
- b) de cette partie du comté de Labelle comprise dans les cantons de Wabassée et Dudley et la municipalité de Notre-Dame-du-Laus;
- c) de cette partie du comté de Papineau comprise dans les municipalités Portland-Est, Portland-Ouest, Bowman, Villeneuve, Derry et Mulgrave, Buckingham-Ouest et le canton de Buckingham;
- d) de cette partie du comté de Hull comprise dans les municipalités de Templeton-Ouest et Templeton-Nord.

HULL qui se compose:

- a) de la cité de Hull et des villes de Gatineau et de Buckingham;
- b) du comté de Hull, sauf les municipalités de Templeton-Ouest et Templeton-Nord;
- c) de cette partie du comté de Papineau comprise dans les municipalités de l'Ange-Gardien et de Buckingham-Sud-Est et les villages d'Angers et de Masson.

ÎLES-DE-LA-MADELEINE qui se compose du comté des Îles-de-la-Madeleine. (*Aucun changement.*)

JOLIETTE-L'ASSOMPTION-MONTCALM qui se compose:

- a) du comté de Joliette (sauf la partie comprise dans le canton Gouin) et de la cité de Joliette;
- b) du comté de L'Assomption et des villes de L'Assomption et Laurentides;
- c) du comté de Montcalm, sauf les cantons Brunet, Nantel et Pérodeau et la partie du canton Archambault située dans ledit comté. (*Aucun changement.*)

KAMOURASKA qui se compose:

- a) du comté de Kamouraska;
- b) de cette partie du comté de Rivière-du-Loup comprise dans la municipalité de Notre-Dame-du-Portage;
- c) de cette partie du comté de l'Islet comprise dans les municipalités d'Ashford, Ste-Louise, Ste-Perpétue (sauf les lots 13 à 56 du VIII^e rang du canton de Lafontaine), St-Roch-des-Aulnaies, Tourville et Ste-Félicité.

LABELLE qui se compose:

- a) du comté de Labelle sauf cette partie comprise dans les cantons de Wabassée et Dudley et la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, et sauf la municipalité du Lac-Tremblant-Nord;

- b) du comté de Papineau sauf la municipalité de la paroisse de l'Ange-Gardien, les municipalités des cantons de Buckingham, Buckingham-Sud-Est, Buckingham-Ouest, Derry-Mulgrave, Portland-Est, Portland-Ouest, et sauf la ville de Buckingham et les villages d'Angers et de Masson;
- c) de cette partie du comté de Montcalm comprise dans les cantons de Brunet, Nantel et Pérodeau.

LAC-SAINT-JEAN qui se compose:

- a) du comté de Lac-Saint-Jean-Est et des villes de Riverbend, Île Maligne et St-Joseph d'Alma;
- b) De cette partie du comté de Lac-St-Jean-Ouest comprise dans les municipalités de Ste-Jeanne-d'Arc, St-Édouard-de-Péribonka, St-Augustin et les cantons de Proulx, Milot, Jogues, Maltais, ainsi que tous les cantons et territoires situés au nord de ces cantons et bornés à l'est par la rivière Péribonka et à l'ouest par la rivière Mistassibi. (*Aucun changement.*)

LAPOINTE qui se compose de la cité d'Arvida et des villes de Kénogami et Jonquièrre, ainsi que de cette partie du comté de Chicoutimi située à l'ouest de la limite occidentale des cantons de Gagné, Tremblay, Chicoutimi, Laterrière, la partie ouest des cantons Lartigue et Lapointe située à l'ouest de la rivière Boisvert (Cyriac), ainsi que tout le territoire situé au nord des cantons de Falardeau, Bégin et Labrecque et à l'ouest d'une ligne méridienne passant par l'angle nord-est du canton Falardeau. (*Aucun changement.*)

LÉVIS qui se compose du comté de Lévis, (sauf les municipalités de Rivière-Boyer, St-Henri-de-Lauzon et le village de St-Henri), de la cité de Lévis et la ville de Lauzon. (*Aucun changement.*)

LONGUEUIL qui se compose:

- a) des cités de Longueuil, St-Lambert et Jacques-Cartier;
- b) des villes de Lemoyne, Green-Field-Park, Montréal-Sud, Prévillie et Mackayville;
- c) de cette partie du comté de Chambly comprise dans la municipalité de Ste-Famille-de-Boucherville et le village de Boucherville.

LOTBINIÈRE qui se compose:

- a) du comté de Lotbinière;
- b) de cette partie du comté de Nicolet comprise dans les municipalités de Lemieux, St-Pierre-les-Becquets, Ste-Cécile-de-Lévrard, Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Marie-de-Blandford, St-Joseph-de-Blandford et les villages de Manseau et Les Becquets;
- c) de cette partie du comté de Mégantic comprise dans le village de Lyster et les municipalités de Nelson et de Ste-Anastasie-de-Nelson;
- d) de cette partie du comté d'Arthabaska comprise dans la municipalité de St-Louis-de-Blandford. (*Aucun changement.*)

MATAPÉDIA-MATANE qui se compose:

- a) du comté de Matane (sauf les cantons de Dalibaire et de Romieu-Ouest) et de la ville de Matane;
- b) du comté de Matapédia. (*Aucun changement.*)

MÉGANTIC qui se compose:

- a) du comté de Mégantic (sauf les municipalités de Nelson, Ste-Anastasie-de-Nelson et le village de Lyster), de la cité de Thetford-Mines et de la ville de Black Lake;
- b) de cette partie du comté de Frontenac comprise dans les municipalités de Courcelles, St-Vital-de-Lambton, St-Évariste-de-Forsyth, St-Méthode-de-Frontenac et les villages de Lambton et de St-Évariste-Station;
- c) de cette partie du comté de Wolfe comprise dans les municipalités de Garthby, Stratford, Wolfestown, d'Israëli, Ste-Praxède et les villages de Beaulac et D'Israëli, ainsi que cette partie de la municipalité des Saints-Martyrs Canadiens comprise dans le canton Garthby. (*Aucun changement.*)

MONTMAGNY-L'ISLET qui se compose:

- a) du comté de Montmagny (sauf les municipalités de Berthier et de St-François-de-la-Rivière-du-Sud), de la ville de Montmagny et de la municipalité de l'Île-aux-Grues;
- b) du comté de l'Islet (sauf les municipalités d'Ashford, Ste-Louise, St-Roch-des-Aulnaies, Tourville et Ste-Félicité) et de cette partie de Ste-Perpétue comprise dans les lots 13 à 56 du VIII^e rang du canton de Lafontaine.

NICOLET-YAMASKA qui se compose:

- a) du comté de Nicolet (sauf les municipalités de Lemieux, Ste-Cécile-de-Lévrard, St-Joseph-de-Blandford, Ste-Marie-de-Blandford, St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, et les villages de Manseau et Les Becquets) et de la ville de Nicolet;
- b) du comté d'Yamaska;
- c) de cette partie du comté de Drummond comprise dans les municipalités de St-Edmond-de-Grantham et St-Majorique-de-Grantham;
- d) de cette partie du comté d'Arthabaska comprise dans les municipalités de Ste-Anne-du-Sault et Maddington et le village de Daveluyville;
- e) de cette partie du comté de Richelieu comprise dans la municipalité de St-Marcel. (*Aucun changement.*)

PONTIAC-TÉMISCAMINGUE qui se compose:

- a) du comté de Pontiac;
- b) des villes de Belleterre et de Témiscamingue et du comté de Témiscamingue sauf les cantons de Montreuil, Rémigny, Beaumesnil, Clérion, Chabert, Landanet, Mazérac, Jourdan, Pélissier et Granet et tous les cantons situés au nord de ceux-ci. (*Aucun changement.*)

PORTNEUF qui se compose:

- a) du comté de Portneuf (sauf le camp de Valcartier) et des villes de Donnacona, Lac St-Joseph et Lac Sergent;
- b) de cette partie du comté de Québec située au nord des municipalités de St-Gabriel-Ouest et Stoneham;
- c) dans le comté de Champlain, cette partie du canton Lejeune comprise dans les rangs I nord-est à V nord-est inclusivement. (*Aucun changement.*)

QUÉBEC (Cité de)

Toute référence à une rue, boulevard, chemin ou rivière de la Cité de Québec signifie le centre de ladite rue, boulevard, chemin ou rivière à moins que le contraire ne soit indiqué.

QUÉBEC-EST qui se compose:

- a) de toute cette partie de la cité de Québec située au nord de la rivière St-Charles, ainsi que de cette partie de la cité située au sud de la rivière St-Charles et bornée par une ligne commençant à la rivière et suivant, vers le sud, la rue St-Roch et son prolongement jusqu'à son intersection avec le côté nord de la rue Des Glacis; de là, vers l'est, le long du bord de la colline jusqu'aux fortifications; et de là, vers le sud, le long des fortifications jusqu'à la rue St-Jean; de là suivant la rue St-Jean jusqu'à son intersection avec l'avenue de Salaberry; de là, suivant l'avenue de Salaberry jusqu'au boulevard Langelier; de là, suivant le boulevard Langelier jusqu'à la rue des Commissaires; de là, vers l'est, suivant la rue des Commissaires jusqu'à la rue St-Anselme; de là, suivant la rue St-Anselme jusqu'à la rivière St-Charles;
- b) de cette partie du comté de Québec comprise dans la paroisse de St-Michel-Archange. (*Aucun changement.*)

QUÉBEC-OUEST qui se compose:

- a) de cette partie de la Cité de Québec comprise dans les limites suivantes: d'un point partant de la rivière St-Charles à l'intersection de la limite ouest de ladite cité, de là suivant ladite limite jusqu'au chemin Ste-Foye; de là, suivant le chemin Ste-Foye jusqu'à l'avenue de Salaberry; de là, suivant l'avenue de Salaberry jusqu'au boulevard Langelier; de là suivant le boulevard Langelier jusqu'à la rue des Commissaires; de là, suivant la rue des Commissaires jusqu'à la rue St-Anselme; de là suivant la rue St-Anselme jusqu'à la rivière St-Charles; de là, suivant la rivière St-Charles jusqu'au point de départ;
- b) de cette partie du comté de Québec comprise dans la municipalité de La-Petite-Rivière et la ville de Québec-Ouest. (*Aucun changement.*)

QUÉBEC-SUD qui se compose:

- a) de cette partie de la cité de Québec bornée par une ligne commençant à l'angle nord-ouest de ladite cité à son intersection avec le chemin Ste-Foye; de là, suivant le chemin Ste-Foye puis la rue St-Jean jusqu'aux fortifications; de là, suivant lesdites fortifications vers le nord, puis le bord de la colline vers l'ouest jusqu'au côté nord de la rue des Glacis; de là, suivant ledit côté nord de la rue des Glacis jusqu'à la rue St-Roch; de là, suivant la rue St-Roch jusqu'à la rivière St-Charles; de là, suivant la Rivière St-Charles jusqu'au fleuve St-Laurent; de là, suivant la rive du fleuve St-Laurent jusqu'à son intersection avec la limite sud de la Cité de Québec; de là, suivant ladite limite sud, jusqu'au point de départ;
- b) de cette partie du comté de Québec, comprise dans la municipalité de St-Colomb-de-Sillery. (*Aucun changement.*)

QUÉBEC-MONTMORENCY qui se compose:

- a) des villes de Beauport, Château-d'Eau, Courville, Val St-Michel et Montmorency et du comté de Québec, sauf les municipalités de La

Petite-Rivière, St-Colomb-de-Sillery, la paroisse de St-Michel-Archange et la partie située au nord des municipalités de St-Gabriel-Ouest et de Stoneham;

- b) du comté de Montmorency n° 2;
- c) de cette partie du comté de Montmorency n° 1 comprise dans les municipalités de St-Jean-de-Boischatel et l'Ange-Gardien;
- d) de cette partie du comté de Portneuf comprise dans le camp de Valcartier. (*Aucun changement.*)

RICHELIEU-VERCHÈRES qui se compose:

- a) du comté de Richelieu (sauf la municipalité de St-Marcel), de la cité de Sorel et des villes de St-Ours et de St-Joseph de Sorel;
- b) du comté de Vercheres sauf les municipalités de Ste-Julie, St-Mathieu et le village de McMasterville;
- c) de cette partie du comté de Chambly comprise dans les municipalités de Ste-Famille de Boucherville et le village de Boucherville. (*Aucun changement.*)

RICHMOND-WOLFE qui se compose:

- a) du comté de Richmond et des villes d'Asbestos, Bromptonville, Richmond et Windsor;
- b) du comté de Wolfe, sauf cette partie dudit comté comprise dans les municipalités de Stratford, Garthby, Wolfestown, D'Israeli, Ste-Praxède, les villages de Beaulac et D'Israeli et cette partie de la municipalité des Saints-Martyrs Canadiens comprise dans le canton de Garthby;
- c) de cette partie du comté de Drummond comprise dans les municipalités de Durham, Durham-Sud, Kingsey, Kingsey-Falls et Lefebvre, et les villages de Durham-Sud et Kingsey-Falls;
- d) de cette partie du comté d'Arthabaska comprise dans les municipalités de Chénier, St-Rémi-de-Tingwick et Tingwick. (*Aucun changement.*)

RIMOUSKI qui se compose:

- a) du comté de Rimouski et des villes de Mont-Joli et Rimouski;
- b) de cette partie du comté de Rivière-du-Loup comprise dans les municipalités de Bégon, Ste-Françoise et Trois-Pistoles et la ville de Trois-Pistoles. (*Aucun changement.*)

ROBERVAL qui se compose:

- a) des villes de Dolbeau, St-Félicien et Roberval;
- b) du comté de Lac-St-Jean-Ouest sauf les municipalités de Ste-Jeanne-d'Arc, St-Édouard-de-Péribonca et St-Augustin, les cantons de Proulx, Milot, Jogues, Maltais, ainsi que tous les cantons et territoires situés au nord desdits cantons et bornés à l'est par la rivière Péribonca et à l'ouest par la rivière Mistassibi. (*Aucun changement.*)

SAINT-HYACINTHE-BAGOT qui se compose:

- a) du comté de Saint-Hyacinthe et de la cité de St-Hyacinthe;
- b) du comté de Bagot sauf les municipalités de St-André-d'Acton et Ste-Christine;

- c) de cette partie du comté de Drummond comprise dans les municipalités de St-Eugène-de-Grantham et St-Germain-de-Grantham et le village de St-Germain-de-Grantham. (*Aucun changement.*)

SAINT-JEAN-IBERVILLE-NAPIERVILLE qui se compose:

- a) de la cité de St-Jean et du comté de St-Jean (sauf les municipalités de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, St-Bernard-de-Lacolle et le village de Lacolle);
- b) du comté d'Iberville et de la ville d'Iberville;
- c) du comté de Napierville;
- d) de cette partie du comté de Laprairie comprise dans la municipalité de St-Jacques-le-Mineur. (*Aucun changement.*)

SAINT-MAURICE-LAFLÈCHE qui se compose:

- a) de la cité de Shawinigan Falls et du comté de St-Maurice sauf les municipalités de Pointe-du-Lac, La Pointe-du-Lac (Visitation), Ste-Anne-de-Yamachiche, St-Barnabé-de-Gatineau, St-Étienne-des-Grès, St-Sévère, Notre-Dame-des-Trois-Rivières, le village de Yamachiche, l'île Potherie, le canton de Potherie et tous les cantons et territoires situés au nord-ouest dudit canton;
- b) de la ville de La Tuque et de cette partie du comté de Champlain comprise dans les municipalités de St-Jean-des-Piles, St-Roch-de-Mékinac, et de toutes les municipalités ou cantons situés au nord-ouest desdites municipalités et du canton de Lejeune et au sud-est des cantons de Picard, Bisailon, Olscamps, Payment et Adams;
- c) de la cité de Grand'Mère et de cette autre partie du comté de Champlain comprise dans la municipalité d'Almaville et le village d'Alma-ville. (*Aucun changement.*)

SAGUENAY qui se compose:

- a) du comté de Saguenay (sauf la municipalité de St-Firmin et le canton de Sagard) et des villes de Baie Comeau et Forestville;
- b) de l'île d'Anticosti;
- c) du territoire du Nouveau Québec. (*Aucun changement.*)

SHEFFORD qui se compose:

- a) du comté de Shefford, de la cité de Granby et de la ville de Waterloo;
- b) de cette partie du comté de Bagot comprise dans les municipalités de St-André-D'Acton et Ste-Christine et de la ville d'Actonvale;
- c) de cette partie du comté de Rouville comprise dans les municipalités de St-Ange-Gardien, St-Césaire et St-Paul-d'Abbotsford et les villages de Canrobert et de St-Césaire. (*Aucun changement.*)

SHERBROOKE qui se compose:

- a) de la cité de Sherbrooke;
- b) de cette partie du comté de Sherbrooke située au nord de la limite méridionale du lot 23 du canton d'Orford et de la municipalité de Rock-Forest, à l'ouest du petit lac Magog et au nord-ouest de la rivière Magog et au nord de la limite méridionale du lot 16 du canton d'Ascot. (*Aucun changement.*)

STANSTEAD qui se compose:

- a) du comté de Stanstead (sauf la municipalité et le village de St-Herménégilde) et des villes de Coaticook et Magog;
- b) de la ville de Lennoxville et de ces parties du comté de Sherbrooke situées au sud de la limite méridionale du lot 23 du canton Orford et de la municipalité de Rock-Forest, à l'est du petit lac Magog, au sud-est de la rivière Magog et au sud de la limite méridionale du lot 16 du canton d'Ascot, excepté toutefois la municipalité de Compton et les villages de Compton et Waterville. (*Aucun changement.*)

TÉMISCOUATA qui se compose:

- a) du comté de Témiscouata;
- b) du comté de Rivière-du-Loup (sauf les municipalités de Notre-Dame-du-Portage, Bégon, Ste-Françoise et Trois-Pistoles) et de la cité de Rivière-du-Loup. (*Aucun changement.*)

TERREBONNE qui se compose:

- a) de la cité de St-Jérôme, des villes de Ste-Agathe-des-Monts, Ste-Thérèse et Terrebonne;
- b) de cette partie du canton Archambault située dans le comté de Montcalm;
- c) de cette partie du comté de Labelle comprise dans la municipalité de Lac-Tremblant-Nord.

TROIS-RIVIÈRES qui se compose:

- a) de la cité des Trois-Rivières;
- b) de cette partie du comté de St-Maurice comprise dans les municipalités de Pointe-du-Lac, La Pointe-du-Lac (Visitation), Ste-Anne-de-Yamachiche, St-Barnabé-de-Gatineau, St-Étienne-des-Grès, St-Sévère, Notre-Dame-des-Trois-Rivières, le village de Yamachiche et l'île Potherie. (*Aucun changement.*)

VAUDREUIL-SOULANGES qui se compose:

- a) du comté de Vaudreuil et des villes de Rigaud, Dorion et Île Cadieux;
- b) du comté de Soulanges. (*Aucun changement.*)

VILLENEUVE qui se compose:

- a) de cette partie du comté d'Abitibi située à l'ouest de la rivière Bell et au sud des cantons de Roquemaure, Palmarolle, Poulariès, Privat, Launay, Trécesson, Figuery, Landrienne, Fiedmont, Courville et Sennerre, et des villes de Bourlamaque, Duparquet, Malartic et Val-d'Or;
- b) de cette partie du comté de Témiscamingue comprise dans les cantons de Montreuil, Rémigny, Beaumesnil, Clérion, Chabert, Landranet, Mazérac, Jourdan, Péliissier et Granet et tous les cantons situés au nord de ceux-ci, ainsi que les villes de Mercier, Noranda et Rouyn. (*Aucun changement.*)

ÎLE DE MONTRÉAL ET ÎLE JÉSUS

Dans les descriptions qui suivent, les mots "rue", "avenue", "chemin", "montée", "boulevard", "voies de chemin de fer" ou "canal" signifient la ligne centrale de ladite rue, avenue, chemin, montée, boulevard, voies de chemin de fer et canal, à moins qu'ils ne soient décrits autrement.

DOLLARD qui se compose de cette partie de l'île de Montréal bornée par une ligne commençant à un point situé à l'intersection de la limite sud de la ville de Montréal-Nord avec la rue Fleury; de là dans une direction est suivant ladite limite de la ville de Montréal-Nord; de là dans une direction est, sud et est suivant la limite sud-ouest et sud de la ville de St-Michel-de-Laval jusqu'à son intersection avec le chemin de la Côte-St-Michel; de là dans une direction sud-ouest suivant le chemin de la Côte-St-Michel jusqu'à la rue St-Hubert; de là dans une direction est suivant la rue St-Hubert jusqu'à la rue Lemay; de là dans une direction sud suivant la rue Lemay jusqu'à la rue Foucher; de là dans une direction est suivant la rue Foucher jusqu'à la rue Guizot; de là dans une direction sud suivant la rue Guizot jusqu'à la voie principale du Pacifique-Canadien; de là dans une direction ouest suivant la voie principale du Pacifique-Canadien jusqu'au boulevard Crémazie; de là dans une direction sud suivant le boulevard Crémazie; de là dans une direction sud et sud-ouest suivant le chemin de la Côte-de-Liesse jusqu'au chemin public de la montée Vertu; de là dans une direction ouest suivant ladite montée Vertu jusqu'au chemin de la Côte-de-la-Vertu; de là dans une direction sud suivant le chemin de la Côte-de-la-Vertu jusqu'au chemin public de la montée Bois Franc; de là dans une direction ouest, sud-ouest et ouest suivant ladite montée Bois Franc jusqu'au chemin de la Côte-St-Louis ou du Bois Franc; de là dans une direction nord-est suivant ledit chemin de la Côte-St-Louis ou du Bois Franc jusqu'à la montée St-Laurent et son prolongement jusqu'à la limite sud de la cité de Montréal; de là dans une direction est et nord suivant ladite limite de la cité de Montréal jusqu'à l'angle sud-est du parc Marcellin-Wilson; de là dans une direction nord suivant la limite est du parc Marcellin-Wilson et son prolongement nord le long de la limite ouest de la paroisse de St-Laurent et suivant ladite limite ouest de la paroisse de St-Laurent et son prolongement jusqu'à la voie principale du Pacifique-Canadien; de là dans une direction est suivant la voie principale du Pacifique-Canadien jusqu'au prolongement sud de la rue Fleury; de là dans une direction nord suivant ledit prolongement de la rue Fleury et la rue Fleury jusqu'à la rue Clark; de là dans une direction ouest suivant la rue Clark jusqu'à la rue Dick; de là dans une direction nord suivant la rue Dick jusqu'au boulevard St-Laurent; de là dans une direction est suivant le boulevard St-Laurent jusqu'à la rue Fleury; de là dans une direction nord suivant la rue Fleury jusqu'au point de départ.

HOCHELAGA qui se compose de cette partie de la cité de Montréal bornée par une ligne commençant à un point situé à l'intersection de la rue Dandurand et de l'avenue d'Orléans; de là dans une direction est suivant l'avenue d'Orléans jusqu'à la rue Rachel; de là dans une direction nord jusqu'au boulevard Pie IX; de là dans une direction est suivant le boulevard Pie IX et son prolongement jusqu'à la rive du fleuve St-Laurent; de là suivant la rive du fleuve St-Laurent jusqu'au prolongement de la rue Bercy; de là dans une direction ouest suivant ledit prolongement de la rue Bercy jusqu'à son intersection avec la voie principale du Pacifique-Canadien; de là dans une direction nord-ouest suivant la voie principale du Pacifique-Canadien à travers les cours du Pacifique-Canadien d'Hochelaga jusqu'à la rue Ontario; de là dans une direction ouest suivant la voie principale du Pacifique-Canadien jusqu'à son

intersection avec la rue Iberville; de là dans une direction ouest suivant la rue Iberville jusqu'à la rue Masson; de là dans une direction nord suivant la rue Masson jusqu'à la Première avenue; de là dans une direction ouest suivant la Première avenue jusqu'à la rue Dandurand; de là dans une direction nord suivant la rue Dandurand jusqu'au point de départ.

JACQUES-CARTIER-LASALLE qui se compose de cette partie de l'île de Montréal qui se trouve au sud de la ligne suivante: commençant à un point situé à l'intersection de la limite nord de Ville-Lasalle avec la rive gauche du fleuve St-Laurent; de là dans une direction ouest, nord et ouest suivant ladite limite de Ville-Lasalle jusqu'à la rive est du canal Lachine; de là dans une direction sud suivant ledit canal Lachine jusqu'au prolongement est de la limite sud de Montréal-Ouest; de là dans une direction ouest suivant ledit prolongement et suivant ladite limite sud de la ville de Montréal-Ouest jusqu'à la limite sud du village de la Côte-St-Luc; de là suivant les contours de la limite sud du village de la Côte-St-Luc jusqu'à la limite nord-est du lot 566 (cinq cent soixante-six); de là dans une direction nord-ouest suivant ladite limite du lot 566 (cinq cent soixante-six) jusqu'au chemin de la Côte-de-Liesse; de là dans une direction sud suivant le chemin de la Côte-de-Liesse jusqu'à un chemin public connu sous le nom de Montée Vertu; de là dans une direction nord-ouest suivant ladite Montée Vertu jusqu'au chemin de la Côte-de-la-Vertu; de là dans une direction sud-ouest suivant ledit chemin de la Côte-de-la-Vertu jusqu'à un chemin public connu sous le nom de Montée-Bois-Franc; de là dans une direction nord-ouest, ouest et nord-ouest suivant ladite Montée-Bois-Franc jusqu'au chemin de la Côte-St-Louis ou du Bois-Franc; de là dans une direction nord-est suivant ledit chemin de la Côte-St-Louis ou du Bois-Franc jusqu'à la limite sud du village de Saraguay; de là dans une direction nord-ouest suivant ladite limite sud du village de Saraguay jusqu'à la limite est du comté de Laval; ainsi que l'île Bizard, l'île Dorval, les îles aux Hérons et toutes les autres îles qui se trouvent dans la Rivière-des-Prairies et le fleuve St-Laurent et qui ne sont pas comprises dans les comtés adjacents.

LAFONTAINE qui se compose de cette partie de la cité de Montréal bornée par une ligne commençant à un point situé à l'intersection de la rue Sherbrooke-Est avec la ligne principale du Pacifique-Canadien; de là dans une direction sud suivant la rue Sherbrooke-Est jusqu'à la rue du Parc-Lafontaine; de là dans une direction nord-ouest et nord-est suivant la rue du Parc-Lafontaine jusqu'à l'avenue Christophe-Colomb; de là dans une direction nord-ouest suivant l'avenue Christophe-Colomb jusqu'à l'avenue Mont-Royal; de là dans une direction nord-est suivant l'avenue Mont-Royal jusqu'à la rue de Lafontaine jusqu'à l'avenue Christophe-Colomb; de là dans une direction nord-est et son prolongement jusqu'à la voie principale du Pacifique-Canadien; de là dans une direction nord-est et est suivant la voie principale du Pacifique-Canadien jusqu'au point de départ.

MAISONNEUVE-ROSEMONT qui se compose de cette partie de la cité de Montréal bornée par une ligne commençant à un point situé à l'intersection de la Première avenue et de la rue Bélanger; de là dans une direction nord suivant la rue Bélanger et son prolongement jusqu'à la limite sud-est de la ville de St-Léonard-de-Port-Maurice; de là dans une direction sud-est suivant ladite limite de la ville de St-Léonard-de-Port-Maurice jusqu'au prolongement ouest de la rue Cadillac; de là dans une direction est suivant ledit prolongement ouest de la rue Cadillac, la rue Cadillac et son prolongement est jusqu'à la rive du fleuve St-Laurent; de là dans une direction sud suivant la rive du fleuve St-Laurent jusqu'au prolongement du boulevard Pie IX; de là dans une direc-

tion ouest suivant ledit prolongement du boulevard Pie IX et le boulevard Pie IX jusqu'à la rue Rachel; de là dans une direction sud suivant la rue Rachel jusqu'à l'avenue d'Orléans; de là dans une direction ouest suivant l'avenue d'Orléans jusqu'à la rue Dandurand; de là dans une direction sud suivant la rue Dandurand jusqu'à la Première avenue; de là dans une direction ouest suivant la Première avenue jusqu'au point de départ.

MERCIER qui se compose de cette partie de l'île de Montréal qui se trouve au nord d'une ligne commençant à un point situé à l'intersection de la limite est du comté de Laval et du prolongement ouest de la limite sud de la ville de Montréal-Nord; de là dans une direction est suivant ledit prolongement et la limite sud de la ville de Montréal-Nord et les limites ouest et sud de la ville de St-Michel de Laval et son prolongement jusqu'à la rue Bélanger; de là dans une direction nord-est suivant la rue Bélanger et son prolongement jusqu'à la limite est de la ville de St-Léonard-de-Port-Maurice; de là dans une direction est suivant ladite limite est de St-Léonard-de-Port-Maurice jusqu'au prolongement ouest de la rue Cadillac; de là dans une direction est suivant ledit prolongement ouest de la rue Cadillac, la rue Cadillac et son prolongement est jusqu'à la rive du fleuve St-Laurent; ainsi que les îles qui se trouvent dans la Rivière-des-Prairies et le fleuve St-Laurent et ne sont pas comprises dans les comtés adjacents.

PAPINEAU qui se compose de cette partie de la cité de Montréal bornée par une ligne commençant à un point situé à l'intersection des rues Bellechasse et de Lanaudière; de là dans une direction sud-ouest suivant la rue Bellechasse jusqu'à l'avenue Christophe-Colomb; de là dans une direction nord-ouest suivant l'avenue Christophe-Colomb jusqu'au chemin de la Côte-St-Michel; de là dans une direction nord-est suivant le chemin de la Côte-St-Michel jusqu'à la limite sud de la ville de St-Michel-de-Laval; de là en direction nord-est et sud-est suivant ladite limite sud de la ville de St-Michel-de-Laval et son prolongement jusqu'à la rue Bélanger; de là dans une direction nord-est suivant la rue Bélanger jusqu'à la Première avenue; de là, en direction sud-est et est suivant la Première avenue jusqu'à la rue Masson; de là, en direction sud-ouest suivant la rue Masson jusqu'à la rue Iberville; de là dans une direction sud-est suivant la rue Iberville jusqu'à l'intersection de ladite rue avec la voie principale du Pacifique-Canadien; de là dans une direction ouest et sud-ouest suivant la voie principale du Pacifique-Canadien jusqu'au prolongement sud-est de la rue de Lanaudière; de là dans une direction nord-ouest suivant ledit prolongement sud-ouest de la rue de Lanaudière et la rue de Lanaudière jusqu'au point de départ.

STE-ANNE qui se compose de cette partie de la cité de Montréal bornée par une ligne commençant à un point situé à l'intersection de la rue Craig et du boulevard St-Laurent; de là dans une direction sud en suivant les rues Craig et St-Antoine jusqu'à la rue Guy; de là suivant la rue Guy jusqu'à la rue St-Jacques; de là suivant la rue St-Jacques jusqu'à la rue Dominion; de là suivant la rue Dominion et son prolongement jusqu'au canal Lachine; de là suivant le canal Lachine jusqu'à son intersection avec l'avenue de l'Église; de là suivant l'avenue de l'Église jusqu'à la limite est de la cité de Montréal; de là dans une direction nord et est en suivant ladite limite jusqu'au fleuve St-Laurent; de là suivant la rive du fleuve St-Laurent jusqu'au prolongement du boulevard St-Laurent; de là suivant le prolongement du boulevard St-Laurent et le boulevard St-Laurent jusqu'au point de départ. (*Aucun changement.*)

ST-DENIS qui se compose de cette partie de la cité de Montréal bornée par une ligne commençant à un point situé à l'intersection du chemin de la Côte-St-Michel et du prolongement de l'avenue Christophe-Colomb; de là dans une direction est, suivant le prolongement de l'avenue Christophe-Colomb et ladite avenue Christophe-Colomb jusqu'à l'avenue Bellechasse; de là suivant l'avenue Bellechasse jusqu'à la rue de Lanaudière et son prolongement jusqu'aux voies du Chemin de fer Canadien du Pacifique; de là suivant lesdites voies jusqu'à l'avenue Henri-Julien; de là suivant l'avenue Henri-Julien et son prolongement jusqu'à la rue Jean-Talon; de là suivant la rue Jean-Talon jusqu'aux voies du Chemin de fer Canadien du Pacifique; de là suivant lesdites voies jusqu'au prolongement sud de la rue Guizot; de là suivant ledit prolongement et ladite rue Guizot jusqu'à la rue Foucher; de là suivant la rue Foucher jusqu'à la rue Lemay; de là suivant la rue Lemay jusqu'à la rue St-Hubert; de là suivant la rue St-Hubert jusqu'au chemin de la Côte-St-Michel; de là suivant le chemin de la Côte-St-Michel jusqu'au point de départ. (*Aucun changement.*)

ST-HENRI qui se compose de cette partie de la cité de Montréal commençant à un point situé à l'intersection de l'Upper Lachine Road et de la rue St-Rémi; de là dans une direction sud suivant l'Upper Lachine Road jusqu'à son intersection avec l'avenue Girouard; de là suivant le prolongement est de l'avenue Girouard en traversant les cours Turcot des Chemins de fer Nationaux du Canada jusqu'au canal Lachine; de là suivant le canal Lachine jusqu'à son intersection avec la limite nord-est de Ville-Lasalle; de là dans une direction sud et est suivant ladite limite de Ville-Lasalle jusqu'à son intersection avec la limite est de la Cité de Montréal; de là suivant ladite limite jusqu'à son intersection avec l'avenue de l'Église; de là suivant l'avenue de l'Église jusqu'au canal Lachine; de là suivant ledit canal Lachine jusqu'au prolongement de la rue Dominion; de là suivant ledit prolongement et la rue Dominion jusqu'à la rue St-Jacques; de là suivant la rue St-Jacques et l'Upper Lachine Road jusqu'au point de départ. (*Aucun changement.*)

STE-MARIE qui se compose:

- a) de cette partie de la cité de Montréal bornée par une ligne commençant à un point situé à l'intersection de la rue Sherbrooke-Est et de la voie principale du Pacifique-Canadien; de là en direction est suivant la voie principale du Pacifique-Canadien jusqu'à la rue Ontario; de là en direction sud-est suivant ladite voie principale du Pacifique-Canadien, par la cour de triage d'Hochelaga du Pacifique-Canadien jusqu'au prolongement de la rue Bercy; de là en direction est suivant ledit prolongement de la rue Bercy jusqu'à la rive du fleuve St-Laurent; de là en direction sud suivant la rive du St-Laurent jusqu'au prolongement de la rue Visitation; de là en direction ouest suivant ledit prolongement de la rue Visitation et la rue Visitation jusqu'à la rue Sherbrooke-Est; de là en direction nord suivant la rue Sherbrooke-Est jusqu'au point de départ.
- b) de l'île Ste-Hélène, de l'île Verte et de l'île Ronde.

VERDUN qui se compose:

- a) de la cité de Verdun;
- b) de l'île des Sœurs ou île St-Paul.

ALBERTA

Dans les descriptions suivantes, partout où les expressions "townships", "rangs", "limites", "sections" et "méridiens" sont mentionnées, ces expressions signifient les townships, rangs, limites, sections et méridiens d'après le système géodésique fédéral et comprennent leurs prolongements suivant ce système; de même la rive d'une rivière est mentionnée à titre de rive droite ou gauche, suivant qu'elle est à la droite ou à la gauche en regardant en aval du cours d'eau.

Tout renvoi à une "rue", une "avenue", une "rivière" ou un "chemin de fer", dans les descriptions suivantes, signifie la ligne centrale de ladite rue, avenue, rivière ou chemin de fer, à moins de description contraire.

ACADIA qui se compose des townships vingt et un (21) à quarante et un (41) inclusivement, dans les rangs un (1) à dix-sept (17) inclusivement, situés au nord de la rivière Red-Deer; des townships trente et un (31) à quarante et un (41) inclusivement, dans les rangs dix-huit (18) à vingt-trois (23) inclusivement; du township trente (30), rangs dix-huit (18) à vingt (20) inclusivement et cette partie du township trente (30), rang vingt et un (21), située à l'est de ladite rivière Red-Deer, toutes les terres susmentionnées étant situées à l'ouest du quatrième méridien.

ATHABASKA qui se compose des parties des townships cinquante-trois (53) à soixante (60) inclusivement, dans les rangs un (1) à onze (11) inclusivement, à l'ouest du quatrième méridien, situées au nord de la rive gauche de la rivière Saskatchewan du Nord; des townships cinquante-neuf (59) et soixante (60) dans les rangs vingt-trois (23) à vingt-sept (27) inclusivement, à l'ouest du quatrième méridien, ainsi que de cette partie de la province de l'Alberta entre les quatrième et cinquième méridiens, située au nord de la limite septentrionale du township soixante (60). (*Aucun changement des limites.*)

BATTLE-RIVER-CAMROSE qui se compose des townships quarante-deux (42) à cinquante-six (56) inclusivement, situés au sud de la rive gauche de la rivière Saskatchewan du Nord, dans les rangs un (1) à six (6) inclusivement, et de tous les townships quarante-deux (42) à quarante-neuf (49) inclusivement, dans les rangs sept (7) à vingt et un (21) inclusivement, toutes les terres susmentionnées étant à l'ouest du quatrième méridien.

EDMONTON-EST qui se compose des parties des sections sept (7), dix-sept (17), dix-huit (18) et dix-neuf (19) dans le township cinquante-trois (53), rang vingt-trois (23), à l'ouest du quatrième méridien, et cette partie de l'Établissement d'Edmonton, située au nord et à l'ouest de la rive gauche de la rivière Saskatchewan du Nord; des sections treize (13) et vingt-quatre (24) dans le township cinquante-trois (53), rang vingt-quatre (24) à l'ouest du quatrième méridien; ainsi que de toute cette partie de la cité d'Edmonton située au nord de la rive gauche de ladite rivière Saskatchewan du Nord et à l'est d'une ligne décrite comme il suit: Commencant à l'intersection de la 101^e rue de ladite cité et de la rive gauche de la rivière susdite; de là vers le nord le long de la 101^e rue jusqu'à la 125^e avenue; de là vers le nord, à travers l'emprise du chemin de fer du National-Canadien jusqu'à la reprise de la 101^e rue; de là vers le nord le long de ladite 101^e rue jusqu'à la limite septentrionale de ladite cité.

EDMONTON-OUEST qui se compose du territoire délimité comme il suit: Commencant à l'angle nord-est du township cinquante-quatre (54), rang vingt-trois (23); de là vers l'ouest le long du tracé septentrional du township cin-

quante-quatre (54), rangs vingt-trois (23) à vingt-cinq (25); de là vers le sud le long du tracé occidental dudit rang vingt-cinq (25) jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Saskatchewan du Nord; de là vers le nord-est le long de ladite rive gauche jusqu'à la 101^e rue de la cité d'Edmonton; de là vers le nord, le long de la 101^e rue jusqu'à la 125^e avenue; de là vers le nord, à travers l'emprise du chemin de fer du National-Canadien jusqu'à la reprise de la 101^e rue; de là vers le nord, le long de ladite 101^e rue jusqu'à la limite septentrionale de la cité susdite; de là vers l'est, le long de la limite septentrionale de la cité susdite, la limite septentrionale de la section vingt-quatre (24) dans le township cinquante-trois (53), rang vingt-quatre (24) et la limite septentrionale de la section dix-neuf (19) dans le township cinquante-trois (53), rang vingt-trois (23) jusqu'à la rive gauche de la susdite rivière Saskatchewan du Nord; de là vers le nord-est, suivant ladite rive gauche jusqu'au tracé méridional du township cinquante-quatre (54), rang vingt-trois (23); de là vers l'est, le long dudit tracé jusqu'au tracé oriental dudit township cinquante-quatre (54), rang vingt-trois (23); de là vers le nord, le long du tracé oriental de ce dernier township jusqu'au point de départ, toutes les terres susmentionnées étant à l'ouest du quatrième méridien.

EDMONTON-SUD comprenant les townships cinquante (50) à cinquante-quatre (54) inclusivement, dans les rangs vingt et un (21) et vingt-deux (22); la partie du township cinquante-cinq (55); rang vingt-deux (22); comprise dans les limites de la ville de Fort-Saskatchewan; les parties des townships cinquante (50) à cinquante-trois (53) inclusivement, dans les rangs vingt-trois (23) à vingt-cinq (25) inclusivement, situées au sud de la rive gauche de la rivière Saskatchewan du Nord en dehors des limites de la cité d'Edmonton; et toute la partie de ladite cité située au sud de la rive gauche de la rivière susdite, toutes les terres susmentionnées étant à l'ouest du quatrième méridien.

JASPER-EDSON qui se compose de tous les townships quarante et un (41) à soixante-quatre (64) inclusivement, compris entre la limite orientale du rang dix-neuf (19) à l'ouest du cinquième méridien et la frontière occidentale de la province de l'Alberta; des parties des townships cinquante (50) à cinquante-quatre (54) inclusivement, dans les rangs vingt-six (26) à vingt-huit (28) inclusivement, à l'ouest du quatrième méridien, situées au nord de la rive gauche de la rivière Saskatchewan du Nord; des townships cinquante-cinq (55) à cinquante-huit (58) inclusivement, dans les rangs vingt-trois (23) à vingt-sept (27) inclusivement, à l'ouest du quatrième méridien; de ces parties des townships quarante-deux (42) à cinquante et un (51) inclusivement, dans les rangs un (1) à dix-huit (18) inclusivement, à l'ouest du cinquième méridien, situées au nord de la rive gauche de la rivière Blackstone jusqu'à son confluent avec la rivière Brazeau et de là au nord de la rive gauche de la rivière Brazeau jusqu'à son confluent avec la rivière Saskatchewan du Nord, et de là au nord de la rive gauche de cette dernière en aval; des townships cinquante-deux (52) à soixante-quatre (64) inclusivement, dans les rangs un (1) à dix-huit (18) inclusivement, à l'ouest du cinquième méridien, et des townships soixante-cinq (65) à soixante-huit (68) inclusivement, dans les rangs un (1) à sept (7) inclusivement, à l'ouest du cinquième méridien. (*Aucun changement des limites.*)

PEACE-RIVER qui se compose de toute cette partie de la province de l'Alberta, située à l'ouest du cinquième méridien et au nord de la limite septentrionale du township soixante-quatre (64), excepté l'étendue comprise dans les townships soixante-cinq (65) à soixante-huit (68) inclusivement, dans les rangs un (1) à sept (7) inclusivement, à l'ouest du cinquième méridien. (*Aucun changement.*)

RED-DEER qui se compose des townships trente et un (31) à trente-neuf (39) inclusivement, dans le rang vingt-quatre (24), à l'ouest du quatrième méridien, au rang deux (2) inclusivement, à l'ouest du cinquième méridien; des townships trente et un (31) à quarante (40) inclusivement, situés entre la frontière occidentale de la province de l'Alberta et la limite orientale du rang trois (3) à l'ouest du cinquième méridien; des townships quarante et un (41) à quarante-six (46) inclusivement, dans les rangs sept (7) à dix-huit (18) inclusivement, à l'ouest du cinquième méridien, situé à l'ouest de la rive gauche de la rivière Saskatchewan du Nord et au sud de la rive gauche de la rivière Blackstone à son confluent avec la rivière Brazeau, et au sud de la rive gauche de ladite rivière Brazeau, depuis ce point jusqu'au confluent de celle-ci avec ladite rivière Saskatchewan du Nord.

VEGREVILLE qui se compose de toutes les parties des townships cinquante (50) à cinquante-six (56) inclusivement, dans les rangs sept (7) à onze (11) inclusivement, situées au sud de la rive gauche de la rivière Saskatchewan du Nord; des townships cinquante (50) à soixante (60) inclusivement, dans les rangs douze (12) à vingt (20) inclusivement; des townships cinquante-cinq (55) à soixante (60) inclusivement, dans les rangs vingt et un et vingt-deux, excepté cette partie du township cinquante-cinq (55), rang vingt-deux (22), comprise dans les limites de la ville de Fort-Saskatchewan, toutes les terres susmentionnées étant situées à l'ouest du quatrième méridien.

WETASKIWIN qui se compose des townships quarante-deux (42) à quarante-neuf (49) inclusivement, dans les rangs vingt-deux (22) et vingt-trois (23), à l'ouest du quatrième méridien; des townships quarante (40) à quarante-neuf (49) inclusivement, dans les rangs vingt-quatre (24) et vingt-cinq (25) à l'ouest du quatrième méridien; de toutes les parties des townships quarante (40) à cinquante et un (51) inclusivement, dans le rang vingt-six (26) à l'ouest du quatrième méridien au rang deux (2) inclusivement à l'ouest du cinquième méridien, situées au sud de la rive gauche de la rivière Saskatchewan du Nord; de toutes les parties des townships quarante et un (41) à cinquante et un (51) inclusivement, dans les rangs trois (3) à neuf (9) inclusivement, à l'ouest du cinquième méridien, situées à l'est de la rive gauche de ladite rivière Saskatchewan du Nord.

TERRE-NEUVE

Dans la province de Terre-Neuve, il y a sept districts électoraux, nommés et décrits comme suit, dont chacun doit élire un député.

Dans les descriptions suivantes, l'expression "district" signifie district tel que l'a désigné et délimité la loi 22 George V, chapitre 7, intitulé: *An Act to amend Chapter 2 of the Consolidated Statutes of Newfoundland (Third Series) entitled "Of the House of Assembly"*.

1. BONAVIDA-TWILLINGATE qui se compose:

- a) des districts de Twillingate, Fogo, Bonavista-Nord et Bonavista-Sud, mais à l'exclusion de toute partie du territoire situé dans un rayon de cinq milles de la gare de chemin de fer à Gander;
- b) de tout le territoire non organisé borné au nord et à l'ouest par le district de Grand-Falls, au sud par les districts de Burgeo et La Poile et Fortune-Bay/Hermitage, à l'est par les districts de Trinity-Nord, Bonavista-Sud et Bonavista-Nord.

2. BURIN-BURGEO qui se compose des districts de Placentia-Ouest sauf les îles Iona, et de Burin, Fortune-Bay et Hermitage et Burgeo et La Poile.

3. GRAND-FALLS—WHITE-BAY—LABRADOR qui se compose des districts de White-Bay, Green-Bay et Grand-Falls, et de tout le territoire situé dans un rayon de cinq milles de la gare de chemin de fer à Gander, ainsi que de la côte du Labrador et des îles y adjacentes. (*Aucun changement des limites.*)

4. HUMBER—ST. GEORGE'S qui se compose des districts de St. George's-Port au Port, Humber et Sainte-Barbe et de tout le territoire non organisé, borné au nord par le district de Humber, à l'est par le district de Grand-Falls, au sud par le district de Burgeo et La Poile, et à l'ouest par le district de St. George's-Port au Port. (*Aucun changement.*)

5. SAINT-JEAN-EST qui se compose du district de Harbour Main-Bell Island et de cette partie de la province délimitée comme suit, savoir: Par une ligne commençant à un point où la ligne centrale de Beck's Cove Hill croise la rive nord du havre de Saint-Jean; de là suivant la ligne centrale de Beck's Cove Hill jusqu'au centre de la rue Duckworth; de là vers l'ouest le long de la ligne centrale de la rue Duckworth jusqu'au centre de Theatre Hill; de là suivant la ligne centrale de Theatre Hill jusqu'au centre de Carter's Hill; de là suivant la ligne centrale de Carter's Hill et de la rue Carter jusqu'au centre du chemin Freshwater; de là suivant la ligne centrale du chemin Freshwater jusqu'à son intersection avec le centre du chemin Kenmount; de là le long de la ligne centrale du chemin Kenmount jusqu'à son intersection avec la limite nord-est du district de Harbour Main-Bell Island; de là le long de ladite limite nord-est du district de Harbour Main-Bell Island jusqu'au rivage de la baie de Conception; de là suivant le littoral et autour du cap St-Francis jusqu'au goulet du havre de Saint-Jean, puis continuant le long de la rive septentrionale du havre de Saint-Jean jusqu'à un point sur la rive nord dudit havre que croise la ligne centrale de Beck's Cove Hill, point de départ. (*Aucun changement.*)

6. SAINT-JEAN-OUEST qui se compose des districts de Placentia et St. Mary's, Ferryland et les îles Iona, dans le district de Placentia-Ouest, et de cette partie de la province délimitée comme suit, savoir: Par une ligne commençant au promontoire dit "Motion Head" du havre Petty et tirée en ligne droite jusqu'au pont Northern Goulds (connu localement sous le nom de pont Doyle); de là suivant la ligne centrale du chemin Doyle jusqu'au chemin Short; de là en ligne droite jusqu'à un point situé à l'ouest de Quigley's; de là en ligne droite jusqu'à un point où la limite nord-est du district de Harbour Main-Bell Island croise le chemin Kenmount; de là le long de la ligne centrale du chemin Kenmount et du chemin Freshwater jusqu'à la rue Carter; de là suivant la ligne centrale de la rue Carter et de Carter's Hill jusqu'à Theatre Hill; de là le long de la ligne centrale de ladite Theatre Hill jusqu'à la ligne centrale de la rue Duckworth; de là vers l'est le long de la ligne centrale de la rue Duckworth jusqu'au sommet de Beck's Cove Hill; de là partant de la ligne centrale de ladite Beck's Cove Hill jusqu'à la rive du havre de Saint-Jean; de là suivant la rive du havre de Saint-Jean et traversant le goulet au nord du fort Amherst; de là suivant la côte vers le sud jusqu'au promontoire dit "Motion Head" du havre Petty, point de départ.

7. TRINITY—CONCEPTION qui compose des districts de Trinity-Nord, Trinity-Sud, Carbonear-Bay de Verde, Havre de Grâce et Port-de-Grave. (*Aucun changement.*)

TERRITOIRE DU YUKON

Dans le territoire du Yukon, il y a un district électoral, nommé et décrit comme suit, qui doit élire un député:

YUKON qui se compose du territoire du Yukon borné et décrit dans l'annexe au chapitre 41 du Statut du Canada de 1901.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST

Dans les territoires du Nord-Ouest, il y a un district électoral nommé et décrit comme suit, qui doit élire un député:

MACKENZIE-RIVER qui se compose du district de Mackenzie, borné et décrit dans l'arrêté en conseil numéro six cent cinquante-cinq (655) du seize mars mil neuf cent dix-huit, lequel énonce ce qui suit:

Le district provisoire du Mackenzie, borné à l'ouest par le territoire du Yukon; au sud par le parallèle du soixantième degré de latitude nord; à l'est par le deuxième méridien du système géodésique fédéral, tel que ledit méridien peut être désormais défini en conformité dudit système, et au nord par la rive continentale de l'océan Arctique.

NOTA: *Les changements sont indiqués par des mots soulignés et des lignes verticales.*

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Rapport annuel de la *Polymer Corporation Limited* pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

Et aussi,—Huitième rapport annuel de la Corporation de disposition des biens de la Couronne (autrefois Corporation des biens de guerre) pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

Sur motion de M. Abbott, il est ordonné,—Que les crédits nos 420, 421 et 557 du budget principal des dépenses de 1952-1953, approuvés par le Comité permanent de la banque et du commerce, qui en a fait rapport aujourd'hui, soient renvoyés de nouveau au comité des subsides.

Du consentement unanime, M. Harris (*Grey-Bruce*) présente le Bill n° 331, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1951) en ce qui concerne le rajustement de la représentation à la Chambre des communes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonné pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 305, Loi concernant l'immigration;

M. Harris (*Grey-Bruce*) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

M. Harris (*Grey-Bruce*) propose alors,—Qu'un comité spécial soit institué aux fins d'étudier le bill concernant l'immigration; que le comité soit autorisé à convoquer des témoins, à ordonner la production de documents et dossiers, à faire imprimer ses délibérations et à faire rapport de temps à autre; que les dispositions de l'alinéa 1 de l'article 65 du Règlement soient suspendues en ce qui regarde ledit comité; et que le comité se compose de certains membres qui seront choisis ultérieurement.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Harris (*Grey-Bruce*), le Bill n° 305, Loi concernant l'immigration, est alors renvoyé au *comité spécial institué aux fins d'étudier* ledit bill.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Gregg: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage, en vue de relever certains taux de prestations prévus par la loi; de diminuer le nombre de jours d'attente précédant la réception de prestations; de prolonger la période donnant droit à des prestations supplémentaires; et de prescrire certains changements d'ordre administratif.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Gregg présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 332, Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi du Traité des eaux limitrophes internationales;

M. Pearson propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

À six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce portant les numéros 215, 220, 300 et 302 sont appelés et laissés au Feuilleton.

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", (modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques), est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi du Traité des eaux limitrophes internationales.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu.—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi du Traité des eaux limitrophes internationales en vue de relever le traitement maximum des membres de la section canadienne de la Commission conjointe internationale; d'assujétir le secrétaire et tous les autres fonctionnaires aux dispositions de la Loi du service civil; et de prescrire que toutes dépenses occasionnées par l'exécution des dispositions de la loi et du traité seront payées à même les deniers votés par le Parlement à cette fin.—

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Pearson présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 333, Loi modifiant la Loi du Traité des eaux limitrophes internationales, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée;

M. Lapointe propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée, en vue de porter le taux d'intérêt de deux et demi pour cent à trois et demi pour cent l'an sur les soldes mensuels minima au crédit du Fonds jusqu'à concurrence de cinq millions de dollars.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Lapointe présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 334, Loi modifiant la Loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 306, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions et le Code criminel;

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Fleming.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 68

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 11 JUIN 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour faire part à la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 242, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

M. l'Orateur dépose sur le bureau,—Rapports de la Commission du service civil au sujet de certains fonctionnaires de la Chambre des communes.

M. Cleaver, du comité spécial des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle, institué pour la session, présente le quatrième rapport dudit comité, lequel rapport est ainsi conçu:

Conformément à l'ordre de renvoi daté du lundi 9 juin 1952, votre comité, a étudié le bill suivant et a convenu d'en faire rapport avec certains amendements:

Bill n° 308, Loi revisant la composition du capital de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et pourvoyant à certaines autres questions financières.

Un exemplaire des témoignages rendus à cet égard est ci-joint.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 8 des Journaux.)

M. Bradette, du comité permanent des Affaires extérieures, présente le cinquième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité a étudié le Bill n° 210, Loi pourvoyant à l'exécution du traité de paix entre le Canada et le Japon, et convient d'en faire rapport sans amendement.

M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), du comité permanent du Règlement, présente le troisième rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Votre comité a étudié la pétition d'Ethel McCready Thomas qui désire obtenir un bill de divorce, pétition qui a été présentée après l'expiration des délais impartis à cet égard, ainsi que le rapport que le greffier préposé aux pétitions a présenté à ce sujet le 30 mai 1952.

Les observations formulées au comité indiquent que la pétitionnaire avait accompli toutes les formalités nécessaires en temps pour que la pétition fût présentée dans les délais prescrits, mais que son avocat de Montréal a négligé de la transmettre tant au Sénat qu'à la Chambre des communes.

Les délais fixés pour recevoir cette pétition ont été prorogés au Sénat où la demande doit être entendue au cours de la présente session.

Le comité recommande que l'application des articles 92 et 93 (3) a) et c) soit suspendue en ce qui a trait à cette pétition, afin qu'elle soit acceptée.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), ledit rapport est agréé.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 juin 1952,—État indiquant:—1. Depuis le 1^{er} janvier 1951 jusqu'au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour la construction de mess d'officiers pour le compte des troupes de défense?

2. A qui a-t-on octroyé ces contrats?
3. Quelle était la valeur de chaque contrat?
4. A quels endroits construit-on ces bâtiments?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Pouliot—1. Y a-t-il eu un intervalle de deux à six mois et demi entre la production de l'édition anglaise des minutes des procédures et de la preuve au comité parlementaire des Chemins de fer et de la Marine marchande pendant la session de 1947 d'une part, et la production aux députés de la traduction française de ces minutes d'autre part? Sinon, combien de mois et de jours se sont écoulés entre l'impression de chacun des cinq rapports anglais et de chacune des traductions françaises?

2. Le Bureau de la Traduction a-t-il donné des explications à M. le Greffier de la Chambre des Communes ou à toute autre personne pour justifier le retard dans la livraison des traductions françaises des rapports de ce comité parlementaire et, dans l'affirmative, quelles furent-elles?

3. L'Institut Technologique de Langue française d'Ottawa a-t-il fait part de ses suggestions à M. le Greffier de la Chambre des Communes ou à toute autre personne pour prévenir de tels retards dans la livraison de la traduction française des rapports de ce comité et, dans l'affirmative, quelles furent-elles?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Pouliot—1. Y a-t-il eu un intervalle d'un à neuf mois entre la production de l'édition anglaise des minutes des procédures et de la preuve au comité parlementaire des Chemins de fer et de la Marine marchande pendant la session de 1948 d'une part, et la production aux députés de la traduction française de ces minutes d'autre part? Sinon, combien de mois et de jours se sont écoulés entre l'impression de chacun des cinq rapports anglais et de chacune des traductions françaises?

2. Le Bureau de la Traduction a-t-il donné des explications à M. le Greffier de la Chambre des Communes ou à toute autre personne pour justifier le retard dans la livraison des traductions françaises des rapports de ce comité parlementaire et, dans l'affirmative, quelles furent-elles?

3. L'Institut Technologique de Langue française d'Ottawa a-t-il fait part de ses suggestions à M. le Greffier de la Chambre des Communes ou à toute autre personne pour prévenir de tels retards dans la livraison de la traduction française des rapports de ce comité et, dans l'affirmative, quelles furent-elles?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Pouliot—1. Y a-t-il eu un intervalle de trois mois à quatre mois et demi entre la production de l'édition anglaise des minutes des procédures et de la preuve au comité parlementaire des Chemins de fer et de la Marine marchande pendant la session de 1949 d'une part, et la production aux députés de la traduction française de ces minutes d'autre part? Sinon, combien de mois et de jours se sont écoulés entre l'impression de chacun des six rapports anglais et de chacune des traductions françaises?

2. Le Bureau de la Traduction a-t-il donné des explications à M. le Greffier de la Chambre des Communes ou à toute autre personne pour justifier le retard dans la livraison des traductions françaises des rapports de ce comité parlementaire et, dans l'affirmative, quelles furent-elles?

3. L'Institut Technologique de Langue française d'Ottawa a-t-il fait part de ses suggestions à M. le Greffier de la Chambre des Communes ou à toute autre personne pour prévenir de tels retards dans la livraison de la traduction française des rapports de ce comité et, dans l'affirmative, quelles furent-elles?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Pouliot—1. Y a-t-il eu un intervalle de deux à huit mois et demi entre la production de l'édition anglaise des minutes des procédures et de la preuve au comité parlementaire des Chemins de fer et de la Marine marchande pendant la session de 1950 d'une part, et la production aux députés de la traduction française de ces minutes d'autre part? Sinon, combien de mois et de jours se sont écoulés entre l'impression de chacun des neuf rapports anglais et de chacune des traductions françaises?

2. Le Bureau de la Traduction a-t-il donné des explications à M. le Greffier de la Chambre des Communes ou à toute autre personne pour justifier le retard dans la livraison des traductions françaises des rapports de ce comité parlementaire et, dans l'affirmative, quelles furent-elles?

3. L'Institut Technologique de Langue française d'Ottawa a-t-il fait part de ses suggestions à M. le Greffier de la Chambre des Communes ou à toute autre personne pour prévenir de tels retards dans la livraison de la traduction française des rapports de ce comité et, dans l'affirmative, quelles furent-elles?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Pouliot—1. Y a-t-il eu un intervalle de cinq mois et demi à huit mois entre la production de l'édition anglaise des minutes des procédures et de la preuve au comité parlementaire des Chemins de fer et de la Marine marchande pendant la session de 1951 d'une part, et la production aux députés de la traduction française de ces minutes d'autre part? Sinon, combien de mois et de jours se sont écoulés entre l'impression de chacun des quatre rapports anglais et de chacune des traductions françaises?

2. Le Bureau de la Traduction a-t-il donné des explications à M. le Greffier de la Chambre des Communes ou à toute autre personne pour justifier le retard dans la livraison des traductions françaises des rapports de ce comité parlementaire et, dans l'affirmative, quelles furent-elles?

3. L'Institut Technologique de Langue française d'Ottawa a-t-il fait part de ses suggestions à M. le Greffier de la Chambre des Communes ou à toute autre personne pour prévenir de tels retards dans la livraison de la traduction française des rapports de ce comité et, dans l'affirmative, quelles furent-elles?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Pouliot—1. L'annulation d'actions de capital et de certaines dettes du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada envers Sa Majesté, en vertu du chapitre 22, 1 George VI (1937), s'élève-t-elle à plus d'un milliard deux cents millions de dollars, et quel a été le montant exact de cette annulation?

2. Quel était le montant global des valeurs du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada détenues par le gouvernement canadien à diverses époques depuis 1923?

3. Quels montants ont été prêtés ou avancés au réseau des chemins de fer Nationaux du Canada en vertu des lois de financement des chemins de fer Nationaux du Canada de 1934, 1935, 1937, 1940, 1940-1941, 1942, 1943, 1946, 1947, 1948, 1950, 1951 et 1951 (2^e session)?

4. En outre, quelles avances, quels prêts ou remboursements le gouvernement canadien a-t-il faits au réseau des chemins de fer Nationaux du Canada en vertu des lois de remboursement relatives aux chemins de fer Nationaux du Canada de 1929, 1930, 1935, 1938, 1944, 1947 et 1951?

5. En ce qui concerne ces lois de remboursement de 1935, 1938, 1944, 1947 et 1951, le montant de deux cents millions de dollars, respectivement mentionné dans chaque loi, était-il un report de crédit ou ces cinq montants équivalent-ils à un remboursement d'un milliard de dollars?

6. Quel est le montant global des prêts, avances et remboursements faits par le gouvernement canadien au réseau des chemins de fer Nationaux du Canada depuis 1923?

7. Quelle somme a-t-on annulée de ce montant, et quand a eu lieu l'annulation?

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Follwell—1. Quel est le nombre des officiers rapporteurs d'élection au Canada?

2. Quels sont le nom, le district électoral, la date de nomination et l'âge de chacun?

3. A quel âge les officiers rapporteurs d'élection prennent-ils leur retraite?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi des installations frigorifiques.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi tendant à modifier la Loi des installations frigorifiques afin de prescrire que le gouverneur en conseil peut, à même toute somme votée par le Parlement à cette fin, accorder à l'égard de la construction et de l'équipement de certains entrepôts une subvention n'excédant pas trente-trois et un tiers pour cent de la somme dépensée ou approuvée pour la construction et l'équipement de tels entrepôts; et de prescrire, en outre, que le gouverneur en conseil peut, sur la recommandation du ministre de l'Agriculture, autoriser le paiement intégral de l'ensemble ou de l'un quelconque des versements d'une subvention, qui est payable, ou peut le devenir, en vertu d'un contrat conclu avant l'entrée en vigueur de la loi modificatrice.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Winters, pour M. Gardiner présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 335, Loi modifiant la Loi des installations frigorifiques, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant les contrats d'assurance ou de réassurance maritime et aérienne contre les risques de guerre.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue de stipuler:

a) Que le ministre des Finances peut conclure des contrats d'assurance et de réassurance contre l'un quelconque ou l'ensemble des risques de guerre à l'égard d'aéronefs, de navires et de cargaisons;

b) Qu'il sera établi au Fonds du revenu consolidé un compte appelé Compte d'assurance maritime et aérienne contre les risques de guerre; et

c) Qu'il sera crédité à ce compte des montants égaux aux primes ou autres sommes reçues, les sommes assignées sur les crédits votés par le Parlement et les montants dont l'inscription a été ordonnée au crédit du compte à titre de crédits temporaires.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 336, Loi sur les contrats d'assurance ou de réassurance maritime et aérienne contre les risques de guerre, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Garson: Que le Bill n° 306, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions et le Code criminel, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Motions* sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Mott soit substitué à celui de M. MacDougall sur la liste des membres du comité spécial du remaniement de la représentation électorale.

Sur motion de M. Harris (*Grey-Bruce*), la Chambre s'ajourne ensuite, à 5 h. 55 du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 69

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 12 JUIN 1952

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du Directeur général des élections le certificat et la déclaration d'élection du député suivant:

M. Paul Henri Spence, dans le district électoral de Roberval.

CANADA

BUREAU DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du neuvième jour d'avril 1952 et adressé à J. E. Otis, de Roberval, dans la province de Québec, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Roberval, aux lieu et place de Joseph-Alfred Dion, qui a accepté un poste comportant des émoluments de la Couronne, Paul Henri Spence, comptable, Mistassini (Québec), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce douzième jour de juin 1952.

N. CASTONGUAY (L.S.),
Directeur général des élections.

Les députés suivants, ayant au préalable prêté le serment prescrit par la loi et signé le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre:

- M. Joseph-Léon Deslières, du district électoral de Brome-Missisquoi.
- M. N. C. Schneider, du district électoral de Waterloo-Nord.
- M. Gage Workman Montgomery, du district électoral de Victoria-Carleton.
- M. Albany-M. Robichaud, du district électoral de Gloucester.
- M. Paul Henri Spence, du district électoral de Roberval.
- M. Michael Starr, du district électoral d'Ontario.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 205, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Bill n° 209, Loi modifiant le Tarif des douanes.

Bill n° 289, Loi modifiant la Loi de 1951 sur la convention entre le Canada et la France en matière d'impôts sur le revenu.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-septième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit à titre de vingt-septième rapport:

Notre examineur a dûment étudié les pétitions suivantes en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi aux fins de dissoudre le mariage du requérant et de lui accorder un divorce, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Napoléon-Jean-Paul Chayer, de Montréal, P.Q., époux de Suzanne Durocher Chayer.

De Helen Isabelle Hammond Dadson, épouse de William James Dadson, de Montréal, P.Q.

D'Ethel McCready Thomas, épouse de Robert Arthur Thomas, de Montréal, P.Q.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le sixième rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Conformément aux instructions qu'il a reçues de la Chambre le 24 mars 1952, le comité a étudié le rapport annuel et les états financiers de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année close le 31 décembre 1951.

Le comité a tenu treize séances, au cours desquelles il a étudié les questions précitées et recueilli des témoignages à cet égard.

D'après le rapport annuel de la Société centrale d'hypothèques et de logement, le solde créditeur du Fonds de réserve de la Société s'établissait au 31 décembre 1950, à 5 millions de dollars. Pendant l'année 1951, la Société a

réalisé un revenu d'exploitation de \$3,144,037.02, au regard de \$2,861,998.88 en 1950. Le rapport révèle également que la vente de terrains a rapporté \$9,843,062.96, ce qui porte le revenu net global à \$12,987,099.98, somme qui a été transférée au crédit du Receveur général du Canada, ce qui laisse un solde créditeur de 5 millions de dollars au Fonds de réserve de la Société centrale d'hypothèques et de logement, au 31 décembre 1951.

Le comité recommande que soit modifié l'article 12 qui prévoit actuellement que le terrain acquis et déblayé en vertu des pouvoirs prévus audit article soit vendu par la municipalité à une société de logement à dividende limité ou à une compagnie d'assurance-vie qui est convenue d'y construire un projet d'habitations à loyer en vertu des dispositions de l'article 9 ou de l'article 11 de la loi nationale sur l'habitation, afin de permettre aussi la vente dudit terrain à l'organisme mixte fédéral-provincial en matière de logement prévu à l'article 35 de la loi nationale sur l'habitation.

Le comité propose, en outre, que l'article 12 soit modifié de façon à permettre l'utilisation des terrains déblayés sous le régime des dispositions dudit article, à des fins commerciales ou autres, pourvu que la municipalité mette à la disposition d'une société à dividende limité ou d'une compagnie d'assurance-vie qui est convenue d'y construire des habitations à loyer en vertu des dispositions de l'article 9 ou de l'article 11 de la loi nationale sur l'habitation, ou de l'article 35 visant l'organisme mixte fédéral-provincial, une superficie de terrain suffisante pour la construction d'un nombre de logements au moins égal à celui des logements démolis.

La tâche du comité a été beaucoup facilitée grâce aux bons offices de M. D. B. Mansur, président de la Société, et de son personnel.

Ci-joint copie des témoignages recueillis à l'égard des questions mentionnées.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 9 des Journaux.)

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1^{er} au 31 mai 1952.

Et aussi,—Exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du 11 juin 1952, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1^{re} session), (versions anglaise et française).

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 juin 1952,—État indiquant:—1. Au cours des six derniers mois, le ministère de la Production de défense a-t-il demandé des soumissions pour des sacs à trousseau destinés à l'Armée et pour des bonnets de cuisiniers-chefs destinés aux forces armées?

2. Dans l'affirmative, quel en a été le nombre mis en adjudication dans chaque cas?

3. A-t-on accepté les soumissions de quelque soumissionnaire? Dans l'affirmative, quels sont les noms des adjudicataires?

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire du rapport d'enquête sur la santé, préparé par la commission provinciale de surveillance en matière d'hygiène en vue de sa présentation au gouvernement de la province de l'Île du Prince-Édouard.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mai 1952,—État indiquant:—1. Combien de paires de salopettes les divers ministères ou organismes du Gouvernement ont-ils achetés au cours des années financières 1950-1951 et 1951-1952?

2. De quelles sociétés ou de quels particuliers a-t-on acheté ces salopettes?

3. Quelle quantité a-t-on achetée de chaque société ou particulier?

4. Combien ont coûté les salopettes achetées de chaque société ou particulier?

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Coldwell soit substitué à celui de M. Stewart (*Winnipeg-Nord*) sur la liste des membres du comité permanent des Affaires extérieures.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Coldwell soit substitué à celui de M. Stewart (*Winnipeg-Nord*) sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Henderson soit substitué à celui de M. Langlois (*Gaspé*);

Que le nom de M. Larson soit substitué à celui de M. MacDougall et

Que le nom de M. McCusker soit substitué à celui de M. George, sur la liste des membres du comité spécial des Affaires des anciens combattants.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Knowles—1. Combien de demandes la Commission d'assurance-chômage a-t-elle reçues de la part d'employés faisant partie des cadres de l'Administration pour le poste de surintendant régional des Prairies?

2. De quelles personnes se composait le comité d'examineurs à l'égard de ce poste, et quels ministères du gouvernement représentaient ces personnes?

3. De quelle façon tient-on les examens de promotion en vue de l'obtention de position pour la Commission d'assurance-chômage?

4. La Commission du service civil est-elle représentée dans tous ces comités d'examineurs?

5. Quel a été le candidat heureux au poste de surintendant régional des Prairies? De quelle partie du Canada est-il originaire?

6. Ce poste de surintendant régional a-t-il été offert au titulaire actuel par quelque fonctionnaire de la Commission d'assurance-chômage avant la tenue de l'examen?

7. Pour quelle raison ce poste n'a-t-il pas été accordé à un fonctionnaire faisant déjà partie de l'Administration de la région des Prairies?

8. Dans quels centres du Canada a-t-on rencontré les candidats à ce poste personnellement? S'ils n'ont pas obtenu une entrevue personnelle, sur quelles normes de compétence les membres du comité des examinateurs ont-ils fondé leur décision?

9. Combien d'appels relatifs aux résultats d'examens de promotion la Commission du service civil a-t-elle reçus de la part d'employés de la Commission d'assurance-chômage en 1948, 1949, 1950 et 1951?

10. Dans combien de cas, les employés de la Commission d'assurance-chômage ont-ils obtenu gain de cause en matière d'avancement à la suite d'examens de promotion, en 1948, 1949, 1950 et 1951?

11. Combien d'employés ont quitté le service de la Commission d'assurance-chômage au cours des années 1948, 1949, 1950 et 1951?

Par M. Green—1. Au cours de l'année 1952, a-t-on octroyé des contrats pour des cravates?

2. Dans l'affirmative, pour combien de cravates dans chaque cas, quel était le prix d'achat stipulé dans chaque contrat et à quelles sociétés a-t-on octroyé chaque contrat?

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 331, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1951) en ce qui concerne le rajustement de la représentation à la Chambre des communes;

M. Harris (*Grey-Bruce*) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Fleming, appuyé par M. Brooks, propose en amendement: Que le Bill n° 331 ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais que l'étude en soit remise jusqu'à ce que le principe dont il s'inspire ait fait l'objet d'une consultation entre le Dominion et les provinces.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Black (Cumberland),	Diefenbaker,	Green,	McGregor,
Blair,	Fairclough (M ^{me}),	Harkness,	McLure,
Brooks,	Ferguson,	Hees,	Montgomery,
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Fleming,	Lennard,	Murphy,
Casselman,	Fraser,	Macdonnell	Nowlan,
Catherwood,	Gagnon,	(Greenwood),	Robichaud,
Coyle,	Graydon,	MacLean (Queens),	White (Middlesex-Est)—27.

NON:

Messieurs

Abbott,	Benidickson,	Blue,	Byrne,
Anderson,	Bennett,	Bonnier,	Cameron,
Applewhaite,	Black (Châteauguay-	Boucher,	Campney,
Ashbourne,	Huntingdon-	Bradley,	Cannon,
Bater,	Laprairie),	Breton,	Carroll,
Beaudoin,	Blanchette,	Bryce,	Carter,

Cavers,	Gingues,	Léger,	Noseworthy,
Chevrier,	Goode,	Little,	Power,
Cloutier,	Gour (Russell),	Macdonald	Proudfoot,
Corry,	Gourd (Chapleau),	(Edmonton-Est),	Prudham,
Côté (Saint-Jean- Iberville- Napierville),	Gregg,	MacKenzie,	Quelch,
Côté (Verdun- La Salle),	Harris (Grey-Bruce),	MacLean (Cap- Breton-Nord- Victoria),	Ratelle,
Crestohl,	Healy,	MacNaught,	Richard (Saint- Maurice-Lafèche),
Croll,	Helme,	Macnaughton,	Robinson,
Cruickshank,	Henry,	McCann,	Rooney,
Darroch,	Hetland,	McCubbin,	Simmons,
Deslières,	Hosking,	McCusker,	Sinnott,
Dickey,	Huffman,	McIlraith,	Smith (Moose- Mountain),
Dubé,	Hunter,	McIvor,	Stewart (Winnipeg- Nord),
Dumas,	James,	McLean (Huron- Perth),	Stick,
Eyre,	Johnston,	McMillan,	Stuart (Charlotte),
Fair,	Jones,	McWilliam,	Thatcher,
Ferrie,	Jutras,	Major,	Tremblay,
Fournier (Hull),	Kirk (Antigonish- Guysborough),	Maltais,	Viau,
Fulford,	Kirk (Digby- Yarmouth),	Massé,	Ward,
Garson,	Knight,	Mayhew,	Weaver,
Gauthier	Knowles,	Monette,	Weir,
(Lac-Saint-Jean),	Lafontaine,	Mott,	Welbourn,
Gauthier (Lapointe),	Laing,	Murray (Cariboo),	Whitman,
Gauthier (Portneuf),	Lapointe,	Mutch,	Winkler,
Gillis,	Larson,	Nixon,	Wood—121.
	Leduc,		

Et comme le débat se poursuit sur la motion principale;

M. Knowles, appuyé par M. Gillis, propose en amendement: Que le Bill 331 ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que le sujet dont il traite soit renvoyé au comité spécial sur le remaniement de la représentation et que ce comité reçoive en même temps avis qu'il a le pouvoir d'étudier s'il serait opportun de modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique afin que le remaniement de la représentation à la Chambre des communes qui fera suite au recensement décennal de 1961 et à chaque recensement décennal subséquent, soit effectué, sous réserve de toutes règles que pourra établir le Parlement, par une commission indépendante que le Parlement constituera à cette fin.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Bryce,	Jones,	Knowles,	Stewart (Winnipeg- Nord),
Gillis,	Knight,	Noseworthy,	Thatcher—8.

NON:

Messieurs

Adamson,	Beaudoin,	Blair,	Brisson,
Anderson,	Benidickson,	Blanchette,	Brooks,
Applewhaite,	Bennett,	Blue,	Brown (Essex- Ouest),
Ashbourne,	Black (Châteauguay- Huntingdon- Laprairie),	Bonnier,	Browne (Saint-Jean- Ouest),
Aylesworth,		Boucher,	
Balcom,		Bradley,	
Bater,	Black (Cumberland),	Breton,	Bruneau,

Byrne,	Fulford,	Lafontaine,	Mott,
Cameron,	Fulton,	Laing,	Murphy,
Campney,	Gagnon,	Larson,	Nixon,
Cannon,	Garson,	Leduc,	Nowlan,
Carroll,	Gauthier	Léger,	Power,
Carter,	(Lac-Saint-Jean),	Lennard,	Proudfoot,
Catherwood,	Gauthier (Lapointe,	Macdonald	Prudham,
Cavers,	Gauthier (Portneuf),	(Edmonton-Est),	Quelch,
Claxton,	George,	Macdonnell	Ratelle,
Cleaver,	Gingues,	(Greenwood),	Richard (Saint-
Cloutier,	Gour (Russell),	MacKenzie,	Maurice-Lafleche),
Corry,	Gourd (Chapleau),	MacLean (Cap-	Robichaud,
Côté (Saint-Jean-	Graydon,	Breton-Nord-	Robinson,
Iberville-	Green,	Victoria),	Rooney,
Napierville),	Gregg,	MacLean (Queens),	St-Laurent,
Côté (Verdun-	Harkness,	MacNaught,	Schneider,
La Salle),	Harris (Grey-Bruce),	Macnaughton,	Sinclair,
Coyle,	Healy,	McCann,	Sinnott,
Croll,	Hees,	McCubbin,	Smith (Moose-
Darroch,	Helme,	McCusker,	Mountain),
Deslières,	Henry,	McGregor,	Stick,
Dewar,	Hetland,	McIlraith,	Stuart (Charlotte),
Dickey,	Hosking,	McLean (Huron-	Tremblay,
Dubé,	Huffman,	Perth),	Ward,
Dumas,	Hunter,	McLure,	Weaver,
Eyre,	James,	McMillan,	Weir,
Fair,	Johnston,	McWilliam,	Welbourn,
Fairclough (M ^{me}),	Jutras,	Major,	White (Middlesex-
Ferguson,	Kickham,	Maltais,	Est),
Ferrie,	Kirk (Antigonish-	Massé,	Whiteside,
Fleming,	Guysborough),	Mayhew,	Whitman,
Fournier (Hull),	Kirk (Digby-	Monette,	Winkler,
Fraser,	Yarmouth),	Montgomery,	Wood—142.

Et la motion principale: Que le Bill n° 331, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1951) en ce qui concerne le rajustement de la représentation à la Chambre des communes, soit maintenant lu une deuxième fois, est mise aux voix, et elle est adoptée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill n° 208, Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux, avec les amendements suivants:

1. Page 2: Retrancher les lignes 16 à 21, inclusivement, et substituer: "(5) Nonobstant toute disposition de la présente loi,

a) lorsqu'un pouvoir général de transmission de bien, soit par acte entre vifs, soit par testament, ou des deux façons à la fois, est donné à quelque personne, et

b) lorsque le bien est, en vertu de quelque autre disposition de la présente loi, compris dans une succession,

la succession à l'égard de ce bien est censée aller à la personne à laquelle le pouvoir est donné, et cette personne, ainsi que le *de cujus*, est censée être respectivement le "successeur" et le "prédécesseur".

2. Page 2, ligne 26: Aux mots "à une valeur", substituer "à un prix".

3. Page 2, lignes 27 et 28: Aux mots "cette valeur", substituer "ce prix".

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 70

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 13 JUIN 1952

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Sur ce, M. Beaudoin (*Vaudreuil-Soulanges*), président des comités, monte au fauteuil à titre d'Orateur suppléant, en conformité du statut qui régit le cas de cette nature.

PRIÈRE.

M. l'Orateur suppléant informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour faire part à la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 194, Loi modifiant la Loi de l'aéronautique.

M. l'Orateur suppléant informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-huitième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter ce qui suit, à titre de vingt-huitième rapport:

Votre examineur a dûment étudié la pétition suivante en obtention de bill privé, et constate que les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées:

De Frank A. Augsburg, d'Ogdensburg (États-Unis d'Amérique), et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Ogdensburg Bridge Authority*.

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en français).

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 26 mars 1952:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre tout ministère du gouvernement fédéral du Canada et tout gouvernement provincial du Canada, tout gouvernement de l'un des États-Unis ou le gouvernement fédéral des États-Unis, depuis le 1^{er} janvier 1950, relativement à l'élévation du niveau des eaux des Grands Lacs.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 14 mai 1952:—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement des États-Unis et le gouvernement du Canada, au cours des mois de janvier et février 1952, relativement aux restrictions imposées par les États-Unis à l'égard du bétail canadien par suite de l'épizootie de fièvre aphteuse.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que les membres suivants fassent partie du comité spécial de l'immigration prévu dans la résolution adoptée par la Chambre le 10 juin 1952: Messieurs Ashbourne, Balcer, Bourget, Brown (*Essex-Ouest*), Byrne, Carroll, Churchill, Coyle, Crestohl, Croll, Decore, Fleming, Fulton, Garland, Gauthier (*Lac-Saint-Jean*), Gauthier (*Portneuf*), Harris (*Grey-Bruce*), Harrison, Helme, Henry, Kirk (*Digby-Yarmouth*), Lafontaine, McGregor, McLean (*Huron-Perth*), Murray (*Cariboo*), Riley, Shaw, Smith (*Moose-Mountain*), Stewart (*Winnipeg-Nord*), Thatcher, Weaver, White (*Midlesex-Est*), Whitman, Winkler et Wylie.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Studer soit substitué à celui de M. Stewart (*Yorkton*);

Que le nom de M. Welbourn soit substitué à celui de M. Gardiner;

Que le nom de M. Ferrie soit substitué à celui de M. Decore, et

Que le nom de M. Ward soit substitué à celui de M. Kent, sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que, à compter du lundi 16 juin 1952 et jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunisse à onze heures du matin, chaque jour de séance, et que, en plus de l'interruption habituelle à six heures du soir, il y ait aussi une interruption, chaque jour, d'une heure à trois heures de l'après-midi.

Les amendements apportés par le Sénat au Bill n° 208, Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux, sont lus respectivement une deuxième fois et agréés.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

187 Administration centrale	\$ 598,070 00
188 Dépenses de la Division de l'économique et de recherches . .	499,783 00
189 Application de la Loi des rentes sur l'État	956,386 00
190 Justes salaires, conciliation, relations industrielles, enquêtes en matière de différends industriels, y compris l'application de la législation y afférente, et initiatives en vue d'une plus grande collaboration entre patrons et ouvriers	428,093 00
191 Conseil canadien des relations ouvrières	6,250 00
192 Conférences internationales du Travail	62,608 00
193 <i>Gazette du Travail</i> , autorisée par la Loi du ministère du Travail	126,996 00
194 Organisation et utilisation efficace de la main-d'œuvre agricole, y compris recrutement, transport et placement sur des fermes et dans les industries connexes des ouvriers, et aide aux provinces à cet égard en conformité des accords pouvant être conclus à cette fin entre le ministre du Travail et les provinces avec l'approbation du Gouverneur en conseil	280,000 00
195 Enquêtes et inspection relatives aux conditions de travail dans les industries relevant exclusivement du gouvernement fédéral; service extérieur concernant Loi sur les salaires et heures de travail; collaboration en matière de prévention des accidents et d'indemnisation des accidentés	25,000 00

COORDINATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

196 Administration	40,800 00
------------------------------	-----------

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur suppléant retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), propose.—Que les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill n° 215 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Mary Johnson Muirhead".

Bill n° 220 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Kathleen Martin Lightfoot".

Bill n° 300 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Chevalier".

Bill n° 302 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Lesage".

Bill n° 311 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Timothy O'Connor".

Bill n° 312 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria Elias Abdelhay".

Bill n° 313 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Edith Grace Batt Trent".

Bill n° 314 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Abramovitch Hoffman".

Bill n° 315 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Sperling Kofsky".

Bill n° 316 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Isobel Taylor Cuffing".

Bill n° 317 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Ledger".

Bill n° 318 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Benjamin Gordon Church".

Bill n° 319 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Juliette Aubert Macdonald".

Bill n° 320 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Lesly Macfarlane Cameron".

Bill n° 321 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarto Desnoyers".

Bill n° 322 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Marc Duckett Audet".

Bill n° 323 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugène Côté".

Bill n° 324 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Baptiste-Armand Michaud".

Bill n° 325 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Lapinska Cholewicki".

Bill n° 326 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander William Hyndman".

Bill n° 327 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Mary Dickson Stewart".

Bill n° 328 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Baker Smith".

SERVICES PROVISOIRES

200	Dépenses relatives à l'application des recommandations du Conseil de l'effectif national et frais administratifs du Conseil	107,950 00
201	Formation professionnelle des membres libérés des forces armées du Canada, y compris les engagements inexécutés des années antérieures	5,000 00
202	Versement à l'Office national du film pour la préparation de films d'enseignement	24,000 00
203	Dépenses éventuelles pour le recrutement et le déplacement d'ouvriers étrangers venant s'engager sur la terre ou dans d'autres industries essentielles au Canada, là où la main-d'œuvre canadienne fait défaut, y compris les frais de surveillance et de bien-être des personnes déjà immigrées au Canada en vertu de déplacements de main-d'œuvre antérieurement autorisés, et dépenses administratives à ce sujet	876,933 00
204	Coordination de la réadaptation des handicapés	77,000 00

B—LOI DE 1940 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

205	Administration, y compris les dépenses faites à l'égard du fonctionnement du Service national de placement, selon que l'autorise le ministre du Travail en vertu de l'article 88 de la loi	25,390,583 00
206	Contribution du gouvernement à la caisse d'assurance-chômage	32,000,000 00
207	Déplacement de main-d'œuvre à destination et en provenance d'endroits où des emplois sont disponibles dans l'agriculture et dans l'industrie, et frais y afférents, en vertu des règlements approuvés par le Gouverneur en conseil	200,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Motions* sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Applewhaite soit substitué à celui de M. Laing sur la liste des membres du comité spécial du remaniement de la représentation électorale.

A 11 heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à 11 heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté aujourd'hui.

N° 71

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 16 JUIN 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Brown (*Essex-Ouest*), du comité spécial institué pour étudier le Bill n° 305, Loi concernant l'Immigration, présente le premier rapport dudit comité, comme il suit:

Votre comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de 18 à 10 membres et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 63 (3) du Règlement.
2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Brown (*Essex-Ouest*), ledit rapport est agréé.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mai 1952,—État indiquant:—1. Quelles sommes les avocats du Manitoba ont-ils reçues du gouvernement fédéral en honoraires, dépenses, etc., au cours des années financières 1946-1947, 1947-1948, 1948-1949, 1949-1950 et 1951-1952?

2. Quels sont les noms des avocats et quelles sommes chacun a-t-il reçues?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 mai 1952,—État indiquant:—1. Depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on produit de livres de porc de conserve au Canada?

2. Au cours de la même période, combien de livres de porc de conserve le Gouvernement a-t-il achetées et à quel prix?

3. Au cours de la même période, quelle quantité de porc de conserve le Gouvernement a-t-il vendue, à quel prix et quels ont été les principaux acheteurs?

4. Quelle quantité de porc de conserve le Gouvernement garde-t-il actuellement pour des fins de vente?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 mai 1952,—État indiquant:—1. Au cours de l'année écoulée, combien de demandes d'indemnités le gouvernement a-t-il reçues, de la part de propriétaires de couvoirs et de basses-cours en Nouvelle-Écosse, pour les pertes subies par suite de la maladie de Newcastle?

2. Quel a été le montant des réclamations, en indiquant a) le nombre de poules, b) le nombre de cochets, c) la quantité d'œufs, d) la valeur des bâtiments et des installations, e) le coût de désinfection et de nettoyage, f) les pertes commerciales, g) toutes les autres réclamations, h) le montant global réclamé?

3. Combien d'oiseaux a) sont morts, b) ont été abattus?

4. Quelle indemnité a-t-on versée à l'égard de chacune des rubriques ci-dessus?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mai 1952,—État indiquant:—1. Quel est le nom de chaque barrage de l'administration du rétablissement agricole des Prairies en Saskatchewan et quels sont les dommages estimatifs causés à chacun de ces barrages par l'écoulement des eaux du printemps?

2. Quels progrès a-t-on faits dans les réparations effectuées à chaque barrage?

3. Quand compte-t-on parachever ces réparations?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mai 1952,—État indiquant:—1. Quels ont été les dommages estimatifs causés aux ouvrages d'irrigation, et aux terres agricoles, situés le long du canal d'irrigation de chaque barrage de l'administration du rétablissement agricole des Prairies endommagé par l'écoulement des eaux du printemps?

2. Quels ont été les dommages estimatifs causés aux biens a) à Swift-Current, b) à Eastend, c) dans toutes autres villes de Saskatchewan, le long du canal d'irrigation de chaque barrage de l'administration du rétablissement agricole des Prairies endommagé par l'écoulement des eaux du printemps?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 juin 1952:—Copie de toute ordonnance rendue en vertu de la Loi des épizooties et déclarant quelque endroit de la province de la Saskatchewan exempt de maladie infectieuse ou contagieuse, entre le 1^{er} décembre 1951 et le 15 février 1952.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 307 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les produits laitiers du Canada".—M. Gardiner.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Pouliot—1. Combien de locomotives à vapeur ont été réparées en 1951 dans chacun des ateliers de montage du Canadien National?

2. Avant l'expiration de l'année 1951, quel a été le programme de réparations des locomotives à vapeur aux ateliers de montage du Canadien National pendant l'année courante (1952), et comment ces réparations devaient-elles être réparties dans chacun de ces ateliers de montage?

3. Depuis le 1^{er} janvier 1952, combien de locomotives à vapeur ont été envoyées à chaque atelier de montage pour y être réparées?

4. Quel était le programme originaire émis en 1951 pour la réparation des locomotives à vapeur pour la période du 15 avril au 15 mai 1952?

5. Pendant cette période, combien de locomotives à vapeur ont été envoyées à chacun des ateliers de montage du Canadien National pour y subir des réparations?

6. Quelles sortes de locomotives devaient être envoyées à Rivière-du-Loup pour y être réparées?

7. Si elles n'ont pas été envoyées à Rivière-du-Loup, à quel atelier de montage ont-elles été envoyées pour y subir des réparations?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Courtemanche—1. Les Archives publiques du Canada ont-elles fait l'acquisition des manuscrits du maréchal de Lévis et des Papiers de Beauharnois?

2. Dans l'affirmative, quand et quel en a été le coût?

3. Quels sont les fonctionnaires des Archives titulaires de grades en histoire d'universités canadiennes?

4. Quels membres du personnel des Archives sont préposés au catalogage des manuscrits?

5. A-t-on consulté des historiens canadiens en vue d'améliorer le service des Archives publiques?

6. Dans l'affirmative, quelles ont été leurs recommandations, s'il en est?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Green—1. Y a-t-il des ministères qui, après avoir demandé des soumissions pour certains articles, effectuent des changements aux stipulations faisant l'objet de ces soumissions?

2. Dans l'affirmative, quels ministères s'adonnent à cette pratique?

3. Donne-t-on avis des changements aux sociétés soumissionnaires?

4. Ces sociétés ont-elles l'occasion de soumissionner de nouveau?

M. Fournier (*Hull*), pour M. Lapointe, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Que les amendements suivants soient apportés au Bill 181, intitulé: "Loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge":

1. Que, à l'alinéa *a*) du paragraphe premier de l'article trois, les mots "soixante-cinq" soient supprimés et remplacés par le mot "soixante".

2. Que le paragraphe premier de l'article six soit modifié par l'insertion de ce qui suit, après l'alinéa *h*):

"i) l'intérêt sur les dépôts en banque et les obligations, et les dividendes sur les actions du capital d'une compagnie jusqu'à concurrence de vingt-cinq dollars par année, provenant de toutes ces sources;"
et en attribuant la lettre *j*) à l'alinéa *i*) actuel.

3. Que les paragraphes deux et trois de l'article trente et un soient supprimés et remplacés par ce qui suit:

"(2) Toute personne, qui, immédiatement avant l'entrée en application de la présente loi, recevait une allocation en vertu de la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants*, peut toucher une allocation additionnelle égale au montant qu'elle aurait été admissible à recevoir selon la présente loi à l'égard de la période entre le premier janvier mil neuf cent cinquante-deux et l'entrée en application de la présente loi si celle-ci, sauf l'article quatre, avait été en vigueur durant cette période, moins tout montant qu'elle était admissible à recevoir selon la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants* à l'égard de cette période.

"(3) Toute personne

- a) à qui on a accordé une allocation prévue par la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants*, mais dont l'allocation a été discontinuée et n'était pas versée immédiatement avant l'entrée en application de la présente loi, pour le motif que le montant de son revenu la rendait inadmissible à cette allocation, ou
- b) qui, avant l'entrée en vigueur de la présente loi, a soumis une demande d'allocation aux termes de la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants*, mais à qui l'allocation n'a pas été accordée pour le motif que le montant de son revenu la rendait inadmissible à cette allocation,

peut demander et recevoir, à l'égard de la période entre le premier janvier mil neuf cent cinquante-deux et l'entrée en application de la présente loi, une allocation égale au montant qu'elle aurait été admissible à toucher en vertu de la présente loi à l'égard de cette période si cette loi, sauf l'article quatre, avait été en vigueur durant cette période, moins le montant qu'elle était admissible à recevoir suivant la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants* à l'égard de ladite période."

Sur ce, M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu.—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

M. Abbott propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue de permettre à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada d'effectuer des dépenses d'établissement au cours de l'année 1952 n'excédant pas \$154,755,280 et d'effectuer certaines dépenses d'établissement et de conclure certains contrats avant le 1^{er} juillet 1953; d'autoriser les Chemins de fer nationaux à émettre des valeurs afin de fournir les sommes requises pour les dépenses autorisées; de stipuler que le principal global des valeurs, non compris les titres émis pour garantir des prêts temporaires consentis par le ministre des Finances, en cours à quelque époque, ne devra pas excéder \$202,405,280; de permettre au gouverneur en conseil de garantir le principal et l'intérêt des valeurs émises par la Compagnie pour la fin susdite; d'autoriser le ministre des Finances à consentir à ladite Compagnie des prêts temporaires garantis par ces valeurs, et dont le principal ne doit pas excéder la somme de \$202,405,280, afin de permettre à ladite Compagnie de couvrir de telles dépenses. La mesure permet d'aider et d'assister financièrement d'autres compagnies dudit réseau des Chemins de fer nationaux.

Sur ce, M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour l'examen dudit projet de résolution.

Le Bill n° 335, Loi modifiant la Loi des installations frigorifiques, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 310 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi réglementant la circulation sur les terrains du gouvernement", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 306, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions et le Code criminel, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Graydon, propose: Que tous les mots suivant le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient biffés et remplacés par ce qui suit:

"Attendu que les ressources naturelles du Canada constituent un patrimoine qu'il convient d'exploiter et de conserver en vue d'assurer la plus grande mesure possible d'avantages et de sécurité à tous les Canadiens.

Cette Chambre est d'avis qu'il y a lieu de songer immédiatement à établir, sous un régime d'entreprise libre et en collaboration et association étroites avec les provinces un programme d'ordre national visant à:

- a) mettre en valeur et en exploitation toutes les ressources naturelles du pays dans l'intérêt de la population de toutes les régions du Canada;
- b) protéger et conserver nos ressources forestières, minières et autres contre l'exploitation outrancière ou l'épuisement;
- c) accroître l'utilisation de nos ressources aux fins de production industrielle au Canada, multipliant ainsi les occasions d'emploi et de progrès pour les Canadiens."

Et un débat s'élevant;

M. Coldwell, appuyé par M. Knowles, propose en amendement à ladite proposition d'amendement: Que l'amendement soit modifié par la radiation des mots "sous un régime de libre entreprise et..."

Après discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,	Fair,	Knight,	Stewart (Winnipeg-
Beyerstein,	Gillis,	Knowles,	Nord),
Blackmore,	Herridge,	Low,	Thatcher,
Bryce,	Jones,	Quelch,	Wright,
Coldwell,			Wylie—17.

NON:

Messieurs

Abbott,	Decore,	Hetland,	Murray (Cariboo),
Adamson,	Dewar,	Hosking,	Murray (Oxford),
Anderson,	Dickey,	Howe,	Nowlan,
Ashbourne,	Dinsdale,	Huffman,	Pearkes,
Aylesworth,	Drew,	Jutras,	Pearson,
Balcom,	Dubé,	Kirk (Antigonish-	Picard,
Bater,	Dumas,	Guysborough),	Proudfoot,
Beaudoin,	Eyre,	Kirk (Digby-	Prudham,
Benidickson,	Fairclough (M ^{me}),	Yarmouth),	Richard
Bennett,	Ferrie,	Lafontaine,	(Ottawa-Est),
Black (Châteauguay-	Fleming,	Laing,	Riley,
Huntingdon-	Fournier (Hull),	Lapointe,	Robichaud,
Laprairie),	Fulford,	Larson,	Ross (Souris),
Black (Cumberland),	Fulton,	Leduc,	Rousseau,
Blanchette,	Gagnon,	Lefrançois,	Rowe,
Blue,	Gardiner,	Léger,	St-Laurent,
Boucher,	Garland,	Lennard,	Sinclair,
Bradette,	Garson,	Macdonald	Sinnott,
Bradley,	Gauthier	(Edmonton-Est),	Smith (Moose-
Brisson,	(Lac-Saint-Jean),	MacKenzie,	Mountain),
Brooks,	Gauthier (Lapointe),	MacLean (Cap-	Smith (York-Nord),
Brown (Essex-	Gauthier (Portneuf),	Breton-Nord-	Stick,
Ouest),	Gauthier (Sudbury),	Victoria),	Stuart (Charlotte),
Browne (Saint-Jean-	George,	MacNaught,	Studer,
Ouest),	Gibson,	Macnaughton,	Tustin,
Bruneau,	Goode,	McCann,	Valois,
Byrne,	Gour (Russell),	McCubbin,	Ward,
Campney,	Graydon,	McCulloch,	Weaver,
Carroll,	Green,	McCusker,	Weir,
Carter,	Harkness,	McIvor,	Welbourn,
Catherwood,	Harris (Grey-Bruce),	McLure,	White (Middlesex-
Charlton,	Harrison,	McWilliam,	Est),
Chevrier,	Healy,	Major,	Whiteside,
Churchill,	Helme,	Mayhew,	Whitman,
Corry,	Henderson,	Montgomery,	Winkler,
Croll,	Henry,	Mott,	Winters,
			Wood—132.

Et ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,	Charlton,	Graydon,	Pearkes,
Aylesworth,	Churchill,	Green,	Quelch,
Beyerstein,	Dinsdale,	Harkness,	Robichaud,
Black (Cumberland),	Drew,	Lennard,	Ross (Souris),
Blackmore,	Fair,	Low,	Rowe,
Brooks,	Fairclough (M ^{me}),	McLure,	Tustin,
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Fleming,	Montgomery,	White (Middlesex-Est),
Catherwood,	Fulton,	Nowlan,	Wylie—32.

NON:

Messieurs

Abbott,	Dumas,	Jutras,	Murray (Cariboo),
Anderson,	Eyre,	Kirk (Antigonish-Guysborough),	Murray (Oxford),
Argue,	Ferrie,	Kirk (Digby Yarmouth),	Pearson,
Ashbourne,	Fournier (Hull),	Knight,	Picard,
Balcom,	Fulford,	Knowles,	Proudfoot,
Bater,	Gagnon,	Lafontaine,	Prudham,
Beaudoin,	Gardiner,	Laing,	Richard
Benidickson,	Garland,	Lapointe,	(Ottawa-Est),
Bennett,	Garson,	Larson,	Riley,
Blanchette,	Gauthier	Leduc,	Rousseau,
Blue,	(Lac-Saint-Jean),	Lefrançois,	St-Laurent,
Boucher,	Gauthier (Lapointe),	Léger,	Sinclair,
Bradette,	Gauthier (Portneuf),	Macdonald	Sinnott,
Bradley,	Gauthier (Sudbury),	(Edmonton-Est),	Smith (Moose-Mountain),
Brisson,	George,	MacKenzie,	Smith (York-Nord),
Brown (Essex-Ouest),	Gibson,	MacLean (Cap-Breton-Nord-Victoria),	Stewart (Winnipeg-Nord),
Bruneau,	Gillis,	MacNaught,	Stick,
Bryce,	Goode,	Macnaughton,	Stuart (Charlotte),
Byrne,	Gour (Russell),	McCann,	Studer,
Campney,	Harris (Grey-Bruce),	McCubbin,	Thatcher,
Carroll,	Harrison,	McCulloch,	Valois,
Carter,	Healy,	McCusker,	Ward,
Chevrier,	Helme,	McIvor,	Weaver,
Coldwell,	Henderson,	McWilliam,	Welbourn,
Coldwell,	Henry,	Major,	Whiteside,
Corry,	Herridge,	Mayhew,	Whitman,
Croll,	Hetland,	Mott,	Winkler,
Decore,	Hosking,		Winters,
Dewar,	Howe,		Wood,
Dickey,	Huffman,		Wright—115.
Dubé,	Jones,		

Et la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, est mise aux voix et adoptée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger plus tard ce jour même.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant les territoires du Nord-Ouest;

M. Winters propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu.—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue de modifier, reviser et codifier la Loi des Territoires du Nord-Ouest et, notamment, de pourvoir au relèvement des allocations de subsistance versées aux membres du conseil pendant les sessions du conseil; de pourvoir aussi au versement de tous les revenus territoriaux au Fonds du revenu consolidé et à l'établissement d'un compte appelé Compte du revenu des Territoires du Nord-Ouest auquel seront crédités:

a) des montants égaux aux revenus territoriaux versés, à l'occasion, au Fonds du revenu consolidé en conformité du paragraphe premier;

b) toutes sommes attribuées au Compte du revenu des Territoires du Nord-Ouest sur les crédits votés par le Parlement; et

c) un montant égal au montant inscrit, lors de l'entrée en vigueur de cette loi, au crédit du compte alors appelé Compte du revenu des Territoires du Nord-Ouest;

de pourvoir de plus au versement, à même le Fonds du revenu consolidé, des sommes requises pour les fins territoriales prescrites dans les ordonnances du commissaire en conseil, tous ces versements devant être imputés sur le Compte du revenu des Territoires du Nord-Ouest; de pourvoir aussi à l'établissement d'une cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest et à la nomination, dans certains cas, de juges suppléants; de prescrire aussi que le gouverneur en conseil peut nommer des magistrats de police dans et pour les Territoires et peut fixer leurs traitements et allocations; et de prescrire, en outre, que le gouverneur en conseil peut nommer le greffier de la cour, le shérif et tels autres fonctionnaires jugés nécessaires et peut fixer leurs traitements et allocations.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Winters présente, alors avec la permission de la Chambre, le Bill n° 337, Loi concernant les territoires du Nord-Ouest, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 210, Loi pourvoyant à l'exécution du traité de paix entre le Canada et le Japon, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 333, Loi modifiant la Loi du traité des eaux limitrophes internationales, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Un message est reçu du Sénat pour faire part à la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 338 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Michelle Major Valiquette".

Bill n° 339 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à May Clara Taylor Di Biasio".

Bill n° 340 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Regina Joan Lee Mills".

Bill n° 341 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violette Chartrand Fairon".

Bill n° 342 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doreen Elizabeth Lawton Batty".

Bill n° 343 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Meldrum Drysdale McGown".

Bill n° 344 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Elizabeth Wood Jackson".

Bill n° 345 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Ryan Heke".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 13 juin 1952.

N° 72

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 17 JUIN 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. McWilliam soit substitué à celui de M. Leger sur la liste des membres du comité spécial du remaniement de la représentation électorale.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Fulton soit substitué à celui de M. Dinsdale sur la liste des membres du comité spécial des dépenses aux fins de la défense.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. George soit substitué à celui de M. McCusker sur la liste des membres du comité spécial des Affaires des anciens combattants.

M. Bradley propose,—Que les rapports de la Commission du service civil au sujet de certains fonctionnaires de la Chambre des communes, déposés le 11 juin 1952, soient approuvés.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, ainsi qu'il suit:—

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

10 juin 1952.

Aux honorables membres de la Chambre des communes:

Conformément aux dispositions de l'article 61 de la Loi du service civil, la Commission du service civil, à la demande de la Chambre des communes, soumet le rapport suivant à votre approbation:

Aux termes de l'article 59 de la Loi du service civil, il est proposé que l'emploi HC-SA-129, Surveillant adjoint du service de nettoyage, Ottawa, \$2,640-\$2,990, soit soustrait à l'application de l'article 13 de la loi, afin d'assurer la nomination permanente de M. Alfred James Tunwell, au-dessus du salaire minimum, à dater du 1^{er} mai 1952, et qu'à tous les autres égards cet emploi soit assujéti aux dispositions de la Loi du service civil.

Ci-joint la copie d'un rapport au sujet de la recommandation ci-dessus.

C. H. BLAND,
Président.

S. G. NELSON,
Commissaire.

A. J. BOUDREAU,
Commissaire.

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

10 juin 1952.

Aux honorables membres de la Chambre des communes:

Conformément aux dispositions de l'article 61 de la Loi du service civil, la Commission du service civil, à la demande de la Chambre des communes, soumet le rapport suivant à votre approbation:

Aux termes de l'article 59 de la Loi du service civil, il est proposé que l'emploi HC-SA-16, Messenger parlementaire, Chambre des communes, Ottawa, \$2,040-\$2,400, soit soustrait à l'application de l'article 13 de la loi, afin d'assurer la nomination permanente de M. Russell George Quigg, au-dessus du salaire minimum, à dater du 1^{er} mai 1952, et qu'à tous les autres égards l'emploi soit assujéti aux dispositions de la Loi du service civil.

Ci-joint la copie d'un rapport au sujet de la recommandation ci-dessus.

C. H. BLAND,
Président.

S. G. NELSON,
Commissaire.

A. J. BOUDREAU,
Commissaire.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus respectivement une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonné pour la prochaine séance de la Chambre:—

Bill n° 338 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Michelle Major Valiquette".—M. *Winkler*.

Bill n° 339 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à May Clara Taylor Di Biasio".—M. *Winkler*.

Bill n° 340 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Regina Joan Lee Mills".—M. *Winkler*.

Bill n° 341 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violette Chartrand Fairon".—M. *Winkler*.

Bill n° 342 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doreen Elizabeth Lawton Batty".—M. *Winkler*.

Bill n° 343 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Meldrum Drysdale McGown".—M. *Winkler*.

Bill n° 344 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Elizabeth Wood Jackson".—M. *Winkler*.

Bill n° 345 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Ryan Heke".—M. *Winkler*.

Le Bill n° 334, Loi modifiant la Loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée, est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité spécial des Affaires des anciens combattants*.

M. Pearson propose,—*Résolu*,—Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole au Traité de l'Atlantique-Nord, signé à Paris le 27 mai 1952, visant à étendre à la Communauté européenne de défense les garanties que prévoit l'article cinq du traité, et que cette Chambre l'approuve.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 336, Loi sur les contrats d'assurance ou de réassurance maritime et aérienne contre les risques de guerre;

M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant;

M. Macdonnell (*Greenwood*), appuyé par M. Ross (*Souris*), propose en amendement: Que ce bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que l'objet dont il traite soit renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, est retirée, du consentement unanime.

Et la motion principale: Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois, est mise aux voix et agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyée au *comité permanent de la banque et du commerce*.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 279 (Y-8 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Banque d'expansion industrielle":

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 62 (O) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*, (modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphique)", est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution des dépenses d'établissement, des valeurs, des prêts, etc., de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue de permettre à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada d'effectuer des dépenses d'établissement au cours de l'année 1952 n'excédant pas \$154,755,280 et d'effectuer certaines dépenses d'établissement et de conclure certains contrats avant le 1^{er} juillet 1953; d'autoriser les Chemins de fer nationaux à émettre des valeurs afin de fournir les sommes requises pour les dépenses autorisées; de stipuler que le principal global des valeurs, non compris les titres émis pour garantir des prêts temporaires consentis par le ministre des Finances, en cours à quelque époque, ne devra pas excéder \$202,405,280; de permettre au gouverneur en conseil de garantir le principal et l'intérêt des valeurs émises par la Compagnie pour la fin susdite; d'autoriser le ministre des Finances à consentir à ladite Compagnie des prêts temporaires garantis par ces valeurs, et dont le principal ne doit pas excéder la somme de \$202,405,280, afin de permettre à ladite Compagnie de couvrir de telles dépenses. La mesure permet d'aider et d'assister financièrement d'autres compagnies dudit réseau des Chemins de fer nationaux.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 346, Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1952, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à autoriser le gouvernement du Canada à conclure des conventions fiscales avec les gouvernements des provinces.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi afin d'autoriser:

a) Le ministre des Finances, au nom du gouvernement du Canada, à conclure avec les gouvernements des provinces des conventions stipulant, notamment, sous réserve des conditions qui peuvent être agréées, que, moyennant le consentement desdits gouvernements à ne pas lever d'impôt sur le revenu, d'impôt sur le revenu des corporations, d'impôt corporatif ou de droits successoraux pendant une période quinquennale, ou pendant toute période moins longue, le gouvernement du Canada payera une compensation auxdits gouvernements; et

b) Le ministre des Finances à verser au gouvernement de chaque province la moitié de l'impôt sur le revenu perçu de corporations dont l'entreprise principale consiste à distribuer au public, ou à produire pour distribution au public, de l'énergie électrique, du gaz ou de la vapeur relativement au revenu des corporations obtenu de ladite distribution ou production dans cette province au cours de la période commençant le 1^{er} janvier 1952 et expirant le 31 décembre 1956.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 347, Loi autorisant le gouvernement du Canada à conclure des conventions avec les gouvernements provinciaux, aux termes desquelles les provinces, en retour d'une compensation, s'engagent à s'abstenir de lever certains impôts pour un temps limité, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 309 (V-10 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi du Code criminel (Réunions de courses)";

M. Fournier (*Hull*), pour M. Gardiner, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 13 juin 1952.

N° 73

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 18 JUIN 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

17 juin 1952.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, le mercredi 18 juin 1952, à 5 h. 45 du soir, pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble serviteur,

Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'Administration),
J.-F. DELAUTE.

L'honorable

Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

M. Croll, du comité spécial des dépenses aux fins de la défense, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:—

Le Comité a été constitué au moyen d'une résolution adoptée à la Chambre le 3 avril 1952, ainsi qu'il suit:

La Chambre décide qu'un comité soit institué en vue d'étudier toute dépense de deniers publics aux fins de la défense nationale et tous engagements de dépense auxdites fins encourus depuis le 31 mars 1950, et de faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues à ce sujet et indiquant, notamment, quelles économies compatibles avec l'exécution de la politique décidée par le Gouvernement peuvent, s'il y a lieu, y être faites; que le comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers et à interroger des témoins; et que, par dérogation à l'article 65 du Règlement, le comité se compose de vingt-six membres, que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Le Comité a tenu sa première séance le 8 avril 1952; il s'est réuni dix-huit fois par la suite, la dernière réunion ayant eu lieu le 12 juin 1952.

Le Comité a interrogé nombre de témoins du ministère de la Défense nationale et du ministère de la Production de défense, dont M. C. M. Drury, sous-ministre et M. E. B. Armstrong, sous-ministre adjoint (Finances) du ministère de la Défense nationale; et M. M. W. Mackenzie, alors sous-ministre, M. T. N. Beaupré, sous-ministre adjoint; M. K. O. Grant, directeur de la Division du matériel mécanisé; M. E. V. Ripplingille, jr., directeur de la Division des aéronefs; M. H. R. Malley, directeur de la Division des munitions; M. Wm. Cunningham, Sous-directeur de la Division de la construction de navires et M. W. J. W. Reid, directeur de la Division des armes à feu, tous du ministère de la Production de défense. En outre, le Comité a interrogé M. Angus McGugan, commissaire de la Commission maritime canadienne, et M. D. B. Mansur, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Les témoins étaient accompagnés de nombre d'autres fonctionnaires qui assistaient aux séances selon les nécessités.

Les travaux du Comité ont été allégés par un sous-comité de l'agenda et de la procédure, composé du président et de MM. E. T. Applewhaite, R. O. Campney, J. Dickey, P. Gauthier (*Portneuf*), D. S. Harkness, J. M. Macdonnell, A. M. Stewart (*Winnipeg-Nord*) et R. Thomas. Le sous-comité de l'agenda et de la procédure s'est réuni neuf fois et il a présenté six rapports.

Au cours de sa première séance, le Comité a adopté une résolution recommandant que les procès-verbaux et témoignages du comité spécial sur les dépenses de défense, qui avait été constitué au cours de la seconde session de 1951, soient déferés au Comité, ainsi que tous les documents et dossiers dont il avait été saisi.

Grâce à ladite résolution, le Comité a disposé de nombreux documents et mémoires qui ont été déposés au cours des audiences dudit comité, dont les plus importants sont les suivants:

Mémoires

1. Cadres du ministère de la Défense nationale, par M. C. M. Drury.
2. Cadres du ministère de la Production de défense et marche suivie pour passer les commandes et adjuger les contrats, par M. M. W. Mackenzie.
3. Fonction du conseil du Trésor et du ministère des Finances relativement à la surveillance des dépenses de défense, par M. R. B. Bryce.

Documents (Appendices)

- D. Solde et allocations mensuelles versées aux militaires de tous grades.
- E. OTAN—Programme d'aide réciproque jusqu'au 10 décembre 1951.
- F. État relatif aux prévisions budgétaires et aux dépenses en 1950-1951.
- G. État cumulatif des dépenses effectuées en 1951-1952 jusqu'au 30 novembre 1951.
- H. Analyse des contrats demandés par le Service de l'obtention du matériel.
- I. Sommaires des dépenses effectuées en 1950-1951 et en 1951-1952 jusqu'au 31 octobre 1951.
- J. Frais des opérations poursuivies par la Marine, l'Armée et l'Aviation canadiennes en Corée jusqu'au 31 octobre 1951.
- K. Frais de la 27^e Brigade d'infanterie canadienne jusqu'au 30 novembre 1951.
- L. Casernes et mess adjugés à forfait depuis avril 1950 jusqu'en octobre 1951.
- M. Terrains et bâtiments achetés et loués depuis avril 1950 jusqu'en octobre 1951.
- N. Commandes passées par la Corporation commerciale canadienne et le ministère de la Production de défense pour le compte du ministère de la Défense, relativement à du matériel spécial de combat, d'une valeur de \$1,238,000,000.

Le Comité avait à sa disposition tous les documents déposés au Comité spécial sur les dépenses de défense qui a siégé au cours de la seconde session de 1951. En outre, le ministère de la Défense nationale a mis à jour jusqu'au 31 janvier 1952 et déposé auprès du Comité tous les appendices énumérés ci-dessus, sauf les appendices F et N qui couvraient 39 pages des procès-verbaux et témoignages imprimés. L'appendice F formait un tout complet, tandis que le ministère de la Production de défense a développé et poussé plus loin les renseignements contenus dans l'appendice N. Le nouveau document, intitulé: *Commandes relatives à la défense du Canada, d'avril 1950 à janvier 1952*, renfermait 46 pages et énumérait 507 commandes d'une valeur globale de plus de \$1,300,000,000, portant sur les principaux articles de matériel de combat commandés par la Corporation commerciale canadienne et le ministère de la Production de défense pour le compte du ministère de la Défense, au cours de la période allant du 1^{er} avril 1950 jusqu'au 31 janvier 1952.

M. E. B. Armstrong, sous-ministre adjoint (Finances), du ministère de la Défense nationale, a expliqué par le détail la Surveillance et la comptabilité du matériel et des magasins au ministère de la Défense nationale. En outre, le Comité a demandé et obtenu des documents fournissant des renseignements détaillés à l'égard des vols, fraudes, incendies et autres pertes subies par la Marine, l'Armée et l'Aviation au cours des années financières 1950-1951 et 1951-1952. Au total, ces documents renfermaient 182 pages de données pertinentes.

Le Comité a obtenu tous les renseignements qu'il cherchait, mais il n'a pas procédé à l'examen des questions suivantes:

Parties constituantes de certains avions de combat, de vaisseaux et d'armements considérés comme secrets.

AIDE SOUS FORME D'IMMOBILISATION

M. T. N. Beaupré, sous-ministre adjoint au ministère de la Production de défense, a témoigné au sujet de la ligne de conduite du ministère relativement à l'administration des capitaux d'immobilisation affectés à la construction ou à

l'acquisition de bâtiments, appartenant à la Couronne, de machines et d'outillage servant à la production d'approvisionnements de défense, lorsque les installations n'étaient disponibles nulle part ailleurs au Canada; il a déposé auprès du Comité un sommaire de tous les contrats concernant l'aide sous forme d'immobilisation, ainsi que tous les contrats séparés, sauf un petit nombre tenus secrets pour raisons de sécurité.

Un grand nombre d'autres documents ont été déposés et imprimés en appendices; en outre on a fait de vive voix certaines déclarations en réponse à des requêtes et à des questions particulières.

Surveillance et comptabilité du matériel et des magasins du ministère de la Défense nationale

Le Comité a demandé à M. E. B. Armstrong, sous-ministre adjoint (Finances) du ministère de la Défense nationale, d'expliquer la méthode de surveillance et de comptabilité à l'égard du matériel et des magasins du ministère.

M. Armstrong a d'abord présenté une description générale des méthodes en usage dans les cinq dépôts navals, dans les quatre dépôts de matériel de guerre de l'armée et dans les quatre dépôts d'approvisionnements de l'aviation, puis il a décrit les responsabilités des cinq divisions principales que comprend une section:

1. la section de la surveillance des marchandises
2. la section de l'entreposage
3. la section de la réception et de la distribution
4. la section des services techniques
5. la section des inventaires.

Le témoin a ensuite décrit la méthode particulière à l'unité pour ce qui est de la surveillance des magasins dans chaque service. A cet égard, les façons de procéder et les méthodes en usage dans la Marine ont fait l'objet d'une discussion approfondie.

Le témoin a décrit la méthode d'inventaire des objets durables, des articles de consommation, des armements et des approvisionnements de la Marine et les méthodes de comptabilité du prix de revient en usage dans les chantiers de construction de navires.

Le Comité a aussi entendu un rapport sur les méthodes de surveillance dans l'armée et dans l'aviation à l'égard des objets de consommation, des objets non destinés à la consommation, des denrées alimentaires, des pièces de rechange, du combustible, de l'essence et des lubrifiants, du matériel dentaire, des matériaux, des fournitures et du matériel et des instruments médicaux.

Le témoin a donné des explications détaillées de l'organisation du personnel et des responsabilités de la section du vérificateur en chef du ministère de la Défense nationale et de la méthode d'amortissement en usage au ministère.

Amortissements à la suite de vols, d'incendies et autres causes

Le Comité a examiné des documents déposés par le ministère, donnant sous les rubriques suivantes le détail des amortissements effectués durant les années financières 1950-1951 et 1951-1952: les pertes attribuables au vol ou à la fraude, à l'incendie et autres causes.

Voici les pertes (moins les récupérations) pour les deux années financières, comme le révèlent ces documents:

	Marine royale canadienne	Armée canadienne	Aviation royale canadienne	Total
	\$	\$	\$	\$
Vol et fraude	4,947.13	65,119.25	15,743.37	85,809.75
Incendie	317,812.56	2,415,589.25	2,472,468.73	5,205,970.54
Autres amor- tissements	1,171,104.65	465,238.14	576,588.36	2,212,931.15

Les amortissements précités à l'égard de la Marine royale canadienne se chiffrent à \$1,171,104.65 comprennent \$1,055,000 couvrant l'usure des aéronefs durant les années à l'étude. De même, le montant concernant le CARC s'élevant à \$576,588.36 comprend \$303,617 couvrant les dommages subis au cours des opérations par deux aéronefs.

Durant la même période où ces pertes se sont produites, on a enregistré à la suite des inventaires des excédents s'élevant à \$643,193.09.

Sur les pertes attribuables aux incendies dans les trois armes, et qui se chiffraient par \$5,205,970.54, deux incendies désastreux, un au dépôt central des magasins militaires n° 26, à Ottawa, le 2 juin 1951, l'autre au dépôt des réparations n° 6 du CARC, à Trenton, le 2 janvier 1952, ont causé des dommages évalués à \$3,036,420.26.

Pertes causées par les incendies

Les pertes causées par les incendies au dépôt central des magasins militaires n° 26, à Ottawa, et au dépôt de réparations n° 6 du CARC, à Trenton, ont été examinés soigneusement. Le Comité a pu étudier les constatations et les conclusions des cours d'enquête, qui ont enquêté sur ces pertes, ainsi que tout autre renseignement dont il a eu besoin. Le Comité a enquêté sur les lieux au dépôt central des magasins militaires n° 26 quand il est venu étudier les pertes causées par l'incendie à ce dépôt.

Les causes des incendies qui ont éclaté au dépôt des magasins militaires n° 26, à Ottawa, le 2 juin 1951, et au dépôt de réparations n° 6 du CARC, à Trenton, le 2 janvier 1952, sont inconnues. On a démontré que le ministère de la Défense nationale a pris les moyens destinés à améliorer les services de protection contre les incendies dans la mesure où les enquêtes auxquelles ont donné lieu les incendies en cause le montrait désirable; mais toutes les mesures proposées n'ont pas été pleinement mises en application.

Camp de Farnham

Le Comité a aussi examiné en détail les pertes subies par suite de vols effectués au camp de Farnham au cours de 1949. Voici ce qui ressort des témoignages entendus:

- Le camp a été établi en 1941.
- Il consistait en bâtiments temporaires qu'on prévoyait durer 10 ans et qui étaient destinés à desservir un camp de tentes.
- Le camp a primitivement coûté, y compris le déblayage, les services d'excavation, etc., \$96,344.40. La valeur dépréciée en 1949, sur une durée probable de dix ans, était de \$9,634.44.
- Le camp comprenait 214 bâtiments. Trente et une des baraques ont été volées, dont 26 ont été recouvrées. Outre les baraques, une certaine quantité de matériel technique usagé a été volé. On estime la valeur des biens volés à environ \$5,354.11, à l'égard desquels on a recouvré \$1,803.50, ce qui laisse une perte nette de \$3,551.61.

- e) Les deux gardiens civils du camp ont été directement impliqués dans le vol.
- f) Le corps du génie avait la responsabilité de vérifier périodiquement le camp et, dans certains cas, il a omis de signaler les vols aux autorités compétentes. L'officier en cause n'a pas été formellement puni, parce que la gravité de l'omission était atténuée par suite de la lourde tâche qui lui incombait au cours de la période en question.
- g) La cour d'enquête a constaté que la sécurité complète du camp aurait exigé l'emploi de 16 hommes à temps continu, au coût estimatif de \$24,000 par année.
- h) Cent quatre-vingt-trois des bâtiments du camp ont été vendus par l'entremise de la Corporation des biens de guerre en 1950. La vente a rapporté \$4,840, soit environ \$26 par baraque.

Les commandes de la Défense canadienne, avril 1950 à janvier 1952

Le Comité a examiné la pièce A intitulée "Commandes pour la Défense Canadienne", qui comprend 46 pages indiquant 507 commandes d'une valeur totale de 1,300 millions relatives à des articles choisis de matériel de guerre et passées par la Corporation commerciale canadienne et le ministère de la Production de défense, au nom du ministère de la Défense nationale, durant la période allant du 1^{er} avril 1950 au 1^{er} janvier 1952. Conformément au premier rapport du sous-comité du programme, la première partie de cette pièce qui a été examinée, a été celle qui contenait 108 articles visant les chars de combat, les armes automotrices et autres véhicules militaires.

Un poste commun visant les aéronefs et se chiffrant par \$668,962,840, n'a pas été examiné pour des raisons de sécurité.

Véhicules

Le Comité a obtenu un aperçu des problèmes en jeu et le programme suivi en vue de procurer les trois types de base dans le cas des véhicules militaires, tel que le prévoit le programme du Canada.

Le Comité a appris que les trois types en question étaient destinés aux troupes de campagne et présentaient certaines caractéristiques spéciales à l'égard des canalisations électriques, des châssis et des moteurs et de la construction générale, de nature à les rendre propres au combat. Les témoins ont déclaré que le ministère de la Défense nationale achète autant que possible des véhicules de modèle commercial aux fins normales d'administration en temps de paix au Canada, mais que les articles à l'étude n'étaient pas destinés à des fins normales d'administration mais plutôt à servir en campagne.

Le Comité a examiné en détail d'autres contrats relatifs aux véhicules, soit des transporteurs de 25, 30 et 50 tonnes, des autobus, des lance-flamme, des remorques et des chars.

Armes et munitions

Le Comité a entendu des témoignages à l'égard de 312 postes relatifs aux achats d'armes et de munitions.

Le Comité a étudié en détail les dépenses à l'égard d'une grande variété d'armes et de munitions, y compris des armes portatives et des mitrailleuses d'un calibre inférieur à .60 (ou de 15.2mm); des canons d'artillerie et de marine de plus de .60; des mortiers et des lance-projectiles; du matériel divers et d'autres produits apparentés; des munitions d'un calibre inférieur à .60; des munitions d'un calibre supérieur à .60; des munitions diverses, des bombes, des pièces constituantes et produits apparentés.

On a souligné au Comité les considérations relatives à la fonction militaire, à l'économie et aux autres sources possibles d'approvisionnement lorsqu'il s'agit de décider l'achat d'articles divers.

Aéronefs

Le Comité a examiné les 21 commandes mentionnées dans le document intitulé "Commandes de la Défense canadienne".

On a entendu des témoignages à l'égard des types d'aéronefs et de leur coût. Une attention particulière a été portée au coût de fabrication des avions T33 et Harvard et l'on a examiné divers autres articles, y compris les hélicoptères et les "Expeditors".

Le Comité a appris qu'un certain nombre de différents types d'avions militaires étaient achetés par les États-Unis des fabricants canadiens.

Navires

Le Comité a entendu des dépositions relatives au programme de construction navale, en général, qu'on a revu à la lumière des 66 commandes de cet équipement figurant à la liste des commandes visant la défense du Canada. On a fourni des renseignements qui portent sur les usages, les devis et le coût de plusieurs types différents de navires. On a également entendu des témoignages à ce propos, sur les conditions des contrats et la façon de les négocier.

Un membre de la Commission maritime, convoqué au Comité, lui a exposé la ligne de conduite que suit la Commission lorsqu'elle doit recommander certains chantiers maritimes afin d'entreprendre la construction et le radoub pour le compte du gouvernement fédéral.

Base d'obtention de matériel de caserne et de vêtements, y compris des articles servant à la mobilisation

Le Comité a reçu du sous-ministre de la Défense nationale une explication du principe dont on s'inspire lorsqu'il s'agit de se procurer le matériel de caserne et l'équipement pour les trois armes durant la période de deux ans à l'étude.

Des témoins ont affirmé au Comité qu'à l'aube de chaque année financière, les services d'approvisionnement des trois armes estiment le montant des divers articles de magasins qu'il faudra dans la période de douze mois qui suit.

Il faut prendre des dispositions afin de:

1. Satisfaire à la consommation actuelle.
2. Compléter le stock d'exploitation.
3. Couvrir la période principale (de neuf mois) durant laquelle on a passé les commandes mais sans recevoir d'expédition.
4. Pourvoir aux stocks de mobilisation.

On a affirmé, au cours des dépositions, que la guerre de Corée a nécessité l'équipement d'une nouvelle brigade dans un bref délai; par suite, les stocks de vêtements, d'équipement personnel et de matériel de caserne ont été presque épuisés. Aussi, est-il devenu nécessaire, en 1950, de remplacer les stocks emmagasinés dans les dépôts qu'on avait consommés dans ces circonstances spéciales. De plus, du 1^{er} avril 1950 au 1^{er} avril 1952, l'effectif global des forces armées, tant de l'active que de la réserve, est passé de 101,110 à 159,133.

En 1951, on a décidé d'acquérir du matériel, des vêtements et de l'équipement pour pourvoir à une mobilisation rapide en temps de guerre. Étant donné l'urgence de la situation, on a calculé les quantités de plusieurs articles destinés à la mobilisation en prenant le nombre global d'hommes à engager et en le

multipliant par le chiffre du barème de livraison de chaque article d'équipement. A ce propos, le témoin a déclaré qu'on aurait pu arriver à un calcul plus précis des besoins de chacun de ces articles si, à l'égard de chacun on avait pu faire une étude fouillée des types, du nombre et des emplacements de toutes les installations qu'il faudrait en cas de mobilisation générale et si l'on avait fait, sur la base de ces études approfondies, un calcul des approvisionnements requis pour exploiter chacune de ces installations. Mais en 1951 on n'a eu ni le temps ni le personnel pour accomplir une telle tâche. En outre, on a signalé que le plan de mobilisation, advenant qu'il soit nécessaire d'y donner suite, doit être fort souple, de façon à servir en cas de mobilisation immédiate ou dans un avenir lointain, au cas où elle aurait lieu en été ou en hiver.

Des demandes de contrat ayant été formulées à l'égard de ces besoins, le ministère de la Production de défense a entrepris l'achat de ces articles.

On a affirmé, au cours des dépositions que, vu que le matériel de camps, de casernes et d'hôpitaux se rapproche de près des articles normaux de fabrication commerciale, la livraison en a été beaucoup plus rapide que celle des armes dont la capacité de fabrication est bien plus restreinte. On a signalé qu'ils ne deviennent pas désuets, toutefois, et si le besoin de ces stocks de mobilisation disparaît, on peut les affecter à l'usage courant, ce qui réduira le besoin d'obtenir, durant la période subséquente, d'autres articles aux fins de la consommation. De façon générale, à quelques exceptions près, la plupart des articles seraient consommés durant une année à une année et demie d'opérations courantes, au niveau actuel.

Le Comité a entendu des dépositions portant que, depuis qu'on a passé les premières réquisitions, le ministère de la Défense nationale ne cesse de reviser ses besoins, à la lumière des circonstances changeantes; par suite, on a effectué plusieurs mises au point dans les commandes.

Le Comité a examiné minutieusement certaines des réquisitions du ministère à l'égard d'articles de caserne et d'effets d'habillement, tels que fourchettes, théières, moquettes, tapis, lampes, mallettes et malles, couvre-chefs, chaussettes, chaussures, uniformes de combat et tuniques.

Les témoignages rendus au Comité au sujet de la fourniture des bottes et souliers peuvent servir à illustrer le genre de considérations dont s'inspire la fourniture de ces articles. Le Comité a appris que les chaussures sont acquises d'après un taux de consommation déterminé d'avance et qui varie suivant l'article en cause et, dans certains cas suivant le service, et que dans cette catégorie entrent un grand nombre d'articles, y compris bottes et souliers, bottes de motocycliste, bottes d'aviateur "mukluks" couvre-chaussures, souliers de gymnase, caoutchoucs, etc.

Le témoin a signalé la quantité de bottes et de souliers requise pour les trois armes pour les années 1950-1951 et 1951-1952. A ce sujet, il a déclaré que la base sur laquelle se fondent les calculs de la Marine royale canadienne pour les forces actives et les forces de la réserve en 1950-1951 devient apparente si l'on examine l'échelle de distribution des divers éléments de l'effectif, de même que la consommation de chaussures calculée pour chacun de ces éléments en regard des effectifs courants et des nouvelles recrues.

D'abord, dans la force active de la M.R.C. dont l'effectif est de 10,715 hommes, le taux de consommation étant d'une paire de chaussures par homme, par an, le service d'entretien exige 10,715 paires. Le chiffre brut des recrues durant la même période a été de 2,762 hommes et l'échelle de distribution pour les nouvelles recrues est de trois paires par homme, d'où nécessité de fournir aux recrues 8,286 paires. Ainsi, la Marine, service actif, avait besoin, pour 1950-1951, de 10,715 paires de chaussures, plus 8,286 paires, soit en tout de 19,001 paires de chaussures.

Compte tenu des mêmes facteurs, l'effectif de la réserve navale était de 3,579 hommes; un homme usant une paire de chaussures par an, cela créait donc une demande de 3,579 paires. Le nombre de nouvelles recrues s'établissait, en chiffres bruts, à 883 hommes; chaque homme recevant deux paires de chaussures, il en fallait 1,776 paires. Donc, en 1950-1951, la réserve a eu besoin de 3,579 plus 1,776 paires, soit, au total, 5,345 paires.

La Division universitaire d'instruction navale avait un effectif de 1,648 hommes; le taux de consommation, en matière de chaussures, était calculé, comme pour la réserve, à raison d'une paire par homme et par an. On avait donc besoin dans ce cas de 1,648 paires. Le chiffre brut des engagements pour la période a été de 500 hommes; une nouvelle distribution de deux paires de chaussures par homme a créé une demande de 1,000 paires pour les nouveaux engagés. La demande totale de la Division universitaire d'instruction navale a donc été de 2,648 paires. Enfin, le Corps de cadets de la marine royale canadienne, dont l'effectif s'élève à 10,000 membres, a un chiffre de consommation fixé au quart de ses effectifs, ce qui leur donne droit à 2,500 paires. Les nouveaux éléments ont été estimés, en chiffres bruts, à 5,000; chaque nouveau membre ayant reçu à son arrivée une paire de chaussures, il a donc fallu 5,000 paires. Donc le total des paires de chaussures distribuées aux Cadets de la marine a été de 7,500 paires.

La somme des quatre totaux suivants: 19,001, 5,345, 2,648 et 7,500 s'élève à 34,494. Il ressort de plus, d'après les témoignages, qu'il faut constituer des stocks de distribution sur la base de 10 p. 100 du chiffre brut du recrutement, d'où il suit qu'il faut ajouter à ce chiffre encore 1,605 paires. Il faut encore ajouter un nombre supplémentaire de paires correspondant au quart de ce dernier total, soit 9,024, afin d'assurer une assez grande variété de pointures dans les divers centres de distribution. Le total global pour l'année 1950-1951 est donc de 34,494 plus 1,605 plus 9,024, soit 45,123 paires.

La demande pour 1951-1952, fondée sur les mêmes calculs, s'établit à 56,191 paires.

On a estimé qu'il faudrait établir en cas de mobilisation, une réserve de 108,000 paires de chaussures, soit environ l'équivalent d'une consommation de deux ans au rythme actuel, pour répondre aux besoins de la Marine.

Les témoignages fournis établissent que les besoins de l'armée ont été calculés de façon analogue, deux éléments de plus entrant en jeu. Il est nécessaire de conserver en Corée, pour répondre aux besoins de la 25^e brigade canadienne d'infanterie, une réserve suffisante pour un an, soit 32,000 paires de chaussures. Les chiffres de 1950-1951 tiennent compte de cette nécessité. Une réserve analogue de 21,000 paires de chaussures destinées à la 27^e brigade d'infanterie canadienne, le chiffre étant fondé sur une consommation moins élevée, a été incluse dans l'estimation des besoins pour 1951-1952.

Les besoins globaux de l'armée en 1950-1951, tels qu'ils ont été exposés par le témoin, s'élèvent à 283,294 paires de bottines et de souliers, le chiffre étant de 358,016 pour l'année 1951-1952. La réserve dont l'armée aurait besoin en cas de mobilisation a été estimée à 522,525 paires de bottines et de souliers.

Les besoins du C.A.R.C., calculés selon les mêmes normes que les deux autres services, ont été établis à 83,003 paires en 1950-1951 et 121,267 paires en 1951-1952. La réserve qui serait nécessaire en cas de mobilisation a été estimée à 72,090 paires.

Construction

M. D. B. Mansur, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a communiqué au Comité une déclaration sur le programme de construction du ministère de la Défense nationale, exécuté par la Société centrale

d'hypothèques et de logement et par la *Defence Construction Limited*. Il a défini les rapports qui existent entre l'un et l'autre de ces organismes, ainsi qu'entre eux et le ministère de la Défense nationale; il a indiqué comment on procède pour faire exécuter les travaux nécessaires de construction.

Les données fournies indiquent que le programme de construction de logements pour le personnel marié, au cours des trois années 1949 à 1951, a comporté l'aménagement de 10,658 logements et de 31 écoles pour les enfants à charge, de même que l'aménagement des terrains à cette fin.

Le témoin a communiqué des chiffres indiquant la somme d'argent affectée jusqu'ici aux logements de personnel marié et à d'autres aménagements ainsi que la somme des paiements déjà versés à cet égard. La somme globale affectée jusqu'ici aux logements du personnel s'établit à \$110,886,000, les paiements effectués jusqu'ici représentant un montant de \$77,262,000. Le chiffre estimatif des contrats qui n'ont pas encore été adjugés s'établit à \$16,158,000. On a signalé qu'environ 16,000 hommes, soit, estime-t-on, environ 12 p. 100 de l'effectif de l'industrie du bâtiment, travaillent sur place actuellement à l'exécution de contrats de défense de toutes sortes.

Le témoin a déclaré que les logements pour le personnel marié ne comportent pas de superflu; on cherche à obtenir la plus large superficie utilisable possible au prix le plus bas, tout en maintenant des normes de construction qui se comparent favorablement à celles d'autres entreprises de logements de même catégorie exécutées au Canada vers la même époque. Il a ajouté que les plans et devis représentent un minimum raisonnable, établi à la lumière des circonstances.

Au dire du témoin, les différends survenus entre la Société centrale d'hypothèques et de logement et le ministère de la Défense nationale tiennent surtout au refus de ce dernier d'autoriser des dépenses à l'égard de certains articles qui, de l'avis de la Société, devraient être inclus.

Selon les témoignages entendus, les écoles destinées aux personnes à charge et qu'on construit actuellement pour le compte du ministère de la Défense nationale équivalent sensiblement à celles qui se construisent actuellement dans les villes du pays.

Le Comité a appris que les autres entreprises de construction d'intérêt militaire comprennent à peu près tous les genres d'immeubles, mais que les entreprises qui reviennent le plus souvent à travers le pays comprennent les casernes et aux mess prévoient, à son avis, des logements suffisants, mais non central.

M. Mansur a déclaré, au cours de sa déposition, que les devis relatifs aux casernes et aux mess prévoient, à son avis, des logements suffisants, mais non somptueux.

Les logements des étudiants d'université qu'on construit depuis dix ans sont d'une catégorie et d'une qualité largement supérieures à celles des logements qu'on offre à nos troupes.

Le Comité a appris que des prélèvements sont effectués sur la solde du personnel qui occupe les logements des hommes mariés.

Un exemplaire des *Procès-verbaux et témoignages* est déposé avec le présent rapport, ainsi que 26 pièces fournies au Comité.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 10 des Journaux.)

M. Croll, du comité spécial des Affaires des anciens combattants, présente le troisième et dernier rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Le Comité, ayant étudié les bills suivants, a convenu d'en faire rapport sans amendement:

Bill n° 182, Loi modifiant la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants;

Bill n° 183, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants;

Bill n° 334, Loi modifiant la Loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée.

Le Comité ayant aussi étudié le Bill n° 181, Loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge, a convenu d'en faire rapport avec un amendement.

Le Comité a examiné d'autres projets d'amendements aux articles 3, 6 et 31 dudit bill, mais comme la mise en œuvre de ces amendements relèverait les frais du contribuable, le Comité est d'avis qu'il n'a pas d'autre choix, en vertu du Règlement de la Chambre et aux termes de ses attributions, que de faire rapport desdits articles sans amendement. Cependant, le Comité recommande que le Gouvernement étudie l'opportunité d'apporter au Bill n° 181 les amendements suivants:

1. Que, à l'alinéa a) du paragraphe premier de l'article trois, les mots "soixante-cinq" soient supprimés et remplacés par le mot "soixante".

2. Que le paragraphe premier de l'article six soit modifié par l'insertion de ce qui suit, après l'alinéa h):

"i) l'intérêt sur les dépôts en banque et les obligations, et les dividendes sur les actions du capital d'une compagnie jusqu'à concurrence de vingt-cinq dollars par année, provenant de toutes ces sources;"
et en attribuant la lettre j) à l'alinéa i) actuel.

3. Que les paragraphes deux et trois de l'article trente et un soient supprimés et remplacés par ce qui suit:

"31. (2) Toute personne qui, immédiatement avant l'entrée en application de la présente loi, recevait une allocation en vertu de la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants*, peut toucher une allocation additionnelle égale au montant qu'elle aurait été admissible à recevoir selon la présente loi à l'égard de la période entre le premier janvier mil neuf cent cinquante-deux et l'entrée en application de la présente loi si celle-ci, sauf l'article quatre, avait été en vigueur durant cette période, moins tout montant qu'elle était admissible à recevoir selon la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants* à l'égard de cette période.

(3) Toute personne

a) à qui on a accordé une allocation prévue par la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants*, mais dont l'allocation a été discontinuée et n'était pas versée immédiatement avant l'entrée en application de la présente loi, pour le motif que le montant de son revenu la rendait inadmissible à cette allocation, ou

b) qui, avant l'entrée en vigueur de la présente loi, a soumis une demande d'allocations aux termes de la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants*, mais à qui l'allocation n'a pas été accordée pour le motif que le montant de son revenu la rendait inadmissible à cette allocation,

peut demander et recevoir, à l'égard de la période entre le premier janvier mil neuf cent cinquante-deux et l'entrée en application de la présente loi, une allocation égale au montant qu'elle aurait été admissible à toucher en vertu de la présente loi à l'égard de cette période si cette loi, sauf l'article quatre, avait été en vigueur durant cette période, moins le montant qu'elle était admissible à recevoir suivant la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants* à l'égard de ladite période."

Le Comité recommande, en outre, que le Gouvernement poursuive avec constance et sympathie l'étude des besoins et des exigences des bénéficiaires d'allocations aux anciens combattants, en tenant compte des vœux formulés à cet égard par les associations d'anciens combattants et, tout particulièrement, de ceux qui ont trait au revenu qu'il leur est loisible de toucher.

Il a été ordonné de faire réimprimer le Bill n° 181.

Une copie des témoignages recueillis à l'égard de toutes les questions déferées au Comité est annexée aux présentes.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 11 des Journaux.)

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 juin 1952,—État indiquant:—1. Quels rapports a-t-on reçus jusqu'à ce jour de la Commission fédérale-provinciale du bassin du Fraser, chargée d'enquêter sur le contrôle de la crue des eaux, l'exploitation de l'énergie et l'irrigation, et les problèmes connexes relatifs au réseau du fleuve Fraser?

2. Quels progrès a-t-on accomplis dans ces enquêtes jusqu'à ce jour et où en sont rendus, en général, les travaux de cette Commission?

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport, en date du 25 février 1952, de la Commission consultative sur les réclamations de guerre (très honorable J. L. Ilesley, juge en chef de la Nouvelle-Écosse, Commissaire), nommée par l'arrêté en conseil C.P. 3951, approuvé le 31 juillet 1951.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mai 1952,—État indiquant:—1. Au cours de la période du 1^{er} janvier 1951 au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des cravates destinées aux forces de défense?

2. Quels étaient le nombre et le prix des cravates prévus dans ces contrats?

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, présente à la Chambre,—Rapport annuel du Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada pour l'année 1951 (en anglais et en français).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 juin 1952,—État indiquant:—1. Combien de demandes la Commission d'assurance-chômage a-t-elle reçues de la part d'employés faisant partie des cadres de l'Administration pour le poste de surintendant régional des Prairies?

2. De quelles personnes se composait le comité d'examineurs à l'égard de ce poste, et quels ministères du gouvernement représentaient ces personnes?

3. De quelle façon tient-on les examens de promotion en vue de l'obtention de position pour la Commission d'assurance-chômage?

4. La Commission du service civil est-elle représentée dans tous ces comités d'examineurs?

5. Quel a été le candidat heureux au poste de surintendant régional des Prairies? De quelle partie du Canada est-il originaire?

6. Ce poste de surintendant régional a-t-il été offert au titulaire actuel par quelque fonctionnaire de la Commission d'assurance-chômage avant la tenue de l'examen?

7. Pour quelle raison ce poste n'a-t-il pas été accordé à un fonctionnaire faisant déjà partie de l'Administration de la région des Prairies?

8. Dans quels centres du Canada a-t-on rencontré les candidats à ce poste personnellement? S'ils n'ont pas obtenu une entrevue personnelle, sur quelles normes de compétence les membres du comité des examineurs ont-ils fondé leur décision?

9. Combien d'appels relatifs aux résultats d'examens de promotion la Commission du service civil a-t-elle reçus de la part d'employés de la Commission d'assurance-chômage en 1948, 1949, 1950 et 1951?

10. Dans combien de cas, les employés de la Commission d'assurance-chômage ont-ils obtenu gain de cause en matière d'avancement à la suite d'examens de promotion, en 1948, 1949, 1950 et 1951?

11. Combien d'employés ont quitté le service de la Commission d'assurance-chômage au cours des années 1948, 1949, 1950 et 1951?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 juin 1952,—État indiquant:—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950, quelque ministère du Gouvernement a-t-il conclu des contrats, et pour quels montants, avec la *Beech Industries Limited*, de Smiths Falls (Ontario)?

2. Dans l'affirmative, ces contrats prévoient-ils une clause de justes salaires et quelle est la teneur de cette clause?

3. Quels sont les taux de salaires courants dans cette région?

4. Quels sont les taux de juste salaire établis par le ministère du Travail à l'égard de cette région?

M. Benidickson, adjoint parlementaire au ministre des Transports, dépose, —Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mai 1952:—Copie des règlements établis par le conseil d'administration des Chemins de fer nationaux du Canada en vertu du chapitre 172 des Statuts révisés du Canada, 1927.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Exemplaire d'un accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique visant à assurer la sécurité sur les Grands lacs par la radio, signé à Ottawa le 21 février 1952 (édition bilingue).

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Courtemanche—1. Depuis 1935, quelque ministère du gouvernement fédéral a-t-il effectué des paiements à M. Armand Drouin, avocat, de Lac-Mégantic?

2. Dans l'affirmative, quelles sommes d'argent a-t-il versées et à quels titres, au cours de chaque année?

Par M. *Courtemanche*—1. Depuis 1935, quelque ministère du gouvernement fédéral a-t-il effectué des paiements à M. Guy Blanchette, avocat, de Sherbrooke?

2. Dans l'affirmative, quelles sommes d'argent a-t-il versées et à quels titres, au cours de chaque année?

Par M. *Courtemanche*—1. Depuis 1935, quelque ministère du gouvernement fédéral a-t-il effectué des paiements à M. Louis-Philippe Cliche, avocat, de Lac-Mégantic?

2. Dans l'affirmative, quelles sommes d'argent a-t-il versées et à quels titres, au cours de chaque année?

Par M. *Black* (Cumberland)—1. A-t-on décerné des médailles militaires britanniques à des résidents a) de la Nouvelle-Écosse, b) du Canada, au cours des douze derniers mois?

2. Dans l'affirmative, à qui, et en reconnaissance de quels services?

3. A-t-on décerné des médailles de la marine marchande à des résidents a) de la Nouvelle-Écosse, b) du Canada, au cours des douze derniers mois?

4. Dans l'affirmative, à qui, et en reconnaissance de quels services?

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. L'ORATEUR: Le 20 mai, le premier ministre m'a prié d'étudier l'article 60 du Règlement et d'exprimer mon opinion sur l'interprétation qu'il convient de lui donner. Les 4 et 5 juin, un débat s'est déroulé dans cette enceinte sur cet article du Règlement, dont voici le texte:

“Si une motion pour affectation de deniers publics ou imposition d'une charge sur le peuple est faite en Chambre, elle ne peut être immédiatement prise en considération ni mise en discussion; mais elle doit être ajournée à telle date que la Chambre juge à propos de fixer. Elle est alors renvoyée à un comité plénier avant que la Chambre adopte une résolution ou procède à un vote en la matière.”

Tous les honorables députés qui ont participé à la discussion admettent que la motion invitant l'Orateur à quitter le fauteuil pour permettre à la Chambre de se former en comité plénier pour l'étude d'une résolution précédant un bill comportant affectation de deniers publics, est sujette à débat. A mon avis, c'est là l'interprétation qu'il convient de donner, aussi longtemps que le paragraphe (a) de l'article 38 du Règlement restera dans sa forme présente.

La question qui suscite quelque controverse est celle-ci: dans quelle mesure peut-on permettre un débat sur la question? Ce problème a été considéré le 23 février 1942 par M. Glenn, alors Orateur (Débats, page 833). Il avait alors décidé que toute discussion devait s'en tenir à la proposition négative, qu'elle devait en outre être générale et ne point toucher les détails de la question.

Je rappelle que la motion tend à inviter l'Orateur à quitter le fauteuil et ainsi de suite. Elle ne tend pas à l'adoption du projet de résolution. Néanmoins on a eu jusqu'ici l'habitude d'en discuter comme s'il s'agissait d'une motion de ce genre. L'Orateur étant au fauteuil, le ministre fait une déclaration affirmative. Il lui arrive même d'entrer dans les détails. D'autres députés lui succèdent. Il en résulte, à cette étape-là, un débat complet sur le projet de résolution. Je suis persuadé que ce n'est pas là le but visé par l'article 60 du Règlement, pas plus que ce n'est conforme à la décision de M. l'Orateur Glenn, à laquelle je souscris.

Ayant soigneusement étudié la question j'en suis venu à la conclusion que s'il n'y a pas objection à l'examen du projet de résolution en comité plénier, il faut interdire tout débat sur la motion invitant l'Orateur à quitter le fauteuil. S'il en est qui sont opposés au projet de résolution toutefois, qui estiment qu'il n'a même pas à être examiné en comité plénier, ou s'ils réclament d'autres renseignements avant de souscrire à la motion, on devrait leur donner l'occasion d'en parler, après quoi le ministre pourrait répondre aux objections soulevées et fournir les renseignements demandés.

Par conséquent, je suis d'avis qu'il y a lieu de mettre fin à la coutume selon laquelle le ministre ouvre le débat sur la motion invitant l'Orateur à quitter le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'une résolution précédant un projet de loi entraînant la dépense de deniers publics.

Quand la Chambre était saisie du débat sur ce sujet, l'autre soir, un certain nombre de députés ont exprimé de l'inquiétude quant aux difficultés que l'Orateur éprouverait à maintenir la discussion dans les limites de l'interprétation ci-dessus. Je me rends compte de la difficulté, mais tout ce que je puis faire, c'est de demander à tous les députés de m'accorder leur coopération habituelle.

M. Chevrier propose,—*Résolu*,—Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique visant à assurer la sécurité sur les Grands lacs au moyen de la radio, signé à Ottawa, le 21 février 1952, et que cette Chambre l'approuve.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Le Bill n° 308, Loi revisant la composition du capital de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et pourvoyant à certaines autres questions financières, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 307, (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les produits laitiers du Canada", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 332, Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage;

Mr. Gregg propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission, M. Gregg propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 331, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1951) en ce qui concerne le rajustement de la représentation à la Chambre des communes.

Bill n° 335, Loi modifiant la Loi des installations frigorifiques.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé les amendements apportés par cette Chambre au Bill n° 310 (D-11 du Sénat), intitulé: "Loi réglementant la circulation sur les terrains du gouvernement", sans modification.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 348 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Speyer".

Bill n° 349 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorraine Souillet Heaven".

Bill n° 350 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Elizabeth Johnston Rawson".

Bill n° 351 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Luba Hirschfield Mott".

Bill n° 352 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Anne Sweeting Russell".

Bill n° 353 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Stirling Price".

Bill n° 354 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Irene Ross Roche".

Bill n° 355 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Regina Landry Brouillard".

Bill n° 356 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Paul Malo".

Bill n° 357 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Arthur Reeve".

Bill n° 358 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Mary Barton Vallis".

Bill n° 359 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Edward James".

Bill n° 360 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Mary Reusing Hutchins".

Bill n° 361 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Lewis Lipton".

Bill n° 362 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Kovacs".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 337, Loi concernant les territoires du Nord-Ouest;

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend à la salle du Sénat;

Et à son retour;

M. l'Orateur rapporte que Son Honneur l'honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

- Loi pour faire droit à Ludwik Bulkiewicz.
- Loi pour faire droit à Jean Betton Harris.
- Loi pour faire droit à Violet Mary Bailey Black.
- Loi pour faire droit à Corinne Larocque Sergent.
- Loi pour faire droit à Omer Montpetit.
- Loi pour faire droit à Ismena Archange Labatt Chipman.
- Loi pour faire droit à Rosé Larocque Crawford.
- Loi pour faire droit à Gladys Lucille Jane Annal Williams.
- Loi pour faire droit à Emily Amelia Ahern Manhire.
- Loi pour faire droit à Margaret Joyce Berryman Thomas.
- Loi pour faire droit à Lillian Deutsch Payne.
- Loi pour faire droit à Murdoch Graham Nicholson.
- Loi pour faire droit à Jeanne Antoinette Sophie Helena Kessler Meyer.
- Loi pour faire droit à John Stachyshyn.
- Loi pour faire droit à Theodora Dunska Williams.
- Loi pour faire droit à Marguerite Mary Winn Nelson.
- Loi pour faire droit à Roger Pilon.
- Loi pour faire droit à Winnifred Shirley Nice Perry.
- Loi pour faire droit à Ursula Runge Kniewel Fijalkowski.
- Loi pour faire droit à Bella Sybil Feinman Brenton.
- Loi pour faire droit à Helen Kouri Cumas.
- Loi pour faire droit à Cora Marguerite Blume.
- Loi pour faire droit à Marie Maude Louise Ladriere Cook Tooby, autrement connue sous le nom de Marie Maude Louise Ladriere Cook-Salisbury Tooby.
- Loi pour faire droit à Laetitia Daigneault Martel.
- Loi pour faire droit à James Alexander Ford.
- Loi pour faire droit à Joseph Gerard Abondius Fauvel.
- Loi pour faire droit à Richard Patenaude.
- Loi pour faire droit à Françoise Bellehumeur Dixon.
- Loi pour faire droit à Cynthia Daphne Roberts Gagne.

- Loi pour faire droit à Dorothy May Tucker Patterson.
Loi pour faire droit à Reginald Clare Darrah.
Loi pour faire droit à Marjie Weston Frost Law.
Loi pour faire droit à Carmen Verna Garcia Copping.
Loi pour faire droit à Edna Ruth Dowsett Young.
Loi pour faire droit à Eleanor Mary Courtney Flannery.
Loi pour faire droit à Florence (Fannie Ruth) Sacks Roitman.
Loi pour faire droit à William Wallace Watson.
Loi pour faire droit à Russell James Barrett.
Loi pour faire droit à Alice Sabria O'Connor Muskett.
Loi pour faire droit à Julia Emma Pearl Sager Noiseux.
Loi pour faire droit à David Gilmore Bennett.
Loi pour faire droit à Kathleen Hilda Turk Woodall.
Loi pour faire droit à Mary Elizabeth Cate Lowe.
Loi pour faire droit à Aldea Gendreau Bourbonnais.
Loi pour faire droit à Peter Ernest Walker.
Loi pour faire droit à Dorothy Agnes Kearns Bradley.
Loi pour faire droit à Sarah Bernstein Smith.
Loi pour faire droit à Margaret Gladys Redman Glassco.
Loi pour faire droit à Louise Joslyn Smith Harvey-Jellie.
Loi pour faire droit à Bertha Naujoks Stehr.
Loi pour faire droit à Margit Aloisia Payer Worontschak.
Loi pour faire droit à Leo Kendall.
Loi pour faire droit à Tom Barnard Clayton Gould.
Loi pour faire droit à Hélène Laura Solomon Wiseberg.
Loi pour faire droit à Joan Borland White.
Loi pour faire droit à John Laurence McDonough.
Loi pour faire droit à Jean Wiseman Schwartz.
Loi pour faire droit à Judith Sorel Riven Gainsbury.
Loi pour faire droit à Agnes Bertha Baugh Guimont.
Loi pour faire droit à Geneviève Flora Agatha Brown Smith.
Loi pour faire droit à Marcelle-Alice Beliveau Martin.
Loi pour faire droit à Marcel Despatis.
Loi pour faire droit à Joseph-Wilfrid-Ernest Senecal.
Loi pour faire droit à John Harold Roger Wright.
Loi pour faire droit à Agathe Neubauer Landsberg.
Loi pour faire droit à Norma May Attridge Chilton.
Loi pour faire droit à Andrea Gendron Repper.
Loi pour faire droit à Edith Bessie Franks Parsons.
Loi pour faire droit à Annie Teresa Nash Pelltari.
Loi pour faire droit à Mary Clemence Morice Walbauer.
Loi pour faire droit à John Gordon Smithers.
Loi pour faire droit à Libby Levine Bloom.
Loi pour faire droit à Shirley Israel Thau.
Loi pour faire droit à Ralph Patrick Barker.
Loi pour faire droit à Madeliene Kostick Glock.
Loi pour faire droit à Olive Myrtle Weston Rouet.
Loi pour faire droit à John William Day.
Loi pour faire droit à Marcelle Marchand Adams.
Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Germaine Aubert Forest.
Loi pour faire droit à Betty Lauraine Conner Norell.
Loi pour faire droit à Françoise-Marguerite Beaudin Patrick.
Loi pour faire droit à Greta Mildred Duncan Croteau.
Loi pour faire droit à Leo Bercovitch.
Loi pour faire droit à Joseph-Raymond Demers.

- Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.
Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.
Loi modifiant la Loi de l'Accise, 1934.
Loi sur l'établissement d'une bibliothèque nationale.
Loi modifiant la Loi de la Commission du tarif.
Loi modifiant la Loi électorale du Canada.
Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique.
Loi modifiant la Loi du prêt agricole canadien.
Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.
Loi concernant *The Sisters of Charity of the House of Providence*.
Loi concernant une certaine demande de brevet de *The Garrett Corporation*.
Loi constituant en corporation *The Great Eastern Insurance Company*.
Loi concernant *The Economical Mutual Fire Insurance Company*.
Loi constituant en corporation la Compagnie Équitable d'Assurance-Incendie du Canada.
Loi constituant en corporation le Bureau national d'Examen dentaire du Canada.
Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.
Loi modifiant le Tarif des douanes.
Loi modifiant la Loi de 1951 sur la convention entre le Canada et la France en matière d'impôts sur le revenu.
Loi modifiant la Loi de l'aéronautique.
Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux.
Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1951) en ce qui concerne le rajustement de la représentation à la Chambre des Communes.
Loi réglementant la circulation sur les terrains du gouvernement.
Loi modifiant la Loi sur la Banque d'expansion industrielle.
Loi modifiant le Code criminel. (Réunions de courses).
Loi modifiant la Loi des installations frigorifiques.
Loi modifiant la Loi sur les produits laitiers du Canada.

Comme il est passé six heures du soir, exactement six heures dix minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 6 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 13 juin 1952.

N° 74

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 19 JUIN 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bater, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le deuxième rapport dudit comité, comme il suit:

Votre comité a examiné le Bill n° 246, Loi modifiant la Loi des grains du Canada, et convient d'en faire rapport avec un amendement.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 mai 1952,—État indiquant:—1. De qui a-t-on acheté l'emplacement où l'on se propose de construire un dépôt de munitions et de matériel de guerre à Cobourg (Ontario)?

2. a) Quelle est la superficie totale de chaque lot; b) quel a été le prix de chaque lot et à qui cette somme a-t-elle été versée?

3. A-t-on demandé des soumissions pour la construction de ce dépôt de munitions et de matériel de guerre?

4. Dans le cas de l'affirmative a) combien a-t-on reçu de soumissions, b) quel est le montant de la soumission acceptée?

5. Les travaux sont-ils exécutés en régie intéressée?

6. Dans l'affirmative, quel en est le coût estimatif et quelles sont les conditions du contrat?

7. Cette somme comprend-elle aussi le coût des travaux de drainage?

8. Sinon, quel est le coût estimatif de ces derniers travaux et qui en acquittera les frais?

9. Combien de pieds de tuiles de drainage ou d'égout en béton utilise-t-on, en indiquant a) les diverses dimensions de tuiles, b) le prix coûtant des tuiles en béton, de chaque modèle et de chaque dimension, utilisées et installées?

10. Utilise-t-on des tuiles de drainage d'autres modèles dans cette entreprise? Dans l'affirmative, combien de pieds de tuiles de chaque dimension?

11. Quelle est la longueur totale de l'égout collecteur double?
12. La tuile en béton repose-t-elle sur une base en béton? Dans le cas de l'affirmative, quel en est le coût?
13. Le gouvernement verse-t-il une somme supplémentaire pour ces travaux et les frais en sont-ils compris dans la soumission présentée par l'entrepreneur pour la construction du dépôt de munitions et de matériel de guerre?
14. Quelle est la somme totale des honoraires de l'architecte pour cette entreprise?
15. Quel montant, s'il en est, a-t-on versé jusqu'à ce jour en frais à l'architecte?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose, —Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mai 1952,—État indiquant:—1. En quelle année ou au cours de quelles années a-t-on établi à Hull un laboratoire de recherches sur les maladies des animaux?

2. Sur quelle étendue de terrain s'élève cette propriété?
3. Quel a été le coût de cette propriété au gouvernement du Canada?
4. Combien ont coûté au gouvernement du Canada les bâtiments, les clôtures et toutes les autres installations, sauf l'outillage des bâtiments?
5. Combien cet outillage a-t-il coûté au gouvernement du Canada?
6. Combien de personnes emploie-t-on pour l'administration et l'entretien du laboratoire et de la ferme?
7. Quel a été le montant global de la liste de paie au cours de la dernière année financière?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus respectivement une première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 348 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Speyer".—M. Winkler.

Bill n° 349 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorraine Souillet Heaven".—M. Winkler.

Bill n° 350 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Elizabeth Johnston Rawson".—M. Winkler.

Bill n° 351 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Luba Hirschfield Mott".—M. Winkler.

Bill n° 352 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Anne Sweeting Russell".—M. Winkler.

Bill n° 353 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Stirling Price".—M. Winkler.

Bill n° 354 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Irene Ross Roche".—M. Winkler.

Bill n° 355 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Regina Landry Brouillard".—M. Winkler.

Bill n° 356 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Paul Malo".—M. Winkler.

Bill n° 357 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Arthur Reeve".—M. Winkler.

Bill n° 358 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Mary Barton Vallis".—M. Winkler.

Bill n° 359 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Edward James".—M. Winkler.

Bill n° 360 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Mary Reusing Hutchins".—M. Winkler.

Bill n° 361 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Lewis Lipton".—M. Winkler.

Bill n° 362 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Kovacs".—M. Winkler.

M. St-Laurent propose,—Que la question d'un plan de pension pour les membres du Parlement, ayant de longs états de service, fondé sur la participation de tous les membres, soit renvoyée au Comité permanent de la banque et du commerce.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Abbott propose,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour prendre en considération le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi intitulé: "Loi concernant la monnaie, la Monnaie royale canadienne et le Fonds des changes", prévoyant certains changements d'ordre administratif, et abrogeant la Loi du cours monétaire, la Partie II de la Loi concernant le ministère des Finances et le Conseil du trésor, les articles vingt-huit, vingt-neuf et trente de la Loi sur la Banque du Canada ainsi que la Loi sur le contrôle des changes.

Sur ce, M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité plénier pour l'examen dudit projet de résolution.

Le Bill n° 337, Loi concernant les territoires du Nord-Ouest, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Avec la permission, la Chambre retourne à la *Présentation de rapports des comités permanents et spéciaux*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

M. Gauthier (*Portneuf*), pour M. Brown (*Essex-Ouest*), du comité spécial institué pour étudier le Bill n° 305, Loi concernant l'immigration, présente alors le deuxième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Conformément à son ordre de renvoi du 1^{er} juin, votre comité a étudié le Bill n° 305, Loi concernant l'immigration, et a convenu de le rapporter avec des amendements.

Votre comité a ordonné ré-impression du bill tel qu'amendé.

Une copie des témoignages entendus est annexée au présent rapport.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 12 des Journaux.)

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 363 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Martha Treglown Goodfellow".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel a été renvoyée à la pétition demandant l'adoption d'un bill de divorce et sur laquelle repose le bill ci-dessus mentionné, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (moins les sommes votées à titre de crédits provisoires):—

PÊCHERIES

SERVICES GÉNÉRAUX

141 Administration centrale	\$ 294,900 00
142 Services des renseignements et de l'éducation, y compris \$3,500 pour subventions aux expositions de pêche ..	136,600 00
143 Service des marchés et de l'économique	194,600 00
144 Frais d'administration de l'Office des pêches de Terre- Neuve	33,900 00
145 Service d'expansion industrielle	40,000 00
146 Transport, apprêt, teinture et autres frais occasionnés par la réception et la vente des peaux de phoque à four- rure revenant au Canada d'après l'Accord provisoire sur le phoque à fourrure, conclu entre le Canada et les États-Unis, par échange de notes en date du 26 décembre 1947	700,000 00

SERVICES SUR LES LIEUX

147 Administration..	417,500 00
Protection—	
148 Fonctionnement et entretien	2,747,294 00
149 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	169,340 00
Inspection—	
150 Fonctionnement et entretien	907,438 00
151 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	32,850 00
Expansion de la pisciculture—	
152 Fonctionnement et entretien	711,835 00
153 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	193,190 00
154 Consommation	46,060 00
155 Destruction des loups-marins de baie et des phoques gris	45,000 00

OFFICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DES PÊCHES

156 Administration	92,794 00
157 Fonctionnement et entretien	1,759,395 00
158 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	184,225 00

COMMISSIONS INTERNATIONALES

159 Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries nommée en vertu du traité du 29 janvier 1937 entre le Canada et les États-Unis, pour la préservation des pêcheries de flétan du Pacifique nord	52,750 00
160 Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique nommée en vertu du traité du 26 mai 1930 entre le Canada et les États-Unis pour la préservation et l'extension des pêcheries de saumon sockeye du bassin du Fraser	164,200 00
161 Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique pour supprimer les obstacles à la montée du saumon sockeye à la gorge de Hell's Gate, instituer des recherches et supprimer les obstacles à la montée dudit saumon en d'autres lieux du bassin du Fraser (A voter de nouveau)	8,000 00
162 Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale de la chasse à la baleine, constituée en vertu de la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine, datée de Washington le 2 décembre 1946	2,500 00
163 Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du nord-ouest, constituée en vertu de Conventions internationales pour l'étude, la protection et la conservation des ressources de la pêche dans l'océan Atlantique du nord-ouest, datée de Washington le 8 février 1949	20,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

164 Fonctionnement et entretien du Service de boîte de Terre-Neuve	342,500 00
165 Extension de la propagande relative à la production et à la vente coopérative parmi les pêcheurs	80,000 00
166 Application de la Loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche	80,625 00
167 Aide à la construction de navires du genre petit chalutier et/ou palangrier, subordonné aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	150,000 00
168 Aide à la construction d'établissements pour la congélation et l'entreposage de la boîte, subordonné à l'approbation du Gouverneur en conseil	30,000 00

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—MINISTÈRE

SERVICES ADMINISTRATIFS

221 Administration centrale	431,397 00
---------------------------------------	------------

APPLICATION DE LA LOI DES EXPLOSIFS

222	Loi des explosifs—Administration, fonctionnement et entretien	89,404 00
-----	---	-----------

DIVISION DES MINES

223	Administration	73,589 00
-----	--------------------------	-----------

Étude des ressources minérales—

224	Administration, fonctionnement et entretien	1,998,887 00
225	Construction ou acquisition de nouveau matériel	223,000 00

Recherches sur les minerais radioactifs—

226	Administration, fonctionnement et entretien	301,418 00
227	Construction ou acquisition de nouveau matériel	49,500 00
228	Paiements à l'Université McGill relativement à la mise au point d'une turbine à gaz alimentée au charbon	120,000 00

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

Études géologiques—

229	Administration, fonctionnement et entretien, y compris les dépenses du Comité consultatif national sur les recherches en sciences géologiques, et un montant de \$2,200 à titre de part du Canada dans les frais du comité des ressources minérales et de la géologie, Londres	2,202,873 00
230	Construction ou acquisition de nouveau matériel	124,500 00

DIVISION DES LEVÉS ET DE LA CARTOGRAPHIE

231	Administration de la division des levés et de la cartographie	40,796 00
-----	---	-----------

Levés topographiques, y compris les dépenses de la Commission canadienne des noms géographiques—

232	Administration, fonctionnement et entretien	1,517,395 00
233	Construction ou acquisition de nouveau matériel	103,000 00

Service hydrographique du Canada—

234	Administration, fonctionnement et entretien, y compris un montant de \$5,750 à titre de contribution annuelle du Canada au Bureau international d'hydrographie	2,083,822 00
235	Construction ou acquisition de nouveau matériel	191,615 00

236	Service géodésique du Canada—Administration, fonctionnement et entretien	686,473 00
-----	--	------------

237	Commission de la frontière internationale—Administration, fonctionnement et entretien	61,292 00
-----	---	-----------

238	Levés officiels et cartes aéronautiques—Administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de \$350 à l'Institut canadien d'arpentage et de photogrammétrie; et les dépenses du jury d'examen des arpenteurs géomètres fédéraux et les honoraires de MM. B. W. Waugh, J. E. Lilly et J. E. R. Ross, membres du jury, et de M. A. W. Cole, secrétaire du jury d'examen	630,195 00
-----	--	------------

Établissement et reproduction de cartes—

239	Administration, fonctionnement et entretien	667,443 00
240	Construction ou acquisition de nouveau matériel	11,925 00

DIVISION DE LA GÉOGRAPHIE

241	Division de la géographie—Administration, fonctionnement et entretien	233,218 00
-----	---	------------

OBSERVATOIRES FÉDÉRAUX

242	Observatoire fédéral d'Ottawa et stations sur le terrain—Administration, fonctionnement, et entretien y compris la somme de \$500 comme cotisation à l'Union astronomique internationale à titre de sociétaire . .	381,244 00
243	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	119,950 00
244	Observatoire astrophysique fédéral de Victoria (C.-B.)—Administration, fonctionnement et entretien . . .	104,556 00

GÉNÉRALITÉS

245	Versements au Corps d'aviation royal canadien et aux sociétés commerciales pour photographie aérienne et acquittement des dépenses du comité interministériel des levés topographiques aériens	1,200,000 00
-----	--	--------------

B—OFFICE FÉDÉRAL DU CHARBON

246	Administration et enquêtes de l'Office fédéral du charbon	111,753 00
247	Versements relatifs au transport du charbon selon les conditions prescrites par le Gouverneur en conseil . . .	6,000,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 13 juin 1952.

N° 75

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 20 JUIN 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport de la Commission du service civil pour l'année terminée le 31 décembre 1951, conformément aux dispositions de l'article quatre, chapitre 22, Statuts révisés du Canada, 1927.

Il présente aussi à la Chambre,—Rapport des Archives publiques du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1951.

Sur motion de M. Tremblay, il est ordonné,—Que le nom de M. Carroll soit substitué à celui de M. Winters sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu la première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 363 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Martha Treglown Goodfellow".—M. Winkler.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—MINISTÈRE ET MISSIONS À L'ÉTRANGER.

85 Administration centrale \$ 2,613,057 00

86 Bureau des passeports—Administration	222,847 00
87 Représentation à l'étranger—Administration, y compris les traitements des hauts commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et fonctionnaires nommés suivant les directives du Gouver- neur en conseil, nonobstant toute disposition con- traire de la Loi du service civil ou de l'une quelconque de ses modifications	4,938,357 00
88 Représentation à l'étranger—Construction, acquisition ou amélioration d'édifices, d'ouvrages, de terrains, de matériel nouveau et de mobilier	312,930 00
89 Représentation à l'étranger—Construction, acquisition, amélioration ou ameublement de propriétés devant servir de bureaux ou de résidences du gouvernement canadien en pays étrangers, dont le coût doit être ac- quitté en devises étrangères non convertibles en dollars canadiens ou américains, qui ne peuvent être affectées qu'à des fins gouvernementales ou autres fins limitées et qui ont été acquises en règlement de réparations ou de réclamations découlant d'opérations militaires ou de dépenses de guerre, ou en échange d'autres devises ainsi acquises	1,654,500 00
90 Réceptions officielles	20,000 00
91 Assistance aux citoyens canadiens dans le besoin à l'étran- ger et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées par ses postes diplomatiques et consulaires pour le compte du Canada (portion re- couvrable)	15,000 00
92 Représentation du Canada aux conférences internationales	225,000 00
93 Section canadienne de la Commission mixte permanente de défense (Canada-États-Unis), y compris \$7,500 pour le président, nonobstant les dispositions de la Loi du service civil	10,000 00
94 Subvention à l'Association canadienne pour les Nations Unies	10,000 00
95 Subvention au Comité international de la Croix-rouge	25,000 00
96 Construction et exécution au Canada de sept portes dont le Canada fera don au siège permanent des Nations Unies à New-York	50,000 00

B—GÉNÉRALITÉS

COTISATION DU GOUVERNEMENT CANADIEN COMME MEMBRE DES
ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU DU COMMONWEALTH
ÉNUMÉRÉES CI-APRÈS

97 Organisation des Nations Unies	1,463,200 00
Institutions spécialisées—	
98 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	246,800 00
99 Organisation internationale du Travail	248,900 00
100 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	331,800 00
101 Organisation de l'aviation civile internationale	128,320 00
102 Organisation mondiale de la santé	270,800 00
103 Comité économique du Commonwealth	16,830 00

104 Commission maritime du Commonwealth	510 00
105 Comité interaméricain pour la sécurité sociale	4,600 00
106 Contribution du gouvernement canadien à l'application de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	13,900 00
107 Contribution à l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, pour couvrir la quote-part assignée au Gouvernement canadien des frais de l'administration civile	178,000 00
108 Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies aux pays insuffisamment développés	850,000 00

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

109 Fourniture à l'Organisation de l'aviation civile internationale d'un local à bureaux à un tarif moindre que celui du commerce	76,046 00
---	-----------

COMMISSION CONJOINTE INTERNATIONALE

110 Études et relevés préliminaires du bassin de l'Ouest central	10,000 00
111 Quote-part du Canada dans une enquête sur la pollution de l'air dans le voisinage de Détroit et de Windsor	52,784 00
112 Quote-part du Canada dans les dépenses relatives à la question des chutes Niagara	10,000 00

SERVICES PROVISOIRES

113 Programme de Colombo pour la coopération technique dans le Sud et le Sud-Est de l'Asie	400,000 00
114 Fourniture et autorisation de subventions ou de prêts aux gouvernements des pays du Sud et du Sud-Est de l'Asie en vue de faciliter le développement économique de ces pays, et dépenses administratives spéciales y afférentes	25,000,000 00
115 Contribution au Comité intergouvernemental provisoire pour les mouvements migratoires d'Europe	154,600 00

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 364 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Shipowners Mutual Assurance Association*".

Bill n° 365 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Ogdensburg Bridge Authority".

Bill n° 366 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation les commissaires du port de Belleville".

Bill n° 367 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Meryl Elman Kluger Schreiber".

Bill n° 368 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janusz Julian Borzechi".

Bill n° 369 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Perley John Walden".

Bill n° 370 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Jules Fabry".

Bill n° 371 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Anne Bentley Hainsworth".

Bill n° 372 (M-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel McCready Thomas".

Bill n° 373 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Edith Laffoley Kelly".

Bill n° 374 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Helen Cowell Varrin".

Bill n° 375 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Helen Hawes Gordon".

Bill n° 376 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Isobel Bassett Yuill".

Bill n° 377 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen May Walker Cole".

Bill n° 378 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Ashworth".

Bill n° 379 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Galbraith Hardie McCall".

Bill n° 380 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Goldie Natovitch Molson".

Bill n° 381 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Veronica Besner Roast".

Bill n° 382 (W-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Anna Regan Herdt".

Bill n° 383 (X-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Errol Alexander Edgley".

Bill n° 384 (Y-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Eugénie-Lucie Prévost Lalonde".

Bill n° 385 (Z-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Maloche Reath".

Bill n° 386 (A-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Margaret Smith Bates".

Bill n° 387 (B-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selim Jean Malakie, autrement connu sous le nom de Solomon Malacket".

Bill n° 388 (C-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Lydia Donnelly Champion".

Bill n° 389 (D-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Edith Lily Caron Gourdie".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce et sur lesquelles reposent les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents déposés comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. l'Orateur quitte ensuite le fauteuil, pour le reprendre à huit heures du soir.

Huit heures du soir.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense, présente alors à la Chambre,—Exemplaire du “Programme de la défense du Canada, 1952-1953”, (en anglais et en français).

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en conformité de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), propose,—Que les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill n° 338 (G-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Michelle Major Valiquette”.

Bill n° 339 (H-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à May Clara Taylor Di Biasio”.

Bill n° 340 (I-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Regina Joan Lee Mills”.

Bill n° 341 (J-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Violette Chartrand Fairon”.

Bill n° 342 (K-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Doreen Elizabeth Lawton Batty”.

Bill n° 343 (L-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Norma Meldrum Drysdale McGown”.

Bill n° 344 (M-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Jean Elizabeth Wood Jackson”.

Bill n° 345 (N-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Louisa Ryan Heke”.

Bill n° 348 (Q-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Maurice Speyer”.

Bill n° 349 (R-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Lorraine Souillet Heaven”.

Bill n° 350 (S-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Charlotte Elizabeth Johnston Rawson”.

Bill n° 351 (T-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Eleanor Luba Hirschfield Mott”.

Bill n° 352 (U-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Marguerite Anne Sweeting Russell”.

Bill n° 353 (V-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Amy Stirling Price”.

Bill n° 354 (W-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Jean Irene Ross Roche”.

Bill n° 355 (X-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Regina Landry Brouillard”.

Bill n° 356 (Y-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Jean-Paul Malo”.

Bill n° 357 (Z-11 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Robert Arthur Reeve”.

Bill n° 358 (A-12 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Joyce Mary Barton Vallis”.

Bill n° 359 (B-12 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Lawrence Edward James”.

Bill n° 360 (C-12 du Sénat), intitulé: “Loi pour faire droit à Helene Mary Reusing Hutchins”.

Bill n° 361 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Lewis Lipton".

Bill n° 362 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Kovacs".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits bills sont, en conséquence, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au comité *permanent des bills privés en général* (avec la preuve, etc., recueillie devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills).

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", (*modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*):—

SECRETARIAT D'ÉTAT

433 Administration centrale	\$ 213,883 00
434 Division des compagnies	87,658 00
435 Division des marques de commerce, y compris une contribution de \$2,400 à l'Office international pour la protection de la propriété industrielle	93,704 00
436 Bureau des traductions	898,025 00
437 Loi de tempérance du Canada	1,000 00

BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR

438 Administration	74,469 00
439 Division des brevets (y compris l'ancienne Division de la Gazette des brevets)	840,391 00
440 Division du droit d'auteur et des dessins industriels, y compris une contribution de \$2,100 à l'Office de l'Union pour la protection des œuvres littéraires et artistiques	20,279 00

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

56 Traitements et dépenses de bureau	60,963 00
--	-----------

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

78 Traitements et dépenses imprévues de la Commission	1,912,064 00
---	--------------

ARCHIVES PUBLIQUES

A—SECTION DES ARCHIVES

321 Administration et services techniques	262,306 00
---	------------

B—CENTRE BIBLIOGRAPHIQUE

322 Centre bibliographique (Bibliothèque nationale)	48,109 00
---	-----------

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

323 Administration, y compris en 1952-1953 les Services d'approvisionnement et de comptabilité pourvoyant aux besoins des autres ministères	353,732 00
---	------------

Section de la papeterie—

324 Magasins	348,943 00
325 Impression et reliure des Statuts annuels	40,000 00
326 <i>Gazette du Canada</i>	130,000 00
327 Atelier—Matériel et renouvellements	197,244 00
328 Distribution des documents officiels	165,574 00
329 Impression et reliure des publications officielles pour vente et distribution aux ministères et au public	430,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à lundi prochain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 13 juin 1952.

N° 76

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 23 JUIN 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

VINCENT MASSEY:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1953 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 23 juin 1952.

Sur motion de M. Abbott, lesdits message et budget supplémentaire sont renvoyés au comité des subsides.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 210, Loi pourvoyant à l'exécution du traité de paix entre le Canada et le Japon.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le vingt-neuvième rapport de l'examineur des pétitions introductives de bills privés, lequel rapport est ainsi conçu:

Conformément au paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport, comme il suit:

Votre examineur a dûment examiné la pétition suivante, introductive d'un bill privé, demandant l'adoption d'une loi ayant pour objet de dissoudre le mariage du pétitionnaire et de lui accorder le divorce, et constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées:

De Goldie Natovitch Molson, épouse d'Izzie Molson, de Montréal, P.Q.

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —État sommaire des droits de port pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

Et aussi, —État sommaire des recettes de quayage pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. Howe, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Exemplaire du rapport annuel de l'*Eldorado Mining and Refining (1944) Limited*, pour l'année terminée le 31 décembre 1951 (en anglais et en français).

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, —Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants pour l'année financière terminée le 31 mars 1952. Statuts du Canada, 1946, chapitre 69, article douze.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Winkler, il est ordonné, —Que les dispositions de l'article 105 du Règlement ayant trait à l'affichage des bills privés soient suspendues pour le reste de la session.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus respectivement une première fois, les bills de divorce sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 364 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Shipowners Mutual Assurance Association*".—M. Macnaughton.

Bill n° 365 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Ogdensburg Bridge Authority*".—M. Fulford.

Bill n° 366 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation les commissaires du port de Belleville".—M. Chevrier.

Bill n° 367 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Meryl Elman Kluger Schreiber".—M. Winkler.

Bill n° 368 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janusz Julian Borzechi".—M. Winkler.

Bill n° 369 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Perley John Walden".—M. Winkler.

Bill n° 370 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Jules Fabry".—M. *Winkler*.

Bill n° 371 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Anne Bentley Hainsworth".—M. *Winkler*.

Bill n° 372 (M-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel McCready Thomas".—M. *Winkler*.

Bill n° 373 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Edith Laffoley Kelly".—M. *Winkler*.

Bill n° 374 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Helen Cowell Varrin".—M. *Winkler*.

Bill n° 375 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Helen Hawes Gordon".—M. *Winkler*.

Bill n° 376 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Isobel Bassett Yuill".—M. *Winkler*.

Bill n° 377 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen May Walker Cole".—M. *Winkler*.

Bill n° 378 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Ashworth".—M. *Winkler*.

Bill n° 379 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Galbraith Hardie McCall".—M. *Winkler*.

Bill n° 380 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Goldie Natovitch Molson".—M. *Winkler*.

Bill n° 381 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Veronica Besner Roast".—M. *Winkler*.

Bill n° 382 (W-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Anna Regan Herdt".—M. *Winkler*.

Bill n° 383 (X-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Errol Alexander Edgley".—M. *Winkler*.

Bill n° 384 (Y-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Eugénie-Lucie Prévost Lalonde".—M. *Winkler*.

Bill n° 385 (Z-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Maloche Reath".—M. *Winkler*.

Bill n° 386 (A-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Margaret Smith Bates".—M. *Winkler*.

Bill n° 387 (B-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selim Jean Malakie, autrement connu sous le nom de Solomon Malacket".—M. *Winkler*.

Bill n° 388 (C-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Lydia Donnelly Champion".—M. *Winkler*.

Bill n° 389 (D-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Edith Lily Caron Gourdie".—M. *Winkler*.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. *Green*—1. Quels sont les préposés prêtés au ministère de la Production de défense par des entreprises commerciales et industrielles, occupant les divers postes énumérés à la page 156 du Budget des dépenses de l'année financière expirant le 31 mars 1953?

2. A quelle société chacun de ces fonctionnaires appartient-il?

3. Verse-t-on des allocations de subsistance à l'un ou l'autre de ces préposés?

4. Dans l'affirmative, à quels préposés et quels montants leur verse-t-on?

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), pour M. St-Laurent, il est résolu,—Que, le mercredi 25 juin 1952, et chaque mercredi subséquent, et le samedi 28 juin 1952, et chaque samedi subséquent, jusqu'à la fin de la présente session, les séances de la Chambre soient à tous égards régies par les règles s'appliquant actuellement aux autres jours en vertu de l'ordre spécial adopté le vendredi 13 juin 1952; et en outre, que, le samedi, l'ordre des affaires et la procédure soient les mêmes que le jeudi.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 347, Loi autorisant le gouvernement du Canada à conclure des conventions avec les gouvernements provinciaux, aux termes desquelles les provinces, en retour d'une compensation, s'engagent à s'abstenir de lever certains impôts pour un temps limité;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 346, Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1952, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant;

L'honorable député de Témiscouata (M. Pouliot), ayant parlé pendant quarante minutes, reçoit l'avertissement, de M. l'Orateur suppléant, qu'il a épuisé son temps de parole. Sur ce, M. Pouliot soulève l'objection qu'il s'était levé immédiatement après la mise aux voix de la motion du ministre tendant à la deuxième lecture du bill précité, et qu'il lui était loisible de parler plus de quarante minutes en vertu de l'article 37 du Règlement.

M. l'Orateur suppléant déclare qu'un député qui "fait réponse", doit parler en opposition à la motion, s'il veut se prévaloir des dispositions de l'article 37 du Règlement. Voici la teneur de cet article:

37. Nul député, sauf le premier ministre et le chef de l'Opposition, ou un ministre proposant un ordre du jour inscrit au nom du Gouvernement et le député lui faisant immédiatement réponse, ou un député qui fait une motion de défiance au Gouvernement et un ministre lui faisant réponse, ne doit parler pendant plus de quarante minutes à la fois au cours d'un débat.

L'honorable député ne parlait pas en opposition à la motion et, par conséquent, ne "faisait pas réponse", au sens prévu par l'article 37 du Règlement, et ne se conformait pas à la décision rendue par M. l'Orateur Lemieux, décision rapportée dans les Journaux de la Chambre, vol. 66, page 246. Comme l'honorable député a épuisé ses quarante minutes de parole, il ne peut parler plus longtemps.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 305, Loi concernant l'immigration, est étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 246, Loi modifiant la Loi des grains du Canada, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 184, Loi modifiant la Loi des pensions, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 191, Loi modifiant la Loi sur les pensions et les allocations de guerre pour les civils, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 182, Loi modifiant la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 183, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 334, Loi modifiant la Loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier le Bill n° 181, Loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Que les amendements suivants soient apportés au Bill 181, intitulé: "Loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge":

1. Que, à l'alinéa a) du paragraphe premier de l'article trois, les mots "soixante-cinq" soient supprimés et remplacés par le mot "soixante".

2. Que le paragraphe premier de l'article six soit modifié par l'insertion de ce qui suit, après l'alinéa h) :

"i) l'intérêt sur les dépôts en banque et les obligations, et les dividendes sur les actions de capital d'une compagnie jusqu'à concurrence de vingt-cinq dollars par année, provenant de toutes ces sources;" et en attribuant la lettre j) à l'alinéa i) actuel.

3. Que les paragraphes deux et trois de l'article trente et un soient supprimés et remplacés par ce qui suit:

"(2) Toute personne, qui, immédiatement avant l'entrée en application de la présente loi, recevait une allocation en vertu de la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants*, peut toucher une allocation additionnelle égale au montant qu'elle aurait été admissible à recevoir selon la présente loi à l'égard de la période entre le premier janvier mil neuf cent cinquante-deux et l'entrée en application de la présente loi si celle-ci, sauf l'article quatre, avait été en vigueur durant cette période, moins tout montant qu'elle était admissible à recevoir selon la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants* à l'égard de cette période.

"(3) Toute personne

a) à qui on a accordé une allocation prévue par la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants*, mais dont l'allocation a été discontinuée et n'était pas versée immédiatement avant l'entrée en application de la présente loi, pour le motif que le montant de son revenu la rendait inadmissible à cette allocation, ou

b) qui, avant l'entrée en vigueur de la présente loi, a soumis une demande d'allocation aux termes de la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants*, mais à qui l'allocation n'a pas été accordée pour le motif que le montant de son revenu la rendait inadmissible à cette allocation,

peut demander et recevoir, à l'égard de la période entre le premier janvier mil neuf cent cinquante-deux et l'entrée en application de la présente loi, une allocation égale au montant qu'elle aurait été admissible à toucher en vertu de la présente loi à l'égard de cette période si cette loi, sauf l'article quatre, avait été en vigueur durant cette période, moins le montant qu'elle était admissible à recevoir suivant la *Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants* à l'égard de ladite période."

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, et renvoyée au comité plénier qui fera l'étude du Bill n° 181, Loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge.

Le Bill n° 181, Loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge, est étudié en comité plénier, (avec la résolution ayant trait à ce sujet adoptée ce jour même), rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures cinq minutes, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 13 juin 1952.

N° 77

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 24 JUIN 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,— Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mai 1952,—État indiquant:—

1. Le gouvernement a-t-il accordé des prix de soutien à l'égard du porc, en 1951, parce qu'il se préparait à acheter des flèches de Wiltshire?
2. Dans l'affirmative, quel prix le gouvernement était-il prêt à payer pour les flèches de Wiltshire, livrées à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Calgary et Vancouver?
3. Quel serait le prix minimum pour les carcasses habillées, si un tel prix minimum était établi à l'égard des mêmes endroits mentionnés ci-dessus?
4. Sur quelle base établit-on actuellement le prix de soutien du porc?
5. Quel est le prix de soutien actuel des flèches de Wiltshire à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Calgary et Vancouver?
6. Quel serait le prix pour les carcasses de porc habillées, si un tel prix minimum était établi à l'égard des mêmes endroits ci-dessus mentionnés?
7. Quel est le prix minimum actuel, s'il en est, aux endroits ci-haut mentionnés, à l'égard des porcs des catégories très lourds et des truies n° 1, et n° 2?
8. De quelle façon ou suivant quelle méthode le gouvernement achètera-t-il les porcs appartenant aux catégories ci-dessus?

Le Bill n° 181, Loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 366 (F-12 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation les commissaires du port de Belleville";

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant la monnaie, la Monnaie royale canadienne et le Fonds des changes.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi intitulé: "Loi concernant la monnaie, la Monnaie royale canadienne et le Fonds des changes", prévoyant certains changements d'ordre administratif, et abrogeant la Loi du cours monétaire, la Partie II de la Loi concernant le ministère des Finances et le Conseil du trésor, les articles vingt-huit, vingt-neuf et trente de la Loi sur la Banque du Canada ainsi que la Loi sur le contrôle des changes.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 390, Loi concernant la monnaie, la Monnaie royale canadienne et le Fonds des changes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PRODUCTION DE DÉFENSE

A—MINISTÈRE

80 Capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension ou l'amélioration d'outillage ou d'ouvrages de premier établissement par des entrepreneurs privés exécutant

des contrats pour la défense, ou des usines de la couronne exploitées en régie intéressée, ou des compagnies de la couronne dirigées par le ministre de la Production de défense, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor \$85,000,000 00

81 Liquidation de contrats, y compris les engagements des années précédentes concernant l'achat de biens exploités par les ministères des Munitions et approvisionnements, et de la Reconstruction et des approvisionnements, ou tout autre organisme relevant de ces ministères; liquidation des valeurs actives et passives des compagnies abolies et des usines fermées de la couronne; et dépenses diverses et imprévues 150,000 00

B—COMPAGNIES DE LA COURONNE

82 Dépenses subies par la *Defence Construction Limited* en assurant la réalisation de projets de défense pour le ministère de la Défense nationale 3,308,500 00

Canadian Arsenal Limited—

83 Administration et exploitation 750,000 00

84 Construction, améliorations et nouvel outillage 1,650,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

PRODUCTION DE DÉFENSE

684 Capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension ou l'amélioration d'outillage ou d'ouvrage de premier établissement par des entrepreneurs privés exécutant des contrats pour la défense, ou des usines de la Couronne exploitées en régie intéressée, ou des compagnies de la Couronne dirigées par le ministre de la Production de défense, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire 25,000,000 00

685 Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur des usines servant à la défense, appartenant à la Couronne, et exploitées par des entrepreneurs privés 250,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

CONSEIL NATIONAL DES RECHERCHES ET COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

295 Traitements et autres dépenses 12,198,684 00

296 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel (A voter de nouveau \$1,345,000) 3,358,320 00

COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

297 Dépenses d'administration 59,302 00

298 Recherches et enquêtes sur l'énergie atomique 300,000 00

Entreprise d'énergie atomique—		
299	Exploitation et entretien	7,089,371 00
300	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, et paiements à la Société centrale d'hypothèques et de logement pour logements à construire et autres travaux à effectuer au cours de 1952-1953	3,141,850 00
301	Construction d'un nouveau réacteur et de bâtiments auxiliaires, et services (A voter de nouveau \$4,300,000)	7,000,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

COMMERCE

EXPOSITIONS

788	Foire commerciale internationale du Canada, 1953—Frais de préparation, Foire commerciale internationale, 1953, le montant supplémentaire requis à être prévu dans le Budget principal des dépenses de 1953-1954	319,000 00
-----	---	------------

LOIS DES GRAINS DU CANADA

789	Élévateurs de l'État—Fonctionnement et entretien— Crédit supplémentaire	192,909 00
-----	--	------------

CRÉDIT SPÉCIAL

790	Nonobstant les dispositions de la Loi sur l'administration financière ou de toute autre loi, paiement à vie, à même le Fonds du revenu consolidé, d'une pension annuelle de \$1,248 à la veuve de feu Joseph MacLeod Boyer, à partir du 1 ^{er} février 1952	1,456 00
-----	--	----------

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

Du consentement unanime, la Chambre retourne à la *Présentation de rapports des comités permanents et spéciaux*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur ce, M. Robinson, du comité spécial sur l'Office national du film, présente le second et dernier rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Le Comité, constitué au moyen d'une résolution adoptée par la Chambre des communes le mercredi 30 avril 1952, a été chargé d'étudier l'exploitation de l'Office national du film telle que la révèle le rapport annuel de cet organisme.

Au cours de ses délibérations, le Comité a tenu six séances, y compris la tournée d'inspection à l'établissement de l'Office, sis rue John, à Ottawa.

Le commissaire fédéral du film, M. W. A. Irwin, a présenté au Comité un exposé instructif de l'exploitation de l'Office pendant l'année financière 1950-1951, telle que la révèle le rapport annuel de l'Office. Il a étendu la portée de

son exposé de façon à comprendre, autant que possible, les résultats de l'exploitation en 1951-1952. Le Comité a étudié le rapport d'ensemble du commissaire du film, ainsi que ledit rapport annuel.

Persuadé que la production et la distribution des films et d'autres aides visuelles par l'Office national du film jouent un rôle essentiel dans la formation de la conscience nationale au Canada et qu'ils aident à faire connaître le Canada à l'étranger, le Comité félicite l'Office de sa fidélité à produire des films visant surtout à faire connaître le Canada aux Canadiens ainsi qu'aux habitants des autres pays.

Le Comité a été frappé des travaux de production et de distribution qu'a exécutés l'Office relativement au film intitulé: VOYAGE ROYAL, qui montre la tournée du Canada et des États-Unis de celle qui était alors la princesse Elizabeth et du duc d'Edimbourg. Parce que ce film constitue une page importante de l'histoire du Canada, ainsi qu'une reproduction fidèle de notre pays et de ses habitants, le Comité s'est réjoui d'apprendre que VOYAGE ROYAL,—tant la version anglaise que la version française,—passera dans une multitude de cinémas au Canada et à l'étranger et qu'on pourra le présenter ailleurs que dans les cinémas. Le Comité félicite l'Office de l'initiative qu'il a prise en exécutant, à l'occasion du film VOYAGE ROYAL, le premier long-métrage, à l'aide du nouveau procédé négatif-positif Ekta-color.

Le Comité ayant inspecté le centre de production de la rue John, a constaté que ces locaux ne répondent pas aux besoins de l'Office. Le Comité souscrit aux propositions formulées, en 1950, par J. D. Woods and Gordon Limited, dans l'*Étude des cadres et de l'administration de l'entreprise* et, en 1951, par la Commission royale sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, d'après lesquelles on devrait centraliser les principales fonctions de l'Office dans un immeuble spécialement conçu et construit en vue de répondre aux besoins de la production, des opérations techniques et de la distribution de l'Office du film.

Le Comité a noté l'excellente besogne qu'a accomplie l'Office dans le domaine des recherches techniques. La production du film au Canada bénéficie grandement d'une invention, œuvre des techniciens de l'Office, qui consiste à enregistrer deux langues sur la même piste sonore, au moyen d'un dispositif peu coûteux qui s'adapte aux projecteurs actuels. Le Comité a appris avec plaisir qu'on s'intéresse vivement aux films animés stéréoscopiques et aux effets de bruitage que l'Office a mis au point.

Le Comité a aussi appris qu'une forte proportion des films de l'Office étaient produits en français et en anglais. Il estime qu'en renseignant le public à l'égard des deux principaux groupes de langues différentes du Canada, et en facilitant la compréhension mutuelle, l'Office accomplit une partie essentielle de ses fonctions, qui consistent, entre autres, comme le définit la loi du film national (1950), à "faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens".

Le Comité a noté avec plaisir l'augmentation constante du nombre de films de l'Office qui sont distribués au pays et à l'étranger; il félicite l'Office de l'initiative dont il a fait preuve en formant, dans les collectivités, des groupes bénévoles qui se chargent en grande partie de la distribution des films destinés à la présentation ailleurs que dans les cinémas dans maintes régions du Canada.

Ci-joint un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages du Comité.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 13 des Journaux.)

M. Bater, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le 29 avril, le Comité a été chargé d'enquêter et de faire rapport sur la question de l'épizootie de fièvre aphteuse dans la province de la Saskatchewan et sur toutes les questions connexes. Depuis lors, le Comité, qui a tenu 17 séances, a entendu le témoignage du sous-ministre de l'Agriculture, du Directeur général vétérinaire et d'autres fonctionnaires supérieurs du ministère, en poste tant à Ottawa qu'à Regina, touchant les circonstances dans lesquelles l'épizootie s'est déclarée et propagée, ainsi que les mesures auxquelles on a maintenant recours pour l'enrayer.

Après avoir étudié la correspondance et les dossiers qui lui ont été soumis ainsi que les témoignages recueillis, le Comité est d'avis que les fonctionnaires de la Division d'hygiène vétérinaire du ministère de l'Agriculture ont suivi les plans très précis qui s'inspiraient de la longue expérience acquise en collaborant avec leurs congénères du Bureau of Animal Industry des États-Unis, en vue de diagnostiquer la stomatite et la fièvre aphteuse et de mener la lutte contre ces maladies. Par suite de cette intervention, on a réussi, au Canada, à maîtriser la fièvre aphteuse, qui semble avoir été extirpée.

Le Comité reconnaît qu'il est essentiel que les méthodes suivies au Canada se calquent sur celles des États-Unis, de façon à permettre d'acheminer encore, et le plus tôt possible, le bétail canadien et d'autres produits agricoles vers le marché américain. Il loue les hauts fonctionnaires de la Division d'hygiène vétérinaire, du ministère de l'Agriculture, d'avoir adopté ces méthodes relativement au diagnostic et à la répression de l'épizootie.

Le Comité recommande qu'on poursuive et étende les recherches sur toutes les méthodes de diagnostic et de répression des épizooties au Canada.

Ci-joint un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages à ce propos.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport consulter l'appendice n° 14 des Journaux.)

M. Bater, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le quatrième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le 28 avril 1952, la Chambre a déferé au Comité le rapport de la Commission canadienne du blé, à l'égard de la campagne agricole 1950-51, ainsi que le rapport de la Commission des grains, pour 1951.

Le Comité a examiné et approuvé les rapports précités.

Ci-joint un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages à ce propos.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 15 des Journaux.)

M. l'Orateur quitte alors le fauteuil, pour le reprendre à huit heures du soir.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en conformité de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Winkler, appuyé par M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), propose,—Que les bills de divorce suivants, émanés du Sénat, soient maintenant lus une deuxième fois:

Bill n° 363 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Martha Treglown Goodfellow".

Bill n° 367 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Meryl Elman Kluger Schreiber".

Bill n° 368 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janusz Julian Borzechi".

Bill n° 369 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Perley John Walden".

Bill n° 370 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Jules Fabry".

Bill n° 371 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Anne Bentley Hainsworth".

Bill n° 372 (M-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel McCready Thomas".

Bill n° 373 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Edith Laffoley Kelly".

Bill n° 374 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Helen Cowell Varrin".

Bill n° 375 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Helen Hawes Gordon".

Bill n° 376 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Isobel Bassett Yuill".

Bill n° 377 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen May Walker Cole".

Bill n° 378 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Ashworth".

Bill n° 379 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Galbraith Hardie McCall".

Bill n° 380 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Goldie Natovitch Molson".

Bill n° 381 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Veronica Besner Roast".

Bill n° 382 (W-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Anna Regan Herdt".

Bill n° 383 (X-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Errol Alexander Edgley".

Bill n° 384 (Y-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Eugénie-Lucie Prévost Lalonde".

Bill n° 385 (Z-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Maloche Reath".

Bill n° 386 (A-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Marguaret Smith Bates".

Bill n° 387 (B-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selim Jean Malakie, autrement connu sous le nom de Solomon Malacket".

Bill n° 388 (C-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Lydia Donnelly Champion".

Bill n° 389 (D-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Edith Lily Caron Gourdie".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits bills sont, en conséquence, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec la preuve, etc., recueillie devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills).

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", (*modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*), est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 364 (F-11 du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Shipowners Mutual Assurance Association*";

M. Macnaughton, appuyé par M. Riley, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce*.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 365 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Ogdensburg Bridge Authority";

M. Fulford, appuyé par M. Lafontaine, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques*.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance,

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, la Chambre retourne à la *Présentation de rapports des comités permanents et spéciaux*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur ce, M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le septième rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le Bill n° 336, intitulé: Loi sur les contrats d'assurance ou de réassurance maritime et aérienne contre les risques de guerre, et est convenu d'en faire rapport avec un amendement.

Ci-joint une copie des témoignages recueillis relativement audit projet de loi.

(*Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 16 des Journaux.*)

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le huitième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Conformément aux intructions qu'il a reçues de la Chambre, le 19 juin 1952, le Comité a étudié un régime de pension dont jouiraient les députés ayant de longs états de service et qui se fonderait sur la participation de tous les intéressés.

Le Comité a tenu cinq réunions, au cours desquelles on a étudié la question précitée et les mesures analogues en vigueur dans d'autres pays.

Après examen, le Comité a approuvé l'avant-projet ci-joint et en recommande la présentation à la Chambre.

La tâche du Comité a été de beaucoup facilitée, grâce aux bons offices de M. R. B. Bryce, sous-ministre adjoint des Finances, de M. R. Humphrys, actuaire en chef du service des Assurances, et de M. H. C. Clark, haut fonctionnaire du ministère des Finances.

Ci-joint un exemplaire des témoignages recueillis à l'égard de la question précitée.

(*Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 17 des Journaux.*)

AVANT-PROJET

Loi procurant des allocations de retraite, sur une base contributive, aux personnes qui ont siégé à la Chambre des Communes du Canada.

Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

TITRE ABRÉGÉ

1. La présente loi peut être citée sous le titre: "*Loi sur les allocations de retraite des députés.*"

Interprétation

2. (1) Dans la présente loi, l'expression

- a) "Compte" signifie le Compte des allocations de retraite des députés, établi par la présente loi;

- b) "député" signifie un député à la Chambre des Communes;
- c) "session" signifie une session du Parlement du Canada;
- d) "indemnité de session" signifie l'allocation payable à un député, d'après les articles trente-trois à quarante de la *Loi du Sénat et de la Chambre des Communes*, en ce qui concerne sa présence à une session.

(2) Une Chambre des Communes qui n'est pas dissoute avant l'expiration de la période fixée pour sa durée doit, aux fins de la présente loi, être réputée dissoute à l'expiration de cette période.

CAISSE D'ALLOCATIONS DE RETRAITE DES DÉPUTÉS

3. (1) Est établi, au Fonds du revenu consolidé, un compte appelé Compte d'allocations de retraite des députés, auquel sont crédités:

- a) les contributions versées conformément aux articles six et huit;
- b) les intérêts payés suivant l'article huit, et
- c) les montants spécifiés à l'article quatre.

(2) Toutes les allocations payables en vertu de la présente loi doivent être versées à même le Fonds du revenu consolidé et imputées sur le Compte d'allocations de retraite des députés.

4. Le ministre des Finances doit, en conformité des règlements, créditer au Compte, en chaque année financière,

- a) un montant égal aux contributions payées en cette année financière aux termes de l'article six;
- b) un montant égal au chiffre des montants devenus exigibles en cette année financière selon le paragraphe premier de l'article huit; et
- c) un montant représentant les intérêts sur le solde qui se trouve, de temps à autre, au crédit du Compte.

5. Est tenu, à l'égard de chaque député, un compte où doivent être indiqués tous les paiements faits par ce député, ou à celui-ci ou à ses représentants légaux, sous le régime de la présente loi.

CONTRIBUTIONS

6. Un député doit, au moyen d'une retenue sur son indemnité de session, contribuer au Fonds du revenu consolidé pour six pour cent de tous les montants qui lui sont payables à titre d'indemnité de session.

7. (1) Un député peut, ainsi que le prescrit le présent article, choisir, dans le délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi ou du jour où la Chambre des Communes est pour la première fois en session après qu'il est devenu député, selon celle des deux dates qui est postérieure à l'autre, de contribuer sous le régime de la présente loi pour toute session antérieure pendant laquelle il était député.

(2) Quand, après l'entrée en vigueur de la présente loi, une personne cesse d'être député et le redevient subséquemment, elle ne peut décider de contribuer en vertu de la présente loi à l'égard d'une session antérieure que

- a) si elle a antérieurement contribué ou décidé de contribuer, sous le régime de la présente loi, à l'égard de cette session et si une allocation de retrait égale au montant des contributions qu'elle a versées à l'égard de cette session lui était devenue payable en vertu de l'article douze, ou
- b) si elle avait le droit de faire un choix à l'égard de cette session mais ne l'a pas fait et si le délai imparti pour faire le choix n'était pas expiré lorsqu'elle a cessé d'être député.

(3) Un député qui, immédiatement avant de le devenir, avait droit à une allocation annuelle prévue par l'article onze, ne peut faire de choix en vertu du présent article à l'égard d'une session antérieure que si, lorsqu'il avait précédemment droit de choisir de contribuer à l'égard de ladite session, il ne l'a pas fait et si le délai pour ce faire n'était pas expiré quand il a antérieurement cessé d'être député.

(4) Un choix sous le régime du présent article doit être adressé au ministre des Finances d'après une formule prescrite par les règlements et est réputé fait le jour où la formule, dûment signée par le député, est mise en cours de livraison au Ministre.

8. (1) Lorsqu'un député décide, suivant l'article sept, de contribuer à l'égard d'une session antérieure, il doit verser au Fonds du revenu consolidé, en une somme globale ou autrement, à son choix,

- a) une contribution égale à six pour cent du montant qu'il a reçu sous forme d'indemnité de session à l'égard de ladite session,
- b) sauf à l'égard de la portion de cette contribution spécifiée à l'alinéa c), les intérêts sur cette contribution au taux de quatre pour cent l'an, composés annuellement, depuis le jour où le paiement définitif sous forme d'indemnité de session lui a été fait quant à ladite session jusqu'au jour où il a fait son choix, et
- c) à l'égard d'une portion de cette contribution égale à un montant que le député a antérieurement payé comme contribution relativement à cette session et dont il a été tenu compte dans le paiement à lui effectué d'une allocation de retrait aux termes de la présente loi, l'intérêt sur cette portion au taux de quatre pour cent l'an, composé annuellement, à compter de la date du paiement de l'allocation de retrait jusqu'au jour où il fait son choix.

(2) Un intérêt au taux de quatre pour cent l'an doit être versé par une personne au Fonds du revenu consolidé sur le solde impayé, à l'occasion, du montant exigible d'elle aux termes du paragraphe premier et, si l'intérêt n'est pas payé, il peut être recouvré comme une créance de Sa Majesté.

(3) L'intérêt payable par une personne en vertu du paragraphe deux doit être acquitté, pendant qu'elle est député, au moyen d'une retenue sur son indemnité de session.

(4) Lorsqu'une personne devient admissible à une allocation prévue par l'article onze et qu'une partie du montant par elle payable en vertu du paragraphe premier demeure impayée, elle doit en acquitter le solde, ainsi que l'intérêt prescrit par le paragraphe deux, au moyen de la retenue du plein montant de son allocation jusqu'à ce que la totalité en soit payée, ou le solde peut autrement être recouvré comme créance de Sa Majesté.

(5) Lorsqu'une allocation de retrait devient payable à une personne, ou à son égard, en exécution de la présente loi et que la personne n'a pas payé en entier le montant exigible d'elle d'après le paragraphe premier, il n'est pas nécessaire de verser le montant impayé; mais l'intérêt payable selon le paragraphe deux doit être versé et peut être déduit de l'allocation de retrait.

(6) A toute époque pendant qu'elle n'est pas député, une personne peut annuler son choix aux termes du présent article à l'égard des contributions qu'elle doit alors par application du paragraphe premier en donnant au ministre des Finances un avis d'annulation selon la forme prescrite par les règlements, et dès lors,

- a) elle n'est pas tenue de verser le montant dû d'après le paragraphe premier, auquel l'annulation s'applique, mais l'intérêt est payable sur ce montant, en vertu du paragraphe deux, jusqu'à la date de l'annulation;

- b) pour le calcul d'une allocation aux termes de l'article onze, elle est réputée n'avoir pas décidé de contribuer pour le montant des contributions visé par l'annulation, et, si l'allocation a été calculée, elle doit être recalculée en conséquence; et
 - c) elle ne peut pas de nouveau choisir, à quelque époque, d'effectuer ces contributions.
9. (1) Nonobstant les dispositions de la présente loi, un député ne doit payer aucune contribution prévue par cette loi
- a) à moins que, au moment où la contribution doit être payée, le montant total des contributions qu'il a versées ou décidé de verser ne soit inférieur à la somme qui, à l'époque, est payable sous forme d'indemnité de session à un député qui assiste à toutes les séances de la Chambre des Communes lors d'une session qui continue durant une période de soixante-cinq jours ou plus; ou
 - b) à l'égard d'une session au cours de laquelle il a été expulsé de la Chambre des Communes.
- (2) En calculant le montant total des contributions qu'un député a payées ou a choisi de payer sous le régime de la présente loi, on ne doit inclure
- a) aucune contribution à l'égard de laquelle une allocation de retrait a été versée selon la présente loi;
 - b) aucune contribution à l'égard de laquelle son choix a été annulé en vertu du paragraphe six de l'article huit; ni
 - c) aucun montant qu'il a versé sous forme d'intérêt.
- (3) Lorsqu'une personne fait un paiement au titre du montant par elle payable d'après le paragraphe premier de l'article huit, la partie qui représente, à l'égard du paiement intégral, le même rapport qu'entre la contribution spécifiée à l'alinéa a) dudit paragraphe et l'ensemble des montants spécifiés aux alinéas a), b) et c) dudit paragraphe, est censée être payée relativement à la contribution spécifiée audit alinéa a).

ALLOCATIONS

10. (1) Une allocation doit être versée en conformité de la présente loi à toute personne, ou à l'égard de toute personne, qui, étant député cesse d'être député ou décède.

(2) Aux fins de la présente loi,

- a) une personne ne cesse pas d'être député du seul fait de la dissolution de la Chambre des Communes, et
- b) une personne qui, immédiatement avant une dissolution de la Chambre des Communes, était un député, cesse d'être député si elle n'est pas élue député à l'élection générale qui suit immédiatement la dissolution, et elle est réputée avoir cessé d'être un député le jour de la tenue de cette élection générale.

11. (1) Sous réserve de l'article quinze, lorsqu'une personne, au moment où elle cesse d'être député, a contribué ou choisi de contribuer sous le régime de la présente loi à l'égard de sessions dans plus de deux Parlements, il doit lui être annuellement versé, sa vie durant, une allocation égale à soixante-quinze pour cent du montant total des contributions qu'elle a payées et choisi de payer sous le régime de la présente loi.

(2) Une allocation payable aux termes du présent article doit être versée mensuellement, le mois écoulé, par montants approximativement égaux.

12. Lorsqu'une personne, au moment où elle cesse d'être député, n'a pas contribué ou choisi de contribuer, en vertu de la présente loi, à l'égard de sessions dans plus de deux Parlements, il doit lui être versé, en une somme globale, une allocation de retrait égale au montant total des contributions qu'elle a payées aux termes de la présente loi.

13. Lorsqu'un député est expulsé de la Chambre des Communes, il doit lui être versé, en une somme globale, une allocation de retrait égale au montant total des contributions qu'il a payées aux termes de la présente loi.

14. Lorsqu'un député ou une personne qui a cessé d'être député décède, il doit être versé à ses représentants légaux, en une somme globale, une allocation de retrait égale au reste existant après qu'on a soustrait

- a) le total de tous les montants d'allocations qui lui ont été versés ou qui lui sont devenus payables sous le régime de la présente loi avant son décès,

du montant total

- b) des contributions qu'il a payées en vertu de la présente loi.

15. (1) Une allocation payable à une personne selon l'article onze doit être discontinuée pendant que cette personne

- a) est un sénateur ou un député,
- b) est employée dans le service public du Canada, ou
- c) rend des services dont la rémunération est versée à même le Fonds du revenu consolidé ou par un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada,

et lorsque cette personne est sénateur ou député, ou est ainsi employée ou rend de tels services en un temps quelconque au cours d'un mois, tout le montant payable au titre de l'allocation en ce mois doit être retenu.

(2) Aux fins du présent article, une personne est réputée employée dans le service public du Canada

- a) si elle fait parti du personnel du Sénat ou de la Chambre des Communes,
- b) si elle occupe une charge ou un emploi relevant de Sa Majesté du chef du Canada, ou
- c) si elle est fonctionnaire, membre ou employé d'une corporation, d'un conseil, d'un bureau, d'un office ou d'une commission qui est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada.

16. Lorsqu'une personne ayant droit de toucher une allocation prévue par l'article onze

- a) est admissible à une pension prévue par la Loi sur la sécurité de la vieillesse, le montant de l'allocation qui lui serait autrement payable en un mois quelconque, sous l'autorité de l'article onze, doit être réduit du montant de la pension qui, dans ce mois, lui est payable en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse ou qui lui serait ainsi payable si elle la demandait; ou
- b) reçoit une rente, pension ou allocation payable sur le Fonds du revenu consolidé ou par un mandataire de Sa Majesté d'après un système de pension de retraite auquel les personnes qui peuvent en bénéficier ne sont pas tenues de contribuer et dont le montant, sauf pour ce qui est de déterminer l'admissibilité aux prestations, n'a pas trait à la durée du service, le montant de l'allocation qui lui serait autrement payable en un mois quelconque, sous le régime de l'article onze, doit être réduit du

montant de la rente, de la pension ou allocation qui lui est payable dans ce mois d'après le système de pension ou, si ce montant n'est pas payé mensuellement, du montant que le conseil du Trésor estime payable à l'égard dudit mois.

RÈGLEMENTS

17. Le gouverneur en conseil peut établir des règlements

- a) prescrivant, aux fins de l'article quatre, le taux d'intérêt, la manière de calculer l'intérêt et les époques auxquelles l'intérêt doit être crédité au Compte;
- b) prescrivant, s'il s'agit d'une allocation annuelle, les jours où les versements des allocations doivent être faits et prévoyant qu'un versement peut avoir lieu à l'égard de toute période fractionnaire et que, dans le cas du décès d'un bénéficiaire, le paiement peut être effectué quant au mois entier au cours duquel il décède;
- c) prévoyant, dans le cas où un bénéficiaire d'allocation annuelle est incapable d'administrer ses affaires, que l'allocation peut être versée à une autre personne pour son compte;
- d) établissant les formules qui, d'après la présente loi, doivent être prescrites ou qu'il considère comme indispensables à l'application de la présente loi; et
- e) à toute autre fin jugée nécessaire pour donner effet à la présente loi.

RAPPORT

18. Le ministre des Finances doit, le plus tôt possible après la fin de chaque année financière, présenter au Parlement un rapport sur l'application de la présente loi au cours de l'année financière précédente et y inclure un état des montants reçus à titre de contributions et d'intérêts prévus par la présente loi, des montants payés sous forme d'allocations, du nombre des contributeurs et du nombre des personnes recevant des allocations annuelles, ainsi que les autres renseignements prescrits par le gouverneur en conseil.

Avec la permission de la Chambre, M. St-Laurent propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:—

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'assurer l'établissement d'un plan de pension pour les membres de la Chambre des communes ayant de longs états de service; de pourvoir aussi à des contributions par tous lesdits membres à un compte spécial à cette fin; et de prescrire, en outre, que les pensions payables seront versées à même le Fonds du revenu consolidé et imputées sur ledit compte spécial.

Sur ce, M. St-Laurent, membre du conseil de la reine, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, mis au courant de l'objet dudit projet de résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ledit projet de résolution.

Sur motion de M. Fournier (Hull), la Chambre s'ajourne ensuite à 10 h. 55 du soir, à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 13 juin 1952.

N° 78

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 25 JUN 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat pour faire part à la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 391 (E-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la conservation des Rocheuses orientales".

M. Bradette, du comité permanent des Affaires extérieures, présente le sixième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Conformément aux instructions qu'il a reçues de la Chambre les 2 avril, 7 mai et 21 mai, le Comité a étudié les questions suivantes:

1. Les crédits nos 85 à 115, inclusivement, du budget principal des dépenses de 1952-1953;

2. La résolution tendant à approuver la ratification par le Canada de la Convention sur la prévention et la répression du crime de génocide, signée par le Canada le 28 novembre 1949;

3. La résolution tendant à approuver la Convention supplémentaire relative à l'extradition, conclue entre les États-Unis d'Amérique et le Canada, signée à Ottawa le 26 octobre 1951, modifiant la Convention supplémentaire relative à l'extradition entre les États-Unis d'Amérique et Sa Majesté britannique, signée à Washington le 13 décembre 1900; et

4. Le Bill n° 210, intitulé: loi pourvoyant à l'exécution du traité de paix entre le Canada et le Japon.

Le Comité a tenu 17 séances, au cours desquelles il a recueilli les témoignages du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, de son adjoint parlementaire et du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre et le sous-ministre de la Justice, l'adjoint parlementaire au ministre du Commerce et divers hauts fonctionnaires du gouvernement ont également fourni des renseignements et de l'aide.

Les crédits du ministère des Affaires extérieures ont fait l'objet d'un rapport à la Chambre le 8 mai.

Rapport a été fait à la Chambre, le 9 mai, de la résolution portant approbation de la Convention sur la prévention et la répression du crime de génocide. La résolution qui concerne la Convention supplémentaire relative à l'extradition a fait l'objet d'un rapport, le 14 mai.

Le bill n° 210, intitulé: loi pourvoyant à l'exécution du traité de paix entre le Canada et le Japon, a été adopté sans amendement et rapport en a été fait à la Chambre le 11 juin.

Le Comité recommande:

1. Que les délégations canadiennes à l'Assemblée générale des Nations Unies continuent de demander avec instance que l'apport budgétaire de l'Union soviétique et des pays satellites soit relevé de façon qu'ils participent aux dépenses selon leur aptitude à payer.

2. Que le Gouvernement continue d'appuyer activement le plan de Colombo; qu'on déploie tous les efforts en vue d'accroître la participation du Canada, avec d'autres pays du Commonwealth, à ce programme utile; et que le Gouvernement étudie immédiatement le renforcement de la représentation officielle et technique du Canada dans le Sud et le Sud-est de l'Asie, ainsi que l'aménagement de logements convenables pour les représentants déjà en poste dans cette région.

3. Qu'on revise sans relâche les moyens de sévir plus efficacement contre les Canadiens dont les sympathies semblent se porter vers les pays sis derrière le rideau de fer et qui voyagent librement entre le Canada et ces pays.

Ci-joint un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages du Comité.

(Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 18 des Journaux.)

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Sixième rapport annuel de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

Et aussi,—Rapport annuel de la *Northern Transportation Company (1947) Limited*, pour l'année terminée le 31 décembre 1951 (en anglais et en français).

M. Chevrier, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Cinquième rapport de la Commission maritime canadienne, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

Et aussi,—Rapport annuel de la *Park Steamship Company Limited*, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose.—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 mai 1952,—État indiquant:—1. Quel était, le 30 juin 1951, le nombre des employés de la Commission de contrôle du change étranger?

2. A quelle date la Commission a-t-elle cessé ses opérations?

3. Combien d'employés a-t-on renvoyés lorsque la Commission a cessé de fonctionner?

4. Combien d'employés ont permuté dans d'autres ministères et quels sont leurs noms, leurs traitements et leurs fonctions actuelles?

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire des appendices au rapport fait au ministre de la Justice, en date du 8 mars 1952, par le comité (Comité McQuarrie) institué aux fins d'étudier la législation concernant les coalitions, présenté à la Chambre le mercredi 9 avril 1952 (en français).

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Knowles—Quels sont le nom et l'âge de tous les juges au Canada, nommés par le gouvernement fédéral à la Cour suprême du Canada, à la Cour de l'Échiquier du Canada, et aux cours supérieures dans chacune des provinces?

Par M. Gillis—1. Au cours de l'année 1951, quelle quantité globale de charbon produit dans les provinces Maritimes a été achetée par le National-Canadien a) de la *Dominion Steel and Coal Corporation*, b) d'autres producteurs de charbon?

2. Au cours de 1951, quel a été le montant global des subventions versées aux Chemins de fer nationaux du Canada pour le transport du charbon provenant des Maritimes et expédié dans les diverses régions sous le régime de la subvention?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Rochichaud—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports, pétitions et relevés, depuis 1949 jusqu'à ce jour, concernant la construction d'un édifice fédéral destiné à loger le bureau de poste et le bureau des douanes dans le village de Caraquet, comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick).

Par M. Robichaud—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et relevés, depuis 1949 jusqu'à ce jour, concernant l'ouverture d'un bureau de poste central dans le village de Petit-Rocher, dans le comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick).

Par M. Robichaud—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports, pétitions et relevés, depuis 1949 jusqu'à ce jour, concernant le dragage du port à Tracadie, dans le comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick), et la construction de brise-lames nécessaires à la protection dudit port.

Par M. Robichaud—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports, pétitions et relevés, depuis 1949 jusqu'à ce jour, concernant la construction d'un édifice fédéral destiné à loger le bureau de poste et les autres bureaux de l'administration fédérale dans le village de Tracadie, comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick).

Par M. Robichaud—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie d'un rapport soumis au ministère des Postes concernant le relevé effectué dans Bathurst (Nouveau-Brunswick) sur le service de livraison du courrier à domicile.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de loi concernant des allocations de retraite, sur une base contributive, aux personnes qui ont siégé à la Chambre des communes du Canada.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu.—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'assurer l'établissement d'un plan de pension pour les membres de la Chambre des communes ayant de longs états de service; de pourvoir aussi à des contributions par tous lesdits membres à un compte spécial à cette fin; et de prescrire, en outre, que les pensions payables seront versées à même le Fonds du revenu consolidé et imputées sur ledit compte spécial.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. St-Laurent présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 392, Loi procurant des allocations de retraite, sur une base contributive, aux personnes qui ont siégé à la Chambre des Communes du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants sans amendement:

Bill n° 332, Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage.

Bill n° 337, Loi concernant les territoires du Nord-Ouest.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Affaires de routine*.

Sur ce, M. Harris (Grey-Bruce), du comité spécial pour le remaniement de la représentation électorale, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité a convenu de recommander le dépôt du projet de loi suivant et son renvoi à ce comité pour étude et aux fins d'y ajouter l'annexe:

AVANT-PROJET

Loi remaniant la représentation à la Chambre des Communes.

Considérant que les résultats du recensement de 1951 nécessitent un remaniement de la représentation à la Chambre des Communes, selon les dis-

positions des *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1952)*, et des autres lois sur ce sujet; à ces causes, Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

1. La présente loi peut être citée sous le titre: *Loi de 1952 sur la députation.*

2. Sont élus quatre-vingt-cinq membres de la Chambre des Communes pour la province d'Ontario, soixante-quinze pour la province de Québec, douze pour la province de la Nouvelle-Écosse, dix pour la province de Nouveau-Brunswick, quatorze pour la province du Manitoba, vingt-deux pour la province de la Colombie-Britannique, quatre pour la province de l'Île du Prince-Édouard, dix-sept pour la province de la Saskatchewan, dix-sept pour la province d'Alberta, sept pour la province de Terre-Neuve, un pour le territoire du Yukon et un pour le district de Mackenzie des territoires du Nord-Ouest, soit un total de deux-cent soixante-cinq députés.

3. Aux fins de l'élection de députés à la Chambre des Communes, lesdites provinces sont respectivement divisées en districts électoraux, représentés comme le prescrit l'annexe.

4. Toute la partie de ladite annexe qui concerne une province doit se lire ensemble et, autant que possible, doit être interprétée comme renfermant la totalité de cette province dans l'un ou quelque autre des districts électoraux y décrits, la description de chaque district électoral étant en conséquence interprétée, à moins d'expression du contraire, comme destinée à inclure la totalité de la zone contenue, qu'elle soit ou non mentionnée en particulier, et à inclure aussi toute zone, partiellement entourée par les zones expressément décrites, qui semble y avoir été destinée. Dans tout cas douteux, le directeur général des élections doit décider en définitive de quel district électoral, s'il en existe, était destinée à faire partie une zone non expressément mentionnée, et il doit, dans les quinze premiers jours de la session du Parlement qui suit cette décision, la faire connaître, avec ses motifs, à l'Orateur de la Chambre des Communes.

5. Partout, dans l'annexe, où il est fait usage de quelque mot ou expression pour désigner le nom de quelque division territoriale, ce mot ou cette expression doit s'interpréter, à moins que le contexte ne s'y oppose, comme indiquant cette division territoriale, telle qu'elle existe et est délimitée à la date de l'adoption de la présente loi.

6. Lorsque, dans l'annexe, une municipalité ou un endroit est erronément mentionné sous la désignation de cité, ville ou village, et qu'il se trouve, dans les limites territoriales du district électoral dont il s'agit, une municipalité ou un endroit du même nom qui est une cité, une ville ou un village, mais n'appartient pas à la catégorie,—cité, ville ou village, selon le cas,—spécifiée dans l'annexe, la mention s'entendra de cette municipalité ou de cet endroit.

7. Aussitôt que possible après l'adoption de la présente loi, l'arpenteur général doit, conformément aux définitions énoncées à l'annexe et avec le concours du directeur général des élections, préparer et imprimer

- a) des cartes distinctes indiquant les limites des districts électoraux établis dans chaque province;
- b) des cartes distinctes de chaque province, indiquant les limites des districts électoraux qui y sont établis, et
- c) des cartes distinctes de toutes les cités dont il existe des parties dans plus d'un district électoral.

8. La présente loi ne prendra effet qu'à la dissolution du parlement actuel, sauf que, pour l'unique fin d'autoriser et de permettre, au besoin, la nomination d'officiers rapporteurs, conformément à l'article huit de la *Loi électorale du Canada*, la présente loi sera censée être en vigueur à la date de sa sanction.

ANNEXE

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Smith (*Moose-Mountain*) soit substitué à celui de M. Boucher sur la liste des membres du comité spécial pour le remaniement de la représentation électorale.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 390, Loi concernant la monnaie, la Monnaie royale canadienne et le Fonds des changes;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois. Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*)

DÉFENSE NATIONALE

SERVICES DE DÉFENSE

248 Prévision de dépenses pour les Forces canadiennes, le Conseil de recherches pour la défense et d'autres dépenses relatives à la défense, y compris les contributions aux frais militaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord, et, nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, autorisation à cette fin d'engagements globaux de \$3,568,232, quelle que soit l'année où lesdits engagements en viendront à l'effet (dont il est estimé que \$2,346,221,325 deviendront payables au cours d'années à venir); et pour les dépenses réelles prévues pour l'année financière 1952-1953 \$1,642,346,907 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

249	Autorisation et prévision sous le régime de l'article 3 de la Loi de 1950 sur les crédits de défense, de dépenses supplémentaires et de contributions supplémentaires aux frais militaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord, au montant de \$324,000,000 et autorisation de contracter des engagements de \$32,550,000 pour les années à venir	324,000,000 00
-----	--	----------------

SERVICES ORDINAIRES

250	Subventions aux associations, instituts militaires et autres organismes selon les montants mentionnés au détail des affectations	227,325 00
251	Musée de guerre	22,518 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

252	Pensions civiles selon les montants mentionnés au détail des affectations	2,977 00
253	Pour autoriser, à l'égard des militaires du Corps d'aviation royal canadien, tués en congé sans solde au cours de leur service comme instructeurs dans les organismes civils de formation fonctionnant sous le régime du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, le paiement aux personnes à leur charge de sommes égales à celles que ces personnes auraient touchées en vertu de la Loi des pensions, modifiée, si ledit service d'instructeurs avait été du service militaire accompli dans les forces armées du Canada, moins le montant de toute indemnité touchée par ces personnes en vertu de polices d'assurance prises sur la vie desdits militaires par les organismes civils ou aux frais de ces derniers	2,172 00

Loi sur les pensions des services de défense—

254	Contribution de l'État au compte de pension des Forces permanentes	30,008,601 00
-----	--	---------------

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

527	Administration centrale	2,217,425 00
528	Administration régionale	2,867,375 00
529	Division du bien-être des anciens combattants	3,355,306 00
530	Division des traitements— Maintien des hôpitaux et administration	37,828,001 00
531	Travaux de recherches médicales et cours d'instruction	350,000 00
532	Construction d'hôpitaux, améliorations, nouvel outillage et achat de terrains	4,865,050 00
533	Division de la prothèse— Fourniture, fabrication et administration	1,056,117 00
	Commission canadienne des pensions—	
534	Frais d'administration	2,166,655 00
535	Bureau des vétérans	517,075 00
536	Commission des allocations aux anciens combattants— Administration	178,347 00
537	Assurance des anciens combattants	97,024 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

538 Pensions pour invalidité et décès, y compris les pensions accordées sous l'autorité de l'arrêté en conseil C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions	125,546,000 00
539 Concession spéciale de pensions concernant Terre-Neuve	30,000 00
540 Allocations aux anciens combattants	22,505,000 00
541 Fonds de secours (Allocations aux anciens combattants) ..	950,000 00
542 Assistance-chômage	25,000 00
543 Allocations d'hospitalisation et autres	3,225,000 00
544 Récompense pour bravoure— Deuxième guerre mondiale	18,000 00

VERSEMENTS DIVERS

545 Versements à la Commission impériale des sépultures de guerre, érection de monuments de guerre sur les champs de bataille et de pierres tombales au Canada (dépenses comprises auparavant dans les crédits du ministère de la Défense nationale), ainsi que versements à la Caisse des frais funéraires, entretien des cimetières du Ministère, paiement de frais funéraires et de cimetière, y compris l'achat de pierres tombales et de terrains au cimetière	1,638,655 00
546 Indemnisation pour accidents du travail	180,000 00
547 Gratification à la Légion canadienne	9,000 00

ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS ET LOI SUR LES TERRES
DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

548 Administration: Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, établissement de soldats et établissement de familles britanniques	4,780,354 00
549 Entretien de propriétés relevant de l'Administration de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, y compris les dépenses afférentes à des travaux de recherches techniques et autres qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière; taxes, assurance et entretien des services d'utilité publique	77,000 00
550 Paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres provinciales en vertu d'ententes conclues avec les gouvernements provinciaux sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifiée, et paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres fédérales, en conformité d'une entente conclue avec le ministre des Ressources et du Développement économique sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifiée	600,000 00
551 Paiement d'allocations aux anciens combattants indiens établis sur des terres comprises dans des réserves indiennes, en vertu de l'article 35A de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifiée	175,000 00

552	Versement destiné à réduire les montants que les colons établis sous le régime de la Loi d'établissement de soldats doivent encore au Directeur de l'établissement de soldats sur leurs propriétés dont les titres sont détenus par le Directeur, jusqu'à concurrence de montants conformes à la capacité de production des propriétés et à la faculté de ces colons d'acquitter leur dette envers le Directeur, sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil	150,000 00
553	Autorisation et exécution de travaux de réparation nécessaires, devant être approuvés par le Gouverneur en conseil, sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, afin de rectifier des défauts dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables, et exécution de tous autres travaux qui s'imposent sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le Directeur y possède	15,000 00
554	Autorisation et exécution, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil dans chaque cas, des travaux de réparation nécessaires aux maisons construites et aux services aménagés en vertu du programme de construction de 1945	16,700 00

SERVICES PROVISOIRES

555	Prestations de réadaptation consécutives à la libération, y compris les cours de formation donnés aux marins marchands et aux pêcheurs en eau salée titulaires d'une pension	3,677,500 00
-----	--	--------------

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

561	Protection des garanties (Établissement de soldats) et remboursement des excédents aux anciens combattants	25,000 00
562	Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des propriétés; animaux de ferme et outillage; remboursement de surplus aux anciens combattants (article 19); et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	18,000,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

816	Allocations aux anciens combattants—Crédit supplémentaire	5,850,000 00
817	Récompenses pour bravoure—Deuxième Guerre mondiale et contingent spécial—Crédit supplémentaire	3,000 00

ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS ET LOI SUR LES TERRES DESTINÉES
AUX ANCIENS COMBATTANTS

818 Versement destiné à réduire, en vertu du crédit 552 du Budget principal de 1952-1953, les montants que les colons doivent encore au Directeur de l'établissement de soldats sur leurs propriétés dont les titres sont détenus par le Directeur, ou sur les prêts consentis auxdits colons et gérés par la Division des Affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, jusqu'à concurrence d'un montant conforme à la capacité de production des propriétés et à la faculté de ces colons d'acquitter leur dette envers le Directeur, sous le régime de règlements approuvés par le gouverneur en conseil	1 00
--	------

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

*Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées
aux anciens combattants*

821 Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des propriétés; animaux de ferme et outillage; remboursement de surplus aux anciens combattants (article 19); et protection des valeurs sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Crédit supplémentaire	2,500,000 00
---	--------------

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRAVAUX PUBLICS

330 Administration centrale	584,997 00
DIVISION DE L'ARCHITECTURE	
331 Administration	506,848 00
332 Ottawa—Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, y compris loyers, réparations, ameublement, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de \$500,000	12,112,418 00
333 Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, situés ailleurs qu'à Ottawa, y compris loyers, réparations, ameublement, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de \$800,000	18,273,243 00

Acquisition, construction et amélioration
d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du

Trésor peut diminuer et augmenter les montants, dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

334	Terre-Neuve	700,000 00
335	Nouvelle-Écosse	1,250,000 00
336	Île du Prince-Édouard	175,000 00
337	Nouveau-Brunswick	1,130,000 00
338	Québec	9,741,000 00
339	Ottawa	7,945,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre retourne à la *Présentation de rapports des comités permanents et spéciaux*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur ce, M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le neuvième rapport dudit comité, comme il suit:

Le comité, ayant étudié le projet de loi suivant, a convenu d'en faire rapport sans amendement:

Bill n° 364 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Shipowners Mutual Assurance Association*."

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le dixième rapport dudit comité, comme il suit:

Le comité, ayant étudié le projet de loi suivant, a convenu d'en faire rapport avec un amendement:

Bill n° 390, Loi concernant la monnaie, la Monnaie royale canadienne et le fonds des changes.

Ci-joint un exemplaire des témoignages recueillis à l'égard dudit projet de loi.

(*Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 19 des Journaux.*)

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 13 juin 1952.

N° 79

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 26 JUIN 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. McCulloch, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le huitième rapport dudit comité, comme il suit:

Votre Comité a étudié le Bill n° 365 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Ogdensburg Bridge Authority", et convient de le rapporter sans amendement.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le septième rapport dudit comité, comme il suit:

Votre Comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification, savoir:

Bill n° 215 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Mary Johnson Muirhead".

Bill n° 220 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Kathleen Martin Lightfoot".

Bill n° 300 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Chevalier".

Bill n° 302 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Lesage".

Bill n° 311 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Timothy O'Connor".

Bill n° 312 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria Elias Abdelhay".

Bill n° 313 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Edith Grace Batt Trent".

Bill n° 314 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Abramovitch Hoffman".

Bill n° 315 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Sperling Kofsky".

Bill n° 316 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Isobel Taylor Cuffling".

Bill n° 317 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Ledger".

Bill n° 318 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Benjamin Gordon Church".

Bill n° 319 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Juliette Aubert Macdonald".

Bill n° 320 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Lesly Macfarlane Cameron".

Bill n° 321 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarto Desnoyers".

Bill n° 322 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Marc Duckett Audet".

Bill n° 323 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugène Côté".

Bill n° 325 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Lapinska Cholewicki".

Bill n° 326 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander William Hyndman".

Bill n° 327 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Mary Dickson Stewart".

Bill n° 328 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Baker Smith".

Bill n° 329 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebekah Ellinor Conley Burman".

Bill n° 330 (C-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Allan Gowans".

Bill n° 338 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Michelle Major Valiquette".

Bill n° 339 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à May Clara Taylor Di Biasio".

Bill n° 340 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Regina Joan Lee Mills".

Bill n° 341 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violette Chartrand Fairon".

Bill n° 342 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doreen Elizabeth Lawton Batty".

Bill n° 343 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Meldrum Drysdale McGown".

Bill n° 344 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Elizabeth Wood Jackson".

Bill n° 345 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Ryan Heke".

Bill n° 348 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Speyer".

Bill n° 349 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorraine Souillet Heaven".

Bill n° 350 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Elizabeth Johnston Rawson".

Bill n° 351 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Luba Hirschfield Mott".

Bill n° 352 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Anne Sweeting Russell".

Bill n° 353 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Stirling Price".

Bill n° 354 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Irene Ross Roche".

Bill n° 355 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Regina Landry Brouillard".

Bill n° 356 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Paul Malo".

Bill n° 357 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Arthur Reeve".

Bill n° 358 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Mary Barton Vallis".

Bill n° 359 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Edward James".

Bill n° 360 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Mary Reusing Hutchins".

Bill n° 361 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Lewis Lipton".

Bill n° 362 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Kovacs".

Bill n° 363 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Martha Treglown Goodfellow".

Bill n° 367 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Meryl Elman Kluger Schreiber".

Bill n° 368 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janusz Julian Borzeczki".

Bill n° 369 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Perley John Walden".

Bill n° 370 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Jules Fabry".

Bill n° 371 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Anne Bentley Hainsworth".

Bill n° 372 (M-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel McCready Thomas".

Bill n° 373 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Edith Laffoley Kelly".

Bill n° 374 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Helen Cowell Varrin".

Bill n° 375 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Helen Hawes Gordon".

Bill n° 376 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Isobel Bassett Yuill".

Bill n° 377 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen May Walker Cole".

Bill n° 378 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Ashworth".

Bill n° 379 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Galbraith Hardie McCall".

Bill n° 380 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Goldie Natovitch Molson".

Bill n° 381 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Veronica Besner Roast".

Bill n° 382 (W-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Anna Regan Herdt".

Bill n° 383 (X-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Errol Alexander Edgley".

Bill n° 384 (Y-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Eugénie-Lucie Prévost Lalonde".

Bill n° 385 (Z-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Maloche Reath".

Bill n° 386 (A-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Margaret Smith Bates".

Bill n° 387 (B-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selim Jean Malakie, autrement connu sous le nom de Solomon Malacket".

Bill n° 388 (C-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Lydia Donnelly Champion".

Bill n° 389 (D-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Edith Lily Caron Gourdie".

Le Comité a également étudié le Bill n° 324 (W-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Baptiste-Armand Michaud". Après avoir entendu le plaidoyer des avocats du requérant et de l'intimée, le Comité conclut à l'insuffisance de la preuve à l'appui du préambule.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mai 1952,—État indiquant:—1. Au cours de la période du 1^{er} janvier 1951 au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des mallettes et des malles destinées aux troupes de défense?

2. Quels étaient le nombre et le prix des articles prévus dans ces contrats?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mai 1952,—État indiquant:—1. Au cours de la période du 1^{er} janvier 1951 au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des bérets, casquettes ou autres sortes de coiffures destinés aux troupes de défense?

2. Quels étaient le nombre et le prix des articles prévus dans ces contrats?

Aussi,—Réponse, à un ordre de la Chambre, en date du 15 mai 1952,—État indiquant:—1. Entre le 1^{er} janvier 1951 et le 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour a) des manteaux de pluie, b) des manteaux imperméables, c) d'autres manteaux, pour le compte des troupes de défense?

2. Dans l'affirmative, quels étaient le nombre et le prix des articles prévus dans ces contrats?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mai 1952,—État indiquant:—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950 jusqu'au 15 avril 1951, combien a-t-on octroyé de contrats pour des chaussures en cuir, destinées à la défense?

2. Quelles étaient les sommes prévues dans ces contrats?

3. A qui a-t-on octroyé ces contrats?

4. Quel était le nombre de paires de chaussures prévu dans ces contrats?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 mai 1952,—État indiquant:—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950 jusqu'au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des chaussures en caoutchouc et en toile, pour le compte des troupes de défense?

2. A qui a-t-on octroyé ces contrats?
3. Quelles étaient les sommes prévues dans ces contrats?
4. Quel était le nombre de paires de chaussures prévu dans chaque contrat?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 juin 1952,—État indiquant:—1. Au cours de l'année 1952, a-t-on octroyé des contrats pour des cravates?

2. Dans l'affirmative, pour combien de cravates dans chaque cas, quel était le prix d'achat stipulé dans chaque contrat et à quelles sociétés a-t-on octroyé chaque contrat?

M. Côté (*Verdun-La Salle*), adjoint parlementaire au ministre du Travail, présente à la Chambre,—Onzième rapport annuel de la Commission d'assurance-chômage, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français).

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 mai 1952,—État indiquant:—1. Quelles instances, s'il en est, ont été faites par les Employés-unis des salaisons en vue d'obtenir une indemnité par suite du chômage causé par l'épizootie de fièvre aphteuse?

2. Quelle indemnité, s'il en est, a-t-on versée aux employés des salaisons dans les districts de Regina et de Moose-Jaw?

3. Quelle méthode a-t-on adoptée pour que les employés de salaisons puissent faire des demandes d'indemnité?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 avril 1952,—État indiquant:—

1. Quels groupements de producteurs agricoles qui s'occupent de la vente de leurs produits ont fait une demande de soutien de prix, depuis le 1^{er} janvier 1950?

2. Quelles demandes ont fait l'objet d'une étude favorable et quels prix minimums a-t-on établis?

3. Quelles demandes a-t-on rejetées et pour quelles raisons?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 mars 1952:—Copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents, datés depuis le 1^{er} janvier 1948, que possède le ministère de l'Agriculture relativement à la maladie de Newcastle.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 391 (E-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales".—M. *Winters*.

A l'appel de l'ordre du jour tendant à la deuxième lecture du Bill n° 392, Loi procurant des allocations de retraite, sur une base contributive, aux personnes qui ont siégé à la Chambre des Communes du Canada;

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,	Côté (Verdun-	James,	Nadon,
Anderson,	La Salle),	Jeffery,	Nowlan,
Applewhaite,	Courtemanche,	Johnston,	Pearson,
Ashbourne,	Coyle,	Jones,	Picard,
Balcer,	Crestohl,	Kirk (Antigonish-	Prudham,
Bater,	Croll,	Guysborough),	Quelch,
Beaudoin,	Cruikshank,	Kirk (Digby-	Ratelle,
Bennett,	Darroch,	Yarmouth),	Richard
Beyerstein,	Decore,	Knight,	(Ottawa-Est),
Black (Châteauguay-	Deslières,	Knowles,	Riley,
Huntingdon-	Dewar,	Lafontaine,	Roberge,
Laprairie),	Dickey,	Laing,	Robinson,
Black (Cumberland),	Dinsdale,	Langlois (Berthier-	Ross (Souris),
Blackmore,	Dubé,	Mackinongé),	Rousseau,
Blair,	Dumas,	Langlois (Gaspé),	Rowe,
Blanchette,	Dupuis,	Larson,	St. Laurent,
Blue,	Eyre,	Leduc,	Schneider,
Boisvert,	Fair,	Lennard,	Shaw,
Bonnier,	Ferguson,	Little,	Sinclair,
Bourget,	Ferrie,	Low,	Sinnott,
Bradette,	Fleming,	Macdonald	Smith (Moose-
Bradley,	Fournier (Hull),	(Edmonton-Est),	Mountain),
Breton,	Fraser,	Macdonnell	Spence,
Brooks,	Fulford,	(Greenwood),	Starr,
Brown (Essex-Ouest),	Gardiner,	MacInnis,	Stewart (Winnipeg-
Bruneau,	Gauthier (Lac-	MacNaught,	Nord),
Bryce,	Saint-Jean),	McCann,	Stuart (Charlotte),
Byrne,	Gauthier (Portneuf),	McCubbin,	Thomas,
Cameron,	Gauthier (Sudbury),	McCulloch,	Tremblay,
Campney,	Gillis,	McCusker,	Tustin,
Cardiff,	Gingras,	McIlraith,	Valois,
Carroll,	Gingues,	McIvor,	Viau,
Carter,	Gour (Russell),	McLean (Huron-	Ward,
Casselman,	Gourd (Chapleau),	Perth),	Warren,
Catherwood,	Gregg,	McLure,	Weir,
Cauchon,	Hansell,	McWilliam,	Welbourn,
Cavers,	Harkness,	Major,	White (Hastings-
Charlton,	Harris (Grey-Bruce),	Martin,	Peterborough),
Chevrier,	Harrison,	Massé,	White (Middlesex-
Claxton,	Healy,	Mayhew,	Est),
Cleaver,	Hees,	Monette,	Whiteside,
Cloutier,	Helme,	Montgomery,	Whitman,
Coldwell,	Henderson,	Mott,	Winkler,
Conacher,	Hodgson,	Murphy,	Winters,
Corry,	Howe,	Murray (Cariboo),	Wood,
Côté (Saint-Jean-	Hunter,	Murray (Oxford),	Wright,
Iberville-			Wylie—170.
Napierville),			

NON:

Messieurs

Churchill,

Fulton,

Green—3.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 336, Loi sur les contrats d'assurance ou de réassurance maritime et aérienne contre les risques de guerre, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Le Bill n° 390, Loi concernant la monnaie, la Monnaie royale canadienne et le fonds des changes, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 308, Loi revisant la composition du capital de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et pourvoyant à certaines autres questions financières.

Bill n° 333, Loi modifiant la Loi des eaux limitrophes internationales.

Bill n° 246, Loi modifiant la Loi des grains du Canada.

Bill n° 305, Loi concernant l'immigration.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRAVAUX PUBLICS

DIVISION DE L'ARCHITECTURE

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer et augmenter les montants, dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

340	Ontario (à l'exclusion d'Ottawa)	\$ 6,458,000 00
341	Manitoba	1,025,000 00
342	Saskatchewan	1,000,000 00

343	Alberta	1,045,000 00
344	Colombie-Britannique	2,820,000 00
345	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	350,000 00
346	Améliorations imprévues	1,200,000 00

DIVISION DU GÉNIE

347	Administration	472,221 00
-----	--------------------------	------------

Services du génie—

348	Traitements, levés, inspection, forages d'essai, etc...	1,669,456 00
349	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	171,800 00

Dragage

350	Entretien et exploitation de l'outillage, ouvrages à l'entreprise et en régie	3,077,989 00
351	Nouvel outillage	1,089,000 00

Bassins de radoub

352	Entretien et exploitation	344,486 00
-----	-------------------------------------	------------

Écluses et barrages

353	Entretien et exploitation	355,562 00
-----	-------------------------------------	------------

Bateaux déblayeurs

354	Entretien et exploitation	113,178 00
-----	-------------------------------------	------------

Routes et ponts

355	Entretien et exploitation	321,230 00
356	Pont international de la rivière Sainte-Croix, entre St-Stephen (N.-B.) et Calais (Me), l'État du Maine devant contribuer pour une somme équivalente (A voter de nouveau)	10,000 00
357	Pont interprovincial sur la rivière Ottawa entre Pembroke (Ont.) et l'île aux Allumettes (P.Q.), les provinces d'Ontario et de Québec devant acquitter chacune un tiers des coûts de construction et d'entretien (A voter de nouveau)	50,000 00

Acquisition, construction, amélioration
d'ouvrages des ports et rivières

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

358	Terre-Neuve	2,341,300 00
359	Nouvelle-Écosse	3,401,000 00
360	Île du Prince-Édouard	1,950,000 00
361	Nouveau-Brunswick	2,755,000 00
362	Québec	5,165,600 00
363	Ontario	5,609,000 00
364	Manitoba	125,000 00
365	Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	148,500 00
366	Colombie-Britannique et Yukon	6,992,000 00

Ports et rivières en général

367 Réparations et entretien visant au maintien des services, y compris les constructions et remplacements et autorisation d'engagements futurs au montant global de \$660,000 mentionné dans les crédits, aucun nouvel ouvrage ne devant être entrepris	2,975,000 00
--	--------------

Généralités

368 Fleuve Fraser—50 p. 100 des frais des enquêtes instituées par la Commission fédérale-provinciale du bassin du Fraser	137,500 00
369 Ouvrages de protection en général	300,000 00

Généralités

370 Travaux divers non dénommés, chaque montant limité à \$10,000	440,000 00
371 Service d'aménagement de la capitale nationale	52,400 00
372 Crédits supplémentaires sur autorisation du Conseil du Trésor, sauf quand la somme requise par le ministère des Travaux publics est inférieure à \$1,000	400,000 00
373 Soldes nécessaires pour compléter les projets entrepris au cours des années financières précédentes et pour lesquels aucune disposition spéciale n'est prise dans le budget de 1952-1953	250,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

TRAVAUX PUBLICS

DIVISION DE L'ARCHITECTURE

741 Ottawa—Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, y compris réparations, entretien, loyers, ameublement, chauffage, etc.—Crédit supplémentaire	645,000 00
---	------------

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédit supplémentaire—

742 Nouvelle-Écosse	1 00
743 Nouveau-Brunswick	1 00
744 Québec	625,000 00
745 Ottawa	580,000 00
746 Ontario (ailleurs qu'à Ottawa)	583,000 00
747 Manitoba	260,000 00
748 Saskatchewan	241,000 00
749 Alberta	116,000 00
750 Colombie-Britannique	409,000 00

DIVISION DU GÉNIE

751 Entretien et exploitation de l'outillage, ouvrages à l'entreprise et en régie—Crédit supplémentaire	121,000 00
---	------------

Bassin de radoub

752 Entretien et exploitation—Crédit supplémentaire	14,100 00
753 Prince-Rupert, cale sèche, chantier et ouvrages accessoires —Pertes d'exploitation et réparations essentielles pour la période allant du 1 ^{er} janvier 1952 au 31 mars 1952, conformément aux termes du décret C.P. 95/ 6770 du 15 décembre 1951	20,000 00

Routes et ponts

754 Entretien et exploitation—Crédit supplémentaire	100,000 00
---	------------

Acquisition, construction, et amélioration d'ouvrages
des ports et rivières

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédits supplémentaires—

755 Terre-Neuve	235,200 00
756 Nouvelle-Écosse	814,000 00
757 Île du Prince-Édouard	12,000 00
758 Nouveau-Brunswick	190,000 00
759 Québec	750,000 00
760 Ontario	1,163,600 00
761 Manitoba	84,000 00
762 Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	14,000 00
763 Colombie-Britannique et Yukon	1,028,500 00

Ports et rivières en général

764 Réparations et entretien visant au maintien des services, y compris la reconstruction et les remplacements, aucun nouvel ouvrage ne devant être entrepris— Crédit supplémentaire	200,000 00
---	------------

Généralités

765 Ouvrage de protection en général—Crédit supplémentaire	300,000 00
766 Travaux divers non prévus ailleurs, la somme d'au plus \$10,000 devant être affectée à chaque entreprise— Crédit supplémentaire	150,000 00
767 Solde nécessaire pour compléter les projets entrepris au cours des années financières précédentes et pour les- quels aucune disposition spéciale n'est prise dans le budget de 1952-1953—Crédit supplémentaire	165,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Affaires de routine*.

Sur ce, M. Picard, du comité permanent des Comptes publics, présente le second et dernier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le Comité a examiné tous les articles du rapport de l'auditeur général pour l'année terminée le 31 mars 1951.

L'auditeur général, M. Watson Sellar, et le sous-ministre adjoint des Finances, M. R. B. Bryce, étaient présents à trois réunions; ils ont rendu témoignage à l'égard de toutes les questions qui intéressaient le Comité.

Afin de se renseigner à fond sur certains postes du rapport de l'auditeur général, le Comité a entendu, au cours de deux réunions, les témoins suivants qui sont désignés dans l'ordre où ils ont comparu devant le Comité:

D^r G. D. W. Cameron, sous-ministre de la Santé nationale et du Bien-être social; D^r W. H. Frost, chef adjoint, Service de la quarantaine, de l'inspection médicale des immigrants et du traitement des marins malades; M. J. T. Rutherford, directeur, loi sur les terres destinées aux anciens combattants; M. W. Strojich, surintendant du service des propriétés, loi sur les terres destinées aux anciens combattants; le commandant (L) E. J. Apps, Marine royale canadienne; le major D. M. MacKay, directeur, service des affaires indiennes; M. H. C. Chadderton, secrétaire du Fonds de bienfaisance de l'armée; M. E. P. Murphy, sous-ministre des Travaux publics.

Le Comité désire exprimer son appréciation de l'aide et de la collaboration qu'il a reçues de ces fonctionnaires.

Le Comité estime que le gouvernement devrait charger une commission interministérielle d'examiner l'opportunité d'imputer à tous les ministères de l'administration et à tous les organismes de l'État les frais de loyers et d'entretien de toutes les propriétés et bureaux qu'ils occupent; le Comité est d'avis, en outre, que le rapport de cette étude devrait être soumis au comité des Comptes publics afin qu'il l'étudie au cours d'une session ultérieure.

Un exemplaire des Procès-verbaux et Témoignages des 6, 20, 22 et 27 mai et des 3, 17 et 26 juin est ci-joint.

(*Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 20 des Journaux.*)

M. McCann, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,— Rapport annuel de la Société Radio-Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français).

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 13 juin 1952.

N° 80

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 27 JUIN 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur, du comité spécial de la procédure parlementaire, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Le comité spécial, institué le 7 avril 1952, aux fins d'étudier avec M. l'Orateur le règlement intérieur de la Chambre, demande à présenter son premier rapport.

PARTIE I

Votre comité recommande les modifications suivantes au Règlement de la Chambre des communes:

1. Que l'article 2 du Règlement soit modifié par la radiation des mots "trois heures" et la substitution des mots "deux heures et demie", au premier alinéa.
2. Que l'article 7 du Règlement soit modifié par la radiation des mots "A onze heures" et la substitution des mots "A dix heures", à la première ligne.
3. Que l'article 15 du Règlement soit modifié:
 - a) par la radiation des mots "(de huit heures à neuf heures du soir)", figurant sous la rubrique "le mardi (jour du Gouvernement)" et "le vendredi (jour du Gouvernement)", au paragraphe (3), et la substitution des mots "(de cinq heures à six heures du soir)", dans les deux cas.
 - b) par la radiation des mots "neuf heures", au paragraphe (4), et la substitution des mots "six heures".

PARTIE II

Votre comité recommande de plus que, sans modifier le Règlement, la Chambre devrait, au commencement de la prochaine session, étudier la question de siéger le matin pendant la durée du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. Ces séances commenceraient environ une semaine après l'ouverture du Parlement, sous la réserve que cesdites séances du matin soient suspendues, si d'autres travaux viennent interrompre le débat sur l'Adresse.

Votre comité recommande, en outre, qu'un comité semblable soit institué aussitôt que possible après l'ouverture de la prochaine session.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 25 juin 1952, conformément aux dispositions de l'article 6 de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada, 1950 (1^{re} session), (versions anglaise et française).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mars 1952,—État indiquant:—Quel était le nombre total des fonctionnaires permanents, non permanents, et temporaires, à l'emploi du gouvernement du Canada, dans tous les ministères, commissions, offices, ambassades, organismes, etc., et à l'exclusion des corporations commerciales de la Couronne, au 30 septembre des années a) 1938, b) 1946, c) 1951?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 juin 1952,—État indiquant:—1. Au cours des douze derniers mois, l'un ou l'autre des wagons spéciaux réservés aux ministres du Cabinet a-t-il effectué le voyage entre Windsor et Ottawa?

2. Dans l'affirmative, combien de fois et à quelles dates?

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, présente à la Chambre,—Sixième rapport annuel de la Corporation commerciale canadienne, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

Aussi,—Sixième rapport annuel de *Canadian Arsenals Limited*, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

Et aussi,—Rapport de la *Défence Construction (1951) Limited* pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 mai 1952,—État indiquant:—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950 jusqu'au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des chaussures en caoutchouc, en caoutchouc synthétique ou de fabrication synthétique pour le compte des forces de défense?

2. A qui a-t-on octroyé ces contrats?

3. Quelles étaient les sommes prévues dans ces contrats?

4. Quel était le nombre de couteaux à découper prévu dans chaque contrat?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 mai 1952,—État indiquant:—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950 jusqu'au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des havresacs pour le compte des troupes de défense?

2. A qui a-t-on octroyé ces contrats?
3. Quels étaient les montants de ces contrats?
4. Quel était le nombre de havresacs prévu dans chaque contrat?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 mai 1952,—État indiquant:—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950 jusqu'au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour a) des vareuses de tenue de combat, b) des pantalons de tenue de combat, pour le compte des troupes de défense?

2. A qui a-t-on octroyé ces contrats?
3. Quel était le montant de chaque contrat?
4. Quel était le nombre des vêtements prévu dans chaque contrat?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 mai 1952,—État indiquant:—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950 jusqu'au 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des couteaux à découper, pour le compte des troupes de défense?

2. A qui a-t-on octroyé ces contrats?
3. Quel était le montant de chaque contrat?
4. Quel était le nombre de couteaux à découper prévu dans chaque contrat?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 mai 1952,—État indiquant:—1. Entre le 1^{er} janvier 1950 et le 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des ceintures a) en toile, ou en toile et en cuir, b) en cuir?

2. A qui a-t-on octroyé ces contrats?
3. Quelle était la valeur de chaque contrat et quel était le nombre de ceintures prévu dans chaque contrat?

M. Garson, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 juin 1952,—État indiquant:—Quels sont le nom et l'âge de tous les juges au Canada, nommés par le gouvernement fédéral à la Cour suprême du Canada, à la Cour de l'Échiquier du Canada, et aux cours supérieures dans chacune des provinces?

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, présente à la Chambre,—Cinquième rapport annuel de la Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, y compris les rapports financiers, conformément aux dispositions de l'article 13 de la Loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée (en anglais et en français).

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mai 1952:—Copie de tous télégrammes, lettres, procès-verbaux et mémoires échangés jusqu'à ce jour entre le ministre de la Défense nationale ou le gouvernement et M. G. S. Currie, ou la société *MacDonald, Currie and Company*, se rapportant de quelque manière à l'enquête dirigée par ledit M. Currie au sujet des irrégularités commises à Petawawa, et de tout autre document semblable ayant

trait ou se rapportant à l'étendue, la méthode et la date de la tenue de ladite enquête, en plus des documents parlementaires déposés à la Chambre sous le numéro 80a, mais à l'exclusion de tout rapport original ou intérimaire, sauf dans la mesure où un tel rapport traite de l'étendue, de la méthode et de la date de la tenue de ladite enquête.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mai 1952,—État indiquant:—1. Quel est, actuellement, le nombre de femmes enrôlées dans les services armés?

2. Au cours de chaque mois, depuis le 1^{er} juin 1950 jusqu'à ce jour, combien de paires de chaussures pour dames le Gouvernement a-t-il achetées ou commandées?

M. McCusker, adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, présente à la Chambre,—Rapport annuel de la division de l'aptitude physique du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français).

M. Harris (*Grey-Bruce*) présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 393, Loi remaniant la représentation à la Chambre des Communes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. St-Laurent propose,—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera au terme de ses travaux courants, lors de son retour du Sénat, après avoir assisté à la sanction royale des bills qui auront été adoptés, demeure ajournée au 20 novembre 1952, à onze heures de la matinée. Toutefois, si M. l'Orateur, après avoir conféré avec le Gouvernement de Sa Majesté, est convaincu que l'intérêt public exige que la Chambre devrait se réunir plus tôt dans l'intervalle, il peut donner avis qu'il en est ainsi. La Chambre se réunira alors au temps fixé dans cet avis et poursuivra ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

L'ordre portant la deuxième lecture du Bill n° 8, Loi remaniant la représentation à la Chambre des Communes, est appelé.

Sur motion de M. St-Laurent, ledit ordre est rayé du Feuilleton, et le bill est retiré.

A l'appel de l'ordre tendant à la troisième lecture du Bill n° 392, Loi procurant des allocations de retraite, sur une base contributive, aux personnes qui ont siégé à la Chambre des Communes du Canada;

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Fournier (*Hull*) propose en amendement: Que le bill ne soit pas lu maintenant une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité plénier avec instruction de le modifier par l'addition de l'article suivant:

"19. La présente loi entrera en vigueur à la date de l'ouverture de la session parlementaire qui suivra la date de la sanction royale accordée à ladite loi."

Et ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,	Crestohl,	Kirk (Antigonish-	Murray (Oxford),
Adamson,	Croll,	Guysborough),	Mutch,
Anderson,	Cruickshank,	Kirk (Digby-	Nadon,
Applewhaite,	Darroch,	Yarmouth),	Nowlan,
Arsenault,	Decore,	Knight,	Proudfoot,
Ashbourne,	Deslières,	Knowles,	Quelch,
Balcer,	Dewar,	Lafontaine,	Ratelle,
Balcom,	Dickey,	Laing,	Richard (Saint-
Bater,	Dinsdale,	Langlois (Berthier-	Maurice-Lafèche),
Beaudoin,	Drew,	Maskinongé),	Riley,
Bennett,	Dumas,	Langlois (Gaspé),	Roberge,
Bertrand,	Dupuis,	Lapointe,	Robertson,
Beyerstein,	Eyre,	Larson,	Robichaud,
Black (Châteauguay-	Fair,	Leduc,	Robinson,
Huntingdon-	Fairclough (M ^{me}),	Lefrançois,	Rooney,
Laprairie),	Ferguson,	Léger,	Ross (Souris),
Black (Cumberland),	Ferrie,	Lennard,	Rousseau,
Blackmore,	Fleming,	Low,	Rowe,
Blanchette,	Fournier (Hull),	Macdonald	St-Laurent,
Blue,	Fraser,	(Edmonton-Est),	Shaw,
Boisvert,	Fulford,	Macdonnell	Shinclair,
Boivin,	Gardiner,	(Greenwood),	Sinnott,
Bonnier,	Garland,	MacLean (Cap-	Smith (Moose-
Bourget,	Garson,	Breton-Nord-	Mountain),
Bradette,	Gauthier	Victoria),	Spence,
Breton,	(Lac-Saint-Jean),	MacNaught,	Starr,
Brisson,	Gauthier (Portneuf),	Macnaughton,	Stewart (Winnipeg-
Brooks,	Gillis,	McCann,	Nord),
Brown (Essex-Ouest),	Gingras,	McCubbin,	Stick,
Bruneau,	Gour (Russell),	McCulloch,	Thomas,
Byrne,	Gourd (Chapleau),	McCusker,	Tremblay,
Cameron,	Hansell,	McDonald (Parry-	Tustin,
Campney,	Harkness,	Sound-Muskoka),	Valois,
Cardiff,	Harris (Grey-Bruce),	McIlraith,	Viau,
Carter,	Harrison,	McIvor,	Ward,
Casselman,	Healy,	McLean (Huron-	Warren,
Catherwood,	Hees,	Perth),	Weir,
Charlton,	Hellyer,	McLure,	Welbourn,
Chevrier,	Helme,	McWilliam,	White (Hastings-
Cloutier,	Henderson,	Major,	Peterborough),
Coldwell,	Henry,	Martin,	White (Middlesex-
Corry,	Hetland,	Massé,	Est),
Côté (Saint-Jean-	Hodgson,	Mayhew,	Whiteside,
Iberville-	Howe,	Monette,	Whitman,
Napierville),	James,	Montgomery,	Winkler,
Côté (Verdun-	Johnston,	Mott,	Winters,
La Salle),	Jones,	Murphy,	Wood,
Coyle,	Juras,	Murray (Cariboo),	Wright—172.

NON:

Messieurs

Churchill, Fulton, Green—3.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 181, Loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge.

Bill n° 182, Loi modifiant la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants.

Bill n° 183, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants.

Bill n° 184, Loi modifiant la Loi des pensions.

Bill n° 191, Loi modifiant la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils.

Bill n° 334, Loi modifiant la Loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 391 (E-13 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales";

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et agréé.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *motions*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur ce, M. Garson, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Déclaration de Messieurs W. H. Brittain, sous-principal du Collège Macdonald, Université McGill; A. W. Baker, directeur de la section d'entomologie et de zoologie, Collège d'Agriculture d'Ontario; C. E. Atwood, professeur

adjoint de zoologie, Université de Toronto, concernant certaines accusations à l'effet que les forces des États-Unis avaient recours à la guerre bactériologique en Corée et dans le nord-est de la Chine.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill n° 346, Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1952, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Bill n° 347, Loi autorisant le gouvernement du Canada à conclure des conventions avec les gouvernements provinciaux, aux termes desquelles les provinces, en retour d'une compensation, s'engagent à s'abstenir de lever certains impôts pour un temps limité.

Bill n° 336, Loi sur les contrats d'assurance ou de réassurance maritime et aérienne contre les risques de guerre.

Bill n° 390, Loi concernant la monnaie, la Monnaie royale canadienne et le fonds des changes.

Bill n° 392, Loi procurant des allocations de retraite, sur une base contributive, aux personnes qui ont siégé à la Chambre des Communes du Canada.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill n° 306, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions et le Code criminel, avec les amendements suivants:—

1. Page 4. Retrancher les lignes 16 à 22, inclusivement, et y substituer ce qui suit:

“(3) Avant d'exercer le pouvoir conféré par le paragraphe premier, le directeur ou son représentant doit produire un certificat d'un membre de la Commission, lequel peut être accordé à la demande *ex parte* du directeur, autorisant l'exercice de ce pouvoir.”

2. Page 4, ligne 26. Retrancher le mot “soixante”, et y substituer “quarante”.

3. Page 4, ligne 28. Après le mot “Commission”, insérer “pour cause”.

4. Page 14, ligne 5. Aux mots “par la suite”, substituer “dans les trois années qui suivent la déclaration de culpabilité.”

5. Page 15, lignes 8 et 9. Aux mots “d'un emprisonnement d'au plus deux ans”, substituer “d'une amende à la discrétion du tribunal ou d'un emprisonnement d'au plus deux ans, ou de ces deux peines à la fois.”

6. Page 15, ligne 22. Retrancher les mots “de temps à autre par la suite”, et y substituer “à l'occasion et dans les trois années qui suivent la déclaration de culpabilité.”

7. Page 15, lignes 22 et 23. Retrancher les mots “pendant la période qu'elle juge opportune”.

8. Page 15, lignes 44 et 45. Aux mots “un emprisonnement d'au plus deux ans”, substituer “une amende à la discrétion du tribunal ou un emprisonnement d'au plus deux ans, ou ces deux peines à la fois.”

9. Page 18, ligne 9. Aux mots “se rattachant”, substituer “relatives à quelque produit pouvant faire l'objet d'un négoce ou d'un commerce, lesquelles conditions ou pratiques se rattachant”.

10. Page 20, ligne 21. Aux mots "un emprisonnement d'au plus deux ans", substituer "une amende à la discrétion du tribunal ou un emprisonnement d'au plus deux ans, ou ces deux peines à la fois."

11. Page 20, lignes 29 et 30. Aux mots "d'un emprisonnement d'au plus deux ans", substituer "d'une amende à la discrétion du tribunal ou d'un emprisonnement d'au plus deux ans, ou de ces deux peines à la fois,".

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

L'ordre afférent à la Chambre de nouveau en comité plénier pour l'étude du Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation Boundary Pipeline Corporation" (modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques), est laissé au Feuilleton jusqu'à plus tard aujourd'hui.

M. Winkler propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont alors étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, les bills de divorce sur division, et adoptés:—

Bill n° 364 (F-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Shipowners Mutual Assurance Association*".

Bill n° 365 (O-11 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation "Ogdensburg Bridge Authority".

Bill n° 215 (L-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Mary Johnson Muirhead".

Bill n° 220 (Q-7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Kathleen Martin Lightfoot".

Bill n° 300 (D-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Chevalier".

Bill n° 302 (F-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roland Lesage".

Bill n° 311 (I-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Timothy O'Connor".

Bill n° 312 (J-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria Elias Abdelhay".

Bill n° 313 (K-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Edith Grace Batt Trent".

Bill n° 314 (L-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Abramovitch Hoffman".

Bill n° 315 (M-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Sperling Kofsky".

Bill n° 316 (N-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Isobel Taylor Cuffling".

Bill n° 317 (O-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles William Ledger".

Bill n° 318 (P-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Benjamin Gordon Church".

Bill n° 319 (Q-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Juliette Aubert Macdonald".

Bill n° 320 (R-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Lesly Macfarlane Cameron".

Bill n° 321 (S-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarto Desnoyers".

Bill n° 322 (T-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Marc Duckett Audet".

Bill n° 323 (U-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eugène Côté".

Bill n° 325 (X-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Lapinska Cholewicki".

Bill n° 326 (Y-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander William Hyndman".

Bill n° 327 (Z-10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vivian Mary Dickson Stewart".

Bill n° 328 (A-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Baker Smith".

Bill n° 329 (B-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebekah Ellinor Conley Burman".

Bill n° 330 (C-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Allan Gowans".

Bill n° 338 (G-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Michelle Major Valiquette".

Bill n° 339 (H-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à May Clara Taylor Di Biasio".

Bill n° 340 (I-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Regina Joan Lee Mills".

Bill n° 341 (J-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violette Chartrand Fairon".

Bill n° 342 (K-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doreen Elizabeth Lawton Batty".

Bill n° 343 (L-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Meldrum Drysdale McGown".

Bill n° 344 (M-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Elizabeth Wood Jackson".

Bill n° 345 (N-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Ryan Heke".

Bill n° 348 (Q-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maurice Speyer".

Bill n° 349 (R-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorraine Souillet Heaven".

Bill n° 350 (S-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charlotte Elizabeth Johnston Rawson".

Bill n° 351 (T-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Luba Hirschfield Mott".

Bill n° 352 (U-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Anne Sweeting Russell".

Bill n° 353 (V-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Stirling Price".

Bill n° 354 (W-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Irene Ross Roche".

Bill n° 355 (X-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Regina Landry Brouillard".

Bill n° 356 (Y-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Paul Malo".

Bill n° 357 (Z-11 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Arthur Reeve".

Bill n° 358 (A-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joyce Mary Barton Vallis".

Bill n° 359 (B-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lawrence Edward James".

Bill n° 360 (C-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helene Mary Reusing Hutchins".

Bill n° 361 (D-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Lewis Lipton".

Bill n° 362 (E-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Kovacs".

Bill n° 363 (G-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ann Martha Treglown Goodfellow".

Bill n° 367 (H-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Meryl Elman Kluger Schreiber".

Bill n° 368 (I-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janusz Julian Borzecki".

Bill n° 369 (J-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Perley John Walden".

Bill n° 370 (K-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Jules Fabry".

Bill n° 371 (L-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Anne Bentley Hainsworth".

Bill n° 372 (M-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel McCreedy Thomas".

Bill n° 373 (N-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Edith Laffoley Kelly".

Bill n° 374 (O-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Helen Cowell Varrin".

Bill n° 375 (P-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Helen Hawes Gordon".

Bill n° 376 (Q-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Isobel Bassett Yuill".

Bill n° 377 (R-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen May Walker Cole".

Bill n° 378 (S-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Ashworth".

Bill n° 379 (T-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Galbraith Hardie McCall".

Bill n° 380 (U-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Goldie Natovitch Molson".

Bill n° 381 (V-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norma Veronica Besner Roast".

Bill n° 382 (W-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Anna Regan Herdt".

Bill n° 383 (X-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Errol Alexander Edgley".

Bill n° 384 (Y-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Eugénie-Lucie Prévost Lalonde".

Bill n° 385 (Z-12 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Maloche Reath".

Bill n° 386 (A-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Margaret Smith Bates".

Bill n° 387 (B-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Selim Jean Malakie, autrement connu sous le nom de Solomon Malacket".

Bill n° 388 (C-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Lydia Donnelly Champion".

Bill n° 389 (D-13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Edith Lily Caron Gourdie".

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills mentionnés plus haut sont fondés.

Et aussi,—La preuve, etc., recueillie par le comité permanent des divorces du Sénat auquel a été transmise la pétition en instance de divorce sur laquelle le bill suivant est fondé:

Bill n° 324 (W-10 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Jean-Baptiste-Armand Michaud".

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*)

AGRICULTURE

ADMINISTRATION

1	Service de l'administration	\$ 344,433 00
2	Service de l'information	381,216 00
3	Comité consultatif des services agricoles	5,000 00
4	Contribution aux <i>Commonwealth Agricultural Bureaux</i>	107,579 00

SERVICE DES SCIENCES

Administration—

5	Fonctionnement et entretien	456,586 00
6	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,331,525 00

Pathologie animale—

7	Fonctionnement et entretien	462,546 00
8	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	81,895 00
9	Bactériologie et recherches laitières	191,189 00

Botanique et phytopathologie—

10	Fonctionnement et entretien	1,233,231 00
11	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	139,700 00
12	Chimie	641,705 00

Entomologie—

13	Fonctionnement et entretien	1,814,150 00
----	---------------------------------------	--------------

14	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel.	124,830 00
	Biologie forestière (autrefois Entomologie forestière)—	
15	Fonctionnement et entretien.	1,644,580 00
16	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel.	195,555 00
17	Protection des végétaux.	834,340 00
	SERVICE DES FERMES EXPÉRIMENTALES	
18	Administration.	171,213 00
	Ferme expérimentale centrale, y compris les divisions de recherches et de coordination pour le Service des fermes expérimentales—	
19	Fonctionnement et entretien	1,937,431 00
20	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	325,765 00
	Fermes expérimentales régionales, sous-stations et stations de démonstration—	
21	Fonctionnement et entretien.	5,384,946 00
22	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	325,765 00
	SERVICE DE LA PRODUCTION	
23	Administration.	57,998 00
	Hygiène vétérinaire—	
24	Application de la Loi des épizooties et de la Loi des viandes et conserves alimentaires.	4,889,025 00
25	Dédommagement pour animaux abattus, y compris l'indemnité pour les œufs détruits provenant de lieux infectés, aux conditions approuvées par le Gouverneur en conseil.	1,040,880 00
26	Bestiaux et volailles.	1,547,745 00
27	Produits végétaux—	
	Contrôle des semences, fourrages, engrais, insecticides et fongicides, y compris une subvention de \$40,000 à l'Association canadienne des producteurs de semences.	1,386,188 00
28	Subventions aux foires et expositions, aux conditions que pourra approuver le Gouverneur en conseil et sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor	645,700 00
29	Subventions aux organismes agricoles, selon les montants mentionnés au détail des affectations.	64,500 00
	SERVICE DES MARCHÉS	
30	Administration.	259,498 00
31	Économie agricole.	579,455 00
32	Produits laitiers.	731,243 00
33	Subventions et allocations aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des installations frigorifiques, selon les montants mentionnés au détail des affectations	446,066 00
34	Fruits, légumes, produits de l'érable et miel, y compris une subvention de \$5,000 au Conseil canadien d'horticulture	1,171,560 00
35	Animaux de ferme et leurs produits.	1,370,682 00

N° 81

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 28 JUIN 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Wood soit substitué à celui de M. Winkler sur la liste des membres du comité spécial pour le remaniement de la représentation électorale.

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 mai 1952,—État indiquant:—1. A-t-on placé des commandes pour le compte de ministère de la Défense nationale pour des lampes de boudoir, de table, de bridge et des lampes à trois intensités?

2. Dans l'affirmative, combien de lampes a-t-on commandées?

3. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat de ces lampes?

4. Dans l'affirmative, a-t-on accepté des soumissions?

5. Quel est le prix estimatif de ces lampes?

6. Sur quelle base les livrera-t-on aux divers services?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 juin 1952,—État indiquant:—1. Depuis 1935, quelque ministère du gouvernement fédéral a-t-il effectué des paiements à M. Armand Drouin, avocat, de Lac-Mégantic?

2. Dans l'affirmative, quelles sommes d'argent a-t-il versées et à quels titres, au cours de chaque année?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 juin 1952,—État indiquant:—1. A-t-on décerné des médailles militaires britanniques à des résidents a) de la Nouvelle-Écosse, b) du Canada, au cours des douze derniers mois?

2. Dans l'affirmative, à qui, et en reconnaissance de quels services?
3. A-t-on décerné des médailles de la marine marchande à des résidents a) de la Nouvelle-Écosse, b) du Canada, au cours des douze derniers mois?
4. Dans l'affirmative, à qui, et en reconnaissance de quels services?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 juin 1952,—État indiquant:—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports, pétitions et relevés, depuis 1949 jusqu'à ce jour, concernant la construction d'un édifice fédéral destiné à loger le bureau de poste et le bureau des douanes dans le village de Caraquet, comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick).

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 juin 1952:—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports, pétitions et relevés, depuis 1949 jusqu'à ce jour, concernant la construction d'un édifice fédéral destiné à loger le bureau de poste et les autres bureaux de l'administration fédérale dans le village de Tracadie, comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick).

M. Prudham, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Quatrième rapport annuel de l'Office fédéral du charbon, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, présente à la Chambre, —Cinquième rapport annuel de l'Office de soutien des prix des produits de la pêche, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

A l'appel de l'ordre tendant à la prise en considération des amendements apportés par le Sénat au Bill n° 306, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions et le Code criminel;

M. Garson propose,—Que lesdits amendements soient maintenant lus une deuxième fois et agréés.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits amendements sont, en conséquence, lus une deuxième fois et agréés, sur division.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill n° 393, Loi remaniant la représentation à la Chambre des Communes;

M. Harris (*Grey-Bruce*) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant;

M. Drew, appuyé par M. Diefenbaker, propose:—Que ledit bill ne soit pas lu maintenant la 2^e fois mais qu'il soit résolu que, de l'avis de la Chambre, il y a lieu d'étudier l'opportunité d'adopter une mesure pourvoyant à l'établissement d'une commission chargée de remanier les circonscriptions électorales conformément au recensement de 1951 ainsi qu'aux dispositions des Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1952 inclusivement, ladite commission devant soumettre son rapport à la présente session du Parlement, quand les Chambres se réuniront de nouveau.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Harris (*Grey-Bruce*) fait appel au Règlement, à l'effet que la question d'instituer une commission pour le remaniement des districts électoraux a été repoussée par la Chambre le 12 juin 1952, et qu'elle ne peut faire l'objet d'un nouveau débat.

M. l'Orateur décide que, bien que les amendements soient en partie semblables, il existe néanmoins une différence considérable entre les deux. L'amendement, présenté le 12 juin, s'appliquait à un projet de loi destiné à modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et cet amendement demandait d'établir une commission qui effectuerait le remaniement des districts électoraux après 1961. L'amendement actuel a trait à un autre projet de loi, celui dont la Chambre est actuellement saisie, et propose l'établissement immédiat d'une commission chargée du remaniement des districts électoraux à l'heure actuelle. De plus, l'adoption d'un tel amendement ne serait pas contraire à la décision qui a déjà été prise au cours de la présente session. Pour ces motifs, et vu la différence entre les deux amendements, la proposition du présent amendement devrait être permise.

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Adamson,	Drew,	Hodgson,	Nowlan,
Argue,	Fairclough (M ^{me}),	Jones,	Pearkes,
Blair,	Fleming,	Knight,	Robichaud,
Brooks,	Fulton,	Knowles,	Ross (Souris),
Bryce,	Gibson,	Macdonnell	Spence,
Casselmann,	Gillis,	(Greenwood),	Stanfield,
Charlton,	Graydon,	MacLean (Queens),	White (Middlesex-
Churchill,	Green,	McGregor,	Est),
Coyle,	Harkness,	McLure,	Wright—37.
Diefenbaker,	Hees,	Murphy,	

NON:

Messieurs

Anderson,	Côté (Verdun-	Harris	Macdonald
Applewhaite,	La Salle),	(Grey-Bruce),	(Edmonton-Est),
Balcom,	Darroch,	Harrison,	MacKenzie,
Bater,	Decore,	Hellyer,	MacNaught,
Bennett,	Dewar,	Helme,	McCann,
Beyerstein,	Dickey,	Henry,	McCubbin,
Blackmore,	Dumas,	Hetland,	McCusker,
Blanchette,	Eyre,	Hosking,	McLean
Blue,	Fair,	Jutras,	(Huron-Perth),
Boucher,	Ferrie,	Kickham,	McWilliam,
Bradette,	Fontaine,	Kirk (Antigonish-	Major,
Bradley,	Fournier (Hull),	Guysborough),	Martin,
Brisson,	Fulford,	Kirk (Digby-	Mayhew,
Bruneau,	Gardiner,	Yarmouth),	Mott,
Campney,	Garland,	Lafontaine,	Murray (Cariboo),
Cleaver,	Garson,	Langlois (Gaspé),	Mutch,
Cloutier,	Gauthier	Lapointe,	Pouliot,
Corry,	(Lac-Saint-Jean),	Larson,	Prudham,
Côté (Saint-Jean-	Gour (Russell),	Léger,	Quelch,
Iberville-	Hansell,	Low,	Riley,
Napierville),			Robinson.

Rooney, Rousseau, St-Laurent, Sinclair,	Smith (Moose- Mountain), Stuart (Charlotte), Thomas,	Viau, Ward, Weir, Welbourn,	Whiteside, Winters, Wood, Wylie—88.
--	---	--------------------------------------	--

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois.

M. Harris (*Grey-Bruce*) propose alors,—Que le Bill n° 393, Loi remaniant la représentation à la Chambre des Communes, soit renvoyé au comité spécial institué aux fins d'étudier les résultats du recensement de 1951 et le remaniement de la représentation à la Chambre des Communes nécessité de ce fait, qui a été chargé de préparer les annexes qui contiendront et décriront les différents districts électoraux ayant droit d'élire des députés à la Chambre des Communes.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, renvoyé audit comité.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*)

AGRICULTURE

SERVICES PROVISOIRES

39 Primes à la qualité sur les porcs abattus des catégories supérieures et frais d'administration	\$ 6,224,590 00
---	-----------------

CRÉDITS SPÉCIAUX

40 Office des produits agricoles	10,000 00
41 Subventions pour encourager l'amélioration du fromage et des fromageries	1,000,000 00
42 Aide pour le remplacement du matériel de fabrication des produits de l'érable	500,000 00
43 Pour aider à construire des entrepôts à pommes de terre en vertu des règlements que le Gouverneur en conseil approuvera	50,000 00
44 Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et l'emmagasinage de l'eau	3,249,270 00
45 Projets importants d'irrigation et de conservation des eaux dans les provinces des Prairies	7,064,630 00
46 Application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies	528,744 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre retourne à la *Présentation de rapports des comités permanents et spéciaux*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur ce, M. Viau, pour M. Harris (*Grey-Bruce*), du comité spécial institué aux fins d'étudier le remaniement de la représentation à la Chambre des communes, présente le quatrième rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Votre Comité, dans son deuxième rapport du 10 juin 1952, a fait savoir que les noms et les limites de 97 districts électoraux avaient été approuvés. Cependant, le Comité a décidé depuis d'apporter des changements de limites et de descriptions dans quarante-trois (43) de ces districts électoraux de la province de Québec, dont les noms suivent:

Argenteuil-Deux-Montagnes, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Châteauguay-Huntingdon-Laprairie, Compton-Frontenac, Drummond-Arthabaska, Gaspé, Joliette-L'Assomption-Montcalm, Labelle, Lac-Saint-Jean, Lévis, Lotbinière, Matapédia-Matane, Mégantic, Nicolet-Yamaska, Québec-Est, Québec-Sud, Québec-Ouest, Québec-Montmorency, Richmond-Wolfe, Rimouski, Roberval, Saint-Hyacinthe, Bagot, Saint-Jean-Iberville-Napierville, Saint-Maurice-Lafèche, Saguenay, Shefford, Stanstead, Témiscouata, Terrebonne, Trois-Rivières, Saint-Henri, Beauce, Chapleau, Dorchester, Richelieu-Verchères, Saint-Denis, Lafontaine, Maisonneuve-Rosemont, Mercier, Ville-neuve.

Le Comité est maintenant d'accord sur les noms et les limites de la totalité et de chacun des districts électoraux habilités à élire des députés à la Chambre des communes, noms et limites indiqués dans l'Annexe qui figurera en appendice au bill 393 intitulé "Loi remaniant la représentation à la Chambre des Communes", lequel bill a été présenté à la recommandation du présent Comité formulée dans son troisième rapport à la Chambre, le mercredi 25 juin 1952.

M. Viau, pour M. Harris (*Grey-Bruce*), du comité spécial institué aux fins d'étudier le remaniement de la représentation à la Chambre des communes, présente le cinquième rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Votre Comité a étudié le bill 393 intitulé "Loi remaniant la représentation à la Chambre des Communes", et il a décidé de le rapporter avec ses amendements.

Votre Comité, en conformité des instructions contenues dans l'ordre de renvoi d'aujourd'hui, a joint au bill 393 susdit les annexes relatives aux provinces suivantes: Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île du Prince-Édouard, Manitoba, Colombie-Britannique, Saskatchewan, Alberta et Terre-Neuve, ainsi qu'au Territoire du Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest.

Il a été ordonné de réimprimer le bill ainsi amendé, de même que l'annexe qui l'accompagne.

Un exemplaire des Procès-verbaux et des Témoignages entendus au Comité est annexé au présent rapport.

(*Pour les procès-verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 21 des Journaux.*)

N° 82

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 30 JUIN 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 juin 1952,—État indiquant:—1. Quels sont les préposés prêtés au ministère de la Production de défense par des entreprises commerciales et industrielles, occupant les divers postes énumérés à la page 156 du Budget des dépenses de l'année financière expirant le 31 mars 1953?

2. A quelle société chacun de ces fonctionnaires appartient-il?
3. Verse-t-on des allocations de subsistance à l'un ou l'autre de ces préposés?
4. Dans l'affirmative, à quels préposés et quels montants leur verse-t-on?

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Boucher soit substitué à celui de M. Smith (*Moose-Mountain*) sur la liste des membres du comité spécial pour le remaniement de la représentation électorale.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Spence—1. Depuis 1946, des travaux ont-ils été adjugés par quelque ministère du gouvernement fédéral à Lachapelle et Cournoyer, entrepreneurs de Sorel?

2. Dans l'affirmative, a) par quels ministères, b) à quels endroits, c) pour quel montant, d) en quelle année?

Par M. *Spence*—1. Depuis 1946, des travaux ont-ils été adjugés par quelque ministère du gouvernement fédéral à M. Ludger Cournoyer, de Sorel?

2. Dans l'affirmative, a) par quels ministères, b) à quels endroits, c) pour quel montant, d) en quelle année?

Par M. *Spence*—1. Depuis 1946, des travaux ont-ils été adjugés par quelque ministère du gouvernement fédéral à M. Lucien Lachapelle, de Sorel?

2. Dans l'affirmative, a) par quels ministères, b) à quels endroits, c) pour quel montant, d) en quelle année?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Fulton*, pour M. *Courtemanche*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des feuilles de paye et des listes d'achat de matériaux pour les travaux de construction et de réparation effectués au mur de protection, à Lac-Mégantic, comté de Compton-Frontenac, depuis 1941 jusqu'à ce jour.

Par M. *Fulton*, pour M. *Courtemanche*—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des feuilles de paye et des listes d'achat de matériaux pour les travaux de construction d'un quai à Bellerive, comté de Labelle, au cours de l'automne 1951.

Le Bill n° 393, Loi remaniant la représentation à la Chambre des Communes, est étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 13 juin 1952.

N^o 83

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 1^{er} JUILLET 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, —Requête du Gouvernement du Canada, en date du 30 juin 1952, demandant à la Commission conjointe internationale de rendre une ordonnance approuvant la construction de certains ouvrages en vue de la production d'énergie dans la section internationale des rapides du fleuve Saint-Laurent (en anglais et en français).

Et aussi,—Échange de notes (30 juin 1952) entre l'Ambassadeur du Canada à Washington et le secrétaire d'État par intérim des États-Unis d'Amérique au sujet du Projet de canalisation et d'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent (en anglais et en français).

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mai 1952,—État indiquant:—1. Entre le 1^{er} janvier 1951 et le 1^{er} mai 1952, combien a-t-on octroyé de contrats pour des tapis, des carpettes et autres couvre-parquets en textiles destinés aux troupes de défense?

2. Quelles étaient les sommes prévues dans ces contrats?

3. Quelles étaient les quantités et la nature de ces couvre-parquets dans chaque contrat?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, présente à la Chambre,—Rapport annuel de l'Office de soutien des prix des produits agricoles, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

M. Dickey, adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, dépose.—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 avril 1952,—État indiquant:—1. Quelles sommes globales a-t-on dépensées pour les tapis et carpettes, dans chaque ministère du Gouvernement, depuis le 1^{er} janvier 1951?

2. Sur ces montants, quelle a été la valeur des achats effectués par le ministère de la Défense nationale?

M. St-Laurent, appuyé par M. Drew, propose,—Que, lorsque la Chambre suspendra sa séance à une heure aujourd'hui, elle la reprenne à deux heures et que, au lieu de la suspension habituelle de six heures à huit heures, il y ait une suspension de quatre heures à huit heures du soir, aujourd'hui.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Fournier (Hull), appuyé par M. Mayhew, propose,—Que la Partie I du rapport du comité spécial sur la procédure parlementaire, présenté à la Chambre le vendredi 27 juin 1952, soit maintenant agréée, et que les dispositions de la Partie I du dudit rapport entrent en vigueur lors de la prochaine session du Parlement.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, et en voici la teneur:

PARTIE I

Votre comité recommande les modifications suivantes au Règlement de la Chambre des communes:

1. Que l'article 2 du Règlement soit modifié par la radiation des mots "trois heures" et la substitution des mots "deux heures et demie", au premier alinéa.

2. Que l'article 7 du Règlement soit modifié par la radiation des mots "A onze heures" et la substitution des mots "A dix heures", à la première ligne.

3. Que l'article 15 du Règlement soit modifié:

a) par la radiation des mots "(de huit heures à neuf heures du soir)", figurant sous la rubrique "le mardi (jour du Gouvernement)" et "le vendredi (jour du Gouvernement)", au paragraphe (3), et la substitution des mots "(de cinq heures à six heures du soir)", dans les deux cas.

b) par la radiation des mots "neuf heures", au paragraphe (4), et la substitution des mots "six heures".

Le Bill n° 393, Loi remaniant la représentation à la Chambre des Communes, est étudié de nouveau en comité plénier;

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

Conformément à l'ordre spécial adopté aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures du soir.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Le Bill n° 62 (O du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*", (modifié par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques), est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill n° 393, Loi remaniant la représentation à la Chambre des Communes, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 13 juin 1952.

N° 84

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 2 JUILLET 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport, en date du 25 février 1952, de la Commission consultative sur les réclamations de guerre (très honorable J. L. Ilsley, juge en chef de la Nouvelle-Écosse, Commissaire), nommée par l'arrêté en conseil C.P. 3951 du 31 juillet 1951 (version française).

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 juin 1952:—Copie des feuilles de paye et relevé des matériaux achetés pour l'exécution des travaux au quai de Bonaventure, comté de Bonaventure (P.Q.), depuis le 1^{er} avril 1952 jusqu'à ce jour.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 juin 1952:—Copie des feuilles de paye et relevé des matériaux achetés pour l'exécution des travaux au quai de Saint-Charles de Caplan, comté de Bonaventure (P.Q.), au cours de l'année 1951-1952.

M. Martin, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Exemplaire de l'enquête sur les services et les facilités en matière d'hygiène publique dans la Colombie-Britannique, au 31 décembre 1948, préparé par M. G. R. F. Elliott, directeur provincial adjoint de la santé, division de l'hygiène, ministère de la Santé et du Bien-être social, Colombie-Britannique.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Lennard*—1. Au cours de l'année civile 1951, combien d'officiers des troupes de réserve dans la région de l'Atlantique ont reçu une solde et des indemnités excédant \$800?

2. Quels sont leurs noms et quels montants chacun a-t-il reçus?

Par M. *Lennard*—1. Au cours de l'année civile 1951, combien d'officiers des troupes de réserve dans la région du Pacifique ont reçu une solde et des indemnités excédant \$800?

2. Quels sont leurs noms et quels montants chacun a-t-il reçus?

Par M. *Lennard*—1. Au cours de l'année civile 1951, combien d'officiers des troupes de réserve dans la région du Centre ont reçu une solde et des indemnités excédant \$800?

2. Quels sont leurs noms et quels montants chacun a-t-il reçus?

Par M. *Lennard*—1. Au cours de l'année civile 1951, combien d'officiers des troupes de réserve dans la région des Prairies ont reçu une solde et des indemnités excédant \$800?

2. Quels sont leurs noms et quels montants chacun a-t-il reçus?

Par M. *Knowles*—1. Au cours de chaque année financière, à compter de l'année terminée le 31 mars 1945, quelle a été la valeur (en dollars) de la publicité confiée à *Cockfield, Brown and Company Limited* par chaque ministère du gouvernement fédéral, ou toute section ou division ou tout organisme relevant de l'un ou l'autre de ces ministères?

2. Quel est le représentant de cette société à Ottawa?

3. Sur quelle base confie-t-on cette publicité à ladite société?

4. A quelles autres sociétés a-t-on confié de la publicité au cours de chacune des années financières mentionnées à la question 1, et quel est le montant global de cette publicité confiée auxdites sociétés?

Par M. *Wright*—1. Le gouvernement fédéral détient-il les droits miniers et pétroliers sur les terrains occupés par les fermes expérimentales fédérales à *Indian-Head* et à *Swift-Current*?

2. A-t-on aliéné ces droits miniers et pétroliers au cours des cinq dernières années?

3. Dans l'affirmative, à qui et à quelles conditions?

Par M. *Dubé*—1. Quel est le nombre de cantonniers temporaires employés présentement par le National-Canadien dans les équipes supplémentaires des régions de l'Ouest, du Centre et de l'Atlantique, respectivement?

2. Quels salaires paie-t-on à ces employés dans chacune des régions susmentionnées?

3. Le National-Canadien perçoit-il des sommes de ces employés pour leur pension? Dans l'affirmative, quel en est le montant dans chacune de ces régions?

Par M. *Thatcher*—1. Quel est le nombre d'unités de logement destinées au personnel marié actuellement en voie de construction à la nouvelle gare aérienne du Corps d'aviation royal canadien à *Moose-Jaw*?

2. Ces unités représentent-elles le nombre total de logements à construire ou se propose-t-on d'en construire d'autres?

Par M. *Stanfield*—1. Au cours des deux dernières années, combien de demandes pour obtenir le privilège d'employer le mot *royal* le Gouvernement a-t-il étudiées?

2. Combien en a-t-il approuvé et à qui les a-t-il octroyées?

3. Combien en a-t-il refusé?

4. Quel en est le nombre encore à l'étude?

5. Le gouvernement du Canada ou le gouvernement du Royaume-Uni a-t-il refusé de recommander de telles demandes au souverain?

6. L'emploi du mot *royal* requiert-il certaines conditions et, dans l'affirmative, quelles sont-elles?

Le Bill n° 393, Loi remaniant la représentation à la Chambre des Communes, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Motions*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur ce, M. Langlois, adjoint parlementaire au ministre des Postes, dépose, —Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 juin 1952:—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et relevés. depuis 1949 jusqu'à ce jour, concernant l'ouverture d'un bureau de poste central dans le village de Petit-Rocher, dans le comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick).

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement, jusqu'à demain, à dix heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 13 juin 1952.

N° 85

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 3 JUILLET 1952

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 juin 1952:—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports, pétitions et relevés, depuis 1949 jusqu'à ce jour, concernant le dragage du port à Tracadie, dans le comté de Gloucester (Nouveau-Brunswick), et la construction de brise-lames nécessaires à la protection dudit port.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 juin 1952:—Copie des feuilles de paye et des listes d'achat de matériaux pour les travaux de construction d'un quai à Bellerive, comté de Labelle, au cours de l'automne de 1951.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 mai 1952:—Copie de toute correspondance reçue par le ministre, le sous-ministre ou tout fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, de la part ou au nom de propriétaires de bestiaux abattus au cours de la campagne d'extirpation de l'épizootie de fièvre aphteuse dans la province de la Saskatchewan, approuvant les arrangements intervenus au sujet de ces bestiaux ou formulant des plaintes à ce sujet.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, présente à la Chambre,—Trente-cinquième rapport annuel du Conseil national de recherches du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français).

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:—

Par M. Coyle—1. En quelles occasions, depuis le 1^{er} janvier 1951, l'avion C-5, portant le numéro matricule A.O.P.-10,000, a-t-il effectué des envolées à l'extérieur du Canada?

2. Quels ont été le parcours, la destination et la distance, au cours de chaque envolée?

3. L'avion transportait-il d'autres voyageurs que des membres du Corps d'aviation royal canadien au cours de ces envolées?

4. Dans l'affirmative, quel est le nom de ces voyageurs et, dans chaque cas, à quel titre et pour quelle raison voyageaient-ils?

5. Ces voyageurs ont-ils effectué le trajet complet et, sinon, entre quels endroits chacun a-t-il voyagé?

6. Relativement au nombre des voyageurs transportés et au coût global d'exploitation de l'avion, par mille, quel a été le coût estimatif de ces voyages à l'égard de chaque voyageur mentionné?

7. Quelle somme a été versée par chacun des voyageurs mentionnés au cours de ces envolées?

A l'appel de l'ordre portant troisième lecture du Bill n° 393, Loi remaniant la représentation à la Chambre des Communes;

M. Harris (*Grey-Bruce*) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois;

Et comme la question est mise en délibération;

M. Drew, appuyé par M. Fleming, propose en amendement: Que la motion soit modifiée par la radiation du mot "maintenant" et l'addition des mots "dans six mois de ce jour" à la fin de la question.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,	Courtemanche,	Graydon,	MacLean (Queens),
Bryce,	Diefenbaker,	Green,	McGregor,
Cardiff,	Drew,	Hees,	McLure,
Casselman,	Fairclough (M ^{re}),	Hodgson,	Nowlan,
Charlton,	Fleming,	Lennard,	Robichaud,
Churchill,	Fraser,	Macdonnell	Spence,
Coldwell,	Fulton,	(Greenwood),	White (Middlesex- Est)—27.

NON:

Messieurs

Abbott,	Bater,	Blackmore,	Bradley,
Anderson,	Beaudoin,	Blanchette,	Brisson,
Applewhaite,	Black (Châteauguay-	Blue,	Brown (Essex-
Ashbourne,	Huntingdon-	Boivin,	Ouest),
Balcom,	Laprairie),	Boucher,	Cameron,

Campney,	Fournier (Maison-	Laing,	Mott,
Cavers,	neuve-Rosemont),	Langlois (Gaspé),	Murray (Cariboo),
Claxton,	Fulford,	Leduc,	Mutch,
Cleaver,	Gardiner,	Little,	Picard,
Cloutier,	Gillis,	Low,	Quelch,
Corry,	Gingras,	Macdonald	Ratelle,
Côté (Saint-Jean-	Gourd (Chapleau),	(Edmonton-Est),	Riley,
Iberville-	Gregg,	MacKenzie,	Roberge,
Napierville),	Harris (Grey-Bruce),	MacNaught,	Robertson,
Côté (Verdun-	Harrison,	McCann,	Robinson,
La Salle),	Hellyer,	McCubbin,	Rooney,
Darroch,	Henry,	McIlraith,	Rousseau,
Denis,	Hosking,	McLean (Huron-	St-Laurent,
Deslières,	James,	Perth),	Sinclair,
Dewar,	Jutras,	McWilliam,	Stuart (Charlotte),
Dickey,	Kirk (Antigonish-	Major,	Viau,
Dumas,	Guysborough),	Martin,	Ward,
Eyre,	Kirk (Digvy-	Massé,	Weir,
Fair,	Yarmouth),	Mayhew,	Whiteside,
Fontaine,	Lafontaine,	Monette,	Winters—90.
Fournier (Hull),			

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois, sur division, et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

GÉNÉRALITÉS

420 Logements d'urgence, administration	\$ 100,000 00
421 Remboursement à la Société centrale d'hypothèques et de logement des frais déboursés relativement à la construction et à la direction de la construction de logements destinés au personnel marié, d'écoles et de services accessoires, pour le compte du ministère de la Défense nationale	900,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

557 Avances à la Société centrale d'hypothèques et de logement aux fins du paragraphe un de l'article 34 de la Loi nationale de 1944 sur l'habitation, à l'égard de logements pour anciens combattants à Deep-River (Ontario) devant être vendus à l'Atomic Energy of Canada, Limited, et à l'égard d'entreprises de logements pour vente ou location à Gander (Terre-Neuve)	8,300,000 00
--	--------------

OFFICE NATIONAL DU FILM

255	Administration, réalisation et distribution de films et d'autres matières d'illustration	2,804,131 00
256	Construction ou acquisition de nouveau matériel	115,820 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DIVISION DES PARCS NATIONAUX

Service des parcs nationaux et des lieux historiques—

768	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire..	50,927 00
-----	--	-----------

DIVISION DU GÉNIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

Service des ressources hydrauliques—

Service des ressources hydrauliques, y compris l'application des lois fédérales sur les forces hydrauliques du Canada et l'irrigation—

769	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire..	32,800 00
-----	--	-----------

Services des entreprises publiques—

770	Contribution du Canada à l'amélioration et à la reconstruction de la route allant de l'aéroport de Patricia-Bay (Île de Vancouver), aux limites de la ville de Victoria (C.-B.), aux termes de l'accord conclu entre le Canada et la Province de Colombie-Britannique—Crédit supplémentaire.. . . .	171,013 00
-----	---	------------

771	Avances faites durant l'année financière 1951-1952 par le ministre des Finances à la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest relativement au projet d'aménagement hydraulique prévu à l'article 17 (2) de la Loi de la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, Chapitre 64, 11-12 Geo. VI.	1,000 00
-----	---	----------

DIVISION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES ET DES TERRES

772	Service des terres—Administration des terres territoriales et domaniales; versements au titre de graines de semence—Crédit supplémentaire..	9,350 00
-----	---	----------

Services des régions septentrionales—

Territoires du Nord-Ouest, y compris le parc Wood-
Buffalo et les affaires des Esquimaux—

773	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	45,600 00
774	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	9,000 00
775	Paiements à effectuer à même le Fonds du revenu consolidé pour chacune des cinq années financières commençant le premier jour d'avril, durant la période qui s'étend du 1 ^{er} avril 1952 au 31 mars 1957, au Compte	

du revenu des Territoires du Nord-Ouest, conformément à une convention devant être conclue entre le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil au nom du gouvernement du Canada, et le commissaire des Territoires du Nord-Ouest avec l'approbation du conseil des Territoires du Nord-Ouest, au nom du gouvernement desdits Territoires, ladite convention devant prévoir, aux conditions qui seront arrêtées, le versement de la totalité des montants établis d'après la formule suivante:

a) subvention annuelle, ci-après dénommée "subvention démographique", au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, de quatre-vingts cents par personne pour une population de seize mille quatre habitants, ce chiffre étant celui de la population déterminé par le recensement de 1951, \$12,803.20,

b) compensation au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en considération de son consentement à suspendre et à s'abstenir de percevoir, et d'exiger que les municipalités des Territoires du Nord-Ouest suspendent et s'abstiennent de percevoir, les impôts sur le revenu personnel, les impôts sur le revenu des corporations, les impôts corporatifs et les droits successoraux définis dans la convention, pour la période quinquennale prévue dans la convention, le montant de compensation payable à l'égard de chacune des années devant être le chiffre par lequel

(i) le montant annuel minimum garanti de \$186,000, ou

(ii) le montant annuel rajusté qui représente, relativement à une année financière, la moyenne des montants fixés pour chacune des deux années civiles qui précèdent immédiatement l'année financière, chacun desdits montants devant être le plus élevé des deux montants suivants

(A) le montant annuel minimum garanti, ou

(B) le montant que forme le produit du montant annuel minimum garanti et le produit de la proportion qui s'établit entre la valeur du produit national brut, par tête, durant l'année civile visée et ladite valeur durant l'année civile 1948, et la proportion qui s'établit entre la population des Territoires du

	Nord-Ouest durant l'année civile visée et ladite population durant l'année civile 1948, lesdites proportions devant être déterminées par le Statisticien du Dominion,	
	dépasse le montant de la subvention démographique, le montant estimatif de compensation pour l'année financière 1952-1953 étant de \$226,473.02,	
	le montant total estimatif requis pour l'année financière 1952-1953 étant de \$239,276.22	239,277 00
	Conservation de la forêt et gestion de la faune sauvage, y compris le parc Wood-Buffalo—	
776	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	8,150 00
777	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	49,650 00
	Territoire du Yukon, y compris la conservation de la forêt—	
778	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	261,400 00
779	Paiements à effectuer à même le Fonds du revenu consolidé pour chacune des cinq années financières commençant le premier jour d'avril, durant la période qui s'étend du 1 ^{er} avril 1952 au 31 mars 1957, au Fonds du revenu consolidé du Yukon, conformément à une convention devant être conclue entre le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil au nom du gouvernement du Canada, et le commissaire du Territoire du Yukon avec l'approbation du conseil du Territoire du Yukon, au nom du gouvernement dudit Territoire, ladite convention devant prévoir, aux conditions qui seront arrêtées, le versement de la totalité des montants établis d'après la formule suivante:	
	a) une allocation remplaçant les allocations versées au gouvernement du Territoire du Yukon pour le soutien du gouvernement et de la législature ainsi que d'autres allocations spéciales, \$30,000	
	b) subvention annuelle, ci-après dénommée "subvention démographique" au gouvernement du Territoire du Yukon, de quatre-vingts cents par personne pour une population de neuf mille quatre-vingt-seize habitants, ce chiffre étant celui de la population déterminée par le recensement de 1951, \$7,276.80, et	

c) compensation au gouvernement du Territoire du Yukon en considération de son consentement à suspendre et à s'abstenir de percevoir, et d'exiger que les municipalités du Territoire du Yukon suspendent et s'abstiennent de percevoir les impôts sur le revenu personnel, les impôts sur le revenu des corporations, les impôts corporatifs et les droits successoraux définis dans la convention, pour la période quinquennale prévue dans la convention, le montant de compensation payable à l'égard de chacune des années devant être le chiffre par lequel

(i) le montant annuel minimum garanti de \$170,487, ou

(ii) le montant annuel rajusté qui représente, relativement à une année financière, la moyenne des montants fixés pour chacune des deux années civiles qui précèdent immédiatement l'année financière, chacun desdits montants devant être le plus élevé des deux montants suivants:

(A) le montant annuel minimum garanti, ou

(B) le montant que forme le produit du montant annuel minimum garanti et le produit de la proportion qui s'établit entre la valeur du produit national brut, par tête durant l'année civile visée et ladite valeur durant l'année civile 1948, et la proportion qui s'établit entre la population du Territoire du Yukon durant l'année civile visée et ladite population durant l'année civile 1948, lesdites proportions devant être déterminées par le Statisticien du Dominion,

dépasse le montant de la subvention démographique, le montant estimatif de la compensation pour l'année financière 1952-1953 étant de \$222,233.45,

et autorisation de verser un montant n'excédant pas \$182.92 au gouvernement du Territoire du Yukon en reconnaissance de la remise de son droit au paiement par le gouvernement du Canada d'un intérêt et d'amendes en raison d'impôts en souffrance, conformément à la clause quatre modifiée de la convention, conclue en application du chapitre 21, Ordonnances relatives au Territoire du Yukon, 1948; le montant total estimatif requis pour l'année financière 1952-1953 étant de \$259,693.17... ..

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AGRICULTURE

CRÉDITS SPÉCIAUX

47	Protection, assèchement et mise en valeur de terres en Colombie-Britannique aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	184,996 00
48	Protection et assèchement de terrains; défrichement et colonisation de nouveaux terrains aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	250,000 00
49	Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes	1,655,520 00
50	Rivière Assiniboine—Endiguement et cut-off	50,000 00
51	Frais d'administration—Loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles	92,700 00
52	Contribution aux <i>Federated Women's Institutes of Canada</i> pour aider à défrayer le coût de la conférence internationale des <i>Associated Country Women of the World</i> qui aura lieu au Canada en 1953	10,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AGRICULTURE

556	Création d'un fonds automatiquement renouvelable, sous l'autorité de l'article 58 de la Loi sur l'administration financière, pour financer la production de variétés de graines de semences nouvelles et améliorées, y compris les dépenses d'administration; ainsi que pour l'achat de bétail pour fins d'expérimentation; le montant à imputer sur ledit fonds ne devant jamais dépasser	250,000 00
-----	--	------------

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

AGRICULTURE

SERVICE DES SCIENCES

Administration—

659	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	410,800 00
-----	--	------------

Pathologie animale—

660	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	6,700 00
-----	---	----------

661	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	2,100 00
-----	--	----------

Botanique et phytopathologie—

662	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplé-	
-----	---	--

	Biologie forestière—mentaire	62,000 00
--	--	-----------

663	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplé-	
	mentaire	101,000 00

SERVICE DES FERMES EXPÉRIMENTALES

Ferme expérimentale centrale, y compris les Divisions de recherches et de coordination pour le Service des fermes expérimentales—

664 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 4,000 00

Fermes expérimentales régionales, sous-stations et stations de démonstration—

665 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 108,300 00

SERVICE DE LA PRODUCTION

Hygiène vétérinaire—

666 Application de la Loi des épizooties et de la Loi des viandes et conserves alimentaires—Crédit supplémentaire 130,000 00

667 Indemnités versées aux propriétaires d'animaux et de volailles atteints de maladies visées par la Loi des épizooties et qui sont morts ou ont été abattus dans des circonstances non prévues par ladite loi et ses règlements, selon les montants mentionnés au détail des affectations, et versement, à même le crédit n° 25 du Budget des dépenses, 1952-1953, d'une compensation en conformité des termes de la Loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse 75,398 00

668 Subventions aux foires et expositions, aux conditions que pourra approuver le gouverneur en conseil et sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire 10,000 00

SERVICE DES MARCHÉS

669 Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des installations frigorifiques, et allocations selon les sommes détaillées au Budget des dépenses—Crédit supplémentaire 832,354 00

SERVICES PROVISOIRES

670 Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest—Crédit supplémentaire 11,250,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

671 Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et l'emmagasinage de l'eau—Crédit supplémentaire 500,000 00

672 Projets importants d'irrigation et d'assainissement dans les provinces des Prairies—Crédit supplémentaire 500,000 00

673 Protection et assèchement des terrains; défrichement et colonisation de nouvelles terres aux conditions que peut approuver le gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire 100,000 00

674	Somme requise pour rembourser le compte de soutien des prix agricoles en vue de solder la perte nette d'exploitation de l'Office de soutien des prix agricoles pendant l'année financière 1951-1952	186,390 00
675	Rajustement du prix des porcs excédant le poids réglementaire	100,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

POSTES

311	Administration centrale	1,118,455 00
312	Exploitation—y compris les traitements et autres dépenses des bureaux urbains, des bureaux de district et du service ambulant ainsi que les fournitures, le matériel et autres chefs de dépenses des bureaux à commission, y compris aussi l'administration	61,196,517 00
313	Transport—Services par terre, par air et par eau, y compris l'administration	40,542,048 00
314	Services financiers, y compris vérification des recettes et des opérations de mandats de poste et de caisse d'épargne, et timbres-poste	2,525,240 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

POSTES

733	Administration centrale—Crédit supplémentaire	75,000 00
734	Exploitation—y compris les traitements et autres dépenses des bureaux urbains, des bureaux de district et du service ambulant ainsi que les fournitures, le matériel et autres chefs de dépenses des bureaux à commission, y compris aussi l'administration—Crédit supplémentaire	218,376 00
735	Transport—Services par terre, par air et par eau, y compris l'administration—Crédit supplémentaire	460,900 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, les résolutions adoptées, au cours de la séance d'aujourd'hui, en comité de subsides, sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre retourne aux *Motions*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

Sur ce, M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 juin 1952,—État indiquant:—

1. Depuis 1935, quelque ministère du gouvernement fédéral a-t-il effectué des paiements à M. Guy Blanchette, avocat, de Sherbrooke?

2. Dans l'affirmative, quelles sommes d'argent a-t-il versées et à quels titres, au cours de chaque année?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 juin 1952,—État indiquant:—1. Depuis 1935, quelque ministère du gouvernement fédéral a-t-il effectué des paiements à M. Louis-Philippe Cliche, avocat, de Lac-Mégantic?

2. Dans l'affirmative, quelles sommes d'argent a-t-il versées et à quels titres, au cours de chaque année?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 juin,—État indiquant:—1. Au cours de l'année 1951, quelle quantité globale de charbon produit dans les provinces Maritimes a été achetée par le National-Canadien a) de la *Dominion Steel and Coal Corporation*, b) d'autres producteurs de charbon?

2. Au cours de 1951, quel a été le montant global des subventions versées aux Chemins de fer nationaux du Canada pour le transport du charbon provenant des Maritimes et expédié dans les diverses régions sous le régime de la subvention?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 juillet 1952,—État indiquant:—1. Au cours des deux dernières années, combien de demandes pour obtenir le privilège d'employer le mot *royal* le Gouvernement a-t-il étudiées?

2. Combien en a-t-il approuvé et à qui les a-t-il octroyées?

3. Combien en a-t-il refusé?

4. Quel en est le nombre encore à l'étude?

5. Le gouvernement du Canada ou le gouvernement du Royaume-Uni a-t-il refusé de recommander de telles demandes au souverain?

6. L'emploi du mot *royal* requiert-il certaines conditions et, dans l'affirmative, quelles sont-elles?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 juillet 1952,—État indiquant:—1. Quel est le nombre de cantonniers temporaires employés présentement par le National-Canadien dans les équipes supplémentaires des régions de l'Ouest, du Centre et de l'Atlantique, respectivement?

2. Quels salaires paie-t-on à ces employés dans chacune des régions susmentionnées?

3. Le National-Canadien perçoit-il des sommes de ces employés pour leur pension? Dans l'affirmative, quel en est le montant dans chacune de ces régions?

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 393, Loi remaniant la représentation à la Chambre des Communes.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est résolu,—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera aujourd'hui, demeure ajournée à demain, à dix heures de l'avant-midi.

A onze heures du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement, sans consulter la Chambre, en vertu de l'article 7 du Règlement jusqu'à demain, à dix heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté aujourd'hui.

N° 86

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 4 JUILLET 1952

Dix heures du matin.

PRIÈRE.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 juin 1952:—Copie des feuilles de paye et des listes d'achat de matériaux pour les travaux de construction et de réparation effectués au mur de protection, à Lac-Mégantic, comté de Compton-Frontenac, depuis 1941 jusqu'à ce jour.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Du consentement unanime, la Chambre retourne aux *Motions*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est résolu,—Que, nonobstant les dispositions de tout ordre spécial ou tout article du Règlement, la Chambre siège de façon continue aujourd'hui, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

4 juillet 1952.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant à titre de député de Son Excellence le

Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, le vendredi 4 juillet 1952, à trois heures de l'après-midi, pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble serviteur,

Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'Administration),
J.-F. DELAUTE.

L'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

REVENU NATIONAL

DOUANES ET ACCISES

302	Administration générale	\$ 2,105,832 00
303	Services d'inspection, d'enquêtes et de vérification	2,924,216 00
	Bureaux, bureaux secondaires et postes de surveillance—	
304	Administration et entretien	19,643,329 00
305	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,064,050 00
306	Dépenses et rajustements de saisies de douanes et d'accise	191,000 00

DIVISION DE L'IMPÔT

307	Administration générale	1,537,200 00
308	Inspection et vérification internes	832,322 00
309	Bureaux de district	21,062,690 00

COMMISSION D'APPEL DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

310	Dépenses d'administration	74,360 00
-----	-------------------------------------	-----------

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

REVENU NATIONAL

DIVISION DES DOUANES ET DE L'ACCISE

	Bureaux, bureaux secondaires et postes de surveillance—	
732	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	66,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

SERVICE INTERNATIONAL DE RADIODIFFUSION
SUR ONDES COURTES

54	Entretien et exploitation, y compris l'autorisation de porter au crédit de l'attribution les recettes des loyers des locaux de l'édifice Radio-Canada jusqu'au montant de \$140,000 et de réemployer la somme aux fins du Service international de radiodiffusion	1,982,675 00
55	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris la surveillance	56,595 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

SERVICE INTERNATIONAL DE RADIODIFFUSION SUR ONDES COURTES

676	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, y compris la surveillance—Crédit supplémentaire	228,138 00
-----	---	------------

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

819	Prêts à la Société Radio-Canada, remboursables avec intérêt au taux devant être fixé et selon les modalités établies par le gouverneur en conseil, et destinés à acquitter les dépenses d'immobilisations relatives aux installations de télévision ainsi qu'à assurer la mise au point du service. Ces prêts, y compris l'intérêt, doivent être imputés sur les recettes de Radio-Canada immédiatement après les charges imposées par l'article 17 de la Loi canadienne de la radiodiffusion, 1936	2,000,000 00
-----	---	--------------

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

A—MINISTÈRE

57	Administration centrale	244,046 00
----	-----------------------------------	------------

CITOYENNETÉ

58	Division de l'enregistrement de la citoyenneté	221,187 00
59	Division de la citoyenneté	364,837 00

DIVISION DE L'IMMIGRATION

60	Application de la Loi de l'immigration	839,128 00
61	Service ambulante et d'inspection au Canada—Fonctionnement et entretien, y compris \$10,000 de subventions aux organisations d'assistance aux immigrants . . .	4,795,069 00

62	Service ambulant et d'inspection à l'étranger—Fonctionnement et entretien	1,748,250 00
63	Sous réserve de l'autorisation du Conseil du Trésor, subvention au transport d'immigrants sur l'océan et à l'intérieur du pays, y compris les soins en cours de route et en attendant l'embauchage	2,600,000 00

DIVISION DES AFFAIRES INDIENNES

64	Administration	327,142 00
	Agences indiennes—	
65	Fonctionnement et entretien	2,118,495 00
66	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	636,410 00
	Réserves et fiducies—	
67	Fonctionnement et entretien	118,008 00
68	Acquisition de terrains	16,000 00
	Assistance aux Indiens—	
69	Fonctionnement et entretien	2,309,562 00
70	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	1,096,002 00
71	Subventions aux expositions agricoles et aux foires indiennes	7,450 00
72	Conservation des fourrures—Fonctionnement et entretien	334,011 00
	Éducation—	
73	Fonctionnement et entretien	6,158,943 00
74	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	3,981,850 00
75	Subvention en vue de fournir des services supplémentaires aux Indiens de la Colombie-Britannique	100,000 00

B—GALERIE NATIONALE DU CANADA

76	Administration, fonctionnement et entretien	215,368 00
77	Versement au compte d'achats de la Galerie nationale du Canada pour acquisition d'œuvres d'art, aux termes de l'article 8 de la Loi sur la Galerie nationale	100,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

A—MINISTÈRE

DIVISION DE L'IMMIGRATION

677	Service ambulant et d'inspection au Canada— Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	37,000 00
678	Service ambulant et d'inspection à l'étranger— Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	96,600 00

DIVISION DES AFFAIRES INDIENNES

Agences indiennes—

679	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel— Crédit supplémentaire	71,900 00
-----	--	-----------

Réserves et fiducies—

680	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	25,500 00
681	Acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains, améliorations permanentes et nouveau matériel— Crédit supplémentaire	162,750 00

Éducation—

682	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	147,237 00
-----	---	------------

B—GALERIE NATIONALE DU CANADA

683	Versement au compte d'achats de la Galerie nationale du Canada pour acquisition d'œuvres d'art, aux termes de l'article 8 de la Loi sur la Galerie nationale—Crédit supplémentaire pour l'achat d'œuvres d'art avec les devises étrangères détenues par le Canada et disponibles seulement pour fins du gouvernement ou autres fins limitées	30,000 00
-----	--	-----------

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

B—DÉFENSE CIVILE

(auparavant sous ministère de la Défense nationale)

294	Programme de défense civile et autorisation d'engagements globaux à imputer sur d'autres années, au montant de \$575,000	6,508,839 00
-----	--	--------------

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

SECTION DE LA SANTÉ NATIONALE

Services d'hygiène

729	Service médical des immigrants—Crédit supplémentaire Laboratoires d'hygiène—	46,544 00
730	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire ..	200,000 00
731	Services techniques spéciaux—Crédit supplémentaire ..	30,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

SERVICE LÉGISLATIF

SÉNAT

Président du Sénat—

208	Indemnité de logement	3,000 00
209	Administration	393,448 00

CHAMBRE DES COMMUNES

Président de la Chambre des communes—

210	Indemnité de logement	3,000 00
-----	---------------------------------	----------

Vice-président de la Chambre des communes—

211	Indemnité de logement	1,500 00
212	Administration—Crédits du greffier	1,027,657 00
213	Crédits du sergent d'armes	624,236 00
214	Abonnements aux publications de l'Association parlementaire du Commonwealth pour distribution aux députés, et part canadienne des dépenses de l'Association parlementaire du Commonwealth	10,000 00
215	Pour pourvoir, nonobstant les dispositions de la Loi du Revenu consolidé et de la vérification ou les dispositions de la Loi du Sénat et de la Loi de la Chambre des communes, concernant l'indépendance du Parlement, au paiement, à même le fonds du revenu consolidé, à chaque membre de la Chambre des communes nommé par le Gouverneur en conseil comme adjoint parlementaire (cette nomination ne devant pas rendre ce membre inéligible ni le priver de son titre de membre de la Chambre des communes), pour aider un ministre de la Couronne en la manière et dans la mesure que ce ministre peut déterminer, et représenter le ministère à la Chambre des communes en l'absence du ministre de ce ministère, d'un traitement de quatre mille dollars par année, et d'une rémunération proportionnelle pour toute période inférieure à une année	56,000 00
216	Allocation au vice-président des Comités	2,000 00
217	Pour subvenir aux dépenses occasionnées par la visite au <i>Canada de la Commonwealth Parliamentary Association</i>	150,000 00

GÉNÉRALITÉS

218	Impressions des documents parlementaires, y compris traitements du personnel du service conjoint de la distribution	270,865 00
-----	---	------------

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

219	Administration	162,001 00
-----	--------------------------	------------

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

220	Pension à la sœur célibataire de feu le colonel Harry Baker, député	700 00
-----	---	--------

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

SERVICE LÉGISLATIF

SÉNAT

217	Paiement aux sénateurs, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, de l'indemnité complète de la sixième session de la vingt et unième Législature, 1952, pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques, de maladie ou de décès. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor	11,500 00
-----	--	-----------

717 Paiement, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, à chaque membre du Sénat qui a assisté à la première partie de de la sixième session, commencée le 28 février 1952 et terminée le 9 avril 1952, d'une somme représentant ses frais réels de déplacement et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement, le 9 avril 1952, pour le congé de Pâques, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa, à la fin de l'intersession commencée à ladite date ou à une autre date durant la sixième session de la vingt et unième législature, \$5,000; et, de plus, une somme de \$500, représentant le paiement aux sénateurs des frais réels de déplacement et de subsistance subis au cours du congé de Noël de la cinquième session de la vingt et unième Législature, non versée antérieurement	5,500 00
718 Administration générale—Crédit supplémentaire	12,337 00

CHAMBRE DES COMMUNES

719 Paiement aux députés, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, de l'indemnité complète de la sixième session de la vingt et unième Législature, 1952, pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques, de maladie ou de décès. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor	13,175 00
720 Paiement, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, à chaque membre de la Chambre des communes qui a assisté à la première partie de la sixième session, commencée le 28 février 1952 et terminée le 9 avril 1952, d'une somme représentant ses frais réels de déplacement et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement, le 9 avril 1952, pour le congé de Pâques, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa à la fin de l'intersession commencée à ladite date ou à toute autre date durant la sixième session de la vingt et unième Législature	18,000 00
721 Administration générale—Crédits du greffier—Crédit supplémentaire	52,600 00
722 Crédits du sergent d'armes—Crédit supplémentaire	28,300 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

FINANCES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

116 Administration du ministère (y compris l'ancienne administration qui appliquait la Loi de 1943 sur les arrangements entre les cultivateurs et créanciers et l'administration qui applique la Loi des subventions aux municipalités, et la garde en lieu sûr des chèques encaissés ci-devant administrés par le Bureau de l'Auditeur général	1,643,396 00
---	--------------

117 Contrôleur du Trésor—Administration du bureau central
et des bureaux auxiliaires 13,610,929 00

APPLICATION DE DIVERSES LOIS ET FRAIS DE
FONCTIONS SPÉCIALES

118 Application des lois de pension et de retraite 193,086 00

119 Loi des banques—Traitements et dépenses du bureau de
l'Inspecteur général des banques 29,836 00

120 Application de la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux
améliorations agricoles et de la Loi de 1946 sur les
prêts commerciaux et professionnels aux anciens
combattants 69,687 00

121 Dépenses de la Commission du tarif 108,830 00

Dépenses de la Monnaie royale du Canada et de l'Essayerie
de Vancouver (C.-B.)—

122 Administration, fonctionnement et entretien 1,058,487 00

123 Construction ou acquisition de nouvel outillage 113,279 00

124 Corporation de stabilisation des prix des denrées—Paiement
de redressements afférents aux subventions
antérieurement versées, et frais d'administration 30,500 00

125 Administration du Plan d'achat par les employés moyennant
versements échelonnés, y compris vente et livraison
d'obligations d'épargne du Canada aux
employés de l'Etat, et régime d'assurance collective
des employés 120,447 00

126 Application de la Loi sur la réglementation du crédit
aux consommateurs (dispositions provisoires) 92,936 00

PAIEMENTS AUX MUNICIPALITÉS

127 Subventions aux municipalités en remplacement d'im-
pôts sur propriétés fédérales—
Paiements aux municipalités prévus par la Loi sur
les subventions aux municipalités; et paiements
aux municipalités prévus par le décret C.P. 3456
du 19 juillet 1950 à l'égard des frais de services
et fournitures médicaux et hospitaliers procurés
aux employés fédéraux et autres personnes y
indiqués 2,360,800 00

ÉVENTUALITÉS ET DIVERS

128 Pour pourvoir, moyennant l'approbation du Conseil du
Trésor, à diverses dépenses menues et imprévues et
pour autoriser le emploi de toutes sommes versées
au présent crédit sur d'autres crédits 1,000,000 00

129 Service téléphonique des ministères à Ottawa 778,000 00

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DE PAYE, Y COMPRIS VERSEMENTS
DE PENSION DE RETRAITE

130 Contribution par l'État au Fonds de pension d'une somme
égale aux versements estimatifs de cotisations cou-
rantes et d'arrérages de contributeurs individuels,
effectués dans l'année financière précédente 13,269,149 00

131 Pour pourvoir, moyennant l'approbation du Conseil du
Trésor, à la majoration d'autres crédits applicables
aux traitements, salaires et autres éléments de paye 1,500,000 00

132 Contribution de l'État, à titre d'employeur, à la Caisse d'assurance-chômage à l'égard des fonctionnaires émargeant au Bureau central de paye	1,150,000 00
---	--------------

SUBVENTIONS DIVERSES

133 Conseil général canadien des Scouts	15,000 00
134 Conseil canadien des Guides	9,000 00
135 Société royale d'astronomie	3,000 00
136 Académie royale canadienne des arts	4,025 00
137 Fondation des écrivains canadiens	4,000 00
138 Association canadienne des Jeux olympiques	20,000 00
139 <i>Boys' Club</i> du Canada	10,000 00
140 Association canadienne des consommateurs (précédemment compris dans Commission des prix et du commerce en temps de guerre)	6,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

FINANCES

PAIEMENTS AUX MUNICIPALITÉS

695 Indemnités en remplacement de taxes foncières, en vertu de règlements approuvés par le gouverneur en conseil, aux municipalités rurales non visées par la Loi sur les subventions aux municipalités, mais qui subissent des frais considérablement accrus des pertes de revenu fiscal en raison de propriété fédérale située dans leurs limites	100,000 00
---	------------

ÉVENTUALITÉS ET DIVERS

696 Autorisation

- a) au Séquestre des biens ennemis de transférer au ministre des Finances les biens, y compris les bénéfices et recettes des biens, confiés au Séquestre au cours de la deuxième Guerre mondiale, selon que le prescrit le gouverneur en conseil,
- b) au ministre des Finances de retenir, vendre ou autrement administrer les biens qu'il a reçus du Séquestre en vertu de l'alinéa a) ou d'autres sources sous forme de réparations par d'anciens ennemis (l'Italie exceptée), relativement à la deuxième Guerre mondiale, et
- c) au ministre des Finances d'établir un Compte spécial au Fonds du revenu consolidé, désormais connu sous le titre de Caisse des réclamations de guerre, auquel sera crédité tout l'argent reçu par lui du Séquestre conformément à l'alinéa a) ou d'autres sources sous forme de réparations par d'anciens ennemis (l'Italie exceptée), relativement à la deuxième Guerre mondiale, le produit de la vente des biens conformément à l'alinéa b), les recettes des biens spécifiés à l'alinéa b) et les sommes recouvrables des personnes ayant touché des plus-payés relativement aux réclamations résultant de la deuxième Guerre mondiale;

<p>et, nonobstant les dispositions de l'article 35 de la Loi sur l'administration financière, versement de prestations à même la Caisse des réclamations de guerre pour la présente et les futures années financières, en conformité des règlements édictés par le gouverneur en conseil, aux personnes qui réclament compensation en raison de la deuxième Guerre mondiale, paiement, à même la Caisse des réclamations de guerre pour la présente et les futures années financières, des frais qu'ont exigés l'enquête et le rapport sur les réclamations de ces personnes, et le remboursement, à même la Caisse des réclamations de guerre, au poste 128 (diverses dépenses menues et imprévues) de tous les montants qui ont été versés à même ce crédit conformément aux Règles concernant les indemnités provisoires relatives aux réclamations de guerre, établies par le décret C.P. 667 du 4 février 1952</p>	1 00
<p>697 Autorisation au ministre des Finances d'établir un Compte spécial dans le Fonds du revenu consolidé, désormais appelé Compte des réclamations de guerre (Italie), auquel seront créditées toutes sommes reçues d'Italie sous forme de règlement de ses obligations en vertu du Traité de paix conclu à Paris entre le Canada et l'Italie le 10 février 1947, et, nonobstant les dispositions de l'article 35 de la Loi de l'administration financière, paiements à même ledit compte, dans la présente et les futures années financières, conformément aux Règlements sur le paiement des réclamations de guerre (Italie), établis par le décret C.P. 5818 du 6 novembre 1951, et tout amendement y apporté par le gouverneur en conseil</p>	1 00
<p>698 Montant requis pour compenser les pertes subies en raison du change étranger servant au paiement de comptes à recevoir</p>	5,000 00

SUBVENTIONS AUX UNIVERSITÉS

<p>699 Subventions aux institutions de hautes études reconnues dans chaque province par le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province comme étant des universités ou institutions de norme équivalente, égales, pour chaque province, à un montant n'excédant pas 50 cents par tête de sa population, tel que vérifié par le Bureau fédéral de la statistique, réparti entre les institutions reconnues de la province en proportion de leur inscription d'étudiants internes poursuivant sans interruption et personnellement leurs études dans l'institution reconnue ou dans une institution de la même province qui lui est affiliée, inscrits à des cours de niveau universitaire reconnu comme conduisant, ou dont les années d'études additionnées mènent à un diplôme universitaire accordé par une université au Canada, et le ministre des Finances peut, à cette fin, définir plus particulièrement les expressions "niveau universitaire" et "diplôme universitaire"</p>	7,250,000 00
--	--------------

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AUDITEUR GÉNÉRAL

53 Traitements et dépenses de bureau 597,111 00

ASSURANCES

171 Administration 428,968 00
172 Dépenses de la campagne pour la prévention des incendies 50,398 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—MINISTÈRE ET MISSIONS À L'ÉTRANGER

686 Représentation à l'étranger—Administration, y compris les
traitements des hauts commissaires, ambassadeurs, mi-
nistres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et fon-
ctionnaires, nommés suivant les directives du gou-
verneur en conseil, nonobstant toute disposition
contraire de la Loi du Service civil ou de l'une quel-
conque de ses modifications—Crédit supplémentaire 100,000 00
687 Construction et exécution au Canada de sept portes dont le
Canada fera don au siège permanent des Nations Unies
à New-York—Crédit supplémentaire 28,500 00
688 Paiement, à même les devises étrangères détenues par le
Canada, et disponibles seulement pour des fins du gou-
vernement ou autres fins limitées en France, aux
Pays-Bas et en Italie, de bourses d'études et de re-
cherches (fellowships) et de bourses d'études (scho-
larships) et des frais de voyage pour permettre aux
Canadiens d'étudier dans ces pays; paiement à la
Société Royale du Canada de montants n'excédant pas
\$4,000 en tout, pour les frais de déplacement et d'ad-
ministration soldés par la Société en faveur de ceux
qu'elle peut désigner pour la représenter dans le choix
des bénéficiaires des bourses d'études et de recherches 44,000 00

B—GÉNÉRALITÉS

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE-NORD

689 Sous réserve de l'approbation du gouverneur général en
conseil et nonobstant toute disposition contraire de la
Loi du Service civil, pour autoriser des dépenses admi-
nistratives spéciales (y compris les traitements), ré-
sultant de l'affectation de Canadiens par le gouver-
nement du Canada au personnel international de
l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (portion
recouvrable de l'Organisation du Traité de l'Atlanti-
que-Nord) 55,000 00

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

690 Fourniture à l'Organisation de l'aviation civile internatio-
nale de bureaux à un tarif moindre que celui du com-
merce—Crédit supplémentaire 141,972 00

COMMISSION CONJOINTE INTERNATIONALE

691 Traitements et dépenses de la Commission (ci-devant prévus par une loi)	81,011 00
---	-----------

SERVICES PROVISOIRES

692 Contribution au Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance	500,000 00
693 Contribution à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le proche Orient.	600,000 00
694 Don de blé comme contribution au Fonds de soulagement de la famine en Grèce.	30,000 00

PÊCHERIES

SERVICE GÉNÉRAL

700 Service d'expansion industrielle—Crédit supplémentaire..	218,000 00
--	------------

SERVICES SUR LES LIEUX

Division de la protection—

701 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire.	18,000 00
---	-----------

Expansion de la pisciculture—

702 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire.	125,000 00
---	------------

703 Division des consommateurs—Crédit supplémentaire . . .	18,500 00
--	-----------

OFFICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DES PÊCHES AU CANADA

704 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	122,000 00
--	------------

CRÉDIT SPÉCIAL

705 Somme requise pour rembourser le Compte de soutien des prix des produits de la pêche, et solder le déficit net d'exploitation de l'Office de soutien des prix des produits de la pêche pour l'année financière 1951-1952..	1,219,263 00
--	--------------

JUSTICE

A—MINISTÈRE

Cour suprême du Canada—

706 Administration—Crédit supplémentaire.	7,000 00
---	----------

Cour territoriale du Yukon—

707 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel.	23,000 00
---	-----------

708 Division des enquêtes sur les coalitions—Crédit supplémentaire.	58,500 00
---	-----------

B—PÉNITENCIERS

COMMISSARIAT DES PÉNITENCIERS

709 Construction, améliorations et nouveau matériel y compris l'établissement et la construction d'une nouvelle institution dans la province de Québec pour l'emprisonnement et la réforme de prisonniers fédéraux—Crédit supplémentaire	199,950 00
--	------------

TRAVAIL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

710 Administration centrale—Crédit supplémentaire.. . . .	8,890 00
---	----------

711 Loi des rentes sur l'État—

Sous réserve des articles quatre, sept et huit de la Loi des rentes sur l'État, mais nonobstant toute autre disposition de ladite loi, autorisation au ministre du Travail, en conformité des règlements approuvés par le gouverneur en conseil, à la recommandation du Conseil du Trésor, de conclure une entente en vue de changer les termes d'un contrat visant le paiement d'une rente, conclu en vertu de ladite loi ou d'une autre autorisation du Parlement, ou à remplacer ledit contrat par un autre contrat comportant lesdites conditions et devant entrer en vigueur à la date que le ministre du Travail jugera nécessaire; et pour autoriser le ministre du Travail à passer un contrat avec un acheteur, aux termes approuvés par le gouverneur en conseil, en vue du paiement d'une rente dont le montant diminuera au jour spécifié dans le contrat; en vertu dudit contrat il pourra être payé une rente plus forte que le maximum permis en vertu de la loi, entre la date d'échéance de la première tranche de la rente et ledit jour, pourvu cependant que la rente convenue n'excède pas l'équivalent actuariel d'une rente constante au montant maximum qu'il est ainsi permis de verser au rentier à compter de la même date et pour la même période déterminée, si elle est mentionnée, que celles de la rente payable en vertu du contrat, et autorisation des paiements, au cours de l'année courante et des années subséquentes, à même le Compte des rentes sur l'État, des prestations versées en conformité desdits contrats ainsi modifiés ou conclus.

1 00

712 <i>Gazette du Travail</i> , autorisée par la Loi du ministère du Travail—Crédit supplémentaire.. . . .	5,000 00
--	----------

COORDINATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

713 Administration—Crédit supplémentaire.. . . .	5,000 00
Dépenses afférentes à l'application de la Loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle et à la conclusion d'ententes sous le régime de ladite loi; autorisation au ministre du Travail de conclure des ententes avec toute province, à des conditions approu-	

vées par le gouverneur en conseil, en vue de la formation de personnes pour les rendre aptes à travailler dans les industries de la défense, en vue de la formation de membres des forces armées de Sa Majesté et d'autres personnes pour les rendre aptes à des fonctions et à une formation spécialisées dans les services armés, sous le régime des projets de formation de la jeunesse, et autorisation des dépenses résultant de ces projets et des ententes conclues au cours des années précédentes en vue de l'exécution du programme de formation professionnelle—

714 Versements aux provinces pour la formation—Crédit supplémentaire 320,000 00

SERVICES PROVISOIRES

715 Dépenses éventuelles pour le recrutement et le déplacement d'ouvriers étrangers venant s'engager sur les fermes ou dans d'autres industries essentielles au Canada là où la main-d'œuvre canadienne ne suffit pas aux besoins, y compris les frais de surveillance et de bien-être des personnes déjà immigrées au Canada en vertu de déplacements de main-d'œuvre antérieurement autorisés et dépenses administratives s'y rattachant—Crédit supplémentaire 227,500 00

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—MINISTÈRE

DIVISION DES MINES

Étude des ressources minérales—

723 Construction ou acquisition de nouveau matériel—
Crédit supplémentaire 50,000 00

DIVISION DES LEVÉS ET DE LA CARTOGRAPHIE

724 Commission de la frontière internationale—Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 16,650 00

725 Levés officiels et cartes aéronautiques—Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 47,000 00

Reproduction et compilation de cartes—

726 Construction ou acquisition de nouveau matériel—
Crédit supplémentaire 94,425 00

OBSERVATOIRES FÉDÉRAUX

Observatoire fédéral, Ottawa et stations régionales—

727 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 13,000 00

B—OFFICE FÉDÉRAL DU CHARBON

728 Versements relatifs au transport du charbon selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil—
Crédit supplémentaire 1,471,000 00

CONSEIL PRIVÉ

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

736 Administration centrale—Crédit supplémentaire 5,500 00

GÉNÉRALITÉS

737 Dépenses de la Commission royale d'enquête sur le projet
d'électrification et d'irrigation de la Saskatchewan-
Sud—Crédit supplémentaire 35,000 00

ARCHIVES PUBLIQUES

B—CENTRE BIBLIOGRAPHIQUE

738 Centre bibliographique (Bibliothèque nationale)—Crédit
supplémentaire 10,600 00

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

739 Administration centrale—Crédit supplémentaire 18,137 00

740 Distribution des documents officiels—Crédit supplémen-
taire 3,000 00

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Services terrestres—en conformité de la Loi de la Gendar-
merie Royale du Canada, pour l'application des
lois fédérales en général, et autres dépenses con-
nexes—

780 Fonctionnement et entretien—
Crédit supplémentaire 303,698 00

781 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages,
terrains et nouveau matériel—
Crédit supplémentaire 608,851 00

Services maritimes—en conformité de la Loi de la Gendar-
merie Royale du Canada, pour l'application des
lois fédérales en général, et autres dépenses con-
nexes—

782 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 9,000 00

783 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages,
et nouveau matériel—Crédit supplémentaire 850 00

Services aériens—en conformité de la Loi de la Gendar-
merie Royale du Canada, pour l'application des
lois fédérales en général, et autres dépenses con-
nexes—

784 Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 4,000 00

785 Construction ou acquisition de nouveau matériel—
Crédit supplémentaire 3,000 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

786 Contribution fédérale au compte des pensions de la Gen-
darmarie 452,910 00

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR

787 Division du droit d'auteur et des dessins industriels—
Crédit supplémentaire 7,000 00

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CANAUX

791	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire . .	597,220 00
792	Dépenses relatives aux levés et investigations sur le chenal maritime du St-Laurent—Crédit supplémentaire	15,000 00
793	Règlement de 257 pétitions de droit, conformément au jugement rendu par le Conseil privé en 1952, dans la pétition de droit de la <i>Canada Steamship Lines, Ltd.</i> , contre la Reine, à la suite de l'incendie qui a détruit en 1944, à St-Gabriel, le hangar n° 1 du ministère sur le canal Lachine	400,000 00

SERVICES DE LA MARINE

Vapeurs des services de la marine—

794	Construction ou acquisition de navires, et de matériel selon le détail des affectations—Capital—Crédit supplémentaire	827,500 00
-----	---	------------

Aides à la navigation—

795	Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire	50,421 00
796	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	63,020 00

Services nautiques—

797	Exploitation et entretien—Crédit supplémentaire	16,400 00
-----	---	-----------

Service du pilotage—

798	Exploitation et entretien—Crédit supplémentaire	35,800 00
799	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel.	11,500 00
800	Inspection des navires à vapeur—Crédit supplémentaire . .	9,300 00

801	Remboursement d'une somme ne dépassant pas \$200,000 à l'École Technique de Rimouski, Inc., pour l'achat, au nom de Sa Majesté, de machinerie et équipement devant être installés dans ladite école pour l'enseignement du génie maritime; Coût brut estimatif \$200,000 Moins: Dépenses à cet effet au compte du crédit 804, Budget principal des dépenses de 1951-1952	143,226	56,774 00
-----	--	---------	-----------

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

802	Détroit de Canso—Amélioration des installations de transport—Capital—Crédit supplémentaire	450,000 00
Chemins de fer de l'État—		
803	Construction ou acquisition de transbordeurs d'autos, selon le détail des affectations—Capital—Crédit supplémentaire	300,000 00
804	Construction ou acquisition de vaisseaux pour les Services côtiers de Terre-Neuve—Plans préliminaires et devis	100,000 00

SERVICES DE L'AIR

Division des télécommunications

Voies aériennes et aéroports—Services de la radio-aéro-

nautique—

805	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire	174,800 00
-----	--	------------

Loi sur la radio et règlements d'exécution—

806	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	20,500 00
-----	--	-----------

Aides radioélectriques à la navigation maritime—

807	Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	100,000 00
-----	---	------------

Service de télégraphe et de téléphone—

808	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	210,000 00
-----	--	------------

Réseau de communications du Nord-Ouest—

809	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire	23,500 00
-----	--	-----------

Division de la météorologie

810	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Crédit supplémentaire	33,000 00
-----	--	-----------

Division de l'aviation civile

Voies aériennes et aéroports—

Exploitation et entretien—

811	Contrôle de la circulation sur les voies aériennes et les aéroports—Crédit supplémentaire	33,800 00
-----	---	-----------

Services de construction—

812	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital—Crédit supplémentaire	398,810 00
-----	--	------------

813	Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, contributions destinées à aider les municipalités à aménager et améliorer des aéroports dont elles ont fourni l'emplacement—Crédit supplémentaire	94,105 00
-----	---	-----------

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

814	Subventions aux navires à vapeur pour services côtiers, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire	55,000 00
-----	--	-----------

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

815	Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'art. 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, pour payer les dépenses applicables à l'année civile 1952, comme suit:	
-----	---	--

Dépenses de reconstruction et d'immobilisations—Halifax—Crédit supplémentaire 430,000 00

TRANSPORTS

Conseil des ports nationaux

820 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue d'acquitter les dépenses applicables à l'année civile 1952, comme il suit:

Dépenses de reconstruction et immobilisations—Montréal—Crédit supplémentaire 1,070,000 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, les résolutions adoptées, au cours de la séance d'aujourd'hui, en comité de subsides, sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

ADOPTION DE RÉOLUTIONS

M. Abbott propose,—Que les résolutions, rapportées du comité des subsides les 15, 22, 23, 28, 29 et 30 mai, les 2, 5, 6, 13, 19, 20, 24, 25, 26 et 28 juin, (*moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*), soient maintenant reçues, lues une deuxième fois et agréés.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdites résolutions sont alors lues une première et une deuxième fois, et agréées, et en voici la teneur:—

Jeudi 15 mai 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(*Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires*)

COMMERCE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

441 Administration centrale	\$ 617,795 00
442 Service des denrées, y compris l'aide à l'expansion des marchés et aux nouvelles industries, l'obtention d'approvisionnements, et les contributions selon le détail des affectations	620,352 00
443 Office des commissaires du commerce, y compris le paiement d'une indemnité aux commissaires du commerce pour la perte d'ameublement et effets, sous l'empire de règlements et conditions approuvés par le Gouverneur en conseil	2,329,134 00
444 Division de l'information, y compris publicité et annonces au Canada et à l'étranger	177,854 00
445 Division de l'économique, y compris la tenue d'enquêtes et les rapports sur la situation économique à l'heure actuelle et les perspectives (auparavant la division des recherches et des prévisions économiques)	157,923 00

446	Division des relations commerciales internationales, y compris la tenue d'enquêtes et les rapports sur les relations commerciales et les tarifs étrangers, de même qu'une contribution de \$6,300 au Bureau international des tarifs douaniers	150,156 00
-----	--	------------

EXPOSITIONS

447	Expositions en général	253,236 00
448	Foire commerciale internationale du Canada, 1952, y compris l'autorisation de rembourser, à même les recettes, les dépôts recus pour contrats d'espace (à voter de nouveau \$74,500)	538,380 00

DIVISION DES STANDARDS

449	Administration, y compris l'application de la Loi sur le poinçonnage des métaux précieux	113,359 00
450	Services d'inspection de l'électricité et du gaz, y compris l'application de la Loi sur l'exportation de l'électricité et des fluides—Fonctionnement et entretien	599,176 00
451	Laboratoire—Fonctionnement et entretien	67,814 00
452	Services d'inspection des poids et mesures—Fonctionnement et entretien	743,803 00

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

453	Administration	167,714 00
454	Statistique, y compris une contribution de \$3,000 à l' <i>Inter-American Statistical Institute</i>	4,088,614 00
455	Recensement de la population et de l'agriculture, et recensement de la distribution (1951)	1,731,366 00

DIVISION DU BLÉ ET DU GRAIN

456	Traitements et autres dépenses	28,918 00
457	Cotisation annuelle du gouvernement canadien à titre de membre du Conseil international du blé	18,500 00

LOI DES GRAINS DU CANADA

458	Administration	137,981 00
459	Commission des grains—Fonctionnement et entretien, y compris inspection, pesage, enregistrement, etc.	2,868,720 00
	Élevateurs de l'État—	
460	Fonctionnement et entretien	877,777 00
461	Construction de mécanismes de sûreté et acquisition de nouveau matériel	11,368 00

CRÉDIT SPÉCIAL

462	Division de la collaboration économique et technique internationale, y compris l'administration du Plan de Colombo et de certains plans de coopération des Nations Unies	88,192 00
-----	--	-----------

Jeudi 22 mai 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

463 Administration centrale \$ 1,370,576 00

Vendredi 23 mai 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CANAUX

464 Administration \$ 119,043 00
 465 Exploitation et entretien 5,061,650 00
 466 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, ter-
 rains et nouveau matériel 4,553,100 00
 467 Dépenses relatives aux levés et investigations sur le chenal
 maritime du St-Laurent 60,000 00

SERVICE DE LA MARINE

468 Administration des Services de la marine, y compris celle
 des agences 571,414 00
 Vapeurs des services de la marine—
 469 Administration 63,435 00
 470 Exploitation, entretien et réparation 4,670,783 00
 471 Construction ou acquisition de navires et de matériel,
 selon le détail des affectations—Capital 4,351,000 00
 Aides à la navigation—
 472 Administration, exploitation et entretien 4,819,338 00
 473 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages,
 terrains et nouveau matériel 1,439,210 00
 Services nautiques—
 474 Administration 158,952 00
 475 Exploitation et entretien, y compris subventions et con-
 tributions selon le détail des affectations; récom-
 penses pour sauvetage de vies humaines de navires
 en détresse; subventions versées aux compagnies
 de sauvetage et remboursement des dépenses, y
 compris les dépenses réservées faites à l'égard de
 canadiens en détresse (expr. définie à l'art. 296 de
 la Loi de la marine marchande du Canada) 318,364 00
 476 Service du pilotage, y compris l'autorisation de faire des
 avances provisoires recouvrables n'excédant pas
 \$20,000 421,264 00

477	Inspection des navires à vapeur et application de la convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et de la convention sur les lignes de charge	543,764 00
478	Service des signaux maritimes	190,900 00
	Chenal maritime du St-Laurent	
479	Administration, exploitation et entretien	981,300 00
480	Dragage à forfait—Capital	2,821,326 00
481	Levés et investigations	30,000 00
	SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR	
482	Réparations et dépenses nécessités par l'exploitation et l'entretien de chemin de fer soumis à l'autorité du ministère	54,700 00
	Chemin de fer de la baie d'Hudson—	
483	Différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation durant l'année close le 31 mars 1953, sans excéder	325,000 00
484	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital	136,500 00
	Service de transbordement des wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard—	
485	Paiement dans l'année financière 1952-1953, à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée "compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées de temps à autre au ministre des Finances par la compagnie du National, d'une somme à affecter par cette dernière au déficit d'exploitation (certifié par les vérificateurs comptables de la compagnie du National) du service de transbordement et des terminus de l'Île du Prince-Édouard durant l'année civile 1952	1,485,000 00
486	Canadian National (West Indies) Steamships, Limited— Paiement, à l'occasion, à la <i>Canadian National (West Indies) Steamships, Limited</i> , (ci-après dénommée "la Compagnie"), du déficit survenu durant l'année close le 31 décembre 1952, dans les opérations de la Compagnie, sur demandes présentées par la Compagnie au ministre des Finances et approuvées par le ministre des Transports, sans excéder	734,000 00
487	Détroit de Canso—Amélioration des installations de transport—Capital	1,800,000 00
	Chemins de fer de l'État—	
488	Agrandissement des installations de quai et de terminus à North-Sydney (N.-É.)—Capital	1,180,000 00
489	Construction de nouvelles installations de quai et de terminus à Port-aux-Basques (T.-N.)—Capital	1,810,000 00
490	Construction ou acquisition de transbordeurs à autos, selon le détail des affectations—Capital	4,015,000 00
491	Coût de l'expertise des biens du chemin de fer de Terre-Neuve confiés à la Compagnie des chemins de fer Nationaux	17,500 00

492	Dégaussage et renforcement des navires marchands au long cours immatriculés au Canada et ayant une jauge de 1,000 tonneaux ou plus	500,000 00
493	Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes—Payement aux compagnies ferroviaires assurant un service dans le territoire choisi désigné par la Loi, pendant l'année financière 1952-1953, de la différence, occasionnée par l'application de la Loi, entre les taxes de tarif et les taxes normales sous le régime des tarifs approuvés (évaluée par la compagnie du National), certifiée au ministre des Transports et approuvée par les vérificateurs de ladite compagnie relativement aux lignes de l'Est des chemins de fer Nationaux du Canada, et, dans le cas des autres chemins de fer, par la Commission des transports du Canada pour tout mouvement du trafic pendant l'année civile 1952 (ch. 79, Statuts de 1927, modifié)	9,910,000 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

494	Somme requise pour verser une pension annuelle de \$300 chacune à d'anciens pilotes: Arthur Baquet, Adélar Delisle, Raoul Lachance, Jules Lamarre, Wilhelm Langlois, Georges Larochelle, Auguste Santerre	2,100 00
495	Caisse de prévoyance des cheminots—Supplément aux allocations de pensions prévues par la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Île de Prince-Édouard, de façon à effectuer le versement minimum du 1 ^{er} janvier 1952 au 31 mars 1953 d'un montant de \$30 par mois, au lieu des \$20 fixés par ladite loi	13,350 00

SERVICE DE L'AIR

Division des télécommunications

Voies aériennes et* aéroports—Services de la radio-aéronautique—		
496	Administration, fonctionnement et entretien	5,081,429 00
497	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital	1,750,000 00
Loi sur la radio et règlements d'exécution—		
498	Administration, fonctionnement et entretien, y compris la part du Canada quant aux frais d'administration des différentes conférences internationales de la radio, du télégraphe et du téléphone, selon le détail des affectations	1,009,074 00
499	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	206,400 00
Aides radioélectriques à la navigation maritime—		
500	Administration, fonctionnement et entretien	2,035,699 00
501	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	300,000 00
Suppression du brouillage radiophonique—		
502	Administration, fonctionnement et entretien	408,495 00

503	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	31,600 00
504	Délivrance des licences de postes récepteurs (Ministère des Transports seulement)	769,752 00
	Service de télégraphe et téléphone—	
505	Administration, fonctionnement et entretien	1,519,852 00
506	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	552,000 00
	Réseau de communications du Nord-Ouest—	
507	Différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation durant l'année close le 31 mars 1953	276,596 00
508	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrain, et nouveau matériel—Capital	364,514 00
	Division de la météorologie	
509	Administration, fonctionnement et entretien	6,484,500 00
510	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	462,200 00
	Division de l'aviation civile	
511	Contrôle de l'aviation civile, y compris l'application de la Loi de l'aéronautique et de ses règlements d'exécution	831,861 00
	Voies aériennes et aéroports—	
	Exploitation et entretien—	
512	Services de l'aviation civile	9,325,320 00
513	Contrôle de la circulation sur les voies aériennes et les aéroports	1,425,396 00
	Services de construction—	
514	Administration	790,837 00
515	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains, et nouveau matériel—Capital	7,517,450 00
516	Subventions à des organisations de développement de l'aviation civile, montants mentionnés au détail des affectations	320,000 00
517	Sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, contributions destinées à aider les municipalités à aménager et améliorer des aéroports quand elles ont fourni l'emplacement	67,000 00
518	Contributions, selon le détail des affectations, versées à d'autres gouvernements ou organisations internationales pour l'exploitation et l'entretien d'aéroports et d'installations de navigation aérienne et de voies aériennes	275,153 00
	Division de l'administration—	
519	Administration des Services de l'air	235,047 00

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION DES TRANSPORTS AÉRIENS

520	Traitements et autres dépenses, y compris ceux de la délégation canadienne à l'Organisation de l'aviation civile internationale	259,746 00
-----	---	------------

COMMISSION DES TRANSPORTS DU CANADA

Commission des transports du Canada—

521 Administration, fonctionnement et entretien 850,364 00

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

522 Administration 156,510 00

523 Subventions aux navires à vapeur de service côtier, selon
le détail des affectations 3,706,625 00Subventions aux navires à vapeur de service océanique—
Océan Pacifique—524 Service entre le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Aus-
tralie; si l'un ou l'autre des deux derniers gou-
vernements, ou les deux, demandent à la Com-
mission maritime canadienne d'agir en leur nom
ou l'y autorisent pour passer des contrats en vue
de ce service, la Commission maritime canadienne
est par les présentes autorisée à le faire 166,667 00

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

525 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve
des dispositions de l'art. 29 de la Loi sur le Conseil
des ports nationaux, pour payer les dépenses appli-
cables à l'année civile 1952, comme suit:

a) Retrait de débentures à l'échéance—

Saint-Jean 677,954 00

b) Dépenses de reconstruction et immobilisations—

Halifax \$ 455,150 00

Saint-Jean 1,000,000 00

Québec 900,000 00

Généralités—

Imprévis et divers 100,000 00

\$2,455,150 00

Moins—Montant à dépenser à même

les fonds de remplacement 273,500 00

2,181,650 00526 Paiement au Conseil des ports nationaux du montant
ci-après mentionné qui sera affecté au déficit d'ex-
ploitation du port de Churchill en l'année civile 1952
(intérêts sur avances de l'État et dépréciation des
ouvrages durables non compris) 149,978 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

TRANSPORT

*Services de l'air*559 Création d'un fonds automatiquement renouvelable des-
tiné à l'achat de matériaux et fournitures à conserver
dans les approvisionnements du Réseau de communi-
cations du Nord-Ouest afin d'être utilisés à des travaux
de premier établissement comme à des travaux
d'entretien 100,000 00

Conseil des ports nationaux

560 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, en vue d'acquitter les dépenses de l'année civile 1952 pour l'un ou l'ensemble des comptes suivants:

Dépenses de reconstruction et immobilisations—	
Montréal	\$ 768,075 00
Vancouver	845,000 00
	<hr/>
	1,613,075 00

Moins montant à déboursier à même le Fonds de remplacement	138,700 00
	<hr/>

1,474,375 00

Mercredi 28 mai 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

CONSEIL PRIVÉ

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

315 Administration	346,391 00
------------------------------	------------

RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE

316 Entretien et administration	25,000 00
---	-----------

GÉNÉRALITÉS

317 Frais de la Commission royale d'enquête sur le projet d'électrification et d'irrigation de la Saskatchewan-Sud	70,000 00
--	-----------

COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL

318 Entretien et amélioration des terrains contigus aux édifices du Parlement, Ottawa, et montant, ne dépassant pas \$142,000, pour aménager, améliorer, entretenir et exploiter le réseau de parcs et de promenades relevant de la Commission du district fédéral. Ce montant est en sus de la somme de \$300,000 votée en vertu du ch. 55, Statut de 1927, modifié	433,794 00
--	------------

319 Dépenses du Comité d'aménagement de la capitale nationale	45,000 00
---	-----------

320 Paiement du cinquième versement à un compte spécial du Fonds du revenu consolidé, appelé Fonds de l'aménagement de la capitale nationale établi en vertu du crédit n° 809, Loi des subsides n° 4, 1947-1948	2,500,000 00
---	--------------

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

169 Secrétariat du Gouverneur général, y compris le traitement de \$7,600 au secrétaire du Gouverneur général, en plus du traitement prévu au chapitre 182, S.R.C., 1927	120,224 00
--	------------

170	Pour autoriser et assurer le remboursement aux lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada de leurs frais de voyage et d'hospitalité subis dans l'exercice de leurs fonctions, jusqu'à concurrence du maximum annuel suivant pour chacun:	
	a) lorsque la population de la province n'excédait pas 500,000 âmes au dernier recensement décennal: \$5,000;	
	b) lorsque la population de la province excédait 500,000 âmes au dernier recensement décennal: \$5,000, plus un montant de \$1,000 pour chaque nombre de 100,000 ou fraction de 100,000 de population, mais ne devant dépasser \$12,000 en aucun cas	86,000 00

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

422	Administration	367,953 00
	Services terrestres—en conformité de la Loi de la Gendarmerie Royale du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses connexes—	
423	Fonctionnement et entretien	25,210,272 00
424	Construction ou achat de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, et engagements futurs autorisés au montant de \$500,000	4,298,491 00
	Services maritimes—en conformité de la Loi de la Gendarmerie Royale du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses connexes—	
425	Fonctionnement et entretien	1,222,248 00
426	Construction ou achat de nouveau matériel, et engagements futurs autorisés au montant de \$200,000.	409,000 00
	Services aériens—en conformité de la Loi de la Gendarmerie Royale du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses connexes—	
427	Fonctionnement et entretien	281,666 00
428	Construction ou achat de nouveau matériel	138,300 00
429	Subvention à la <i>Chief Constables Association of Canada</i>	500 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

430	Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, selon le détail des affectations	6,863 00
431	Pension à Basil Burke Currie	685 00
432	Pension à Annie A. Greer	254 00

JUSTICE

A—MINISTÈRE

173	Administration centrale	338,505 00
174	Service des pardons, y compris rémunération aux membres de la Gendarmerie royale, d'autres forces policières et aux membres d'organismes de bien-être social (à ré-	

partir par arrêté en conseil et ne devant pas dépasser \$4,400) pour aide au service, et une somme de \$13,830 pour rembourser la Gendarmerie royale des sommes qu'elle a déboursées en solde et allocations ordinaires à ses gendarmes prêtés au service 122,501 00

Jeudi 29 mai 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

JUSTICE

A—MINISTÈRE

- 175 Administration de la justice—
 - Frais divers, y compris les frais de règlement des litiges \$ 21,200 00
 - Cour suprême du Canada—
- 176 Administration 165,216 00
- Cour de l'Échiquier du Canada—
- 177 Administration 98,177 00
- Cour territoriale du Yukon—
- 178 Administration 12,590 00
- 179 Gratifications aux veuves et autres personnes à la charge des juges décédés en fonctions 15,000 00
- 180 Division des enquêtes sur les coalitions 261,055 00
- 181 Application de la Loi de faillite 42,219 00

GÉNÉRALITÉS

- 182 Revision, classification et codification des lois publiques générales du Canada 172,600 00
- 183 Revision du Code criminel, y compris le paiement, notwithstanding l'article 37 de la Loi des juges, 1946, modifiée, de \$25,000 en honoraires pour services rendus en 1949, 1950, et 1951, aux membres suivants de la Commission de revision du Code criminel: le juge en chef William M. Martin, Regina (Sask.), l'honorable juge Fernand Choquette, Québec (P.Q.), Son Honneur le juge Robert Forsyth, Toronto (Ont.), H. J. Wilson, Q.C., Edmonton (Alb.), Joseph Sedgwick, Q.C., Toronto (Ont.) 35,500 00

BUREAU DES COMMISSAIRES DES PÉNITENCIERS

- 184 Administration, y compris \$35,000 pour allocations aux sociétés reconnues de secours aux prisonniers, selon que l'approuvera le Gouverneur en conseil 338,771 00
- 185 Administration et entretien des pénitenciers, y compris l'approvisionnement et les services s'y rattachant: administration, service, réparations et entretien des bâtiments, ouvrages et outillage; entretien, libération et transfèrement des détenus; indemnisation des détenus libérés frappés d'incapacité permanente pendant leur incarcération 7,963,398 00

186	Construction, amélioration et nouvel outillage, y compris crédits pour l'établissement et la construction d'une nouvelle institution dans la province de Québec pour l'emprisonnement et la réforme de prisonniers fédéraux	1,383,474 00
-----	---	--------------

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

374	Administration centrale	403,389 00
-----	-----------------------------------	------------

Vendredi 30 mai 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PRODUCTION DE DÉFENSE

A—MINISTÈRE

79	Administration centrale et rétributions à la Corporation commerciale canadienne et autres compagnies pour services fournis en matière d'achats et de production pour la défense	\$ 7,332,492 00
----	---	-----------------

Lundi 2 juin 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DIVISION DES PARCS NATIONAUX

375	Administration	\$ 23,545 00
	Services des parcs nationaux et des sites historiques—	
376	Administration, fonctionnement et entretien	3,646,974 00
377	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	3,506,443 00
378	Subvention à la <i>Jack Miner Migratory Bird Foundation</i>	5,000 00
379	Service canadien de la faune sauvage—Conservation et mise en valeur des ressources de la faune, y compris l'application de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs—Administration, fonctionnement et entretien	332,680 00
380	Musée national du Canada—Administration, fonctionnement et entretien	259,823 00

DIVISION DU GÉNIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

381	Administration	65,172, 00
	Service des ressources hydrauliques—	
	Services des ressources hydrauliques, y compris l'application des lois fédérales sur les forces hydrauliques du Canada et l'irrigation—	
382	Administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de \$350 au Conseil exécutif international de la Conférence mondiale de l'énergie	606,345 00

383	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel ..	22,423 00
384	Études hydrographiques du bassin du fleuve Columbia au Canada ..	387,535 00
385	Études hydrographiques du bassin de la rivière Rouge au Canada, y compris les rivières Assiniboine et Pembina ..	255,553 00
386	Études hydrographiques du bassin du fleuve Saint-Jean au Canada ..	120,000 00
387	Commission de contrôle du lac des Bois ..	15,590 00
388	Dépenses effectuées sous le régime de l'entente intervenue entre le Canada et les provinces de l'Ontario et du Manitoba et confirmée par la Loi de conservation du lac Seul, 1928, ces dépenses devant être remboursées en grande partie ..	17,750 00
389	Service du génie et de l'architecture—Administration, fonctionnement et entretien ..	461,964 00
	Service des entreprises publiques—	
390	Administration ..	38,238 00
391	Contribution du Canada à l'amélioration et à la reconstruction de la route allant de l'aéroport de Patricia-Bay (île de Vancouver) jusqu'aux limites de la ville de Victoria (C.-B.), aux termes de l'accord conclu entre le Canada et la province de Colombie-Britannique ..	147,974 00
392	Contribution au coût de construction d'un barrage sur la rivière haute Thames, près de Fanshawe (Ontario) pour la prévention des inondations et pour des fins de conservation, conformément aux termes d'un accord conclu entre le Canada, la province d'Ontario et la <i>Upper Thames River Conservation Authority</i> ..	1,158,220 00
393	Contribution au coût de construction d'une route minière entre Black-Bay et Ace-Lake, en Saskatchewan, conformément aux termes d'un accord conclu entre le Canada et la province de Saskatchewan ..	16,666 00
394	Sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor, ébauche et plan d'entreprises pouvant être différées, acquisition d'emplacements et début de construction ..	200,000 00
	Service de la route transcanadienne—	
395	Administration, fonctionnement et entretien ..	424,785 00

Jeudi 5 juin 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DIVISION DU GÉNIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

396	Études concernant le passage de la route transcanadienne à travers les parcs nationaux et construction de ladite route ..	500,000 00
-----	---	------------

397	Enquête générale par la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest sur les besoins en énergie électrique des établissements et des industries des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. (A voter de nouveau)	1,000 00
DIVISION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES ET DES TERRES		
398	Administration	23,180 00
399	Service des terres—Administration des terres territoriales et domaniales; versements au titre de graines de semence	301,629 00
Service des régions septentrionales—		
400	Administration	262,212 00
	Territoires du Nord-Ouest, y compris le parc de Wood-Buffalo et les affaires des Esquimaux—	
401	Fonctionnement et entretien	772,851 00
402	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	227,400 00
	Conservation de la forêt et gestion des ressources fauniques, y compris le parc Wood-Buffalo—	
403	Fonctionnement et entretien	332,717 00
404	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains ou de nouveau matériel	94,211 00
	Territoire du Yukon, y compris la conservation de la forêt—	
405	Fonctionnement et entretien	309,898 00
406	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	328,050 00
407	Allocation à l'Arctic Institute of North America	5,000 00
DIVISION DES FORÊTS		
408	Administration	132,885 00
Service des recherches sylvicoles—		
409	Fonctionnement et entretien	909,447 00
410	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	54,161 00
Service des travaux sylvicoles pratiques—		
411	Administration, fonctionnement et entretien	93,092 00
412	Aide aux provinces pour inventaire forestier et reboisement, conformément aux accords qui ont été, ou qui pourraient être conclus, entre le Canada et les provinces	1,225,000 00
Service des laboratoires des produits forestiers—		
413	Fonctionnement et entretien	515,729 00
414	Construction ou acquisition de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouveau matériel	41,955 00
415	Allocation à l'Association forestière du Canada	6,000 00
416	Allocation à l'Institut canadien de recherches sur la pâte de bois et le papier	100,000 00
Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales—		
417	Traitement et dépenses des membres fédéraux de la Commission	13,680 00

418 Contribution du Canada à l'entretien annuel, y compris le personnel et les dépenses 75,000 00

OFFICE CANADIEN DU TOURISME

419 Encouragement du tourisme au Canada 1,496,900 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

558 Avances à la Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest pour la construction, sur la rivière Mayo (Territoire du Yukon), d'un réservoir et d'une usine hydro-électrique destinés aux besoins du district minier de Mayo 1,300,000 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—MINISTÈRE

257 Administration centrale 970,160 00

SECTION DE LA SANTÉ NATIONALE

Services d'hygiène

258 Administration 139,507 00

Vendredi 6 juin 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

A—MINISTÈRE

SECTION DE LA SANTÉ NATIONALE

Services d'hygiène

259 Application des lois de la quarantaine et de la lèpre . . . \$ 322,001 00

260 Services de santé des immigrants 1,198,360 00

261 Traitement des marins malades 588,129 00

262 Subventions aux institutions d'aide aux marins, selon les sommes indiquées au détail des affectations 2,600 00

Laboratoire d'hygiène—

263 Direction et entretien 390,000 00

264 Construction et acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel 424,000 00

265 Génie sanitaire 164,065 00

266 Hygiène industrielle 232,348 00

267 Santé des fonctionnaires fédéraux 262,457 00

268 Épidémiologie (y compris l'ancien service de lutte antivénérienne) 96,492 00

269 Application des lois sur les aliments et drogues et sur les spécialités pharmaceutiques ou médicaments brevetés 917,832 00

270 Application de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques 160,372 00

Services de santé des Indiens et des Esquimaux—

271 Direction et entretien 11,518,246 00

272 Construction et acquisition de bâtiments, ouvrages terrains et nouveau matériel 1,814,400 00

273	Services techniques spéciaux	401,710 00
274	Études sur l'assurance-santé et administration des subventions générales à l'hygiène	74,305 00
	Subventions générales à l'hygiène	
275	Pour autoriser et octroyer des subventions générales à l'hygiène aux provinces, aux Territoires du Nord-Ouest et au Territoire du Yukon, moyennant les conditions et d'après les montants apparaissant au détail des affectations et selon les conditions approuvées par le Gouverneur en conseil, y compris l'autorisation nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, de prendre pour l'année courante des engagements n'excédant pas un montant total de \$53,968,409	27,500,000 00
	Subventions à des organismes d'hygiène	
276	Association canadienne d'hygiène mentale	10,000 00
277	Ligue canadienne de santé	10,000 00
278	Association canadienne d'hygiène publique	5,000 00
279	Institut national canadien des aveugles	45,000 00
280	L'Association canadienne-française des aveugles	6,000 00
281	L'Institut Nazareth de Montréal	4,050 00
282	Montreal Association for the Blind	4,050 00
283	Association antituberculeuse canadienne	20,250 00
284	Victorian Order of Nurses	13,100 00
285	Association ambulancière St-Jean	10,000 00
286	Société canadienne de la Croix-rouge	10,000 00
287	Association canadienne des paraplégiques	15,000 00
	SECTION DU BIEN-ÊTRE SOCIAL	
288	Administration	35,846 00
	Allocations familiales et Sécurité de la vieillesse—	
289	Administration	2,519,943 00
	Assistance-vieillesse et allocations aux aveugles—	
290	Application des lois sur l'assistance-vieillesse et sur les aveugles	115,537 00
	Loi sur l'aptitude physique nationale—	
291	Pour l'application de la loi, la somme ici prévue doit, nonobstant les articles 8 et 9 de ladite loi, être imputée sur un compte distinct du Fonds du revenu consolidé, être assujétie à l'article 35 de la Loi sur l'administration financière, et être versée par le ministre des Finances à la demande du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social	65,540 00
292	Assistance aux provinces	146,100 00
293	Subvention au Conseil canadien du bien-être social	16,000 00

Vendredi 13 juin 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

187	Administration centrale	\$ 598,070 00
188	Dépenses de la Division de l'économique et de recherches	499,783 00
189	Application de la Loi des rentes sur l'État	956,386 00
190	Justes salaires, conciliation, relations industrielles, enquêtes en matière de différends industriels, y compris l'application de la législation y afférente, et initiatives en vue d'une plus grande collaboration entre patrons et ouvriers	428,093 00
191	Conseil canadien des relations ouvrières	6,250 00
192	Conférences internationales du Travail	62,608 00
193	<i>Gazette du Travail</i> , autorisée par la Loi du ministère du Travail	126,996 00
194	Organisation et utilisation efficace de la main-d'œuvre agricole, y compris recrutement, transport et placement sur des fermes et dans les industries connexes des ouvriers, et aide aux provinces à cet égard en conformité des accords pouvant être conclus à cette fin entre le ministre du Travail et les provinces avec l'approbation du Gouverneur en conseil	280,000 00
195	Enquêtes et inspection relatives aux conditions de travail dans les industries relevant exclusivement du gouvernement fédéral; service extérieur concernant Loi sur les salaires et heures de travail; collaboration en matière de prévention des accidents et d'indemnisation des accidentés	25,000 00
COORDINATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE		
196	Administration	40,800 00
	Dépenses afférentes à l'application de la Loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle et des accords conclus en vertu de cette loi; autorisation au ministre du Travail de conclure des accords avec n'importe quelle province, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil, pour la formation de personnes en vue des industries pour la défense, la formation de membres des forces armées de Sa Majesté et autres personnes pour les services armés spécialisés; et pour la formation en vertu de projets de formation de la jeunesse, ainsi que pour pourvoir aux dépenses y afférentes et concernant les accords de formation professionnelle conclus dans les années antérieures—	
197	Versements aux provinces pour la formation	4,027,000 00
198	Versements aux provinces à l'égard de dépenses en immobilisations, pour la construction et l'outillage d'écoles de formation professionnelle	1,134,000 00

INDEMNISATION DES EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

199 Application de la Loi d'indemnisation des employés de l'État 65,745 00

SERVICES PROVISOIRES

200 Dépenses relatives à l'application des recommandations du Conseil de l'effectif national et frais administratifs du Conseil 107,950 00

201 Formation professionnelle des membres libérés des forces armées du Canada, y compris les engagements inexécutés des années antérieures 5,000 00

202 Versement à l'Office national du film pour la préparation de films d'enseignement 24,000 00

203 Dépenses éventuelles pour le recrutement et le déplacement d'ouvriers étrangers venant s'engager sur la terre ou dans d'autres industries essentielles au Canada, là où la main-d'œuvre canadienne fait défaut, y compris les frais de surveillance et de bien-être des personnes déjà immigrées au Canada en vertu de déplacements de main-d'œuvre antérieurement autorisés, et dépenses administratives à ce sujet 876,933 00

204 Coordination de la réadaptation des handicapés 77,000 00

B—LOI DE 1940 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

205 Administration, y compris les dépenses faites à l'égard du fonctionnement du Service national de placement, selon que l'autorise le ministre du Travail en vertu de l'article 88 de la loi 25,390,583 00

206 Contribution du gouvernement à la caisse d'assurance-chômage 32,000,000 00

207 Déplacement de main-d'œuvre à destination et en provenance d'endroits où des emplois sont disponibles dans l'agriculture et dans l'industrie, et frais y afférents, en vertu des règlements approuvés par le Gouverneur en conseil 200,000 00

Jeudi 19 juin 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PÊCHERIES

SERVICES GÉNÉRAUX

141 Administration centrale 294,900 00

142 Services des renseignements et de l'éducation, y compris \$3,500 pour subventions aux expositions de pêche 136,600 00

143 Service des marchés et de l'économique 194,600 00

144 Frais d'administration de l'Office des pêches de Terre-Neuve 33,900 00

145 Service d'expansion industrielle 40,000 00

146 Transport, apprêt, teinture et autres frais occasionnés par la réception et la vente des peaux de phoque à fourrure revenant au Canada d'après l'Accord provisoire sur le phoque à fourrure, conclu entre le Canada et les États-Unis, par échange de notes en date du 26 décembre 1947 700,000 00

SERVICES SUR LES LIEUX

147	Administration	417,500 00
	Protection—	
148	Fonctionnement et entretien	2,747,294 00
149	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	169,340 00
	Inspection—	
150	Fonctionnement et entretien	907,438 00
151	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	32,850 00
	Expansion de la pisciculture—	
152	Fonctionnement et entretien	711,835 00
153	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	193,190 00
154	Consommation	46,060 00
155	Destruction des loups-marins de baie et des phoques gris	45,000 00

CONSEIL DE RECHERCHES SUR LES PÊCHERIES

156	Administration	92,794 00
157	Fonctionnement et entretien	1,759,395 00
158	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, ter- rains et nouveau matériel	184,225 00

COMMISSIONS INTERNATIONALES

159	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries nommée en vertu du traité du 29 janvier 1937 entre le Canada et les États-Unis, pour la préservation des pêcheries de flétan du Paci- fique nord	52,750 00
160	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique nommée en vertu du traité du 26 mai 1930 entre le Canada et les États-Unis pour la protection, la préser- vation et l'extension des pêcheries de saumon sockeye du bassin du Fraser	162,200 00
161	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique pour supprimer les obstacles à la montée du saumon sockeye à la gorge de Hell's Gate, instituer des recherches et supprimer les obstacles à la montée dudit saumon en d'autres lieux du bassin du Fraser (A voter de nouveau)	8,000 00
162	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale de la chasse à la baleine constituée en vertu de la Convention internationale pour la régle- mentation de la chasse à la baleine, datée de Washing- ton le 2 décembre 1946	2,500 00
163	Quote-part canadienne des dépenses de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du nord- ouest, constituée, en vertu de Conventions interna- tionales pour l'étude, la protection et la conservation des ressources de la pêche dans l'océan Atlantique du nord-ouest, datée de Washington le 8 février 1949	20,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

164	Fonctionnement et entretien du Service de boîte de Terre-Neuve	342,500 00
165	Extension de la propagande relative à la production et à la vente coopérative parmi les pêcheurs	80,000 00
166	Application de la Loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche	80,625 00
167	Aide à la construction de navires du genre petit chalutier et/ou palangrier, subordonnement aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	150,000 00
168	Aide à la construction d'établissements pour la congélation et l'entreposage de la boîte, subordonnement à l'approbation du Gouverneur en conseil	30,000 00

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—MINISTÈRE

SERVICES ADMINISTRATIFS

221	Administration centrale	431,397 00
-----	-----------------------------------	------------

APPLICATION DE LA LOI DES EXPLOSIFS

222	Loi des explosifs—Administration, fonctionnement et entretien	89,404 00
-----	--	----------------------

DIVISION DES MINES

223	Administration	73,589 00
	Étude des ressources minérales—	
224	Administration, fonctionnement et entretien	1,998,887 00
225	Construction ou acquisition de nouveau matériel ..	223,000 00
	Recherches sur les minerais radioactifs—	
226	Administration, fonctionnement et entretien	201,418 00
227	Construction ou acquisition de nouveau matériel ..	49,500 00
228	Paiements à l'Université McGill relativement à la mise au point d'une turbine à gaz alimentée au charbon..	120,000 00

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

Études géologiques—

229	Administration, fonctionnement et entretien, y compris les dépenses du Comité consultatif national sur les recherches en sciences géologiques, et un montant de \$2,200 à titre de part du Canada dans les frais du comité des ressources minérales et de la géologie, Londres	2,202,873 00
230	Construction ou acquisition de nouveau matériel—	224,500 00

DIVISION DES LEVÉS ET DE LA CARTOGRAPHIE

231	Administration de la division des levés et de la cartographie	40,796 00
	Levés topographiques, y compris les dépenses de la Commission canadienne des noms géographiques—	
232	Administration, fonctionnement et entretien	1,517,395 00
233	Construction ou acquisition de nouveau matériel ..	103,000 00

Service hydrographique du Canada—

234	Administration, fonctionnement et entretien, y compris un montant de \$5,750 à titre de contribution annuelle du Canada au Bureau international d'hydrographie	2,083,822 00
235	Construction ou acquisition de nouveau matériel	191,615 00
236	Service géodésique du Canada—Administration, fonctionnement et entretien	686,473 00
237	Commission de la frontière internationale—Administration, fonctionnement et entretien	61,292 00
238	Levés officiels et cartes aéronautiques—Administration, fonctionnement et entretien, y compris une subvention de \$350 à l'Institut canadien d'arpentage et de photogrammétrie; et les dépenses du jury d'examen des arpenteurs géomètres fédéraux et les honoraires de MM. B. W. Waugh, J. E. Lilly et J. E. R. Ross, membres du jury, et de M. A. W. Cole, secrétaire du jury d'examen	630,195 00
Établissement et reproduction de cartes—		
239	Administration, fonctionnement et entretien	667,443 00
240	Construction ou acquisition de nouveau matériel	11,925 00

DIVISION DE LA GÉOGRAPHIE

241	Division de la géographie—Administration, fonctionnement et entretien	233,218 00
-----	---	------------

OBSERVATOIRES FÉDÉRAUX

Observatoire fédéral d'Ottawa et stations sur le terrain—		
242	Administration, fonctionnement, et entretien y compris la somme de \$500 comme cotisation à l'Union astronomique internationale à titre de sociétaire	381,244 00
243	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	119,950 00
244	Observatoire astrophysique fédéral de Victoria (C.-B.)—Administration, fonctionnement et entretien	104,556 00

GÉNÉRALITÉS

245	Versements au Corps d'aviation royal canadien et aux sociétés commerciales pour photographie aérienne et acquittement des dépenses du comité interministériel des levés topographiques aériens	1,200,000 00
-----	--	--------------

B—OFFICE FÉDÉRAL DU CHARBON

246	Administration et enquêtes de l'Office fédéral du charbon	111,753 00
247	Versements relatifs au transport du charbon selon les conditions prescrites par le Gouverneur en conseil	6,000,000 00

Vendredi 20 juin 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—MINISTÈRE ET MISSIONS À L'ÉTRANGER

85	Administration centrale	\$ 2,613,057 00
86	Bureau des passeports—Administration	222,847 00

87	Représentation à l'étranger—Administration, y compris les traitements des hauts commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et fonctionnaires nommés suivant les directives du Gouverneur en conseil, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil ou de l'une quelconque de ses modifications	4,938,357 00
88	Représentation à l'étranger—Construction, acquisition ou amélioration d'édifices, d'ouvrages, de terrains, de matériel nouveau et de mobilier	312,930 00
89	Représentation à l'étranger—Construction, acquisition, amélioration ou ameublement de propriétés devant servir de bureaux ou de résidences du gouvernement canadien en pays étrangers, dont le coût doit être acquitté en devises étrangères non convertibles en dollars canadiens ou américains, qui ne peuvent être affectées qu'à des fins gouvernementales ou autres fins limitées et qui ont été acquises en règlement de réparations ou de réclamations découlant d'opérations militaires ou de dépenses de guerre, ou en échange d'autres devises ainsi acquises	1,654,500 00
90	Réceptions officielles	20,000 00
91	Assistance aux citoyens canadiens dans le besoin à l'étranger et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées par ses postes diplomatiques et consulaires pour le compte du Canada (portion recouvrable)	15,000 00
92	Représentation du Canada aux conférences internationales	225,000 00
93	Section canadienne de la Commission mixte permanente de défense (Canada-États-Unis), y compris \$7,500 pour le président, nonobstant les dispositions de la Loi du service civil	10,000 00
94	Subvention à l'Association canadienne pour les Nations Unies	10,000 00
95	Subvention au Comité international de la Croix-Rouge	25,000 00
96	Construction et exécution au Canada de sept portes dont le Canada fera don au siège permanent des Nations Unies à New-York	50,000 00

B—GÉNÉRALITÉS

COTISATION DU GOUVERNEMENT CANADIEN COMME MEMBRE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU DU COMMONWEALTH ÉNUMÉRÉES CI-APRÈS

97	Organisation des Nations Unies	1,463,200 00
Institutions spécialisées—		
98	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	246,800 00
99	Organisation internationale du Travail	248,900 00
100	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	331,800 00
101	Organisation de l'aviation civile internationale	128,320 00
102	Organisation mondiale de la santé	270,800 00
103	Comité économique du Commonwealth	16,830 00
104	Commission maritime du Commonwealth	510 00
105	Comité interaméricain pour la sécurité sociale	4,600 00

106	Contribution du gouvernement canadien à l'application de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	13,900 00
107	Contribution à l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, pour couvrir la quote-part assignée au Gouvernement canadien des frais de l'administration civile	178,000 00
108	Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies aux pays insuffisamment développés	850,000 00

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

109	Fourniture à l'Organisation de l'aviation civile internationale d'un local à bureaux à un tarif moindre que celui du commerce	76,046 00
-----	---	-----------

COMMISSION CONJOINTE INTERNATIONALE

110	Études et relevés préliminaires du bassin de l'Ouest central	10,000 00
111	Quote-part du Canada dans une enquête sur la pollution de l'air dans le voisinage de Détroit et de Windsor . .	52,784 00
112	Quote-part du Canada dans les dépenses relatives à la question des chutes Niagara	10,000 00

SERVICES PROVISOIRES

113	Programme de Colombo pour la coopération technique dans le Sud et le Sud-Est de l'Asie	400,000 00
114	Fourniture et autorisation de subventions ou de prêts aux gouvernements des pays du Sud et du Sud-Est de l'Asie en vue de faciliter le développement économique de ces pays, et dépenses administratives spéciales y afférentes	25,000,000 00
115	Contribution au Comité intergouvernemental provisoire pour les mouvements migratoires d'Europe	154,600 00

SECRETARIAT D'ÉTAT

433	Administration centrale	213,883 00
434	Division des compagnies	87,658 00
435	Division des marques de commerce, y compris une contribution de \$2,400 à l'Office international pour la protection de la propriété industrielle	93,704 00
436	Bureau des traductions	898,025 00
437	Loi de tempérance du Canada	1,000 00

BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR

438	Administration	74,469 00
437	Division des brevets (y compris l'ancienne Division de la Gazette des brevets)	840,391 00
440	Division du droit d'auteur et des dessins industriels, y compris une contribution de \$2,100 à l'Office de l'Union pour la protection des œuvres littéraires et artistiques	20,279 00

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

56	Traitements et dépenses de bureau	60,963 00
----	---	-----------

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

78	Traitements et dépenses imprévues de la Commission	1,912,064 00
----	--	--------------

ARCHIVES PUBLIQUES

A—SECTION DES ARCHIVES

321 Administration et services techniques 262,306 00

B—CENTRE BIBLIOGRAPHIQUE

322 Centre bibliographique (Bibliothèque nationale) 48,109 00

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

323 Administration, y compris en 1952-1953 les Services
d'approvisionnement et de comptabilité pourvoyant
aux besoins des autres ministères 353,732 00

Section de la papeterie—

324 Magasins 348,943 00
325 Impression et reliure des Statuts annuels 40,000 00
326 *Gazette du Canada* 130,000 00
327 Atelier—Matériel et renouvellements 197,244 00
328 Distribution des documents officiels 165,574 00
329 Impression et reliure des publications officielles pour vente
et distribution aux ministères et au public 430,000 00

Mardi 24 juin 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

PRODUCTION DE DÉFENSE

A—MINISTÈRE

80 **Capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension**
ou l'amélioration d'outillage ou d'ouvrages de premier
établissement par des entrepreneurs privés exécutant
des contrats pour la défense, ou des usines de la
couronne exploitées en régie intéressée, ou des compa-
gnies de la couronne dirigées par le ministre de la
Production de défense, sous réserve de l'approbation
du Conseil du Trésor \$85,000,000 00

81 Liquidation de contrats, y compris les engagements des
années précédentes concernant l'achat de biens ex-
ploités par les ministères des Munitions et approvi-
sionnements, et de la Reconstruction et des approvi-
sionnements, ou tout autre organisme relevant de ces
ministères; liquidation des valeurs actives et passives
des compagnies abolies et des usines fermées de la
couronne; et dépenses diverses et imprévues 150,000 00

B—COMPAGNIES DE LA COURONNE

82 Dépenses subies par la *Defence Construction Limited* en
assurant la réalisation de projets de défense pour le
ministère de la Défense nationale 3,308,500 00

Canadian Arsenals Limited—

83 Administration et exploitation 750,000 00
84 Construction, améliorations et nouvel outillage 1,650,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

PRODUCTION DE DÉFENSE

684	Capitaux pour aider à la construction, l'achat, l'extension ou l'amélioration d'outillage ou d'ouvrage de premier établissement par des entrepreneurs privés exécutant des contrats pour la défense, ou des usines de la Couronne exploitées en régie intéressée, ou des compagnies de la Couronne dirigées par le ministre de la Production de défense, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire	25,000,000 00
685	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôts sur des usines servant à la défense, appartenant à la Couronne, et exploitées par des entrepreneurs privés	250,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

CONSEIL NATIONAL DES RECHERCHES ET COMMISSION
DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

295	Traitements et autres dépenses	12,198,684 00
296	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel (A voter de nouveau \$1,345,000)	3,358,320 00

COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

297	Dépenses d'administration	59,302 00
298	Recherches et enquête sur l'énergie atomique	300,000 00

Entreprise d'énergie atomique—

299	Exploitation et entretien	7,089,371 00
300	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, et paiements à la Société centrale d'hypothèques et de logement pour logements à construire et autres travaux à effectuer au cours de 1952-1953	3,141,850 00
301	Construction d'un nouveau réacteur et de bâtiments auxiliaires, et services (A voter de nouveau \$4,300,000)	7,000,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

COMMERCE

EXPOSITIONS

788	Foire commerciale internationale du Canada, 1953—Frais de préparation, Foire commerciale internationale, 1953, le montant supplémentaire requis à être prévu dans le Budget principal des dépenses de 1953-1954 . .	319,000 00
-----	---	------------

LOIS DES GRAINS DU CANADA

789	Élévateurs de l'État—Fonctionnement et entretien— Crédit supplémentaire	192,909 00
-----	--	------------

CRÉDIT SPÉCIAL

- 790 Nonobstant les dispositions de la Loi sur l'administration financière ou de toute autre loi, paiement à vie, à même le Fonds du revenu consolidé, d'une pension annuelle de \$1,248 à la veuve de feu Joseph MacLeod Boyer, à partir du 1^{er} février 1952 1,456 00

Mercredi 25 juin 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

DÉFENSE NATIONALE

SERVICES DE DÉFENSE

- 248 Prévission de dépenses pour les Forces canadiennes, le Conseil de recherches pour la défense et d'autres dépenses relatives à la défense, y compris les contributions aux frais militaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord, et nonobstant l'article 30 de la Loi sur l'administration financière, autorisation à cette fin d'engagements globaux de \$3,568,232, quelle que soit l'année où lesdits engagements en viendront à l'effet (dont il est estimé que \$2,346,221,325 deviendront payables au cours d'années à venir); et pour les dépenses réelles prévues pour l'année financière 1952-1953 \$1,642,346,907 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

- 249 Autorisation et prévission sous le régime de l'article 3 de la Loi de 1950 sur les crédits de défense, de dépenses supplémentaires et de contributions supplémentaires aux frais militaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord, au montant de \$324,000,000 et autorisation de contracter des engagements de \$32,550,000 pour les années à venir 324,000,000 00

SERVICES ORDINAIRES

- 250 Subventions aux associations, instituts militaires et autres organismes selon les montants mentionnés au détail des affectations 227,325 00
- 251 Musée de guerre 22,518 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

- 252 Pensions civiles selon les montants mentionnés au détail des affectations 2,977 00
- 253 Pour autoriser, à l'égard des militaires du Corps d'aviation royal canadien, tués en congé sans solde au cours de leur service comme instructeurs dans les organismes civils de formation fonctionnant sous le régime du Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, le paiement aux personnes à leur charge de sommes égales à celles que ces personnes auraient touchées en vertu de la Loi des pensions, modifiée, si ledit service d'instructeurs avait été du service militaire accompli dans les forces armées du Canada, moins le montant de

toute indemnité touchée par ces personnes en vertu de polices d'assurance prises sur la vie desdits militaires par les organismes civils ou aux frais de ces derniers 2,172 00

Loi sur les pensions des services de défense—

254 Contribution de l'État au compte de pension des Forces permanentes 30,008,601 00

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

527 Administration centrale 2,217,425 00
 528 Administration régionale 2,867,375 00
 529 Division du bien-être des anciens combattants 3,355,306 00
 530 Division des traitements—
 Maintien des hôpitaux et administration 37,828,001 00
 531 Travaux de recherches médicales et cours d'instruction 350,000 00
 532 Construction d'hôpitaux, améliorations, nouvel outillage et achat de terrains 4,865,050 00
 533 Division de la prothèse—
 Fourniture, fabrication et administration 1,056,117 00
 Commission canadienne des pensions—
 534 Frais d'administration 2,166,655 00
 535 Bureau des vétérans 517,075 00
 536 Commission des allocations aux anciens combattants—
 Administration 178,347 00
 537 Assurance des anciens combattants 97,024 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

538 Pensions pour invalidité et décès, y compris les pensions accordées sous l'autorité de l'arrêté en conseil C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions 125,546,000 00
 539 Concession spéciale de pensions concernant Terre-Neuve 30,000 00
 540 Allocations aux anciens combattants 22,505,000 00
 541 Fonds de secours (Allocations aux anciens combattants) 950,000 00
 542 Assistance-chômage 25,000 00
 543 Allocations d'hospitalisation et autres 3,225,000 00
 544 Récompense pour bravoure—
 Deuxième guerre mondiale 18,000 00

VERSEMENTS DIVERS

545 Versements à la Commission impériale des sépultures de guerre, érection de monuments de guerre sur les champs de bataille et de pierres tombales au Canada (dépenses comprises auparavant dans les crédits du ministère de la Défense nationale), ainsi que versements à la Caisse des frais funéraires, entretien des cimetières du Ministère, paiement de frais funéraires et de cimetière, y compris l'achat de pierres tombales et de terrains au cimetière 1,638,655 00
 546 Indemnisation pour accidents du travail 180,000 00
 547 Gratification à la Légion canadienne 9,000 00

ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS ET LOI SUR LES TERRES

DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

548 Administration: Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, établissement de soldats et établissement de familles britanniques	4,780,354 00
549 Entretien de propriétés relevant de l'Administration de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, y compris les dépenses afférentes à des travaux de recherches techniques et autres qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière; taxes, assurance et entretien des services d'utilité publique	77,000 00
550 Paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres provinciales en vertu d'ententes conclues avec les gouvernements provinciaux sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifiée, et paiement d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres fédérales, en conformité d'une entente conclue avec le ministre des Ressources et du Développement économique sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifiée	600,000 00
551 Paiement d'allocations aux anciens combattants indiens établis sur des terres comprises dans des réserves indiennes, en vertu de l'article 35A de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifiée	175,000 00
552 Versement destiné à réduire les montants que les colons établis sous le régime de la Loi d'établissement de soldats doivent encore au Directeur de l'établissement de soldats sur leurs propriétés dont les titres sont détenus par le Directeur, jusqu'à concurrence de montants conformes à la capacité de production des propriétés et à la faculté de ces colons d'acquitter leur dette envers le Directeur, sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil	150,000 00
553 Autorisation et exécution de travaux de réparation nécessaires, devant être approuvés par le Gouverneur en conseil, sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, afin de rectifier des défauts dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables, et exécution de tous autres travaux qui s'imposent sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le Directeur y possède	15,000 00
554 Autorisation et exécution, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil dans chaque cas, des travaux de réparation nécessaires aux maisons construites et aux services aménagés en vertu du programme de construction de 1945	16,700 00

SERVICES PROVISOIRES

555 Prestations de réadaptation consécutives à la libération, y compris les cours de formation donnés aux marins marchands et aux pêcheurs en eau salée titulaires d'une pension	3,677,500 00
--	--------------

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

561 Protection des garanties (Établissement de soldats) et remboursement des excédents aux anciens combattants	25,000 00
562 Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des propriétés; animaux de ferme et outillage; remboursement de surplus aux anciens combattants (article 19); et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	18,000,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

816 Allocations aux anciens combattants—Crédit supplémentaire	5,850,000 00
817 Récompenses pour bravoure—Deuxième Guerre mondiale et contingent spécial—Crédit supplémentaire	3,000 00

ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS ET LOI SUR LES TERRES DESTINÉES
AUX ANCIENS COMBATTANTS

818 Versement destiné à réduire, en vertu du crédit 552 du Budget principal de 1952-1953, les montants que les colons doivent encore au Directeur de l'établissement de soldats sur leurs propriétés dont les titres sont détenus par le Directeur, ou sur les prêts consentis auxdits colons et gérés par la Division des Affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, jusqu'à concurrence d'un montant conforme à la capacité de production des propriétés et à la faculté de ces colons d'acquitter leur dette envers le Directeur, sous le régime de règlements approuvés par le gouverneur en conseil	1 00
--	------

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

821 Achat de terres et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement des propriétés; animaux de ferme et outillage; remboursement de surplus aux anciens combattants (article 19); et protection des valeurs sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Crédit supplémentaire	2,500,000 00
---	--------------

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRAVAUX PUBLICS

330 Administration centrale 584,997 00

DIVISION DE L'ARCHITECTURE

331 Administration 506,848 00

332 Ottawa—Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, y compris loyers, réparations, ameublement, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de \$500,000 12,112,418 00

333 Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, situés ailleurs qu'à Ottawa, y compris loyers, réparations, ameublement, chauffage, etc., et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de \$800,000 18,273,243 00

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer et augmenter les montants, dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

334	Terre-Neuve	700,000 00
335	Nouvelle-Écosse	1,250,000 00
336	Île du Prince-Édouard	175,000 00
337	Nouveau-Brunswick	1,130,000 00
338	Québec	9,741,000 00
339	Ottawa	7,945,000 00

Jeudi 26 juin 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

TRAVAUX PUBLICS

DIVISION DE L'ARCHITECTURE

Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer et augmenter les montants, dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—

340	Ontario (à l'exclusion d'Ottawa)	\$ 6,458,000 00
341	Manitoba	1,025,000 00
342	Saskatchewan	1,000,000 00

343	Alberta	1,045,000 00
344	Colombie-Britannique	2,820,000 00
345	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	350,000 00
346	Améliorations imprévues	1,200,000 00
DIVISION DU GÉNIE		
347	Administration	472,231 00
Services du génie—		
348	Traitements, levés, inspection, forages d'essai, etc.	1,669,456 00
349	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	171,800 00
Dragage		
350	Entretien et exploitation de l'outillage, ouvrages à l'entreprise et en régie	3,077,989 00
351	Nouvel outillage	1,089,000 00
Bassins de radoub		
352	Entretien et exploitation	344,486 00
Écluses et barrages		
353	Entretien et exploitation	355,562 00
Bateaux déblayeurs		
354	Entretien et exploitation	113,178 00
Routes et ponts		
355	Entretien et exploitation	321,230 00
356	Pont international de la rivière Sainte-Croix, entre St-Stephen (N.-B.) et Calais (Me), l'État du Maine devant contribuer pour une somme équivalente (A voter de nouveau)	10,000 00
357	Pont interprovincial sur la rivière Ottawa entre Pembroke (Ont.) et l'île aux Allumettes (P.Q.), les provinces d'Ontario et de Québec devant acquitter chacune un tiers des coûts de construction et d'entretien (A voter de nouveau)	50,000 00
Acquisition, construction, amélioration d'ouvrages des ports et rivières		
Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—		
358	Terre-Neuve	2,341,300 00
359	Nouvelle-Écosse	3,401,000 00
360	Île du Prince-Édouard	1,950,000 00
361	Nouveau-Brunswick	2,755,000 00
362	Québec	5,165,600 00
363	Ontario	5,609,000 00
364	Manitoba	125,000 00
365	Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	148,500 00
366	Colombie-Britannique et Yukon	6,992,000 00

	Ports et rivières en général	
367	Réparations et entretien visant au maintien des services, y compris les constructions et remplacements et autorisation d'engagements futurs au montant global de \$660,000 mentionné dans les crédits, aucun nouvel ouvrage ne devant être entrepris	2,975,000 00
	Généralités	
368	Fleuve Fraser—50 p. des frais des enquêtes institutées par la Commission fédérale-provinciale du bassin du Fraser	137,500 00
369	Ouvrages de protection en général	300,000 00
	Généralités	
370	Travaux divers non dénommés, chaque montant limité à \$10,000	440,000 00
371	Service d'aménagement de la capitale nationale	52,400 00
372	Crédits supplémentaires sur autorisation du Conseil du Trésor, sauf quand la somme requise par le ministère des Travaux publics est inférieure à \$1,000	400,000 00
373	Soldes nécessaires pour compléter les projets entrepris au cours des années financières précédentes et pour lesquels aucune disposition spéciale n'est prise dans le budget de 1952-1953	250,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1952-1953

TRAVAUX PUBLICS

DIVISION DE L'ARCHITECTURE

741	Ottawa—Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, y compris réparations, entretien, loyers, ameublement, chauffage, etc.—Crédit supplémentaire	645,000 00
	Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics	
	Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédit supplémentaire—	
742	Nouvelle-Écosse	1 00
743	Nouveau-Brunswick	1 00
744	Québec	625,000 00
745	Ottawa	580,000 00
746	Ontario (ailleurs qu'à Ottawa)	583,000 00
747	Manitoba	260,000 00
748	Saskatchewan	241,000 00
749	Alberta	116,000 00
750	Colombie-Britannique	409,000 00

DIVISION DU GÉNIE

751	Entretien et exploitation de l'outillage, ouvrage à l'entreprise et en régie—Crédit supplémentaire	121,000 00
-----	--	------------

Bassin de radoub

752	Entretien et exploitation—Crédit supplémentaire	14,100 00
753	Prince-Rupert, cale sèche, chantier et ouvrages accessoires —Pertes d'exploitation et réparations essentielles pour la période allant du 1 ^{er} janvier 1952 au 31 mars 1952, conformément aux termes du décret C.P. 95/6770 du 15 décembre 1951	20,000 00

Routes et ponts

754	Entretien et exploitation—Crédit supplémentaire	100,000 00
-----	---	------------

Acquisition, construction, et amélioration d'ouvrages
des ports et rivières

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans les cadres de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédits supplémentaires—

755	Terre-Neuve	235,200 00
756	Nouvelle-Écosse	814,000 00
757	Île du Prince-Édouard	12,000 00
758	Nouveau-Brunswick	190,000 00
759	Québec	750,000 00
760	Ontario	1,163,600 00
761	Manitoba	84,000 00
762	Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	14,000 00
763	Colombie-Britannique et Yukon	1,028,500 00

Ports et rivières en général

764	Réparations et entretien visant au maintien des services, y compris la reconstruction et les remplacements, aucun nouvel ouvrage ne devant être entrepris— Crédit supplémentaire	200,000 00
-----	---	------------

Généralités

765	Ouvrage de protection en général—Crédit supplémentaire	300,000 00
766	Travaux divers non prévus ailleurs, la somme d'au plus \$10,000 devant être affectée à chaque entreprise— Crédit supplémentaire	150,000 00
767	Solde nécessaire pour compléter les projets entrepris au cours des années financières précédentes et pour les- quels aucune disposition spéciale n'est prise dans le budget de 1952-1953—Crédit supplémentaire	165,000 00

Samedi 28 juin 1952.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées à titre de crédits provisoires)

AGRICULTURE

SERVICES PROVISOIRES

39	Primes à la qualité sur les porcs abattus des catégories supérieures et frais d'administration	\$ 6,224,590 00
----	---	-----------------

CRÉDITS SPÉCIAUX

40	Office des produits agricoles	10,000 00
41	Subventions pour encourager l'amélioration du fromage et des fromageries	1,000,000 00
42	Aide pour le remplacement du matériel de fabrication des produits de l'érable	500,000 00
43	Pour aider à construire des entrepôts à pommes de terre en vertu des règlements que le Gouverneur en conseil approuvera	50,000 00
44	Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et l'emmagasinage de l'eau	3,249,270 00
45	Projets importants d'irrigation et de conservation des eaux dans les provinces des Prairies	7,064,630 00
46	Application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies	528,744 00

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que, pour faire face aux subsides alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1953, les sommes de \$2,363,584,922.60 et de \$82,732,188, respectivement, soient attribuées à même le Fonds du revenu consolidé.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott obtient alors la permission de présenter le Bill n° 394, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1953, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Et après quelque temps;

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill n° 394, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1953.

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat;

Et, une fois de retour;

M. l'Orateur rapporte que Son Honneur le très honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

- Loi pour faire droit à Irene Mary Johnson Muirhead.
- Loi pour faire droit à Vera Kathleen Martin Lightfoot.
- Loi pour faire droit à Albert Chevalier.
- Loi pour faire droit à Roland Lesage.
- Loi pour faire droit à Joseph Timothy O'Connor.
- Loi pour faire droit à Victoria Elias Abdelhay.
- Loi pour faire droit à Margaret Edith Grace Batt Trent.
- Loi pour faire droit à Pearl Abramovitch Hoffman.
- Loi pour faire droit à Lily Sperling Kofsky.
- Loi pour faire droit à Jean Isobel Taylor Cuffling.
- Loi pour faire droit à Charles William Ledger.
- Loi pour faire droit à Benjamin Gordon Church.
- Loi pour faire droit à Laura-Juliette Aubert Macdonald.
- Loi pour faire droit à Jean Lesly Macfarlane Cameron.
- Loi pour faire droit à Sarto Desnoyers.
- Loi pour faire droit à Jean-Marc Duckett Audet.
- Loi pour faire droit à Eugène Côté.
- Loi pour faire droit à Anna Lapinska Cholewicki.
- Loi pour faire droit à Alexander William Hyndman.
- Loi pour faire droit à Vivian Mary Dickson Stewart.
- Loi pour faire droit à Stanley Baker Smith.
- Loi pour faire droit à Rebekah Ellinor Conley Burman.
- Loi pour faire droit à Allan Gowans.
- Loi pour faire droit à Marie-Jacqueline-Michelle Major Valiquette.
- Loi pour faire droit à May Clara Taylor Di Biasio.
- Loi pour faire droit à Regina Joan Lee Mills.
- Loi pour faire droit à Violette Chartrand Fairon.
- Loi pour faire droit à Doreen Elizabeth Lawton Batty.
- Loi pour faire droit à Norma Meldrum Drysdale McGown.
- Loi pour faire droit à Jean Elizabeth Wood Jackson.
- Loi pour faire droit à Louisa Ryan Heke.
- Loi pour faire droit à Maurice Speyer.
- Loi pour faire droit à Lorraine Souillet Heaven.
- Loi pour faire droit à Charlotte Elizabeth Johnston Rawson.
- Loi pour faire droit à Eleanor Luba Hirschfield Mott.
- Loi pour faire droit à Marguerite Anne Sweeting Russell.
- Loi pour faire droit à Amy Stirling Price.
- Loi pour faire droit à Jean Irene Ross Roche.
- Loi pour faire droit à Régina Landry Brouillard.
- Loi pour faire droit à Jean-Paul Malo.
- Loi pour faire droit à Robert Arthur Reeve.
- Loi pour faire droit à Joyce Mary Barton Vallis.
- Loi pour faire droit à Lawrence Edward James.
- Loi pour faire droit à Helene Mary Reusing Hutchins.
- Loi pour faire droit à Charles Lewis Lipton.
- Loi pour faire droit à Joseph Kovacs.
- Loi pour faire droit à Ann Martha Treglown Goodfellow.
- Loi pour faire droit à Meryl Elman Kluger Schreiber.

- Loi pour faire droit à Janusz Juljan Borzecki.
- Loi pour faire droit à Perley John Walden.
- Loi pour faire droit à Louis Jules Fabry.
- Loi pour faire droit à Kathleen Anne Bentley Hainsworth.
- Loi pour faire droit à Ethel McCreedy Thomas.
- Loi pour faire droit à Lois Edith Laffoley Kelly.
- Loi pour faire droit à Evelyn Helen Cowell Varrin.
- Loi pour faire droit à Marion Helen Hawes Gordon.
- Loi pour faire droit à Winnifred Isobel Bassett Yuill.
- Loi pour faire droit à Eileen May Walker Cole.
- Loi pour faire droit à Frank Ashworth.
- Loi pour faire droit à Margaret Galbraith Hardie McCall.
- Loi pour faire droit à Goldie Natovitch Molson.
- Loi pour faire droit à Norma Veronica Besner Roast.
- Loi pour faire droit à Catherine Anna Regan Herdt.
- Loi pour faire droit à Errol Alexander Edgley.
- Loi pour faire droit à Marie-Marguerite-Eugénie-Lucie Prévost Lalonde.
- Loi pour faire droit à Myrtle Meloche Reath.
- Loi pour faire droit à Eileen Margaret Smith Bates.
- Loi pour faire droit à Selim Jean Malakie, autrement connu sous le nom de Solomon Malacket.
- Loi pour faire droit à Ruby Lydia Donnelly Champion.
- Loi pour faire droit à Edna Edith Lily Caron Gourdie.
- Loi pourvoyant à l'exécution du traité de paix entre le Canada et le Japon.
- Loi constituant en corporation les Commissaires du port de Belleville.
- Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage.
- Loi concernant les territoires du Nord-Ouest.
- Loi modifiant la Loi du traité des eaux limitrophes internationales.
- Loi revisant la composition du capital de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et pourvoyant à certaines autres questions financières.
- Loi modifiant la Loi des grains du Canada.
- Loi concernant l'immigration.
- Loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge.
- Loi modifiant la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants.
- Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants.
- Loi modifiant la Loi des pensions.
- Loi modifiant la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils.
- Loi modifiant la Loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée.
- Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1952, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.
- Loi autorisant le gouvernement du Canada à conclure des conventions avec les gouvernements provinciaux, aux termes desquelles les provinces, en retour d'une compensation, s'engagent à s'abstenir de lever certains impôts pour un temps limité.
- Loi sur les contrats d'assurance ou de réassurance maritime et aérienne contre les risques de guerre.
- Loi concernant la monnaie, la Monnaie royale canadienne et le fonds des changes.
- Loi procurant des allocations de retraite, sur une base contributive, aux personnes qui ont siégé à la Chambre des Communes du Canada.
- Loi modifiant la Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales.
- Loi constituant en corporation "Ogdensburg Bridge Authority".

Loi constituant en corporation *The Canadian Shipowners Mutual Assurance Association*.

Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions et le Code criminel.

Loi remaniant la représentation à la Chambre des Communes.

Et qu'il s'est alors adressé au très honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté les crédits nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1953.

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et que la sanction royale de ce bill a été proclamée par le greffier du Sénat, par ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Sur motion de M. Garson, la Chambre s'ajourne alors, à cinq heures trente minutes du soir, au jeudi 20 novembre 1952, à onze heures de l'avant-midi, à moins qu'il n'en soit autrement ordonné, conformément aux dispositions de l'ordre spécial adopté le vendredi 27 juin 1952.

N° 87

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 20 NOVEMBRE 1952.

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA

CABINET DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 20 novembre 1952.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinfret, agissant en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, à onze heures et demie du matin, le 20 novembre 1952, afin de proroger la sixième session du vingt et unième parlement.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble serviteur,

*Le Secrétaire du Gouverneur général
(à l'Administration),*

J.-F. DELAUTE.

L'honorable

Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'au cours de l'ajournement il a reçu des communications de plusieurs députés l'informant que les vacances suivantes se sont produites parmi la députation:

L'honorable R. W. Mayhew, député du district électoral de Victoria, C.-B., à la suite de sa nomination à un poste rémunéré par la Couronne.

M. Gérard Cournoyer, député du district électoral de Richelieu-Verchères, qui a démissionné.

Et qu'en conséquence il a émis ses mandats au Directeur général des élections afin qu'il émette de nouveaux brevets d'élection pour chacun desdits districts électoraux.

DISTRICT ÉLECTORAL DE VICTORIA (C.-B.)

CANADA }
A savoir } Chambre des communes

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Victoria, dans la province de la Colombie-Britannique, par suite de l'acceptation par de l'honorable R. W. Mayhew, député dudit district électoral, d'une charge rétribuée par la Couronne.

Donné sous nos sceaux et sceaux, en la cité d'Ottawa, ce dix-septième jour de novembre 1952.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.)
Député du district électoral de Québec-Est.

BROOKE CLAXTON (L.S.)
Député du district électoral de St-Laurent-St-George.

DISTRICT ÉLECTORAL DE RICHELIEU-VERCHÈRES

CANADA }
A savoir }

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes:

Je, Gérard Cournoyer, député du district électoral de Richelieu-Verchères à la Chambre des communes du Canada, donne par les présentes ma démission de député dudit district électoral à ladite Chambre des communes.

Donné sous mon sceing et sceau, à Ottawa, ce cinquième jour de juillet 1952.

G. COURNOYER (L.S.)

ALPHONSE FOURNIER,
Témoïn.

CHAS. PARENT,
Témoïn.

M. l'Orateur informe la Chambre que durant l'ajournement le Greffier de la Chambre a reçu du Directeur général des élections les certificats d'élection des députés suivants:

M. Romuald Bourque, dans le district électoral d'Outremont-St-Jean.

M. Lucien Cardin, dans le district électoral de Richelieu-Verchères.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient qu'en vertu d'un bref, daté du onzième jour d'août 1952 et adressé à Émile Trottier, de Montréal, dans la province de Québec, en vue de l'élection d'un député à la Chambre des communes du Canada pour le district électoral d'Outremont-St-Jean, aux lieu et place de l'honorable G.-E. Rinfret, qui a accepté un poste rétribué par la Couronne, Romuald Bourque, éditeur, 641, avenue St-Germain, Outremont (Québec), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce dix-huitième jour d'octobre 1952.

N. CASTONGUAY (L.S.)

Directeur général des élections.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient qu'en vertu d'un bref, daté du onzième jour d'août 1952 et adressé à Paul A. Bélanger, de Sorel, dans la province de Québec, en vue de l'élection d'un député à la Chambre des communes du Canada pour le district électoral de Richelieu-Verchères, aux lieu et place de Gérard Cournoyer, qui a démissionné, Lucien Cardin, avocat, Sainte-Anne de Sorel, a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce vingt-quatrième jour d'octobre 1952.

N. CASTONGUAY (L.S.)

Directeur général des élections.

M. St-Laurent, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre,—Copies d'arrêtés en conseil concernant certains changements ministériels, comme il suit:

Arrêté en conseil C.P. 4301, approuvé le 15 octobre 1952: nommant M. James Sinclair, membre du conseil privé de la reine pour le Canada, ministre des Pêcheries.

Arrêté en conseil C.P. 4302, approuvé le 15 octobre 1952: nommant M. Ralph Osborne Campney, membre du conseil privé de la reine pour le Canada, Solliciteur général.

Il présente aussi à la Chambre,—Rapport de la vérification des comptes de la Commission du district fédéral pour l'année financière terminée le 31 mars 1952.

Aussi,—Exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 9 et 23 juillet, 13 et 27 août, 10 et 24 septembre, 8 et 22 octobre et 12 novembre de l'année 1952, conformément aux dispositions de l'article six de la Loi sur les règlements, chapitre 50 des Statuts du Canada de 1950 (1^{re} session), (versions anglaise et française).

Aussi,—Copie du résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1^{er} juin au 31 octobre 1952.

Et aussi,—Copie de l'ordonnance de la Commission mixte internationale, signée à Montréal (P.Q.), le 29 octobre 1952, approuvant la construction de certains ouvrages en vue du développement de l'énergie hydro-électrique dans la section internationale des rapides du fleuve Saint-Laurent, ainsi que les lettres de transmission et d'accusé de réception (en anglais et en français).

M. Gardiner, membre du conseil privé de la reine, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 mai 1952,—État indiquant:—1. Aux termes de la loi actuelle concernant les prix minimums, dans combien de cas les acheteurs a) de porc, b) de bœuf, c) d'autres produits agricoles, ont-ils dû effectuer des remboursements parce qu'ils avaient versé des montants inférieurs aux prix fixés?

2. Combien de plaintes a-t-on reçues au sujet de ces versements inférieurs?

3. Quelle publicité le gouvernement donne-t-il au fait que l'on peut obtenir sur demande, un remboursement, lorsqu'on peut prouver qu'il y a eu des versements inférieurs?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 juillet 1952,—État indiquant:—1. Le gouvernement fédéral détient-il les droits miniers et pétroliers sur les terrains occupés par les fermes expérimentales fédérales à Indian-Head et à Swift-Current?

2. A-t-on aliéné ces droits miniers et pétroliers au cours des cinq dernières années?

3. Dans l'affirmative, à qui et à quelles conditions?

M. Abbott, membre du conseil privé de la reine, pour M. Claxton, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 juillet 1952,—État indiquant:—

1. Quel est le nombre d'unités de logement destinées au personnel marié, actuellement en voie de construction à la nouvelle gare aérienne du Corps d'aviation royal canadien à Moose-Jaw?

2. Ces unités représentent-elles le nombre total de logements à construire ou se propose-t-on d'en construire d'autres?

M. Fournier (Hull), membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des Travaux publics pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en français).

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 juin 1952,—État indiquant:—1. Depuis 1946, des travaux ont-ils été adjugés par quelque ministère du gouvernement fédéral à Lachapelle et Cournoyer, entrepreneurs de Sorel?

2. Dans l'affirmative, a) par quels ministères, b) à quels endroits, c) pour quel montant, d) en quelle année?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 juin 1952,—État indiquant:—1. Depuis 1946, des travaux ont-ils été adjugés par quelque ministère du gouvernement fédéral à M. Ludger Cournoyer, de Sorel?

2. Dans l'affirmative, a) par quels ministères, b) à quels endroits, c) pour quel montant, d) en quelle année?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 juin 1952,—État indiquant:—1. Depuis 1946, des travaux ont-ils été adjugés par quelque ministère du gouvernement fédéral à M. Lucien Lachapelle, de Sorel?

2. Dans l'affirmative, a) par quels ministères, b) à quels endroits, c) pour quel montant, d) en quelle année?

M. Bradley, membre du conseil privé de la reine, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel de la Commission du service civil pour l'année terminée le 31 décembre 1951, conformément à l'article quatre du chapitre vingt-deux des Statuts révisés du Canada, 1927, (en français).

Il présente aussi à la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil rendu en vertu des dispositions de la Loi électorale du Canada comme il suit:

Arrêté en conseil C.P. 3709, approuvé le 6 août 1952: établissant le tarif des honoraires à payer et à allouer aux directeurs du scrutin et aux autres personnes employés lors de la tenue d'un scrutin dans les districts électoraux du Yukon et de Mackenzie-River.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 juin 1952,—État indiquant:—1. Y a-t-il des ministères qui, après avoir demandé des soumissions pour certains articles, effectuent des changements aux stipulations faisant l'objet de ces soumissions?

2. Dans l'affirmative, quels ministères s'adonnent à cette pratique?

3. Donne-t-on avis des changements aux sociétés soumissionnaires?

4. Ces sociétés ont-elles l'occasion de soumissionner de nouveau?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 mai 1952,—État indiquant:—1. Combien de ministres du Cabinet, de fonctionnaires et d'employés du service civil ont voyagé par Air-Canada à titre officiel, depuis le 1^{er} janvier 1951?

2. Quelles dépenses globales ont été soldées ou faites à l'égard de ces voyages?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 juillet 1952,—État indiquant:—1. Au cours de chaque année financière, à compter du début de l'année terminée le 31 mars 1945, quelle a été la valeur (en dollars) de la publicité confiée à *Cockfield, Brown and Company Limited* par chaque ministère du gouvernement fédéral, ou toute section ou division ou tout organisme relevant de l'un ou l'autre de ces ministères?

2. Quel est le représentant de cette société à Ottawa?
3. Sur quelle base confie-t-on cette publicité à ladite société?
4. A quelles autres sociétés a-t-on confié de la publicité au cours de chacune des années financières mentionnées à la question 1, et quel est le montant global de cette publicité confiée auxdites sociétés?

M. Côté (*Verdun-La Salle*), adjoint parlementaire au ministre du Travail, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,— Rapport du conseil consultatif de l'assurance-chômage pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, y compris les rapports d'ordre financier et statistique (au 31 mars 1952) préparés par la Commission d'assurance-chômage.

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, agissant en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur, exprimant le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat, alors qu'il plaît au très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la sixième session du vingt et unième Parlement du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes;

Durant la session qui est sur le point de se terminer, la recherche de la sécurité pour notre pays et l'établissement de conditions de paix véritable sont demeurés la préoccupation principale et constante de mon Gouvernement. En Extrême Orient, nos troupes ont continué de collaborer avec celles des Nations Unies dans la résistance à l'agression en Corée.

En Europe, une formation de l'armée canadienne fait maintenant partie des forces intégrées de l'Alliance de l'Atlantique-Nord, tandis que se poursuit la constitution du Corps d'aviation royal canadien outre-mer. La production de défense nécessaire à nos propres troupes et à celles de nos alliés s'accroît sans cesse.

Vous avez approuvé une nouvelle contribution au Plan de Colombo pour le développement économique collaboratif du Sud et du Sud-Est de l'Asie. Vous avez également autorisé la contribution au programme des Nations Unies pour l'aide technique aux pays insuffisamment développés.

Vous avez adopté des dispositions législatives visant à mettre en œuvre le Traité de Paix entre le Canada et le Japon, et les relations diplomatiques entre nos deux pays ont repris entièrement.

On a établi une Commission des dommages de guerre chargée d'étudier les réclamations de Canadiens relatives à la dernière guerre et de faire les recommandations appropriées à cet égard.

Des dispositions ont été prises en vue de verser une indemnité immédiatement à certains anciens combattants et autres Canadiens, victimes de mauvais traitements dans les camps de prisonniers japonais et certains camps allemands.

Afin de réprimer l'épizootie de fièvre aphteuse parmi le bétail de la province de Saskatchewan, vous avez adopté une mesure relative à la prophylaxie et à l'extirpation de la maladie ainsi qu'à l'indemnisation des propriétaires des animaux abattus.

Le Canada est maintenant indemne du fléau et mon Gouvernement ne néglige rien pour assurer la reprise des exportations normales de bestiaux et de viande dans un délai raisonnable.

On a pris des dispositions en vue de mettre au point les applications industrielles et scientifiques de l'énergie atomique, en établissant à cette fin une nouvelle société de la Couronne appelée *Atomic Energy of Canada Limited*.

Vous avez approuvé une mesure permettant à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada d'établir un embranchement depuis Terrace jusqu'à Kitimat, en Colombie-Britannique, en vue de favoriser l'essor industriel de cette province.

La loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants a été révisée en vue de la majoration de l'allocation et du revenu admissible. La date d'expiration de la loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants a été prorogée et les prestations au titre de la loi sur l'assurance des anciens combattants et de la loi des pensions ont été relevées.

Vous avez approuvé un projet de loi autorisant le gouvernement fédéral à conclure avec les provinces de nouvelles conventions de location de domaines fiscaux et des conventions ont été conclues, en vertu de cette autorisation, avec les gouvernements de neuf provinces.

Pour la première fois, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a été modifié au Canada. La modification portait sur les règles régissant le remaniement de la représentation à la Chambre des communes et une mesure assurant le remaniement en vertu des nouvelles règles a également été adoptée.

Vous avez donné suite, par un texte législatif, à la recommandation soumise par la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada quant à l'établissement d'une bibliothèque nationale.

Vous avez approuvé un plan tendant à permettre à des spécialistes canadiens, choisis par la Société royale du Canada, de poursuivre leurs études à l'étranger.

La loi sur l'assurance-chômage a été modifiée afin de réduire la période d'attente et de pourvoir au relèvement des prestations.

Vous avez approuvé des modifications à la loi des enquêtes sur les coalitions et au Code criminel afin de donner suite aux recommandations du comité MacQuarrie au sujet de la législation relative aux coalitions.

La loi de l'immigration a subi une refonte complète.

On a codifié en une seule loi des textes législatifs intéressant la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes.

Vous avez adopté des mesures concernant la révision du capital des chemins de fer nationaux du Canada, l'établissement de zones relativement aux aéroports et les contrats d'assurance ou de réassurance maritime et aérienne contre les risques de guerre. Vous avez aussi approuvé une convention ayant pour but d'améliorer la sécurité sur les Grands lacs.

On a apporté des modifications à la loi des grains du Canada, à la loi des installations frigorifiques, à la loi du prêt agricole canadien, à la loi concernant les Territoires du Nord-Ouest, à la loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État et à la loi du traité des eaux limitrophes internationales.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie d'avoir voté les crédits nécessaires aux services essentiels, ainsi qu'à notre défense nationale et au respect de nos obligations aux termes de la Charte des Nations Unies et du Traité de l'Atlantique-Nord.

Au cours de la présente session on a pu, non seulement apporter des ajustements à l'impôt sur le revenu et à d'autres mesures fiscales, mais encore supprimer complètement, ou diminuer sensiblement des impôts sur certaines denrées.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence continuer de bénir notre pays et les efforts des peuples pacifiques en vue de maintenir le règne du droit parmi les nations.

Son Honneur le Président du Sénat dit ensuite:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

C'est le désir et le plaisir du très honorable Député du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé à plus tard aujourd'hui, pour être tenu en ce lieu; et ce Parlement, en conséquence, est prorogé.

INDEX

du

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME VOLUME

des

JOURNAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

(Sixième session du vingt et unième Parlement)

I ELIZABETH II

A

Académie Royale Canadienne des Arts:

Loi concernant l'Académie Royale Canadienne des Arts.—1 Elizabeth II, chapitre 70 (Statuts du Canada, 1952).—Pétition, 22; rapport de l'examineur, 106; message du Sénat: Bill no 143 (H-3 du Sénat), 169; 1^{re} lecture, 185; appelé et laissé au Feuilleton, 212; 2^e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés en général, 217; rapport du comité, 246; comité plénier et 3^e lecture, 273; sanction royale (le 29 mai 1952), 404.

Accise:

Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.—1 Elizabeth II, chapitre 26 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: adoption en comité de voies et moyens, 320.—Bill n^o 207: présentation—M. Abbott, et 1^{re} lecture, 321; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 386; adoption au Sénat, 427; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Actes de l'Amérique du Nord britannique:

Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1951) en ce qui concerne le rajustement de la représentation à la Chambre des communes.—1 Elizabeth II, chapitre 15 (Statuts du Canada, 1952).—Bill n^o 33: présentation—M. Harris (Grey-Bruce), et 1^{re} lecture, 481; proposition d'amendement de M. Flemming, mise aux voix, rejetée au vote de 27 contre 121, 495; proposition d'amendement de M. Knowles, mise aux voix, rejetée au vote de 8 contre 142, 496; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 497; adoption au Sénat, 536; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Administration du rétablissement agricole des Prairies:

Voir. *Equipes d'ouvriers*.

Adresse à Sa Majesté la Reine:

Motion de M. St-Laurent tendant à présenter une adresse à Sa Majesté la Reine, 5. Lettre de remerciements, 339.

Adresse en réponse au discours du trône:

Motion de M. George tendant à présenter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session, 12; reprise du débat, 28; proposition d'amendement de M. Drew, 28, 29; proposition de sous-amendement de M. Coldwell, mise aux voix et rejetée au vote de 45 contre 90, 29-30; la proposition d'amendement de M. Drew, mise aux voix, est rejetée, au vote de 44 contre 88, 31; ajournement du débat sur la motion principale, 31; reprise du débat sur la motion principale, 34; proposition d'amendement de M. Fair et proposition de sous-amendement de M. Bryce, 34; reprise du débat, 36, 38, 43, 47, 48, 52; la proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée au vote de 20 contre 102, 52; suite du débat sur la proposition d'amendement, 53, 56, 67; la proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote de 57 contre 139, 67-68; la motion principale, mise aux voix, est agréée sur division, 69; motion de M. St-Laurent tendant à grossoyer l'Adresse et à la présenter à Son Excellence le Gouverneur général, 69; lettre de remerciements, 197.

Aéronautique:

Loi modifiant la Loi de l'aéronautique.—1 Elizabeth II, chapitre 14 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 194; adoption, 287.—Bill n° 194: présentation—M. Chevrier, et 1^{re} lecture, 287; 2^e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 358; rapport du comité, avec amendement, 379; comité plénier et 3^e lecture, 418; adoption au Sénat, 499; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Affaires extérieures:

Présentation du rapport annuel du ministère des Affaires extérieures pour l'année terminée le 31 décembre 1951 (en anglais et en français), 17.—Doc. parl. n° 24 (*imprimé*).

Voy. aussi *Procédure de la Chambre*.—*Immigration*.

Affaires extérieures, Comité permanent:

Institution du comité, 64; mandat du comité, 66; présentation du 1^{er} rapport et adoption, 177; 2^e rapport, 290; 3^e rapport, 294; 4^e rapport, 334; 5^e rapport, 485; 6^e rapport, 577; changement dans le personnel, 341, 416, 494.

Affichage des bills privés:

Motion de M. Winkler tendant à suspendre les dispositions de l'article 105 du Règlement ayant trait à l'affichage des bills privés, 558.

Afrique du Sud:

Présentation d'un échange de notes concernant les doubles impositions sur les revenus provenant de l'exploitation de navires et d'aéronefs, 260.—Doc. parl. n° 261.

Agence indienne:

Voy. *Indiens*.

Agriculture:

Voy. *Recherches*.—*Directeur général de l'Organisation des Nations Unies*.

Agriculture et colonisation, Comité permanent:

Institution du comité, 61; mandat du comité, 66; changement dans le personnel, 240, 252, 259, 282, 500, présentation et adoption du 1^{er} rapport du comité, 245; 2^e rapport, 541; 3^e rapport, 568; 4^e rapport, 568.

Motion de M. Gardiner tendant à renvoyer au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation la question de la fièvre aphteuse dans la province de la Saskatchewan, 240.

Aide à l'exploitation des mines d'or:

Voy. *Mines d'or*.

Aide financière:

Aide financière accordée par le gouvernement fédéral à chaque province pour la formation agricole, etc.: ordre de la Chambre—M. Knight, 81; dépôt de la réponse, 259.—Doc. parl. n^o 184.

Télégrammes, etc., concernant les méthodes d'octroi d'aide financière aux cultivateurs possédant du grain non récolté et non livré: adresse—M. Argue, 42; dépôt de la réponse, 265.—Doc. parl. n^o 124c.

Air-Canada:

Voy. *Voyages*.

Ajournement de la Chambre:

A six heures du soir: 43, 76, 109, 288, 337, 395, 429.

Avant six heures du soir: 6, 12, 25, 224, 253, 490, 695.

Après six heures du soir: 168, 202, 539.

A onze heures du soir: 15, 36, 48, 53, 69, 82, 87, 96, 104, 113, 154, 182, 195, 214, 227, 238, 243, 257, 262, 280, 291, 321, 326, 348, 353, 358, 386, 405, 414, 426, 440, 450, 457, 484, 498, 504, 513, 519, 547, 555, 587, 599, 622, 625, 629, 641.

Avant onze heures du soir: 31, 34, 38, 160, 174, 219, 232, 268, 331, 344, 368, 576.

Après onze heures du soir: 19, 56, 134, 191, 363, 377, 390, 422, 562, 613, 620.

Motion de M. St-Laurent relative à l'ajournement de la Chambre le mercredi 9 avril 1952, 102.

Motion de M. St-Laurent relative à l'ajournement de la Chambre jusqu'au 20 novembre 1952, agréée, 604.

Ajournement de la Chambre en vertu de l'article 31 du Règlement:

Motion de M. Drew relative à la nécessité d'une enquête immédiate sur l'administration et, principalement, les méthodes de contrôle du ministère de la Défense nationale, etc., 208: M. l'Orateur déclare la motion irrecevable parce qu'elle n'a pas trait à des événements récents et que la question ne possède pas l'urgence au sens que lui donne le Règlement, 208.

Alimentation et Agriculture:

Présentation du rapport sur la participation active du Canada à l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (OAA), pour l'année terminée le 31 décembre 1951 (en anglais et en français), 47.—Doc. parl. n^o 25a.

Voy. *Directeur général de l'Organisation des Nations Unies*.

Aliments et drogues:

Présentation de copie de l'arrêté en conseil C.P. 6255 modifiant les règlements édictés en vertu de la Loi sur les aliments et drogues (en français et en anglais), 12.—Doc. parl. n° 86.

Présentation de copie de l'arrêté en conseil C.P. 1866 modifiant les Règlements concernant les aliments et les drogues (en anglais et en français), 360—Doc. parl. n° 86a.

Allocations de retraites:

Loi procurant des allocations de retraite, sur une base contributive, aux personnes qui ont siégé à la Chambre des communes.—1 Elizabeth II, chapitre 45 (Statuts du Canada, 1952).—Avant-projet, 571; résolution 576; adoption, 580.—Bill n° 392: présentation—M. St-Laurent, et 1^{re} lecture, 580; motion tendant à la 2^e lecture, mise aux voix, etc., agréée au vote de 170 contre 3, 593-594; 2^e lecture et comité plénier, 595; motion tendant à la 3^e lecture, 604; proposition d'amendement de M. Fournier (Hull), mise aux voix de la motion agréée, 604; nouvel examen en comité plénier, 605; 3^e lecture, au vote de 172 contre 3, 606; adoption au Sénat, 607; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Allocations familiales:

Bureau régional des allocations familiales dans la ville de Winnipeg, ordre de la Chambre—M. Viau, 256, dépôt de la réponse, 328.— Doc. parl. n° 87a.

Améliorations agricoles:

Présentation d'un rapport sur les opérations découlant de la Loi de 1944 sur les améliorations agricoles, pour l'année civile terminée le 31 décembre 1951, 423.—Doc. parl. n° 46 (*imprimé*).

Améliorations municipales:

Présentation du 14^e rapport annuel sur le fonctionnement de la Loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938, pour l'année terminée le 31 décembre 1951. 11.—Doc. parl. n° 54.

Amplification du son:

Voy. *Appareils pour l'amplification du son*.

Analyses:

Voy. *Stomatite vésiculaire*.

Anciens combattants:

Loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge.—1 Elizabeth II, chapitre 54 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 117; adoption, 241.—Bill n° 181: présentation—M. Lapointe, et 1^{re} lecture, 241; motion tendant à la 2^e lecture, 273; 2^e lecture et renvoi au comité spécial des Affaires des anciens combattants, 280; résolution de M. Lapointe tendant à modifier le Bill 181, 507; rapport du comité, 531; adoption de la résolution, renvoyée au comité plénier qui fera l'étude du Bill n° 181, 561-562; le Bill n° 181 est étudié ainsi qu'il a été modifié, 562; 3^e lecture, 563; adoption au Sénat, 606; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Anciens combattants—fin

Loi modifiant la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants.—1 Elizabeth II, chapitre 52 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 117; adoption, 241.—Bill n° 182: présentation—M. Lapointe, et 1^{re} lecture, 241; 2^e lecture et renvoi au comité spécial des Affaires des anciens combattants, 268; rapport du comité, 531; comité plénier et 3^e lecture, 561; adoption au Sénat, 606; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants.—1 Elizabeth II, chapitre 53 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 117; adoption, 242.—Bill n° 183: présentation—M. Lapointe, et 1^{re} lecture, 242; motion tendant à la 2^e lecture et débat, 268; 2^e lecture et renvoi au comité spécial des Affaires des anciens combattants, 272; rapport du comité, 531; comité plénier et 3^e lecture, 561; adoption au Sénat, 606; sanction royale (le 4 juillet), 694.

Anciens combattants, Comité spécial:

Motion de M. Lapointe tendant à la nomination d'un comité spécial pour étudier un projet de loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge, 240; débat, proposition d'amendement de M. Brooks déclarée irrégulière et motion agréée, 240; présentation et adoption du 1^{er} rapport, 264; changement dans le personnel, 294, 368, 416, 423, 428, 456, 494, 515; 2^e rapport, 427; 3^e rapport, 531.

Annulation d'actions de capital et de certaines dettes:

Voy. *Chemins de fer nationaux*:

Antilles anglaises:

Nombre de personnes originaires des Antilles anglaises vivant actuellement au Canada: ordre de la Chambre—M. Noseworthy et dépôt immédiat de la réponse, 236.—Doc. parl. n° 13a.

Aperçu pour 1952, etc.:

Voy. *Industrie canadienne*.

Appareils pour l'amplification du son:

Présentation de l'arrêté en conseil C.P. 1084 autorisant le ministre des Travaux publics à conclure un contrat avec certaines sociétés pour l'installation et le fonctionnement d'appareils pour l'amplification du son à la Chambre des communes, 9.—Doc. parl. n° 2a.

Aptitude physique:

Présentation du rapport annuel de la division de l'aptitude physique du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français), 604.—Doc. parl. n° 89.

Archives publiques:

Présentation du rapport des Archives publiques pour l'année 1950 (en français), 10.—Doc. parl. n° 117 (*imprimé*).

Les Archives publiques ont-elles fait l'acquisition des manuscrits du maréchal de Lévis et des Papiers de Beauharnois: ordre de la Chambre—M. Courtemanche—et dépôt immédiat de la réponse, 507.—Doc. parl. n° 117a.

Présentation du rapport des Archives publiques du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1951, 549.—Doc. parl. n° 117b (*imprimé*).

Arrêtés en conseil:

Présentation d'un résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période allant du 1^{er} décembre 1951 au 31 janvier 1952 (en anglais et en français), 7.—Doc. parl. n° 97.

Présentation d'un résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1^{er} au 29 février 1952, 51.—Doc. parl. n° 97f.

Présentation d'un résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1^{er} au 31 mars 1952, 184.—Doc. parl. n° 97h.

Présentation d'un résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1^{er} au 30 avril 1952, 282.—Doc. parl. n° 97k.

Nombre d'arrêtés en conseil rendus, a) au cours de l'année 1951, b) depuis le 1^{er} janvier 1952: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker—et dépôt immédiat de la réponse, 291.—Doc. parl. n° 97l.

Présentation d'un résumé des arrêtés en conseil au cours de la période du 1^{er} au 31 mai 1952, 493.—Doc. parl. n° 97p.

Présentation de l'arrêté en conseil C.P. 4301 nommant M. James Sinclair ministre des Pêcheries, 699.—Doc. parl. n° 157c.

Présentation de l'arrêté en conseil C.P. 4302 nommant M. Ralph Osborne Campney solliciteur général, 700.—Doc. parl. n° 157l.

Présentation de copie du résumé des arrêtés en conseil rendus au cours de la période du 1^{er} juin au 31 octobre 1952, 700.—Doc. parl. n° 97aa.

Présentation de l'arrêté en conseil C.P. 3709 établissant le tarif des honoraires à payer et à allouer aux directeurs du scrutin et autres personnes employées dans les districts électoraux du Yukon et de Mackenzie-River, 701.—Doc. parl. n° 3d.

Assistance à l'agriculture des Prairies:

Présentation d'un rapport sur le fonctionnement de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies au cours de la campagne agricole 1950-1951, 207.—Doc. parl. n° 9 (*imprimé*).

Assistance-vieillesse:

Bureau d'assistance-vieillesse dans la ville de Winnipeg: ordre de la Chambre—M. Viau, 256.—Dépôt de la réponse, 328.—Doc. parl. n° 91a.

Assurance:

Présentation d'un relevé des opérations découlant de la Loi sur l'assurance des anciens combattants pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 408.—Doc. parl. n° 149.

Présentation d'un relevé découlant de la Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 408.—Doc. parl. n° 147.

Assurance-chômage:

Loi modifiant la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage.—1 Elizabeth II, chapitre 51 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 418; débat, 429; adoption, 482.—Bill n° 332: présentation—M. Gregg, et 1^{re} lecture, 482; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 535; adoption au Sénat, 580; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Voy. aussi *Commission d'assurance-chômage*.—*Conseil consultatif de l'assurance-chômage*.

Assurance des crédits à l'exportation:

Présentation de l'arrêté en conseil C.P. 5873 autorisant la Société d'assurance des crédits à l'exportation à conclure un contrat d'assurance avec *The Canada-Israel Corporation*, 11.—Doc. parl. n° 125a.

Présentation du 8^e rapport annuel et relevés financiers de la Société d'assurance des crédits à l'exportation pour l'année terminée le 31 décembre 1951, 67.—Doc. parl. n° 125 (*imprimé*).

Présentation d'un rapport sur l'application de la Partie II de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 252.—Doc. parl. n° 43.

Assurance et réassurance maritime et aérienne contre les risques de guerre:

Loi sur les contrats d'assurance et de réassurance maritime et aérienne contre les risques de guerre: 1 Elizabeth II, chapitre 44 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 442; adoption, 489.—Bill n° 336: présentation.—M. Abbott, et 1^{re} lecture, 490; motion tendant à la 2^e lecture, proposition d'amendement retirée, 2^e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 517; rapport du comité (avec amendement), 571; comité plénier et 3^e lecture, 595; adoption au Sénat, 607; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Assurance-santé:

Coût annuel d'un programme d'assurance-santé: ordre de la Chambre—M. Knowles, 164; dépôt de la réponse, 185.—Doc. parl. n° 85a.

Assurances:

Présentation d'un rapport du département des assurances sur la vérification actuarielle du Compte de pension du service civil déposé au Fonds du revenu consolidé pour la période du 31 mars 1931 au 31 décembre 1947, 101.—Doc. parl. n° 39a.

Voy. aussi *Surintendant des assurances*.

Auditeur général:

Voy. *Comptes publics*.

Australie:

Présentation d'un échange de notes concernant les transports aériens, 260.—Doc. parl. n° 26k.

Automobiles:

Manière dont se fait l'achat des nouvelles automobiles destinées aux divers ministères du gouvernement: ordre de la Chambre—M. Dinsdale, 366.

Avances:

Copie de toute correspondance au sujet d'avances pour le blé emmagasiné dans les fermes: adresse—M. Coldwell, 42; dépôt de la réponse, 170.—Doc. parl. n° 124b.

Présentation d'un relevé du montant des avances au Compte du fonds des changes à même les deniers non attribués au Fonds du revenu consolidé, 230.—Doc. parl. n° 49.

Voy. aussi *Devises*.

Avion C-5:

Envolées effectuées par l'avion C-5 à l'extérieur du Canada: ordre de la Chambre—M. Coyle, 632.

Avis:

Voy. *Règlement*.

Avocats:

Sommes reçues par les avocats du Manitoba en honoraires, dépenses, etc.; ordre de la Chambre—M. Bryce, 283; dépôt de la réponse, 505.—Doc. parl. n° 178c.

Avoine:

Voy. *Blé*.

B**Bac transbordeur:**

Contrat pour le service d'un bac transbordeur entre Campbellton et Cross-Point: ordre de la Chambre—M. Dubé, 283; dépôt de la réponse, 327.—Doc. parl. n° 129a.

Banque d'expansion industrielle:

Loi modifiant la Loi de la Banque d'expansion industrielle.—1 Elizabeth II, chapitre 30 (Statuts du Canada, 1952).—Message du Sénat: Bill n° 279 (Y-8 du Sénat), 398; 1^{re} lecture—M. Abbott, 408; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 517; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Banque du Canada:

Présentation du rapport annuel de la Banque du Canada et relevé des comptes pour l'année terminée le 31 décembre 1951, 11.—Doc. parl. n° 29.

Banque et Commerce, Comité permanent:

Institution du comité, 60; mandat du comité, 66; présentation et adoption du 1^{er} rapport, 155-156; 2^e rapport, 216; 3^e rapport, 365; 4^e rapport, 431; 5^e rapport, 459; 6^e rapport, 492; 7^e rapport, 571; 8^e rapport, 571; 9^e rapport, 587; 10^e rapport, 587; changement dans le personnel, 282, 294, 335, 549.

Motion de M. Winters tendant à renvoyer au comité permanent de la Banque et du Commerce les rapports et relevés de la Société centrale d'hypothèques et de logement, 93.

Banques:

Présentation d'un relevé des soldes impayés, etc., dans les banques à charte du Canada au 31 décembre 1951, 11.—Doc. parl. n° 33.

Présentation d'un relevé des soldes impayés, etc., dans les banques constituées en corporation en vertu de la Loi des banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1951, 11.—Doc. parl. n° 35.

Présentation d'un relevé des actionnaires des banques à charte du Canada pour l'année financière de chaque banque terminée au cours de 1951, 11.—Doc. parl. n° 32.

Banques—fin

Présentation d'un relevé des actionnaires des banques constituées en corporation en vertu de la Loi des banques d'épargne de Québec pour l'année 1951, 11.—Doc. parl. n° 34.

Présentation d'un relevé des bénéfices et des frais d'exploitation courants des banques à charte du Canada pour l'année financière 1951, 11.—Doc. parl. n° 31.

Banques à charte du Canada:

Voy. *Banques*.

Banques d'épargne de Québec:

Voy. *Banques*.

Barrage:

Nom de chaque barrage de l'administration de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies en Saskatchewan et dommages causés à chacun: ordre de la Chambre—M. Argue, 381; dépôt de la réponse, 506.—Doc. parl. n° 10d.

Voy. aussi *Saskatchewan*.

Bathurst:

Copie d'un rapport soumis au ministère des Postes concernant le relevé effectué dans Bathurst sur le service de livraison du courrier à domicile: ordre de la Chambre—M. Robichaud, 580.

Bâtiments:

Voy. *Terrains*.

Baux:

Présentation d'un état relatif aux baux de quais, jetées et brise-lames pour l'année civile 1951, 22.—Doc. parl. n° 144.

Beaudoin, M. Louis-René:

Motion de M. St-Laurent tendant à nommer M. Louis-René Beaudoin, député du district électoral de Vaudreuil-Soulanges, vice-président des comités pléniers de la Chambre, 8; nommé président, 199.

M. Beaudoin monte au fauteuil à titre d'Orateur suppléant, 333, 379, 387.

Bedford:

Voy. *Magasins de la marine*.

Beech Industries Limited:

Contrats conclus avec la *Beech Industries Limited*: ordre de la Chambre—M. Stewart (Winnipeg-Nord), 437; dépôt de la réponse, 533.—Doc. parl. n° 197.

Bellerive:

Voy. *Quai*.

Bérets:

Contrats pour les bérets, casquettes ou autres sortes de coiffures destinés aux forces de défense: ordre de la Chambre—M. Lennard, 342, dépôt de la réponse, 592.—Doc. parl. n° 18h.

Bestiaux:

Copie de toute correspondance relative aux bestiaux abattus au cours de la campagne d'extirpation de l'épizootie de fièvre aphteuse: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 336; dépôt de la réponse, 631.—Doc. parl. n° 169*m*.

Bétail:

Copie de correspondance relative aux restrictions imposées par les États-Unis à l'égard du bétail canadien: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 336; dépôt de la réponse, 500.—Doc. parl. n° 169*i*.

Voy. aussi *Importation*.

Bétail importé:

Voy. *Marchandises emballées*.

Beurre:

Soumissions pour l'achat de beurre et de margarine: ordre de la Chambre—M. Cruickshank, 165; dépôt de la réponse, 282.—Doc. parl. n° 18*c*.

Bibliothécaires du Parlement:

Présentation du rapport des Bibliothécaires du Parlement, 8.—Doc. parl. n° 1.

Bibliothèque, Comité mixte:

Institution du comité, 65; mandat du comité, 66; message du Sénat et listes des membres faisant partie du comité mixte, 66; message au Sénat, 81.

Bibliothèque nationale:

Loi sur l'établissement d'une bibliothèque nationale.—1 Elizabeth II, chapitre 31 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 346; adoption, 356.—Bill n° 245: présentation—M. St-Laurent, et 1^{re} lecture, 356; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 390; adoption au Sénat, 427; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Voy. aussi *Commission consultative de la Bibliothèque nationale*.

Biens privés:

Voy. *Mainlevée*.

Bills privés en général, Comité permanent:

Institution du comité, 59; mandat du comité, 66; présentation et adoption du 1^{er} rapport, 246; 3^e rapport, 246; 4^e rapport, 334; 5^e rapport, 431; 6^e rapport, 432; 7^e rapport, 589.

Bills privés et publics:

Appel des bills privés et publics en vertu de l'article 15 du Règlement, 87 (bills laissés au Feuilleton), 102, 122, 158, 178, 217, 230, 242, 262, 273, 295, 329, 347, 357, 372, 388, 410, 424, 445, 483, 502, 518, 553, 569, 608, 625.

Motion de M. St-Laurent portant que les dispositions de l'article 15 du Règlement relatives à l'étude des bills privés et publics le mardi soient suspendues, 194.

Blanchette, M. Guy:

Paiements effectués à M. Guy Blanchette, avocat: ordre de la Chambre—M. Courtemanche; dépôt de la réponse, 640.—Doc. parl. n° 178f.

Blé:

Quantité de blé achetée par chaque société exploitant un élévateur: ordre de la Chambre—M. Fair—et dépôt immédiat de la réponse, 282.—Doc. parl. n° 124e.

Diminution globale de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et de lin, mentionnée dans les rapports de chaque société exploitant des élévateurs: ordre de la Chambre—M. Argue—et dépôt immédiat de la réponse, 324.—Doc. parl. n° 124f.

Voy. aussi *Avances*.

Board of Elders of the Canadian District of the Moravian Church in America:

Loi concernant le *Board of Elders of the Canadian District of the Moravian Church in America*.—1 Elizabeth II, chapitre 65 (Statuts du Canada, 1952).—Pétition, 79; rapport de l'examinateur, 106; message du Sénat: Bill n° 185 (O du Sénat), 255; 1^{re} lecture—M. Decore, 265; appelé et laissé au Feuilleton, 273, 279; 2^e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés en général, 295; rapport du comité, 334; comité plénier et 3^e lecture, 348; sanction royale (le 29 mai 1952), 404.

Boissons alcooliques:

Catégories de particuliers qui peuvent acheter des boissons alcooliques sans le paiement de droits d'importation et d'accise, 108; dépôt de la réponse, 162.—Doc. parl. n° 93b.

Voy. aussi *Permis*.

Bonnets de cuisiniers-chefs:

Voy. *Sacs à trousseau*.

Boundary Pipeline Corporation:

Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*.—Pétition, 99; rapport de l'examinateur, 106; message du Sénat: Bill n° 62 (O du Sénat), 115; 1^{re} lecture—M. Larson, 137; 2^e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 160; rapport du comité 239; motion de M. McCulloch tendant à l'adoption de la recommandation contenue dans le 3^e rapport du comité, 239; comité plénier, 262, 273, 295, 329, 348, 357, 373, 389, 426, 449, 483, 503, 518, 554, 570, 608, 625.

Bourque, M. Romuald:

Avis de l'élection de M. Romuald Bourque, député du district électoral d'Outremont-St-Jean, 699.

Bovins:

Voy. *Troupeaux de bovins*.

Brefs d'élection:

Transmission de brefs au directeur général des élections, 2.

Bretton-Woods:

Présentation d'un rapport sur les opérations découlant de la Loi de 1945 sur les accords de Bretton-Woods, 253.—Doc. parl. n° 183.

Brevets:

État donnant des précisions sur les brevets appartenant à des ennemis, confiés au Séquestre des biens ennemis: ordre de la Chambre—M. Coldwell, 42; dépôt de la réponse, 200.—Doc. parl. n° 115a.

Brise-lames:

Voy. *Baux*.

British Northwestern Insurance Company:

Voy. *The British Northwestern Insurance Company*.

Brome-Missisquoi:

Voy. *Deslières—Gosselin*.

Budget des dépenses:

Dépôt des budgets des dépenses pour l'année financière 1952 et 1953: budget principal, 73; budget supplémentaire, 97; nouveau budget supplémentaire, 557.—Doc. parl. nos 42, 42a, 42b, (*imprimés*).

Bureau du Séquestre:

Présentation du rapport annuel sur les opérations du bureau du Séquestre au cours de l'année terminée le 31 décembre 1951, en vertu de la Loi sur le commerce avec l'ennemi (Pouvoirs transitoires), 137.—Doc. parl. n° 115.

Bureau fédéral de la statistique:

Présentation du rapport préparé par le Bureau fédéral de la statistique concernant les populations totales du Canada (en anglais et en français). 170.—Doc. parl. n° 123a (*imprimé*).

Bureau national d'Examen dentaire du Canada:

Loi constituant en corporation le Bureau national d'Examen dentaire du Canada.—1 Elizabeth II, chapitre 69 (Statuts du Canada, 1952).—Pétition, 199; rapport de l'examineur, 255; message du Sénat: Bill n° 278 (I-8 du Sénat), 398; 1^{re} lecture—M. MacDougall, 408; 2^e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés en général, 426; rapport du comité, 432; comité plénier et 3^e lecture, 446; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Bureaux:

Nombre de bureaux du gouvernement fédéral à Sydney (Nouvelle-Écosse): ordre de la Chambre—M. Gillis—et dépôt immédiat de la réponse, 380.—Doc. parl. n° 180.

Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company:

Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.—1 Elizabeth II, chapitre 56 (Statuts du Canada, 1952).—Pétition, 116; rapport de l'examineur, 136; message du Sénat: Bill n° 239 (R-6 du Sénat), 345; 1^{re} lecture—M. Sinclair, 350; 2^e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 372; rapport du comité, 398; appelé et laissé au Feuilletton, 410; comité plénier et 3^e lecture, 424; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

C

Calgary:

Voy. *Usine*.

Calgary-Ouest:

Voy. *Nickle*.

Campement:

Voy. *Terrains de campement*.

Campney, M. Ralph Osborne:

Présentation de l'arrêté en conseil nommant M. Ralph Osborne Campney solliciteur général, 700.—Doc. parl. n° 157I.

Canada Life:

Présentation d'un exemplaire du 105^e rapport annuel du conseil d'administration de la compagnie d'assurance *Canada Life* pour l'année terminée le 31 décembre 1951, 11.—Doc. parl. n° 151 (*imprimé*).

Canadair:

Contrat conclu entre le Gouvernement et la première société de gestion de *Canadair*: ordre de la Chambre—M. Coldwell—et dépôt immédiat de la réponse, 74.—Doc. parl. n° 172.

Capital social de la première société de gestion de *Canadair Limited*, etc: ordre de la Chambre—M. Coldwell, 93; dépôt de la réponse, 137.—Doc. parl. n° 172a.

Canadian Arsenals Limited:

Présentation du 6^e rapport annuel de *Canadian Arsenals Limited*, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 602.—Doc. parl. n° 20.

Canadian National (West Indies) Steamships Limited:

Présentation du rapport annuel de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* pour l'exercice terminé le 31 décembre 1951 (en anglais et en français), 169.—Doc. parl. n° 139 (*imprimé*).

Voy. aussi *Chemins de fer nationaux du Canada*.—(*Rapport de George A. Touche*).

Canadian Pipeline Limited:

Loi constituant en corporation *Canadian Pipeline Limited*.—Pétition, 199.

Canadiana:

Présentation de copie de *Canadiana* (en anglais et en français), 356.—Doc. parl. n° 161a (*imprimé*).

Cantonniers:

Nombre de cantonniers temporaires employés par le National-Canadien dans les équipes supplémentaires des régions de l'Ouest, du Centre et de l'Atlantique: ordre de la Chambre—M. Dubé, 628; dépôt de la réponse, 641.—Doc. parl. n° 133g.

Caoutchouc:

Présentation du rapport du commissaire de la loi des enquêtes sur les coalitions dans la fabrication, la distribution et la vente de produits du caoutchouc, 416.—Doc. parl. n° 68c.

Caraquet:

Copie de tous télégrammes, etc., concernant la construction d'un édifice fédéral destiné à loger le bureau de poste et le bureau des douanes à Caraquet: ordre de la Chambre—M. Robichaud, 579; dépôt de la réponse, 616.—Doc. parl. n° 99d.

Cardin, M. Lucien:

Avis de l'élection de M. Lucien Cardin, député du district électoral de Richelieu-Verchères, 699.

Ceintures:

Nombre de contrats octroyés pour des ceintures: ordre de la Chambre—M. Lennard, 392; dépôt de la réponse, 603.—Doc. parl. n° 18q.

Céréales:

Sociétés qui exploitent des élévateurs ayant eu des surplus de céréales: ordre de la Chambre—M. Fair et dépôt immédiat de la réponse, 163.—Doc. parl. n° 124a.

Ceylan:

Présentation d'un échange de notes entre le Canada et le Ceylan comportant un accord relatif à l'entrée au Canada des citoyens du Ceylan, 17.—Doc. parl. n° 26f.

Voy. aussi *Senanayake*.

Chambre des communes:

Message de Son Excellence le Gouverneur général transmettant à la Chambre des communes une copie authentique d'une délibération approuvée du Conseil nommant certains commissaires en vertu des dispositions du chapitre 145 des Statuts révisés du Canada, 1927, 8. Voy. aussi *Commission de la régie intérieure de la Chambre des communes*.—*Représentation à la Chambre des communes*.—*Quorum*.

Change étranger:

Présentation du rapport de la Commission de contrôle du change étranger pour l'année terminée le 31 décembre 1951, 379.—Doc. parl. n° 48 (*imprimé*).

Charbon:

Quantité globale de charbon produit dans les provinces Maritimes, achetée par le National-Canadien, etc.: ordre de la Chambre—M. Gillis, 579; dépôt de la réponse, 641.—Doc. parl. n° 133f.

Chaussures:

Nombre de contrats accordés pour la fabrication de chaussures: ordre de la Chambre—M. Lennard, 81; dépôt de la réponse, 185.—Doc. parl. n° 18a.

Contrats pour des chaussures en cuir destinés à la défense: ordre de la Chambre—M. Lennard, 342; dépôt de la réponse, 592.—Doc. parl. n° 18j.

Nombre de contrats octroyés pour des chaussures en caoutchouc, en caoutchouc synthétique: ordre de la Chambre—M. Lennard, 392; dépôt de la réponse, 602.—Doc. parl. n° 18m.

Nombre de contrats octroyés pour des chaussures en caoutchouc et en toile: ordre de la Chambre—M. Lennard, 391; dépôt de la réponse, 592.—Doc. parl. n° 18k.

Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, Comité permanent:

Institution du comité, 59; mandat du comité, 66; présentation du 1^{er} rapport, 176; 2^e rapport, 193; adoption du 2^e rapport, 199; 3^e rapport et adoption, 239; 4^e rapport, 334; 5^e rapport, 341; 6^e rapport, 379; 7^e rapport, 398; changement dans le personnel, 224, 368, 399; 8^e rapport, 589.

Chemins de fer et marine marchande de l'État, Comité:

Motion de M. Chevrier tendant à l'institution d'un comité des chemins de fer et de la marine marchande de l'État, 223; reprise du débat et adoption de la motion, 226; présentation et adoption du 1^{er} rapport du comité, 234; 2^e rapport, 264; 3^e rapport, 269; changement dans le personnel, 456; 4^e rapport, 485.

Chemins de fer nationaux du Canada:

Présentation du rapport du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada relativement à la construction de la ligne de chemin de fer depuis Sherridon jusqu'à Lynn-Lake, dans la province du Manitoba, 22.—Doc. parl. n^o 134.

Présentation d'un résumé d'un plan de pension révisé pour les Chemins de fer nationaux du Canada, 41.—Doc. parl. n^o 133a.

Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique.—1 Elizabeth II, chapitre 20 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 51; adoption, 280.—Bill n^o 192: présentation—M. Chevrier, et 1^{re} lecture, 280, 2^e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 286; rapport du comité, 334; comité plénier et 3^e lecture, 347; adoption au Sénat, 426; adoption de l'amendement apporté par le Sénat, 428; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Présentation du rapport annuel des Chemins de fer nationaux du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1951 (en anglais et en français), 169.—Doc. parl. n^o 133b (*imprimé*).

Présentation du rapport annuel du Trust des titres des Chemins de fer nationaux du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 1951 (en anglais et en français), 169.—Doc. parl. n^o 137 (*imprimé*).

Présentation du rapport de George A. Touche and Company pour l'exercice terminé le 31 décembre 1951 (en anglais et en français), 169.—Doc. parl. n^o 135 (*imprimé*).

Présentation du budget financier des Chemins de fer nationaux du Canada et de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, pour l'année civile 1952, 207.—Doc. parl. n^o 136.

Motion de M. Chevrier tendant à renvoyer certains rapports des Chemins de fer nationaux, de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, etc., au comité des chemins de fer et de la marine marchande, 226.

Présentation de l'arrêté en conseil C.P. 2293 confiant à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada l'administration et l'exploitation d'un embranchement de chemin de fer et de ses installations au lac Steep-Rock (Ontario), 235.—Doc. parl. n^o 134a.

Copie des règlements établis par le conseil d'administration des Chemins de fer nationaux du Canada: ordre de la Chambre—M. Pouliot, 382; dépôt de la réponse, 533.—Doc. parl. n^o 133e.

Chemins de fer nationaux du Canada—fin

Loi revisant la composition du capital de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et pourvoyant à certaines autres questions financières.—1 Elizabeth II, chapitre 36 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 417; adoption, 429.—Bill n° 308: présentation—M. Chevrier, et 1^{re} lecture, 429; 2^e lecture, et renvoi au comité des chemins de fer et de la marine marchande, 456; rapport du comité (avec des amendements), 485; comité plénier et 3^e lecture, 535; adoption au Sénat, 595; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Annulation d'actions de capital et de certaines dettes du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada: ordre de la Chambre—M. Pouliot et dépôt immédiat de la réponse, 488.—Doc. parl. n° 133c.

Loi autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1952, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada—1 Elizabeth II, chapitre 37 (Statuts du Canada, 1951).—Résolution: présentation, 508; adoption, 518.—Bill n° 346: présentation—M. Abbott, et 1^{re} lecture, 518; motion tendant à la 2^e lecture et débat; M. Pouliot reçoit l'avertissement de M. l'Orateur suppléant qu'il a épuisé son temps de parole, 560; 2^e lecture, comité plénier (avec amendement) et 3^e lecture, 560-561; adoption au Sénat, 607; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Voy. aussi *Vérification*.

Circulation sur les terrains du gouvernement:

Loi réglementant la circulation sur les terrains du gouvernement.—1 Elizabeth II, chapitre 28 (Statuts du Canada, 1952). Message du Sénat: Bill n° 310 (D-11 du Sénat), 442; 1^{re} lecture—M. Garson, 453; 2^e lecture, comité plénier (avec des amendements) et 3^e lecture, 509; adoption au Sénat des amendements apportés par la Chambre, 536; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Cliche, M. Louis-Philippe:

Paiements effectués à M. Louis-Philippe Cliche, avocat, de Lac-Mégantic: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 534; dépôt de la réponse, 641.—Doc. parl. n° 178e.

Coalitions:

Présentation du rapport du comité d'étude (MacQuarrie) de la législation sur les coalitions, 200.—Doc. parl. n° 68b.

Présentation d'un exemplaire des appendices au rapport fait au ministre de la Justice par le comité institué aux fins d'étudier la législation concernant les coalitions, 579.—Doc. parl. n° 68b.

Voy. aussi *Enquêtes sur les coalitions*.

Cobourg:

Voy. *Dépôt de munitions et de matériel de guerre*.

Cockfield, Brown and Company Limited:

Valeur de la publicité confiée à Cockfield, Brown and Company Limited par chaque ministère du gouvernement fédéral: ordre de la Chambre—M. Knowles, 628; dépôt de la réponse, 701.—Doc. parl. n° 209.

Code criminel:

Loi modifiant le Code criminel ainsi que la Loi des enquêtes sur les coalitions.—Bill n° 172: présentation—M. Arsenault, et 1^{re} lecture, 177; appelé et laissé au Feuilleton, 232.

Présentation d'un rapport de la commission royale instituée aux fins d'étudier le Code criminel ainsi que copie d'un avant-projet de loi, 190.—Doc. parl. n^{os} 66b, 66c (*imprimés*).

Loi modifiant le Code criminel et la Loi des enquêtes sur les coalitions (Responsabilité des administrateurs).—Bill n° 180: présentation—M. Argue, et 1^{re} lecture, 207; appelé et laissé au Feuilleton, 232.

Loi modifiant le Code criminel (Réunion de courses).—1 Elizabeth II, chapitre 22 (Statuts du Canada, 1952).—Message du Sénat: Bill n° 309 (V-10 du Sénat), 431; 1^{re} lecture—M. Gardiner, 442; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 519; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Voy. aussi *Inventaire forestier*.

Colombie-Britannique:

Voy. *Hygiène publique*.

Colombo:

Présentation d'un rapport intérimaire du comité consultatif du Programme de Colombo, 391.—Doc. parl. n° 189 (*imprimé*).

Comité spécial:

Motion de M. St-Laurent tendant à l'institution d'un comité spécial chargé de dresser et de remettre la liste des députés appelés à faire partie des comités permanents de la Chambre, 8; rapport du comité, 58; adoption du rapport, 65.

Comité spécial des dépenses relatives à la défense:

Voy. *Défense nationale*.

Comités permanents de la Chambre:

Liste des députés faisant partie des comités permanents de la Chambre, 58-65; mandat des comités, 66.

Voy. aussi *Affaires extérieures*.—*Agriculture et Colonisation*.—*Banque et commerce*.—*Bibliothèque*.—*Bills privés en général*.—*Chemins de fer, Canaux et Lignes télégraphiques*.—*Comptes publics*.—*Débats*.—*Impressions*.—*Marine et Pêcheries*.—*Mines, Forêts et Cours d'eau*.—*Privièges et élections*.—*Règlement*.—*Relations industrielles*.—*Restaurant*.

Comités pléniers:

Voy. *Beaudoin*.—*Robinson*.—*Subsides*.—*Voies et moyens*.

Commerce:

Présentation du 60^e rapport annuel du ministère du Commerce pour l'année civile 1951, 341.—Doc. parl. n° 120 (*imprimé*).

Commissaire des pénitenciers:

Voy. *Pénitenciers*.

Commissaires du havre de New-Westminster:

Voy. *Havre de New Westminster*.

Commissaires du port de Belleville:

Voy. *Port de Belleville*.

Commission canadienne du blé:

Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935. (Paiement au titre de l'emmagasinage dans les fermes).—Bill n° 5; présentation—M. Argue, et 1^{re} lecture, 14; motion tendant à la 2^e lecture, 242.

Présentation du rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année agricole 1950-1951, 67.—Doc. parl. n° 124 (*imprimé*).

Motion de M. Howe tendant à renvoyer le rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année-agricole 1950-1951 au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, 235.

Commission consultative de la Bibliothèque nationale:

Présentation d'un exemplaire du rapport provisoire et des recommandations de la Commission consultative de la Bibliothèque nationale (en anglais et en français), 13.—Doc. parl. 161 (*imprimé*).

Commission d'assurance-chômage:

Présentation du 11^e rapport annuel de la Commission d'assurance- chômage, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français), 593.—Doc. parl. n° 75b.

Commission de contrôle de l'énergie atomique:

Présentation du 6^e rapport annuel de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 57g.—Doc. parl. n° 121.

Commission de contrôle du change étranger:

Nombre des employés de la Commission de contrôle du change étranger: ordre de la Chambre—M. Thatcher, 283; dépôt de la réponse, 579.—Doc. parl. n° 48a.

Voy. aussi *Change étranger*.

Commission de la régie intérieure de la Chambre des communes:

Présentation du rapport des délibérations de la régie intérieure de la Chambre des communes pour la période allant du 10 octobre au 31 décembre 1951, 9.—Doc. parl. n° 2.

Commission des grains du Canada:

Présentation du rapport annuel de la Commission des grains du Canada pour l'année 1951, 235.—Doc. parl. n° 122.

Motion de M. Howe tendant à renvoyer au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation le rapport de la Commission des grains, 235.

Commission des Transports:

Présentation du 47^e rapport de la Commission des Transports du Canada pour l'année civile terminée le 31 décembre 1951, 35.—Doc. parl. n° 131.

Commission des Transports aériens:

Présentation d'un exemplaire de règlements et de circulaires publiés par la Commission des Transports aériens, 35.—Doc. parl. n° 130.

Commission du district fédéral:

Présentation du 52^e rapport annuel de la Commission du district fédéral, pour l'année terminée le 31 décembre 1951, 7.—Doc. parl. n^o 96.—En français, 70.

Présentation du rapport de la vérification des comptes de la Commission du district fédéral pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 700.—Doc. parl. n^o 96b.

Commission du service civil:

Présentation du rapport de la Commission du service civil sur les positions exclues de l'application de la Loi du service civil, 33.—Doc. parl. n^o 114.

Dépôt d'un rapport de la Commission du service civil concernant certains fonctionnaires de la Chambre des communes, 193.—Doc. parl. n^o 2b.—Motion de M. Bradley tendant à l'adoption dudit rapport, 199.

Dépôt d'un rapport de la Commission du service civil concernant certains fonctionnaires de la Chambre des communes, 203.—Doc. parl. n^o 2c.

Rapport de la Commission du service civil concernant certains fonctionnaires de la Chambre des communes approuvé, 271.

Dépôt d'un rapport de la Commission du service civil concernant un certain fonctionnaire de la Chambre des communes, 427.—Doc. parl. n^o 2d.

Rapport de la Commission du service civil au sujet d'un certain fonctionnaire de la Chambre des communes, déposé le 4 juin, approuvé, 437.

Rapport de la Commission du service civil au sujet de certains fonctionnaires de la Chambre des communes, 485.—Doc. parl. n^o 2j.

Motion de M. Bradley tendant à l'approbation des rapports, 515.

Présentation du rapport de la Commission du service civil pour l'année terminée le 31 décembre 1951, 549.—Doc. parl. n^o 113 (*imprimé*).

Commission du tarif:

Présentation du rapport et des délibérations de la Commission du tarif à la suite de quatre enquêtes, 195.—Doc. parl. n^o 58.

Loi modifiant la Loi de la Commission du tarif.—1 Elizabeth II, chapitre 32 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation: 367; adoption, 384.—Bill n^o 276: présentation—M. Abbott, et 1^{re} lecture, 385; 2^e lecture et comité plénier 389; 3^e lecture, 392; adoption au Sénat, 427; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Commission maritime canadienne:

Présentation du 5^e rapport de la Commission maritime canadienne, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 578.—Doc. parl. n^o 141.

Commission mixte internationale:

Présentation de copie de l'Ordonnance de la Commission mixte internationale approuvant la construction de certains ouvrages en vue du développement de l'énergie hydro-électrique dans la section internationale des rapides du fleuve Saint-Laurent, ainsi que les lettres de transmission et d'accusé de réception (en anglais et en français), 700.—Doc. parl. n^o 204a.

Commissions scolaires:

Voy. *Dettes*.

Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada:

Voy. *Chemins de fer nationaux du Canada*.

Compagnie Équitable d'Assurance-Incendie du Canada:

Loi constituant en corporation la Compagnie Équitable d'Assurance-Incendie du Canada.—1 Elizabeth II, chapitre 61 (Statuts du Canada, 1952). Pétition, 199; rapport de l'examineur, 289; message du Sénat: Bill n° 262 (F-7 du Sénat), 276; 1^{re} lecture—M. Cannon, 380; appelé et laissé au Feuilleton, 413; 2^e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 426; rapport du comité, 431; comité plénier et 3^e lecture, 446; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Compagnie de prêt et de fiducie:

Présentation du rapport du surintendant de l'assurance sur les compagnies de prêt et de fiducie pour l'année terminée le 31 décembre 1950, 11.—Doc. parl. n° 52.

Compte de pension du service civil:

Voy. *Assurances*.

Comptes publics:

Motion tendant à renvoyer au comité permanent des comptes publics les comptes publics et le rapport de l'Auditeur général du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 221.

Comptes publics, Comité permanent:

Institution du comité, 60; mandat du comité, 66; changement dans le personnel, 223; présentation et adoption du 1^{er} rapport, 270; 2^e rapport, 599.

Concessions:

Contrats ou baux passés par le gouvernement du Canada, les Chemins de fer nationaux, avec l'*Imperial Oil Company Limited* pour les concessions de pétrole et de gaz naturel en Saskatchewan: ordre de la Chambre—M. Wright, 42; dépôt de la réponse, 137.—Doc. parl. n° 170a.

Contrat passé par le Gouvernement relativement à la location ou à l'expropriation des concessions de pétrole ou de gaz naturel: ordre de la Chambre—M. Wright, 43; dépôt de la réponse, 67.—Doc. parl. n° 170.

Condoléances:

Voy. *Message à Sa Majesté la reine mère Elizabeth*.

Congédiement:

Copie de tous avis de congédiement signifiés à des fonctionnaires permanents des divisions de l'impôt à Montréal, etc.; ordre de la Chambre (en date du 10 décembre 1951); dépôt de la réponse, 14.—Doc. parl. n° 93a.

Conseil consultatif de l'assurance-chômage:

Présentation du rapport du conseil consultatif de l'assurance-chômage pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, etc., 702.—Doc. parl. n° 75c.

Conseil de recherches sur les pêcheries:

Présentation du rapport annuel du Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada pour l'année 1951 (en français et en anglais), 532.—Doc. parl. n° 62b (*imprimé*).

Conseil des ports nationaux:

Voy. *Ports nationaux*.

Conseil national de recherches:

Présentation du 35^e rapport annuel du Conseil national de recherches du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français), 631.—Doc. parl. n^o 128 (*imprimé*).

Convention de l'Organisation internationale du Travail:

Présentation de la Convention (n^o 88) de l'Organisation internationale du Travail concernant l'organisation du service de l'emploi, 17.—Doc. parl. n^o 26.

Voy. aussi *Mainlevée*.

Conventions avec les gouvernements provinciaux:

Loi autorisant le gouvernement du Canada à conclure des conventions avec les gouvernements provinciaux, aux termes desquelles les provinces, en retour d'une compensation, s'engagent à s'abstenir de lever certains impôts pour un temps limité.—1 Elizabeth II, chapitre 49 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 438; adoption, 519.—Bill n^o 347: présentation—M. Abbott, et 1^{re} lecture, 519; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 560; adoption au Sénat, 607; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Corporation commerciale canadienne:

Présentation du 6^e rapport annuel de la Corporation commerciale canadienne, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 602.—Doc. parl. n^o 19 (*imprimé*).

Corporation de disposition des biens de la Couronne:

Présentation du 8^e rapport annuel de la Corporation de disposition des biens de la Couronne pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 481.—Doc. parl. n^o 23.

Correspondance:

Voy. *Peers*.

Cossor (Canada) Ltd:

Voy. *Appareils pour l'amplification du son*.

Côté, Hon. Alcide:

Présentation de l'arrêté en conseil C.P. 943 nommant l'honorable Alcide Côté, ministre des Postes, 7.—Doc. parl. n^o 157.

Coton:

Voy. *Textiles*.

Cour de l'Échiquier du Canada:

Présentation de copie d'un amendement aux règles et ordonnances générales de la Cour de l'Échiquier du Canada, en date du 13 décembre 1951, 10.—Doc. parl. n^o 66.

Loi pourvoyant à la juridiction de la Cour de l'Échiquier du Canada en matière de divorce.—Bill n^o 4; présentation—M. Knowles, et 1^{re} lecture, 14; motion tendant à la 2^e lecture, 214; reprise du débat et motion rejetée au vote de 37 contre 101, 218.

Cour suprême du Canada:

Présentation de copie d'une ordonnance générale rendue par les juges de la Cour suprême du Canada le 13 décembre 1951 (en anglais et en français), 10.—Doc. parl. n° 66a.

Loi modifiant la Loi de la Cour suprême.—1 Elizabeth II, chapitre 12 (Statuts du Canada, 1952).—Message du Sénat: Bill n° 196 (T-6 du Sénat), 291; 1^{re} lecture—M. Garson, 294; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 361; sanction royale (le 29 mai 1952), 404.

Cournoyer, M. Gérard:

Avis de la démission de M. Gérard Cournoyer, député du district électoral de Richelieu-Verchères, 698.

Cournoyer, M. Ludger:

Travaux adjugés à M. Ludger Cournoyer, de Sorel, ordre de la Chambre—M. Spence, 622; dépôt de la réponse, 701.—Doc. parl. n° 206.

Couteaux à découper:

Nombre de contrats octroyés pour des couteaux à découper: ordre de la Chambre—M. Lennard, 392; dépôt de la réponse, 603.—Doc. parl. n° 18p.

Cravates:

Contrats pour des cravates destinées aux forces de défense: ordre de la Chambre—M. Lennard, 341; dépôt de la réponse, 532.—Doc. parl. n° 18f.

Contrats pour des cravates: ordre de la Chambre—M. Green, 495; dépôt de la réponse, 593.—Doc. parl. n° 18L.

Créances de la Couronne:

Voy. *Dettes contractées pour avances*.

Crédit au consommateur:

Motion de M. Abbott tendant à maintenir en vigueur certains articles de la Loi sur le crédit au consommateur agréée, 383; proposition d'amendement de M. Macdonnell (Greenwood) agréée, 383.

Crédits à l'exportation:

Voy. *Assurance des crédits à l'exportation*.

Currie, M. G. S.:

Copie de documents relatifs à l'enquête de M. G. S. Currie sur les irrégularités commises au camp militaire de Petawawa: ordre de la Chambre—M. Fulton, et dépôt immédiat de la réponse, 336.—Doc. parl. n° 80a.

Copie de tous télégrammes, etc., se rapportant de quelque manière à l'enquête dirigée par M. Currie: ordre de la Chambre—M. Fulton, 382; dépôt de la réponse, 603.—Doc. parl. n° 80c.

D**Débats, Comité permanent:**

Institution du comité, 63; mandat du comité, 66.

Dartmouth:

Voy. *Subventions*.

Décès de députés:

Avis du décès des députés suivants: M. Henri-A. Gosselin (Brome-Missisquoi), 198; M. Heber Harold Hatfield (Victoria-Carleton), 198.

Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires:

Présentation d'exemplaires des décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 9 et 23 janvier, 13 et 27 février 1952 (en anglais et en français), 7.—Doc. parl. nos 97a, b, c, d, (*imprimés*).

Dépôt d'un exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 22 mars 1952 (en anglais et en français), 47.—Doc. parl. n° 97e (*imprimé*).

Présentation d'exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 26 mars 1952 (en anglais et en français), 113.—Doc. parl. n° 97g.

Présentation d'un exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 9 avril 1952 (1^{re} session) (en anglais et en français), 206.—Doc. parl. n° 97i (*imprimé*).

Présentation d'un exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du 23 avril 1952 (versions anglaise et française), 229.—Doc. parl. n° 97j (*imprimé*).

Présentation d'exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du 14 mai 1952 (versions anglaise et française), 341.—Doc. parl. n° 97m (*imprimé*).

Présentation d'exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du 28 mai 1952 (versions anglaise et française), 407.—Doc. parl. n° 97n (*imprimé*).

Présentation d'exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du 11 juin 1952 (versions anglaise et française), 493.—Doc. parl. n° 97 (*imprimé*).

Présentation d'exemplaires des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 25 juin 1952 (versions anglaise et française), 602.—Doc. parl. n° 97q (*imprimé*).

Présentation d'un exemplaire des Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 9 et 23 juillet, 13 et 27 août, 10 et 24 septembre, 8 et 22 octobre et 12 novembre de l'année 1952 (versions anglaise et française), 700.—Doc. parl. nos 97r, 97s, 97t, 97u, 97v, 97w, 97x, 97y, 97z (*imprimés*).

Defence Construction (1951) Limited:

Présentation d'un rapport de la *Defence Construction (1951) Limited*, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 602.—Doc. parl. n° 200.

Défense, Comité spécial:

Motion de M. St-Laurent tendant à l'institution d'un comité en vue d'étudier toute dépense de deniers publics aux fins de la défense nationale, 172.

Constitution du comité spécial des dépenses relatives à la défense, 173; 1^{er} rapport du comité, 193; 2^e rapport et adoption, 216; changement dans le personnel, 223; 240, 282, 345, 416, 515; 3^e rapport, 522.

Défense nationale:

Voy. *Forces canadiennes*.

Démission de députés:

Avis de la démission des députés suivants: honorable G.-E. Rinfret (Outremont-St-Jean), 2; M. Louis Orville Breithaup (Waterloo-Nord), 2; M. Clovis-Thomas Richard (Gloucester), 21.

Dépôt de munitions et de matériel de guerre:

Achat d'un entrepôt de munitions et de matériel de guerre à Cobourg: ordre de la Chambre—M. Fraser, 360; dépôt de la réponse, 541.—Doc. parl. n° 159a.

Voy. aussi *Enquête*.

Députation:

Voy. *Représentation*.

Désinfection des vêtements:

Voy. *Marchandises emballées*.

Deslières, Joseph-Léon:

Avis de l'élection de M. Joseph-Léon Deslières, député du district électoral de Brome-Missisquoi, 441. M. Deslières prend son siège en Chambre, 492.

Destitution:

Voy. *Congédiement*.

Dettes:

Dettes des commissions scolaires prises à la charge ou garanties par les gouvernements de chacune des provinces: ordre de la Chambre—M. Pouliot—et dépôt immédiat de la réponse, 222.—Doc. parl. n° 120e.

Dettes contractées pour avances:

Présentation d'une liste des répartitions et mises au point des dettes contractés pour avances de graines de semence, etc., 10.—Doc. parl. n° 110.

Développement économique:

Voy. *Inde*.—*Pakistan*.

Devises:

Présentation d'un relevé des montants des devises étrangères dont le gouverneur en conseil a autorisé l'achat, 230.—Doc. parl. n° 49.

Voy. aussi *Avances*.

Dickey, M. John Horace:

Présentation de l'arrêté en conseil C.P. 899 nommant M. John Horace Dickey, M.P., adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, 7.—Doc. parl. n° 157a.

Digues:

Correspondance échangée entre le premier ministre, etc., relativement au versement d'une indemnité aux propriétaires de maisons pour les dommages causés à leurs biens ou pour les pertes subies par suite de la construction de digues: adresse—M. Knowles, 43; dépôt de la réponse, 184.—Doc. parl. n° 177.

Dion, M. Joseph-Alfred:

Avis de la démission de M. Joseph-Alfred Dion, député du district électoral de Roberval, 198.

Directeur général de l'Organisation des Nations Unies:

Présentation d'un exemplaire du rapport annuel du directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA), pour la période du 1^{er} juillet 1950 au 30 juin 1951, 47.—Doc. parl. n° 25 (*imprimé*).

Directeur général des élections:

Transmission de brefs au Directeur général des élections, 2.

Présentation du rapport du Directeur général des élections sur certaines élections partielles et certaines élections dans les Territoires du Nord-Ouest tenues au cours de l'année 1951 (en anglais et en français), 9.—Doc. parl. n° 3 (*imprimé*).

Transmission de certificats d'élection de députés, 699.

Présentation du rapport du Directeur général des élections en vertu de l'article 58 de la Loi de 1938 sur les élections fédérales, 9.—Doc. parl. n° 3a.

Loi modifiant la Loi électorale du Canada.—1^{ère} Elizabeth 11, chapitre 17 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 369; adoption, 385.—Bill n° 277: présentation—M. Bradley, et 1^{re} lecture, 385; 2^e lecture, comité plénier (avec amendement) et 3^e lecture, 389; adoption au Sénat, 431; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Directeurs de scrutin:

Voy. aussi *Tarifs*

Discours du trône:

Texte du discours du trône, 3.

Motion de M. St-Laurent tendant à la prise en considération du discours du trône et à lui donner priorité, 5.

Discours du trône, lu par le très hon. Thibaudeau Rinfret, à la prorogation de la session parlementaire, 702.

Districts électoraux:

Bill n° 144, Loi sur la constitution et les devoirs de la Commission de redistribution des districts électoraux—présentation—M. Power, et 1^{re} lecture, 170, appelé et laissé au Feuilleton, 232.

Divorce (Bills de):

ABDELHAY, VICTORIA ELIAS.—Bill n° 312 (J-10 du Sénat), 73, 80, 205, 215, 444, 453, 502, 589, 608, 693.

ADAMS, MARCELLE MARCHAND.—Bill n° 296 (Z-9 du Sénat), 83, 205, 410, 417, 425, 435, 449, 538.

ADAMSON, SAMUEL LONG.—Bill n° 154 (N-5 du Sénat), 73, 80, 111, 135, 173, 177, 188, 249, 276, 403.

ADLER, MARIE LÉOPOLDINE GABRIELLE ASSELIN.—Bill n° 123 (M-3 du Sénat), 57, 72, 167, 171, 187, 248, 276, 402.

ALLEYN, CAROL ALMINA PERRY.—Bill n° 157 (R-5 du Sénat), 90, 100, 174, 178, 188, 211, 250, 278, 403.

AMES, EDNA PEARL TAIT.—Bill n° 160 (U-5 du Sénat), 83, 92, 174, 178, 188, 211, 250, 278, 403.

Divorce—suite

- ANKER-JAKEROV, GREGORIJ SERGEIJ.—Bill n° 113 (Y-4 du Sénat), 78, 80, 85, 162, 171, 187, 248, 275, 403.
- ASHWORTH, FRANK.—Bill n° 378 (S-12 du Sénat), 355, 359, 387, 552, 559, 569, 591, 610, 694.
- AUDET, JEAN-MARC DUCKETT.—Bill n° 322 (T-10 du Sénat), 83, 233, 445, 454, 502, 590, 609, 693.
- BACHAND, MARIE ANNA BRASSARD.—Bill n° 83 (Y-2 du Sénat), 57, 72, 121, 138, 159, 247, 274, 402.
- BARKER, RALPH PATRICK.—Bill n° 292 (V-9 du Sénat), 204, 215, 410, 414, 425, 434, 448, 538.
- BARLOW, MARY DUNCAN.—Bill n° 138 (B-4 du Sénat), 71, 79, 167, 172, 188, 212, 217, 231, 251, 279, 403.
- BARRETT, RUSSELL JAMES.—Bill n° 248 (K-8 du Sénat), 84, 205, 362, 365, 389, 412, 433, 447, 538.
- BARROW, SILAS MAXWELL.—Bill n° 142 (F-4 du Sénat), 45, 116, 168, 172, 188, 211, 250, 277, 403.
- BARTUCCI, GIUSEPPA MANURI.—Bill n° 117 (C-5 du Sénat), 78, 85, 162, 171, 188, 212, 217, 231, 251, 279, 403.
- BATES, EILEEN MARGARET SMITH.—Bill n° 386 (A-13 du Sénat), 84, 387, 552, 559, 569, 592, 610, 694.
- BATTY, DOREEN ELIZABETH LAWTON.—Bill n° 342 (K-11 du Sénat), 83, 92, 513, 517, 553, 590, 609, 693.
- BENNETT, DAVID GILMORE.—Bill n° 251 (N-8 du Sénat), 84, 183, 363, 365, 389, 412, 433, 447, 538.
- BERCOVITCH, LEO.—Bill n° 303 (G-10 du Sénat), 84, 92, 410, 417, 425, 435, 449, 538, 591.
- BIBEAU, JOSEPH LIONEL.—Bill n° 110 (V-4 du Sénat), 78, 85, 162, 171, 188, 210, 250, 277, 403.
- BIRCHENOUGH, DORIS JANE HITCHISON.—Bill n° 96 (H-4 du Sénat), 78, 85, 161, 170, 188, 212, 217, 231, 251, 278, 403.
- BLACK, VIOLET MARY BAILEY.—Bill n° 188 (O-6 du Sénat), 83, 92, 263, 272, 357, 388, 411, 432, 446, 537.
- BLOOM, LIBBY LEVINE.—Bill n° 290 (T-9 du Sénat), 111, 233, 410, 416, 425, 434, 448, 538.
- BLUME, CORA MARGUERITE.—Bill n° 222 (S-7 du Sénat), 73, 80, 92, 329, 335, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- BOGOROCH, MARILYN APPLE.—Bill n° 171 (F-6 du Sénat), 83, 92, 174, 178, 188, 212, 251, 278, 404.
- BOODANOFF, HELEN SEMEGEN.—Bill n° 175 (I-6 du Sénat), 83, 92, 182, 186, 212, 251, 278, 404.
- BORZECKI, JANUSZ JULJAN.—Bill n° 368 (I-12 du Sénat), 203, 349, 551, 558, 569, 591, 610, 694.
- BOURBONNAIS, ALDÉA GENDREAU.—Bill n° 254 (Q-8 du Sénat), 175, 183, 363, 366, 589, 412, 433, 447, 538.
- BRADLEY, DOROTHY AGNÈS KEARNS.—Bill n° 256 (S-8 du Sénat), 84, 183, 363, 366, 389, 412, 433, 447, 538.
- BRASSARD, EDNA GUENARD.—Bill n° 48 (T-1 du Sénat), 45, 50, 109, 112, 159, 188, 210, 249, 276, 402.
- BRENTON, BELLA SYBIL FEINMAN.—Bill n° 219 (P-7 du Sénat), 83, 92, 329, 335, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- BROUILLARD, RÉGINA LANDRY.—Bill n° 355 (X-11 du Sénat), 203, 281, 536, 542, 553, 591, 609, 693.
- BRUNELLE, HERVÉ.—Bill n° 79 (U-2 du Sénat), 57, 73, 80, 86, 121, 138, 159, 247, 274, 402.

Divorce—suite

- BULKIEWICZ, LUDWIK.—Bill n° 186 (M-6 du Sénat), 84, 92, 263, 272, 257, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- BURMAN, REBEKAH ELLINOR CONKEY.—Bill n° 329 (B-11 du Sénat), 115, 215, 445, 454, 503, 590, 609, 693.
- BUTLER, FREDERICK CHARLES.—Bill n° 131 (U-3 du Sénat), 71, 73, 80, 86, 167, 172, 188, 248, 276, 403.
- CAMERON, JEAN LESLY MACFARLANE.—Bill n° 320 (R-10 du Sénat), 176, 205, 445, 453, 502, 590, 609, 693.
- CAMPBELL, CATHERINE VAUGHAN TROY.—Bill n° 16 (K du Sénat), 37, 46, 75, 81, 153, 246, 273, 401.
- CHAMPION, RUBY LYDIA DONNELLY.—Bill n° 388 (C-13 du Sénat), 205, 442, 552, 559, 569, 592, 611, 694.
- CHAMPS-RENAUD, HELENE PHILOMENA SCHEBKER.—Bill n° 111 (W-4 du Sénat), 78, 85, 162, 171, 187, 248, 275, 403.
- CHARLES, SENNA RUBIN.—Bill n° 84 (Z-2 du Sénat), 77, 85, 121, 138, 159, 247, 274, 402.
- CHARTRAND, MARIE DORA ADRIENNE MÉNARD.—Bill n° 106 (R-4 du Sénat), 78, 86, 161, 171, 188, 210, 250, 277, 403.
- CHERRY, HELEN MAUDE WALMESLEY.—Bill n° 49 (U-1 du Sénat), 45, 50, 109, 112, 159, 247, 274, 402.
- CHEVALIER, ALBERT.—Bill n° 300 (D-10 du Sénat), 84, 92, 410, 417, 425, 449, 502, 589, 608, 693.
- CHILTON, NORMA MAY ATTRIDGE.—Bill n° 282 (N-9 du Sénat), 84, 215, 398, 408, 425, 434, 448, 538.
- CHIPMAN, ISMENA ARCHANGE LABATT.—Bill n° 198 (W-6 du Sénat), 84, 92, 293, 323, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- CHOLOWICKI, ANNA LAPINSKA.—Bill n° 325 (X-10 du Sénat), 84, 92, 445, 454, 502, 590, 609, 693.
- CHURCH, BENJAMIN GORDON.—Bill n° 318 (P-10 du Sénat), 203, 215, 245, 253, 502, 590, 608, 693.
- CLARKE, FLORENCE EDITH HOLLAND.—Bill n° 65 (G-2 du Sénat), 49, 55, 121, 138, 159, 188, 212, 217, 231, 251, 278, 402.
- COHEN, ARLINE SILVERMAN.—Bill n° 95 (G-4 du Sénat), 78, 86, 161, 170, 187, 248, 275, 403.
- COHEN, PHILLYS JOAN CROSS, aussi connue sous le nom de Grosvenor.—Bill n° 22 (T du Sénat), 37, 48, 89, 101, 159, 179, 180, 247, 275, 401.
- COLE, EILEEN MAY WALKER.—Bill n° 377 (R-12 du Sénat), 204, 388, 552, 559, 569, 591, 610, 694.
- COLTON, MARGARET ELIZABETH STRANGE.—Bill n° 37 (I-1 du Sénat), 40, 50, 90, 102, 159, 188, 210, 249, 276, 401.
- COONEY, MYRTLE JESSIE MARIE GANGIN dit GILMORE COONEY.—Bill n° 14 (I du Sénat), 37, 75, 81, 125, 246, 273, 401.
- COPPING, CARMEN VERNA GARCIA.—Bill n° 235 (D-8 du Sénat), 111, 206, 340, 346, 357, 388, 412, 433, 447, 538.
- CORBETT, SYLVIA GRACE MARTIN.—Bill n° 119 (I-3 du Sénat), 57, 72, 167, 171, 188, 212, 217, 231, 251, 279, 402.
- CORCORAN, ANNIE SHAW YOUNG GOUDIE.—Bill n° 130 (T-3 du Sénat), 71, 79, 167, 172, 188, 211, 250, 277, 403.
- CÔTÉ, EUGÈNE.—Bill n° 323 (U-10 du Sénat), 115, 264, 445, 454, 502, 590, 609, 693.
- CRAWFORD, ROSE LAROCQUE.—Bill n° 199 (X-6 du Sénat), 84, 135, 293, 323, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- CROTEAU, GRETA MILDRED DUNCAN.—Bill n° 301 (E-10 du Sénat), 84, 206, 410, 417, 425, 435, 449, 538.

Divorce—suite

- CROVE, PETER NICOL.—Bill n° 55 (A-2 du Sénat), 45, 50, 109, 113, 159, 188, 210, 249, 276, 402.
- CROWLEY, RUTH VAN DER WALDE.—Bill n° 135 (Y-3 du Sénat), 71, 79, 167, 172, 188, 248, 276, 403.
- CUFFLING, JEAN ISOBAL TAYLOR.—Bill n° 316 (N-10 du Sénat), 175, 233, 445, 453, 502, 590, 608, 693.
- CUMAS, HELEN KOURI.—Bill n° 221 (R-7 du Sénat), 329, 355, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- DANKOFF, GERTRUDE MINTZ.—Bill n° 159 (T-5 du Sénat), 73, 80, 84, 92, 174, 178, 188, 211, 348, 404.
- DARRAH, REGINALD CLARE.—Bill n° 233 (B-8 du Sénat), 84, 92, 340, 346, 357, 388, 412, 433, 447, 538.
- DAUGAARD, SARAH SYBIL AARON.—Bill n° 120 (J-3 du Sénat), 77, 85, 167, 171, 188, 212, 217, 231, 251, 279, 402.
- DAWSON, NANCY JEAN TOLMIE.—Bill n° 46 (R-1 du Sénat), 45, 50, 108, 112, 159, 187, 247, 275, 402.
- DAY, JOHN WILLIAM.—Bill n° 295 (Y-9 du Sénat), 115, 183, 410, 417, 425, 434, 448, 538.
- DAY, RUTH EVELYN SEIWRIGHT.—Bill n° 87 (C-3 du Sénat), 57, 72, 122, 138, 159, 188, 249, 277, 402.
- DELORMIER, MABEL STACEY.—Bill n° 136 (Z-3 du Sénat), 73, 80, 90, 100, 167, 172, 188, 211, 250, 277, 403.
- DEMERS, JOSEPH JACQUES ERNEST.—Bill n° 124 (N-3 du Sénat), 77, 84, 85, 167, 171, 188, 212, 217, 251, 379, 402.
- DEMERS, JOSEPH-RAYMOND.—Bill n° 304 (H-10 du Sénat), 215, 410, 417, 425, 435, 449, 538.
- DESNOYERS, SARTE.—Bill n° 321 (S-10 du Sénat), 78, 86, 445, 453, 502, 590, 609, 693.
- DESPATIS, MARCEL.—Bill n° 273 (J-9 du Sénat), 84, 92, 377, 380, 413, 434, 448, 538.
- DIAMOND, HILDA IRENE GORDON.—Bill n° 148 (H-5 du Sénat), 78, 86, 173, 177, 188, 249, 276, 403.
- DI BIASIO, MAY CLARA TAYLOR.—Bill n° 339 (H-11 du Sénat), 203, 281, 513, 516, 553, 590, 609, 693.
- DICK, ALEXANDER MALCOLM.—Bill n° 41 (M-1 du Sénat), 40, 50, 90, 102, 159, 247, 274, 402.
- DION, FRANÇOISE BELLEHUMEUR.—Bill n° 230 (Y-7 du Sénat), 84, 183, 340, 346, 357, 372, 388, 412, 433, 447, 537.
- DOLAN, LUCY ELLIOTT, autrement connue sous le nom de Naughton.—Bill n° 81 (W-2 du Sénat), 58, 72, 121, 138, 159, 188, 210, 249, 277, 402.
- DRAPER, GEORGE LOUIS.—Bill n° 85 (A-3 du Sénat), 57, 73, 80, 86, 121, 138, 159, 188, 210, 249, 277, 402.
- EATON, JOSEPH EDGAR.—Bill n° 118 (D-5 du Sénat), 78, 86, 162, 171, 187, 248, 276, 403.
- EDGLEY, ERROL ALEXANDER.—Bill n° 383 (X-12 du Sénat), 204, 281, 552, 559, 569, 592, 610, 694.
- EPSTEIN, JOAN ALEXANDER JACOBS.—Bill n° 178 (I-6 du Sénat), 84, 92, 182, 186, 212, 251, 278, 404.
- FABRY, LOUIS JULES.—Bill n° 370 (K-12 du Sénat), 84, 388, 552, 559, 569, 591, 610, 694.
- FAIRON, VIOLETTE CHARTRAND.—Bill n° 341 (J-11 du Sénat), 71, 513, 516, 553, 590, 609, 693.
- FAGEN, EILEEN SHIRLEY GUTTMAN.—Bill n° 52 (X-1 du Sénat), 45, 50, 109, 113, 159, 187, 248, 275, 402.

Divorce—suite

- FAREBROTHER, ALDRED ERNEST.—Bill n° 78 (T-2 du Sénat), 49, 55, 121, 138, 159, 187, 248, 275, 402.
- FAUCHER, YVONNE YVETTE LALONDE.—Bill n° 156 (Q-5 du Sénat), 84, 92, 173, 177, 188, 249, 276, 403.
- FAUVEL, JOSEPH GÉRARD ABONDIUS.—Bill n° 228 (W-7 du Sénat), 84, 135, 340, 346, 357, 372, 388, 411, 433, 447, 537.
- FELDMAN, ESTHER MARON.—Bill n° 177 (K-6 du Sénat), 84, 182, 186, 212, 217, 231, 252, 279, 404.
- FELDSTEIN, SAM.—Bill n° 132 (V-3 du Sénat), 71, 79, 92, 167, 172, 188, 212, 217, 231, 251, 279, 403.
- FERRON, MADELEINE THERRIEN.—Bill n° 125 (O-3 du Sénat), 72, 80, 167, 171, 188, 211, 250, 277, 402.
- FIJALKOWKI, URSULA RANGE KNIEWEL.—Bill n° 218 (O-7 du Sénat), 84, 136, 329, 335, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- FLANNERY, ELEANOR MARY COURTNEY.—Bill n° 237 (F-8 du Sénat), 84, 136, 340, 346, 357, 388, 412, 433, 447, 538.
- FOGEL, MARY FINKELSTEIN.—Bill n° 112 (X-4 du Sénat), 78, 85, 162, 171, 188, 210, 250, 277, 403.
- FORD, JAMES ALEXANDER.—Bill n° 227 (V-7 du Sénat), 57, 72, 340, 346, 357, 372, 388, 411, 433, 447, 537.
- FOREST, MARIE MARGUERITE GERMAINE AUBERT.—Bill n° 297 (A-10 du Sénat), 205, 215, 410, 417, 425, 435, 448, 538.
- FORDHAM, MARGARET LOIS LONG.—Bill n° 97 (I-4 du Sénat), 78, 86, 161, 170, 187, 248, 275, 403.
- FOULIS, PAULINE AUGUSTA McCASKILL.—Bill n° 42 (N-1 du Sénat), 45, 108, 112, 159, 188, 210, 249, 276, 402.
- FRAWLEY, KENNETH OLIVER.—Bill n° 157 (R-5 du Sénat), 73, 80, 115, 136, 174, 177, 188, 211, 250, 278, 403.
- FYLES, FRED JENNE.—Bill n° 56 (B-2 du Sénat), 45, 50, 109, 113, 159, 188, 210, 249, 276, 402.
- GAGNÉ, CYNTHIA DAPHNE ROBERTS.—Bill n° 231 (Z-7 du Sénat), 84, 92, 340, 346, 357, 388, 412, 433, 447, 537.
- GAINSBURY, JUDITH SOREL RIVEN.—Bill n° 269 (F-9 du Sénat), 91, 100, 377, 380, 413, 424, 434, 448, 538.
- GILMOUR, DENISE GÉLINAS.—Bill n° 140 (D-4 du Sénat), 71, 73, 80, 86, 168, 172, 188, 249, 276, 403.
- GATES, BERNICE POMP, autrement connue sous le nom de BERNICE FRANK GATES.—Bill n° 18 (M du Sénat), 37, 46, 76, 81, 154, 246, 274, 401.
- GAVIGNAN, JOHN.—Bill n° 23 (U du Sénat), 37, 46, 89, 101, 159, 180, 247, 275, 401.
- GHILCIG, CLAIRE GREENBERG.—Bill n° 99 (K-4 du Sénat), 78, 86, 161, 170, 188, 210, 250, 277, 403.
- GLASSCO, MARGARET GLADYS REDMAN.—Bill n° 258 (U-8 du Sénat), 85, 206, 363, 366, 389, 412, 433, 447, 538.
- GLOCK, MADELEINE KOSTICK.—Bill n° 293 (W-9 du Sénat), 115, 136; 410, 417, 425, 434, 448, 538.
- GOODFELLOW, ANN MARTHA FREGLOWN.—Bill n° 363 (G-12 du Sénat), 204, 233, 569, 590, 610, 693.
- GORDON, MARION HAWES.—Bill n° 375 (P-12 du Sénat), 205, 388, 552, 559, 569, 591, 610, 694.
- GORDONSMITH, LOUISA CRAWFORD.—Bill n° 57 (G-2 du Sénat), 49, 55, 109, 113, 159, 247, 274, 402.
- GORRELL, DOROTHY GERTRUDE FRENCH.—Bill n° 29 (A-1 du Sénat), 37, 46, 90, 101, 159, 181, 247, 275, 401.

Divorce—suite

- GOULD, TOM BERNARD CLAYTON.—Bill n° 262 (A-9 du Sénat), 97, 136, 377, 380, 412, 434, 448, 538.
- GOULET, RHODA HAYES.—Bill n° 58 (D-2 du Sénat), 49, 55, 109, 113, 159, 187, 248, 275, 402.
- GOUR, OLIVE WINNIFRED THISTLE.—Bill n° 152 (L-5 du Sénat), 90, 100, 173, 177, 188, 211, 250, 278, 403.
- GOURDIE, EDNA EDITH LILY CARON.—Bill n° 389 (D-13 du Sénat), 204, 442, 552, 559, 569, 592, 611, 694.
- GOWANS, ALLAN.—Bill n° 333 (C-11 du Sénat), 111, 333, 445, 454, 503, 590, 609, 693.
- GRAHAM, MARY MARGARET.—Bill n° 17 (L du Sénat), 37, 46, 75, 81, 153, 154, 246, 273, 401.
- GREENFIELD, EVA LUBIN.—Bill n° 101 (M-4 du Sénat), 73, 79, 80, 161, 171, 188, 210, 250, 277, 403.
- GROSSMAN, HILDA AVRITH.—Bill n° 43 (O-1 du Sénat), 45, 50, 108, 112, 159, 188, 210, 249, 276, 402.
- GROTSKY, SARAH GROSSMAN.—Bill n° 44 (P-1 du Sénat), 45, 50, 108, 112, 159, 188, 210, 249, 276, 402.
- GUIMONT, AGNÈS BERTHA BAUGH.—Bill n° 270 (G-9 du Sénat), 97, 105, 377, 380, 413, 434, 448, 538.
- GUMBLEY, GEORGE EDWARD.—Bill n° 89 (E-3 du Sénat), 57, 72, 122, 138, 159, 188, 210, 249, 277, 402.
- HAINSWORTH, KATHLEEN ANNE BENTLEY.—Bill n° 371 (L-12 du Sénat), 97, 206, 552, 559, 569, 591, 610, 694.
- HANDS, DOROTHY AILSIE JEAN COGLIN.—Bill n° 11 (G du Sénat), 37, 73, 75, 80, 86, 123, 124, 125, 246, 273, 401.
- HARRIS, JEAN BETTON.—Bill n° 187 (N-6 du Sénat), 98, 105, 263, 272, 357, 388, 411, 432, 446, 537.
- HARVEY, JELLIE LOUISE JOSLYN SMITH.—Bill n° 259 (V-8 du Sénat), 98, 136, 363, 366, 389, 412, 433, 447, 538.
- HAWKINS, JEAN FREW.—Bill n° 80 (V-2 du Sénat), 57, 72, 121, 138, 159, 188, 210, 249, 277, 402.
- HAWKINS, KATHLEEN MARJORIE HASTINGS.—Bill n° 33 (E-1 du Sénat), 40, 50, 90, 101, 158, 246, 274, 401.
- HEAVEN, LORRAINE SOUILLET.—Bill n° 349 (R-11 du Sénat), 175, 233, 536, 542, 553, 590, 609, 693.
- HEKE, LOUISA RYAN.—Bill n° 345 (N-11 du Sénat), 98, 206, 513, 517, 553, 590, 609, 693.
- HELLMAN, JOHN.—Bill n° 13 (H du Sénat), 37, 46, 75, 80, 125, 246, 273, 401.
- HAMBLING, CYRIL FREDERICK.—Bill n° 139 (G-4 du Sénat), 71, 79, 167, 172, 188, 249, 276, 403.
- HENDERSON, MARY RITA ESTELLA BRENNAN.—Bill n° 60 (F-2 du Sénat), 46, 51, 109, 113, 159, 247, 274, 402.
- HERDT, CATHERINE ANNA REGAN.—Bill n° 382 (W-12 du Sénat), 98, 216, 552, 559, 569, 592, 610, 694.
- HERSHBAIN, FRANCIS BAILEY, autrement connue sous le nom de FRANCIS BAILEY BERMAN.—Bill n° 25 (W du Sénat), 37, 46, 89, 101, 159, 180, 181, 247, 275, 401.
- HOFFMAN, PEARL ABRAMOVITCH.—Bill n° 314 (L-10 du Sénat), 98, 445, 453, 502, 590, 608, 693.
- HOLLOWAY, PHILLIS KAPLAN.—Bill n° 82 (X-2 du Sénat), 57, 72, 121, 138, 159, 188, 212, 217, 231, 251, 278, 402.

Divorce—suite

- HUTCHINS HELENE MARY REUSING.—Bill n° 360 (C-12 du Sénat), 204, 281, 536, 542, 553, 591, 610, 693.
- HYNDMAN, ALEXANDER WILLIAM.—Bill n° 326 (Y-10 du Sénat), 203, 281, 445, 454, 502, 590, 609, 693.
- IELAMO, COSMO.—Bill n° 26 (X du Sénat), 38, 73, 80, 86, 90, 101, 158, 246, 274, 401.
- JACKSON, JEAN ELIZABETH WOOD.—Bill n° 344 (M-11 du Sénat), 175, 281, 513, 517, 553, 590, 609, 693.
- JAMES, LAWRENCE EDWARD.—Bill n° 359 (B-12 du Sénat), 205, 334, 536, 542, 553, 591, 610, 693.
- KANNON, SADIE ISAAC.—Bill n° 155 (P-5 du Sénat), 91, 100, 173, 177, 188, 249, 276, 403.
- KAY, DOROTHY LILIAN ROBINSON.—Bill n° 163 (X-5 du Sénat), 91, 100, 174, 178, 188, 211, 250, 278, 404.
- KELLY, LOIS LAFFOLEY.—Bill n° 373 (N-12 du Sénat), 204, 349, 552, 559, 569, 591, 610, 694.
- KELLY, MARY ANN MUNRO.—Bill n° 176 (J-6 du Sénat), 73, 80, 91, 100, 182, 186, 212, 251, 278, 404.
- KENDALL, LEO.—Bill n° 263 (Z-8 du Sénat), 98, 183, 377, 380, 413, 424, 434, 448, 538.
- KIRBY, ARNOLD ERNEST.—Bill n° 129 (S-3 du Sénat), 57, 72, 167, 172, 188, 211, 250, 277, 403.
- KLAIMAN, JENNIE HARRIS.—Bill n° 28 (Z du Sénat), 38, 46, 90, 101, 158, 246, 274, 401.
- KOFSKY, LILY SPERLING.—Bill n° 315 (M-10 du Sénat), 175, 233, 445, 453, 502, 590, 608, 693.
- KOVACS, JOSEPH.—Bill n° 362 (E-12 du Sénat), 205, 281, 536, 543, 554, 591, 610, 693.
- KOZAKIEWICZ, EMILIA BIGELIS.—Bill n° 108 (T-4 du Sénat), 162, 171, 188, 212, 217, 231, 251, 279, 403.
- KRULL, HYMAN.—Bill n° 36 (H-1 du Sénat), 40, 51, 90, 102, 158, 246, 274, 401.
- LALONDE, LUCIE PRÉVOST.—Bill n° 384 (I-12 du Sénat), 205, 334, 552, 559, 569, 592, 610, 694.
- LAMBE, KENNETH ASHBY.—Bill n° 121 (K-3 du Sénat), 58, 72, 167, 171, 187, 248, 276, 402.
- LANDSBERG, AGATE NEUBAUER.—Bill n° 281 (M-9 du Sénat), 98, 233, 398, 408, 424, 434, 448, 538.
- LANGLOIS, LAURENT.—Bill n° 167 (B-6 du Sénat), 73, 80, 91, 100, 174, 178, 188, 211, 251, 278, 404.
- LAW, MARJORIE WESTON FROST.—Bill n° 234 (C-8 du Sénat), 77, 136, 340, 346, 357, 388, 412, 433, 447, 538.
- LEDGER, CHARLES WILLIAM.—Bill n° 317 (O-10 du Sénat), 115, 264, 445, 453, 502, 590, 608, 693.
- LEDUC, JOSEPH CHARLES GÉRARD JEAN.—Bill n° 165 (Z-5 du Sénat), 91, 100, 174, 178, 188, 211, 251, 278, 404.
- LESAGE, ROLAND.—Bill n° 302 (F-10 du Sénat), 204, 216, 410, 417, 425, 449, 502, 589, 608, 693.
- LESSARD, ROGER.—Bill n° 75 (Q-2 du Sénat), 77, 85, 121, 138, 159, 247, 274, 402.
- LIGHTFOOT, VERA KATHLEEN MARTIN.—Bill n° 220 (Q-7 du Sénat), 98, 105, 329, 335, 357, 372, 388, 413, 425, 449, 502, 589, 608, 693.
- LIPTON, CHARLES LEWIS.—Bill n° 361 (D-12 du Sénat), 203, 349, 536, 543, 554, 591, 610, 693.

Divorce—suite

- LOVEGROVE, GRACE CATHERINE PICHÉ.—Bill n° 39 (K-1 du Sénat), 40, 90, 102, 158, 246, 274, 401.
- LOWE, MARY ELIZABETH CATE.—Bill n° 253 (P-8 du Sénat), 111, 116, 363, 366, 389, 412, 433, 447, 538.
- LYNN, IRÈNE BRITTON.—Bill n° 38 (S-1 du Sénat), 40, 51, 90, 102, 188, 210, 249, 276, 401.
- MACDONALD, LAURA JULIETTE AUBERT.—Bill n° 319 (Q-10 du Sénat), 176, 206, 445, 453, 502, 590, 609, 693.
- MACDONALD, PHYLLIS MURIEL SKELCHER.—Bill n° 76 (R-2 du Sénat), 49, 55, 121, 138, 159, 188, 212, 217, 231, 251, 278, 402.
- MACHABÉE, ALFRED.—Bill n° 169 (D-6 du Sénat), 49, 73, 80, 86, 174, 178, 188, 212, 251, 278, 404.
- MALAKIE; SELIM JEAN, autrement connu sous le nom de SOLOMON MALACKET.—Bill n° 387 (B-13 du Sénat), 176, 183, 552, 559, 569, 592, 610, 694.
- MALO, JEAN-PAUL.—Bill n° 356 (X-11 du Sénat), 98, 206, 536, 542, 553, 591, 609, 693.
- MANHIRE, EMILY AMELIA AHEARN.—Bill n° 201 (Z-6 du Sénat), 98, 105, 293, 323, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- MARKEY, THOMAS RICHARD.—Bill n° 133 (N-3 du Sénat), 71, 73, 80, 86, 167, 172, 188, 248, 276, 403.
- MARLOW, FREDERICK ERNEST.—Bill n° 73 (O-2 du Sénat), 49, 73, 80, 86, 121, 138, 159, 188, 210, 249, 277, 402.
- MARTEL, LAETITIA DAIGNEAULT.—Bill n° 226 (U-7 du Sénat), 98, 105, 340, 346, 357, 372, 388, 411, 433, 447, 537.
- MARTIN, MARCELLE ALICE BÉLIVEAU.—Bill n° 272 (I-9 du Sénat), 98, 184, 377, 380, 413, 434, 448, 538.
- MAZUR, JEAN JANEK.—Bill n° 116 (B-5 du Sénat), 78, 85, 162, 171, 188, 211, 250, 277, 403.
- MESSIER, SERGIUS.—Bill n° 153 (M-5 du Sénat), 91, 100, 173, 177, 188, 249, 276, 403.
- MEYER, JEANNE ANTOINETTE SOPHIE HELENA KESSLEY.—Bill n° 211, (H-7 du Sénat), 73, 80, 98, 105, 328, 335, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- MICHAUD, JEAN-BAPTISTE ARMAND.—Bill n° 324 (W-10 du Sénat), 115, 206, 445, 454, 502.
- MIDGLEY, EDITH OLIVE CATHERINE CAMP.—Bill n° 162 (W-5 du Sénat), 73, 80, 91, 100, 174, 178, 188, 249, 276, 404.
- MILLS, REGINA JOAN LEE.—Bill n° 340 (I-11 du Sénat), 204, 281, 513, 516, 553, 590, 609, 693.
- MINYASKA, PRESCILLA THERESA MARIE LAURIN.—Bill n° 105 (Q-4 du Sénat), 79, 86, 161, 171, 188, 212, 217, 231, 251, 279, 403.
- MITMAKER, SHEILA RUTH COPPELMAN, autrement connue sous le nom de MINTZ.—Bill n° 103 (O-4 du Sénat), 73, 80, 98, 106, 161, 171, 187, 248, 275, 403.
- MOLE, VIVIAN CLEMENT.—Bill n° 71 (M-2 du Sénat), 49, 55, 121, 138, 159, 188, 210, 249, 277, 402.
- MOLSON, GOLDIE NATOVITCH.—Bill n° 380 (V-12 du Sénat), 98, 552, 559, 569, 591, 610, 694.
- MONTGOMERY, ADA VERA HIGGINS.—Bill n° 104 (P-4 du Sénat), 79, 86, 161, 171, 188, 212, 217, 231, 251, 278, 403.
- MONTPETIT, OMER.—Bill n° 190 (Q-6 du Sénat), 73, 80, 91, 100, 263, 272, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- MORRIS, ERITA ETHEL ELLIOTT.—Bill n° 21 (S du Sénat), 38, 46, 89, 101, 159, 179, 247, 275, 401.

Divorce—suite

- MOTT, ELEANOR LUBA HIRSCHFELD.—Bill n° 351 (T-11 du Sénat), 204, 334, 536, 542, 553, 591, 609, 693.
- MUIRHEAD, IRENE MARY.—Bill n° 215 (L-7 du Sénat), 98, 106, 329, 335, 357, 372, 388, 413, 425, 449, 502, 589, 608, 693.
- MUSKETT, ALICE SABRIA O'CONNOR.—Bill n° 249 (L-8 du Sénat), 98, 106, 362, 365, 389, 412, 433, 447, 538.
- MUSSEAU, BRIDGET CHIASSON.—Bill n° 107 (S-4 du Sénat), 79, 86, 162, 171, 188, 210, 250, 277, 403.
- MCCALL, MARGARET GALBRAITH HARDIE.—Bill n° 379 (T-12 du Sénat), 175, 334, 552, 559, 569, 591, 610, 694.
- MCDONOUGH, JOHN LAURENCE.—Bill n° 267 (D-9 du Sénat), 98, 136, 377, 380, 413, 434, 448, 538.
- MCGONNIGAL, OLGA PRETULA.—Bill n° 66 (H-2 du Sénat), 49, 55, 121, 138, 159, 188, 210, 249, 277, 402.
- MCGOWN, NORMA MELDRUM DRYSDALE.—Bill n° 343 (L-11 du Sénat), 204, 233, 513, 517, 553, 590, 609, 693.
- McKAY, MABEL ELIZABETH JONES.—Bill n° 150 (J-5 du Sénat), 91, 100, 173, 177, 188, 211, 250, 278, 403.
- McMANUS, LILIAN ETHLYN GROUSE.—Bill n° 122 (L-3 du Sénat), 71, 79, 167, 171, 187, 248, 276, 402.
- NADEAU, MALFICE CICCONE.—Bill n° 59 (E-2 du Sénat), 49, 55, 109, 113, 159, 187, 248, 275, 402.
- NEALE, DOROTHY MINNIE HOGBIN.—Bill n° 11 (F du Sénat), 38, 46, 75, 122, 123, 246, 273, 401.
- NELSON, MARGUERITE MAY WINN.—Bill n° 214 (K-7 du Sénat), 98, 106, 329, 335, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- NICHOLSON, MURDOCK GRAHAM, connu sous le nom de Graham Nicholson.—Bill n° 204 (C-7 du Sénat), 98, 106, 293, 323, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- NOUSEUX, JULIA EMMA PEARL SAGER.—Bill n° 250 (M-8 du Sénat), 73, 80, 91, 100, 362, 365, 389, 412, 433, 447, 538.
- NORELL, BETTY LAURINE CONNER.—Bill n° 298 (B-10 du Sénat), 204, 216, 410, 417, 425, 435, 449, 538.
- O'BRIEN, LILIAN MAY HOLLOWAY.—Bill n° 32 (D-1 du Sénat), 40, 73, 80, 86, 90, 101, 159, 186, 186, 186, 186, objection de Monsieur St-Laurent, 186, Monsieur l'Orateur décide le projet de l'amendement irrécevable, 186, 186, 247, 275, 401.
- O'CONNOR, JOSEPH TIMOTHY.—Bill n° 311 (I-10 du Sénat), 99, 349, 444, 453, 502, 589, 608, 693.
- OPZOOMER, JEAN MARIE WEEKS.—Bill n° 34 (F-1 du Sénat), 40, 51, 90, 101, 187, 188, 247, 275, 401.
- PAAR, ELSIE ALEXANDRIA THOMPSON.—Bill n° 24 (V du Sénat), 38, 46, 89, 101, 158, 246, 274, 401.
- PANTEL, MOLLIE BALACAN.—Bill n° 88 (D-3 du Sénat), 91, 100, 122, 138, 159, 187, 248, 275, 402.
- PARISELLA, OLGA KATCHAN.—Bill n° 72 (N-2 du Sénat), 50, 56, 121, 138, 159, 247, 274, 402.
- PAQUETTE, THÉRÈSE MICHEL.—Bill n° 69 (K-2 du Sénat), 49, 92, 121, 138, 187, 248, 275, 402.
- PARK, AUDREY JESSIE ELIZABETH KINNEAR.—Bill n° 77 (S-2 du Sénat), 50, 56, 121, 138, 159, 188, 210, 249, 277, 402.
- PARSONS, EDITH BESSIE FRANKS.—Bill n° 284 (P-9 du Sénat), 204, 216, 298, 408, 425, 434, 448, 538.

Divorce—suite

- PASNICK, HAZEL RAWLINGS.—Bill n° 127 (Q-3 du Sénat), 72, 79, 167, 172, 188, 211, 250, 277, 402.
- PATERNAUDE, RICHARD.—Bill n° 229 (X-7 du Sénat), 99, 106, 340, 346, 357, 372, 388, 412, 433, 447, 537.
- PATRICK, FRANÇOISE MARGUERITE BEAUDIN.—Bill n° 299 (C-10 du Sénat), 99, 106, 410, 417, 425, 435, 449, 538.
- PATTERSON, DOROTHY MAY TUCKER.—Bill n° 323 (A-8 du Sénat), 99, 106, 340, 346, 357, 388, 412, 433, 447, 538.
- PAUNOVIC, MISHA.—Bill n° 47 (S-1 du Sénat), 46, 51, 108, 112, 159, 247, 274, 402.
- PAYNE, LILIAN DEUTSH.—Bill n° 203 (B-7 du Sénat), 91, 100, 174, 178, 188, 293, 323, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- PAYNE, WILLIAM.—Bill n° 161 (V-5 du Sénat), 99, 106, 211, 250, 278, 503.
- PELLTARI, ANNIE TERESA NASH.—Bill n° 285 (Q-9 du Sénat), 99, 234, 398, 409, 425, 434, 448, 538.
- PERKINS, FREDERICK JAMES.—Bill n° 74 (P-2 du Sénat), 50, 56, 121, 138, 159, 247, 274, 402.
- PERRY, WINNIFRED SHIRLEY NICE.—Bill n° 217 (N-7 du Sénat), 50, 56, 329, 335, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- PETRICK, NATHALIA OLGA MARIANNE PERVOUCHINE.—Bill n° 145 (E-5 du Sénat), 78, 85, 173, 177, 188, 211, 250, 277, 403.
- PILON, ROGER.—Bill n° 216 (M-7 du Sénat), 99, 106, 329, 335, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- POULLOS, HELEN MURTLÉ WOODS.—Bill n° 53 (Y-1 du Sénat), 50, 56, 108, 113, 159, 188, 210, 249, 276, 402.
- PRICE, AMY STIRLING.—Bill n° 353 (V-11 du Sénat), 176, 264, 536, 542, 591, 609, 693.
- RAE, ROWENA ANN CHRISTENA TURNER.—Bill n° 173 (G-6 du Sénat), 91, 100, 182, 186, 212, 217, 231, 251, 279, 404.
- RAGOZA, RUTH FREEFELD.—Bill n° 137 (A-4 du Sénat), 72, 80, 167, 172, 188, 249, 276, 403.
- RAWLEY, JOAN MARY HOERNER.—Bill n° 27 (Y du Sénat), 38, 46, 90, 101, 158, 246, 274, 041.
- RAWSON, CHARLOTTE ELIZABETH JOHNSTON.—Bill n° 350 (S-11 du Sénat), 116, 234, 536, 542, 553, 590, 609, 693.
- REATH, MYRTLE MELOCHE.—Bill n° 385 (Z-12 du Sénat), 205, 350, 552, 559, 569, 610, 694.
- REDIKER, EMILY EILEEN WITHALL.—Bill n° 164, (Y-5 du Sénat), 91, 100, 174, 178, 188, 211, 251, 278, 404.
- REEVE, ROBERT ARTHUR.—Bill n° 357 (Z-11 du Sénat), 204, 281, 536, 542, 553, 591, 610, 693.
- REMILLARD, ISABEL WELCH.—Bill n° 51 (W-1 du Sénat), 46, 51, 109, 112, 159, 247, 274, 402.
- REPPER, ANDREA GENDRON.—Bill n° 283 (O-9 du Sénat), 116, 216, 398, 408, 425, 434, 448, 538.
- ROAST, NORMA VERONICA BESNER.—Bill n° 381 (V-12 du Sénat), 176, 350, 552, 559, 569, 592, 610, 694.
- ROBERTSON, ALMA DOROTHY LINES.—Bill n° 20 (R du Sénat), 38, 73, 80, 86, 89, 101, 159, 179, 179, 247, 275, 401.
- ROCHE, JEAN IRENE ROSS.—Bill n° 354, (W-11 du Sénat), 176, 184, 536, 542, 553, 591, 609, 693.
- ROITMAN, FLORENCE (FANNIE RUTH) SACKS.—Bill n° 238 (G-8 du Sénat), 99, 106, 340, 346, 357, 388, 412, 433, 447, 538.

Divorce—suite

- ROSENTEIN, YOCHEWET FRIEBERG.—Bill n° 149 (I-5 du Sénat), 78, 85, 173, 177, 188, 211, 250, 278, 403.
- ROSS, CECILE-EMILIE VIGER.—Bill n° 30 (B-1 du Sénat), 40, 51, 90, 101, 158, 246, 274, 401.
- ROSS, VERA JANE CARROLL.—Bill n° 134, (X-3 du Sénat), 77, 85, 167, 172, 188, 248, 276, 403.
- ROUET, OLIVE MYRTLE WESTON.—Bill n° 294 (X-9 du Sénat), 73, 216, 410, 417, 434, 448, 538.
- ROWE, SHIRLEY DOREEN KING.—Bill n° 10 (E du Sénat), 40, 73, 75, 80, 80, 86, 102, 188, 212, 212, 251, 278, 401.
- ROY, ANDRÉ.—Bill n° 67 (I-2 du Sénat), 50, 52, 121, 138, 159, 187, 248, 275, 402.
- ROUET, OLIVE MYRTLE WESTON.—Bill n° 294 (X-9 du Sénat), 204, 425, 410, 417.
- RUSSELL, MARGUERITE ANNE SWEETING.—Bill n° 352 (U-11 du Sénat), 99, 106, 536, 542, 553, 591, 609, 693.
- RUTHERFORD, LIBERTIA VIVINAR MCCLUSKY.—Bill n° 68 (J-2 du Sénat), 50, 73, 80, 86, 121, 138, 159, 187, 248, 275, 402.
- RUZICKA, GEORGINE JUN.—Bill n° 115 (A-5 du Sénat), 73, 78, 80, 85, 162, 171, 187, 248, 276, 403.
- SALHANY, ALICE COUREY.—Bill n° 70 (J-2 du Sénat), 50, 73, 80, 86, 121, 138, 159, 187, 248, 275.
- SCHILLER, EDNA GIBSON SMITH.—Bill n° 31 (C-1 du Sénat), 40, 51, 90, 101, 159, 182, 188, 212, 212, 251, 278, 401.
- SCHNEIDERMAN, DORA KATZ.—Bill n° 109 (U-4 du Sénat), 78, 85, 162, 171, 187, 248, 275, 403.
- SCHREIBER, MERYL ELMAN KLUGER.—Bill n° 367 (H-12 du Sénat), 176, 206, 551, 558, 569, 591, 610, 693.
- SCHWARTZ, JEAN WISEMAN.—Bill n° 268 (E-9 du Sénat), 91, 100, 377, 380, 412, 434, 448, 538.
- SENÉCAL, JOSEPH WILFRID ERNEST.—Bill n° 274 (K-9 du Sénat), 99, 106, 377, 380, 413, 434, 448, 538.
- SERGENT, CORINNE LAROCQUE.—Bill n° 189 (P-6 du Sénat), 99, 106, 263, 272, 357, 388, 411, 432, 446, 537.
- SHAPIRO, DOROTHY L. GRAUER.—Bill n° 90 (F-3 du Sénat), 58, 73, 80, 92, 122, 138, 159, 247, 274, 402.
- SILVER, CHARLES WILLIAM.—Bill n° 147 (G-5 du Sénat), 78, 85, 173, 177, 188, 211, 250, 278, 403.
- SLUTSKY, ROSE GODFREY.—Bill n° 100 (L-4 du Sénat), 79, 86, 161, 171, 187, 248, 275, 403.
- SMITH, GENEVIEVE FLORA AGATHE BROWN.—Bill n° 271 (H-9 du Sénat), 99, 136, 377, 380, 413, 434, 448, 538.
- SMITH, SARAH BERNSTEIN.—Bill n° 257 (T-8 du Sénat), 176, 264, 363, 366, 389, 412, 433, 447, 538.
- SMITH, STANLEY BAKER.—Bill n° 328 (A-11 du Sénat), 111, 116, 445, 454, 502, 590, 609, 693.
- SMITHERS, JOHN GORDON.—Bill n° 287 (S-9 du Sénat), 99, 234, 398, 409, 425, 434, 448, 538.
- SMITHSON, MARY MILDRED ANTOINETTE CASTONGUAY.—Bill n° 19 (N du Sénat), 40, 51, 76, 81, 154, 154, 178, 178, 247, 275, 401.
- SNELL, DOROTHY ESME GRAHAM.—Bill n° 151 (K-5 du Sénat), 73, 80, 91, 136, 173, 177, 188, 249, 276, 403.
- SPEYER, MAURICE.—Bill n° 348 (Q-11 du Sénat), 99, 136, 536, 542, 553, 590, 609, 693.

Divorce—suite

- STACHYSHYN, JOHN.—Bill n° 212 (I-7 du Sénat), 99, 206, 329, 335, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- STEGGLES, BRUCE EDWARD.—Bill n° 40, (L-1 du Sénat), 40, 51, 90, 102, 159, 247, 274, 401.
- STEHR, BERTHA NAUJOKS.—Bill n° 260 (W-8 du Sénat), 99, 184, 363, 366, 389, 412, 433, 447, 538.
- STEWART, VIVIAN MARY DICKSON.—Bill n° 327 (Z-10 du Sénat), 73, 80, 204, 216, 445, 454, 502, 590, 609, 693.
- STOPPS, ROSE DOROTHY WEATHERBEE.—Bill n° 45 (Q-1 du Sénat), 46, 57, 108, 112, 159, 247, 274, 402.
- TAIT, HILDA RICHARDSON.—Bill n° 15 (J du Sénat), 40, 51, 75, 81, 125, 159, 247, 274, 401.
- TAMMI, KARL GUNNAR.—Bill n° 54 (Z-1 du Sénat), 50, 56, 109, 113, 159, 247, 274, 402.
- TAYLOR, HILDA MIRIAM MAGEE.—Bill n° 166 (A-6 du Sénat), 73, 80, 116, 136, 174, 178, 188, 211, 251, 278.
- THAU, SHIRLEY ISRAEL.—Bill n° 291 (V-9 du Sénat), 111, 234, 410, 416, 425, 434, 448, 538.
- THOMAS, ETHEL MCCREADY.—Bill n° 372 (M-12 du Sénat), 492, 552, 558, 569, 591, 610, 694.
- THOMAS, MARGARET JOYCE BERRYMAN.—Bill n° 202 (A-7 du Sénat), 112, 116, 293, 323, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- TRENT, MARGARET EDITH GRACE BATT.—Bill n° 313 (K-10 du Sénat), 112, 264, 444, 502, 589, 608, 693.
- VALIQUETTE, MICHELLE MAJOR.—Bill n° 338 (G-11 du Sénat), 205, 216, 513, 516, 553, 590, 609, 693.
- VALLIS, JOYCE MARY BARTON.—Bill n° 358 (A-12 du Sénat), 204, 388, 536, 542, 553, 591, 610, 693.
- VARRIN, EVELYN HELEN COWELL.—Bill n° 374 (O-12 du Sénat), 205, 388, 552, 559, 569, 591, 610, 694.
- VELLEMAN, FLORENCE MARGARET PERSONAGE.—Bill n° 114 (Z-4 du Sénat), 73, 78, 80, 85, 162, 171, 187, 248, 275, 403.
- WALDBAUER, MARY CLEMENCE MORICE.—Bill n° 286 (R-9 du Sénat), 112, 116, 398, 409, 425, 434, 448, 538.
- WALDEN, PERLEY JOHN.—Bill n° 369 (J-12 du Sénat), 176, 264, 551, 558, 569, 591, 610, 694.
- WALKER, EILEEN ROBERTA LYNN.—Bill n° 98 (J-4 du Sénat), 79, 86, 161, 170, 188, 210, 250, 277, 403.
- WALKER, PETER ERNEST.—Bill n° 255 (R-8 du Sénat), 112, 116, 363, 366, 389, 412, 433, 447, 538.
- WARD, DOROTHY LUCILLE GIRARD.—Bill n° 168 (C-6 du Sénat), 91, 100, 174, 178, 188, 211, 251, 278, 404.
- WATSON, WILLIAM WALLACE.—Bill n° 247 (J-8 du Sénat), 73, 80, 112, 116, 362, 365, 389, 412, 433, 447, 538.
- WATTS, DORIS ABBOTT.—Bill n° 35 (G-1 du Sénat), 40, 51, 90, 101, 158, 246, 274, 401.
- WAUGH, GLADYS FISHER.—Bill n° 102 (N-4 du Sénat), 79, 86, 161, 171, 187, 248, 275, 403.
- WAX, LILY STALL.—Bill n° 146 (F-5 du Sénat), 78, 85, 173, 177, 188, 211, 250, 277, 403.
- WEISSENBERG, FANNY IANCOVICI.—Bill n° 170 (E-6 du Sénat), 91, 100, 174, 178, 188, 212, 251, 278, 404.
- WHITE, GORDON EUGENE.—Bill n° 141 (E-4 du Sénat), 77, 85, 168, 172, 188, 211, 250, 277, 403.

Divorce—fin

- WHITE, JOAN BORLAND.—Bill n° 266 (C-9 du Sénat), 72, 206, 377, 380, 412, 434, 448, 538.
- WILBUR, DOUGLAS PAUL.—Bill n° 128 (R-3 du Sénat), 72, 80, 167, 172, 188, 211, 250, 277, 403.
- WILLIAMS, GLADYS LUCILL JANE ANNAL.—Bill n° 200 (Y-6 du Sénat), 112, 116, 293, 323, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- WILLIAMS, THEODORA DUNSKA.—Bill n° 213 (J-7 du Sénat), 112, 116, 329, 335, 357, 372, 388, 411, 432, 446, 537.
- WISEBERG, HELENE LAURA SOLOMON.—Bill n° 265 (B-9 du Sénat), 112, 184, 377, 380, 412, 434, 448, 538.
- WOODALL, KATHLEEN FURK.—Bill n° 252 (O-8 du Sénat), 112, 116, 363, 365, 389, 413, 424, 425, 434, 448, 538.
- WORTHINGTON, CATHERINE VICTORIA HOWIE BURNETT.—Bill n° 126 (P-3 du Sénat), 72, 80, 167, 171, 188, 211, 250, 277, 402.
- WORRELL, MARGARET ANN GREENAWAY.—Bill n° 50 (V-1 du Sénat), 45, 51, 109, 112, 159, 247, 274, 402.
- WORONTSCHAK, MARGIT ALOISA PAYER.—Bill n° 261 (X-8 du Sénat), 112, 184, 363, 366, 389, 412, 434, 448, 538.
- WOZNIAK, JOZEFA MAJCHER.—Bill n° 174 (H-6 du Sénat), 91, 101, 182, 186, 212, 216, 252, 279, 404.
- WRIGHT, JOHN HAROLD ROGER.—Bill n° 280 (L-29 du Sénat), 116, 216, 398, 408, 424, 434, 448, 538.
- YOUNG, EDNA PUTH DOWSETT.—Bill n° 236 (E-8 du Sénat), 112, 206, 340, 346, 357, 388, 412, 433, 447, 538.
- YOUNG, WILLIAM.—Bill n° 86 (B-3 du Sénat), 57, 72, 121, 138, 159, 188, 212, 217, 231, 251, 278, 402.
- YUILL, WINIFRED ISOBEL BASSETT.—Bill n° 376 (Q-12 du Sénat), 176, 442, 552, 559, 569, 591, 610, 694.

Divorce, Pétitions en obtention de bills de:

- Archibald, Alberta Lomas McLeod, 73, 80.
- Baird, Cecilia Rachel, 73, 80, 83, 92.
- Ball, Alena Estella Welch, 203.
- Barter, Frances Maud, 83, 92.
- Beauregard, Léon Honoré, 205, 442.
- Béchar, Marie Emélie Marguerite, 205.
- Beberidge, Lilian Isabel Lulham, 176, 183.
- Brebeau, Mary Viola (Violet) Faillon, 73, 80.
- Catto, Charles Lanny, 84.
- Chaput, Georges, 204, 333.
- Chayer, Napoléon Jean Paul, 175, 492.
- Clarke, Mary Katherine Randell, 205.
- Cohen, Norma Bernstein, 203, 264.
- Colson, Doreen Mae Walmough dit Watmough Colson, 204, 388.
- Cross, Dezso Ferenc, 204.
- Crothers, Margaret Elizabeth Thelma Webb, 84, 233.
- Dadson, Helen Isabell Hammond, 205, 492.
- Denis, Roger, 73, 80.
- Dunn, O'Neil, 84.
- Gakerov, Gregory Sergij Anker, 73.
- Geary, Virginia Patricia Gariépy, 73, 80, 205, 215.
- Gélinas, Raymond, 71, 79.
- Gilbert, Hilda Mary Burns, 85, 92.
- Gouin, Lucien Oneil, 90, 100.

Divorce, Pétitions en obtention de bills de—*fin*

- Gunston, Dorothy Katherine Beattie, 90, 100.
 Hylands, William Alexander, 91, 100.
 Juliani, Adolph, 98, 105.
 Kazakienvicz, John, 78, 85.
 Kerr, Muriel Luella Sproston, 98, 105.
 Koomas, Helen Wouri, 98, 105.
 Knvavnick, Lily Isenberg, 203, 349.
 Kurtzman, Minnie Martz, 176, 349.
 Lacoste, Victor, 175, 334.
 Leblanc, Claudia-Marie Boudreau, 98.
 Lebrasseur, Carmen Archambault, 204.
 Loiselle, Roger, 176, 349.
 Martineau, Jean-Etienne, 98.
 Meerte, Armand, 176, 349.
 Muchan, Queenie Isabel Brambell, 175, 184.
 Murray, Frances Betty Bennett, 73, 80, 204, 216.
 McCullough, Gabrielle Bertrand, 98, 106.
 McKinney, Gordon Hamilton, 98.
 Nagy, Irene Toth, 204, 442.
 Olejnik, Paul Panel, 175.
 Perras, Alban, 99.
 Pfeffer, Olive Margaret Searle, 205.
 Proietti, Antonio, 205, 349.
 Racine, Marie Laure Jacqueline Patenaude, 73, 80.
 Rapkin, Lebovitz, 73, 80, 99, 106.
 Redpath, Margaret C. Heal, 204, 216.
 Roach, Barbara Bennett, 204.
 Shapiro, Anne O'Connor, 111.
 Smith, Harry Murning, 73, 80.
 Solomon, Jennie Miller, 99, 184.
 Speyer, Grace Lilian Wallace, 204, 334.
 Szpak, Invan, 99, 106.
 Townsend, Elizabeth Orton, 204.
 Vallière, Delphis, 91, 100.
 Walsh, Eileen Mercedes Hudson, 204.
 Werkzeig, Minnie Mike, autrement connue sous le nom de Werk, 112, 116.
 Woodhouse, Denise Marie Hélène Laporte, 112, 116.

Documents budgétaires:

Présentation de documents budgétaires pour 1952-1953, 184.—Doc. parl.
 n° 36 (*imprimé*).

Documents diplomatiques:

Présentation d'une liste de documents diplomatiques, 17-18, 67, 260.

Douanes:

Copie de documents relatifs à la réparation d'un mur à l'édifice des
 douanes à Halifax: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 283.

Douglas Aircraft Company:

Contrats conclus entre le Gouvernement et la *Douglas Aircraft Company*
 visant l'utilisation des brevets relatifs aux avions Douglas: ordre de la
 Chambre—M. Coldwell, et dépôt immédiat de la réponse, 75.—Doc.
 parl. n° 174.

Droits de douanes:

Voy. *Textiles*.

Droits de port:

Présentation d'un état sommaire des droits de port pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 558.—Doc. parl. n° 140.

Droits miniers et pétroliers:

Droits miniers et pétroliers du Gouvernement sur les terrains occupés par les fermes expérimentales fédérales à Indian-Head et à Swift-Current: ordre de la Chambre—M. Wright, 628; dépôt de la réponse, 700.—Doc. parl. n° 210.

Droits successoraux:

Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux.—1 Elizabeth II, chapitre 24 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: adoption en comité de voies et moyens, 320.—Bill n° 208: présentation—M. Abbott, et 1^{re} lecture, 321; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 386; adoption au Sénat, 497; adoption des amendements apportés par le Sénat, 50; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Drouin, M. Armand:

Paiements effectués à M. Armand Drouin, avocat, de Lac-Mégantic; ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 533; dépôt de la réponse, 615.—Doc. parl. n° 178d.

E**Eaux limitrophes:**

Loi modifiant la Loi du Traité des eaux limitrophes internationales.—1 Elizabeth II, chapitre 43 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 443; comité plénier, 482; adoption, 483.—Bill n° 333: présentation—M. Pearson, et 1^{re} lecture, 483, 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 513; adoption du Sénat, 595; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Édifices publics:

Somme globale dépensée par le gouvernement fédéral pour de nouveaux édifices publics dans Ontario et Québec: ordre de la Chambre—M. Catherwood, 366; dépôt de la réponse, 423.—Doc. parl. n° 99c.

Eldorado Mining and Refining:

Présentation d'un exemplaire du rapport annuel de l'*Eldorado Mining and Refining* (1944) *Limited*, pour l'année terminée le 31 décembre 1951 (en anglais et en français), 558.—Doc. parl. n° 21 (*imprimé*).

Electric Boat Company:

Copie de l'Annexe "A" à la lettre adressée par le ministre du Commerce à l'*Electric Boat Company*: ordre de la Chambre—M. Coldwell, et dépôt immédiat de la réponse, 74.—Doc. parl. n° 173.

Accords conclus entre la Couronne et l'*Electric Boat Company* relatifs à l'exercice de la faculté d'achat de l'usine de Cartierville et de son outillage: ordre de la Chambre—M. Coldwell, et dépôt immédiat de la réponse, 74.—Doc. parl. n° 173a.

Élevateurs terminus:

Voy. *Blé*.

Éleveurs de porcs:

Voy. *Porcs*.

Elizabeth, Sa Majesté la reine mère:

Voy. *Message de condoléance à Sa Majesté la reine mère Elizabeth*.

Emploi:

Voy. *Convention de l'Organisation internationale du Travail*.

Emploi au Canada:

Loi favorisant les justes méthodes d'emploi au Canada.—Bill n° 6: présentation—M^{me} Fairclough, et 1^{re} lecture, 14; appelé et laissé au Feuilleton, 219, 232, 279.

Employés:

Voy. *Semaine de travail de cinq jours*.—*Voyages*.

Employés-unis des salaisons:

Voy. *Indemnité*.

Engagements financiers:

Voy. *Grands lacs*.

Enquêtes sur les coalitions et le Code criminel:

Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions et le Code criminel.—1 Elizabeth II, chapitre 39 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 409; adoption, 419.—Bill n° 306: présentation—M. Garson, et 1^{re} lecture, 420; motion tendant à la 2^e lecture, 484; 2^e lecture et comité plénier, 490; 3^e lecture, 509; adoption au Sénat, 607; adoption des amendements apportés par le Sénat, 616; sanction royale (le 4 juillet 1952), 695.

Entreprise de transport postal:

Correspondance échangée entre le ministère des Postes et les personnes domiciliées dans le comté de Guysboro, relativement à l'entreprise de transport postal entre Fisherman's Harbour et Port Hilford: ordre de la Chambre—M. Low, 43; dépôt de la réponse, 56.—Doc. parl. n° 95a.

Épidémie:

Voy. *Stomatite vésiculaire*.

Équipes ou particuliers:

Nombre d'équipes ou de particuliers envoyés en Saskatchewan par l'administration du rétablissement agricole des Prairies: ordre de la Chambre—M. Wright, 163; dépôt de la réponse, 184.—Doc. parl. n° 10b.

Érosion:

Enquête sur les moyens et la façon de prévenir l'érosion du littoral du lac Érié: ordre de la Chambre (en date du 29 décembre 1951); dépôt de la réponse, 10.—Doc. parl. n° 158.

Voy. aussi *Résolutions présentées par les députés*.

Esquimaux:

Tout rapport fait au Gouvernement relativement à certaines tribus d'Esquimaux: ordre de la Chambre—M. Knight, 189; dépôt de la réponse, 341.—Doc. parl. n° 188.

États-Unis:

Présentation d'un échange de notes concernant les bases terre-neuviennes louées aux États-Unis, 260.—Doc. parl. n° 26*m*.

Présentation d'une Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour modifier et compléter la convention et le protocole qui l'accompagne tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôt sur le revenu, 18.—Doc. parl. n° 26*h*.

Présentation d'une Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour modifier et compléter la convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts et de droits de succession, 18.—Doc. parl. n° 26*i*.

Étiquetage:

Présentation de copie de l'arrêté en conseil C.P. 6653 établissant les règlements concernant l'étiquetage de la térébenthine, 17.—Doc. parl. n° 120*a*.

Excédents ou déchets:

Quantité des excédents ou des déchets de blé, d'avoine, d'orge, de seigle et de lin, à l'égard de chaque société qui exploite des éleveurs dans les provinces des Prairies: ordre de la Chambre—M. Argue—et dépôt immédiat de la réponse, 265.—Doc. parl. n° 124*d*.

Exportation:

Voy. *Permis*.

Extradition:

Motion de M. Garson tendant à renvoyer au comité permanent des Affaires extérieures la Convention supplémentaire relative à l'extradition conclue entre les États-Unis d'Amérique et le Canada, 285.

Motion de M. Pearson portant qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent la Convention supplémentaire relative à l'extradition conclue entre les États-Unis d'Amérique et le Canada, et adoption de la motion, 362.

F**Femmes:**

Nombre de femmes enrôlées dans les services armés: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 290; dépôt de la réponse, 603.—Doc. parl. n° 80*d*.

Fête de la Confédération:

Motion de M. Arsenault tendant à retirer la proposition de bill intitulé: "Loi concernant la fête de la Confédération", 27.

Fête du Dominion et jour de Victoria:

Voy. *Jour de Victoria*.

Fièvre aphteuse:

Loi sur la prophylaxie et l'extirpation de la fièvre aphteuse.—1 Elizabeth II, chapitre 1 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 14; la Chambre en comité plénier, 15; adoption, 18.—Bill n° 7: présentation—M. Gardiner, et 1^{re} lecture, 19; motion tendant à la 2^e lecture agréée, 19; 2^e lecture et comité plénier, 19; motion tendant à la 3^e lecture, 22; proposition d'amendement de M. Diefenbaker tendant à renvoyer le Bill au comité plénier pour un nouvel examen d'une addition au paragraphe un de l'article deux, 22; débat, 22; décision de M. l'Orateur: l'amendement ne formule aucune instruction invitant le comité à faire quoi que ce soit qui entraînerait une dépense d'argent et il permet la proposition de l'amendement, 23; la proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote de 50 contre 130, 24; mise en délibération de la motion principale et proposition d'amendement de M. Bryce tendant à renvoyer le Bill de nouveau au comité plénier en vue d'un nouvel examen d'un amendement relatif à la fourniture de nourriture et de fourrage aux propriétaires d'animaux dans toute la région mise en quarantaine, 25; la proposition d'amendement est déclarée irrecevable parce qu'elle dépasse les dispositions de la résolution et du projet de loi, 25; la motion principale est mise aux voix et M. Wright propose un amendement tendant à renvoyer le bill au comité plénier en vue d'une nouvelle étude relative au versement d'une indemnité pour les pertes subies en raison de la fièvre aphteuse, 25; M. l'Orateur déclare la proposition d'amendement irrecevable parce qu'elle dépasse les dispositions de la résolution et du projet de loi, 25; proposition principale mise aux voix et agréée et 3^e lecture, 25; adoption au Sénat, 28; sanction royale (le 6 mars 1952), 29.

Présentation de copie de l'ordonnance ministérielle n° 1, en date du 13 mars 1952, déclarant que la fièvre aphteuse s'est manifestée dans la province de la Saskatchewan, 48.—Doc. parl. n° 169d.

Mesures de précautions prises aux divers ports d'entrée et au ports de sortie d'Europe en vue de découvrir si les vêtements et autres effets personnels des immigrants étaient porteurs probables de la fièvre aphteuse: ordre de la Chambre—M. Charlton—et dépôt immédiat de la réponse, 172.—Doc. parl. n° 169e.

Présentation d'une copie de rapports, lettres, télégrammes et autres dossiers du ministère de l'Agriculture à Ottawa, concernant l'épidémie de fièvre aphteuse dans la province de Saskatchewan, 259.—Doc. parl. n° 169h.

Voy. aussi *Stomatite vésiculaire.—Quarantaine.—Indemnité.—Bestiaux abattus.—Troupeaux de bovins.—Agriculture et colonisation.*

Fleuve Saint-Laurent:

Présentation d'une requête du gouvernement du Canada, en date du 30 juin 1952, demandant à la Commission conjointe internationale de rendre une ordonnance approuvant la construction de certains ouvrages (en anglais et en français), 623.—Doc. parl. n° 204.

Fonctionnaires:

Nombre total de fonctionnaires à l'emploi du gouvernement du Canada: ordre de la Chambre—M. Thatcher, 74; dépôt de la réponse, 602.—Doc. parl. n° 113d.

Voy. aussi *Immigration.—Voyages.*

Fonds de bienfaisance de l'armée:

Loi modifiant la Loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée.—1 Elizabeth II, chapitre 33 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 454; adoption, 484.—Bill n° 334: présentation—M. Lapointe, et 1^{re} lecture, 484; 2^e lecture et renvoi au comité spécial des Affaires des anciens combattants, 517; rapport du comité, 531; comité plénier et 3^e lecture, 561, adoption au Sénat, 606; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Présentation du 5^e rapport annuel de la Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français), 603.—Doc. parl. n° 146.

Fonds de retraite ou de pension:

Somme versée par le Gouvernement aux fonds de retraite ou de pension des fonctionnaires etc.: ordre de la Chambre—M. Thatcher, 189; dépôt de la réponse, 235.—Doc. parl. n° 39b.

Forces canadiennes:

Loi concernant les forces canadiennes.—1 Elizabeth II, chapitre 6 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 156; motion de M. Claxton invitant l'Orateur à quitter le fauteuil, 288; adoption, 330.—Bill n° 224; présentation—M. Claxton, et 1^{re} lecture, 330; 2^e lecture, et comité plénier, 358; comité plénier (avec des amendements), et 3^e lecture, 362; adoption au Sénat, 397; sanction royale (le 29 mai 1952), 404.

Frais d'entreposage:

Voy. *Avances*.

Palais de justice:

Voy. *Honoraires*.

Frais d'hospitalisation:

Nombre de personnes au Canada inscrites aux plans prévoyant le paiement des frais d'hospitalisation: ordre de la Chambre—M. Knowles, 163; dépôt de la réponse, 435.—Doc. parl. n° 85g.

France:

Voy. *Impôt sur le revenu*.

Fraser:

Rapports reçus de la Commission fédérale-provinciale du bassin du Fraser: ordre de la Chambre—M. Fulton, 437; dépôt de la réponse, 532.—Doc. parl. n° 196.

Fraude fiscale:

Voy. *États-Unis d'Amérique*.

G**Gaherty, M. G. A.:**

Présentation de copie d'une lettre, en date du 3 mars 1952, adressée par M. G. A. Gaherty, au premier ministre du Canada, concernant l'enquête menée par la Commission royale pour le projet d'aménagement de la rivière Saskatchewan du Sud, 18.—Doc. parl. n° 162.

Galerie nationale du Canada:

Présentation du rapport du conseil d'administration de la Galerie nationale du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en anglais et en français), 9.—Doc. parl. n° 17 (*imprimé*).

Gaz naturel:

Voy. *Concessions*.

Gendarmerie royale du Canada:

Présentation du rapport de la Gendarmerie royale du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en anglais et en français), 10.—Doc. parl. n° 70 (*imprimé*).

Copie du rapport de la Gendarmerie royale du Canada relatif à l'enquête tenue au dépôt de munitions et de matériel de guerre numéro 27, à London (Ontario): ordre de la Chambre (en date du 5 novembre 1951); dépôt de la réponse, 12.—Doc. parl. n° 159.

Présentation du rapport sur l'application de la Partie V de la Loi de la Gendarmerie royale du Canada, 1948, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 47.—Doc. parl. n° 70a.

Voy. aussi *Pensions*.

Génocide:

Motion de M. Pearson tendant à faire approuver la ratification, par le Canada, de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, 285; adoption de la motion, 362.

Gloucester:

Voy. *Richard-Robichaud*.

Gosselin, M. Henri-A.:

AVIS du décès de M. Henri-A. Gosselin, député du district électoral de Brome-Missisquoi, 198.

Gouverneur général:

Convocation du parlement par proclamation de Son Excellence le Gouverneur général, 1.

Message relatif à la nomination de commissaires, 8.

Message transmettant le budget principal des dépenses, 73.—Doc. parl. n° 42 (*imprimé*).

Message transmettant le budget des nouvelles sommes supplémentaires, 97.—Doc. parl. n° 42a.

Message transmettant le budget de sommes supplémentaires, 557.—Doc. parl. n° 42b (*imprimé*).

Lettre de remerciements, 197.

Adresse à Son Excellence le Gouverneur général relative au maintien en vigueur de certains articles de la Loi sur les pouvoirs d'urgence, 383.

Gouverneur général, Secrétaire adjoint du:

Lettre relative à la sanction royale par l'hon. Patrick Kerwin, 28. 155;

Lettre relative à la sanction royale par le très hon. Thibaudeau Rinfret, 397.

Gouverneur général, Secrétaire du:

Lettre relative à l'ouverture de la sixième session de la vingt et unième Législature, 1.

Lettre relative à la sanction royale par l'honorable Patrick Kerwin, 521, 643.

Lettre relative à la prorogation du parlement, 697.

Grades:

Voy. *Médecine vétérinaire*.

Grains:

Loi modifiant la Loi des grains du Canada.—1 Elizabeth II, chapitre 35 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 346; motion de M. Howe invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil, débat et adoption de la motion, 357; adoption, 358.—Bill n° 246: présentation—M. Howe, et 1^{re} lecture, 358; 2^e lecture et renvoi au comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, 393; rapport du comité (avec amendement), 541; comité plénier et 3^e lecture, 561; adoption au Sénat, 595; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Grands lacs:

État indiquant les engagements financiers du Gouvernement dans les entreprises riveraines des Grands lacs autres que l'entreprise d'écoulement des eaux de Burke, à Érioux: ordre de la Chambre (en date du 5 novembre 1951); dépôt de la réponse, 38.—Doc. parl. n° 164.

Télégrammes, etc., relativement à l'élévation du niveau des eaux des Grands lacs, 108; dépôt de la réponse, 500.—Doc. parl. n° 193.

Présentation d'un exemplaire d'un accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique visant à assurer la sécurité sur les Grands lacs par la radio (édition bilingue), 533.—Doc. parl. n° 129b.

Motion de M. Chevrier tendant à l'approbation de l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique visant à assurer la sécurité sur les Grands lacs par la radio, agréée, 535.

Guerre bactériologique:

Présentation d'une déclaration de MM. W. H. Brittain, A. W. Walker et C. E. Atwood, concernant certaines accusations à l'effet que les forces des États-Unis ont recours à la guerre bactériologique en Corée et dans le nord-est de la Chine, 606.—Doc. parl. n° 201.

Gulf Pulp and Paper Company:

Loi concernant la *Gulf Pulp and Paper Company*.—1 Elizabeth II, chapitre 68 (Statuts du Canada, 1952).—Pétition, 79; rapport de l'examineur, 106; message du Sénat: Bill n° 91 (Q du Sénat), 135; 1^{re} lecture—M. Brisson, 156; 2^e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés en général, 189; rapport du comité, 334; comité plénier et 3^e lecture, 348; sanction royale (le 29 mai 1952), 404.

Guysboro:

Voy. *Entreprise de transport postal*.

H

Halifax:

Voy. *Subvention*.

Hatfield, M. Heber Harold:

Avis du décès de M. Heber Harold Hatfield, député du district de Victoria-Carleton, 198.

Havre de New-Westminster:

Loi concernant les commissaires du havre de New-Westminster.—1 Elizabeth II, chapitre 10 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 157; adoption, 286.—Bill n° 193; présentation—M. Chevrier, et 1^{re} lecture, 286; 2^e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 336; rapport du comité, 341; comité plénier et 3^e lecture, 347; adoption au Sénat, 395; sanction royale (le 29 mai 1952), 404.

Havresacs:

Nombre de contrats octroyés pour des havresacs: ordre de la Chambre—M. Lennard, 392; dépôt de la réponse, 603.—Doc. parl. n° 18n.

Honoraires et frais de justice:

Honoraires, frais de justice et autres en rapport avec la cause de Nolan c. Hallet et Carey: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 256; dépôt de la réponse, 360.—Doc. parl. n° 178a.

Dépenses totales pour honoraires, frais de justice, frais de déplacement et autres relativement à toutes les questions intéressant Terre-Neuve: ordre de la Chambre—M. Higgins, 324; dépôt de la réponse, 453.—Doc. parl. n° 178b.

Hospitalisation:

Voy. *Frais d'hospitalisation*.

Hull:

Voy. *Laboratoire de recherches*.

Hygiène:

Voy. *Santé*.

Hygiène publique:

Présentation du rapport intitulé: Enquête sur l'hygiène publique en Alberta, 1950, 216.—Doc. parl. n° 85b (*imprimé*).

Présentation de rapports au ministre de l'hygiène publique d'Ontario par le comité chargé d'effectuer un relevé sur la santé en Ontario, 271.—Doc. parl. n° 85c.

Présentation d'un exemplaire de l'enquête sur les services et les facilités en matière d'hygiène publique dans la Colombie-Britannique, 627.—Doc. parl. n° 85i.

I

Île du Prince-Édouard:

Voy. *Santé*.

Immigration:

Fonctionnaires ou employés du service canadien de l'immigration ou des Affaires extérieures qui ont résigné leurs fonctions, ont été congédiés ou suspendus: ordre de la Chambre—M. Fulton—et dépôt immédiat de la réponse, 221.—Doc. parl. n° 11a.

Loi concernant l'immigration.—1 Elizabeth II, chapitre 42 (Statuts du Canada, 1952)—Résolution: présentation, 409; adoption, 419.—Bill n° 305: présentation—M. Harris (Grey-Bruce), et 1^{re} lecture, 419; 2^e lecture, 481; renvoi au comité spécial, 482; rapport du comité, (avec des amendements), 543; comité plénier (avec des amendements) et 3^e lecture, 561; adoption au Sénat, 595; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Immigration, Comité spécial:

Motion de M. Harris (Grey-Bruce) tendant à l'institution d'un comité spécial aux fins d'étudier le bill concernant l'immigration, 482; membres du comité, 500; présentation et adoption du 1^{er} rapport du comité, 505; 2^e rapport, 543.

Voy. aussi *Permis*.

Immobilisations:

Voy. *Industrie canadienne*.

Imperial Oil Company Limited:

Voy. *Concessions*.

Imperial Tobacco Company Limited:

Présentation de copie d'une lettre, en date du 9 mars 1952, adressée par le président de l'*Imperial Tobacco Company Limited*, de Montréal, P.Q., relativement à la vente et à la distribution de cigarettes au Canada au cours des années 1949, 1950 et 1951, 38.—Doc. parl. n° 165.

Importation:

Présentation de copie de l'arrêté en conseil C.P. 1234 concernant l'importation au Canada du bétail ainsi que des viandes et des produits dérivés (en anglais et en français), 13.—Doc. parl. n° 126a.

Importations:

Voy. *Textiles*.

Impositions:

Voy. *Royaume-Uni.—États-Unis d'Amérique*.

Impôt sur le revenu:

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.—1 Elizabeth II, chapitre 29 (Statuts du Canada, 1952)—Résolution: adoption en comité de voies et moyens, 320.—Bill n° 205: présentation—M. Abbott, et 1^{re} lecture, 321; 2^e lecture et comité plénier, 388; comité plénier (avec amendement) et 3^e lecture, 389; adoption au Sénat, 492; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Impôt sur le revenu—*fin*

Loi modifiant la Loi de 1951 sur la convention conclue entre le Canada et la France en matières d'impôts sur le revenu.—1 Elizabeth II, chapitre 18 (Statuts du Canada, 1952).—Bill n° 289; présentation—M. MacCann, et 1^{re} lecture, 408; 2^e lecture et comité plénier, 418; comité plénier (avec amendement) et 3^e lecture, 419; adoption au Sénat, 492; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Impressions:

Montant total dépensé par le Gouvernement fédéral pour l'impression de rapports, etc.: ordre de la Chambre—M. Thatcher, 189; dépôt de la réponse, 453.—Doc. parl. n° 118b.

Volume global des impressions effectuées sous la direction de l'Imprimeur de la Reine; ordre de la Chambre—M. Knowles—et dépôt immédiat de la réponse, 42.—Doc. parl. n° 118a.

Impressions, Comité mixte:

Institution du comité, 64, mandat du comité, 66; message du Sénat et liste des membres faisant partie du comité mixte, 66; message au Sénat, 82.

Impressions et Papeterie publiques:

Présentation du rapport du département des Impressions et de la Papeterie publiques pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en français), 10.—Doc. parl. n° 118 (*imprimé*).

Incendies:

Institution d'une commission en vue d'enquêter sur les incendies qui ont détruit des immeubles et des fournitures de défense: ordre de la Chambre—M. Fraser—et dépôt immédiat de la réponse, 41.—Doc. parl. n° 167.

Inde:

Présentation d'un échange de notes entre le Canada et l'Inde mettant officiellement en vigueur la déclaration de principes formulée d'un commun accord par les deux pays en vue du développement économique de l'Inde, 18.—Doc. parl. n° 26d.

Indemnisation des employés de l'État:

Loi modifiant la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État.—1 Elizabeth II, chapitre 8 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 38; adoption, 287.—Bill n° 195: présentation—M. Gregg, et 1^{re} lecture, 288; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 352; adoption au Sénat, 387; sanction royale (le 29 mai 1952), 404.

Indemnité:

Instances faites par les Employés-unis des salaisons en vue d'obtenir une indemnité par suite du chômage causé par l'épizootie de fièvre aphteuse: ordre de la Chambre—M. Thatcher, 336; dépôt de la réponse, 593.—Doc. parl. n° 169l.

Indiens:

Copie de tous télégrammes, etc., adressés par l'agence indienne de Meadow-Lake à tout Indien hospitalisé dans le sanatorium de Prince-Albert: ordre de la Chambre—M. Wright, 74; dépôt de la réponse, 93.—Doc. parl. n° 16.

Présentation du rapport, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, concernant les prêts consentis aux Indiens, 184.—Doc. parl. n° 14.

Industrie canadienne:

Présentation d'un rapport intitulé: Aperçu pour 1952 des approvisionnements de matériaux de base et de construction au Canada, 136.—Doc. parl. n° 120c (*imprimé*).

Présentation d'un rapport intitulé: Aperçu pour 1952 des immobilisations privées et publiques au Canada, 136.—Doc. parl. n° 120b (*imprimé*).

Industrie de la pêche:

Voy. *Pêche*.

Installations frigorifiques:

Loi modifiant la Loi des installations frigorifiques.—1 Elizabeth II, chapitre 21 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 454; adoption, 489.—Bill n° 335: présentation—M. Gardiner, et 1^{re} lecture, 489; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 509; adoption au Sénat, 536; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Installations terminus:

Présentation du rapport des travaux exécutés et des dépenses effectuées à l'égard de la construction de certaines installations terminus dans la ville de Montréal, 22.—Doc. parl. n° 133.

Instruction:

Voy. *Résolutions présentées par les députés*.

Interprétation:

Loi modifiant la Loi d'interprétation.—1 Elizabeth II, chapitre 9 (Statuts du Canada, 1952).—Message du Sénat: Bill n° 197 (U-6 du Sénat), 291; 1^{re} lecture—M. Garson, 294; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 362; sanction royale (le 29 mai 1952), 404.

Inventaire forestier:

Présentation de la convention relative à l'inventaire forestier et au reboisement, 117.—Doc. parl. n° 104a.

Irrigation:

Dommages causés aux ouvrages d'irrigation et aux terres agricoles situés le long du canal d'irrigation de chaque barrage de l'administration du rétablissement agricole des Prairies: ordre de la Chambre—M. Argue, 381; dépôt de la réponse, 506.—Doc. parl. n° 10e.

Voy. aussi *Saskatchewan*.

J**Japon:**

Présentation d'un traité de paix avec le Japon et documents connexes (en anglais et en français), 67.—Doc. parl. n° 26j.

Résolution de M. Pearson relative au Traité de paix avec le Japon et débat, 195; adoption de la motion, 201.

Loi pourvoyant à l'exécution du Traité de paix entre le Canada et le Japon.—1 Elizabeth II, chapitre 50 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 223; adoption, 321.—Bill n° 210: présentation—M. Pearson, et 1^{re} lecture, 321; 2^e lecture et renvoi au comité permanent des Affaires extérieures, 362; rapport du comité, 485; comité plénier et 3^e lecture, 512; adoption au Sénat, 557; rapport du comité 577; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Voy. aussi *Pêcheries*.

Jetées:

Voy. *Baux*.

Jour de Victoria:

Loi modifiant la Loi du jour de Victoria.—1 Elizabeth II, chapitre 13 (Statuts du Canada, 1952).—Bill n° 2: présentation—M. MacDougall, et 1^{re} lecture, 14; motion tendant à la 2^e lecture, 87; 2^e lecture, 219; motion tendant à la 3^e lecture, proposition d'amendement de M. Cavers agréée, comité plénier (avec amendement), et 3^e lecture, 232; adoption au Sénat, 291; sanction royale (le 29 mai 1952), 404.

Juges:

Nom et âge de tous les juges au Canada, à la Cour suprême, à la Cour de l'Échiquier du Canada et aux cours supérieures; ordre de la Chambre —M. Knowles, 579, dépôt de la réponse, 603.—Doc. parl. n° 66e.
Voy. aussi *Pensions*.—*Cour suprême du Canada*.

K**Kennedy, Mlle C. H.:**

Rapport concernant la nomination permanente de M^{lle} C. H. Kennedy, 437;

Kerwin, Hon. Patrick:

Voy. *Message*.

Kitimat:

Voy. *Chemins de fer nationaux du Canada*.

L**Laboratoire de recherches:**

Établissement à Hull d'un laboratoire de recherches sur les maladies des animaux: ordre de la Chambre—M. White (Middlesex-Est), 399; dépôt de la réponse, 542.—Doc. parl. n° 169k.

Lac-Mégantic:

Voy. *Mur de protection*.

Lachapelle, M. Lucien:

Travaux adjugés à M. Lucien Lachapelle, de Sorel: ordre de la Chambre —M. Spence, 622; dépôt de la réponse, 701.—Doc. parl. n° 206a.

Lachapelle et Cournoyer:

Travaux adjugés à Lachapelle et Cournoyer, entrepreneurs de Sorel: ordre de la Chambre—M. Spence, 621; dépôt de la réponse, 701.—Doc. parl. n° 206.

Lac-du-Cerf:

Voy. *Quai*.

Laine:

Voy. *Textiles*.

Lampes:

Commandes pour des lampes de boudoir, de table, de bridge et à trois intensités: ordre de la Chambre—M. Pearkes, 350; dépôt de la réponse, 615.—Doc. parl. n° 187.

Lettre circulaire:

Copie de la lettre circulaire n° 18 et de la lettre circulaire n° 19, publiées par la Commission d'assurance-chômage concernant les travaux et fonctions des comités consultatifs de la Commission: ordre de la Chambre—M. Knowles, et dépôt immédiat de la réponse, 266.—Doc. parl. n° 75.

Liberté:

Voy. *Résolutions présentées par les députés.*

Lignes aériennes Trans-Canada:

Présentation du rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1951 (en anglais et en français), 93.—Doc. parl. n° 156 (*imprimé*).

Présentation des budgets des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année civile 1952, 225.—Doc. parl. n° 156b.

Motion de M. Howe tendant à renvoyer certains rapports des Lignes aériennes Trans-Canada au comité des chemins de fer et de la marine marchande de l'État, 226.

Voy. aussi *Touche and Company.*

Lin:

Voir *Blé.*

Livres blancs:

Voy. *Industrie canadienne.*

Livres, magazines ou autres publications:

Noms des livres, magazines et autres publications dont l'entrée est interdite au Canada: ordre de la Chambre—M. Brown (Saint-Jean-Ouest), 266; dépôt de la réponse, 323.—Doc. parl. n° 187.

Locomotives:

Nombre de locomotives à vapeur réparées en 1951 dans chacun des ateliers de montage du Canadien National: ordre de la Chambre—M. Pouliot, et dépôt immédiat de la réponse, 506.—Doc. parl. n° 133d.

Loi électorale du Canada:

Voy. *Directeur général des élections.*

London:

Voy. *Gendarmerie royale du Canada.*

Lundi:

Motion de M. St-Laurent tendant à accorder la priorité aux avis de motions du Gouvernement et aux mesures du Gouvernement, 234; mise aux voix de la motion, agréée au vote de 103 contre 42, 234-235.

Lynn-Lake:

Voy. *Chemins de fer nationaux du Canada.*

M

MacDonald, M. T. D.:

Voy. *Prix*.

Magasins de la marine:

Copie d'un rapport présenté par M. P. A. Whelen relativement à la solde et aux heures de travail dans les magasins de la marine à Bedford (Nouvelle-Écosse): ordre de la Chambre (en date du 26 novembre 1951); dépôt de la réponse, 11.—Doc. parl. n° 160.

Magazines, journaux, etc.:

Voy. *Publicité*.

Mainlevée:

Présentation d'un échange de note constituant un accord abrogeant l'accord relatif à la mainlevée du contrôle du Gouvernement canadien sur certains biens privés, 18.—Doc. parl. n° 26e.

Maladie de Newcastle:

Télégrammes, etc. relativement à la maladie de Newcastle: ordre de la Chambre—M. Herridge, 94; dépôt de la réponse, 593.—Doc. parl. n° 195a.

Demandes d'indemnités recues par le gouvernement de la part de propriétaires de couvoirs et de basses-cours en Nouvelle-Écosse: ordre de la Chambre—M. Black (Cumberland), 324; dépôt de la réponse, 506.—Doc. parl. n° 195.

Maladie contagieuse:

Voy. *Saskatchewan*.

Mallettes:

Contrats pour des mallettes et des malles destinées aux forces de défense: ordre de la Chambre—M. Lennard, 342; dépôt de la réponse, 592.—Doc. parl. n° 18g.

Manitoba:

Voy. *Digues*.

Manteaux:

Contrats pour des manteaux de pluie et autres pour le compte des forces de défense: ordre de la Chambre—M. Lennard, 342; dépôt de la réponse, 592.—Doc. parl. n° 181.

Manuscrits du maréchal de Lévis:

Voy. *Archives publiques*.

Marchandises emballées:

Envois de marchandises emballées dans le foin, la paille ou tout autre produit brut du sol, en provenance de l'Europe: ordre de la Chambre—M. Charlton—et dépôt immédiat de la réponse, 41.—Doc. parl. n° 169.

Margarine:

Voy. *Beurre*.

Marine et pêcheries, Comité permanent:

Institution du comité, 62; mandat du comité, 66; présentation du 1er rapport et adoption, 225; présentation du 2^e rapport et adoption, 290; 3^e rapport, 459; changement dans le personnel, 224, 282, 380, 398, 494.

Marine marchande du Canada:

Présentation d'un état des recettes et dépenses sous le régime de la Partie V de la Loi de la marine marchande canadienne (marins malades) pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français), 416.—Doc. parl. n^o 92.

Marins:

Présentation de l'arrêté en conseil C.P. 2306 établissant les règlements de sécurité régissant les marins des Grands Lacs (en anglais et en français), 265.—Doc. parl. n^o 185.

Massey:

Voy. *Gouverneur général*.

Matériaux:

Voy. *Industrie canadienne*.

Matériel sanitaire:

Voy. *Services d'achat*.

Mathews, M. Norman L.:

Services de M. Norman L. Mathews retenus par le gouvernement fédéral: ordre de la Chambre—M. Lennard, 74; dépôt de la réponse, 184.—Doc. parl. n^o 178.

Mayhew, Hon. R. W.:

Avis de la démission de l'hon. R. W. Mayhew, député du district électoral de Victoria, C.-B., 698.

McIlraith, M. George J.:

Présentation de l'arrêté en conseil C.P. 733 acceptant la démission de M. George McIlraith, M.P., adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, 7.—Doc. parl. n^o 157b.

Meadow-Lake:

Voy. *Indien*.

Médailles militaires:

Médailles militaires britanniques décernées à des résidents de la Nouvelle-Écosse et du Canada: ordre de la Chambre—M. Black (Cumberland), 534; dépôt de la réponse, 615.—Doc. parl. n^o 202.

Médecine vétérinaire:

Nombre d'institutions qui confèrent des grades en médecine vétérinaire au Canada: ordre de la Chambre—M. Laing, et dépôt immédiat de la réponse, 200.—Doc. parl. n^o 120d.

Menus:

Présentation d'exemplaires des menus des repas servis dans les divers pénitenciers du Canada pendant la semaine terminée le 24 mai 1952, 408.—Doc. parl. n^o 69a.

Mercredi:

Motion de M. St-Laurent tendant à accorder la priorité aux avis de motions et aux mesures du Gouvernement, 156.

Mess d'officiers:

Contrats pour la construction de mess d'officiers: ordre de la Chambre—M. Lennard, 428; dépôt de la réponse, 486.—Doc. parl. n° 18d.

Message:

Message de l'hon. Patrick Kerwin invitant la Chambre à se rendre dans la salle du Sénat, 29, 157, 537, 692, 702.

Message du très honorable Thibaudeau Rinfret invitant la Chambre à se rendre dans la salle du Sénat, 401.

Motion de M. St-Laurent tendant à envoyer un message de condoléances à Sa Majesté la reine mère Elizabeth, 6.

Message de Son Excellence le Gouverneur général relatif à la nomination de commissaires, 8.

Miller, M. F. D.:

Motion de M. Diefenbaker tendant à la production d'une copie de tous les témoignages recueillis lors d'une enquête sur la prétendue mauvaise conduite de M. F. D. Miller, d'Edmonton (Alberta): mise aux voix et rejetée au vote de 52 contre 147, 284.

Mines d'or:

Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.—1 Elizabeth II, chapitre 25 (Statuts du Canada, 1952.—Résolution: présentation, 33; reprise du débat, 337; adoption, 352.—Bill n° 242; présentation—M. Prudham, et 1^{re} lecture, 353; 2^e lecture, 367; comité plénier, 367, 368; 3^e lecture, 418; adoption au Sénat, 485; sanction royale (le 28 juin 1952), 539.

Présentation d'un rapport sur le fonctionnement de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 359.—Doc. parl. n° 79 (*imprimé*).—En français, 423.

Mines et Relevés techniques:

Présentation du rapport annuel du ministère des Mines et des Relevés techniques pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en anglais et en français), 22.—Doc. parl. n° 77 (*imprimé*).

Mines, forêts et cours d'eau, Comité permanent:

Institution du comité, 62; mandat du comité, 66; changement dans le personnel, 282.

Ministres:

Voy. *Voyages*.

Minutes des procédures:

Voy. *Traduction française*.

Modus vivendi:

Voy. *Venezuela*.

Monaco:

Présentation d'un échange de notes concernant les visas des voyageurs non immigrants, 260.—Doc. parl. n° 26n.

Monnaie:

Loi concernant la monnaie, la monnaie royale canadienne et le Fonds des changes.—1 Elizabeth II, chapitre 40 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 543; adoption, 564.—Bill n° 390: présentation—M. Abbott, et 1^{re} lecture 564; 2^e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 582; rapport du comité (avec amendement), 587; comité plénier et 3^e lecture, 595; adoption au Sénat, 607; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Montgomery, M. Thomas Russell:

Nomination de M. Thomas Russell Montgomery comme greffier adjoint de la Chambre des communes, 13.

Montgomery, M. Gage Workman:

Avis de l'élection de M. Gage Workman Montgomery, député du district électoral de Victoria-Carleton, 451.

M. Montgomery prend son siège en Chambre, 492.

Montréal:

Voy. *Installations terminus*.

Morue:

Quantité de morue salée expédiée des ports de Terre-Neuve mensuellement: ordre de la Chambre—M. Browne (Saint-Jean-Ouest)—et dépôt immédiat de la réponse, 213.—Doc. parl. n° 126b.

Mur:

Voy. *Douanes*.

Mur de protection:

Copie des feuilles de paie etc., pour les travaux de construction et de réparation effectués au mur de protection, à Lac-Mégantic: ordre de la Chambre—M. Fulton, 622; dépôt de la réponse, 643.—Doc. parl. n° 99j.

N**Nations Unies:**

Voy. *Alimentation et Agriculture*.

Navires:

Présentation du rapport annuel du ministre des Transports sur les cas où des navires ont été dispensés, en 1951, de certaines dispositions relatives aux navires, 35.—Doc. parl. n° 132.

Présentation du rapport du ministre des Transports sur les cas où des navires ont été dispensés, en 1951, de l'obligation d'avoir à bord des capitaines, seconds et mécaniciens titulaires d'un certificat, 35.—Doc. parl. n° 132a.

Nickle, M. Carl Olof:

M. Carl Olof Nickle, député du district électoral de Calgary-Ouest, prend son siège en Chambre, 3.

Niveau des eaux:

Voy. *Grands Lacs*.

Nolan:

Voy. *Honoraires et frais de justice*.

Northern Transportation Company Limited:

Présentation du rapport annuel de la *Northern Transportation Company (1947) Limited*, pour l'année financière terminée le 31 mars 1953, 578.
—Doc. parl. n° 198 (*imprimé*).

Nouveau-Brunswick:

Voy. *Santé*.

○

Octroi:

Voy. *Aide financière*.

Office de soutien des prix des produits agricoles:

Présentation du rapport annuel de l'Office de soutien des prix des produits agricoles, 623.—Doc. parl. n° 6.

Office de soutien des prix des produits de la pêche:

Présentation du 5^e rapport annuel de l'Office de soutien des prix des produits de la pêche, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 616.—Doc. parl. n° 63 (*imprimé*).

Office fédéral du charbon:

Présentation du rapport de l'Office fédéral du charbon sur les prêts consentis et les opérations effectuées en vertu de la Loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes pour l'année terminée le 31 mars 1952, 236.—Doc. parl. n° 127.

Présentation du 4^e rapport annuel de l'Office fédéral du charbon, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 616.—Doc. parl. n° 78.

Office national du film:

Institution d'un comité spécial, 252; changement dans le personnel, 282, 363, 416; présentation et adoption du 1^{er} rapport, 290; 2^e rapport, 566.

Officiers:

Solde et allocations de base des officiers des divers grades: ordre de la Chambre—M. Pearkes—et dépôt immédiat de la réponse, 366.—Doc. parl. n° 84a.

Nombre d'officiers des troupes de réserve dans la région de l'Atlantique ayant reçu une solde et des indemnités excédant \$800: ordre de la Chambre—M. Lennard, 628.

Nombre d'officiers des troupes de réserve dans la région du Pacifique ayant une solde et des indemnités excédant \$800: ordre de la Chambre—M. Lennard, 628.

Nombre d'officiers des troupes de réserve dans la région du Centre ayant reçu une solde et des indemnités excédant \$800: ordre de la Chambre—M. Lennard, 628.

Nombre d'officiers des troupes de réserve dans la région des Prairies ayant reçu une solde et des indemnités excédant \$800: ordre de la Chambre—M. Lennard, 628.

Officiers rapporteurs:

Nombre des officiers rapporteurs d'élection au Canada: ordre de la Chambre—M. Follwell—et dépôt immédiat de la réponse, 488.—Doc. parl. n° 3c.

Ogdensburg Bridge Authority:

Loi constituant en corporation "Ogdensburg Bridge Authority".—1 Elizabeth II, chapitre 57 (Statuts du Canada, 1952).—Pétition, 340; motion de M. Fulford tendant à renvoyer le bill au comité permanent du Règlement, 341; rapport de l'examineur, 499; message du Sénat: Bill n° 365 (O-11 du Sénat), 551; 1^{re} lecture—M. Fulford, 558; 2^e lecture et renvoi au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, 570; rapport du comité 589; comité plénier et 3^e lecture, 608; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Ontario:

Voy. *Starr*.

Orateur, M. l':

Communication d'une lettre relative à l'ouverture de la sixième session de la vingt et unième Législature, 1.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu des communications relatives à certaines vacances parmi la députation, 2, 21, 197, 698.

M. l'Orateur rapporte le discours du trône, 3.

Message du Gouverneur général relatif à la nomination de commissaires, 8.

Informe la Chambre que le gouverneur en conseil a nommé M. Thomas Russell Montgomery greffier adjoint de la Chambre des communes, 13.

Lettre relative à la sanction royale, 28, 155, 397, 521, 643.

Message de Son Excellence le Gouverneur général transmettant le budget des dépenses, 73.

Message de Son Excellence le Gouverneur général transmettant le budget de nouvelles sommes supplémentaires, 97.—Doc. parl. n° 42a.

Lettre de remerciements de Son Excellence le Gouverneur général pour le vote d'une adresse en réponse au discours du trône, 197.

M. l'Orateur lit un message de Sa Majesté la reine et un message de Sa Majesté la reine-mère Elizabeth, 339.

Absence de M. l'Orateur, 333, 379, 387, 499.

Certificats d'élection de nouveaux députés, 441, 451, 491.

Message du Gouverneur général transmettant le budget de sommes supplémentaires, 557.

Communication d'une lettre relative à la prorogation du parlement, 697.

Certificats d'élection de nouveaux députés, 699.

Orateur, Décisions de M. l':

M. l'Orateur permet une proposition d'amendement ne formulant aucune instruction invitant le comité plénier à faire quoi que ce soit qui entraînerait une dépense d'argent, 23.

M. l'Orateur déclare une proposition d'amendement irrecevable parce qu'elle dépasse les dispositions de la résolution et du projet de loi, 25.

M. l'Orateur fait une déclaration ayant pour objet de prévenir la Chambre que, pour certains motifs, si une proposition d'amendement semblable est présentée plus tard, il ne s'estime pas lié par la décision rendue la veille, 27.

M. l'Orateur demande aux députés de ne pas poser la question de privilège à moins d'être assurés qu'il s'agit véritablement d'une question de privilège, 39-40.

M. l'Orateur déclare une proposition de M. Drew relative à l'ajournement de la Chambre irrecevable parce que n'ayant pas trait à des événements récents, 208.

Orateur, Décisions de M. l'—fin

- M. l'Orateur déclare une proposition d'amendement de M. Drew relative au remaniement de la représentation à la Chambre des communes irrecevable parce que l'amendement est une négation amplifiée et n'ajoute rien à la motion dont la Chambre est saisie, 209.
- M. l'Orateur décide qu'il n'a pas compétence pour ordonner la production de certains documents, 237.
- M. l'Orateur déclare une proposition d'amendement de M. Brooks irrégulière parce que l'on ne peut proposer un amendement tendant à attribuer à un comité des pouvoirs plus étendus que ceux dont il est fait mention dans l'avis de motion, 240.
- M. l'Orateur est d'avis qu'il y a lieu de mettre fin à la coutume selon laquelle le ministre ouvre le débat sur la motion invitant l'Orateur à quitter le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'une résolution précédant un projet de loi entraînant la dépense de deniers publics, 534-535.

Orateur suppléant:

Voy. *Beaudoin*.

Orge:

Voy. *Blé*.

Outremont-St-Jean, District électoral d':

Avis de la démission de l'honorable G.-E. Rinfret, député du district électoral d'Outremont-St-Jean, 2.

Ouvriers:

Voy. *Équipes d'ouvriers*.

Ouvrages d'irrigation:

Voy. *Irrigation*.

P**Pakistan:**

Présentation d'un échange de notes entre le Canada et le Pakistan mettant officiellement en vigueur la déclaration de principes formulée d'un commun accord par les deux pays en vue du développement économique du Pakistan, 18.—Doc. parl. n° 26c.

Dépôt d'un échange de notes entre le Canada et le Pakistan comportant un accord relatif à l'entrée au Canada des citoyens pakistanais, 18.—Doc. parl. n° 26b.

Pantalons:

Voy. *Vestes*.

Papiers de Beauharnois:

Voy. *Archives publiques*.

Parish Alliance of Canada:

Loi constituant en corporation *Parish Alliance of Canada*.—Pétition, 99.

Park Steamship Company Limited:

Présentation du rapport annuel de la *Park Steamship Company Limited*, pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 578.—Doc. parl. n° 153.

Peaux d'animaux à fourrure:

Quantité de peaux d'animaux à fourrure, importée au Canada: ordre de la Chambre—M. Lennard—et dépôt immédiat de la réponse, 41.—Doc. parl. n° 168.

Pêche:

Somme dépensée par le gouvernement du Canada pour des recherches d'ordre scientifique et économique sur l'industrie de la pêche: ordre de la Chambre—M. Balcom, 107; dépôt de la réponse, 207.—Doc. parl. n° 62a.

Pêcheries:

Présentation de copie de l'arrêté en conseil C.P. 1298 autorisant la distribution de subventions pour aider aux pêcheries à l'égard de l'année financière 1951-1952, 170.—Doc. parl. n° 64.

Motion de M. Mayhew portant que le sujet du traité avec le Japon sur les pêcheries soit renvoyé au comité permanent de la marine et des pêcheries, 201.

Présentation du 21^e rapport annuel du ministère des Pêcheries, pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 221.—Doc. parl. n° 62 (*imprimé*).

Voy. aussi *Conseil de recherches sur les pêcheries*.—*Sinclair*.

Peers, M. R. G.:

Copie de toute correspondance échangée entre M. R. G. Peers et le gouvernement canadien: ordre de la Chambre (en date du 12 décembre 1952); dépôt de la réponse, 33.—Doc. parl. n° 163.

Pénitenciers:

Présentation du rapport annuel du commissaire des pénitenciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 66.—Doc. parl. n° 69 (*imprimé*).

Présentation du rapport annuel du commissaire des pénitenciers pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en français), 137.—Doc. parl. n° 69 (*imprimé*).

Pension:

Nombre de personnes recevant une pension aux termes de la Loi sur l'assistance-vieillesse: ordre de la Chambre—M. Knowles, 381; dépôt de la réponse, 436.—Doc. parl. n° 91b.

Pension pour les membres du Parlement:

Motion de M. St-Laurent tendant à renvoyer la question d'un plan de pension pour les membres du Parlement au comité permanent de la banque et du commerce agréée, 543; rapport du comité, 571.

Voy. aussi *Allocations de retraite des députés*.

Pensions:

Loi modifiant la Loi des pensions.—1 Elizabeth II, chapitre 47 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 225; adoption, 243.—Bill n° 184: présentation—M. Lapointe, et 1^{re} lecture, 184; 2^e lecture et renvoi au comité spécial des Affaires des anciens combattants, 272; rapport du comité, 427; comité plénier et adoption au Sénat, 606; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Somme versée par le Gouvernement pour les pensions a) aux membres retraités de la Gendarmerie du Canada, b) aux juges: ordre de la Chambre—M. Thatcher, 266; dépôt de la réponse, 290.—Doc. parl. n° 66d.

Nombre de personnes recevant des pensions aux termes de la Loi sur les aveugles: ordre de la Chambre—M. Knowles, 381; dépôt de la réponse, 436.—Doc. parl. n° 90a.

Pensions et allocations de guerre pour les civils:

Loi modifiant la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils.—1 Elizabeth II, chapitre 38 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 266; adoption, 272.—Bill n° 191: présentation—M. Lapointe, et 1^{re} lecture, 273; 2^e lecture et renvoi au comité spécial des Affaires des anciens combattants, 285; rapport du comité, 427; comité plénier et 3^e lecture, 561; adoption au Sénat, 606; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Permis:

Présentation d'un état relatif aux permis de boissons alcooliques délivrés au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1951, 13.—Doc. parl. n° 109.

Permis d'exportation et d'importation:

Présentation du rapport, pour l'année civile 1951, sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur les permis d'exportation et d'importation (en anglais et en français), 33.—Doc. parl. n° 126.

Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation.—1 Elizabeth II, chapitre 7 (Statuts du Canada, 1952). Message du Sénat: Bill n° 93 (C du Sénat), 135; 1^{re} lecture—M. Howe, 163; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 343; sanction royale (le 29 mai 1952), 404.

Permis temporaires:

Présentation du rapport annuel sur les permis temporaires émis en vertu de la Loi de l'immigration, 10.—Doc. parl. n° 13.

Personnes employées en Saskatchewan:

Nom de toutes les personnes employées sous le régime de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies en Saskatchewan au cours des dix derniers mois de 1951: ordre de la Chambre (en date du 19 décembre 1951); dépôt de la réponse, 14.—Doc. parl. n° 10a.

Pétitions:

Dépôt de pétitions: 17, 27, 35, 37, 39, 45, 55, 57, 71, 77, 83, 89, 105, 111, 169, 193, 197, 333, 397.

Dépôt de rapports du greffier des pétitions: 22, 33, 37, 40, 45, 49, 57, 71, 77, 78, 79, 90, 97, 99, 111, 115, 116, 175, 176, 199, 203, 340, 355, 407.

Dépôt de rapports de l'examineur des pétitions introductives de bills privés: 46, 50, 55, 58, 72, 79, 85, 91, 100, 105, 106, 116, 135, 136, 183, 205, 215, 233, 255, 263, 281, 289, 333, 349, 387, 442, 492, 499, 558.

Petit-Rocher:

Copie de tous télégrammes, etc., concernant l'ouverture d'un bureau de poste central dans le village de Petit-Rocher: ordre de la Chambre—M. Robichaud, 579; dépôt de la réponse, 629.—Doc. parl. n° 95b.

Pétrole:

Voy. *Concessions*.

Pipe-line à gaz:

Requêtes relatives au pipe-line à gaz que projette la *Trans-Canada Pipe Lines Limited* de l'Alberta: ordre de la Chambre—M. Knowles, 107; dépôt de la réponse, 230.—Doc. parl. n° 182.

Plan de pension:

Voy. *Pension pour les membres du Parlement*.

Polymer Corporation Limited:

Présentation du rapport annuel de la Polymer Corporation Limited pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 481.—Doc. parl. n° 22 (*imprimé*).

Populations:

Voy. *Bureau fédéral de la statistique*.

Porcs:

Production de porc de conserve au Canada; ordre de la Chambre—M. *Argue*, 392; dépôt de la réponse, 505.—Doc. parl. n° 194.

Sommes versées en subventions par le gouvernement fédéral aux éleveurs de porcs: ordre de la Chambre—M. Sinnott—et dépôt immédiat de la réponse, 73.—Doc. parl. n° 171.

Instructions émises par le ministre de l'Agriculture concernant le classement des porcs: ordre de la Chambre—M. Bryce, 74; dépôt de la réponse, 235.—Doc. parl. n° 4b.

Voy. aussi *Prix*.

Port-Bruce:

Voy. *Érosion*.

Port de Belleville:

Loi constituant en corporation les commissaires du port de Belleville—1 Elizabeth II, chapitre 34 (Statuts du Canada, 1952).—Message du Sénat: Bill n° 366 (F-12 du Sénat), 551; 1^{re} lecture—M. Chevrier, 558; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 564; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Ports et jetées:

Voy. *Baux*.

Ports nationaux:

Présentation du rapport annuel du Conseil des ports nationaux pour l'année civile 1951, 162.—Doc. parl. n° 142 (*imprimé*).

Poste de radio:

Poste de radio CHRC dans la ville de Québec: ordre de la Chambre—M. Viau, 252; dépôt de la réponse, 271—Doc. parl. n° 152a.

Poste de radio CJNT dans la ville de Québec: ordre de la Chambre—M. Viau, 283; dépôt de la réponse, 327.—Doc. parl. n° 152b.

Postes:

Voy. *Côté*.—*Entreprise de transport postal*.

Pouvoirs d'urgence:

Motion de M. St-Laurent tendant à maintenir en vigueur certains articles de la Loi sur les pouvoirs d'urgence, agréée, 382-383.

Présentation de l'arrêté en conseil C.P. 3197 décrétant que les articles un à trois de la Loi sur les pouvoirs d'urgence seront maintenus en vigueur jusqu'au 30 mai 1953, 407.—Doc. parl. n° 190.

Prairies:

Voy. *Avances*.

Préposés prêtés au ministère de la Production de défense:

Préposés prêtés au ministère de la Production de défense par des entreprises commerciales et industrielles: ordre de la Chambre—M. Green, 559; dépôt de la réponse, 621.—Doc. parl. n° 18s.

Prêt agricole canadien:

Loi modifiant la Loi sur le prêt agricole canadien.—1 Elizabeth II, chapitre 19 (*Statuts du Canada, 1952*).—Résolution: *présentation*, 366; adoption, 384.—Bill n° 275: *présentation*—M. Abbott, et 1^{re} lecture, 384; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 389; adoption au Sénat, 441; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Prêts aux Indiens:

Voy. *Indiens*.

Prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants:

Présentation du rapport des opérations découlant de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 558.—Doc. parl. n° 61.

Prisons et maisons de correction:

Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de corrections.—1 Elizabeth II, chapitre 11 (*Statuts du Canada, 1952*).—Message du Sénat: Bill n° 63 (G-3 du Sénat), 115; 1^{re} lecture—M. Garson, 138; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 361; sanction royale (le 29 mai 1952), 404.

Privilèges et Élections, Comité permanent:

Institution du comité, 58; mandat du comité, 66.

Prix:

Présentation de copie d'une lettre, datée du 23 février 1952 et adressée par M. T. D. MacDonald concernant une demande d'enquête relativement aux prix d'achat et de vente des porcs, du porc frais et des produits du porc, 56.—Doc. parl. n° 68a.

Prix de soutien:

Prix de soutien accordés à l'égard du porc en 1951: ordre de la Chambre—M. Argue, 382; dépôt de la réponse, 563.—Doc. parl. n° 4d.

Procédure de la Chambre:

Constitution du comité chargé d'étudier la procédure de la Chambre, 195. Voy. aussi *Résolution de M. Cleaver*.

Procédure parlementaire, Motions visant la:

La Chambre revient aux motions, 47, 113.

Motion de M. St-Laurent tendant à la suspension des dispositions de l'article 28 du Règlement afin de permettre le débat sur les Affaires extérieures, 69; motion de M. Fournier relative à la continuation du débat, 103.

Motion de M. St-Laurent tendant à suspendre les dispositions de l'article 28 du Règlement, 172.

Motion de M. St-Laurent invitant la Chambre à reprendre ses travaux à deux heures de l'après-midi, et prescrivant qu'en plus de l'interruption habituelle de six heures à huit heures du soir, il y ait une interruption de quatre heures à huit heures du soir, 624.

Motion de M. Fournier invitant la Chambre à siéger sans interruption, 643.
Voy aussi *Lundi*.—*Règlement intérieur de la Chambre*.

Producteurs agricoles:

Groupements de producteurs agricoles qui s'occupent de la vente de leurs produits, ayant fait une demande de soutien de prix; ordre de la Chambre—M. Herridge, 252; dépôt de la réponse, 593.—Doc. parl. n° 6a.

Production de documents:

Voy. *Question de privilège*.

Production de défense:

Présentation du rapport annuel du ministère de la Production de défense pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 1951, 136.—Doc. parl. n° 18.

Voy. aussi *McIlraith*.—*Dickey*.—*Préposés prêtés au ministère de la Production de défense*.

Produits laitiers du Canada:

Loi modifiant la Loi sur les produits laitiers du Canada.—1 Elizabeth II, chapitre 16 (Statuts du Canada 1952).—Message du Sénat: Bill n° 307 (B du Sénat), 427; 1^{re} lecture—M. Gardiner, 506; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 535; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Programme de la défense du Canada:

Présentation d'un exemplaire du Programme de la défense du Canada, 1952-1953 (en anglais et en français), 553.—Doc. parl. n° 80b (*imprimé*).

Propriétés:

Voy. *Terrains*.

Prorogation:

Prorogation de la session parlementaire, 704.

Publicité:

Magazines, journaux ou autres périodiques dans lesquels le gouvernement fédéral a effectué de la publicité relative aux rentes sur l'État; ordre de la Chambre—M. Lennard, 41 dépôt de la réponse, 156.—Doc. parl. n° 72a.

Voy. aussi *Cockfield*, *Brown and Company Limited*.

Q

Quais:

Feuilles de paie et listes d'achat de matériaux pour les travaux de construction d'un quai à Lac-du-Cerf: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 189; dépôt de la réponse, 216.—Doc. parl. n° 99a.

Copie des feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour l'exécution des travaux au quai de Bonaventure: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 428; dépôt de la réponse, 627.—Doc. parl. n° 99F.

Copie des feuilles de paie et relevé des matériaux achetés pour l'exécution des travaux au quai de Saint-Charles de Caplan: ordre de la Chambre—M. Courtemanche, 428; dépôt de la réponse, 627.—Doc. parl. n° 99G.

Copie des feuilles de paie etc., pour les travaux de construction d'un quai à Bellerive: ordre de la Chambre—M. Fulton, 622; dépôt de la réponse, 631.—Doc. parl. n° 99i.

Voy. aussi *Baux*.

Quarantaine:

Présentation de copie de l'arrêté en conseil C.P. 1512 abrogeant l'arrêté en conseil C.P. 1028 relative à la quarantaine en Saskatchewan, 48.—Doc. parl. n° 169b.

Voy. aussi *Saskatchewan*.

Quayage:

Présentation d'un état sommaire des recettes de quayage pour l'année financière terminée le 31 mars 1952, 558.—Doc. parl. n° 143.

Question de privilège:

Question de privilège soulevée par M. Diefenbaker relative à la production de certains documents et décision de M. l'Orateur maintenue au vote de 101 contre 41, 237.

Quigg, M. Russell George:

Nomination permanente de M. Russell George Quigg, 516.

Quorum:

Loi concernant le quorum de la Chambre des communes.—Bill n° 179, Loi concernant le quorum de la Chambre des communes: présentation—M. Knowles, et 1^{re} lecture, 185; appelé et laissé au Feuilleton, 232.

R

Reboisement:

Voy. *Inventaire forestier*.

Recensement:

Voy. *Représentation*.

Recherches:

Somme dépensée par le gouvernement du Canada pour des recherches d'ordre scientifique et économique sur l'agriculture au cours de l'année financière 1950-1951: ordre de la Chambre—M. Balcom, 107; dépôt de la réponse, 350.—Doc. parl. n° 4c.

Réclamations de guerre:

Présentation du rapport de la Commission consultative sur les réclamations de guerre, 532.—Doc. parl. n° 115b (*imprimé*).

Red-Deer:

Copie des derniers rapports soumis au gouvernement fédéral par les fonctionnaires de l'administration du rétablissement agricole des Prairies relativement à l'entreprise de la rivière Red-Deer: ordre de la Chambre—M. Quelch, 213; dépôt de la réponse, 260.—Doc. parl. n° 10c.

Refuge d'oiseaux:

Télégrammes, etc., relativement à l'établissement d'un refuge d'oiseaux sur la rivière Ouse: ordre de la Chambre—M. Fraser, 94; dépôt de la réponse, 207.—Doc. parl. n° 106a.

Régie intérieure de la Chambre des communes:

Voy. *Commission*.

Règlement; Comité permanent:

Motion de M. Weir tendant à renvoyer au comité permanent du Règlement certains avis relatifs à l'adoption de bills privés, 72.

Institution du comité, 610; mandat du comité, 66; présentation et adoption du 1^{er} rapport, 80; 2^e rapport et adoption, 359; 3^e rapport et adoption, 486; changement dans le personnel et message au Sénat, 424.

Règlement intérieur de la Chambre:

Institution d'un comité spécial, 190; présentation du 1^{er} rapport, 601; adoption du rapport, 624.

Reine:

Voy. *Adresse à Sa Majesté la Reine.—Message de condoléances à Sa Majesté la reine mère Elizabeth.*

Relations industrielles et enquêtes visant les différends du travail:

Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement volontaire des cotisations).—Bill n° 3: présentation—M. Knowles, 1^{re} lecture, 14; motion tendant à la 2^e lecture, et débat, 160; appelé et laissé au Feuilleton, 232; reprise du débat, 279.

Relations industrielles, Comité permanent:

Institution du comité, 63; mandat du comité, 66.

Remboursements:

Cas où certains acheteurs de porcs, etc., ont dû effectuer des remboursements: ordre de la Chambre—M. Wright, 381; dépôt de la réponse, 700.—Doc. parl. n° 7a.

Rentes sur l'État:

Présentation de copie de l'arrêté en conseil C.P. 1899 modifiant les règlements de 1949 concernant les rentes sur l'État, 162.—Doc. parl. n° 72.

Nombre des contrats de rentes achetés de la Division des rentes sur l'État du ministère du Travail: ordre de la Chambre—M. Fair—et dépôt immédiat de la réponse, 200.—Doc. parl. n° 72b.

Voy. aussi *Publicité*.

Représentation à la Chambre des communes:

Bill n° 8, Loi remaniant la représentation à la Chambre des communes: présentation—M. St-Laurent, et 1^{re} lecture, 35; bill retiré, 604.

Représentation à la Chambre des communes (Comité spécial):

Résolution de M. St-Laurent tendant à l'institution d'un comité afin d'étudier les résultats du recensement de 1951 et le remaniement de la représentation, 194; la motion est rayée, 194; nouvelle résolution: présentation, 201; débat, 202; reprise du débat 208; proposition d'amendement de M. Drew déclarée irrecevable, 209; constitution du comité, 209; présentation et adoption du 1^{er} rapport, 245, 2^e rapport, 460; 3^e rapport, 580; avant-projet, 580; 4^e rapport, 610; 5^e rapport, 619; changement dans le personnel, 356, 416, 490, 504, 515, 582, 615, 621.

Loi remaniant la représentation à la Chambre des communes—1 Elizabeth II, chapitre 48 (Statuts du Canada, 1952).—Bill n° 393: présentation—M. Harris (Grey-Bruce), et 1^{re} lecture, 604; motion de M. Harris (Grey-Bruce) tendant à la 2^e lecture et proposition d'amendement de M. Drew rejetée au vote de 37 contre 88, 616; 2^e lecture, 618; motion de M. Harris agréée et renvoi du bill au comité spécial, 618; rapport du comité, 619; comité plénier, 622, 624, 625, 629; motion tendant à la 3^e lecture, proposition d'amendement de M. Drew, mise aux voix, rejetée au vote de 27 contre 90, et 3^e lecture, 633; adoption au Sénat, 641; sanction royale (le 4 juillet 1952), 695.

Voy. aussi *Actes de l'Amérique du Nord britannique*.

Requête:

Voy. *Fleuve Saint-Laurent.—Pipe-line à gaz*.

Résolutions présentées par les députés:

Motion de M. Wright invitant le Gouvernement à étudier les moyens d'accroître et de répartir également les avantages de l'instruction au pays en octroyant une aide financière aux diverses provinces à cette fin, 75; reprise du débat, 81; motion rejetée au vote de 23 contre 78, 213-214.

Résolution de M. Diefenbaker concernant la liberté de religion, etc.; débat ajourné au vote de 86 contre 28, 94-95.

Résolution de M. Massé concernant l'étude des causes de l'érosion du littoral du fleuve Saint-Laurent; débat ajourné sur la motion de M. Bourget, 95.

Résolution de M. Knowles invitant la Chambre à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu en vue d'autoriser le contribuable à déduire de son revenu, avant de calculer le montant de l'impôt à verser, la somme totale des frais médicaux, 108; après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, 108.

Résolution de M. Herridge invitant la Chambre à convoquer une conférence fédérale-provinciale au sujet de la conservation du sol, des forêts et des eaux et d'utilisation des terres, 108; ajournement du débat, 108.

Résolution de M. Cleaver portant sur la modification du Règlement en ce qui a trait aux débats ainsi qu'à la procédure au sein des comités permanents et spéciaux; débat, 189; reprise du débat, 190; institution d'un comité, 190; renvoi audit comité, 190.

Résolutions présentées par les députés:—fin

Résolution de M. Côté (Matapédia-Matane) invitant le Gouvernement à étudier l'à-propos de prendre les mesures nécessaires afin que ce pays porte le nom de Royaume du Canada, rejetée, 213.

Motion de M. Stewart (Winnipeg-Nord) concernant l'invitation à nommer les délégués pour rencontrer les représentants des assemblées législatives des pays parrains de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, agréée, 238.

Motion de M. Argue invitant le Gouvernement à étudier l'à-propos de présenter une mesure législative en vue de porter les sommes versées en vertu de la Loi des allocations familiales au niveau indispensable pour compenser la hausse survenue dans le coût de la vie, 238.

Ressources et Développement économique:

Présentation du rapport annuel du ministère des Ressources et du Développement économique pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en anglais et en français), 17.—Doc. parl. n° 100 (*imprimé*).

Restaurant, Comité mixte:

Institution du comité, 65; mandat du comité, 66; message au Sénat et liste des membres faisant partie du comité mixte, 66; message du Sénat, 82; changement dans le personnel, 424.

Restrictions:

Voy. *Bétail*.

Rétablissement agricole des Prairies:

Voy. *Equipes d'ouvriers*.

Richard, M. Clovis-Thomas:

Avis de la démission de M. Clovis-Thomas Richard, député du district électoral de Gloucester, 21.

Richelieu-Verchères:

Voy. *Cournoyer*.

Rinfret, Hon. G.-E.:

Avis de la démission de l'honorable G.-E. Rinfret, député du district électoral d'Outremont-St-Jean, 2.

Rivière Rouge:

Voy. *Digues*.

Rivière Saskatchewan du Sud:

Voy. *Gaherty*.

Roberval:

Voy. *Dion*.—*Spence*.

Robichaud, M. Albany M.:

Avis de l'élection de M. Albany M. Robichaud, député du district électoral de Gloucester, 451.

M. Robichaud prend son siège en Chambre, 492.

Robinson, M. William Alfred:

Nomination de M. William Alfred Robinson comme vice-président des comités pléniers de la Chambre, 369.

Rocheuses orientales:

Loi modifiant la Loi sur la conservation des Rocheuses orientales.—1 Elizabeth II, chapitre 41 (Statuts du Canada, 1952).—Message du Sénat: Bill n° 391 (E-13 du Sénat), 577; 1^{re} lecture—M. Winters, 593; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 606; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Route:

Présentation de copie de correspondance entre le ministère des Ressources et du Développement économique du Canada et le ministre de la Voirie et des Transports de la province de la Saskatchewan concernant la route de Flin à Denare-Beach, 229.—Doc. parl. n° 181.

Route transcanadienne:

Accord intervenu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique relativement à la construction du tronçon de la route transcanadienne en Colombie-Britannique: ordre de la Chambre—M. Fulton, 75; dépôt de la réponse, 194.—Doc. parl. n° 111a.

Télégrammes, etc., échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Colombie-Britannique relativement à l'accord sur la route transcanadienne et au remboursement des frais des travaux de construction entrepris en vertu de cet accord: ordre de la Chambre—M. Fulton, 75; dépôt de la réponse, 229.—Doc. parl. n° 111b.

Présentation de copie d'un accord relatif à la construction de la route transcanadienne dans la province de la Nouvelle-Écosse, 369.—Doc. parl. n° 111c.

Royal:

Demandes pour obtenir le privilège d'employer le mot *royal*: ordre de la Chambre—M. Stanfield, 629; dépôt de la réponse, 641.—Doc. parl. n° 205.

Royaume-Uni:

Présentation d'un échange de notes comportant un accord étendant à certains territoires coloniaux, l'accord relatif aux doubles impositions intervenu entre le Canada et le Royaume-Uni, 18.—Doc. parl. n° 26a.

S**Sacs à trousseau:**

Soumissions pour des sacs à trousseau destinés à l'Armée et pour des bonnets de cuisiniers-chefs destinés aux forces armées: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 428; dépôt de la réponse, 493.—Doc. parl. n° 18e.

Saint-Laurent, fleuve:

Voy. *Échange de notes*.

Salaires:

Barèmes des salaires des filles de cuisine, etc.: ordre de la Chambre—M. Bryce, 94; dépôt de la réponse, 101.—Doc. parl. n° 145a.

Salaisons:

Voy. *Indemnité*.

Salopettes:

Nombre de paires de salopettes achetées par les divers ministères du Gouvernement: ordre de la Chambre—M. Fraser, 283; dépôt de la réponse, 494.—Doc. parl. n° 192.

Sanction royale:

Le 6 mars, 29; le 1er avril, 158; le 29 mai, 401; le 18 juin, 537; le 4 juillet, 693.

Santé:

Présentation d'un rapport par le comité d'enquête sur la santé au Nouveau-Brunswick, 327.—Doc. parl. n° 85d (*imprimé*).

Présentation du rapport sur le relevé des facilités et des services en matière de santé en Nouvelle-Écosse, 379.—Doc. parl. n° 85f (*imprimé*).

Présentation d'un exemplaire du rapport d'enquête sur la santé, préparé par la commission provinciale de surveillance en matière d'hygiène en vue de sa présentation au gouvernement de la province de l'Île du Prince-Édouard, 494.—Doc. parl. n° 85h.

Santé nationale et Bien-être social:

Présentation du rapport annuel du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 13.—Doc. parl. n° 85 (*imprimé*).

Présentation du rapport annuel du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en français), 499.—Doc. parl. n° 85 (*imprimé*).

Saskatchewan:

Présentation de copie de l'arrêté en conseil C.P. 1513 défendant le transport dans la région de quarantaine de la province de la Saskatchewan de la chair, etc., d'un bovin, etc., 48.—Doc. parl. n° 169c.

Télégrammes, etc., relativement au projet d'irrigation et de barrage de la rivière Saskatchewan—M. Diefenbaker, 94; dépôt de la réponse, 294.—Doc. parl. n° 162a.

Copie de toute ordonnance rendue en vertu de la Loi des épizooties et déclarant quelque endroit de la province de la Saskatchewan exempt de maladie infectieuse ou contagieuse: ordre de la Chambre—M. Stewart (Winnipeg-Nord), 417; dépôt de la réponse, 506.—Doc. parl. n° 169j.

Voy. aussi *Fièvre aphteuse*.—*Équipes d'ouvriers*.—*Bestiaux abattus*.—*Octroi*.—*Séchoirs de grain mobiles*.—*Route*.—*Troupeaux de bovins*.—*Aide financière*.

Saskatchewan du Sud:

Voy. *Gaherty*.

Schneider, M. N. C.:

Avis de l'élection de M. N. C. Schneider, député du district électoral de Waterloo-Nord, 451.

M. Schneider prend son siège en Chambre, 492.

Scrutins inscrits aux procès-verbaux:

24, 30, 31, 52, 67-68, 95, 102-103, 122, 123, 124, 153, 165, 179, 180, 181, 213, 218, 234, 237, 261, 267, 284, 325, 351, 455, 495, 496, 510, 511, 594, 605, 617, 632.

Séchoirs de grain mobiles:

Télégrammes, etc., concernant l'importation et l'utilisation des séchoirs de grain mobiles, l'expédition du grain humide aux séchoirs terminus: adresse—M. Argue, 43; dépôt de la réponse, 345.—Doc. parl. n° 124g.

Secrétaire d'État:

Présentation du rapport du secrétaire d'État du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1951 (en français), 10.—Doc. parl. n° 112 (*imprimé*).

Seigle:

Voy. *Blé*.

Semaine de travail de cinq jours:

État indiquant les groupes d'employés qui travaillent pour le compte d'organismes relevant du gouvernement fédéral et bénéficient de la semaine de travail de cinq jours: ordre de la Chambre (en date du 28 novembre 1951); dépôt de la réponse, 207.—Doc. parl. n° 180.

Ministères dans lesquels la semaine de travail de cinq jours est en vigueur: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 257; dépôt de la réponse, 360.—Doc. parl. n° 113c.

Senanayake (Hon. Don Stephen):

Avis de la mort du très honorable Don Stephen Senanayake, premier ministre du Ceylan et motion de M. St-Laurent tendant à l'observation d'un moment de silence, 89.

Serments d'office:

Loi concernant la prestation des serments d'office.—Bill n° 1: présentation—M. St-Laurent, et 1^{re} lecture, 3.

Service civil:

Voy. *Assurance*.

Services d'achat:

Services d'achat et matériel sanitaire fusionnés en un centre unique de ravitaillement et de distribution: ordre de la Chambre—M. Balcom, 256; dépôt de la réponse, 265.—Doc. parl. n° 186.

Sherridon:

Voy. *Chemins de fer nationaux du Canada*.

Sinclair, M. James:

Présentation de l'arrêté en conseil nommant M. James Sinclair ministre des Pêcheries, 699.—Doc. parl. n° 157c.

Sisters of Providence of St-Vincent de Paul:

Voy. *The Sisters of Charity of the House of Providence*.

Société centrale d'hypothèques et de logement:

Présentation du rapport annuel de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année terminée le 31 mars 1951 (en anglais et en français), 92.—Doc. parl. n° 101.

Présentation de relevés financiers de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année terminée le 31 décembre 1951, 93.—Doc. parl. n° 101a.

Société d'assurance des crédits à l'exportation:

Voy. *Assurance des crédits à l'exportation*.

Société Radio-Canada:

Présentation du rapport annuel de la Société Radio-Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français), 599.—Doc. parl. n° 152 (*imprimé*).

Solliciteur général:

Voy. *Campney*.

Soumissions:

Ministères qui effectuent des changements aux stipulations faisant l'objet de soumissions: ordre de la Chambre—M. Green, 507; dépôt de la réponse, 701.—Doc. parl. n° 208.

Soutien des prix:

Voy. *Producteurs agricoles*.

Spence. M. Paul-Henri:

Avis de l'élection de M. Paul-Henri Spence, député du district électoral de Roberval (Québec), 491.

M. Spence prend son siège en Chambre, 492.

Starr. M. Michael:

Avis de l'élection de M. Michael Starr, député du district électoral d'Ontario, 451.

M. Starr prend son siège en Chambre, 492.

Stomatite vésiculaire:

Communications échangées entre les vétérinaires provinciaux, etc., relativement à l'épidémie de stomatite vésiculaire et de fièvre aphteuse: adresse—M. Diefenbaker, 43; dépôt de la réponse, 239.—Doc. parl. n° 169f.

Rapport de la stomatite vésiculaire fait aux termes de la Loi des épizooties et quarantaine à la ferme de M. Leonard Waas: ordre de la Chambre—M. Charlton et dépôt de la réponse, 46.—Doc. parl. n° 169a.

Voy. aussi *Procédure de la Chambre*.

Subsides. Comité des:

Motion de M. St-Laurent tendant à la formation de la Chambre en comité des subsides, 69.

Motion de M. Abbott tendant à renvoyer au comité des subsides le budget des dépenses, 73.

Motion de M. Abbott tendant à renvoyer au comité des subsides le budget de nouvelles sommes supplémentaires, 97.

Subsides, Comité des:—fin

- Motion de M. Abbott tendant à renvoyer au comité des subsides les articles n^{os} 485, 486 et 493 du Budget des dépenses de 1952-1953, approuvés par le comité des chemins de fer et de la marine marchande, 264.
- Motion de M. St-Laurent tendant à renvoyer au comité des subsides les articles n^{os} 85 à 115 du Budget principal des dépenses, approuvés par le comité permanent des Affaires extérieures, 290.
- Motion tendant à retirer du comité des subsides certains crédits et à les renvoyer au comité permanent de la banque et du commerce, 398. Ces crédits, approuvés par le comité ci-dessus, sont renvoyés de nouveau au comité des subsides, 481.
- Motion de M. Abbott invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil et débat, 87; reprise du débat, 87, 102; proposition d'amendement de M. Wright et débat, 102, 103, 113, 157, 158, 160, 165, la proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote de 21 contre 172, 166; la motion principale, mise aux voix, est agréée, 166.
- Motion de M. Claxton invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil et débat, 173; reprise du débat, 178, 182, 194; ladite motion, mise aux voix, est agréée, 195.
- Motion de M. Fournier invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil et proposition d'amendement de M. Drew rejetée au vote de 29 contre 107, 324-325; reprise du débat, 328-329; adoption de la motion, 329; la Chambre se forme en comité, 330.
- Motion de M. Fournier invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil et proposition d'amendement de M. Drew rejetée au vote de 42 contre 92, 350-351-352; adoption de la motion, 352; la Chambre se forme en comité, 352.
- Motion de M. Fournier invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil et proposition d'amendement de M. Drew, 424; reprise du débat, 426-455; la proposition d'amendement est rejetée au vote de 35 contre 67, 455; adoption de la motion 456; la Chambre se forme en comité, 456.
- Motion de M. Fournier invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil et proposition d'amendement de M. Drew, 509; débat et proposition de sous-amendement de M. Coldwell rejetée au vote de 17 contre 132, 510; la proposition d'amendement est rejetée au vote de 32 contre 115, 511; la motion principale est adoptée, 511; la Chambre se forme en comité de subsides, 511.
- Motion de M. Fournier invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil agréée, 384, 393, 420, 456.
- Motion de M. Abbott invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil agréée, 564, 582.
- La Chambre se forme en comité de subsides sans motions: 118, 119, 139, 343, 347, 348, 368, 370, 399, 400, 405, 409, 413, 438, 444, 449, 456, 497, 501, 503, 543, 544, 549, 554, 595, 606, 611, 618, 633, 643, 644.
- Le comité des subsides adopte certaines résolutions: 118 (crédits provisoires), 119, 125, 139 (nouveau budget supplémentaire), 343, 368, 370, 373, 393, 399, 400, 405, 414, 420, 438, 444, 449, 501, 503, 544, 549, 554, 564, 582, 595, 611, 618, 633, 644.

Subsides, Loi des:

- Loi des subsides n° 1, 1952—1 Elizabeth II, chapitre 2 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution du comité des subsides, 118; résolution du comité des voies et moyens, 118.—Bill n° 64, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1953: présentation—M. Abbott, et adoption du bill à toutes ses étapes, 119; adoption au Sénat, 121; sanction royale (le 1^{er} avril 1952), 158.
- Loi des subsides n° 2, 1952—1 Elizabeth II, chapitre 3 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution du comité des subsides, 142; résolution du comité des voies et moyens, 152.—Bill n° 94, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1952: présentation—M. Abbott, et adoption du bill à toutes ses étapes, 153; adoption au Sénat, 157; sanction royale (le 1^{er} mai 1952), 158.
- Loi des subsides n° 3, 1952—1 Elizabeth II, chapitre 4 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution du comité des subsides, 399; résolution du comité des voies et moyens, 399.—Bill n° 288, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1953; présentation—M. Abbott, et adoption du bill à toutes ses étapes, 400; adoption au Sénat, 401; sanction royale (le 29 mai 1952), 404.
- Loi des subsides n° 4, 1952—1 Elizabeth II, chapitre 55 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution du comité des subsides, 644; résolution du comité des voies et moyens, 692.—Bill n° 394, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1953: présentation—M. Abbott, et adoption du bill à toutes ses étapes, 692; adoption au Sénat, 692; sanction royale (le 4 juillet 1952), 695.

Subventions:

- Subventions versées à la cité d'Halifax et à la ville de Dartmouth en remplacement d'impôts: ordre de la Chambre—M. Balcom, 74; dépôt de la réponse, 170.—Doc. parl. n° 176.
- Somme moyenne versée par l'État à des groupements non agricoles à titre de subventions: ordre de la Chambre—M. Murray (Oxford), 266; dépôt de la réponse, 435.—Doc. parl. n° 171a.
- Subventions versées à la corporation municipale d'Esquimalt: ordre de la Chambre—M. Pearkes, 335; dépôt de la réponse, 391.—Doc. parl. n° 176a.

Surintendant de l'assurance:

Voy. *Compagnies de prêt et de fiducie*.

Surintendant des assurances:

- Présentation du rapport du surintendant des assurances pour l'année civile terminée le 31 décembre 1950, 56.—Doc. parl. n° 51 (*imprimé*).
- Présentation du rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1950, sur les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent détenant un permis en vertu de la Loi sur les petits prêts, 1939, 206.—Doc. parl. n° 56 (*imprimé*).

Surintendant régional des Prairies:

- Demandes reçues par la Commission d'assurance-chômage pour le poste de surintendant régional des Prairies: ordre de la Chambre—M. Knowles, 494; dépôt de la réponse, 532.—Doc. parl. n° 75a.

Sydney:

Voy. *Terrain à bâtir:*

Système d'amplification du son:

Voy. *Appareils pour l'amplification du son.*

T

Tannoy Rentals Ltd:

Voy. *Appareils pour l'amplification du son.*

Tapis:

Sommes globales dépensées pour les tapis: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 163; dépôt de la réponse, 624.—Doc. parl. n° 203.

Contrats pour des tapis, carpettes et autres couvre-parquets destinés aux forces de défense: ordre de la Chambre—M. Lennard, 342; dépôt de la réponse, 623.—Doc. parl. n° 18t.

Tarif des douanes:

Loi modifiant le Tarif des douanes.—1 Elizabeth II, chapitre 23 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: adoption et comité des voies et moyens 320.—Bill n° 209: présentation—M. Abbott, et 1^{re} lecture, 321; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 385; adoption au Sénat, 492; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Tarifs:

Présentation de copie de l'arrêté en conseil C.P. 836 abrogeant les tarifs actuels des honoraires, etc., à payer et à allouer aux directeurs de scrutin employés aux élections (en anglais et en français), 10.—Doc. parl. n° 3b.

Taux de transport transcontinental:

Tarifs abrogés à l'égard de ce que l'on est convenu d'appeler les taux de transport transcontinental à destination de Vancouver: ordre de la Chambre.—M. Laing—et dépôt immédiat de la réponse, 222.—Doc. parl. n° 131a.

Taxe d'accise:

Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.—1 Elizabeth II, chapitre 27 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: adoption en comité des voies et moyens, 320—Bill n° 206: présentation—M. Abbott, et 1^{re} lecture, 321; 2^e lecture, 386; comité plénier (avec amendement) et 3^e lecture, 388; adoption au Sénat, 427; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Taxes:

Voy. *Terre-Neuve.*

Télécommunications:

Présentation du rapport annuel de la Société canadienne de télécommunications transmarines pour l'année civile 1951, 200.—Doc. parl. n° 179 (*imprimé*).

Présentation du budget de la Société canadienne de télécommunications transmarines pour l'année civile 1952, 200.—Doc. parl. n° 179a.

Térébenthine:

Voy. *Étiquetage.*

Terrace:

Voy. *Chemins de fer nationaux du Canada*.

Terrain à bâtir:

Terrain à bâtir acheté à Sydney: ordre de la Chambre.—M. Gillis, 237; dépôt de la réponse, 271.—Doc. parl. n° 99b.

Terrains:

Terrains ou bâtiments dont la Commission du district fédéral a fait l'acquisition: ordre de la Chambre—M. Aylesworth, 342; dépôt de la réponse, 415.—Doc. parl. n° 96a.

Terrains de campement:

Taux des terrains de campement pour touristes à Wasagaming (Manitoba): ordre de la Chambre—M. Dinsdale—et dépôt immédiat de la réponse, 266.—Doc. parl. n° 100a.

Terre-Neuve:

Somme perçue à Terre-Neuve en impôt sur le revenu des particuliers et des corporations: ordre de la Chambre—M. Browne (St-Jean-Ouest), 212; dépôt de la réponse, 256.—Doc. parl. n° 93c.
Voy. aussi *Morue*.

Terres destinées aux anciens combattants:

Présentation d'un rapport financier pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français), 453.—Doc. parl. n° 150.

Territoires coloniaux:

Voy. *Royaume-Uni*.

Territoires du Nord-Ouest:

Loi concernant les territoires du Nord-Ouest.—1 Elizabeth II, chapitre 46 (Statuts du Canada, 1952).—Résolution: présentation, 443; adoption, 512.—Bill n° 337: présentation—M. Winters, et 1^{re} lecture, 512; 2^e lecture, 537; comité plénier et 3^e lecture, 543; adoption au Sénat, 580; sanction royale (le 4 juillet 1952), 694.

Textiles:

Droits de douane imposés par le Canada sur les importations de textiles, etc.: ordre de la Chambre—M. Ward, 94; dépôt de la réponse, 107.—Doc. parl. n° 175.

The British Northwestern Fire Insurance Company:

Loi concernant *The British Northwestern Fire Insurance Company*.—1 Elizabeth II, chapitre 58 (Statuts du Canada, 1952).—Pétition, 22; rapport de l'examineur, 58; message du Sénat: Bill n° 61 (D du Sénat), 111; 1^{re} lecture—M. Henry, 117; appelé et laissé au Feuilleton, 159; 2^e lecture et renvoi au comité permanent de la Banque et du Commerce, 188; rapport du comité, 216; en comité plénier et 3^e lecture, 230; sanction royale (le 29 mai 1952), 404.

The Canada-Israel Corporation:

Voy. *Assurance des crédits à l'exportation*.

The Canadian Shipowners Mutual Assurance Association:

Loi constituant en corporation *The Canadian Shipowners Mutual Assurance Association*.—1 Elizabeth II, chapitre 59 (Statuts du Canada, 1952).—Pétition, 199; rapport de l'examineur, 289; message du Sénat: Bill n° 363 (F-11 du Sénat), 551; 1^{re} lecture—M. Macnaughton, 558; 2^e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 570; rapport du comité, 587, comité plénier et 3^e lecture, 608; sanction royale (le 4 juillet 1952), 695.

The Economical Mutual Fire Insurance Company:

Loi concernant *The Economical Mutual Insurance Company*.—1 Elizabeth II, chapitre 60 (Statuts du Canada, 1952).—Pétition, 199; rapport de l'examineur, 255; message du Sénat: Bill n° 244 (D-7 du Sénat), 355; 1^{re} lecture—M. Darroch, 360; 2^e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 389; rapport du comité, 431; comité plénier et 3^e lecture, 446; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

The Garrett Corporation:

Loi concernant une certaine demande de brevet de *The Garrett Corporation*.—1 Elizabeth II, chapitre 67 (Statuts du Canada, 1952).—Pétition, 176; rapport de l'examineur, 289; message du Sénat: Bill n° 241 (G-7 du Sénat), 345; 1^{re} lecture—M. Richard (Ottawa-Est), 350; 2^e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés en général, 372; rapport du comité, 432; comité plénier et 3^e lecture, 446; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

The Great Eastern Insurance Company:

Loi constituant en corporation *The Great Eastern Company*.—1 Elizabeth II, chapitre 62 (Statuts du Canada, 1952).—Pétition, 116; rapport de l'examineur, 136; message du Sénat: Bill n° 243 (V-6 du Sénat), 355; 1^{re} lecture—M. Macnaughton, 360; 3^e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 388; rapport du comité, 431; comité plénier et 3^e lecture, 445; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

The Hotel Mutual Insurance Company:

Loi constituant en corporation *The Hotel Mutual Insurance Company*.—1 Elizabeth II, chapitre 63 (Statuts du Canada, 1952).—Pétition, 33; rapport de l'examineur, 58; message du Sénat: Bill n° 225, (S-6 du Sénat), 333; 1^{re} lecture—M. Welbourn, 341; 2^e lecture, et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 357; rapport du comité, 365; comité plénier et 3^e lecture, 372; sanction royale (le 29 mai 1952), 404.

The National Dental Examining Board of Canada:

Voy. Bureau national d'Examen dentaire du Canada.

The Perth Mutual Fire Insurance Company:

Loi constituant en corporation *The Perth Mutual Fire Insurance Company*.—1 Elizabeth II, chapitre 64 (Statuts du Canada, 1952).—Pétition, 99; rapport de l'examineur, 106; message du Sénat: Bill n° 92 (P du Sénat), 135; 1^{re} lecture—M. Corry, 156; 2^e lecture et renvoi au comité permanent de la banque et du commerce, 188; rapport du comité, 216; comité plénier et 3^e lecture, 230; sanction royale (le 29 mars 1952), 404.

The Sisters of Charity of the House of Providence:

Loi concernant *The Sisters of Charity of the House of Providence*.—1 Elizabeth II, chapitre 66 (Statuts du Canada, 1952).—Pétition, 176; rapport de l'examineur, 289; message du Sénat: Bill n° 240 (E-7 du Sénat), 345; 1^{re} lecture—M. Henderson, 350; 2^e lecture et renvoi au comité permanent des bills privés en général, 372; rapport du comité, 431; comité plénier et 3^e lecture, 446; sanction royale (le 18 juin 1952), 539.

Thomas, Ethel McCready:

Pétition d'Ethel McCready Thomas présentée après les délais, 486.

Touche and Company:

Présentation d'un rapport des vérificateurs George A. Touche and Company sur les Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1951, 162.—Doc. parl. n° 156a (*imprimé*).

Voy. *Chemins de fer nationaux du Canada*.

Touzel, Mlle Bessie:

Mlle Bessie Touzel a-t-elle effectué une étude sur les problèmes du bien-être: ordre de la Chambre—M. Brooks, 324; dépôt de la réponse, 350.—Doc. parl. n° 85e.

Tracadie:

Copie de tous télégrammes, etc., concernant le dragage du port à Tracadie: ordre de la Chambre—M. Robichaud, 579; dépôt de la réponse, 631.—Doc. parl. n° 99h.

Copie de tous télégrammes, etc., concernant la construction d'un édifice fédéral destiné à loger le bureau de poste et les autres bureaux de l'administration fédérale dans le village de Tracadie: ordre de la Chambre—M. Robichaud, 580; dépôt de la réponse, 616.—Doc. parl. n° 99e.

Traduction française:

Intervalle entre la production de l'édition anglaise et de la traduction française des minutes des procédures et de la preuve au comité parlementaire des Chemins de fer et de la Marine marchande pendant la session de 1947; ordre de la Chambre—M. Pouliot—et dépôt immédiat de la réponse, 486.—Doc. parl. n° 2e.

Intervalle entre la production de l'édition anglaise et de la traduction française des minutes des procédures et de la preuve au comité parlementaire des Chemins de fer et de la Marine marchande pendant la session de 1948; ordre de la Chambre—M. Pouliot—et dépôt immédiat de la réponse, 487.—Doc. parl. n° 2f.

Intervalle entre la production de l'édition anglaise et de la traduction française des minutes des procédures et de la preuve au comité parlementaire des Chemins de fer et de la Marine marchande pendant la session de 1949: ordre de la Chambre—M. Pouliot—et dépôt immédiat de la réponse, 487.—Doc. parl. n° 2h.

Intervalle entre la production de l'édition anglaise et de la traduction française des minutes des procédures et de la preuve au comité parlementaire des Chemins de fer et de la Marine marchande pendant la session de 1950: ordre de la Chambre—M. Pouliot—et dépôt immédiat de la réponse, 487.—Doc. parl. n° 2i.

Traduction française:—fin

Intervalle entre la production de l'édition anglaise et de la traduction française des minutes des procédures et de la preuve au comité parlementaire des Chemins de fer et de la Marine marchande pendant la session de 1951: ordre de la Chambre—M. Pouliot—et dépôt immédiat de la réponse, 487.—Doc. parl. n° 2g.

Trafic:

Voy. *Circulation*.

Traité de l'Atlantique-Nord:

Motion de M. Pearson tendant à l'approbation du Traité de l'Atlantique-Nord, signé à Paris le 27 mai 1952, agréée, 517.

Motion de M. Pearson invitant les Chambres du Parlement à approuver le Protocole au Traité de l'Atlantique-Nord, signé à Paris le 27 mai 1952, agréée, 517.

Traité de paix:

Voy. *Japon*.

Traitement:

Relèvement de traitement accordé aux fonctionnaires: ordre de la Chambre—M. Tremblay—et dépôt immédiat de la réponse, 163.—Doc. parl. n° 113a.

Transport postal:

Voy. *Entreprise de transport postal*.

Transports:

Voy. *Navires*.

Travail:

Présentation du rapport annuel du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1952 (en anglais et en français), 408.—Doc. parl. n° 71.

Voy. aussi *Convention de l'Organisation internationale du Travail*.

Travaux publics:

Présentation du rapport annuel du ministère des Travaux publics pour l'année financière terminée le 31 mars 1951, 193.—Doc. parl. n° 99 (*imprimé*).—En français, 700.

Troupeaux de bovins:

Nombre de troupeaux de bovins abattus en Saskatchewan à la suite de la fièvre aphteuse: ordre de la Chambre—M. Argue, 236; dépôt de la réponse, 255.—Doc. parl. n° 169g.

Trust des titres des chemins de fer Nationaux:

Voy. *Chemins de fer Nationaux*.

Tunnel:

Aménagement du nouveau tunnel en voie de construction à Toronto: ordre de la Chambre—M. Brown (Essex-Ouest), 335; dépôt de la réponse, 408.—Doc. parl. n° 191.

Tunwell, M. Alfred James:

Nomination permanente de M. Alfred James Tunwell, 516.

U

Unités de logement:

Nombre d'unités de logements destinés au personnel marié actuellement en voie de construction à la nouvelle gare aérienne du Corps d'aviation royal canadien à Moose-Jaw: ordre de la Chambre—M. Thatcher, 628; dépôt de la réponse, 700.—Doc. parl. n° 81a.

Universités:

Copie de toute correspondance concernant l'aide fédérale aux universités: ordre de la Chambre—M. Eudes—et dépôt immédiat de la réponse, 361.—Doc. parl. n° 184a.

Usine:

Coût global de la construction et de l'outillage de l'usine établie à Calgary aux fins de la fabrication d'acide nitrique et de nitrate d'ammonium: ordre de la Chambre—M. Knowles, 107; dépôt de la réponse, 206.—Doc. parl. n° 18b.

V

Vacances parmi la députation:

Avis de la démission des députés suivants: honorable G.-E. Rinfret (Outremont-St-Jean), 2; M. Louis Orville Breithaup (Waterloo-Nord), 2; M. Clovis-Thomas Richard (Gloucester), 21; M. Gérard Cournoyer (Richelieu-Verchères), 698; l'hon. R. W. Mayhew (Victoria), 698.

Venezuela:

Présentation d'un échange de notes entre le Canada et le Venezuela constituant un accord portant renouvellement pour une autre année des dispositions d'un *modus vivendi*, 18.—Doc. parl. n° 26g.

Vérificateurs:

Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux.—1 Elizabeth II, chapitre 5 (Statuts du Canada, 1952).—Bill n° 9: présentation—M. Chevrier, et 1^e lecture, 35; 2^e lecture, comité plénier et 3^e lecture, 287; adoption au Sénat, sanction royale (le 29 mai 1952), 404.

Voy. aussi *Touche and Company*.

Vestes:

Contrats octroyés pour des vestes et des pantalons d'uniformes de combat: ordre de la Chambre—M. Lennard, 392; dépôt de la réponse, 603.—Doc. parl. n° 180.

Vétérinaires:

Nombre de vétérinaires à l'emploi du ministère de l'Agriculture dans Winnipeg et sa banlieue: ordre de la Chambre—M. Viau—et dépôt immédiat de la réponse, 201.—Doc. parl. n° 4a.

Viandes:

Voy. *Importation*.

Victoria:

Voy. *Mayhew*.

Victoria-Carleton:

Voy. *Hatfield-Montgomery*.

Voies et moyens:

- Motion de M. St-Laurent tendant à la formation de la Chambre en comité de voies et moyens, 69.
- La Chambre se forme en comité de voies et moyens sans motion: 118, 152, 291, 294, 295, 399, 692.
- Le comité des voies et moyens adopte certaines résolutions: 118, 152, 295, 399, 692.
- Motion de M. Abbott tendant à la formation de la Chambre en comité de voies et moyens, 195; reprise du débat; proposition d'amendement de M. Macdonnel (Greenwood) et proposition de sous-amendement de M. Coldwell, 217; reprise du débat, 219, 223, 227, 230, 232, 243; motion de M. Fournier relative à la suspension de l'article 28 du Règlement jusqu'à la conclusion du débat, 253; reprise du débat, 257, 260; la proposition de sous-amendement est rejetée au vote de 42 contre 89, 261; reprise du débat sur la motion principale, 262; 267; la proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote de 45 contre 102; 267; adoption de la motion principale, 268.
- Adoption des résolutions budgétaires, 295-320.

Vols:

- Nombre de camps ou d'établissements où ont été découverts des vols de biens ou de fournitures appartenant aux services armés: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 428.

Voyages:

- Nombre de ministres du Cabinet, de fonctionnaires et d'employés du service civil qui ont voyagé par Air-Canada à titre officiel: ordre de la Chambre—M. Diefenbaker, 336; dépôt de la réponse, 701.—Doc. parl. n° 156c.

W**Wagons spéciaux:**

- Wagons spéciaux réservés aux ministres du Cabinet: ordre de la Chambre —M. McGregor, 454; dépôt de la réponse, 602.—Doc. parl. n° 199.

Wass, M. Leonard:

- Voy. *Stomatite vésiculaire*.

Waterloo-Nord, District électoral de:

- Avis de la démission de M. Louis Orville Breithaup, député du district électoral de Waterloo-Nord, 2.

Whelen, M. P. A.:

- Voy. *Magasins de la marine*.

Winnipeg:

- Voy. *Assistance-vieillesse.—Allocations familiales*.

Wright, M. Percy E.:

- Voy. *Prix*.

Y**Yukon:**

- Présentation d'exemplaires des ordonnances du territoire du Yukon édictés par le conseil du Yukon au cours de l'année 1952, 407.—Doc. parl. n° 119.

LISTE DES APPENDICES

Session de 1952

- N° 1.—Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.—Troisième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill n° 62 (O du Sénat), Loi constituant en corporation *Boundary Pipeline Corporation*, déposés, 239.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 239 des *Journaux*.
- N° 2. Comité (institué pour la session) des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle.—Deuxième rapport: articles 485, 486 et 493 du budget des dépenses, 264.—Troisième rapport: témoignages, etc., relatifs aux rapports annuels et aux prévisions budgétaires des Chemins de fer nationaux du Canada, de la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited*, et aux articles du budget des dépenses, déposés, 270.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 264, 269 et 270 des *Journaux*.
- N° 3. Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.—Quatrième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill n° 192, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Terrace jusqu'à Kitimat, dans la province de la Colombie-Britannique, déposés, 334.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 334 des *Journaux*.
- N° 4. Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.—Quatrième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill n° 193, Loi concernant les commissaires du havre de New-Westminster, déposés, 341.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 341 des *Journaux*.
- N° 5. Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.—Sixième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill n° 194, Loi modifiant la Loi de l'aéronautique, déposés, 379.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 379 des *Journaux*.
- N° 6. Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.—Septième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill n° 239 (R-6 du Sénat), Loi concernant la *Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*, déposés, 398.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 398 des *Journaux*.
- N° 7. Comité permanent de la marine et des pêcheries.—Troisième rapport: témoignages, etc., relatifs à l'objet ou la question de la Convention internationale relative aux pêcheries hauturières de l'océan Pacifique septentrional, négociée à Tokyo par le Canada, le Japon et les États-Unis d'Amérique, déposés, 460.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 459-460 des *Journaux*.
- N° 8. Comité (institué pour la session) des chemins de fer et de la marine marchande que l'État possède, exploite et contrôle.—Quatrième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill n° 308, Loi revisant la compo-

- tion du capital de la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada et pourvoyant à certaines autres questions financières, déposés, 485.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 485 des *Journaux*.
- N° 9. Comité permanent de la banque et du commerce.—Sixième rapport: témoignages, etc., relatifs au rapport annuel et aux états financiers de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année terminée le 31 décembre 1951, déposés, 493.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 492-493 des *Journaux*.
- N° 10. Comité spécial des dépenses aux fins de la défense.—Troisième rapport: témoignages, etc., relatifs à l'examen des dépenses de deniers publics aux fins de la défense nationale et de tous engagements de dépenses aux fins de la défense nationale depuis le 31 mars 1950, déposés, 530.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 522-530 des *Journaux*.
- N° 11. Comité spécial des Affaires des anciens combattants.—Deuxième rapport: Bill n° 184, Loi modifiant la Loi des pensions, et bill n° 191, Loi modifiant la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, rapportés, 427.—Troisième rapport: Bill n° 182, Loi modifiant la Loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants, Bill n° 183, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des anciens combattants, Bill n° 334, Loi modifiant la Loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée, rapportés; et témoignages, etc., relatifs aux bills susmentionnés, déposés, 532.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 427, 531 et 532 des *Journaux*.
- N° 12. Comité spécial chargé d'étudier le Bill n° 305, Loi concernant l'immigration.—Deuxième rapport: témoignages, etc., relatifs audit bill, déposés, 543.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 543 des *Journaux*.
- N° 13. Comité spécial de l'Office national du Film.—Deuxième rapport: témoignages, etc., relatifs au fonctionnement de l'Office national du Film, tel que le révèle le rapport annuel de cet organisme, déposés, 567.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 566-567 des *Journaux*.
- N° 14. Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.—Troisième rapport: témoignages, etc., relatifs à la question de l'épizootie de fièvre aphteuse dans la province de la Saskatchewan, déposés, 568.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 568 des *Journaux*.
- N° 15. Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.—Deuxième rapport: Bill n° 246, Loi modifiant la Loi des grains du Canada, rapporté, 541.—Quatrième rapport: témoignages, etc., relatifs au bill précité et au rapport de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole 1950-1951 et au rapport de la Commission des grains pour 1951, déposés, 568.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 541 et 568 des *Journaux*.

- N° 16. Comité permanent de la banque et du commerce.—Septième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill n° 336, Loi sur les contrats d'assurance ou de réassurance maritime et aérienne contre les risques de guerre, déposés, 571.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 571 des *Journaux*.
- N° 17. Comité permanent de la banque et du commerce.—Huitième rapport: témoignages, etc., et avant-projet de loi au sujet d'un régime de pension dont jouiraient les députés ayant de longs états de service et qui se fonderait sur la participation de tous les intéressés, déposés, 571.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 571 des *Journaux*.
- N° 18. Comité permanent des Affaires extérieures.—Deuxième rapport: approbation des crédits 85 à 115 du budget principal des dépenses, 290.—Troisième rapport: approbation de la ratification, par le Canada, de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, 294.—Quatrième rapport: approbation de la Convention supplémentaire relative à l'extradition, conclue entre les États-Unis d'Amérique et le Canada, 334.—Cinquième rapport: Bill n° 210. Loi pourvoyant à l'exécution du traité de paix entre le Canada et le Japon, rapporté, 485.—Sixième rapport: témoignages, etc., relatifs à toutes les questions susmentionnées, 578.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 290, 294, 334, 485, 577 et 578 des *Journaux*.
- N° 19. Comité permanent de la banque et du commerce.—Dixième rapport: témoignages, etc., relatifs au Bill n° 390, Loi concernant la monnaie, la Monnaie royale canadienne et le fonds des changes, déposés, 587.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 587 des *Journaux*.
- N° 20. Comité permanent des comptes publics.—Deuxième rapport: témoignages, etc., relatifs à l'étude du rapport de l'Auditeur général pour l'année terminée le 31 mars 1951, déposés, 599.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. la page 599 des *Journaux*.
- N° 21. Comité spécial du rajustement de la représentation.—Deuxième rapport: certaines recommandations au sujet de la représentation à la Chambre des communes; présentation d'un avant-projet de loi tendant à modifier l'article 51 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique; rapport au sujet des noms et des limites de 97 districts électoraux, 460-481.—Troisième rapport: Avant-projet de loi intitulé: Loi remaniant la représentation à la Chambre des communes, présenté, 580.—Quatrième rapport: rapport au sujet des noms et limites de tous les districts électoraux, y compris des changements dans 43 des 97 districts électoraux énumérés dans le deuxième rapport du comité, 619.—Cinquième rapport: Bill n° 393, Loi remaniant la représentation à la Chambre des communes, rapporté avec les annexes qui l'accompagnent, et témoignages, etc., relatifs à toutes les questions susmentionnées, déposés, 619.—*Non imprimé sous forme d'appendice; mais les procès-verbaux et témoignages ont été imprimés au jour le jour.* Voy. les pages 460-481, 580-582, 619 des *Journaux*.